LA DIPLOMATIE SECRÈTE AU XVIIIe SIÈCLE

SES DÉBUTS

III

LE SECRET DE DUBOIS

CARDINAL ET PREMIER MINISTRE

PAR

ÉMILE BOURGEOIS

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.

(PRIX DU BUDGET)

PARIS

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

5, RUE DE MÉZIÈRES, 5

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

LA DIPLOMATIE SECRÈTE AU XVIIIe SIÈCLE

SES DÉBUTS

I. — **Le Secret du Régent et la Politique de l'abbé Dubois** (Triple et Quadruple Alliances, 1716-1718). Un volume in-8° raisin de 420 pages, broché. . . . . **10** fr.

II. — **Le Secret des Farnèse, Philippe V et la Politique d'Alberoni**. Un volume in-8° raisin de 400 pages, broché. **10** fr.

III. — **Le Secret de Dubois**, cardinal et premier ministre (La Guerre, la Paix, l'Alliance avec l'Espagne, 1718-1723). Un volume in-8° raisin de 448 pages, broché . . . . . **10** fr.

LA DIPLOMATIE SECRÈTE AU XVIIIe SIÈCLE

SES DÉBUTS

III

LE SECRET DE DUBOIS CARDINAL ET PREMIER MINISTRE

PAR

ÉMILE BOURGEOIS

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques

(PRIX DU BUDGET)

120205
13/1/12

PARIS

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

5, RUE DE MÉZIÈRES, 5

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

DC
131
.5
B65
t.3

LE SECRET DE DUBOIS

CARDINAL ET PREMIER MINISTRE

LIVRE PREMIER

INTRODUCTION

La conspiration de Cellamare et la double déclaration de guerre a l'Espagne.

Le 11 août 1718, la flotte anglaise de l'amiral Byng, cantonnée au détroit de Messine, attaquait, sans déclaration de guerre, la flotte espagnole qui protégeait les troupes de Philippe V en Sicile. Un mois après, Dubois était nommé secrétaire d'État des affaires étrangères. La diplomatie secrète formée par l'abbé au service du Régent, avait conduit, au gré de l'Angleterre, la France à une rupture avec l'Espagne, et son chef à la fortune. Il semblait qu'elle pouvait avouer ses desseins, et, après le succès, démasquer son œuvre. Car elle devenait, par la volonté du Régent, la diplomatie officielle du royaume [1].

C'était ainsi au milieu d'une guerre sinon déclarée, du moins ouverte, que Dubois recevait le pouvoir comme le salaire légitime

1. Voir notre tome Ier, *Le Secret du Régent*, p. 378-380, et notre tome II, *Le Secret des Farnèse*, p. 321 et suivantes.

des négociations qui l'avaient préparée. En vain prétendait-il depuis deux ans que la paix du royaume et l'équilibre de l'Europe étaient les seuls objets de ses soins et de ses démarches. Ce n'était pas une pure coïncidence si la volonté de l'Angleterre donnait le branle à de nouvelles guerres et le pouvoir à Dubois. Il fallut alors au roi d'Angleterre et au Régent un ministre déterminé à vaincre par tous les moyens la résistance des Espagnols aux projets qu'ils avaient formés, l'un pour gagner l'Empereur aux intérêts de son Électorat et l'autre pour faire garantir par l'Europe l'avenir de sa maison. Dubois était ce ministre désigné : « Je ne dois, disait-il, la place dont le Régent m'a gratifié, qu'à l'envie qu'il a eue de n'employer personne aux affaires communes à la France et à l'Angleterre, qui ne fût agréable au Roi de la Grande Bretagne. Ce motif m'est si glorieux qu'il ne me laisse rien à désirer que les moyens de marquer au Roi combien je suis touché de la confiance dont il m'honore[1]. » Ces moyens, l'abbé allait les trouver sans effort dans la guerre qui se préparait.

Cette guerre menaçait d'être plus générale que la longue querelle à laquelle les traités d'Utrecht avaient mis fin. Dans le bassin de la Méditerranée, adversaires irréconciliables, l'Empereur et le roi d'Espagne se disputaient de nouveau l'Italie. L'un allait y combattre l'autre : l'Angleterre et la France les y avaient encouragés. Dans la Baltique et l'Allemagne du Nord, le roi de Suède disputait les lambeaux de l'Empire de Gustave Adolphe aux Russes, Danois, Hanovriens, Prussiens prêts eux-mêmes à se les arracher mutuellement. Toute l'Europe était engagée dans cette double affaire par les intérêts des maisons de Hanovre et d'Orléans. Pour garder ses conquêtes sur la Suède, Georges Ier livrait l'Italie à l'Empereur : pour maintenir ses droits au trône de France, le Régent livrait aux Anglais l'Allemagne et la Baltique, l'Italie aux Impériaux. Menacés enfin par cette Triple Alliance des premières puissances de l'Europe, les Italiens et les Suédois, trop affaiblis ou trop divisés pour se défendre seuls, des deux extrémités du continent, appelaient à

1. Lettre de Dubois à Craggs, 1er octobre 1718, dans Sévelinges, *Mémoires du Cardinal Dubois*, I, p. 243 à 245.

leur aide le Tsar orthodoxe et le roi catholique. De l'Oural au détroit de Gibraltar, de la Norvège à la Sicile, les flottes ennemies se surveillaient, se cherchaient, les armées allaient se rencontrer, les tranchées s'ouvraient autour des places fortes.

Le plus singulier, fut que jamais les souverains et leurs ministres n'avaient tant parlé de la paix, de sa nécessité et de ses bienfaits. Les peuples épuisés par près de vingt ans de guerre en France, en Angleterre, en Hollande, en Italie, en Suède la souhaitaient sincèrement. Les gouvernements, pour ne leur point déplaire, la leur promettaient avec moins de sincérité. Ils eussent mieux aimé accomplir, sans violence et sans éclat, les spoliations qu'ils méditaient encore au Nord et au Midi, régler pacifiquement avec leurs victimes le compte de leurs ambitions. Mais ils préféraient encore à tout le succès de leurs conquêtes et la garantie de leurs intérêts, le roi d'Angleterre en Hanovre, le roi de Prusse en Allemagne, le Régent en France, l'Empereur et le roi d'Espagne en Italie. Volontiers, les signataires de la Quadruple Alliance auraient pris pour devise le vieil axiome : « Si vis pacem, para bellum. » En préparant la guerre, ils laissaient à leurs sujets le mirage et l'espoir d'une paix prochaine.

Si un gouvernement en Europe avait à ménager l'opinion publique, si un État avait tout à redouter et rien à espérer d'une nouvelle guerre, surtout avec l'Espagne, c'était particulièrement la Régence, en France. Épuisés par le long débat de la Succession, obérés par une dette énorme, et pénétrés d'un grand respect pour les princes de la maison de France, les sujets de Louis XV blâmaient toute guerre nouvelle en général et en particulier contre ce roi d'Espagne dont la couronne leur avait coûté si cher, en faveur de l'Autriche qu'ils détestaient de père en fils[1]. Dubois le savait : il ne se méprenait pas sur la portée, l'impopularité, le prix d'une entreprise engagée dans de semblables conditions.

Autant le confident du Régent, pour se saisir du pouvoir en flattant ses ambitions, avait tenu à nouer, à resserrer la Triple

1. Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel, XVI, p. 121 et suivantes.

Alliance, autant il fut préoccupé, le lendemain même du traité de Londres qui le porta au ministère, de parer au danger d'une politique qui pouvait le perdre, après l'avoir élevé si haut. Désormais le *Secret du Régent*, objet et forme de cette politique, lui tint moins à cœur que le succès des mesures, réglées et dissimulées de même par lesquelles il allait s'efforcer d'assurer et de pousser sa propre fortune. Au service de son maître et de la France, il ajouta le soin de son propre *Secret*.

Si les alliés se montraient trop exigeants, il leur écrivait un jour cette lettre qui était un singulier aveu : « Si l'on voyait en France cet acte en l'état où il est, il me serait impossible de me soutenir dans la place que j'occupe. Je serais regardé non seulement comme un imprudent et un imbécile mais comme un traître. Il ne serait pas au pouvoir de S. A. R. de me laisser en place quatre jours[1]. »

Bien entendu, ce n'était qu'aux ministres anglais, maîtres de son Secret, associés à sa fortune, qu'il parlait ainsi. Encore avait-il soin de se montrer avec eux soucieux des intérêts européens, de la paix, autant que des siens : « Votre Excellence a eu occasion de juger, écrivait-il à Stanhope le 14 octobre 1718, mieux que personne de quelle importance serait l'accession du roi d'Espagne au traité, et plus je m'instruis des différents mouvements qui se font de tous côtés dans l'Europe, plus je suis convaincu qu'il serait capital pour le repos public et pour l'intérêt de la France et de l'Angleterre qu'on pût l'obtenir, et *qu'elle nous sauverait des dangers, des embarras et des dépenses infinies*. Elle ferait tomber les projets du Nord, rendrait inutile la mauvaise foi du roi de Sicile et donnerait aux auteurs du traité l'ascendant dans l'Europe qu'ils méritent[2]. » Rétablir la paix dans la Baltique et dans la Méditerranée par un arrangement pacifique entre l'Empereur et le roi d'Espagne, c'était toujours l'espoir de l'abbé devenu ministre. S'il paraissait approuver la démarche violente de l'Angleterre, c'était avec la pensée qu'elle ne se renouvellerait point, que la France ne serait pas réduite à

1. Lettre de Dubois à Stanhope dans Sévelinges, *Mémoires de Dubois*, I, p. 249.
2. Lettre de Dubois à Stanhope (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 33, dans Sévelinges, I, p. 247).

en faire une semblable. Elle lui plaisait comme un acte de fermeté puissant et sage qui fixerait les irrésolutions de Philippe V et le déterminerait lui, sa femme et son ministre à des concessions[1]. Il s'efforçait encore d'arrêter les flottes anglaises et les effets du juste ressentiment des Espagnols.

Son souci principal fut alors de persuader aux ministres anglais qu'ils avaient intérêt, comme lui-même et son maître, à éviter une rupture définitive avec l'Espagne. Les marchands de Londres ne cessaient de crier contre la cour, « l'accusant de faire tout ce qu'il fallait pour ruiner le commerce dans toutes ses branches[2] ». Leur voix risquait d'être entendue au Parlement, que le Roi ne pourrait se dispenser de réunir à la veille d'un conflit, où les finances de l'État seraient engagées. Que d'arguments fournis à l'opposition, à la cabale des torys et des whigs mécontents, par les embarras et la dépense d'une guerre sans profit ! Mécontents de leur disgrâce, attentifs à toute occasion de revanche, les deux Walpole surtout ne se gênaient point pour dire que les ministres étrangers, par intérêt hanovrien, entraînaient le Roi et la nation dans des entreprises contraires à leur devoir et à leur intérêt[3]. Stanhope et ses amis, Sunderland et Craggs ne pouvaient être indifférents à ces plaintes et à ces critiques dans un pays où le Parlement disposait du ministère et de l'opinion publique.

Dubois escompta leurs embarras pour se tirer de ceux qui le menaçaient, lui, son maître et sa fortune. Il avait quelque chance d'en profiter si le Roi n'écoutait qu'eux. Mais Georges Ier, Électeur autant que Roi, engagé dans ces affaires surtout par les intérêts du Hanovre, se laissait facilement aller aux conseils de ses ministres allemands, le baron Bothmar, Bernstorff et leurs agents, Robethon ainsi que le Bâlois Schaub. Ce dernier ne quittait pas Hamptoncourt. Il était en pleine faveur[4].

Dubois sentit bientôt l'effet de ces influences. Il avait décidé son maître à signer avec l'Empereur, sans avoir arrêté avec lui

1. Lettre de Dubois à Stanhope, Sévelinges, I, p. 247.
2. Lettre de Chammorel à Dubois, de Londres, 13 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f°s 90, 92).
3. Coxe, *Memoirs of R. Walpole*, I, p. 115.
4. Lettre de Chammorel à Dubois 10 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 73).

les termes de la renonciation des Habsbourg au trône d'Espagne : marque de confiance donnée à l'Angleterre, qui s'était chargée d'obtenir de la cour de Vienne, l'acte tel que le souhaitaient le Régent et Philippe V. Guidé par le ministère hanovrien qui ne savait rien refuser à l'Empereur, Schaub ne tint pas la promesse du roi d'Angleterre et laissa l'Empereur faire à sa renonciation des changements considérables. Il consentit à ce qu'elle ne fût pas *perpétuelle*, à ce que Philippe V n'y fût pas traité de roi d'Espagne. Ainsi la porte restait ouverte aux démarches ultérieures de l'Autriche ; elle demeurait fermée à double tour aux espérances des Bourbons qui, tout d'un coup, se trouvèrent condamnés à ne jamais prétendre à la couronne d'Espagne.

Ces modifications, au premier abord, n'avaient l'air de rien : c'étaient, au fond, des atteintes directes aux intérêts du Régent, qui ne pouvait être assuré de la renonciation perpétuelle de Philippe V au trône de France, qu'autant que l'Empereur renoncerait à jamais à celui d'Espagne[1]. Entre le duc d'Orléans et Charles VI il y avait eu marché, contrat conclus pour un certain prix fixé par les deux parties, le trône de France aux d'Orléans, l'Italie aux Habsbourg. Ces derniers restreignaient insidieusement la part de la maison d'Orléans, ne lui assuraient qu'à moitié la France, lui fermaient à tout jamais l'Espagne, et très haut exigeaient pourtant que le Régent s'unît aux Anglais pour leur livrer l'Italie. C'était un mauvais signe que les ministres de Georges Ier eussent approuvé ces intrigues, consenti aux restrictions de la cour de Vienne et appuyé ses exigences.

Dubois aussitôt se plaignit, et très vivement, à Stanhope. Il jugea, par ce retour offensif de l'Empereur, les mauvaises dispositions du ministère allemand de Georges Ier. De là un nouvel effort pour les modifier en faveur de son maître : prodiguant à Schaub les supplications, sans vergogne, « le conjurant de ne point le faire chasser », il lui offrit toutes sortes d'avantages

1. Lettres de Dubois à Destouches, à Stanhope et à Craggs, 14 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f°s 31, 33, 38) ; les dernières dépêches dans Sévelinges, *Mémoires de Dubois*, I, p. 248 à 253. — Il faut en outre consulter le mémoire rédigé sur la question par le ministre français (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 46), et les dépêches de l'ambassadeur impérial à Londres, des 4 et 7 octobre 1718, d'après les Wien. Staatsarch., dans Weber, *Die Quadrupel Allianz*, p. 85.

pour la ville de Bâle, sa patrie : à Robethon, secrétaire de Bernstorff, il fit des prières touchantes et des promesses solennelles : « Employez, je vous en conjure, vos soins et vos offices auprès de M. de Pentenridter que la raison et l'équité touchent, et votre éloquence énergique auprès de M. de Saint-Saphorin pour me mettre en sûreté contre les ennemis de M. le Régent et les miens. Surtout, procurez-moi en cette occasion qui me devient capitale la protection de M. le baron de Bernstorff. Je vous en récompenserai en galériens, c'est-à-dire en charités qui sont les espèces les plus agréables qu'on puisse vous offrir[1]. » La flatterie était délicate, et la promesse moins onéreuse qu'ordinairement au trésor public. Il était plus aisé de mettre en liberté quelques protestants, victimes de leur conscience religieuse que d'acheter encore une fois la conscience moins scrupuleuse et plus exigeante de M. de Robethon. A tout prix, Dubois était forcé de détacher par des arguments solides les ministres hanovriens de la politique de l'Empereur.

Les ministres anglais eux-mêmes se virent obligés, comme Dubois, de leur faire des concessions. Ils ne pouvaient se séparer d'eux, quelque crainte qu'ils eussent du Parlement, des marchands anglais et des whigs, au risque de perdre du même coup l'amitié du Roi qui avait fait leur crédit et leur fortune. Si les conseillers hanovriens de Georges Ier voulaient la guerre, s'ils persuadaient à leur maître de joindre ses flottes et son armée à celles de l'Empereur contre l'Espagne, Stanhope était impuissant à en détourner le Roi. Tout ce qu'il pouvait faire fut de justifier cette guerre aux yeux du public anglais par la nécessité de résister aux provocations de l'Espagne, d'en tirer pour la nation des avantages, s'il était possible.

Cette politique et ce dessein l'avaient déterminé à passer en Espagne, après la signature de la Quadruple Alliance, au début d'août 1718. L'objet de ce voyage avait moins été d'obtenir le consentement final de Philippe V et d'Alberoni que de prouver au public, d'une manière éclatante, ses intentions pacifiques[2].

1. Lettres de Dubois à Schaub et à Robethon (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 52), dans Sévelinges, *Mémoires*, I, p. 254.
2. Voir notre tome II, p. 322 et suivantes.

Il s'attacha surtout, après la victoire de Byng, à démontrer que les Espagnols avaient rendu la guerre inévitable; son collègue Craggs écrivit une lettre qui fut rendue publique « pour établir que la flotte espagnole avait commencé les hostilités contre celle de Byng[1] ». Enfin, pour intéresser les marchands anglais à cette guerre, le ministère anglais leur fit espérer, sous prétexte de réparations à obtenir, des avantages commerciaux dans l'Amérique du Sud. Le traité d'Assiento, accordé par le traité d'Utrecht à l'Angleterre, assurait aux Anglais, avec le privilège de la traite des nègres dans les colonies espagnoles, un certain droit limité d'y trafiquer, deux vaisseaux de *permission* de 600 tonneaux chacun, l'un à la Vera-Cruz, l'autre à Porto-Bello ou Carthagène. Le gouvernement anglais avait concédé les bénéfices de cette licence à une *Compagnie des mers du Sud* qui aussitôt en abusa, importa plus de marchandises qu'elle n'en avait le droit, prétendit faire le cabotage entre les ports sud-américains. C'était son intérêt d'en abuser, et le droit comme le devoir des officiers espagnols de s'y opposer. Stanhope accueillit les plaintes du directeur de cette compagnie, se fit auprès du Roi et de la nation l'avocat de leurs intérêts[2]. S'il y avait à Londres des marchands inquiets pour leur commerce d'une rupture avec l'Espagne, ceux-là au contraire avaient tout à y gagner pour l'extension du leur. Les traités d'Utrecht avaient fermé à la France les colonies espagnoles. La Quadruple Alliance et une guerre nouvelle ne seraient-elles pas agréées des Anglais, le jour où, par surcroît, ces colonies fermées aux autres nations s'ouvriraient toutes grandes au commerce anglais[3]? Pourrait-on après

1. Cette justification est de Craggs à Stair, datée de Hamptoncourt, le 25 septembre, *Stair Papers*, vol. XIII B. On la trouve déjà dans le Pamphlet intitulé : *Conduite des cours d'Espagne et de la Grande-Bretagne*, publié par Brunel, Amsterdam, in-8°, 1720.

2. *Représentations faites par le sous-gouverneur et les députés de la Compagnie des Mers du Sud au Roi* (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 75). Le chargé d'affaires de France à Londres, Chammorel, qui transmettait cette pièce, le 6 octobre 1718, la jugeait ainsi : « C'est une comédie concertée pour dissiper l'impression que les lettres venues d'Espagne ont pu produire sur les esprits anglais. »

3. Lettre de Chammorel à Dubois, 10 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 73). « On songe à exécuter le projet d'attaquer les Indes espagnoles. Les Anglais ne manqueront pas d'y faire des établissements qui les mettent en état d'y commercer autrement que sous le bon plaisir de l'Espagne. »

cela accuser Stanhope et ses collègues d'avoir sacrifié les intérêts de la nation aux ambitions de la dynastie hanovrienne et aux intrigues des ministres allemands ?

Ces démarches et ces calculs du ministère anglais, en septembre 1718, laissaient à Dubois moins d'espoir d'une solution pacifique[1]. Il faut pourtant lui rendre cette justice qu'il ne négligea rien pour y parvenir. Après l'engagement du 11 août 1718, il négocia autant à Madrid qu'à Londres pour en prévenir les suites. La France avait depuis six mois deux agents à Madrid, l'ambassadeur officiel qui était mal en cour, le duc de Saint-Aignan, et le marquis de Nancré agent de la diplomatie secrète, très agréable au contraire à Philippe V et à Alberoni, qu'il avait essayé de ramener au Régent. Malgré l'irritation chaque jour plus vive de Philippe V contre le duc d'Orléans, malgré les instances de Stair qui pressait la Régence de rompre avec l'Espagne, Dubois laissa Saint-Aignan à Madrid[2]. Et quoique Nancré eût plusieurs fois trahi sa confiance, il accepta ses excuses et son acte de contrition pour le charger de ramener la cour d'Espagne, s'il était temps encore, à des concessions. Et Nancré resta « dans l'intérêt du Régent à qui le moindre rayon d'espérance d'un aussi grand bien que l'accession du roi d'Espagne importait beaucoup[3] ». C'était l'avis de Dubois qui ne se gêna point pour le dire nettement à Stanhope[4].

A cette heure décisive, la principale ressource des diplomates qui souhaitaient un arrangement pacifique, c'étaient les conseils que pouvait donner et que donnait aux souverains d'Espagne leur ministre Alberoni.

Nancré, qui vit alors le cardinal tous les jours et cinq heures par jour, assurait le 5 octobre qu'il n'épargnerait rien pour calmer et fléchir Philippe V et sa femme, surtout si on lui fournissait quelques bons arguments, la cession de Gibraltar ou celle de la

1. Lettre de Chammorel à Dubois, 13 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 90).
2. Lettre du Régent à Saint-Aignan, 4 octobre 1718 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 273, f° 93).
3. Lettres de Nancré à Dubois et au Régent, 10 et 5 octobre 1718. — Lettre du Régent à Nancré, 19 octobre 1718 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 273, f°s 162, 172, 187).
4. Lettre de Dubois à Stanhope, 10 octobre 1718, Sévelinges, *Mémoires de Dubois*, I, p. 249.

Sardaigne. Pour désarmer et fléchir l'orgueil de Philippe V et de sa femme, Alberoni demanda beaucoup, il est vrai : la Sardaigne, Gibraltar avec des avantages pour la Reine[1]! Nancré cependant transmit sa demande au Régent avec un avis favorable. Et Dubois parut si soucieux de la paix qu'il transmit la requête à son tour avec une chaude recommandation au ministère anglais[2]. Le ministère français pria Stair d'écrire dans le même sens à Londres[3], et l'envoyé impérial à Paris, Kœnigsegg, de déterminer la cour de Vienne à ces concessions. Qu'importait que le roi de Sicile fût sacrifié « ce prince faux dont les manèges avaient mécontenté tout le monde[4] ? » La cour impériale n'avait-elle pas intérêt à conquérir la Sicile, sans difficulté et sans dépense, Georges Ier à éviter une guerre avec l'Espagne qui pouvait mécontenter les Anglais[5] ?

C'était la dernière chance qui s'offrait à la Régence et à Dubois de suspendre les hostilités, de changer un conflit ouvert en une paix équitable et solide, de tenir enfin ce qu'on avait annoncé. Après avoir obtenu l'adhésion de l'Empereur, il était temps encore de convaincre le roi d'Espagne. Encore fallait-il lui présenter des offres réelles, qui n'eussent point l'apparence d'un conseil dicté par la faiblesse ou d'une menace imposée par la force.

Stanhope se montra disposé, dans une certaine mesure, à écouter le plaidoyer de Dubois. Pour forcer le Roi à s'occuper plus de l'Angleterre et moins de l'Allemagne, il s'emporta contre le ministère hanovrien, et s'en alla le 17 octobre aux eaux de Bath auprès de sa femme malade[6]. Le Parlement était à la veille de se réunir. Le Roi ne pouvait ouvrir une crise ministérielle, à l'en-

1. Lettre de Nancré au Régent, 5 octobre 1718 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 273, f° 162) et notre tome II, *Le Secret des Farnèse*, p. 330, 334.

2. Lettres de Dubois à Stanhope et à Destouches, 14 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f°s 31 et 33).

3. Lettre de Stair à Craggs, 24 octobre 1718 (Rec. Off., *France*, vol. 352).

4. Dépêche de Kœnigsegg à la cour de Vienne, 19 octobre 1718 (Wien. Staatsarch.).

5. Lettre de Dubois à Stanhope, 14 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 31).

6. Lettre de Chammorel à Dubois, 20 octobre 1718 (A. ÉTR, *Ang.*, t. 310, f° 24). « Il y a eu quelques propos très vifs tenus par M. Stanhope dans le conseil de vendredi dernier. » Autres dépêches de Destouches et de Robethon à Dubois, 17 et 18 octobre (*Ibid.*, f°s 105-109).

trée d'une session aussi importante. Le concours de Stanhope lui était précieux, nécessaire. Il le rappela de Bath le vendredi 21 octobre, en lui donnant toute satisfaction. Le Roi et Stanhope convinrent d'abord que le ministère anglais par lettre ostensible et publique s'engagerait à faire rétablir à Vienne les termes de la Renonciation impériale que le ministère hanovrien avait laissé modifier. L'avis officiel en fut donné à l'agent de la France, Destouches, et au ministre impérial Pentenridter : on échangea alors les ratifications. Pour Dubois c'était un premier succès, et d'un bon augure pour l'avenir de ses autres demandes[1].

Le lendemain, en effet, de son retour à Hamptoncourt, le 25 octobre, Stanhope s'exprimait nettement sur les avantages qu'il fallait proposer à Philippe V pour obtenir son accession : d'abord, d'une manière ferme, et sans aucune ambiguité Gibraltar. « M. de Nancré, disait-il, peut promettre bien positivement à son Éminence la cession de Gibraltar, sans craindre d'être désavoué. » En ce qui dépendait d'elle, l'Angleterre, il faut le reconnaître, donnait toute satisfaction à la cour d'Espagne. Sur le point de la Sardaigne, elle ne pouvait s'engager de la même manière : il lui fallait le consentement de l'Autriche. Stanhope promettait du moins ses bons offices, écrivait à son agent à Vienne, sondait à Londres celui de l'Autriche ; il demandait à l'Espagne de l'aider à entraîner l'Empereur en accédant, avant le 2 novembre, à la Quadruple Alliance. Peut-être le roi de Sicile laisserait-il passer le terme, alors l'arrangement deviendrait aisé[2].

Ce que le ministère anglais offrit alors à Philippe V, en dépit d'une guerre déclarée, n'était pas méprisable : la reprise immédiate, certaine de Gibraltar valait bien qu'on courût le risque de ne point avoir la Sardaigne. Dubois triomphait, avec lui, du

1. Récit transmis par Destouches à Dubois, le 20 octobre (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 127) d'un entretien avec Craggs et Robethon ; le 22 octobre, second récit de ses entrevues avec Stanhope, lui-même (*Ibid.*, t. 310, f° 133) ; lettres de Stanhope et Schaub à Dubois, 25 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f°s 156 à 161). — Dépêche de Pentenridter à Vienne (WIEN STAATSARCH.).

2. Lettre de Destouches à Dubois, 25 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 152) ; lettre de Stair à Craggs, 24 octobre 1718 (REC. OFF., *France*, vol. 352),

ministère hanovrien, et Stanhope était fondé à lui dire : « nous voulons prouver à S. A. R. que nos intérêts ne nous sont pas plus précieux que les siens, que nous sommes convaincus qu'ils sont tellement les mesmes que les uns ne peuvent être blessés sans que les autres le soient en même temps et, quoiqu'on nous soupçonne en France de n'oser faire une démarche qui n'aye l'agrément de l'Empereur, faites en sorte que S. A. R. soit parfaitement convaincue du contraire[1] ».

Dubois n'avait pas attendu ces offres fermes et ces paroles obligeantes pour déterminer le roi d'Espagne à la paix. Le temps était précieux. Si, le 2 novembre, dans deux semaines, Philippe V n'avait pas accédé à la Quadruple Alliance, la France était tenue par ses engagements de lui déclarer la guerre. Il fallait se hâter. Dubois n'attendit pas la réponse de Stanhope ; il la pressentit telle qu'elle vint en effet, calculant avec justesse les intérêts de l'Angleterre et les dispositions de la cour impériale. Dès le 19 octobre, il avait autorisé et poussé Nancré à traiter avec Alberoni, et, tout en lui « recommandant de ne pas se laisser amuser », à statuer sur le point de Gibraltar : Philippe V aurait l'assurance de recouvrer la place, aussitôt après l'exécution des traités qui seraient nuls de plein droit, si l'Angleterre ne tenait pas ses engagements à ce sujet. On ne pouvait leur promettre la Sardaigne, à lui ou à sa femme ; mais ce qu'on pouvait bien offrir à la Reine, en cas de mort de son mari, c'était la certitude de Parme et de la Toscane.

Dans ces conditions, le ménage royal ne pouvait se plaindre : le Roi achevait glorieusement, et sans coup férir, l'unité de la péninsule espagnole. Sa fierté devait être satisfaite. Son honneur royal n'était pas humilié, puisque la Quadruple Alliance effaçait la dernière tache que les traités d'Utrecht avaient laissée à sa couronne. La Reine s'assurait d'une retraite, en cas de malheur. Par ces avantages, le Régent et Dubois se faisaient largement pardonner le tort que, dans les négociations précédentes, ils avaient pu causer à l'Espagne[2].

1. Lettre de Destouches à Dubois, 22 octobre (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 133).
2. Lettre de Dubois à Nancré, 19 octobre 1718 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 273, f°s 172 et suivants).

Nancré enfin était bien l'homme qu'il fallait pour offrir à la cour de Madrid ces avantages et ces conditions, agréable à la cour, très actif, et poussé par le désir légitime de terminer sur un succès la négociation dont il avait été chargé. Sachant le prix du temps et le faible délai qu'il avait devant lui pour achever son œuvre, il n'avait pas plus attendu, pour convaincre Philippe V, les instructions de Dubois que Dubois n'avait attendu la réponse de Londres. Le 17 octobre 1718, il s'en alla de Madrid à l'Escurial, et le lendemain il alla trouver le confesseur du Roi, le père Daubenton qui avait conseillé de tenter de nouvelles démarches et promis de les appuyer. Celui-ci lui donna l'agréable assurance que le Roi était un peu ébranlé. Alberoni lui renouvela cette assurance, et le retint sept heures durant, à protester de son désir sincère de la paix; il lui fournit les moyens de convaincre le Roi, la Reine surtout qui se contenterait peut-être de la Toscane, si elle n'était pas exposée à y subir la suzeraineté de l'Empereur[1].

Le 19 octobre 1718, fut la journée capitale qui décida de la paix ou de la guerre. Déterminé par l'orgueil intraitable et les conseils intéressés d'Élisabeth Farnèse, Philippe V à toutes les offres préféra le risque d'une guerre contre les principales puissances de l'Europe.

Puisque Philippe V et sa femme étaient décidés à pousser les choses à l'extrême, il ne restait plus aux agents de la France qu'à faire leurs préparatifs de départ. Nancré se disposa pour le 29 octobre, et partit le 1er novembre avec des lettres très aimables de Daubenton et d'Alberoni « qui lui demandaient ses bons offices si le Roi encore se ravisait ». Saint-Aignan resta quelque temps encore, pour menacer et même conspirer[2].

Le 17 novembre, l'ambassadeur anglais, le colonel Stanhope quittait Madrid. L'ambassadeur espagnol à Londres ayant depuis la fin du mois d'octobre pris son audience de congé, la

1. Voir notre tome II, *Le Secret des Farnèse*, p. 334-335.

2. Voir notre tome II, p. 334-335. — Lettres de Nancré au Régent, 24 et 27 octobre 1718 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 273, fos 262 et 282). — Lettres de Saint-Aignan au Roi et à Dubois, 7, 10 et 21 novembre 1718 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 274, fos 5, 13, 34).

rupture de l'Angleterre et de l'Espagne était un fait accompli[1]. Le roi de Sicile, plus sage que Philippe V, adhéra à son tour, et encore à temps, le 8 novembre, à la Quadruple Alliance, résigné, s'il devait perdre la Sicile, à recevoir au moins la Sardaigne « sin Siciliæ, modo Sardiniæ rex[2] ». La France, quelqu'effort qu'elle eût fait pour retarder cette conclusion, ne pouvait plus éviter les engagements qu'elle avait pris à Londres contre l'Espagne. De toutes parts, la guerre se prépara définitivement. Les gouvernements de France et d'Angleterre y étaient désormais décidés. Ils avaient terminé avec l'Empereur l'échange des ratifications de leur traité : il ne leur restait plus qu'à l'exécuter.

En Angleterre, la question allait se débattre entre la royauté, le ministère et la nation, au Parlement qui s'ouvrit le 20 novembre 1718. Les esprits à Londres, dans le monde du commerce, étaient toujours surexcités par la déroute des affaires et les banqueroutes de plusieurs négociants très considérables. On devait prévoir qu'il y aurait grand bruit au Parlement sur l'interruption du commerce et la diminution des fonds. Mais Stanhope, depuis un mois, n'avait rien négligé pour calmer l'opinion et gagner les députés. La Compagnie des mers du Sud l'avait aidé. Elle lui avait fourni des moyens infaillibles pour mettre à la raison les parlementaires les plus intraitables. Elle préparait en général des compensations au commerce anglais. Si la guerre donnait au ministère anglais l'espérance de mettre les affaires d'Angleterre sur un bon pied dans l'Amérique du Sud, du même coup l'entreprise éveillait l'appétit de bien des gens[3].

Quand le Parlement se réunit, le succès de Stanhope y était acquis[4] : ce qui redoubla sa confiance et sa sécurité fut

1. Lettres de Destouches à Dubois, 7 novembre ; de Chammorel à Dubois, 14 novembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 311, f°s 10, 33, 34).

2. Mêmes dépêches et lettre de Pentenridter à la cour de Vienne, 14 novembre 1718 (WIEN STAATSARCH.) ; Carutti, *Storia della diplom.*, III, 550 ; Lemontey, *Hist. de la Régence*, I, 47).

3. Lettre de Chammorel à Dubois, 24 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 144).

4. Lettre de Chammorel à Dubois, 17 novembre 1718 (IBID., *ibid.*, t. 311, f° 50).

l'assurance que le Régent avait donnée à Stair de déclarer la guerre à l'Espagne, « de dégainer[1] ». Le mardi 22 novembre, Georges Ier se rendit aux Communes et y lut sa harangue[2] : entrant immédiatement dans le vif de la question, il parla du traité qu'il avait signé pour intéresser l'Europe au maintien de la succession protestante, des infractions de la cour d'Espagne aux traités d'Utrecht qui assuraient à la fois cette succession et la séparation des couronnes de France et d'Espagne, de la nécessité de les réprimer, pour protéger le commerce anglais. Il fit appel à l'affection, à la vigueur du Parlement afin d'obtenir des subsides : puis, pour rassurer aussitôt les Anglais sur l'étendue des charges qu'il leur demandait, il annonça qu'il avait réduit ses troupes de terre, et obtenu du Régent la promesse d'une action vigoureuse[3]. — C'était bien indiquer la nature de cette guerre, essentiellement maritime, exclusivement favorable aux intérêts anglais, d'autant plus avantageuse que la France se chargerait contre l'Espagne des opérations continentales.

Cet exorde habilement composé plaçait la discussion sur le terrain véritable où Stanhope depuis deux mois s'efforçait de porter l'affaire : c'était bien une déclaration de guerre à l'Espagne, mais d'une guerre qui paraissait motivée par les intérêts et l'honneur de la nation, nullement par les ambitions du Roi hanovrien en Allemagne. A l'opposition qui aurait eu désormais mauvaise grâce à discuter, il ne restait d'autre voie que de blâmer les procédés, non les principes du ministère. A la Chambre Haute et aux Communes, les torys et les whigs dissidents se plaignirent seulement qu'on ne leur eût pas communiqué le traité de la Quadruple Alliance ; que par l'attaque de la flotte espagnole, on eût engagé la guerre conformément à ces traités, avant de les avoir soumis à l'approbation du Parlement[4]. Stanhope et Craggs s'étaient

1. Lettre de Destouches à Dubois, 17 novembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 311, f° 45).
2. Le texte en a été publié dans le Pamphlet déjà cité, *Conduite des cours de la Grande-Bretagne*, p. 241 à 246.
3. Lettre de Destouches à Dubois, 23 novembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 311, f° 56).
4. Lettre de Destouches à Dubois, 23 novembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 311, f° 56, et le Pamphlet : *Conduite des cours de la Grande-Bretagne*, p. 249 à 254).

chargés de la réponse, l'un devant les Pairs, l'autre aux Communes. D'un commun accord ils communiquèrent alors aux deux Chambres le texte de la Quadruple Alliance. La forme latine du document fournit aux opposants un nouveau prétexte de discussion : ils prétendirent à la Chambre basse que, bien des Députés ne l'entendant pas, ou l'ayant oublié à la guerre, dans les affaires, il fallait attendre une traduction. Les partisans de la cour affirmèrent qu'aucune délicatesse du texte ne leur saurait échapper : « La preuve, s'écria l'un d'eux, c'est que s'il a été de notre intérêt de ménager l'affaire, *tempora mutantur*[1]. » Le débat, par cette obstruction, prit une tournure assez plaisante. Craggs mit fin à la comédie par une virulente apostrophe « sur l'ignorance de Messieurs les Députés ».

Walpole à son tour rouvrit la querelle par d'éloquentes invectives contre la personne même de Stanhope « ce chevalier errant de la diplomatie anglaise », contre « sa politique contraire aux intérêts, aux droits de la nation anglaise, aux intérêts de tout le pays ». « Cette guerre, dit-il, était celle des ministres, non du Parlement[2]. » On ne l'écouta point.

Craggs défendit le cabinet, en chargeant Alberoni de toutes les erreurs qu'on lui reprochait. Et par un dernier appel très applaudi à l'honneur de la Chambre, il obtint des Députés une adresse au Roi, dont il avait dicté les termes à ses amis. Stanhope eut auprès des Lords le même succès par les mêmes arguments[3]. Ce fut à une majorité de quatre-vingt-treize voix que les deux Chambres remercièrent le Roi « de son tendre soin pour le commerce », le félicitèrent de la victoire de sa flotte, et « promirent de soutenir Sa Majesté de la manière la plus vigoureuse et la plus efficace par rapport à toutes les autres mesures que sa grande sagesse jugera nécessaire pour arrêter l'accroissement de cette puissance navale qui pourrait autrement avoir des suites dangereuses pour le commerce de ce royaume[4] ».

1. Lettre de Destouches à Dubois, 23 novembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 311, f°s 57 à 58).
2. Même dépêche et Coxe, *Memoirs of R. Walpole*, I, p. 115.
3. Lettre de Chammorel à Dubois, 24 novembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, f°s 68, 69).
4. Voir *Conduite des cours de la Grande-Bretagne*, p. 257 à 259.

Cette adresse, préface immédiate d'une déclaration de guerre à l'Espagne, en déterminait le caractère et les motifs[1]. Ce n'était plus une affaire engagée par l'Empereur et le roi d'Angleterre pour leur seul profit. C'était une guerre commerciale déclarée par la nation et le Parlement anglais, moins à l'Espagne qu'au cardinal italien dont les efforts avaient relevé la marine et le commerce espagnols à leurs dépens.

Quel intérêt la France avait-elle à prendre parti dans la lutte commerciale engagée entre ses voisins, à favoriser la jalousie des Anglais plutôt que l'œuvre d'Alberoni? Et même, si elle y voulait prendre part, si elle voulait à son tour, comme le Parlement d'Angleterre, défendre son commerce, n'avait-elle pas à redouter l'Angleterre, plus que l'Espagne trop faible pour lui porter ombrage, assez forte pour lui porter secours. Les traités d'Utrecht avaient proclamé, au profit des Anglais et des Hollandais, l'éternelle séparation des flottes et des colonies de l'Espagne et de la France. Mais ils avaient du moins consacré l'établissement d'une dynastie française à Madrid. Cette satisfaction accordée à l'orgueil du grand Roi, à l'amour-propre français, pouvait avec le temps devenir un élément de force et de prospérité pour la France, si, par ses princes et sa politique, elle savait mettre en valeur les ressources de la péninsule. La nation n'avait rien à craindre de la renaissance de l'Espagne : elle devait tôt ou tard en profiter. Elle y était naturellement disposée par un vif attachement à la dynastie de ses rois légitimes, par sa haine traditionnelle contre l'Autriche, par le souvenir des maux que l'Angleterre, dans la dernière guerre, avait faits à sa marine et à son commerce[2].

Le Régent et son ministre avaient disposé autrement du royaume. Ils l'avaient mené par une pente insensible au parti de l'Angleterre et de l'Empereur. Quoique la France, habituée à l'absolutisme, n'eût ni les institutions, ni les droits où l'Angleterre

1. Lettre de Chammorel à Dubois, 24 novembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 311, f° 68). — Destouches raconte dans une dépêche du 2 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 312, f° 1) que le jour de la déclaration de guerre les actions montèrent à la Bourse d'Angleterre de 7 0/0.

2. C'est l'opinion longuement motivée de Saint-Simon, *Mémoires*, XVI, p. 306 à 315.

trouvait à l'heure opportune la sauvegarde de ses intérêts, elle commençait pourtant, à l'exemple de sa voisine et par une secrète infiltration des idées et des écrits d'outre-Manche, à demander un compte plus précis à son gouvernement des guerres où il pouvait l'engager. Le Régent, à ses débuts, pour assurer son pouvoir contesté, lui en avait plusieurs fois reconnu le droit. Comment braver une opinion qu'il avait contribué à former, et dangereuse peut-être pour son autorité ? Il en fit l'aveu ingénu dans un document qu'il écrivit alors sous la dictée de Dubois : « Quoique l'autorité, dit-il, que la Providence a confiée aux Rois, les dispense de la nécessité imposée aux autres hommes de rendre compte des motifs de leur résolution, il est des circonstances qui ne permettent pas aux souverains de se séparer de la loi commune. Il ne suffit pas que leurs actions soient au-dessus du jugement de la multitude, il faut encore que la justice en soit universellement reconnue[1]. »

Depuis que l'abbé Dubois avait pris officiellement la direction de la diplomatie française, il était devenu sur cette matière plus circonspect encore que par le passé. Ce n'était qu'à contre-cœur qu'il acceptait la responsabilité d'une guerre en Espagne. Il avait tout fait pour déterminer Philippe V et les Anglais à la paix. On voit déja naître chez lui à cette époque le désir d'une entente directe avec l'Espagne qui eût allégé le joug que le *Secret* de l'alliance anglaise avait imposé au Régent. Ce ne fut sans doute encore qu'une indication, moins qu'une tentative, une ébauche de négociation, le point de départ encore incertain après l'intrigue formée pour l'avenir de la maison d'Orléans d'une intrigue particulière à l'abbé lui-même, préoccupé d'affermir, puis de développer sa fortune naissante. Pourquoi ne deviendrait-il pas le Mazarin des princes dont il venait de préparer le règne, cardinal et premier ministre ?

1. *Projet de manifeste sur les sujets de rupture entre la France et l'Espagne* (A. ÉTR., *Esp.*, t. 273, f°s 313 à 344). Ce projet a été certainement soumis par Dubois au duc d'Orléans. Le manifeste qui fut publié (*Mémoires de la Régence*, III, p. 206) demeura à dessein plus vague. Le Régent a sûrement reculé devant certains de ces aveux curieux à comparer avec ce que disait déjà Torcy à la fin du règne de Louis XIV « de la nécessité de convaincre les peuples qu'on ne vient à l'extrémité de la guerre qu'après avoir employé tous les autres moyens » (Baschet, *Hist. du dépôt des Aff. Étrang.*, p. 111).

Il y pensait alors déjà quand il recommandait en secret à son homme de confiance à Londres, Destouches, d'entendre les discours de l'ambassadeur espagnol Monteleone qui lui conseillait de regagner à tout prix la confiance de Philippe V. « Ces deux princes, disait-il, devraient s'entendre franchement. L'Espagne est un enfant égaré, *qu'après avoir puni* il faut ramener[1]. » Dubois, dès cette époque, souhaita que le châtiment fût court, et le pardon prochain, trouvant son intérêt à ne pas s'aliéner par trop de rigueurs la France et l'Espagne du même coup. Monteleone lui en indiquait alors les moyens, une lettre que le Régent écrirait à Philippe V pour lui promettre ses bons offices et un arrangement définitif de l'affaire de la Constitution. Cette double démarche séduirait à la fois le roi d'Espagne, Bourbon et très catholique : « Ces deux nations se réuniraient, et seraient contentes de Dubois[2]. » Le conseil était bon. Si Dubois ne le suivit pas immédiatement, il en fit son profit, et, un an plus tard, le fondement d'une politique nouvelle de rapprochement avec l'Espagne qui ne fut pas la partie la moins féconde et la moins originale de sa diplomatie. Il ne cessa désormais d'y penser « tandis qu'il engageait cette guerre qui ne devait être selon lui, qu'une *guerre d'un mois* ». Ce fut son *Secret,* la seconde phase de l'histoire de son ministère.

L'évolution se fit, il est vrai, lente et mystérieuse. Suivant son confident Chavigny, « l'abbé était lié[3] ». Comment revenir sur ses pas, du point où il s'était avancé ! Il se contenta pour le moment de préparer l'opinion en France aux mesures qu'il allait être forcé de prendre contre l'Espagne. S'il n'avait pas, comme Stanhope, à redouter une opposition parlementaire, il devait tenir compte du Conseil de Régence. Dans une affaire de cette importance il fallait craindre une discussion et un partage de voix. Quelques jours auparavant, dans une affaire sans conséquence, faute de préparation, l'avis du Régent n'avait pas prévalu. Le Parlement de Bordeaux avait aussitôt saisi cet excel-

1. Lettre de Destouches à Dubois, 3 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 13).
2. Lettre de Destouches à Dubois, 6 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f°s 59 et suivants).
3. Chavigny, *Mémoires inédits sur les Négociations* (A. ÉTR., *France*, Mém. et Doc., t. 457, f°s 19-20).

lent prétexte de résistance. Pour éviter un pareil accident, il fallait que le Régent eût le temps de parler ferme en particulier, à chacun des membres du Conseil, et de leur dire à tous « qu'il considérerait le moindre murmure comme une intention de rompre avec lui ». Pour préparer aussi la nation, Dubois songeait à des manifestes et à des mémoires qu'on distribuerait dans le public. Ces soins demandant un certain temps, l'abbé sollicita du gouvernement anglais un délai d'un mois[1].

Les Anglais, toujours inquiets des hésitations du Régent, et Stair, plus soupçonneux encore que le ministère, crurent voir d'abord dans les prières de Dubois un désir d'échapper à ses engagements[2]. Il dut les rassurer, par une lettre formelle du 5 décembre 1718, où le Régent s'engageait à exécuter fidèlement les obligations de la Quadruple Alliance[3]. Comme Stair n'en paraissait pas encore satisfait et « voulait aller plus loin que Paradis, jusqu'à s'emporter à des injures », Dubois demanda son rappel à Craggs et à Stanhope[4]. Il tenait à l'amitié de l'Angleterre, était prêt à lui prouver la sienne, pourvu qu'on lui donnât le temps de préparer l'opinion et le Conseil de Régence. Les craintes des Anglais étaient mal fondées[5], l'abbé était sincèrement, sinon pour toujours, résolu à la guerre avec l'Espagne. Il employa les premiers jours de décembre à rédiger des manifestes pour la justifier.

Le thème qui devait lui servir d'argument, était, comme en Angleterre, la politique d'Alberoni. Les Français auraient difficilement pardonné au Régent d'accuser le petit-fils de Louis XIV. C'était sur son ministre qu'il fallait rejeter tous les torts et la responsabilité de l'attaque. Le duc d'Orléans ne paraitrait plus ainsi que le défenseur légitime du gouvernement que la France avait cru se donner : « Le roi d'Espagne est un

1. Lettres de Dubois à Stair, 5 décembre 1718 ; à Craggs, 7 décembre 1718 ; à Stanhope, 7 décembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 311, f°s 82, 89, 96).

2. Lettres de Stair à Dubois ; de Stanhope à Dubois, 4 et 11 décembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 311, f°s 82 et 132). — Voir Wiesener, II, p. 293-297.

3. Lettre de Dubois à Stair, 5 décembre 1718, dépêche déjà citée (f° 82).

4. Voir note 1, les dépêches citées.

5. Destouches fut spécialement chargé à Londres de les calmer et s'y employa très activement. Lettres de Destouches à Dubois, 8 et 10 décembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 311, f°s 125, 132 à 136).

souverain respectable plus encore par ses vertus que par l'éclat de sa naissance, mais Alberoni l'a trompé, s'efforçant de répandre partout le feu qu'il a excité[1]. » Voilà la thèse. Il ne restait plus qu'à l'établir sur des arguments irréfutables, de nature à frapper l'opinion publique et à y faire la conviction. Pour se donner le temps de les réunir, Dubois demanda un dernier délai à l'Angleterre. « Je vous prie, écrivait-il à Destouches, d'assurer ces messieurs que tous les soupçons qu'ils ont eus sur le délai de la déclaration de guerre n'ont point eu d'autres raisons que celles que je leur ai écrites et particulièrement pour *pouvoir faire, avant la déclaration, la découverte que nous avons faite ces jours-ci de la trame et des intrigues de l'ambassadeur d'Espagne que nous espérions de faire bientôt, et après laquelle découverte on oserait moins s'opposer à la guerre*[2]. »

Le prétexte que Dubois et son maître avaient trouvé pour déclarer, sans plus de délai, la guerre à l'Espagne était ce qu'ils appelaient d'un mot sonore « la conspiration de Cellamare ».

Dans un pays comme la France d'alors, profondément attachée encore, malgré un léger souffle d'indépendance, à son gouvernement, très respectueuse de l'ordre établi, cela leur parut un coup de parti que de pouvoir accuser le ministère espagnol d'avoir, depuis longtemps, préparé la guerre civile dans le royaume.

Il était vrai que depuis plus longtemps, et plus sérieusement, le Régent de France avait formé, à Madrid même, contre Élisabeth Farnèse et son ministre une conspiration, dont l'ambassadeur de France était le chef autorisé, où les Grands d'Espagne étaient entrés, avec l'espoir prochain d'être appuyés dans leur révolte par une armée française massée aux Pyrénées. Sans doute, l'histoire eût jugé plus impartialement entre les deux, entre Philippe V et le Régent, Alberoni et Dubois, si elle avait connu, comme je l'ai racontée d'après la correspondance secrète de Saint-Aignan avec Noailles et le duc d'Orléans, l'intrigue formée

1. Alberoni, dès le 17 octobre 1718, s'attendant à ces attaques, écrivait au duc de Parme : « Si vidè che la mia persona in questa corte non piace al Ducca Regente » (Arch. Nap., *Farnesiana*, l. 59).

2. Lettre de Dubois à Destouches, 14 décembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 311, f° 140).

et poussée par l'ambassadeur de France pendant deux années[1].

Il s'est trouvé précisément que le complot de Saint-Aignan demeurant presque ignoré et à peine étudié, les intrigues de Cellamare ont été produites au grand jour à dessein par le gouvernement de la Régence, et depuis, ont fait l'objet de nombreuses études. La plus ancienne et la plus récente, celles de Lemontey et de M. Baudrillart, appuyées sur les mêmes documents, sur les papiers de Cellamare, n'ont pas donné la même conclusion. Tandis que Lemontey a reconnu le dessein soutenu par Dubois d'exagérer l'importance du complot, pour frapper de terreur et réduire au silence l'opposition de la vieille Cour, M. Baudrillart a voulu établir pour la Régence un droit réel de légitime défense[2].

Pour reprendre à notre tour cette histoire volontairement dénaturée, nous emploierons, outre les papiers de Cellamare conservés aux Affaires étrangères, un autre écrit de l'ambassadeur qu'il rédigea, à son retour en Espagne « pour rétablir la vérité falsifiée par des écrivains à gages ». Cette apologie, conservée au British Museum[3], serait suspecte, si elle était en contradiction avec les documents authentiques, échangés chaque jour par les ministres espagnols. Mais elle ne fait que les éclairer et les compléter.

Nous savons d'abord à quelle époque précise Cellamare commença ses intrigues contre le gouvernement du Régent. Lorsqu'il avait été renvoyé à Versailles, dans les derniers mois du règne de Louis XIV, Cellamare avait reçu officiellement de son maître la mission de surveiller les dernières dispositions du roi de France, de former auprès de lui un parti espagnol, hostile à la Régence du duc d'Orléans. Il avait les pleins pouvoirs nécessaires « pour arrêter et invalider les résolutions contraires et faire connaître la ferme intention dans laquelle Philippe V était de ne pas souffrir qu'il lui soit fait aucun préjudice et de main-

1. Voir notre tome II, *Le Secret des Farnèse*, p. 225 et suivantes.

2. Lemontey, *Histoire de la Régence*, I, p. 179; Baudrillart, *Philippe V et le duc d'Orléans*, II, chapitre v.

3. *Memorie delle cose accadute a D. Antonio Cellamare* (British museum, nos 5687, *acquisition.*)

tenir inviolablement ses droits établis et fondés sur les lois de France[1] ».

Ces instructions étaient contraires aux traités d'Utrecht et aux intérêts du Régent. Elles ne l'étaient pas aux lois du royaume et au bon ordre. D'ailleurs, le prince de Cellamare se souvenait que les Anglais avaient, un an auparavant, exigé et obtenu de Louis XIV le rappel de son oncle del Giudice, chargé des mêmes instructions. Il eut soin d'apporter une grande réserve dans l'accomplissement de sa mission. Il tenait à son ambassade et ne voulait pas se perdre par un excès de zèle. Il se contenta d'épier le secret et les conditions du testament, sans y parvenir, rechercha l'amitié de Louis XIV et de Mme de Maintenon, fréquenta les maisons où l'on n'aimait pas le duc d'Orléans, sans intriguer plus activement, ni plus directement[2].

Après la mort de Louis XIV, quand le Régent eût pris possession du pouvoir, et violé le testament de son oncle, Cellamare avait une belle occasion, et le pouvoir de protester. Il ne le fit pas, se contenta d'entretiens secrets avec les membres de la vieille Cour, Berwick, Torcy, le cardinal de Polignac, la duchesse de Bourbon, le duc du Maine. Tous approuvèrent sa réserve, hostiles en principe à des démarches qui pourraient provoquer des désordres et des troubles. La Cour d'Espagne lui permit à son tour de traiter régulièrement avec l'usurpateur. Il résolut alors de « faire comme un médecin qui, voyant le sang en mouvement, se garderait d'appliquer des remèdes irritants ». Il suspendit toute démarche, et attendit des temps meilleurs. Dans les querelles de la Bulle Unigenitus, il se tint coi, « étranger aux deux partis », attentif à maintenir l'opinion qu'on avait de l'amour de son maître pour toute la nation française indistinctement[3].

La politique étrangère du Régent, inspirée par l'abbé Dubois, ne lui permettait pourtant pas la même réserve. Non content

1. Voir notre tome Ier, *Le Secret du Régent*, Introduction : *La Succession de France*.

2. Cellamare, *Memorie*, I, f° 10.

3. Idem, *ibid.*, f°s 98 et 127. — Lettres de Cellamare à Monteleone, 11 septembre 1715 ; à Grimaldo, 16 septembre 1715 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 248, f° 60 ; t. 246, f° 16).

d'avoir enlevé la Régence à Philippe V et au duc du Maine, le duc d'Orléans négociait avec les puissances étrangères pour se procurer la succession même au trône de France. Cellamare ne cessa de lui représenter la nécessité de s'unir avec l'Espagne contre l'Empereur. Quand son maître entama la guerre en Sardaigne, il justifia aux yeux du gouvernement français l'entreprise[1]. Philippe V le lui ordonnait, il obéit. Mais même en ces conjonctures délicates, il mit beaucoup de tempérament à exécuter les instructions qu'il recevait de Madrid. Il s'efforça de ne pas envenimer la querelle qui se préparait, et se garda bien de flatter Philippe V de vaines espérances de succès[2].

Cependant, peu à peu, à mesure que les événements se précipitaient, la maison de l'ambassadeur d'Espagne, fréquentée d'abord par les savants et les lettrés, le sieur Foucault, Montfaucon, l'abbé Conti, l'abbé Dubos, M. et Mme Dacier devint le rendez-vous des grands seigneurs de la vieille cour, irrités des alliances de la nouvelle, et des maréchaux de Villars et de Tessé. On s'y indignait en commun contre l'abandon des vieilles maximes du gouvernement français. On y négociait avec les envoyés de Sicile et de Russie, ou avec ceux des jacobites[3]. Dans l'espoir d'intimider le Régent, et de le faire reculer, pendant toute la fin de 1717 et le début de l'année 1718, Cellamare multiplia ces entrevues et haussa le ton. C'étaient autant de moyens d'empêcher la guerre entre la France et l'Espagne, d'entretenir en France ce parti espagnol qui combattait auprès du Régent et faillit compromettre la politique de Dubois. Dubois n'était encore qu'un agent de second ordre. Cellamare critiquait ce que le ministre officiel du Régent désapprouvait hautement : il ne conspirait point.

Quand la Quadruple Alliance eut été signée, en juillet 1718, Cellamare tenta un dernier effort du même genre auprès de Stanhope. Stanhope passait à Paris, allant en Espagne. Il l'invita à l'hôtel Colbert, au milieu d'une foule compacte et des ministres

1. Torcy, *Négociations*, Bib. Nationale, Msc. fr. 10670 à 10672. I, f° 1022; II, f°s 2 et 3; Cellamare, *Memorie*, I, p. 129 et 163.

2. « Cellamare était un homme sage », dit Torcy, *Négociations*, II, f°s 786 à 787; III, f°s 419, 420; Cellamare, *Memorie*, f°s 169-170.

3. Cellamare, *Memorie*, I, f°s 169 à 176.

de France les plus notables, « pour qu'il vît quels et combien de partisans j'avais dans ce royaume[1] ». Il le suivait à Montfermeil, dans la maison de campagne de l'ambassadeur anglais Stair, tâchant jusqu'au dernier moment de le ramener à des sentiments pacifiques. La défaite de la flotte espagnole ne lui laissa plus le moindre espoir. Sa seule ressource était de répondre désormais à la violence par l'intrigue.

Il s'y préparait dès l'été de 1718, mais presque à regret. A mesure que Dubois achevait à Londres son œuvre de combat, il fréquenta davantage à Paris le parti de la vieille cour pour qui le triomphe prochain de l'abbé devait être le coup de grâce. Il se contenta d'abord d'encourager sa résistance[2]. Si la duchesse du Maine fut à la longue irritée et froissée des mauvais traitements que le Régent depuis 1715 infligeait à son mari, qu'il eût mieux fait de ménager, si elle écouta les conseils d'aventuriers qui lui conseillaient d'appeler à son aide l'Espagne et la noblesse du royaume, ce ne fut ni la faute de Philippe V, ni celle de Cellamare. Pouvait-on mieux attendre d'une femme impatiente de vengeance, à qui les déceptions étaient d'autant plus sensibles qu'elle avait eu plus d'espérances[3]? S'il eût observé les volontés de Louis XIV, le duc d'Orléans n'aurait pas provoqué ces colères. Ayant pris le pouvoir comme un chef de parti, il avait autorisé ses victimes à en former un contre lui.

Ce ne fut pas sans peine qu'en France, dans ce pays habitué à se courber sous la volonté du maître, la duchesse du Maine trouva des partisans. Elle fut obligée de confier sa vengeance à un aventurier étranger, un Belge, le baron de Walef qui avait servi tour à tour la reineAnne et les jacobites, plus capable de la compromettre que de la servir[4]. Elle entra aussi en relations avec un seigneur français de l'Anjou, le comte de Laval, l'un

1. Cellamare, *Memorie*, 2e partie, fos 154 et 242.

2. Cellamare, *Memorie*, II, f° 260 : « incomenciai mio malgrado e mosso da una indispensibile necessita a dare orecchio alle proposizioni di alcuni Signori Francesi ». Ce qui est confirmé par une lettre de Cellamare à Grimaldo, du 15 août 1718 (Baudrillart, II, p. 329). — Voir Torcy, *Négociations*, II, 855, ou encore Lenglet Dufrénoy, *Mémoires de la Régence*, V, p. 73.

3. *Déclaration de la duchesse du Maine*, dans Lemontey, *Histoire de la Régence*, II, p. 420.

4. *Idem, ibid.*

des chefs de cette noblesse provinciale que l'orgueil des ducs et pairs humiliait[1]. Menacés des mêmes traitements que les princes légitimés par les ducs et pairs alliés au Régent, la duchesse du Maine et le comte de Laval avaient associé leurs rancunes. L'une se chargeait de maintenir les prétentions de la noblesse provinciale, l'autre de prouver à cette noblesse que les prétentions des légitimés ne blessaient aucunement ses droits.

Cette liaison précéda toutes les autres, et fut l'origine de la conspiration. Elle était la revanche d'un parti sur un autre, ou elle parut du moins destinée à la préparer. L'union du Régent et du duc de Bourbon n'était pas encore, comme en août 1718, un fait accompli[2]. La duchesse du Maine ne désespérait pas de séparer les maisons d'Orléans et de Condé : des aventuriers encore, un abbé Le Camus, une vieille comtesse de Chauvigny, la veuve Dupuy s'offrirent à obtenir de l'abbé de Veyrac, qu'on savait publiquement aux gages du duc de Bourbon, une satire contre le Régent, moyen sûr de brouiller les deux princes. La duchesse eut honte d'ailleurs de se mêler à des gens d'aussi bas étage, et laissa le soin du complot à Mlle Delaunay, sa femme de chambre[3]. Ces intrigues qui se croisaient, ces fourberies imaginées par des aventuriers en détresse, acceptées par une princesse qui cherchait vengeance à tout prix, n'étaient guère dangereuses que pour leurs auteurs. Une seule, celle dont Laval était l'âme et le chef, avait plus de consistance et de valeur. Toutes prouvaient la difficulté qu'il y avait alors pour les mécontents à former en France, contre le gouvernement, un complot sérieux.

C'est alors que, conscients de leur faiblesse, et de plus en plus impatients d'agir, les deux principaux conjurés imaginèrent de recourir à l'Espagne. Jusque-là il n'avait été question ni de Cellamare, ni de manœuvres avec l'étranger. Vers le mois d'avril 1718, voyant que le Régent avait écarté les protestations des nobles de province et qu'ils avaient accepté cette injure

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XVI, p. 292 à 298.
2. Voir notre tome Ier, p. 372.
3. Lemontey, *Hist. de la Régence*, I, p. 206 ; II, p. 437, 438, d'après des documents inédits et les *Mémoires* de Mme de Staal-Delaunay.

sans mot dire, la duchesse du Maine et son confident recoururent aux partis désespérés. Ils ne connaissaient pas Cellamare. Mais sa maison, nous l'avons dit, servait de rendez-vous à la vieille cour qui déplorait l'abandon de l'Espagne et le rapprochement avec l'Empereur. Cellamare recevait entre autres, fréquemment le gendre du maréchal de Noailles, le marquis de Pompadour, qui avait failli être employé en Espagne par Louis XIV et, depuis, demeurait dans l'abandon et dans la gêne[1]. Laval le connaissait : Pompadour avait, comme la duchesse du Maine, besoin de vengeance. Il cherchait un emploi, il crut le trouver en servant le roi d'Espagne. Il n'eut pas de peine à s'entendre avec elle par l'intermédiaire de Laval. Il lui promit de faire une démarche auprès du prince de Cellamare. Il la fit : elle fut bien accueillie, au mois de mai 1718, quand la Quadruple Alliance était à la veille d'être signée, sinon déjà publiée. C'était le moment où Dubois à Londres engageait son maître définitivement. Les ordres de Philippe V menacé obligèrent l'ambassadeur à sortir de sa réserve : à l'Arsenal où les conjurés se réunirent pour la première fois, Cellamare se laissa conduire par Pompadour. On décida d'envoyer au roi d'Espagne deux lettres, dont la principale était une adresse de la noblesse du royaume que Cellamare fit parvenir, le 25 mai 1718, à Alberoni. La réponse revint de Madrid. Elle contenait des promesses formelles à la duchesse du Maine, et pour l'ambassadeur, une approbation entière de sa conduite[2].

Ce fut donc au début de mai 1718 seulement que Cellamare entra dans ce complot, qui devait servir six mois après de prétexte à une rupture entre la France et l'Espagne. Il ne le forma pas, il l'encouragea seulement : « Jusque-là trois personnes en eurent la clé, et furent les premiers moteurs de cette négociation[3]. » Eux seuls connurent le fond du secret : la duchesse du Maine, le comte de Laval et le marquis de Pompadour. Il y avait

1. Cellamare, *Memorie*, II, p. 264 ; Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel, XIII, p. 458, et déclaration de Pompadour dans Lemontey, II, p. 404.

2. Lemontey, *Hist. de la Régence*, I, p. 208, d'après les dépêches, des 14 et 20 mai 1718, conservées aux A. ÉTR., *Esp.*, t. 135.

3. Lettre de Cellamare à Grimaldo, 13 août 1718, dans Baudrillart, II, p. 329, et ailleurs encore.

alors presque deux ans, que le Régent, Longepierre, Louville et Saint-Aignan agissaient contre le Roi, la reine d'Espagne et Alberoni, et d'une autre manière. Cellamare, lui, ne voyait aucun seigneur en dehors des chefs de l'entreprise. Il ne sollicitait personne, écoutant seulement les propositions et les transmettant à Madrid, tandis que Saint-Aignan réunissait chez lui les mécontents espagnols, excitait leurs colères, dictait leur plan de campagne. Quant à Alberoni, il ne connut qu'au mois de juin ces intrigues qu'il n'avait pas ourdies, un mois à peine avant que Dubois n'en eût pris connaissance à son tour, largement à temps pour les combattre, si elles lui avaient paru dangereuses. Au début de juillet, en effet, Dubois fut averti que le prince de Cellamare donnait des mémoires à copier à un employé de la bibliothèque du Roi, Buvat. Quoiqu'il pût déjà prendre ses mesures en conséquence, il se contenta de surveiller, sans paraître autrement inquiet, cette guerre secrète de manifestes que préparait l'ambassadeur d'Espagne[1].

Toute récente encore, la conspiration de Cellamare n'alla pas loin, pendant les mois de juin et juillet 1718, et seulement jusqu'où il plut à l'abbé Dubois de la laisser aller. Elle était encore insuffisante pour ses desseins. Lorsque la convention préliminaire de la Quadruple Alliance eut été signée, l'ambassadeur de Philippe V, convaincu que c'était la guerre prochaine, s'efforça d'arrêter le Régent par un appel à l'opinion de la nation française. Il eut une nouvelle entrevue à l'Arsenal avec les conjurés ; on décida ce que nous appellerions une campagne de presse contre le duc d'Orléans, pour démasquer au public ses intrigues et son ambition. On entreprit de répondre aux lettres de Fitzmoritz où le Régent avait inscrit une apologie de sa conduite et une défense de ses droits. Deux conjurés se chargèrent de cette première besogne, le marquis de Pompadour et surtout un certain abbé Brigault, engagé autrefois par Foucault de Magny à la cour de Saint-Germain, introduit par lui auprès de l'ambas-

1. Lettre de Dubois à l'abbé de Targny, 16 juillet 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 320, f° 244). Torcy dit à cette date dans ses *Négociations*, II, f° 855 : « Le Régent savait déjà la plus grande partie de ces trames. » Langlet-Dufrénoy confirme dans les *Mémoires de la Regence*, V, p. 176.

sadeur d'Espagne. Secrétaire et confident de Cellamare, rédigeant les manifestes que Beretti faisait imprimer en Hollande, ou les lettres de Cellamare pour Alberoni, présenté par Pompadour à la duchesse du Maine, cet abbé servait de trait d'union entre les deux maisons où le complot s'élaborait[1].

Après la seconde entrevue de l'Arsenal, les conjurés mirent la main à de nouveaux écrits. Ils résolurent, d'un commun accord, d'exploiter la querelle où le Régent était engagé avec le Parlement, pour réclamer la convocation des États généraux. Rendre la parole à la nation pour qu'elle imposât silence au Régent, et le forcât à se démettre ou à abandonner l'alliance anglaise, c'était le moyen d'empêcher la guerre, un moyen qui pouvait paraître légal. Il fut convenu que Philippe V s'adresserait au Roi et au Parlement pour obtenir cet acte de raison et de justice. Là-dessus, les littérateurs du parti se mirent à l'œuvre. La duchesse du Maine avoua ses projets à deux érudits qui étaient dans la familiarité de la cour de Sceaux, Malézieu, précepteur du duc du Maine, et le cardinal de Polignac. A force d'instances, elle leur arracha des brouillons de lettres pour le roi d'Espagne, que l'abbé Brigault emporta à Cellamare et corrigea en sa présence. Cellamare les envoya le 1er août, au roi d'Espagne par un courrier spécial qui les cacha dans les cuirs de la selle[2].

Même alors, le complot n'était guère encore, suivant l'expression de Lemontey, qu'une *conspiration de grammairiens*. Cellamare en sentait le peu de solidité.

Le duc du Maine, lui-même, y demeurait étranger. Les grands seigneurs les plus favorables à Philippe V se bornaient à de vagues protestations de dévouement. Cellamare ne trouvait d'espoir que dans une intervention armée de Philippe V

1. Pour la deuxième entrevue de l'Arsenal, voir les *Déclarations de la duchesse du Maine et de Pompadour* dans Lemontey, II, fos 265-270 ; Cellamare explique dans ses *Memorie*, II, fo 292, la question de la réponse aux lettres de Fitzmoritz. Enfin on trouve dans sa lettre du 13 août à Grimaldo, déjà citée, des indications sur l'abbé Brigault conformes à la déclaration de celui-ci recueillie par Lemontey, II, p. 399.

2. Cellamare, *Memorie*, II, fo 263. — Lettre de Cellamare à Alberoni, Lemontey I, p. 210.

qui peut-être déterminerait « un peu plus de courage dans une *nation amollie par les délices et l'égoïsme*[1] ». Le prince ne se dissimulait pas non plus l'irrégularité de sa conduite : un ambassadeur a-t-il le droit de provoquer des séditions et de soulever les peuples contre le souverain auprès duquel il réside ? A cette question que lui posait sa conscience, il faisait, à cette heure décisive, une réponse qui ne manquait pas de valeur : ce n'était ni à la France, ni à son Roi qu'il en avait. Il proposa au contraire à Philippe V de s'adresser au Roi, par ses magistrats, comme son plus fidèle parent pour lui faire parvenir les instances de ses meilleurs sujets. Le gouvernement du Régent n'était pas *un pouvoir légal, appuyé sur des droits anciens et authentiques, sur la volonté du feu roi.* C'était le pouvoir d'un usurpateur, d'un chef de parti, d'un tyran. Loin de conspirer contre le Roi et le royaume, l'Espagne les servait tous deux, en les affranchissant de ce joug[2]. Il lui parut donc que l'essentiel était de les servir avec succès : « Je continue à cultiver notre vigne, mais je ne peux pas tendre la main pour cueillir les fruits avant leur maturité[3]. »

Ce ne fut que le 20 août 1718, que Philippe V autorisa son ambassadeur à Paris, aidé de tous les amis qu'il avait recrutés, à en appeler de la Régence au Roi, au Parlement, aux États généraux[4]. Neuf jours auparavant la flotte anglaise avait détruit sa marine dans la Méditerranée. Le duc d'Orléans et Dubois, bientôt son ministre, en témoignèrent une joie insolente : Philippe V n'avait-il pas le droit de dire que son oncle « mû par ses intérêts particuliers employait son pouvoir à augmenter les forces des ennemis de la couronne, à troubler la famille royale, et les ressources de l'État, à s'acquérir l'amitié des étrangers[5] » ? N'était-il pas fondé à en appeler au Roi mineur mal conseillé,

1. *Déclarations de la duchesse du Maine et de l'abbé Brigault*, dans Lemontey, II, p. 402, 435, avec surtout la note de la page 402; lettres de Cellamare à Grimaldo et à Alberoni, 14 et 30 août 1718 (Baudrillart, II, p. 341); Lemontey, I, p. 210; Cellamare, *Memorie*, II, f° 262.

2. Cette curieuse argumentation est toute entière dans les *Memorie* de Cellamare, II, f°s 265, 268.

3. Lettre de Cellamare à Alberoni, 4 juillet 1718 (Lemontey, II, p. 269).

4. Lettre d'Alberoni à Cellamare, 20 août 1718 (Lemontey, I, p. 211).

5. Cellamare, *Memorie*, II, p. 268.

à la nation française mal servie ? Il s'y décida, en renvoyant à Cellamare les deux lettres qu'on lui avait soumises. Ce fut son premier acte d'hostilité et l'on peut dire, alors le seul. Incapable de prendre à Paris de force, la Régence, et de faire au Régent une guerre véritable, il ne cherchait de secours que dans la volonté de la nation, librement formulée par les États généraux [1].

Il faut ou une grande dose d'indulgence pour le duc d'Orléans et son ministre, ou une partialité démesurée contre Alberoni et Philippe V, qui ne s'expliquent guère chez des historiens aussi désintéressés que M. Baudrillart, pour ne pas sentir toute la différence qu'il y eut alors entre la conduite de l'oncle et celle du neveu. Tandis que l'un, secrètement, depuis deux ans conspirait contre le gouvernement espagnol, au mépris du droit des gens, par son propre ambassadeur, et applaudissait ouvertement à ses revers, l'autre n'avait recours à des menées analogues, que réduit au désespoir, entraîné par les mécontents que la politique du Régent en France avait provoqués : entraînement irréfléchi, d'ailleurs, et bien maladroit, quoiqu'il pût se justifier par un besoin de légitime défense.

Au mois de septembre 1718, Cellamare s'engagea plus avant dans la bataille, mais il changea de plan de campagne. Il n'y avait plus à compter sur les États généraux. Le lit de justice du mois d'août avait brisé la résistance du Parlement. La suppression des Conseils ruinait les espérances et le pouvoir des grands seigneurs et le parti de la vieille cour [2]. La duchesse du Maine, elle-même, se montrait extrêmement abattue. Les plus prudents de ses amis lui conseillaient de rompre avec Laval et Pompadour. Elle ne les écouta point, mais se réserva davantage [3]. Le complot était ruiné, si Cellamare ne l'eût entretenu avec ces deux personnages. Il n'en était pas l'auteur ; il s'en fit l'appui et le banquier, moins peut-être par calcul politique que par déférence aux ordres venus de Madrid.

Alberoni lui demandait des noms [4]. Il se mit à même d'en

1. Cellamare, *Memorie*, II, f° 275, et lettre déjà citée d'Alberoni à Cellamare.
2. Voir notre tome II, *Le Secret du Régent*, p. 372 et suivantes.
3. *Déclaration de la duchesse du Maine*, Lemontey, II, p. 435.
4. Lettre d'Alberoni à Cellamare, 20 août 1718 (*Ibid.*, I, p. 211).

fournir. Pompadour l'y aida. Il lui amena un neveu de sa femme, M. de Saint-Geneiz-Navailles, « ancien colonel des dragons, bon garçon, sans cervelle, uniquement propre à un coup de main ». Le frère de Rion, l'amant bruyant de la duchesse de Berry, le comte d'Aydie vint s'offrir de lui-même. Cellamare était depuis longtemps en relations avec le chevalier de Rohan, fils du duc de Rohan-Chabot; malgré la défiance que lui inspirait sa légèreté, il l'enrôla dans l'espoir d'avoir par lui le concours d'autres jeunes fous, tels que le duc de Richelieu, ou le fils du maréchal de Villeroy. C'était une faible recrue, moins utile que celle du lieutenant général de Bonrepos, assez écouté dans l'armée où il promettait de débaucher des officiers, et capable de tenir sa promesse.

C'était l'espoir que caressait évidemment Cellamare, et le plus dangereux de ses projets, surtout à la veille d'une guerre[1]. De tout temps, depuis que Philippe V gouvernait l'Espagne, de jeunes officiers français passaient à son service, mécontents d'un avancement trop lent en France, garantis de tout soupçon de désertion par un service en Espagne. Cellamare se garda bien, en ces circonstances critiques, d'arrêter le mouvement : il prit note des demandes d'emploi ; il en avait le droit à la rigueur, la guerre n'étant pas déclarée encore, et les précédents autorisant en temps de paix ce procédé[2]. Ce furent ces manœuvres qui permirent à Dubois, exactement tenu au courant, de déclarer, le 25 octobre 1718 : « Il n'y a point de brigues ni de voies souterraines que le prince de Cellamare n'ait employées pour préparer et exciter des troubles en France, et soulever des gens de toute espèce contre S. A. R.[3]. »

Quand il rédigeait cette déclaration, Dubois savait pourtant que les menées de Cellamare n'aboutiraient pas. Alberoni ne comptait sur leur effet que dans un avenir assez lointain : « Nous avons tout l'hiver pour voir comment les choses tourneront[4]. »

1. Lettre de Cellamare à Grimaldo, 13 août 1720 (Baudrillart, II, p. 329, 341 ; Saint-Simon, *Mémoires*, XVI, p. 143.

2. Cellamare dans cette lettre comme dans ses *Memorie* (II, f° 273), marque bien qu'il ne leur disait pas les détails du complot.

3. Lettre de Dubois à Nancré, dans Lemontey, I, p. 215, note 2.

4. Lettre d'Alberoni à Cellamare, 19 septembre 1718 (*Ibid.*. I, p. 224).

Cellamare ne s'exagéra pas davantage les ressources de son intrigue : « Je fais en sorte, écrivait-il, que les ouvriers n'abandonnent pas le travail ; mais je n'entends pas qu'ils s'exposent à l'ardeur du soleil. Je veux qu'ils attendent la bonne saison. J'espère que, quand il sera temps, la Reine sera bien servie[1]. »

Il n'en était pas autrement sûr. La duchesse du Maine évitait tout commerce avec Laval et Pompadour. Elle ne consentit à les voir qu'une fois, après la Saint-Martin, très secrètement à Paris : c'était peu encourageant. Quoique Laval eût fait un voyage en Anjou et en Bretagne pour soulever la noblesse, Cellamare, pris de doute, refusa d'avancer. Il songeait même au début de novembre à se retirer, pour continuer hors de France sa correspondance avec les conjurés[2].

En réalité, des hommes d'action qui n'étaient point au courant du complot, des conspirateurs en chambre et qui manquaient de troupes et de courage, c'était, à la veille du jour où on le découvrit, l'état au vrai de ce parti redoutable. Faute de pouvoir et d'oser agir, les conjurés continuaient à parler et à écrire : l'abbé Brigaut, Cellamare et Pompadour rédigèrent de nouveaux projets de lettres du roi d'Espagne, des manifestes à la nation très différents du premier, où l'on ne parlait plus des États généraux, mais des injustices du Régent. Ils dressaient la liste des officiers qui voulaient des emplois, traçaient sur le papier le plan d'un soulèvement en Bretagne. En écrivant moins, en agissant davantage, les conjurés auraient été plus redoutables au Régent, et beaucoup moins à eux-mêmes[3].

Toute cette paperasse était connue de Dubois : il la tenait de Buvat, l'humble copiste de la Bibliothèque Nationale, trop prudent pour ne pas l'apporter à mesure à un ministère qui disposait de son emploi[4]. Quand les Anglais pressèrent le Régent de déclarer la guerre à l'Espagne, il se souvint du procédé que

1. Lettres de Cellamare à Alberoni, 5 et 26 septembre, 3 et 24 octobre 1718, dans Lemontey, I, p. 216-217.

2. *Déclaration de la duchesse du Maine,* dans Lemontey, II, p. 428, 430 ; lettre de Cellamare à Alberoni, 7 novembre 1718 (Lemontey, I, p. 215).

3. *Même déclaration ;* Cellamare, *Memorie,* II, f° 277 ; *Inventaire des pièces saisies* dans Lemontey (I, p. 219, note 1).

4. Buvat, *Journal ; Mémoires de la Régence,* V, p. 178, et Lemontey, I, p. 219.

ses bons amis d'Angleterre avaient employé, au mois de décembre 1717, pour entraîner la nation anglaise dans les intérêts de l'Électeur de Hanovre contre la Suède. L'arrestation de Gyllembourg, la saisie et la publication de ses papiers beaucoup moins importants encore que ceux de Cellamare avaient fait de Stanhope le maître du Parlement et acquis l'Angleterre à la négociation de Londres. En vain Charles XII avait-il désavoué son ministre : les whigs avaient eu alors besoin seulement, pour enlever un vote du Parlement, que l'Angleterre crût un instant les Suédois coupables.

Pour déterminer le Conseil de Régence, Dubois eut recours au même procédé [1]. Buvat, qui avait copié les pièces, avertit Dubois que, le 2 décembre, un courrier extraordinaire partirait de la maison de Cellamare pour Madrid porteur de lettres significatives, de manifestes, de listes de rebelles. Si Dubois n'avait pas été dans l'obligation de justifier ses engagements avec l'Angleterre, il est possible que les jeunes voyageurs, l'abbé de Porto-Carrero et le marquis de Monteleone, chargés des secrets de Cellamare, eussent sans encombre traversé le royaume et passé la frontière. Mais cette mission secrète coïncidait trop bien avec l'embarras où le Régent se trouvait, pour qu'il ne saisît pas l'occasion propice. Il convint avec Dubois et le ministre de la guerre Le Blanc, qu'on arrêterait les voyageurs, pour avoir leurs papiers. Un officier, nommé Dumesnil, fut mis à leurs trousses et les rejoignit à Poitiers le 5 décembre 1718. Il ne suspendit pas leur voyage ; il prit seulement tous les paquets qu'on lui avait bien désignés, et s'en retourna à Paris [2]. Fidèles à leur mission, quoiqu'incapables de la remplir jusqu'au bout, les deux jeunes seigneurs ne manquèrent pas d'avertir Cellamare par un courrier qui, forçant sa marche, arriva le 8 décembre à Paris, quelques heures avant le retour de l'officier de police [3].

L'ambassadeur d'Espagne agit alors en homme de cœur, d'autant plus qu'il se croyait à l'abri, sous le caractère dont il

1. Saint-Simon l'a très bien noté (XVIII, p. 385).
2. Lemontey, I, p. 218.
3. Cellamare, *Memorie*, II, f°s 300, 303 ; *Mémoires de la Régence*, V, p. 179.

était revêtu. Il prévint ses complices, Pompadour d'abord qu'il dépêcha à la duchesse du Maine, puis l'abbé Brigaut. Il offrit sa bourse aux plus pauvres pour leur permettre de fuir : ce fut ainsi que Foucault et d'Aydie s'échappèrent. De Laval put se choisir une retraite, l'abbé Brigaut un déguisement[1]. Personnellement, l'ambassadeur se croyait inattaquable : il l'eût été en Espagne, où les papiers plus compromettants encore et la personne de Saint-Aignan furent respectés.

En France, les choses se passèrent autrement : on avait besoin d'armes et d'arguments contre Philippe V. Cellamare vint, le 8 décembre réclamer à Dubois ses papiers et demander satisfaction. Il fut alors reçu avec la plus extrême courtoisie, et s'endormit dans une sécurité trompeuse[2]. Dubois voulait s'assurer d'abord que le paquet de Porto-Carrero pourrait suffire à dévoiler ses projets. Il passa la journée du 8 décembre à en examiner le contenu avec le Régent et Le Blanc. Des projets de manifestes, une liste d'officiers, une lettre pour Alberoni où Cellamare parlait de *mettre le feu à la mine* étaient bien les indices d'une conspiration. Cependant les détails manquaient à l'enquête et les noms des conspirateurs, nécessaires pour convaincre le public de la gravité des faits et justifier des mesures extraordinaires. Alors la Régence résolut de se les procurer, dans les papiers mêmes de l'ambassadeur, au mépris du droit des gens.

On tendit à Cellamare une sorte de guet-apens. Sous prétexte de lui rendre ce qu'il réclamait, les ministres l'attirèrent, le 9 décembre, à l'hôtel de la guerre. Dubois fit une sortie dont la violence était calculée : « On a trouvé dans vos papiers le dessein de bouleverser tout l'ordre du gouvernement et du royaume. Aussi le Roi est-il résolu à prendre les mesures nécessaires pour assurer la paix publique, à mettre sous bonne garde vos papiers, et à vous renvoyer de même à la frontière. » Cellamare, pris à l'improviste, choisit un excellent terrain de défense : « Vous n'avez trouvé dans ces papiers que des doléances de vos Français et les critiques d'un gouvernement détesté qu'ils supplient

1. Cellamare, *Memorie*, II, f°s 303, 306 ; Lemontey, I, p. 218, 221.
2. Cellamare, *Memorie*, II, p. 309.

mon maître de supprimer. Par ordre de mon souverain, j'ai écouté leurs doléances et transmis à la cour d'Espagne leurs projets destinés *à préserver la vie du Roi, à protéger son royaume, à lui épargner le mal que lui font vos traités et vos ligues*[1]. » La défense était fière, et juste autant qu'habile. Elle allait droit au fait, et rétablissait la vérité. Elle provoqua cette fois chez Dubois une colère moins feinte que la première. Le Blanc, plus maître de lui, et qui jugeait la cause entendue, mit la main sur Cellamare, et le ramena à l'hôtel Colbert investi par des mousquetaires. Tandis qu'on gardait à vue sa personne, on fit l'inventaire de ses papiers. On les porta dans quatre grandes caisses bien scellées au vieux Louvre, au dépôt des Affaires étrangères où ils sont encore aujourd'hui[2]. Dubois se réservait d'étudier à loisir la correspondance d'Alberoni et de Cellamare. Il était trop bon politique pour s'émouvoir des injures qu'il y rencontrait à son adresse, et pour ne pas profiter aussitôt des indices qu'il y trouva. Afin d'atteindre l'opposition, au Conseil de Régence et dans le public, il avait besoin de frapper un grand coup. Ces papiers lui en donnaient les moyens par les noms qu'ils contenaient. Ils accusaient Pompadour qui fut arrêté, Brigaut qu'on rattrapa à Nemours, la duchesse du Maine qu'on exila à Dijon dans le château de son neveu, le duc de Bourbon. En arrêtant cette princesse, on saisit tous les fils de l'intrigue (29 décembre 1718). Le duc du Maine, quoiqu'innocent, fut envoyé de Sceaux au château de Doullens. Les brouillons de Polignac le firent exiler dans son abbaye d'Anchin pour longtemps. Malézieu, aussi peu coupable, subit le même sort. Pendant quelques jours ce fut à Paris et dans la cour une véritable terreur : on arrêtait tous les domestiques de la duchesse du Maine, ses femmes de chambre, ses avocats, mêlés à ses

1. Cellamare, *Memorie*, II, f°s 312, 316 ; Lemontey, I, p. 219, 220.

2. Lemontey, *Ibid.*, p. 220, 230 ; *Mémoires de la Régence*, V, 180 ; Cellamare, *Memorie*, II, f° 320. — Les papiers de Cellamare sont aux A. ÉTR., fonds *Espagne*, année 1715, t. 247, 248 ; années 1716 à juillet 1718, t. 277, 278 ; années 1718, juillet à décembre, t. 279 à 281. L'inventaire des liasses saisies chez l'ambassadeur, t. 282, 283. Ces papiers ont été utilisés par Lemontey abondamment. C'est pour ce motif que nous renvoyons très fréquemment à son histoire de la Régence.

intrigues, occupés à ses factums[1]. C'était l'effet qu'avait voulu produire Dubois. Laissons la parole à Saint-Simon qui décrit de main de maître l'effroi général[2] :

« Le premier président et d'Effiat qui de concert avaient ourdi tant de trames, le maréchal de Villeroy qui se persuadait être le duc de Beaufort de cette régence, le maréchal de Villars qui piaffait en conquérant, le maréchal d'Huxelles tout important dans son lourd silence, tout du Maine, et qui, lié aux autres par les mêmes liens, se persuadait être le Mentor de la cabale et en sûreté avec tous ces personnages; Tallard, qui avec tout son esprit ne fut jamais que frère au chapeau du maréchal de Villeroy, Mme de Ventadour, transie par son vieil galant, et bien d'autres en sous-ordre, pas un n'osait dire un mot. Ils évitaient de se rencontrer. Ils ne sortaient de chez eux que par nécessité. La morgue était déposée; ils étaient devenus polis, caressants Ils mangeaient dans la main. » — « Toute la cour est enveloppée, dit Barbier, dans le parti d'Espagne : on ne parle plus de nouvelles dans les cafés. Elles sont trop sérieuses. Mais dans les maisons on ne parle plus que de cela, et en bien des façons différentes, ainsi que cela se passe à Paris : on nomme tous les jours des gens pris qui ne le sont pas. »

Tout ce que Dubois avait espéré de la conspiration fut réalisé. Les amis du Régent comme Saint-Simon, les partisans du bon ordre et de la paix publique s'indignèrent contre l'Espagne, contre les fauteurs de guerre civile. Ses ennemis, ou du moins les seigneurs et le public attachés au petit-fils de Louis XIV, n'eurent plus la liberté ni le courage de lui marquer leur sympathie. Villeroy crut nécessaire d'affirmer par une lettre publique[3] ses sentiments qu'il partageait avec les principaux ministres du Conseil de Régence : dans ce Conseil, la guerre d'Espagne fut décidée unanimement[4].

Dès lors, Dubois ne se préoccupa plus que d'assurer la per-

1. *Mémoires de la Régence*, V, p. 182. « On avait arrêté beaucoup plus d'innocents que de coupables. » — Barbier, *Journal*, I, p. 20. « On a arrêté le tout de la duchesse du Maine. »

2. Saint-Simon. *Mémoires*, éd. Chéruel, XVI, p. 176.

3. 9 janvier 1719, *Mémoires de la Régence.*

4. 2 janvier 1719, *Mémoires de la Régence.*

sonne de l'ambassadeur d'Espagne contre les colères qu'il avait déchaînées. Il le confia à un gentilhomme de la maison du Roi, Dulybois, qui veilla à sa sûreté[1]. A Orléans, on dut prendre de secrètes précautions contre l'irritation du public. A Poitiers, le peuple blessa grièvement deux gentilshommes de l'ambassade; ce fut Cellamare qui dut implorer le pardon des coupables. Bien traité, reconduit avec honneur, l'ambassadeur ne montra plus que « des traits pacifiques et un cœur bienveillant[2] ». Quand ils se séparèrent, Dulybois et lui, au delà des Pyrénées, ils étaient devenus les meilleurs amis du monde et travaillaient à réunir les deux cours, s'il en était temps encore[3]. Dubois aurait volontiers dit avec Cellamare à qui Dulybois montrait une lettre d'Alberoni arrivée après son départ, *un ordre de mettre le feu à toutes les mines* : « Mine sans poudre[4]. » Il lui avait suffi que le public la crût chargée, pour faire sauter le parti de la vieille cour, et briser tous les ennemis de sa politique.

Les rigueurs du Régent envers les prétendus complices de la conspiration ne durèrent pas davantage[5]. On leur fit subir à tous des interrogatoires. L'abbé Brigaut déclara qu'il n'avait guère rédigé que des manifestes; Pompadour affirma que le projet, au mois de décembre, était encore embryonnaire; la duchesse du Maine, qu'elle s'était repentie et déjà retirée du complot presque complètement au mois d'octobre, que son mari n'y avait jamais trempé; Malézieu et Polignac, qu'ils s'étaient perdus par leur amour du beau style[6]. Toutes ces déclarations pouvaient se résumer en quelques mots que l'un des accusés eut le courage d'écrire : « Ce n'est pas à la Bastille, c'est aux Petites Maisons qu'il fallait mettre de tels insensés[7]. »

1. Lettre de Dulybois à Dubois, 16 décembre 1718; Lemontey, *Histoire de la Régence*, 1, p. 288.
2. Lettre de Dulybois à Dubois, 5 mars 1719, *Ibid.*
3. Cette correspondance dura jusqu'au 16 mars 1719; elle est conservée aux A. ÉTR., fonds *Espagne*, t. 288 et 289.
4. Lettre de Dulybois à Dubois, 27 février 1719; Lemontey, I, p. 228.
5. *Mémoires de la Régence*, V, p. 192.
6. Tous ces interrogatoires et déclarations ont été publiés par Lemontey, au tome II, p. 399, d'après les manuscrits des Affaires Étrangères. C'est pour l'histoire de cette conspiration, la source la plus directe dont les indications concordent avec les *Mémoires* de Cellamare, pour la plupart.
7. Déclaration de Boisdavy, 14 mai 1719. Lemontey, I, p. 212, n. 2.

Le duc d'Orléans le comprit : bientôt il ouvrit les portes des prisons. Laval, rattrapé sur le tard, ne subit qu'une courte détention. Au milieu de l'année 1719, la guerre étant déclarée à l'Espagne et les Anglais satisfaits, le Régent, assuré de leur amitié, il n'avait plus besoin de poursuivre des gens dont les chimères et l'imprudence avaient servi sa politique. « Dans cette satisfaction anglaise et si peu française de l'abbé Dubois et de son maître, le duc et la duchesse du Maine, Mme de Montauban, le fils de Malézieu, Davisart et l'avocat Bargetton qui étaient à la Bastille furent mis en liberté[1]. »

La clémence était aisée au duc d'Orléans : tout lui réussissait. La pièce qu'il venait de monter à Paris avec la collaboration de Dubois, cette comédie à la manière anglaise, ce chef-d'œuvre d'un art où les ministres à Londres excellaient, « quand il fallait faire paraître une conspiration et obtenir des subsides[2] », avait été accueillie à souhait par le Conseil de Régence.

Et surtout, comme l'abbé, son confident et son ministre n'avait pas moins besoin de faire accepter aux Français ses intrigues avec l'Angleterre, le Régent était assuré du soin que Dubois saurait employer à convaincre lui-même le public de la nécessité où son maître s'était trouvé de sévir contre l'Espagne et contre Alberoni.

Le prince de Cellamare n'était pas plus tôt arrêté dans son hôtel et ses papiers saisis que Dubois envoya à tous les ambassadeurs du Roi, archevêques et évêques, gouverneurs de provinces, premiers Présidents une lettre circulaire destinée à ne rien laisser ignorer de l'abus que cet ambassadeur faisait de son caractère : « pour porter les sujets du Roi à la révolte », et le plan de la conspiration qu'il avait formée « pour renverser l'ordre et la tranquillité du royaume ». Par ordre de l'abbé deux lettres de Cellamare furent imprimées, dont l'une avait pour suscription : *Para S. Em.* et l'autre : *En mano propria de sua Emin.* Il fallait mettre en cause sans retard le cardinal Alberoni, l'auteur de cette intrigue : nul doute qu'il ne fût le vrai, le seul coupable de la mésintelligence que cette conspiration allait créer entre les deux

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XVI, p. 253.
2. Saint-Simon, *Mémoires*, XVIII, p. 385.

nations : « A la lecture de ces deux lettres, dit un contemporain favorable à la Maison d'Orléans, l'indignation du public fut telle qu'elle devait être [1]. » Dubois l'entretint enfin par la publication d'un manifeste préparé dans ses bureaux [2]. Par un historique habile des négociations du Régent, il prouva que le roi d'Espagne n'avait contre la France aucun sujet de plainte, que le roi de France au contraire se plaignait avec justice de l'Espagne, obstinément opposée, sous des prétextes frivoles, à une paix avantageuse et utile. Il disait en concluant : « Les vrais motifs de ce refus jusqu'à présent impénétrables viennent enfin d'éclater. Les lettres de l'ambassadeur d'Espagne au cardinal Alberoni ont levé le voile qui les couvrait et l'on aperçoit avec horreur ce qui rendait le ministre d'Espagne inaccessible à tout projet de paix. Il eût perdu toute espérance de désoler ce royaume, de soulever la France contre la France. — Quelle récompense, pour la nation, des trésors qu'elle a prodigués et du sang qu'elle a répandu pour l'Espagne ! La Providence a éloigné de nous ces malheurs, et tous les Français, à la vue de la trahison qui nous les préparait, en attendent et en pressent la vengeance. Sa Majesté n'épouse que les intérêts de son peuple et non pas les passions. Elle ne prend aujourd'hui les armes que pour obtenir la paix, sans rien perdre de son amitié pour un prince qui a sans doute horreur des perfidies qu'on a tramées sous son nom. Heureux si ses vertus l'avaient mis à couvert des surprises de son ministère [3] ! »

Ce manifeste appuyé sur la découverte opportune des intrigues espagnoles à Paris était aussi bien calculé pour présenter l'abbé Dubois comme le sauveur de l'État que le cardinal italien comme l'unique auteur de la brouille entre les deux nations.

Présenté au Conseil de Régence, dans les premiers jours de janvier, le manifeste y avait passé tout d'une voix [4]. Ce fut ainsi que le Conseil déclara la guerre à l'Espagne, prétendant encore

1. *Mémoires de la Régence*, III, p. 163-165, 168-175, 206.
2. *Ibidem*, p. 206.
3. *Mémoires de la Régence*, III, p. 243, 244.
4. Saint-Simon, XVI, p. 142, 178 : séances du Conseil de Régence. Voir aussi la lettre de Stair à Craggs, du 3 janvier dans Wiesener, II, p. 318.

que c'était pour l'intérêt de ce pays, que « l'ambition du ministre italien sacrifiait à ses vues secrètes[1] ».

Initiés aux manœuvres si bien calculées de l'abbé qui ne leur cachait rien, les Anglais applaudirent sans réserve. Stanhope déclara sans façon que cette découverte leur faisait plus de plaisir « que si on avait déclaré la guerre dans le temps même qu'il avait cru devoir le souhaiter[2] ». Ce fut à la cour d'Angleterre une joie si universelle que la nouvelle de la plus signalée victoire n'aurait pu rien produire d'approchant. Georges Ier en reçut des compliments, comme si la conspiration avait été dirigée contre lui-même : « Il en parut tout triomphant[3]. » C'était en effet une belle victoire, cet événement qui, pour les intérêts seulement de l'Électeur de Hanovre et de la nation anglaise, brouillait deux nations faites pour s'entendre et séparait les Bourbons de France et d'Espagne. Le 28 décembre 1719, le Parlement anglais s'empressa de voter les subsides pour la guerre ; Georges Ier, assuré de l'appui de la France, la déclarait officiellement à l'Espagne[4].

Peut-être, en présence de la rupture désormais inévitable, les Français hésitèrent-ils plus que les Anglais à suivre leur gouvernement et la politique des alliés de Londres. Combien il leur était malaisé, malgré la réplique de Philippe V et d'Alberoni aux manifestes de la Régence[5], de démêler à travers ces plaidoiries contradictoires, comme nous le faisons aujourd'hui, de quel côté étaient la justice et la vérité ? L'intrigue du Régent, le

1. Déclaration de guerre à l'Espagne, décidée le 2, publiée le 9 janvier (*Mémoires de la Régence*, III, p. 248, 254).

2. Lettre de Destouches à Dubois, 19 décembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 321, f° 178).

3. Lettre de Chammorel à Dubois, 19 décembre 1718 (Ibid., *ibid.*, t. 311, f° 184). « Cette démarche nous tire de grands embarras », écrit Craggs à Dubois, le même jour (A. ÉTR., *Ang.*, t. 321, f° 190). — « La déclaration de guerre cause ici une grande joie », écrit Destouches, le 9 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 34).

4. Le texte de cette déclaration est dans *La conduite des cours d'Espagne et d'Angleterre*, p. 310 à 317. On y trouve aussi les adresses du Parlement qui sont du 28 décembre 1718. Voir encore les dépêches de Chammorel (29 décembre 1718), et de Destouches (9 et 16 janvier 1919) à Dubois (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f°s 232-233 ; t. 322, f°s 34 et 70).

5. Cette réplique se trouve dans Mathieu Marais, *Mémoires*, I, p. 239, et dans les *Mémoires de la Régence*, III, p. 269-300.

Secret de Dubois leur échappaient. Mais ce que beaucoup ressentirent alors instinctivement, ce fut une sympathie très vive pour le petit-fils de Louis XIV, exposé à une guerre qu'au temps de sa plus grande détresse son aïeul n'avait pu se résigner à lui faire. « Le public, dit Saint-Simon, ne fut pas si docile que le Conseil de Régence au manifeste et à la déclaration de guerre qui le suivit[1]. » L'avocat Barbier trouva *l'entreprise bien hardie* et l'attribua à l'abbé Dubois, « dont la politique est d'aller toujours en avant par les voies de fait[2] ». Il loua le manifeste de Philippe V « plein d'esprit et de bons sentiments », la très grande habileté d'Alberoni, et se réjouit d'apprendre « que Cellamare avait traité Dubois de maraud[3] ». De toute cette affaire, Marais n'a conservé que le manifeste de Philippe V recueilli par lui dans la *Gazette de Hollande*.

Lorsqu'il engageait la guerre avec l'Espagne, après avoir cherché à la justifier par le complot et l'arrestation de Cellamare, l'abbé Dubois ne se dissimulait pas la difficulté de sa tâche. Pouvait-il, comme il le voulait, demeurer le chef de la diplomatie officielle, en poursuivant une entreprise que seule l'intrigue secrète formée par ses soins entre l'Angleterre, l'Empereur et le Régent avait pu imposer aux Français ? Sa fortune s'était faite par cette intrigue, au service des ambitions secrètes du duc d'Orléans. Allait-elle s'affermir, au service de la France où il venait d'entrer, ou se compromettre à celui du Régent dont les intérêts ne s'accordaient pas avec les besoins et les sentiments de la nation. Ce fut le *Secret de l'abbé*, auquel il ne dépensa pas moins de zèle et d'adresse qu'au Secret du Régent. Il allait négocier désormais au nom de la France et, pour assurer ou achever les progrès et l'éclat de son autorité s'efforcer à une conciliation savamment ménagée entre la politique traditionnelle des Français et les intérêts de la Maison d'Orléans.

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XVI, p. 178 et 179.
2. Barbier, *Journal*, I, p. 21.
3. Barbier, *Journal*, I, p. 16 à 19.

II

La guerre d'Espagne et le triomphe de la Quadruple Alliance.

(1719)

Au début de l'année 1719, Dubois était enfin obligé de sacrifier à l'alliance anglaise les intérêts de la France, ses promesses, et la paix. La force des armes allait donc terminer au grand jour ce débat qu'il avait ouvert à La Haye entre le Régent et le roi d'Espagne sur la Succession à la couronne de France. Les mensonges de sa diplomatie secrète risquaient fort d'être enfin démasqués. Si, comme ministre des Affaires étrangères, l'abbé en recueillait le prix, il avait au même titre la lourde responsabilité d'en assurer le bénéfice à son maître par une guerre difficile à justifier. L'habileté dont il avait fait preuve jusque-là lui devenait plus nécessaire encore : tous ses efforts pouvaient être déconcertés à cet instant décisif où le mystère ne couvrait plus ses desseins, où la contradiction apparaissait pleinement entre ses promesses pacifiques et la guerre déclarée, entre les intérêts du Royaume et ceux du Régent. La conspiration de Cellamare, dont il avait joué supérieurement, lui était un avertissement, et la façon dont le public avait écouté ses explications, une raison de se défier de lui.

Nul ne fut plus docile que Dubois aux avertissements de l'opinion : à cette époque de transition où elle commençait en France à se faire entendre, et à vouloir être écoutée, dans un gouvernement qui, n'ayant pas la force des lois, devait se ménager celle-là, ce fut son incontestable supériorité. La déclaration de guerre à l'Espagne est à peine lancée qu'il en aperçoit l'effet sur la nation française : « Il faut prévoir, dit-il à son confident Destouches, le 18 janvier 1719, les maux qu'attirerait à l'Angleterre et à la France, la continuation d'une guerre avec l'Espagne qu'il faut traiter de guerre civile en France, par rapport à l'acharnement et au nombre incroyable de ceux qui sont dans le

parti de l'Espagne[1]. » La guerre n'est pas encore entamée que l'abbé voudrait la suspendre. Il ne déclare pas encore tout le fond de sa pensée : c'est pour le Régent, et le succès de ses desseins qu'il redoute une guerre civile. Il l'avouera un mois plus tard à Robethon : « Je me trouve dans la situation et pour ainsi dire dans le point de vue d'où l'on peut juger assez sûrement du bon ou du mauvais effet des démarches publiques, et je vous avoue avec la dernière sincérité qu'il n'y a aucune circonstance qui ait fait perdre plus de terrain à Son Altesse Royale[2]. »

Il s'agissait de regagner le terrain perdu en France, sans perdre celui que la Quadruple Alliance avait assuré au Régent en Europe, de combattre l'Espagne, sans pousser Philippe V et les Français qui lui demeuraient attachés, au désespoir, de faire la guerre enfin, sans cesser d'être disposés à la paix. Quelque difficile que fût cette tâche, Dubois n'hésita pas. Il prit son parti et forma un plan qu'il exposait aussitôt à son ami Stanhope, et dont il ne se départit plus.

Le fondement de ce système, c'était le maintien de l'alliance anglaise, une entente non seulement *cordiale*, mais *intime*, comme si les deux États appartenaient au même maître : « On peut négliger et perdre tout autre avantage, mais on ne peut donner la moindre atteinte à celui-ci, sans porter à l'un et à l'autre gouvernement un coup mortel[3]. » Il s'efforçait de prouver aux ministres anglais, et surtout au ministère allemand de Georges Ier que sa partialité pour l'Empereur mettait en garde contre le Régent, la sincérité de son attachement et la fermeté de ses projets. « L'attachement de son Altesse Royale pour le roi de la Grande-Bretagne est une passion déclarée à toute la France et à toute l'Europe, à laquelle son Altesse Royale a soumis publiquement toutes ses autres liaisons et tous ses intérêts[4]. »

1. Lettre de Dubois à Destouches, 18 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 68).
2. Lettre de Dubois à Robethon, 25 février 1719 (A. ÉTR., *Ang*, t. 322, f° 242). — Lettre de Dubois à Destouches, 8 mars 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 263).
3. Lettre de Dubois à Stanhope, 16 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 50). — Lettre de Dubois à Destouches, 28 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 17). « Si le roi de la Grande-Bretagne, mylord Stanhope et Craggs voyaient l'intérieur de son Altesse Royale et le fond de mon cœur, ils en seraient encore plus contents que du manifeste. »
4. Lettre de Dubois à Robethon, 25 février 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 242).

C'était une vérité que Dubois exprimait là : il en sentait pleinement l'étendue. C'eût été folie, au point où on l'avait menée, d'abandonner l'alliance anglaise publiquement déclarée, et, après en avoir encouru les reproches, d'en perdre le bénéfice. A cette heure, une défection eût été un aveu d'impuissance et de maladresse : le soupçon même en eût été fatal.

Aussi Dubois pardonnait-il mal à Stair, l'ambassadeur anglais, les doutes persistants qu'il avait et qu'il voulait faire partager à son maître sur la fidélité du Régent. La découverte de la conspiration de Cellamare, la fermeté de Dubois dans cette affaire n'avaient pas désarmé ce personnage ombrageux : au début de janvier, il trouva que le gouvernement français faisait traîner bien longtemps une déclaration de guerre urgente ; il le dit à Craggs qui le répétait à notre agent de Londres[1]. Averti par Destouches, et capable de prouver par des actes ses bonnes intentions, Dubois, une semaine après la guerre déclarée, se plaignit vivement de Stair : « Moins de hauteur et de vivacité dans les choses ordinaires serait plus utile et conserverait plus de crédit dans les choses essentielles. Si notre union se dérange, ce ne sera jamais que par l'inquiétude de votre ambassadeur. Il serait à désirer qu'il se livrât moins à la première apparence, qu'il allât moins souvent au delà du vrai, enfin que vous me fassiez connaître en droiture vos intentions[2]. »

Et, comme pour donner une leçon à l'Angleterre en lui demandant un exemple, Dubois annonçait à ses amis qu'il avait refusé sa succession à Londres au marquis d'Allègre, dont la femme était jacobite outrée, pour la donner au marquis de Senecterre, « plus facile à convaincre de l'intérêt commun[3] ».

Le ministère anglais accueillit avec plaisir ces protestations et ces gages de dévouement. Il y répondit par des protestations analogues[4]. Le concours de la France lui était indispensable dans

1. Lettre de Destouches à Dubois, 5 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 20).
2. Lettres de Dubois à Craggs, 16 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 42) ; et à Destouches, 28 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 328, f° 17). Voir la réponse de Craggs dans Wiesener, III, p. 28.
3. Lettre de Dubois à Craggs, 21 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 80).
4. Lettre de Stanhope à Dubois, 6 février 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f°s 188 à 194).

la guerre où il s'était engagé contre l'Espagne. Il l'avait annoncé au Parlement ; volontiers il eût rappelé Stair[1], si, calmé par la déclaration de guerre, celui-ci n'eût tout à coup changé de style, et prodigué au Régent et à Dubois autant d'éloges qu'il était accoutumé de leur adresser de critiques[2].

L'alliance anglaise, de nouveau proclamée, il fallut en accepter la conséquence inévitable, la guerre avec l'Espagne. Dubois ne pouvait s'y soustraire. S'étant résigné, pour avoir l'Angleterre, à déclarer la guerre à Philippe V, il devait la faire, sans délai. Les Anglais l'exigeaient ; ils attendaient avec impatience que le maréchal de Berwick, déjà chargé de la conduite des opérations, donnât le signal. Dès le 16 janvier 1719, Dubois indiquait à Craggs le plan de campagne : « Il faut bien faire la guerre, et vivement[3]. »

Mais, s'il n'apporta aucun délai à l'ouverture des hostilités, l'abbé était fermement décidé à en fixer la nature et la durée de façon à ménager les préventions populaires, à n'effaroucher personne. Dès lors, ce fut entre lui et le cabinet anglais un mot d'ordre, et, plus que jamais, après les intrigues de Cellamare, un parti pris de désigner à l'opinion publique Alberoni comme le seul ennemi qu'on poursuivait : « Montrons dans toutes les occasions que ce n'est pas au roi catholique ni à la nation espagnole qu'on fait la guerre, mais à ce *ministre turbulent*, *faisons-lui personnellement tout le mal que l'on pourra.* » La distinction était subtile, adroite, et capable de tromper l'opinion. Si le Régent avait accusé Philippe V, on ne l'aurait pas cru, ni en France ni en Espagne : le Roi et la Reine ne le lui auraient pas pardonné. S'en prendre à Alberoni seulement, c'était d'une part épargner au Régent le reproche légitime d'une guerre avec

1. Lettre de Destouches à Dubois, 9 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f°s 106, 108).

2. Lettre de Destouches à Dubois, 19 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322). — Il est assez curieux que Wiesener qui a dépouillé au Rec. off. toute la correspondance des ministres anglais à cette date (t. III) n'ait pas même eu l'idée d'examiner les lettres des interlocuteurs français. C'est un grave défaut de méthode.

3. Lettre de Craggs à Dubois, dans une lettre de Destouches du 9 janvier 1719, avec la réponse de Dubois à Craggs du 16 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322).

l'Espagne. C'était d'autre part, préserver Philippe V des humiliations qui, le poussant au désespoir, le réduiraient à une paix simulée, ou à une guerre plus longue [1].

Limiter à tout prix cette lutte qu'on ne peut éviter, la réduire autant que possible dans le temps comme dans l'espace, voilà donc la ressource suprême que la diplomatie de Dubois tient en réserve. Au moment où on le contraint d'agir contre l'Espagne, il ne cesse de vanter aux Anglais les avantages de la paix : « Elle achèverait de confirmer les Renonciations, détruirait les mesures que Philippe V a prises, et les actes même qu'il peut avoir faits pour les révoquer, nous donnerait le temps de rétablir nos forces et nous mettrait en état de prendre de solides précautions contre ses mauvais desseins sur lesquels il ne faut jamais s'endormir. »

On aurait le droit de s'étonner de cette contradiction entre le langage et les actes, entre les désirs et les réalités, si Dubois ne nous y avait depuis longtemps habitué. Il était plus sincère que jamais en souhaitant la paix, tandis qu'il paraissait pressé de commencer la guerre. Les Anglais, pourvu qu'il la fît, acceptèrent ses réserves : « Ce ne sera une guerre que de nom, disait Stanhope. » Craggs promettait qu'elle serait aussi courte qu'on la voudrait [2].

Pour tous, le vrai moyen de réussir, c'était d'agir vigoureusement contre l'Espagne, en laissant toujours la porte ouverte à un accommodement, en l'élargissant même; vaincre Philippe V pour le convaincre [3]. D'autre part, il fallait enlever à Alberoni tous les secours extérieurs qu'il s'était ménagés. Mais, si la parole était aux hommes de guerre, la diplomatie avait un double devoir, réserver à l'Espagne des conditions acceptables, retenir l'acharnement de ses ennemis, la priver en même temps de ses amis.

1. Lettre de Dubois à Destouches, 18 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 69).
2. Lettre de Destouches à Dubois, 2 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f°s 1 et 2).
3. Au début des opérations, Dubois écrivit à Berwick, le 8 juin 1719 : « Le moindre succès, de la part des Espagnols, serait un scandale dont les malintentionnés feraient une grande jactance. Ce qui est vrai, c'est que le succès de la campagne va décider des affaires entre la France et l'Espagne, et peut-être des affaires de toute l'Europe » (Catalogue de la vente Laverdet, 1862).

D'un regard habitué à pénétrer les secrets des cours, Dubois examina la situation, et marqua, avec une précision remarquable, les moyens d'atteindre ce double but. Il savait l'ambition de la cour de Vienne, la ténacité de ses revendications contre l'Espagne, les concessions que Georges Ier et le Régent avaient dû lui faire, pour obtenir quelques avantages en Allemagne et en France. La Quadruple Alliance, signée, assurée et prête à s'exécuter, Dubois jugea avec raison que le Régent avait suffisamment prouvé sa complaisance à l'Empereur. En vain Charles VI lui prodiguait-il des marques de dévouement, réclamait-il l'envoi d'un ambassadeur[1], Dubois se défiait des Impériaux invinciblement, même s'ils venaient à lui les mains pleines d'offres et de promesses.

Leur conduite d'ailleurs paraissait de nature à justifier ses défiances : ne s'avisaient-ils pas d'exiger, outre la Sicile, qu'ils allaient conquérir à coup sûr, la Sardaigne et même les duchés de Parme et de Toscane réservés au fils du roi d'Espagne par le traité de la Quadruple Alliance, toute l'Italie en un mot[2] ? Si le Régent cédait, c'eût été alors qu'on lui reprocherait d'avoir sacrifié à ses intérêts, la neutralité et l'équilibre de l'Italie, précipité la ruine des traités de Rastadt et de Bade, favorisé la renaissance de la maison d'Autriche. Dubois n'hésita pas à refuser à l'Empereur tant de satisfactions à la fois[3]. Il eut recours à l'intermédiaire des Hollandais pour retarder l'exécution des clauses de la Quadruple Alliance relatives aux États de Parme et de Toscane.

De tous les signataires du traité de Londres, nul n'avait moins le désir d'en faire une arme effective contre l'Espagne que les États généraux de Hollande. Si, après beaucoup d'hésitations, ils s'étaient décidés au mois de septembre 1718 à mettre leur signature au bas du traité public, ce fut avec

1. Lettre de Destouches à Dubois, 19 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 107). — Lettre de Stanhope à Saint-Saphorin, 15 février 1719 (Rec. off., *Germany*, vol. 211).

2. Lettre de Saint-Saphorin à Robethon, 4 octobre 1718 (Arch. Han.); lettre de Dubois à Destouches, 18 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 66).

3. Lettre de Dubois à Stanhope, 16 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 51); lettre de Dubois à Destouches, 16 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 66).

toutes sortes de réserves qui diminuaient le poids et l'étendue de leurs engagements. Que leur importait la guerre de l'Espagne et de l'Empereur en Italie ? Ils étaient payés pour savoir ce qu'il en avait coûté à leur commerce d'avoir hâté, pendant la guerre de succession d'Espagne, le développement maritime de l'Angleterre, la puissance de l'Empereur. Feraient-ils encore les frais d'une guerre utile surtout à leurs voisins, pour ruiner leur commerce que l'Espagne s'offrait à favoriser de toutes les façons ? Au moins voulaient-ils, de la part de leurs prétendus amis, des preuves d'amitié et des avantages certains[1]. Ils exigèrent de l'Angleterre la promesse qu'elle protégerait leur pavillon sur toutes les mers, leur prendrait le moins de troupes possible et ne les emploierait, en aucun cas, à des conquêtes coloniales hors d'Europe.

A l'Empereur, ils demandèrent un règlement définitif de la question des Pays-Bas. L'ambassadeur anglais Cadogan, pour satisfaire à leurs demandes, s'était mis à l'œuvre aussitôt, avec le gouverneur des Pays-Bas, le marquis de Prié, de façon à régler selon leur désir, les limites de leur République et des domaines impériaux[2]. Le traité de la Barrière les contenta ; mais l'année suivante l'opposition des Flamands avait forcé l'Empereur à revenir sur les concessions qu'il leur avait faites. Une fois pour toutes, il fallait en finir. Les Hollandais voulaient tenir le seul prix qui les récompensât d'une guerre de douze ans. Ils l'eurent enfin, le 22 décembre 1718. Cadogan prodigua l'or ; Prié fit des concessions ; les Hollandais abandonnèrent le cinquième des territoires que leur assignait le traité de Barrière, pour conserver définitivement les quatre autres[3].

La complaisance des Anglais, la facilité de l'Empereur devaient les encourager dès lors à soutenir leurs opérations

1. Lettres de Heems à Sinzendorff, 20 septembre et 14 octobre 1718 (Wien. Staatsarch., Weber, *Die Quadrupel Allianz*, p. 89). — Lettres de Beretti Landi à Alberoni, dans Torcy, *Négociations*, III, f°s 486, 497, 619, 691, 900, et dans Saint-Simon, *Mémoires*, XV, p. 90, 98, 145, 183, 283 ; XVI, p. 252.

2. Wagenaar, *Nederlandsche Historie*, XVIII ; Van Rees et Brill, *Allgemeene Geschiedenis*, 9e livre ; Rousset, *Actes et Négociations après la paix d'Utrecht*, La Haye, 1728, I, p. 292.

3. Gachard, *La Belgique au commencement du XVIIIe siècle*, Bruxelles, 1801, chap. xxi.

militaires contre l'Espagne. Les Anglais s'en réjouissaient déjà, mais trop tôt : les États généraux soulevèrent de nouvelles difficultés. Ils demandèrent qu'on prolongeât de trois mois le délai pendant lequel le roi d'Espagne pourrait, en conservant ses avantages, accéder à la Quadruple Alliance[1]. L'Empereur et ses ministres, irrités, voulaient rompre toute négociation avec la Hollande et se saisir immédiatement en Italie de Parme et de Florence que ce délai laissait encore en perspective à l'Espagne. Que leur importait la Hollande, si avec le concours très suffisant de la France et de l'Angleterre, ils se nantissaient de toute l'Italie[2] ?

Il ne déplaisait pas au contraire à Dubois, qui voulait sortir le plus tôt possible de la guerre, de laisser ouverte en Hollande cette porte de sortie. Il pressa l'Empereur de céder. Il détermina les Anglais à joindre leurs instances aux siennes, par cette considération et par d'autres[3] ; il leur fit surtout remarquer qu'aucune concession n'était assez grande pour arracher les Hollandais à une neutralité qui favorisait leur commerce aux dépens de l'Angleterre[4]. Les Anglais promirent aux Hollandais ce qu'ils voulurent : ils les amenèrent ainsi, le 16 février 1719, à signer tous les articles de l'alliance, moyennant qu'ils forceraient l'Empereur, le 8 mars, à s'abstenir trois mois encore dans l'Italie centrale de toute hostilité contre l'Espagne[5]. Cette négociation habilement conduite par Dubois avait le double avantage de garder à l'Espagne l'espoir d'un accommodement, de lui enlever celui qu'elle avait caressé longtemps, d'une neutralité bienveillante des Hollandais. On lui enlevait un moyen de résistance,

1. Lettre de Stanhope à Saint-Saphorin, 15 février 1719 (Arch. Han., dans Weber, *Die Quadrupel Allianz*, p. 91).

2. « Les ministres *Impériaux* ne s'intéressaient guère à l'adhésion des États généraux ». Lettre de Dubois à Stanhope (A. ÉTR., *Ang.*, t. 321, f° 98) ; Pentenridter et Königsegg à la cour de Vienne, 9 et 26 février 1719 (Weber, *Die Quadrupel Allianz*, p. 91).

3. Lettre de Dubois à Stanhope, 16 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 53).

4. Lettre de Chammorel à Dubois, 14 novembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 321, f° 38). — Lettre de Königsegg à Sinzendorff, 26 février 1719 (Weber, *Ibid.*, p. 91).

5. Lettre de Stanhope à Saint-Saphorin, 16 février 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 40) ; lettre de Saint-Saphorin à Robethon, 22 février 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 339) ; Protocole de la conférence de Vienne, 5 mars 1719 (Wien. Staatsarch.).

on lui laissait un moyen de conciliation[1]. On la privait de ses amis ; on retardait la vengeance de ses ennemis.

La principale amitié dont avaient pu se flatter encore Alberoni et l'Espagne était celle des puissances du Nord, d'autant plus précieuse qu'elle reposait sur des intérêts communs, née de la même source que la Triple Alliance. Pour chasser les Suédois de la basse Allemagne où ils étaient depuis le traité de Westphalie, et les Russes qui aspiraient à y prendre une place analogue, l'Électeur de Hanovre avait fait appel à l'Empereur et au Régent. L'Espagne avait aussitôt ressenti le contre-coup de cette ligue, et fait appel à son tour, avec beaucoup de logique, aux Russes et aux Suédois.

La difficulté demeurait de concilier les souverains dont la rivalité avait déchaîné la guerre au nord de l'Europe. Gœrtz y avait beaucoup travaillé. Les agents de l'Espagne n'y avaient point épargné leur peine. C'étaient l'espoir et la ressource suprême d'Alberoni, que par suite l'Angleterre et la France, en cette fin d'année, devaient à tout prix lui retirer[2]. Au mois d'octobre 1718, les plans d'Alberoni avaient semblé près d'aboutir. Charles XII entrait en Norvège : assuré de ses derrières par la négociation d'Aland, il occupait Drontheim, et marchait sur Bergen[3].

Le Hanovre et ses alliés n'avaient que le temps d'intervenir au plus vite pour soutenir le Danemark, apaiser la Suède, détourner le Tsar de l'Espagne[4]. Heureusement pour eux les conférences d'Aland n'aboutirent pas : Charles XII disputait aux Russes les lambeaux de ses provinces baltiques, Revel d'abord, puis le port de Kexholm[5]. Bientôt, il était tué au siège de Frede-

1. Lettres de Destouches à Dubois, 16 février et 28 mars 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 222 ; t. 323, f°s 124 à 132).

2. Voir notre tome II, p. 313, et Wiesener, t. III, p. 2 et suivantes. — Lettre de Dubois à Stanhope, 7 décembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 321, f° 96). « Cette fermeté viendra à bout du cardinal si le projet qu'il a d'entrer en ligne avec les princes du Nord ne réussit pas. » Lettre de Craggs à Dubois, 16 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 57).

3. Lettre de Robethon à Dubois et à Chammorel, 10 et 17 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 320, f°s 78 et 105).

4. *Mémoire de Dubois*, du 16 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 56).

5. Brückner, *Peter der Grosse*, p. 440 ; lettre de Robethon à Dubois, 7 novembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 321, f° 22). — Lettre d'Havard à Dubois, 3 janvier 1719 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 61, f° 186).

rieshall, en décembre 1718, et après lui, Gœrtz, sacrifié à la vengeance de l'aristocratie qui, par la ruine de la royauté, allait achever de ruiner la Suède. Le principal agent et le principal point d'appui de la ligue du Nord disparaissaient à la grande joie des Anglais. Le Tsar demandait à l'Électeur de Hanovre son concours pour partager la Suède, désormais impuissante et vaincue sans retour. Et l'Angleterre, dans les premiers jours de novembre, pour suivre ces ouvertures, lui envoyait un négociateur, le sieur Jeffries[1].

A la veille de la guerre d'Espagne, l'occasion était donc bonne pour les alliés de Londres de régler dans le Nord une longue querelle sur laquelle Alberoni avait compté : « Il faut saisir cette occasion, s'écria Dubois le 16 janvier, que la Providence nous offre, pour achever de donner la paix à l'Europe, une paix très équitable. Le seul moyen de faire tomber l'Espagne tout d'un coup sans lui laisser aucune ressource est de former le projet d'une paix générale dans le Nord[2]. »

Déjà, plusieurs fois, on avait mis la main à ce projet ; mais jamais on n'avait trouvé plus de facilités que par la mort de Charles XII, ce prince qui avait régné, à la mode de ses ancêtres, uniquement par la guerre. Les Anglais le sentirent, comme Dubois : « Ils sont résolus de faire désormais une attention particulière aux affaires du Nord, et particulièrement au sort de la couronne de Suède[3]. »

En Suède, deux candidats se disputaient la succession de Charles XII, son beau-frère le prince Fréderic de Hesse, son neveu Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, entre lesquels la noblesse suédoise prétendait choisir celui qui lui rendrait ses privilèges[4]. L'Angleterre avait longtemps favorisé le dernier

1. Lettre d'Havard à Dubois, 14 janvier 1719 : « Les cours de Russie et de Prusse ont en vue de se réunir par des mesures communes avec la cour d'Angleterre pour obtenir de la couronne de Suède des conditions qui puissent leur être rigoureusement avantageuses » (A. ÉTR., *Prusse*, t. 61, f° 193).

2. Lettre de Dubois à Stanhope, Mémoire joint à la lettre du 16 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 60).

3. Lettres de Destouches et Chammorel à Dubois, 19 et 26 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f°s 106 et 134).

4. Sur l'état de ces partis, il faut lire la lettre de Dubois à Craggs, du 25 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 89).

prétendant, désigné par Charles XII pour lui succéder. Elle employait son propre ministre, le baron Fabrice, parent de Bernstorff comme négociateur en Suède. Mais, depuis peu, comme si elle eût prévu l'événement qui devait favoriser les vues du Landgrave de Hesse, elle s'était fort rapprochée de lui [1]. Les deux candidats à la succession de Charles XII, avaient sollicité à l'envi l'appui de Georges Ier, chacun offrant Brême et Verden [2]. D'ailleurs, il paraissait certain que le dernier mot appartiendrait à la noblesse suédoise, résolue, comme en Pologne, à imposer au nouveau roi des *Pacta Conventa,* véritable charte de ses privilèges perdus sous les règnes précédents. Pour les alliés de Londres l'occasion était belle d'obtenir à Stockholm des électeurs et des candidats, l'engagement de souscrire à la paix qu'ils prétendaient dicter aux puissances du Nord.

D'autre part, il fallait, selon Dubois, ôter au Tsar toute pensée d'exciter une guerre civile en Suède, d'y prendre le contre-pied du programme que s'était tracé la Quadruple Alliance, pour ne pas donner le temps au désespoir du cardinal Alberoni de se fourrer à force d'argent dans cette intrigue. Sans plus tarder, l'abbé conseilla des avances d'honnêteté à la Russie pour la porter à la paix, en lui laissant espérer qu'elle trouverait mieux son profit par une paix générale que par tout autre moyen. Lorsqu'on aurait ainsi réglé les différends du Hanovre, de la Suède et du Tsar, il serait facile d'amener à la paix le Danemark et la Prusse, isolés de leurs alliés de Brunswick et de Russie [3].

Stanhope approuva ce plan en principe, le 31 janvier 1719 [4]; mais il se trouva qu'il n'était déjà plus le maître, ni ses collègues du Ministère anglais d'en presser auprès du Roi l'exécution. Les intérêts de Georges Ier, ménagés par ses ministres hanovriens, Bernstorff et Saint-Saphorin l'avaient engagé dans une négociation avec l'Empereur, contraire aux vues pacifiques

1. On lui adressait un autre parent de Bernstorff, le colonel Bassewitz, « homme très connu et très connaissant en Suède » (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 321).
2. Lettre de Chammorel à Dubois, 26 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 60).
3. Lettre de Dubois à Stanhope, Mémoire déjà cité, du 16 janvier.
4. Ce sont les expressions même de Stanhope dans sa lettre à Dubois (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 190), confirmées par Destouches, le 31 janvier (t. 322, f°s 154, 161).

de Dubois et de Stanhope, exclusivement favorable à l'agrandissement du Hanovre.

Lorsqu'en 1717 les ennemis de la Suède s'étaient divisés, on avait vu se former deux ligues déterminées à se refuser toute concession, celle du Hanovre, du Danemark et de l'Empereur hostiles aux progrès de la Russie en Allemagne, comme aux ambitions de la Prusse, celle de ces deux puissances d'autre part. Pour sauver la Suède, Gœrtz avait essayé de les mettre aux prises, Dubois de les réconcilier, Alberoni d'envenimer leurs querelles.

Malgré les efforts du Cabinet anglais et les conseils pacifiques qu'il donnait à Georges Ier, le vieux Hanovrien Bernstorff avait voulu profiter de ces discordes et continuer ses manœuvres. Il y trouvait son intérêt, l'acquisition de baillages auprès de Wismar[1]. Le 5 janvier 1719, il obtenait un succès définitif, en signant avec Sinzendorff pour l'Autriche, le comte Fleming pour la Saxe-Pologne, Saint-Saphorin pour le Hanovre et l'Angleterre une triple alliance à Vienne[2]. Quoique ce traité fût d'apparence purement défensif, c'était une menace grave à l'adresse de la Russie et de la Prusse, de nature à provoquer, au moment où la mort de Charles XII rendait la paix possible, une guerre nouvelle dans le Nord entre ses anciens ennemis[3]. La négociation s'était faite à l'insu de la France, de Stanhope et de Craggs, directement entre Bernstorff et Saint-Saphorin. En vain prétendait-on que le Hanovre seul y était intéressé, que ni l'Angleterre, ni la France, ni la paix du Nord n'en souffriraient[4]. Autant d'affirmations qui auraient eu besoin de preuves.

N'était-ce pas à Hanovre, et pour les affaires du Hanovre, que Stanhope s'était séparé du parti whig, que Dubois avait ren-

1. Lettres de Lord Stanhope à Sunderland dans Coxe, *Memoirs of Walpole*, I, p. 121 à 123.

2. Ce traité a été publié par Rousset, *Actes et Négociations*, II, p. 450 : « Mutua defensio ».

3. Les articles XII et XIII de ce texte peu connu sont très nets : « Si contingat occasione hujus fœderis generale in Septentrione bellum exardescere, partes paciscentes totis viribus se invicem juvare. — Duret præsens hoc fœdus usque ad omnimodam solidamque motuum in Septentrione pacificationem, quæ ipsa tamen non alio fieri debet pacto, nisi adhibita precautione ne quid a præsentis tractatus capitulationibus contrarium admittatur. »

4. Lettre de Dubois à Stanhope, 16 janvier 1719 ; lettres de Destouches et Craggs à Dubois, 31 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, fos 56 et 154).

versé la politique traditionnelle de la France ? Là, s'était faite cette première entente qui devait se transformer en Triple, puis en Quadruple Alliance. « Elle n'existerait plus, si livré à ses ministres hanovriens, Georges Ier prétendait régler tout seul ses affaires en Allemagne : c'était s'écarter de l'esprit de la Quadruple Alliance que d'agir séparément et à l'insu les uns des autres, quatre jours après l'avoir conclue[1]. »

N'était-ce pas d'autre part avec l'espoir de régler pacifiquement le conflit des puissances du Nord qu'on s'était entendu à Hanovre sur les satisfactions à donner à l'électeur ? Le traité de Vienne préparait une nouvelle occasion de guerre, quoi qu'on en dît. Au mois de février 1719, une armée hanovrienne de 12,000 hommes entrait en Mecklembourg, au nom des alliés, se saisissait des domaines du duc, et y installait une Commission de fonctionnaires hanovriens[2]. A la Prusse menacée par l'extension du Hanovre, on offrait Stettin, si elle y consentait ; on l'engageait à expulser les Russes de Pologne, et, si le Tsar ne se contentait pas de Pétersbourg et Narva, à lui reprendre Smolensk et Kiew. C'était tout un projet d'abaissement de la Prusse, dont on redoutait la puissance militaire, et de la Russie, au profit du Hanovre et de la Pologne, l'œuvre propre de Bernstorff et de Fleming[3].

Trop tard les princes allemands s'apercevaient de la faute qu'ils avaient commise dans la guerre contre Charles XII, en favorisant les ambitions du Tsar et de la Prusse. Ils entamaient une nouvelle guerre pour la réparer. Il était clair que les puissances allemandes, se partageant les dépouilles de la Suède, entendaient restreindre la part des Russes, et faire de Frédéric-Guillaume Ier leur allié bon gré malgré[4]. Ce plan ruinait le système de Dubois ;

1. Lettre de Dubois à Stanhope, *Ibid.*

2. Droysen, *Geschichte der Preussischen Politik*, IV, 2ter Theil, I, p. 253. — Lettre de Rottenbourg au Régent, 11 février 1719 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 60, f° 223).

3. Frédéric-Guillaume Ier écrivait à son envoyé en Russie, Mardefeld, le 28 février 1719 (Droysen, *ibid.*, p. 253, note 1) : « Wir halten diese Allianz für das schædlichste Werk das wider Uns hat inventiert worden können. Es wirft das Messer unter der Gurgel. » — Le projet fut surpris par le prussien Meinertshagen, le 17 février 1719, et circula aussitôt dans les Gazettes, *Le Mercure historique*, t. 66, p. 288.

4. Mardefeld et Tolstoï écrivent de Pétersbourg à Frédéric-Guillaume Ier : « Qu'on songe à lui faire ainsi qu'au Tsar de détestables conditions » (Droysen, *Ibid.*, p. 253, note 2).

comment désormais ménager le Tsar, et entraîner la Prusse dans la Quadruple Alliance, décourager Alberoni de ses intrigues, et l'Empereur de ses ambitions, limiter la guerre dans le Sud, en la terminant au Nord[1] ?

L'abbé apprit donc avec un vif mécontentement les procédés de Bernstorff et de Saint-Saphorin. Il se plaignit du silence du Roi et de ses amis d'Angleterre : « Si on a cru que cette négociation fût contraire aux intérêts de la France, il ne fallait pas y penser, et si on a pensé qu'elle lui fût bonne ou indifférente, pourquoi nous la cacher[2] ? » Le dilemme était bien posé, et la réponse difficile. Dubois en exigeait une pourtant. Il avait besoin lui-même de répondre en France à ceux qui l'accusaient « de se laisser donner la loi par l'Angleterre et jouer par elle[3] ». Il vantait, en outre, son dévouement à l'Électeur-roi, et ne manquait pas de lui en faire valoir l'utilité, à un moment où les intrigues d'Alberoni pouvaient le menacer dans son royaume. C'était son plus fort argument auprès des ministres anglais : le maintien de la dynastie hanovrienne à Londres les intéressait plus que des conquêtes en Hanovre. Dubois leur montra le duc d'Ormond d'accord avec l'Espagne pour soulever l'Irlande et envahir l'Écosse au nom de Jacques III ; Alberoni en négociation pour appuyer ses mouvements avec la Suède et le Tsar par l'intermédiaire de l'Irlandais Don Patricio Laulés[4].

Les ministres anglais ne purent alors demeurer indifférents à ces raisons[5], ni sourds aux plaintes de Dubois. Leur embarras fut extrême ; ils sentaient leur autorité ébranlée auprès du Roi par le crédit et les intrigues de Bernstorff[6]. « Il ne se faisait plus

1. Lettre de Craggs à Dubois, 20 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 121).

2. Lettre de Dubois à Stanhope, 25 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f°s 50 et 113).

3. Lettre de Dubois à Robethon, 25 février 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 202).

4. Lettres de Dubois à Craggs, 21 janvier et 8 mars 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f°s 88, 257). — Lettre de Dubois à Destouches, 8 mars 1719 ((A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 263).

5. Lettre de Craggs à Dubois, 28 mars 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 98) : « Quoique cette belle équipée du cardinal me paraisse une espèce de don Quichottisme, elle a causé quelque alarme. »

6. « Les Allemands accusent Craggs de trop prendre son vol. Ils déclarent que les ministres anglais sont devenus français : C'est une guerre à mort. » Lettres de Destouches à Dubois, 16 janvier et 9 mars 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 37).

rien sans lui de grand, ni de considérable en Angleterre[1]. » Le confident de Dubois, Robethon, pour s'être livré aux signataires de la Triple Alliance, avait été mis à l'écart par les Hanovriens[2]. Il en coûtait aux Anglais d'avouer qu'ils avaient été laissés en dehors, aussi bien que le Régent, de ces négociations allemandes. Ils le devaient pourtant, ne fût-ce que pour lui prouver leur sincérité et ne pas perdre son amitié. Ils s'y résignèrent, « lavèrent la tête à Bernstorff et se plaignirent au Roi », tandis qu'ils s'excusaient auprès de Dubois[3].

Leur situation n'en restait pas moins incertaine encore. Ils prièrent le Régent de considérer que le roi d'Angleterre « ne pouvait perdre de vue les intérêts de l'Électeur de Hanovre, et qu'il était nécessaire de faire attention à ce principe dans tout ce qui se traiterait par rapport à la Suède et aux pays de Brême et Verden[4]. » S'ils voulaient gagner le Roi, ils devaient servir ses prétentions. » Une paix générale telle que la proposait Dubois y suffirait-elle ? « Nous tombons d'accord, disaient-ils, qu'il faut la faire générale, mais nous appréhendons qu'il ne soit pas possible de combiner, en même temps et avec une satisfaction égale des parties, tant d'intérêts divers[5]. »

Ce que Stanhope proposait donc d'abord, c'était d'attribuer, dans le démembrement désormais certain de la Suède, les premières parts aux princes allemands, aux Hanovriens surtout. Le plus aisé lui parut de conclure une paix particulière entre ces princes et les Suédois, « qui regardaient toujours leurs provinces d'Allemagne comme la source de leur misère[6] ». La paix avec le Tsar viendrait plus tard, et comme une conséquence de la première. Réduit peut-être à de moindres conquêtes en Esthonie et en Livonie. Pierre le Grand serait aussi moins redoutable aux

1. Lettres de Destouches à Dubois, 16 janvier et 9 mars 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 37).
2. Lettre de Destouches à Dubois, 31 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f°s 154, 161).
3. Lettre de Craggs à Dubois, 31 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f°s 162, 169).
4. Lettres de Destouches à Dubois, 19 et 22 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f°s 107, 134). Toutes ces dépêches de l'envoyé sont les résumés immédiats des entretiens qu'il avait alors avec les ministres anglais.
5. Lettre de Stanhope à Dubois, 31 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 190).
6. Lettre de Stanhope à Dubois, 31 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 190).

Allemands, moins formidable aux Anglais sur mer, moins rigoureux à la Suède, l'ancienne alliée de la France sauvée, grâce à elle, de la ruine une dernière fois[1]. C'était, on le voit, le contre-pied de la politique que Pierre le Grand avait essayé de diriger avec la France contre les princes allemands. Les Anglais avaient une première fois détourné le Régent de la suivre[2]. Pour satisfaire leur Roi Électeur de Hanovre, pour protéger leur commerce dans la Baltique, ils engageaient le Régent à s'éloigner définitivement de la Russie.

Tandis que Stanhope s'efforça d'amener la France à cette solution, il travailla pendant tout le mois de février 1719 à détourner le roi Georges de celle que ses ministres hanovriens lui avaient un instant imposée[3].

La situation parlementaire de l'Angleterre lui fournit à cette époque une occasion d'engager avec les Hanovriens une bataille décisive[4]. Au moment de la signature du traité de la Triple Alliance, un *schisme* s'était fait entre les Whigs, les uns hostiles à la paix, à la politique hanovrienne, Cadogan, les Walpole; les autres, favorables à une politique de tempéraments et de concessions à la dynastie de Hanovre. La lutte avait été très vive entre les deux partis. A Georges Ier même, qui soutenait Stanhope, les Whigs n'avaient pas craint d'opposer le prince de Galles, brouillé avec son père, comme le vrai chef de la nation anglaise. Sunderland alors, par son crédit sur le Parlement et sa longue pratique de la tactique parlementaire, donna la victoire à Georges Ier et à Stanhope. Il s'était ce jour-là compromis, mais avec la très ferme intention de ne pas se perdre. Comme la vengeance du prince de Galles pouvait être un jour redoutable, dès le mois de février 1719, Sunderland prit ses mesures et s'assura, contre la royauté future, du présent Parlement. Il ne pouvait être question des Communes par essence toujours

1. Lettre de Stanhope à Dubois, 31 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 190).
2. Wiesener, III, p. 4 à 8.
3. Bonnet écrivait de Londres au roi de Prusse : « ils ont été vivement irrités du mystère que les Allemands leur ont fait du traité de Vienne ». Droysen, *Preussische Politik*, IV, 2ter Theil I, p. 260, note 2.
4. « Guerre à mort », écrivait Destouches, le 7 mars 1719. Voir plus haut, page 56, note 6.

renouvelables, mais des Lords. Pour limiter à jamais le nombre des pairs, Sunderland imagina d'ôter à la royauté son droit de créer des pairies nouvelles. Maîtres, pour longtemps de cette Chambre *immuable*, les signataires de la Triple Alliance s'en seraient fait un asile et un rempart inexpugnables (mars 1719)[1].

Cette nouveauté provoqua au Parlement un vif débat qui d'abord ne fut pas favorable à ses auteurs. En vain firent-ils appel au concours de la noblesse écossaise en lui offrant neuf pairies nouvelles. L'opposition l'emporta, formée des Écossais, des Whigs et des Torys, de Walpole, Townsend, de Nottingham et de Bolingbroke qui dans l'exil, *au nom de l'histoire romaine*, flétrit cet essai d'organisation aristocratique, « digne du Sénat de Rome et Venise[2] ». Stanhope et Sunderland durent retirer leur projet; leur échec leur servit du moins auprès du Roi, et mieux qu'une victoire.

Georges Ier l'avait ressenti aussi vivement qu'eux[3]. Il eût été heureux de limiter le pouvoir de son fils qu'il haïssait. Il apprit avec colère que ses ministres hanovriens avaient encouragé l'opposition des Whigs, et intrigué avec Townsend et Cadogan[4]. Il leur retira sa confiance, et du coup la rendit tout entière à ses ministres anglais. A la fin de mars, malgré leur échec au Parlement, les Anglais avaient pris le dessus auprès du Roi sur les Hanovriens[5]. Georges Ier, leur abandonnant le traité de Vienne, les autorisait à décider eux-mêmes des affaires du Nord. Le projet de Stanhope, projet d'une paix telle que la souhaitait

1. Sur l'origine et les suites de cette affaire, les sources sont : Coxe, *Memoirs of R. Walpole*, I, p. 116-117, et dans le même recueil, II, p. 170, les manuscrits du chancelier Middelton que Sunderland acquit à son projet. Voir aussi Mahon, *History of England*, I, p. 370.

2. Lettre de Bolingbroke à l'abbé Alari, février 1719, *Correspondance de Bolingbroke*, Dentu, 1808, III, p. 3.

3. Lettre de Destouches à Dubois, 27 avril 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 266).

4. Destouches fit connaître à Dubois ces intrigues que ménageait un certain Benson, secrétaire du ministre hanovrien. Lettres du 9 mars et 27 avril 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323. f°s 37 et 266). Il en dit aussi les motifs secrets : « Bernstorff enrage de n'avoir plus de pairies à faire donner ni espérer, ni de ministres anglais à menacer, par conséquent de ne plus gouverner. » 4 mai 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 36). Quant à Townsend, ses raisons étaient plus claires encore : la fureur, la rage de n'être plus rien.

5. Bonnet l'annonçait au roi de Prusse le 28 mars, Droysen, *Preussische Politik*, IV, 2ter Theil, I, p. 261, note 1.

Dubois, mais d'une paix par degrés pour ainsi dire, où l'Électeur de Hanovre trouverait d'abord ses avantages, favorable surtout aux deux États qu'il gouvernait, put ainsi devenir l'objet unique des diplomates qui avaient signé la Quadruple Alliance.

Dubois, habitué pour sa part, à sacrifier la Russie, et à contenter d'abord l'Angleterre, l'accepta fort bien. « Une paix générale dans le Nord, écrivait-il le 8 mars à Stanhope, était à désirer par préférence à toute paix particulière. Mais les moyens qui se sont présentés à première vue, bien loin d'être infaillibles, n'ont pu qu'être fort douteux. Il y a apparence que les conditions que le Tsar demanderait pour la paix générale *seraient contraires aux intérêts de la Suède, et à la liberté du commerce des autres nations.* On ne peut se flatter de trouver facilement le moyen d'ajuster les intérêts de toutes les puissances impliquées dans la guerre du Nord. Mais si l'on ne peut pas entreprendre un arrangement aussi vaste, son Altesse Royale ne s'écartera *pas de la prédilection qu'elle a pour l'Angleterre, et préférera la paix du roi de la Grande-Bretagne à toute autre.* Ainsi la paix du roi de la Grande-Bretagne avec la Suède est le *premier point du plan dans lequel nous pouvons entrer ou, pour mieux dire, que nous suivons depuis la Triple Alliance*[1]. » La déclaration était formelle, et l'aveu sans détour.

N'est-ce pas tout le fondement, toute la politique de la Triple Alliance que cette prédilection du Régent pour le roi d'Angleterre, affection intéressée, dont le mobile d'ailleurs n'est pas l'intérêt de la France et de ses alliés, mais celui de la maison d'Orléans et de Dubois ? Sur cette base on allait désormais édifier la paix du Nord, comme celle qu'au Sud on prétendait imposer à l'Espagne. La Suède, livrée à l'Angleterre, n'avait plus même, pour résister, la force qu'avait encore l'Espagne sacrifiée à l'Empereur. Leur sort commun avait failli les réunir ; mais, la Suède ne comptant plus, depuis la mort de Charles XII, l'Espagne restait seule, exposée aux coups et aux convoitises des puissances signataires de la Quadruple Alliance. « Elle était bien frustrée de la plupart des ressources dont elle avait pu se flatter. Il ne

1. Lettre de Dubois à Stanhope (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 260).

lui restait plus que la chimère de pouvoir porter quelques troubles en Angleterre et en France. » Un combat désespéré, avec la certitude de la défaite, ou une paix humiliante avec le regret de ne l'avoir pas acceptée plus tôt, telle était la triste alternative que la diplomatie active et heureuse de Dubois et de Stanhope offrit à Philippe V au printemps de 1719.

Philippe V se décida pour la lutte à outrance, malgré la perspective d'une double guerre sur les Pyrénées et en Italie, dans la Méditerranée et aux Colonies. Les premières opérations de l'armée française sur sa frontière l'y déterminèrent autant que les instances de sa femme : le 27 avril, il envoyait aux Français une nouvelle déclaration, une invitation à abandonner l'usurpateur, à venir se jeter à ses pieds. Son principal espoir était de débaucher les soldats et les officiers réunis contre lui. « J'aurai toujours la confiance que les troupes de Sa Majesté Chrétienne ne voudront pas combattre les miennes, ni vexer mes États. C'est pourquoi j'ai pris la résolution de paraître sur la frontière pour les recevoir comme amis[1]. »

Le maréchal de Berwick avait accepté du Régent la mission de détruire la monarchie espagnole qu'il avait autrefois sauvée par la victoire d'Almanza. Ce fils des Stuarts, dans un gouvernement dévoué à leurs ennemis, n'avait rien à espérer, s'il ne donnait aux amis du Régent des preuves excessives de zèle. Il n'avait pas eu jusque-là à se plaindre de la fortune, qui avait réparé le tort de sa naissance. Maréchal de France, gouverneur de Guyenne, il avait établi richement en Espagne son fils, le duc de Liria, grand d'Espagne et chevalier de la Toison d'or. Il n'était pas satisfait pourtant ; il lui fallait une place et des faveurs à la Cour de France, et, comme l'amitié des Anglais en était la condition, il résolut de la conquérir par un coup d'éclat[2]. Il forma avec Dubois, avant l'ouverture des opérations, un plan systéma-

1. Voir notre tome II, *Le Secret des Farnèse*, p. 354, et Lemontey, *Histoire de la Régence*, I, p. 255.

2. Saint-Simon, XVI, p. 117. Lemontey cite précisément, de Berwick, ce mot bien curieux : comme Alberoni avait dit du mal de lui au Prétendant, son demi-frère : « Autant en emporte le vent. Quand il est question de mon devoir, je n'ai plus de considération humaine. » Devoir ou intérêt ? — Lettre à Dubois, du 29 mars 1719 dans Lemontey, I, p. 259.

tique pour ruiner la marine espagnole dont la renaissance inquiétait l'Angleterre. « Aussitôt que vous nous aurez avertis de votre arrangement pour l'entreprise du Passage, lui écrivait le ministre, nous avertirons les Anglais et Neptune vous obéira. » L'armée française, aussitôt après avoir passé la Bidassoa, forte de 30,000 hommes, devait se diriger sur le port du Passage, suivie de près par une division navale anglaise[1].

L'opération eut lieu au milieu de mars 1719. Le Passage était une création d'Alberoni, le moins chimérique de tous les châteaux qu'il avait faits en Espagne, un château-fort redoutable qui protégeait un port excellent, un chantier de construction voisin des forêts de Biscaye et de Navarre. Le fort fut rasé, le 20 mars, les chantiers détruits, les vaisseaux brûlés par un lieutenant de Berwick, le lieutenant général de Cilly, qui, comme lui, avait combattu à Almanza[2]. Etait-ce donc punir Alberoni seulement, comme le prétendaient Dubois et le Régent, que de ruiner, au profit des Anglais, la marine de l'Espagne[3] ?

A mesure que les événements se précipitaient, les signataires de la Quadruple Alliance se démasquaient. Georges Ier et le Régent payaient de ce prix la complicité de la nation anglaise à leurs desseins sur l'Allemagne et le trône de France. Les finances, les troupes, les meilleurs officiers de la France, autrefois employés à affranchir l'Espagne de l'Angleterre servaient à détruire en Espagne comme en France, tout ce qui sur mer gênait les Anglais, Mardick en 1717, le Passage en 1719[4].

Le 10 juin, l'ancien ambassadeur d'Angleterre à Madrid, le cousin du premier ministre, colonel Stanhope, revenait dans la

1. Lettre de Craggs à Dubois, 9 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 34). « L'escadre anglaise est aux ordres du maréchal », et Dubois écrit à Craggs, le 26 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 42) : « Les troupes de terre suffiront pour brûler les vaisseaux espagnols au Passage, dans l'état où ils sont. »

2. *Mémoires de la Régence*, t. III, p. 301.

3. Saint-Simon, *Mémoires*, XVI, p. 251 ; Coxe, *Bourbons d'Espagne*, II, p. 458 ; Saint-Philippe, *Commentaires*, II, p. 233 : « Qui era el principal designio de los Ingleses suspirando sempre, porque Espana non tenga navios. »

4. Craggs, dans une lettre à Dubois du 28 mars 1719, adresse un appel pressant au Régent pour achever cette œuvre (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 127). Sa joie montre bien, après l'événement, pour qui était le profit (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f°s 29 et 36). — Wiesener a essayé (III, p. 55) de contester la participation des Anglais à cette destruction, mais sans fournir de preuves.

péninsule au quartier général français pour diriger l'armée de Berwick contre les établissements maritimes d'Alberoni qu'il avait vus naître[1]. La flotte anglaise suivit la côte : elle s'arrêta en même temps qu'une troupe française devant Santoña ou San Antonio, petit port, mais centre de constructions importantes, près de Bilbao[2]. Stanhope exigea, outre la destruction du port, l'incendie de trois vaisseaux en chantier et des magasins : « afin que le gouvernement d'Angleterre puisse faire voir au Parlement prochain que l'on n'a rien négligé pour diminuer la marine d'Espagne[3] ». Berwick y consentit encore : il était sûr de n'être pas désavoué en France, s'il servait ainsi les intérêts et les ambitions de sa première patrie. Dubois n'avait-il pas dit lui-même : « que ce serait une chose à souhait de détruire la marine d'Espagne dans sa naissance[4] »? Ces premiers événements « ressemblaient assez à quelques-uns de la conquête du Mexique où l'Espagnol prend la place de l'Indien[5] ». Mais les officiers, qui s'en étonnaient peut-être, n'auraient pas osé protester, ni désobéir. Le Régent commandait au gré de ses alliés, et nul en France, surtout à l'armée, n'aurait pris sur lui la responsabilité d'une protestation ou d'un acte d'indiscipline. Malgré les vœux de Philippe V, « les Français faisaient vraiment la guerre[6] ».

Le 27 mai 1719, Berwick commença le siège de Fontarabie ; le prince de Conti avait reçu le commandement nominal, le maréchal dirigeait en réalité les opérations. Stanhope l'y accompagna. Sous ses yeux, en présence de Philippe V impuissant, Fontarabie, Saint-Sébastien succombèrent[7]. Le roi d'Espagne, découragé, s'abandonnait à la fatalité dans les murs de Pampelune où il vint avec la Reine cacher sa honte et sa

1. Il y arriva le 10 juin, d'après une lettre qu'il écrivit à Stanhope ce jour-là (Rec. off., *Esp.*, 163). Le Blanc annonçait son départ à Berwick le 1er juin (Lemontey, I, p. 268).

2. Coxe, *Bourbons d'Espagne*, II, p. 459, place l'affaire en octobre ; tous les autres historiens, en juillet. Stanhope assista à cette destruction.

3. Lettre de Berwick au Régent, 8 août 1719 (Lemontey, I, p. 268).

4. Lettre de Dubois à Craggs, 31 août 1718 (A. ÉTR., *Esp.*, Mém. et Docum., t. 140).

5. Lemontey, I, p. 217.

6. Lettre d'Alberoni au duc d'Ormond, 28 juin 1719, dans Baudrillart, II, p. 365.

7. Lettre de Dubois à Stanhope, 19 juin 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 48).

tristesse. Pampelune, au pied des Pyrénées, sur un promontoire que rien ne commande, flanquée de bons bastions et d'un château-fort construit sur les rochers, protégée par les méandres de l'Agra est peut-être la meilleure place forte d'Espagne[1]. Il était difficile à Berwick de l'enlever sans un sérieux engagement, et impossible de pénétrer en Espagne sans l'occuper. C'est alors que le maréchal eut l'idée de se porter tout d'un coup à l'extrémité orientale des Pyrénées, dont l'accès lui parut plus facile.

D'autres raisons l'y déterminèrent aussi. Pour mieux prouver aux Espagnols qu'on ne leur faisait pas la guerre, les Anglais s'efforçaient de les pousser à la révolte contre le gouvernement de Philippe V. A Tolosa, après la conquête du Cuipuzcoa, Stanhope avait convoqué les Basques, jaloux de reprendre leur indépendance provinciale. Le Régent ne voulut pas d'abord accepter l'hommage qu'ils lui offraient ; il leur promit seulement son concours auprès de leur Roi légitime, puis il finit par se rendre aux projets des Anglais et donna l'ordre à Berwick de provoquer une guerre civile au delà des Pyrénées. Les Navarrais, qui par leur fidélité proverbiale envers les rois d'Espagne avaient conservé leurs privilèges, n'étaient point les collaborateurs qu'il fallait. Mais à l'Est, sur les confins de l'Aragon, de la Cerdagne et de la Catalogne vivait, dans la montagne, une population presque indépendante de contrebandiers, prête à se livrer au premier venu, ces *Miquelets* qui dans la guerre d'Espagne avaient en 1706 singulièrement troublé les armées françaises. Le Régent, qui les connaissait, les avait pris depuis trois ans à sa solde, résolu à s'en servir, comme de troupes auxiliaires et d'agents de révolte, sous la direction d'un aventurier italien Marini. Soulever avec eux la Catalogne contre Philippe V, tel était le plan que Berwick fut chargé d'exécuter[2].

1. Voir notre tome II, *Le Secret des Farnèse*, et *les Mémoires de la Régence*, IV, p. 38.

2. Le projet de fomenter une guerre en Espagne avait été proposé par les Anglais dès le début de la guerre. Stanhope écrivait à Dubois, le 15 mai 1719, qu'il envoyait son cousin, le colonel, pour coopérer à soulever les peuples de Biscaye et de Catalogne : « C'est la sûreté la plus réelle que Son Altesse Royale et la France puissent avoir contre l'Espagne », disait-il (A. ÉTR., *Ang.*, t. 328).

En faisant la guerre, le duc d'Orléans conspirait encore : c'était son procédé favori et comme son habitude, depuis le jour où il avait paru en Espagne, pour soutenir Philippe V ou au besoin pour le combattre. Suivant les maximes qu'il avait lui-même pratiquées, il recommandait à Berwick de s'attacher les Espagnols, de ne point lever sur eux de contributions. Nulle part le plan ne devait réussir mieux qu'en Catalogne. Le 30 septembre 1719, l'armée française quittait la Cerdagne pour entrer sur le territoire d'Urgel, qui se donna sans résistance à la France. Le général espagnol Don Luis de Cordoue se retira à Calaf, près de Barcelone. Les garnisons des places fortes de la Catalogne, menacées par les miquelets, restèrent prudemment derrière les remparts, et, sans obstacle, Berwick mit le siège devant Rosas, pour assurer ses communications avec la mer. (1er novembre)[1]. Il attendait en effet une petite escadre de tartanes qui devait lui apporter des vivres et de l'artillerie, et qui arriva le 1er décembre. Mais une tempête s'éleva pendant le débarquement : l'escadrille échoua presque tout entière. L'hiver

f° 177). Et Dubois d'approuver et d'écrire à Berwick, le 3 juin 1719 : « L'essentiel est d'aller en avant et de leur porter des coups décisifs qui aillent au cœur, qui excitent le mécontentement que les Espagnols doivent avoir de l'oppression où ils se trouvent » (Catal. de la vente Laverdet, 1862). Le Régent cependant, qui avait déjà été pris en flagrant délit de conspiration au delà des Pyrénées, redoutait les conséquences d'un nouveau complot. Les Anglais insistèrent. Stanhope écrivit à Dubois, le 13 juillet : « rétablissons les fueros pour en faire un mal durable à Philippe V » (A. ÉTR., *Ang.*, t. 328, f° 243). « Craggs se plaignit à Chammorel et à Destouches qu'on ne profitât pas de la disposition des Espagnols à se révolter. » Chammorel à Dubois, 27 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 90). — Enfin Dubois arracha le consentement du Régent au début d'août et ce fut le motif qui le porta à transférer la guerre en Catalogne. Dubois se hâta d'en informer les Anglais par cette lettre à Senecterre du 5 août 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 109) :

« Le roi d'Espagne est auprès de Pampelune. Son armée ne nous empêchera pas d'aller en avant, de ce côté-là et du côté de la Catalogne. Si les peuples d'Espagne veulent s'aider et prendre des engagements *pour le rétablissement de leurs privilèges*, on traitera avec eux. Son Altesse Royale *s'est rendue aux représentations et aux réflexions de Mylord Stanhope.* Il n'y a *rien à faire en Galice où les peuples* sont fort abjects et soumis, d'aucune ressource pour un soulèvement. »

Ce langage est instructif sur les lèvres de l'homme qui avait formulé de si vifs reproches sur les intrigues des Espagnols contre la Régence à Paris ou en Bretagne.

1. *Mémoires de la Régence*, IV, p. 58-59 ; lettres de Dubois à Senecterre, 25 septembre 1719 ; à Stanhope, 19 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f°s 33 et 89).

approchait : tout fut abandonné[1]. Le maréchal de Berwick prit ses quartiers d'hiver en Roussillon, puis vint recueillir à la cour l'honneur et le bénéfice de la campagne.

S'il eût voulu être loué, comme il méritait de l'être, c'est en Angleterre qu'il aurait dû aller[2]. Après une campagne où l'Espagne avait essuyé des pertes irréparables et la France dépensé en pure perte quatre-vingt-deux millions, l'Angleterre profita du mal que souffrirent ses ennemis et ses amis[3]. Elle avait longtemps préféré la paix, mais elle n'avait pas à se plaindre de la guerre. L'armée française avait détruit pour elle les ports de Guipuzcoa : puis la diversion qu'on avait faite en Catalogne lui avait permis d'achever elle-même en Galice, sur l'Océan, l'œuvre de destruction commencée par la France dans le golfe de Gascogne. Le 21 septembre, une flotte anglaise sous le commandement de Lord Cobham se présenta avec quatre mille hommes au cap Finistère : elle n'attaqua point la Corogne d'un accès trop malaisé, mais débarqua, près de Vigo, un corps expéditionnaire qui s'en empara le 21 octobre, détruisit la citadelle, et prit quarante-trois pièces d'artillerie, deux mille barils de poudre et huit mille fusils. Pontevedra et Rivadeo eurent le même sort[4]. Il ne restait plus rien des réserves qu'Alberoni, depuis quatre ans, avait accumulées pour soutenir les forces maritimes de l'Espagne. C'était la ruine définitive des projets qu'il avait formés pour ranimer l'Espagne, ses colonies, sa marine, avec l'espoir de ramener triomphantes les flottes de Philippe V dans le bassin de la Méditerranée.

Sans flotte, comment désormais songer à l'Italie ? L'Empereur, fut après les Anglais, le premier à se réjouir de ce résultat. Commandée par le marquis de Leyde, l'armée espagnole en Sicile,

1. *Mémoires de la Regence*, IV, p. 68 et 69.

2. Chammorel a dépeint à Dubois la joie des Anglais, 4 mai 1719 : « La nouvelle de l'expédition de M. de Cilly a causé une joie qui ne se peut exprimer. Outre le plaisir de n'avoir plus d'invasion à craindre, jaloux comme le sont les Anglais de toute marine qui s'élève dans leur voisinage, ils exultaient. (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f°s 37-39).

3. Lemontey, I, p. 275, note 1.

4. Lettre de Chammorel à Dubois, 29 septembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f°s 4 et 5) ; Mahon, *History of England*, I, p. 356 ; Lediard, *Histoire navale de l'Angleterre*, trad. franç., III, p. 616, 617.

quoique isolée d'Espagne, s'était bravement comportée. Elle avait pris Messine, et assiégé Melazzo[1]. Et ce fut un siège difficile, dans un pays désolé par la malaria : la fièvre décima les troupes, tandis que les Impériaux recevaient des renforts de Naples, tout à leur aise. Le marquis de Leyde tint bon cependant jusqu'au mois de mai 1719. Quand il vit enfin arriver le comte de Mercy dans la baie de Patti, avec quinze mille hommes de troupes fraîches, il décampa. Mercy, le 27 juin, se mit à sa poursuite, et l'atteignit dans la plaine de Villafranca. Les troupes espagnoles, quoique très inférieures en nombre, bien reposées, solidement assises dans de fortes positions, repoussèrent victorieusement l'attaque des Impériaux. Ce ne fut qu'une victoire stérile, largement suffisante pour sauver l'honneur des Espagnols, insuffisante pour leur conserver la Sicile. Mercy vint au mois de septembre prendre Messine, reçut de nouveaux renforts de Gênes, et força les Espagnols à se retrancher auprès de Palerme dans les laves de l'Etna, d'où ils firent, comme d'une forteresse, des sorties désespérées[2]. Impuissante sur mer, l'Espagne devait perdre la Sicile : ce n'était plus qu'une question de mois.

En vain, Alberoni avait compté sur le concours des princes italiens[3] : « Avilis par le repos et la peur, ils ne se souviennent plus qu'autrefois il se faisait des Vêpres Siciliennes; les étrangers ont raison de dire qu'un de leurs régiments suffit à soumettre une de nos provinces, et quand les Allemands auront une fois repris l'Italie, ils la traiteront durement. On voit la République de Gênes s'opposer aux recrues que nous voudrions faire chez elle. Le Grand Duc fait de même, les Vénitiens encore pis. Nation misérable, digne d'être traitée en esclave, ce qui ne tardera guère[4]. » En effet, à la fin de 1719, l'Empereur allait disposer de la Sicile, et l'Italie lui appartenir tout entière. Le duc de Parme, le premier auteur de toute cette guerre et la première victime, se hâta de négocier avec le Régent. Il conseillait à Philippe V et à sa nièce de l'imiter. Et alors, redoutant le triomphe

1. Coxe, *Bourbons d'Espagne*, II, p. 466 ; Mahon, I, p. 356.
2. Lemontey, I, p. 276.
3. Lettre d'Alberoni au comte Rocca, 2 janvier 1719, édit. Émile Bourgeois.
4. Lettre d'Alberoni à Rocca, 2 janvier 1719. Même édit.

prochain des Impériaux et la défaite d'Alberoni, il se prépara contre les uns des protecteurs, se joignit aux ennemis de l'autre. Tous les ressorts de la politique et de la fortune d'Alberoni se brisèrent à la fois : il se jeta dans des partis désespérés qui tous échouèrent les uns après les autres, appel aux Jacobites, essai de soulèvement en Écosse [1].

Mais surtout le Cardinal prétendit disputer la France au Régent. La Bretagne devait être le point d'appui de cette entreprise, comme l'Écosse avait paru l'être de la première. Cette province se trouvait, depuis deux ans, en lutte ouverte avec le Régent pour des questions d'impôts. Le gouverneur de Bretagne, le maréchal de Montesquiou, irrité de la résistance qu'il avait trouvée aux États de Dinan, avait voulu briser d'un coup brutal la résistance et tous les privilèges de la province. Le Régent l'encouragea dans cette voie, fit arrêter des officiers, des parlementaires, des nobles bretons (18 février — 16 août 1718), expédia des troupes dans la province [2]. La noblesse bretonne chercha des alliés, au mois d'octobre, auprès de la duchesse du Maine et du prince de Cellamare qui leur conseillèrent de réfléchir encore [3]. Les Bretons s'entêtèrent pourtant dans leur résistance, et, trois mois après la découverte du complot de Cellamare, ils en formaient un autre beaucoup plus sérieux qui échappa d'abord à la vigilance du gouvernement.

Le 13 avril 1719, des nobles bretons tinrent une assemblée secrète à Lanvaux près d'Auray. Un député, de Lambilly, proposa de solliciter la protection de l'Espagne. L'assemblée refusa à la presque unanimité des membres présents. Lambilly, tout

1. « Le parti d'Alberoni était dérangé. » Lettre de Chammorel à Dubois, 2 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f°s 8 et 9).

2. L'histoire de cette révolte a été faite complètement par M. de Laborderie (Revue de Vendée, années 1857 à 1859, *La conspiration de Pontcallec*). L'auteur a voulu prouver que les Bretons étaient dans leur droit et n'appelèrent l'Espagne qu'à toute extrémité. M. Baudrillart a repris cette histoire à l'aide de documents nouveaux, la correspondance d'Alberoni avec le duc d'Ormond qui permet de fixer la part de l'Espagne dans le complot. M. Baudrillart, en outre, a voulu prouver qu'il n'y avait aucun lien (t. II, chap. XVI), entre cette révolte et l'intrigue de la duchesse du Maine. Ce n'est pas davantage absolument vrai, comme j'essaierai de le prouver. En tous cas, ces deux érudits ont beaucoup contribué à élucider cette histoire mal connue.

3. *Déclaration de la duchesse du Maine* (Lemontey, II, p. 433).

seul alors à s'obstiner, expédiait à Philippe V de son propre chef, à la fin de mai, un envoyé, Mélac-Hervieux[1]. Celui-ci arriva à Madrid au moment où Alberoni ne pouvait plus douter de l'échec de son expédition en Écosse. L'occasion lui avait paru propice d'essayer en France ce qui n'avait pu réussir en Angleterre. Il promit au Breton l'envoi d'une escadre chargée de troupes, et lui donna 3,000 livres « *pour commencer la danse*[2] ». Le 22 juin, il lui remit, en outre, une lettre autographe de Philippe V, écrite du camp de S. Estevan : « J'assure moi-même les Bretons que je leur sais bon gré du parti qu'ils prennent et que je les soutiendrai de mon mieux, ravi de pouvoir leur marquer l'estime que je fais de sujets aussi fidèles du Roi mon neveu, dont je ne veux que le bien et la gloire[3]. »

Quand Mélac-Hervieux revint d'Espagne, porteur de ces secours et de ces promesses, les confédérés bretons étaient enfin résolus à se livrer aux Espagnols. Ils avaient pris pour chefs les meneurs de la négociation avec Philippe V : Coué Salarun, généralissime ; Lambilly, trésorier-général ; Mélac-Hervieux, Noyant et Bonamour qui avaient vu la duchesse du Maine et songeaient encore à soulever, comme Laval et Boisdavy, la noblesse poitevine, tous gentilshommes, irrités des faveurs accordées à la noblesse de cour et de la ruine de leurs privilèges[4]. L'analogie avec l'Ecosse devenait de plus en plus frappante : c'était comme une révolte dans les clans. L'entreprise de Bretagne pouvait remplacer, pour l'Espagne en détresse, celle qui venait d'échouer au nord de l'Angleterre. D'accord avec les conjurés, Alberoni la confia au duc d'Ormond et au chevalier de Cannock, les agents du Prétendant : c'était sa dernière ressource. « Si elle échoue, disait-il, l'Espagne sera obligée d'accepter la paix à n'importe quelles conditions[5]. » Une flotte de trois frégates et de transports chargée de deux bataillons, de

1. Laborderie, article cité, p. 286, 288.
2. Lettre d'Alberoni au duc d'Ormond, 13 septembre 1719 (Baudrillart, II, p. 385, note 2).
3. A. ÉTR., *Esp.*, t. 292, f° 168, et Lemontey, I, p. 250.
4. Laborderie, *ibid.* ; Baudrillart, II, p. 385, qui cite les dépêches d'Alberoni au duc d'Ormond, des 3 et 13 septembre 1719.
5. Lettre d'Alberoni au duc d'Ormond, 31 mars 1719 (Baudrillart, II, p. 387).

fusils et de poudre dut mettre à la voile de Santander, le 25 septembre 1719[1]. Tout fut préparé en Espagne avec une grande hâte, tandis que les Bretons amassaient des vivres et des munitions, pour recevoir leurs amis. « Il ne restait plus qu'à prier Dieu de bénir l'affaire et de donner la gloire au duc d'Ormond d'être un habile instrument pour faire changer la face aux affaires de l'Europe[2]. »

Mais la Providence ou le destin, comme disait alternativement Alberoni, lui demeurèrent jusqu'au bout défavorables. La flotte anglaise qui croisait en octobre sur les côtes de Galice bloqua dans Santander l'escadre du duc d'Ormond plus d'un mois. « La mer ensuite différa l'exécution[3]. » Ce fut toujours l'obstacle à toutes les entreprises d'Alberoni. Le duc d'Ormond n'osa pas s'embarquer seul et soulever les Bretons : « C'eût été la démarche de Don Quichotte.[4] » Ce délai donna au duc d'Orléans le temps de découvrir les conspirateurs, de lancer contre eux des lettres de cachet, et d'envoyer des troupes au maréchal de Montesquiou (3 octobre)[5]. Le généralissime même des Bretons, Coué de Salarun, pour sauver sa tête, dénonça le complot, après avoir expédié en Espagne ses lieutenants Bonamour, Lambilly, Mélac-Hervieux, de façon à les sauver[6].

Enfin à Santander le 31 octobre, quoique la flotte anglaise eût disparu, et Alberoni renouvelé l'ordre du départ, les lieutenants du duc d'Ormond refusèrent de s'embarquer[7]. Des deux côtés l'entreprise était condamnée.

Elle n'eut d'autres résultats que de coûter la vie à quatre gentilshommes bretons, les moins compromis, sur qui le Régent, faute d'avoir pu saisir les autres, fit un exemple. Le

1. Lettre d'Alberoni au duc d'Ormond, 19 septembre 1719 (Baudrillart, II, p. 399).
2. Lettre d'Alberoni au duc d'Ormond, 15 et 21 octobre 1719 (Baudrillart, II, p. 390).
3. Lettres d'Alberoni au duc d'Ormond et à Mélac-Hervieux, 20 octobre 1719 (Baudrillart, II, p. 390-391, note 1).
4. Lettre d'Alberoni au duc d'Ormond, 21 octobre 1719 (Baudrillart, II, p. 390).
5. Lemontey, I, p. 247, note 1 ; Laborderie, articles cités.
6. Laborderie, *ibid.*
7. Lettre d'Alberoni au duc d'Ormond, 11 novembre 1719, ainsi que Saint-Philippe (*Commentaires*, III, p. 364).

26 mars 1720 par arrêt de la Chambre royale de Nantes, ils furent condamnés et exécutés. Alberoni ne vit pas en Espagne ce dernier résultat de ses intrigues. Il constata avec amertume que le grand incendie qu'il avait voulu allumer en France contre le Régent était un feu qui ne pouvait durer : « Au paraître des troupes réglées, tout se dissipa[1]. »

Ainsi la chimère de porter des troubles en France et en Angleterre, la seule ressource qu'il eût encore, s'était évanouie.

Partout, au Midi comme au Nord, en Sicile comme en Espagne, dans la Méditerranée et la Baltique, en Allemagne et en Écosse, sur les champs de bataille comme dans les Cabinets européens, la Quadruple Alliance n'avait que des succès décisifs à enregistrer. La diplomatie de Dubois et de Stanhope avait heureusement circonscrit le terrain de la lutte contre l'Espagne. Les flottes anglaises et l'armée de Berwick, favorisées par des circonstances heureuses, en quelques mois avaient fait le reste, ruiné la marine espagnole, déconcerté les plans d'Alberoni sur l'Italie, réduit le roi d'Espagne à l'impuissance[2]. La guerre avait été aussi courte et décisive que possible, il ne s'agissait plus que de régler la paix. Dubois et Stanhope la désiraient depuis le début des opérations. Mais ils ne la voulurent pas, comme Alberoni la souhaitait[3] au mois d'août 1719 de concert avec Scotti, par la médiation des Hollandais.

Il ne plaisait ni à l'abbé, ni aux Anglais, qu'après avoir voulu rester neutres, et l'être en réalité demeurés, les Hollandais eussent le bénéfice de la neutralité pendant la guerre, et retrouvassent, dans une médiation opportune, les avantages, au moment de la paix qu'ils avaient laissés aux Anglais à Utrecht[4]. L'ambassadeur espagnol à La Haye, Beretti Landi faisait frapper une médaille qui portait cette devise : *Fædus quadruplex imperfectum*,

1. Lettre d'Alberoni au duc d'Ormond, 21 octobre 1719 (Baudrillart, II, p. 390).
2. Lettre de Stanhope à Dubois, 8 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 104).
3. Voir notre tome I, *Le Secret des Farnèse*.
4. Rousset, *Actes et Négociations*, I, p. 292 ; Coxe, *Bourbons d'Espagne*, II, p. 467. — Philippe V leur avait laissé pendant la guerre un droit de pêcher le hareng sur la côte d'Espagne. Lettre de Dubois à Craggs, 8 mars 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 257) et les Anglais en avaient été si furieux qu'ils prétendaient exercer un droit de visite sur les vaisseaux hollandais. Lettre de Senecterre à Dubois, 31 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 103).

republica batava cunctante. L'image, un char portant les hérauts d'Autriche, d'Orléans et d'Angleterre, où manquait la quatrième roue, que la Hollande négligemment assise à côté refusait d'y joindre, représentait assez bien la situation générale de la Quadruple Alliance[1].

Les États généraux, pour marquer leur intention de rester neutres, avaient imaginé de nouvelles raisons de ne pas laisser l'Empereur dépouiller entièrement Philippe V en Italie. Du même coup ils avaient décidé l'envoi d'un ambassadeur à Paris, Cornelis Hop, et d'un autre à Madrid, Maurice de Cats, seigneur de Coulster (avril-juillet 1719)[2].

La diplomatie de Dubois et des Anglais ne laissa même, ni aux Hollandais cette satisfaction, ni au cardinal cette ressource. Depuis plusieurs années, surtout depuis la déclaration de guerre à l'Espagne, Dubois, pour éviter en France les reproches du parti espagnol, s'était appliqué à démontrer aux Français que la guerre où l'alliance anglaise l'entraînait était uniquement dirigée contre Alberoni. La découverte, si opportune qu'elle parut concertée, de la conspiration de Cellamare avait cet objet. Les manifestes qui accompagnèrent la déclaration de guerre étaient autant d'actes d'accusation contre le ministre italien. Il fallait laisser paraître et croire qu'Alberoni était l'auteur de tout le malentendu « et lui faire personnellement tout le mal possible ». A un certain moment, Dubois avait souhaité que l'Empereur usât de son autorité sur le Saint-Siège, pour l'empêcher de délivrer à Alberoni les bulles de son archevêché de Séville, qu'il poussât le Pape à lui retirer même le chapeau de cardinal[3]. Il jurait sa perte dans la guerre et dans la paix. Les Anglais l'avaient toujours approuvé ; l'Empereur promettait ses bons offices ; le Pape soumis à la volonté de la cour de Vienne avait déjà défendu aux évêques d'Espagne d'obéir aux ordres d'Alberoni[4].

1. Dans Rousset, *Actes et Négociations*, I, 293.

2. *Wagenaar*, *Vaterlandsche Historie*, XVIII, p. 209 ; lettre de Chammorel à Dubois, 17 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 55).

3. Lettres de Dubois à Stanhope, 16 janvier 1719 ; à Destouches, 18 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f°s 53 et 59).

4. « Stanhope a écrit à Vienne, dit Destouches le 31 janvier à Dubois (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 190), à Saint-Saphorin et il a parlé à Londres à Pentenridter dans

Au fond, la haine de Dubois contre Alberoni n'était pas l'effet d'un sentiment vivace, mais la suite et comme l'excuse de sa politique. Elle diminua à mesure qu'elle lui fut moins nécessaire pour convaincre les Français de la nécessité de la guerre, et Philippe V de la nécessité de la paix. Dès le mois de mars et surtout vers le 14 août 1719, Dubois se montrait assez disposé à accepter la médiation des États généraux, et à donner le plus tôt possible la paix à Philippe V, qu'il eût ou non renvoyé Alberoni[1]. Ce n'était pas plus affaire de générosité, ou de sentiment, mais encore calcul de politique : comme il avait fait d'Alberoni *le bouc émissaire* de la guerre, quand il ne pouvait l'éviter, il aurait volontiers pardonné au cardinal, s'il lui eût apporté la paix qu'il souhaitait.

Il n'en était pas de même de l'Angleterre. Dupuis le jour où les ministres anglais avaient fait de la guerre à l'Espagne une guerre nationale, ils voulaient que la nation fût pleinement satisfaite. La destruction de la marine, du commerce et des colonies espagnoles ne leur suffisait pas. Pour le présent c'était déjà beaucoup. Pour l'avenir il fallait consacrer cette ruine par celle du ministre qui en trois ans avait donné à l'Espagne les moyens d'inquiéter le commerce anglais. Stanhope ne perdit plus de vue cet objet essentiel de la guerre. Il fit du renvoi d'Alberoni « *la condition* sine qua non *de la paix avec l'Espagne* ». Le 22 août (2 septembre) 1719, il écrivit à Dubois de Göhre en Hanovre : « Nous aurons tort, si nous n'affermissons pas la paix en *renversant un ministre qui aime la guerre,* et, comme il ne consentira jamais à faire la paix que lorsqu'il se verra perdu, il faut que nous *fassions de sa disgrâce une des conditions indispensables de la paix*[2]. »

D'autre part, les Anglais, qui auraient dû se montrer satisfaits,

ce sens. » Ce fut le même langage de Robethon dans une lettre à Dubois, du 30 janvier (Ibid., t. 321, f° 142). Saint-Saphorin avait déterminé l'Empereur à une réponse favorable. Lettre de Saint-Saphorin à Robethon, 22 février 1719. (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 229).

1. Lettre de Dubois à Senecterre (A. ÉTR , *Ang.*, t. 325, f°s 142-145).

2. Lettre de Stanhope à Dubois, 15 mai et 13 juillet 1719 (A. ÉTR., t. 328, f°s 177 et 178). « Il faut le terrasser. » Voir surtout la lettre de Stanhope à Dubois, des 22 août ou 2 septembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 328, f° 331). Voir enfin Wiesener, III, p. 122, qui la cite intégralement.

enviaient pourtant aux Hollandais les profits commerciaux que leur avait permis leur neutralité. Ils ne pouvaient admettre que la Hollande, après leur avoir laissé les charges de la guerre, fût par une habile médiation, admise au partage des bénéfices. Ils rejetèrent du même coup les offres d'Alberoni et la médiation des Provinces Unies[1]. Ils préférèrent la continuation d'une guerre fort avantageuse, à une paix qui eût laissé à l'Espagne un ministre capable de réparer ses pertes, aux Provinces-Unies les profits d'une entreprise où elles avaient refusé de participer.

Cette fois encore Dubois se rendit à leurs désirs et subit la loi d'un allié soupçonneux et exigeant. Ce n'était point l'intérêt de la France, pour qui chaque défaite de l'Espagne était indirectement une cause de faiblesse. Que gagnait-elle à détruire les ports de l'Espagne, à entretenir une armée de 50,000 hommes, à fournir des subsides aux Impériaux en Italie ? Que lui rapportaient les quatre-vingt millions dont elle aurait eu tant besoin pour régler les comptes du règne précédent ?

La loi de la Quadruple Alliance était une loi bien dure. Les croiseurs anglais, depuis le mois de janvier 1719, se saisissaient, dans la Méditerranée et l'Océan, des vaisseaux de commerce français, le *Saint-Pierre* de la Ciotat, le *Saint-Georges* de Saint-Malo. Ils refusaient de les rendre ; ils fermaient à nos marchands le commerce du Maroc, pour l'ouvrir à leurs nationaux[2]. Ce n'était que plaintes du Conseil de l'amirauté : « On n'en userait pas autrement si la France était en guerre avec l'Angleterre[3]. » Stair, à Paris, parlait en maître, refusait de rendre honneur aux princes du sang[4], et, au plus beau moment de cette alliance, reprochait durement au Régent de

1. *Mémoires de la Régence*, IV, p. 60. Lettre de Stanhope à Dubois, 22 août-2 septembre 1719 dans Wiesener, III, p. 122 : « Il faut absolument rejeter le passeport du marquis Scotti. »

2. Bourbon et d'Estrées, au nom du Conseil de marine, réclamèrent dès le 9 janvier 1719, puis le 6 et le 22 février, le 20 mars, le 2 juillet, le 20 août (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f°s 16 à 19, 176, 215; t. 323, f°s 58, 152, 154). Leurs plaintes restaient sans effet.

3. Le mot est de Dubois dans une lettre à Craggs, du 16 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 150).

4. Toute cette affaire a été racontée par Saint-Simon, XVI, p. 201, et par Wiesener longuement, III, p. 87.

fortifier le port de Mardick (29 août), parce que les ingénieurs français voulaient simplement éviter l'inondation du pays. Le royaume était ruiné, le Roi n'était plus maître chez lui [1].

Le Régent seul avait son compte ; il se voyait à la veille de faire reconnaître par toute l'Europe ses droits au trône de France, d'en imposer la reconnaissance à Philippe V lui-même. Ce n'était pas pour lui le moment de dénoncer une alliance si précieuse, lorsqu'il allait en recevoir le prix. Le meilleur moyen de le toucher le plus tôt possible, c'était de préparer une paix propre à confirmer les résultats acquis et à satisfaire l'Angleterre. Il rejeta la médiation que sollicitait Alberoni [2].

Puisque Georges Ier ne voulait pas de la médiation des Hollandais, Dubois se mit en quête d'une autre qui n'éveillât pas leurs soupçons jaloux. Et, puisque l'Angleterre attachait une si grande importance à la perte du cardinal, l'abbé chercha le moyen de terrasser du même coup l'homme qui demeurait le seul obstacle à la paix.

Ce fut à la cour des Farnèse qu'il songea pour le ruiner, pour terminer ainsi par la chute du cardinal, venu de Parme en Espagne, une guerre qui n'avait déjà que trop duré.

Mais, alors, il dut encore consentir à la prolongation des hostilités : « Il faut *continuer la guerre avec vigueur* [3] : quelques mois et peut-être même une *année de guerre de plus en perspective* [4]. » N'était-il pas nécessaire et logique, puisqu'on avait déclaré la guerre à Alberoni, de le poursuivre « jusqu'à ce que cette folle Éminence, ce grand incendiaire, ce brouillon fût mis dans l'impossibilité de nuire ? » Dubois était forcé de convenir avec les Anglais « *qu'une paix précipitée avec le cardinal couverait une guerre plus dangereuse* [5] ». Il entraîna le duc

1. Lettre de Stair à Dubois, 27 août 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 179). « C'est un procédé irrégulier, contraire au traité. » Dubois fit des excuses à Stair, le 29 septembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 328, f° 353). Le Conseil de marine avait simplement donné l'ordre à l'ingénieur Moyenville de faire l'ouverture des batardeaux pour laisser écouler les eaux (A. ÉTR., *Ang.*, t. 329, f° 288). Moyenville avait demandé, il est vrai, qu'on fît le chenal un peu plus large.

2. Lettre de Dubois à Senecterre, 25 septembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 30).

3. Lettre de Dubois à Stanhope, 20 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 89).

4. Lettre de Dubois à Stanhope, 20 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 89).

5. C'étaient les arguments de Stanhope à Dubois dans la lettre déjà citée du 22 août-2 septembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 328, f° 31).

d'Orléans toujours plus loin dans cette affaire ruineuse, engagée pour des intérêts qui n'avaient jamais été ceux du Roi ni du royaume.

Le Régent avait promis la paix, déclaré la guerre, et souhaité qu'elle fût courte pour ne pas se contredire. L'année 1719 allait s'achever sans que rien fît encore espérer la fin des hostilités. Le commerce et les finances de la France, sa dignité même étaient atteintes, sans aucun profit pour ses intérêts sacrifiés depuis trois ans aux intérêts du Régent. A mesure que Dubois avançait, il trouvait le poids plus pesant, sentait davantage la contradiction de ses promesses et de l'état présent, de ses paroles et de ses actes[1]. Et la France ne pouvait-elle pas se souvenir des paroles solennelles que le duc d'Orléans avait prononcées le 2 septembre 1715 en prenant le pouvoir, soi-disant : « pour rétablir le bon ordre dans les finances, retrancher les dépenses superflues, et entretenir la paix au dedans et au dehors du Royaume » ?

III

La guerre du Nord en 1719.
Une Triple Alliance dans la Baltique.

C'est principalement en l'année 1719 que l'on prend en défaut le Secret du Régent et les manœuvres de Dubois, pour s'épargner ainsi qu'à son maître des reproches mérités. Après avoir promis à la France une paix avantageuse, le duc d'Orléans l'avait engagée, par des alliances où elle n'avait aucun avantage, dans une guerre au Sud où elle en avait moins encore. Pour limiter cette guerre, il avait ensuite promis de mettre fin aux différends qui divisaient les puissances du Nord, afin de frustrer l'Espagne des ressources qu'elle y pouvait trouver. S'il eût été moins inféodé à la politique hanovrienne, depuis deux ans, il en aurait eu le moyen :

1. Chavigny, *Mémoires sur ses Négociations* (A. ÉTR., *France*, Mémoires et Documents, t. 457).

un rapprochement entre la Suède et la Russie. La crainte de déplaire aux Anglais lui avait fait successivement rejeter les offres de Charles XII et de Gœrtz, les propositions de Pierre le Grand. La mort de Charles XII survint : c'était un nouveau motif pour terminer les querelles du Nord. Les hésitations, l'abstention de la France avaient encore laissé aux Hanovriens le temps de former au début de 1719 une ligue, défensive en apparence, en réalité destinée à prolonger, sur les ruines de l'État suédois, la guerre entre les puissances coalisées contre elle. Le Régent se voyait menacé alors, par son alliance avec Georges Ier, d'une intervention effective et inutile dans les affaires du Nord, d'une autre guerre là-bas aussi contraire que celle d'Espagne aux intérêts du Royaume.

La clairvoyance de Dubois aperçut le risque que peu à peu l'alliance avec l'Électeur de Hanovre faisait courir à son maître. Il s'était plaint vivement aux Anglais de cette ligue du Nord conclue à son insu, contre ses plans et ses déclarations. Au lieu de la guerre qui se préparait, il avait réclamé à grand cris, la pacification générale de la Baltique. Les ministres anglais avaient paru admettre ses réclamations ; ils avaient décliné toute responsabilité dans la politique offensive que le ministère hanovrien avait conseillée au roi Georges Ier, et promis de s'y opposer. Leur situation n'avait pas moins été atteinte par le crédit des conseillers allemands, Bernstorff et Bothmar que la politique de Dubois par leurs conseils belliqueux. Ils l'avaient défendue, au mois de mars 1719, avec succès au Parlement, à la cour, et leur victoire semblait pour le ministre du Régent une sorte d'assurance contre les dangereux projets des Hanovriens.

Cependant, pour disputer à ces ministres intrigants le cœur et la confiance de Georges Ier, Stanhope et Craggs avaient été obligés de satisfaire son goût et ses ambitions pour ses États d'Allemagne. Georges Ier était lié par un intérêt capital à son électorat de Hanovre. Il s'était fait violence pour le quitter, il ne le perdait jamais de vue ; il se plaisait à y retourner sans cesse[1]. C'était pour flatter ce goût et servir ces intérêts que

1. *Instructions pour le comte de Senecterre*, 13 avril 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 174).

Stanhope s'était séparé du parti whig, pratiquant en Angleterre la politique pacifique des torys, pour que la dynastie hanovrienne, assurée du trône d'Angleterre par les traités d'Utrecht et le concours de la France, pût sans danger suivre et fixer les résultats de sa politique allemande. Ç'avait été l'origine et comme le fondement de sa fortune.

Malgré ses déclarations pacifiques, il avait rompu avec l'Espagne, de façon à satisfaire l'Empereur dont l'Électeur de Hanovre avait tout à attendre en Allemagne, particulièrement la conquête des provinces suédoises de Brême et de Verden. Il s'était arrangé seulement pour que l'Angleterre trouvât son compte dans cette rupture et ces combats, en 1719, comme elle l'avait trouvé, depuis 1716, dans les résultats pacifiques des traités d'Utrecht. Depuis trois ans, donc, un système habilement combiné de négociations et d'opérations militaires utiles à Georges Ier, favorables aux intérêts anglais avaient maintenu le crédit de Stanhope sur la nation, le Parlement et le Roi.

En présence des intrigues du ministère hanovrien, Stanhope au début de 1719, ne songea pas à s'en départir un instant. Que dirait la nation anglaise, engagée déjà dans une guerre au Sud, si on l'entraînait dans une guerre au Nord, dans une guerre continentale surtout, en Mecklembourg, en Allemagne, contre la Prusse[1] ? Et que dirait d'autre part Georges Ier, si ses ministres anglais lui faisaient perdre l'occasion d'acquérir définitivement Brême et Verden ? Stanhope était celui de ces ministres, qui paraissait le plus capable de concilier l'opposition naturelle des deux ministères, ou plutôt de la nation et de Georges Ier. Ce rôle de conciliateur avait fait sa fortune[2]. En 1719, il chercha un nouveau terrain de transaction et le trouva. Toute médiation consistant dans des concessions aux intérêts opposés qu'il faut satisfaire, Stanhope promit au roi d'Angleterre de ne pas régler les différends des puissances du

1. Lettre de Stanhope à Sunderland, janvier 1719 : « to treat with Prussia, to strip in great mesure that Prince. I think never any scheme was framed so impraticable, so deshonorable nor so pernicious as what this old man (Bernstorff) has in his head. » Droysen, *Preussische Politik*, IV, 1er Theil, I, p. 249, note 4.

2. *Instructions du comte de Senecterre* (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 174).

Nord, sans lui procurer du premier coup et d'abord Brême et Verden. Il lui assura qu'il aurait sa part du démembrement de la Suède avec les autres puissances et même qu'on travaillerait avec la France à restreindre la part de ses rivaux. Mais comme ce mode de procéder pouvait entraîner des complications, une guerre peut-être[1], provoquée par le dépit de la Prusse, du Tsar et du Danemark, il fut convenu que l'on ne poursuivrait pas les démarches hostiles des Hanovriens contre la Prusse ; la paix et une alliance avec la Suède seraient subordonnées à un rapprochement avec la Prusse. Ainsi, s'il y avait une guerre, elle serait exclusivement maritime, et dirigée contre le Tsar dont les flottes éveillaient la jalousie des Anglais. Le plan était de nature à satisfaire Georges Ier. Ce n'était plus une pacification générale du Nord qui reculait à une date trop lointaine les avantages du Hanovre. Et de plus, c'était une politique de nature à établir aussi dans la Baltique la suprématie de l'Angleterre, comme la Quadruple Alliance avait fait dans la Méditerranée.

Quelque inconvénient qu'eût ce nouveau système, très différent de celui qu'avait formé Dubois[2], force lui fut pourtant, le 8 mars 1719, de l'adopter à son tour. Ce qu'il eût fallu à la France, alors, c'eût été un réglement des affaires du Nord qui lui permît à la fois de ménager ses anciens alliés, et d'acquérir de nouveaux amis dans la Baltique. Point de guerre, où elle n'avait rien à gagner mais une paix générale, équitable, et surtout, depuis la déclaration de guerre à l'Espagne, une paix aussi prompte que possible qui ne laissât pas l'incendie, allumé dans le Sud par l'Empereur et l'Espagne, se propager et durer. Or, comme Stanhope au même moment, Dubois avait fondé sa politique, la fortune de son maître et la sienne propre sur les promesses qu'il avait faites au roi d'Angleterre, Électeur de Hanovre. La garantie de la succession protestante en Angleterre, de Brême et Verden au Hanovre avait été le prix du concours que les Anglais avaient donné, à Londres, à La Haye, à

1. « La Suède en s'accommodant avec nous demandera que nous l'aidions à recouvrer ce qui lui a été emporté. » Lettres de Craggs et Destouches à Dubois, 12 et 19 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 127).

2. Lettre de Dubois à Stanhope, 16 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 255).

Vienne au Régent, pour l'établissement de ses droits au trône de France. C'était aussi le fondement de la confiance que le duc d'Orléans accordait à Dubois. Ces engagements réciproques formaient les clauses essentielles des traités de la Triple et de la Quadruple Alliance. L'abbé, au risque de perdre son maître et lui-même, n'aurait pas voulu les dénoncer : « Outre son royaume, disait-il le 13 avril, la France a garanti à Georges Ier, par les traités de La Haye et de Londres, tous les États dont il était en possession, et par *conséquent les duchés de Brême et de Verden.* » Plutôt que de laisser aux ministres hanovriens l'honneur et le profit de procurer par le concours de l'Empereur, ces duchés au roi d'Angleterre il valait mieux les obtenir directement de la Suède, et ménager au Régent la reconnaissance de Georges Ier « que Bernstorff lui conseillait de porter ailleurs[1] ».

Point de risque que Dubois laissât détourner son maître de la prédilection qu'il avait pour l'Angleterre et pour son Roi. Il avait consenti à faire la guerre à l'Espagne, malgré les murmures des Français. Il consentit de même à préférer à toute autre la paix du roi de la Grande-Bretagne, aux conditions qu'il y mettait, quitte à déroger à la vieille alliance de la France et de la Suède, chère à la nation, ou à indisposer le Tsar, qui s'était offert pour la remplacer[2]. La diplomatie officielle de Dubois acheva ce que sa diplomatie secrète dans le Nord avait commencé : elle sacrifiait les amis de la France au Hanovre et à l'Angleterre, démembrait la Suède à leur profit, et aliénait la Russie. « La maison d'Orléans, disait alors un ministre prussien avec raison, ne refuse rien à la maison de Hanovre : l'ancien système de la France d'abaisser celle de Vienne, comme n'ayant pas d'ennemis plus redoutables, a entièrement changé[3]. »

1. *Instructions du comte de Senecterre* (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 174).
2. Lettre de Dubois à Stanhope, 8 mars 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 267).
3. Lettre de Sallentin au roi de Prusse (Droysen, *Preussische Politik*, IV, 1er Theil, p. 257, note 2). Lettre de Dubois à Rottenbourg, 28 avril 1719 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 62, f° 12) : « Une paix générale du Nord serait à souhaiter. Mais la proposition d'une paix générale ne peut être bonne que dans le temps que l'on travaillerait à une paix particulière. Nous avons grand intérêt à ménager celle du roi de la Grande-Bretagne afin qu'elle serve à resserrer encore celle que nous avons avec lui. »

Sur ce second point et après ces sacrifices, Dubois préparait cependant un démenti à ceux qui l'accuseraient de livrer la France aux Impériaux, détestés par tous les Français. Si, déclarant la guerre à l'Espagne, il s'était efforcé de prouver à la nation qu'il y avait été réduit par les intrigues d'Alberoni, c'était pour n'avoir pas l'air de favoriser les Habsbourg contre les Bourbons dans le Sud, en Italie, dans la Méditerranée. Dans le Nord, il ne voulait pas se donner non plus le tort de sacrifier des alliances que la politique de Richelieu et de Louis XIV, devenue d'instinct celle de tous les Français, avait autrefois groupées contre l'Empereur. Le système traditionnel de la France, c'était une coalition permanente avec la Suède, avec les princes protestants allemands contre l'Autriche. Si elle y dérogeait par exception, en Suède, il ne fallait pas que pour cela la règle en fût abandonnée. Le parti anti-autrichien, qui se confondait avec le parti espagnol, c'est-à-dire presque toute la nation ne l'aurait pas pardonné, ni peut-être permis au Régent. Il ne devait sacrifier de la Suède que le moins possible, et ne rien ajouter au Danemark, au moins en Allemagne.

Et, à défaut de la Suède sacrifiée, il entendit conserver la Prusse, ennemie désignée de l'Autriche depuis Fehrbellin, véritable héritière de la Suède dans l'Allemagne du Nord, gardienne des intérêts protestants[1]. A aucun prix, il ne voulut que l'agrandissement du Hanovre se fît aux dépens du roi de Prusse, et lui fournît des raisons d'unir son mécontentement à celui du Tsar[2]. Le Régent demeurerait un ami de l'Électeur de Hanovre, un ami dévoué et utile, pourvu que celui-ci consentît à se faire ami du roi de Prusse, pourvu qu'il n'exigeât pas de la Suède de nouvelles cessions en Allemagne, au profit du Danemark. S'il dérogeait en sa faveur aux termes du traité de Westphalie, « l'antique loi », le monument respecté de la politique française, c'était à la condition que cette dérogation serait limitée, que, par des ménagements envers la Suède et la Prusse, la France parût encore rester

1. Lettre du Roi au comte de Rottenbourg, 29 novembre 1718 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 61, f° 91). « Conserver les anciennes liaisons que la France avait avec la maison du roi de Prusse. »

2. Lettre de Dubois à Stanhope, 8 mars 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 321, f° 167).

fidèle à l'esprit, à l'objet, au principe de ces traités dirigés contre la maison d'Autriche[1].

La politique de Dubois présentait une grande analogie avec celle de Stanhope. Obligé comme lui de servir les intérêts hanovriens de Georges Ier, pour l'empêcher d'en chercher la satisfaction ailleurs, auprès de ses ministres allemands ou de l'Empereur, il sacrifiait la Suède et négligeait la Russie. Comme lui, il s'efforçait de restreindre ces sacrifices et de les concilier avec ce qu'il croyait être les intérêts et les goûts de la nation française. Stanhope ménageait la Prusse pour ne laisser à l'Angleterre que la perspective d'une guerre maritime dans la Baltique, utile à son commerce. Dubois ménageait encore la Suède et surtout la Prusse pour laisser aux Français la ressource d'alliances allemandes, conformes aux traités de Westphalie qui avaient fondé sa grandeur et sa prépondérance. Il n'y avait entre eux qu'une différence : l'un servait en Angleterre une politique pleine d'avenir ; l'autre, une politique traditionnelle qui avait contribué dans le passé à la grandeur de la France, mais ne pouvait plus être efficace.

Si Dubois eût été seulement préoccupé de l'avenir de la France, s'il eût voulu diriger la nation selon cette vue, même contre ses traditions, s'il n'eût pas eu l'unique envie de flatter les goûts des Français pour leur faire accepter la politique de son maître, il aurait compris combien devaient se modifier, au début du XVIIIe siècle, les démarches et la politique de la France. Comme Louis XIV, instruit en 1715 par l'âge et le malheur, il aurait reconnu que l'Autriche n'était plus l'ennemie de la France, qu'une lutte plus longue avec elle pouvait seulement accroître la grandeur maritime de l'Angleterre. Il n'aurait pas travaillé à fortifier les Anglais dans la Baltique, en échange de quelques concessions à un allié désormais inutile et douteux. Aurait-il confondu avec le Brandebourg, cet Électorat autrefois docile aux suggestions de la France, la Prusse, un royaume désormais indépendant, boulevard du germanisme, aussi ennemi de la France que l'Autriche[2] ?

1. Lettre du Roi à Rottenbourg, 13 mars 1719 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 61, f° 235).
2. Lavisse, *La jeunesse du grand Frédéric*, p. 83 à 88.

Singulier avantage pour la France que le progrès de l'Angleterre et de la Prusse, nos pires ennemies quarante ans plus tard! Plus clairvoyant, plus soucieux des intérêts dont il avait la garde, Dubois ne se fût pas autant hâté de négliger, d'aliéner peut-être la Russie qui lui pouvait être un utile contrepoids contre l'Angleterre dans la Baltique, et sur terre contre les Allemands. Mais il ne songeait au royaume que pour s'en défendre, nullement pour le défendre[1]. Politique négative, destinée seulement à faire accepter, à couvrir la politique personnelle qu'il avait créée de toutes pièces, à La Haye, à Hanovre surtout, soit pour son maître, soit pour lui-même.

Ce fut à Hanovre encore qu'en 1719, il resserra les liens qui, dans les affaires du Nord comme dans celles du Sud, attachaient le Régent à Georges Ier. Il y avait trois ans que ce Souverain n'était pas allé visiter ses États héréditaires. Les ministres hanovriens, Bothmar et Bernstorff, pour soigner leur autorité et leurs propriétés, entretenaient sans cesse en lui le désir de les revoir[2].

Après lui avoir fait signer le traité de Vienne, en janvier 1719, ils lui suggérèrent en février l'idée d'aller surveiller de plus près l'exécution, en Allemagne. Aisément persuadé, Georges Ier prorogea le Parlement, pour passer en Hanovre[3]. Les complots d'Alberoni et des Jacobites, en mars, retardèrent de quelques semaines ses désirs et ses projets. Dès qu'il fut assuré de son royaume par l'échec du duc d'Ormond, il les reprit[4] et, au milieu d'avril, se prépara à retourner dans son Électorat[5]. Dans l'intervalle, le crédit de Bernstorff, il est vrai, avait baissé; il suivait Georges Ier en Hanovre, moins pour paraître à la cour que pour se retirer dans ses terres. C'était Stanhope encore,

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XIV, p. 34.
2. Lettre de Destouches à Dubois, 16 février 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 225); Mahon, *History of England*, I, p. 344.
3. Lettre de Destouches à Dubois, 16 février 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 225).
4. Lettre de Dubois à Destouches, 26 mars 1719, invitant le roi d'Angleterre à passer en Hanovre « pour faire un abouchement avec le roi de Prusse » (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 85).
5. Lettre de Destouches à Dubois, 4 mai 1719, annonce à Dubois la nouvelle joyeusement (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 36).

que le Roi avait choisi ainsi qu'en 1717, comme ministre de confiance pour l'accompagner en Allemagne [1].

Devenu ministre des affaires étrangères, Dubois n'avait plus la même liberté d'aller l'y rejoindre, ce rôle passant au ministre qui l'avait officiellement remplacé à Londres depuis le 17 avril 1719, au comte de Senecterre. Senecterre était une créature du Régent, « très bon officier général de beaucoup d'esprit et d'intrigue qui faisait fort sa cour à qui pouvait l'avancer [2] ». Sa cour avait été agréée du duc d'Orléans qui l'avait fait lieutenant général dès 1718. Dubois, à ce titre, l'avait pris ensuite aux affaires étrangères, persuadé que dans ce poste officiel il servirait le Régent, à qui il devait tout. Il l'avait recommandé aux Anglais « comme capable d'être convaincu de l'intérêt commun ».

Les Anglais, en principe, se défiaient des hommes qui occupaient les postes officiels de la diplomatie française. Ils craignaient de ne les pas trouver assez dociles à leur influence, trop imbus des vieilles maximes, « des préjugés » de la nation. Ce n'était pas avec la France, ni avec sa diplomatie officielle, mais avec le Régent, avec Dubois et leurs agents secrets qu'ils étaient accoutumés de traiter. Dans ce cas particulier, leur défiance d'ailleurs fut entretenue par le secrétaire que Dubois avait laissé à Londres depuis le mois de juillet 1718, par Destouches dépositaire de son secret et de celui des Anglais, que sa propre fortune intéressait à ne point les laisser perdre. Jusqu'alors l'écrivain diplomate n'avait rien recueilli des services qu'il avait rendus avec une fidélité inviolable [3] : à l'exemple du maître, il souhaitait à son tour, comme récompense d'entrer dans la diplomatie officielle par une plus petite porte, une résidence à Genève [4]. Les ministres anglais demandèrent même pour lui le titre et les fonctions de résident à Londres, afin de faciliter et garder la correspondance qui passait par son canal : « Le pauvre vous est bien affectionné et n'est pas trop riche [5]. » Malgré les instances

1. Lettre de Robethon à Dubois, 8 mai 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 50).
2. Saint-Simon, *Mémoires*, XV, p. 344.
3. Lettre de Destouches à Dubois, 18 octobre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 310, f° 115).
4. Lettre de Destouches à Chavigny, 17 novembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 311, f° 48).
5. Lettre de Craggs à Dubois, 19 décembre 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 311, f° 190).

des Anglais, Dubois avait fait la sourde oreille. Parvenu lui-même, il n'entendait pas distribuer à des parvenus les grands emplois de la diplomatie officielle. Il s'arrêta à un moyen terme, nomma un ambassadeur à Londres, *à l'essai*, lui imposa Destouches comme surveillant. Il chargea, en outre, ce dernier de lui communiquer les confidences des Anglais, laissant ainsi, à côté du ministre officiel, un ouvrier plus expérimenté de sa diplomatie secrète[1]. Ce plan ne fut pas tout de suite réalisé : le prochain voyage du roi d'Angleterre en Hanovre retarda la nomination de Senecterre, et son départ.

Les Anglais et Destouches revinrent à la charge : ce qui devait se traiter sur le continent leur parut de trop d'importance pour que le secret et le profit passassent à un homme nouveau. Ils demandèrent que le départ de Senecterre fût retardé davantage, jusqu'au retour du roi de Hanovre : « Dans l'intervalle, un homme de confiance, Destouches, accompagnerait le Roi et Stanhope en Allemagne. » Dubois s'en tint au compromis qu'il avait imaginé, offrit à Senecterre d'aller tout de suite trouver Georges Ier à Hanovre et à Destouches de l'accompagner comme secrétaire[2]. Il prodigua à Destouches, pour adoucir son chagrin, de bonnes paroles : « J'aurai soin de vous satisfaire. La place que je vous destine a été demandée par les principaux de l'Académie de politique[3]. » Il lui plaisait d'appeler aux grandes missions des hommes de qualité et de les faire surveiller par un homme à sa dévotion, en possession de son secret : « Suivez de l'œil les jeunes gens qu'emmène M. de Senecterre, un fils de M. Blondel, ancien secrétaire de M. de Torcy et de M. Laistrès, greffier au conseil. Lorsque vous aurez quelque chose d'important à me dire, ne me le mandez point par la poste, attendez qu'il y ait des exprès. Et

1. Lettre de Dubois à Craggs, 16 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 42).
2. Lettre de Dubois à Craggs, 8 mars 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 265) ; Senecterre reçut ses lettres de créance le 17 avril 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 232).
3. Lettre de Dubois à Destouches, 8 mars 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 263). On trouve ici, en passant, la preuve intéressante que Dubois ne supprima pas comme l'a cru Baschet, l'école diplomatique fondée en 1710 par M. de Torcy. Il en faisait grand cas comme on voit. D'autres preuves s'en trouveraient dans les comptes de son ministère (*France*, Mémoires et Documents *passim*.).

si cette chose était importante et pressée, envoyez-moi un exprès[1]. »

La combinaison ne pouvait satisfaire Destouches : c'était encore un service obscur qu'on lui donnait, une mission de confiance sans récompense officielle. Il eût préféré, en l'absence de Senecterre, ne pas le suivre en Hanovre, rester à son poste publiquement comme secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires, ou revenir à Paris. Il allégua l'impossibilité de ne laisser en Angleterre à sa place qu'un agent trop peu digne de confiance, le sieur Chammorel[2]. Mais cette fois, les Anglais ne soutinrent pas ses arguments. Stanhope tenait à l'emmener « pour lui confier des choses secrètes à dire en grande confidence[3] ». Il lui offrit une place dans son yacht, et le pria de passer par Paris, pour les porter directement à Dubois.

Destouches dut se résigner encore à n'avoir pas le profit immédiat des affaires qui allaient se traiter en Hanovre, pour la pacification du Nord, et les Anglais eurent ainsi la satisfaction qu'ils souhaitaient. Ils avaient désiré emmener un serviteur spécial du Régent et de Dubois, qui leur communiquât à l'insu de M. Senecterre leurs vues secrètes[4].

Aux yeux des Français, les apparences parurent sauvées : le Roi n'envoyait en Hanovre qu'une mission officielle, dirigée par un homme de qualité, composée d'un secrétaire, homme de lettres, rompu au style et au maniement des affaires, et de deux secrétaires qui apprendraient leur métier à ses côtés, le tout suivant l'usage.

En réalité, ce fut une double ambassade qui, au mois de mai 1719, se disposa à passer en Allemagne, l'une officielle, l'autre secrète : la mission française, et la mission du Régent et de l'abbé, deux diplomaties, dont l'une surveillait l'autre, appelées à s'envier, à se desservir, à se contrarier même. Quelqu'envie

1. Lettre de Dubois à Destouches, 28 mars 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 107).
2. Lettres de Destouches à Dubois, 4 et 11 mai 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f°s 24, 52 et 53). « Il m'est impossible de bien conduire et d'entretenir une correspondance secrète entre vous et les Anglais sans être autorisé par vos instructions. »
3. Lettre de Destouches à Dubois, 18 mai 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 62).
4. Lettre de Destouches à Dubois, 22 mai 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 83).

qu'il en eût, Dubois ne pouvait plus se dégager des habitudes ni des maximes de la diplomatie secrète formées par l'alliance hanovrienne. Les Anglais, pour servir la politique qu'ils lui imposaient, lui dictaient toujours secrètement le choix de ses agents. Encore une fois, à Hanovre, c'était la diplomatie secrète qui allait décider, en dehors de la diplomatie officielle et contre les intérêts de la France, de son rôle en Europe.

Georges Ier s'embarqua le 22 mai 1719 à Gravesend, avec une suite peu nombreuse, Stanhope, son ministre de confiance, la duchesse de Kendal, sa maîtresse attitrée. Aucun ministre étranger ne l'accompagnait. Seul, Destouches avait pris place dans le yacht du premier ministre. Après la traversée de Hollande, il quitta la cour pour venir à Paris, tandis que Stanhope prenait avec le Roi la route d'Allemagne[1]. Ce détour n'avait pas d'inconvénients : Georges Ier comptait employer le premier mois de son séjour en Allemagne, aux eaux de Pyrmont, à se distraire et à se reposer des fatigues du gouvernement[2]. D'ailleurs, rien ne se pouvait conclure qu'on ne fût au préalable assuré des dispositions des puissances intéressées dans la négociation.

Les ministres d'Angleterre et de France durent alors attendre le résultat des efforts de leurs agents à Stockholm et à Berlin, et l'attendirent avec impatience. La Suède, épuisée d'hommes et d'argent, la Reine soumise aux lois de l'aristocratie ne feraient-elles point la paix avec le Tsar? La Prusse ne s'attacherait-elle pas plus étroitement à Pierre le Grand, avec l'espoir d'avoir sa part de la paix qu'il dicterait à la Suède? Si les conférences d'Aland, reprises entre ces trois puissances, activement menées par les conseillers du Tsar, Ostermann et Jaguzinski, auxquels s'était joint celui de la Prusse, Mardefeld, aboutissaient trop tôt, alors le Régent de France n'aurait plus l'honneur de la médiation, ni Georges Ier le profit de la paix. « L'essentiel était de n'être pas primé. Le succès dépendait de *la diligence et de l'habileté* des envoyés de la France et de l'Angleterre[3]. »

1. Lettre de Destouches à Dubois, 22 mai 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 80).
2. Il y resta jusqu'au 30 juin 1719; lettre de Senecterre au Roi, 14 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 49).
3. Lettre de Dubois à Stanhope, 5 mai 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 273).

L'ambassadeur de France à Stockholm, le comte de La Marck, quoique toujours soupçonné par les Anglais de trahir leurs intérêts, usa de l'autorité que lui donnait un long séjour en Suède pour servir à leur gré le Régent et Georges Ier[1]. Il s'employa à persuader le gouvernement suédois, le nouveau Roi Frédéric, la Reine, et leurs ministres Spaar et le comte de Horn qu'il fallait préférer à toute autre la paix avec l'Angleterre.

Le comte de Horn était déjà l'homme le plus influent de la Suède ; il devait en être, par sa politique pacifique, le restaurateur[2]. Sa première maxime, c'était alors la paix à tout prix[3]. Naturellement il était disposé à la demander d'abord au Tsar, dont elle dépendait. Nul n'avait porté de plus rudes coups à la Suède que ce prince : elle ne pouvait se relever, s'il la frappait encore. La Marck combattit ces raisonnements et ces tendances. Il ne lâcha prise qu'il n'eût obtenu des Suédois parole positive de ne pas conclure avec la Russie, pendant dix semaines où ils pourraient entendre les propositions de l'Angleterre et du Régent. Il revint alors en France satisfait de ce premier succès, laissant aux Anglais le soin de l'achever[4].

Depuis le 16 février, l'ambassadeur anglais à Stockholm était désigné[5] : c'était lord Carteret, whig de grande naissance, encore jeune, trente-huit ans à peine, mais très instruit, et déterminé, pour faire sa fortune derrière Sunderland et Stanhope, à flatter le goût du Roi pour ses États d'Allemagne[6]. Grand chambellan de Georges Ier, au mieux avec sa maîtresse, Mme de Kilmansek, lady Darlington, et les ministres hanovriens, Bernstorff et Bothmar, nul ne devait mettre plus d'insistance à réclamer aux Suédois les avantages que l'Angleterre demandait en faveur du Hanovre.

1. M. Wiesener a longuement raconté, t. III, p. 90 et suivantes, mais trop exclusivement d'après les témoignages de Stair, les négociations qui s'étaient engagées en avril-mai à Paris entre la Régence, La Marck et Stair pour établir un plan de pacification du Nord. — Stair était resté mécontent et soupçonneux. Voir sa lettre à Craggs, 7 mai 1719, citée par Wiesener.

2. Geffroy, *Instructions aux ambassadeurs de France en Suède*, p. 304 ; Malmström, *Sverigs Politiska historia*, 1718-1770.

3. Les historiens suédois le comparent à Walpole et Fleury.

4. Lettre de Dubois à Stanhope, 5 mai 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, fos 273, 274).

5. Lettre de Chammorel à Dubois (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, fo 227).

6. Coxe, *Robert Walpole's Memoirs*, I, p. 177.

Son départ se trouva cependant retardé jusqu'au mois de juin 1719, sans motif apparent : Georges Ier paraissait avoir, autant et plus que la France, intérêt à le hâter[1] ? Mais le ministère anglais avait ses raisons secrètes : il ne les révéla à Dubois qu'au dernier moment. Carteret quitta l'Angleterre, le 13 juin, juste au moment où, après l'échec définitif des Jacobites, une flotte anglaise de vingt vaisseaux de guerre put l'accompagner dans la Baltique : « Il y a quelque autre vue dans sa mission que de forcer la Suède à s'expliquer ; on veut être en état de tenir le Tsar en respect[2]. »

La médiation, dont Carteret était chargé entre la Suède et le Hanovre, n'était pas, en effet, comme celle de la France et de La Marck, purement désintéressée. Elle devait être le prélude et la condition d'une démonstration, d'une guerre navale même qui ouvrît la Baltique à l'Angleterre et la fermât au Tsar. La mission de La Marck, le système de Dubois avaient au moins pour objets apparents la pacification du Nord, la réconciliation de la Suède avec tous ses ennemis. Celle de Carteret appuyée par une flotte redoutable, était à la fois une garantie offerte à la Suède et au Hanovre, une menace réelle et directe contre la Russie. Elle annonçait au Tsar la Triple Alliance du Nord, destinée à ruiner avec le concours de la France sa puissance dans la Baltique, analogue à la Triple Alliance du Sud qui venait de ruiner les Espagnols dans la Méditerranée[3].

Quel intérêt pour la France dans cette ligue nouvelle, sinon le prétexte vain et tant de fois invoqué depuis trois ans, de rétablir la paix en Europe en y provoquant la guerre ? Et pourtant les Anglais avaient résolu d'entraîner encore le Régent. Aussi ne leur plaisait-il pas qu'il renvoyât à Stockholm le comte de La Marck, trop bon Français, trop avisé pour sacrifier jusqu'au bout les intérêts de son pays à ceux du Régent et de l'Angleterre. Ils affectèrent d'oublier le service que ce diplomate venait de leur rendre à Stockholm, en retardant la paix du Tsar et de la Suède.

1. Lettre de Dubois à Stanhope, 5 mai 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 273).
2. Lettre de Senecterre au Roi, 14 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 49).
3. Voir notamment une dépêche significative du 4 mai 1719, de Bonnet, résident de Prusse à Londres, qui était bien informé (Droysen, IV, 2ter Th., I, p. 259).

Ils le représentaient comme imbu des maximes du ministère passé, trop indépendant : critiques qui, dans leur bouche, eussent dû être un éloge, et un avertissement pour Dubois. Les jalousies des Anglais auraient dû à la fin paraître suspectes au duc d'Orléans.

Ils étaient mal venus, vraiment, à se plaindre de la diplomatie française. Un diplomate anglais aurait-il, par exemple, mieux manœuvré à Berlin pour les intérêts de sa nation que ne l'avait fait Rottenbourg[1] ? Et il y avait eu du mérite : la cour de Prusse était un terrain difficile. Il y fallait négocier avec un Roi qui n'avait d'autre règle que le souci de ses intérêts, et dont les intérêts prussiens variaient ou se contredisaient avec ses devoirs comme prince d'Empire, un prince méfiant des manèges de la diplomatie, toujours attentif à se procurer des acquisitions, encore plus occupé du soin d'éviter les engagements[2], dont la brutalité déconcertait les usages et les hommes de la vieille diplomatie européenne : « La variation du roi de Prusse est au delà de tout ce que l'on peut imaginer. » « Il vaudrait mieux, disait Rottenbourg dans un jour de désespoir, se faire chartreux que de traiter avec lui[3]. »

Malgré tout Rottenbourg avait su se maintenir à Berlin : il s'y était même fait des amis, entre autres les ministres Ilgen et Cniphausen qui avaient un secret penchant pour la France, entretenu par d'habiles subsides. Fidèle aux vieilles maximes de la France, il s'était efforcé depuis cinq ans de consolider l'antique faisceau des alliances protestantes dans le Nord. On l'avait vu tâcher de prévenir la guerre entre la Suède et la Prusse en 1715, puis en 1716 négocier un traité entre Frédéric-Guillaume Ier et Louis XV. Il s'était laissé aller un

1. Lettre de Dubois à Stanhope, 25 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 114) : « Son Altesse Royale a donné ordre au comte de Rottenbourg de retourner exprès à Berlin pour porter le roi de Prusse à rechercher les bonnes grâces du Roi de la Grande-Bretagne. Dieu m'est témoin que si j'étais ministre de ce souverain, je n'aurais pas fait autrement, et que votre Excellence n'aurait pas ordonné autrement pour les intérêts de Sa Majesté Britannique que Son Altesse Royale n'a ordonné. »

2. Voir le portrait du Roi dans Lavisse, *Jeunesse du Grand Frédéric*, I, p. 81-93.

3. Lettre de Dubois à Rottenbourg, 13 mars 1719 : « Il n'y a pas lieu d'être surpris des variations de cette cour, etc. » (A. ÉTR., *Prusse*, t. 61, f° 235).

moment, pour plaire au roi de Prusse, à favoriser son inclination pour la Russie. L'Angleterre hanovrienne avait grondé. Revenu à Paris, on lui avait fait la leçon qu'il avait d'abord rejetée, puis acceptée. Il s'était enfin converti par nécessité, mettant son autorité à Berlin désormais au service du Hanovre. Pour mériter les éloges de Dubois, Rottenbourg avait enfin attendu *la loi d'Angleterre*[1], occupé désormais à réconcilier la Prusse et la Suède, toutes les puissances protestantes du Nord par la médiation de son maître et du Hanovre. C'était vraiment un grand service rendu à Georges Ier[2].

Au mois de juin 1719, de nouveau le diplomate converti détournait d'une paix particulière avec la Suède, le roi de Prusse, qui voulait envoyer Cniphausen à Stockholm[3]. Il rapprocha le Hanovre et la Prusse dans un engagement de ne faire que conjointement la paix avec la Suède[4]. Ce n'était pas d'abord sans peine que Frédéric-Guillaume Ier avait consenti à s'entendre avec son beau-père : il détestait les Hanovriens qui faisaient si grande figure dans le Nord, et son cher frère, « le chou rouge[5] ». La politique entreprenante en Mecklembourg des ministres hanovriens l'avait inquiété, et surtout la crainte d'être entraîné, par une alliance avec l'Angleterre, dans une guerre contre le Tsar[6]. D'autre part, si cette guerre éclatait, il ne voulait pas davantage s'obliger à défendre la Russie, et perdre avec elle les profits que la France et l'Angleterre lui offraient. Maître d'une forte armée, le Roi Sergent préférait ne la risquer, ni pour ni contre la Russie. Et pourtant, comment résister à la tentaion d'une belle conquête en Poméranie ? « Il ne pensait qu'à rendre ses États tranquilles et n'avait fait des armements que pour obtenir sans bataille des avantages plus considérables[7]. »

1. Lettre de Dubois à Stanhope, 25 janvier 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 114).
2. Dubois l'en félicita chaudement le 13 mars 1719 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 61, f° 225).
3. Voir les Instructions même de Rottenbourg (A. ÉTR., *Prusse*, t. 61, f° 91).
4. Lettre de Dubois à Stanhope, 5 mai 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 323, f° 273) ; lettre de Rottenbourg au Roi, 22 avril 1719 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 62, f° 30).
5. Lavisse, I, p. 90.
6. Lettre de Rottenbourg au Roi, 13 mai 1719 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 62, f° 53).
7. C'est la vraie note sur cette politique qu'a exposée M. Lavisse, I, p. 95-96. Elle est donnée aussi par Dubois dans une dépêche à Senecterre du 1er juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 147).

Sa politique était conforme aux vrais intérêts de la Prusse : et, comme la France croyait utile de garder cet allié puissant dans le Nord de l'Allemagne, Rottenbourg s'était engagé à servir ces intérêts. L'Angleterre n'avait donc plus qu'à achever et à satisfaire Frédéric-Guillaume Ier.

Elle envoya à Berlin au milieu de mai un diplomate exercé, lord Witworth qui avait remplacé H. Walpole à La Haye, confident de Stanhope, signataire de la Triple et de la Quadruple Alliances, et très dévoué à ses principes. Sa mission devait consister justement à rassurer le roi de Prusse sur les ambitions du Hanovre, sur le succès de ses propres entreprises en Poméranie, et à le détacher enfin de la Russie.

Berlin fut alors un vrai champ de bataille diplomatique, le premier de la campagne qui devait s'achever à Hanovre. Le ministre anglais en Prusse n'avait ni la confiance ni la parole des ministres hanovriens de Georges Ier. Le 26 avril, Bothmar lui écrivait encore : « Le Roi ne veut faire présentement aucun traité d'alliance avec le roi de Prusse[1]. » Pour gagner les compatriotes de son Roi, il devait les servir et réclama pour eux un certain nombre de villages que Bernstorff convoitait en Mecklembourg[2]. D'autre part il exigea du roi de Prusse qu'il se déclarât contre le Tsar, en protégeant la Pologne. Frédéric-Guillaume Ier ne voulait ni de cessions aux Hanovriens, ni de rupture avec la Russie. Il se défiait des Anglais, avec raison, et pensait que leur projet de lui garantir Stettin n'était pas désintéressé. Plus prudent que la France, dès l'abord il prit ses précautions, voulut insérer, dans le traité, la promesse de ne pas faire de démarches « capables de porter préjudice aux alliances faites avec la ligue du Nord[3] ».

Witworth se trouva un instant dans la situation de ne pas conclure le traité s'il ne satisfaisait pas les Hanovriens, et de

1. Lettre de Bothmar à Witworth (Droysen, IV, 2ter Th., I, p. 261, note 4).

2. Art. 3 et 7 du premier projet de traité présenté par Witworth, à Berlin (*Ibid.*, p. 262).

3. Lettre de Frédéric-Guillaume Ier à Ilgen, rescrit du 14 juin 1719 (Droysen, p. 262) ; lettre de Rottenbourg au duc d'Orléans 14 juin 1719 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 62, f° 68).

ne pas satisfaire la Prusse, selon qu'il exigerait d'elle ou non des engagements contre la Russie[1].

Ce fut la France qui lui fournit encore le moyen de sortir d'embarras. Rottenbourg décida la cour de Berlin à céder aux Hanovriens ce qu'ils désiraient, à condition qu'on effaçât la clause relative à la Pologne et à la Russie. A la fin de juin, Witworth revint à Hanovre pour prendre l'avis de Stanhope[2]. Le traité était certain, si Georges 1er acceptait cette conciliation. La France la lui conseillait[3].

Vraiment les Anglais auraient eu mauvaise grâce à se plaindre du concours que la diplomatie française fournissait à leur politique dans le Nord. Elle avait empêché la Suède et la Prusse de faire une paix particulière avec la Russie ; elle avait jeté à Stockholm et à Berlin les fondements d'une négociation, qui procurerait à l'Électeur de Hanovre toutes les satisfactions désirables. Ses bons offices avaient été efficaces et au plus haut point désintéressés[4].

Si l'Angleterre trouvait encore bon de se plaindre, c'est qu'elle n'entendait pas pratiquer, même en faveur de son Roi, une médiation aussi désintéressée. Elle entendait que la mission de Carteret et de Witworth lui rapportât à elle-même quelque chose dans le Nord, l'amoindrissement de la marine russe, la domination de la Baltique. Stanhope rêvait une Triple Alliance de la Suède, de la France et de l'Angleterre qui mît les Russes à la raison, une Quadruple Alliance même, si la Prusse y voulait adhérer. Que son rêve déplût aux diplomates officiels de la France, il ne désespérait pas de le réaliser avec le concours de la diplomatie secrète et de Dubois.

Il pouvait compter sur Destouches, à Hanovre. Alors il exigea

1. Cette difficulté est fort bien expliquée dans une lettre de Craggs à Schaub, citée par Mahon, *History of England*, II, p. 371.

2. Lettre de Rottenbourg à Dubois, 23 juin 1719. « La négociation de Witworth est sur le point de se conclure. Les tracasseries qui sont le poison des affaires finiront » (A. ÉTR., *Prusse*, t. 62, f° 100).

3. « Si j'étais en la place de Witworth, écrivait le 31 mars 1719 Dubois, indiquant déjà la solution à Rottenbourg, loin d'alarmer le roi de Prusse par la proposition d'une rupture avec le Tsar, je lui laisserais l'espérance de remplir ses engagements avec ce prince » (A. ÉTR., *Prusse*, t. 61, f° 273).

4. Witworth le reconnaissait dans une dépêche que Rottenbourg fit passer à Dubois, le 12 juin 1719 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 62, f° 93). « Il vous attribue le succès de cette négociation. »

de Dubois l'envoi d'un homme de confiance à Stockholm, à la place de La Marck qu'il soupçonnait malgré tout de vouloir s'opposer à ses projets. Vraiment, il avait raison de se défier de l'appui que pouvaient donner à sa politique des diplomates préoccupés de l'intérêt de la France. Quel intérêt pouvait trouver le royaume de France, épuisé lui aussi par de longues guerres, chargé encore de l'affaire d'Espagne, à provoquer une guerre dans la Baltique et la haine de la Russie? Le Régent au contraire avait quelque intérêt à ruiner Pierre le Grand qui, traitant encore avec l'Espagne, entretenait sa résistance. Il avait surtout un intérêt majeur à resserrer par de nouveaux liens l'alliance anglaise : elle garantissait le succès de ses espérances jusqu'au jour où elles seraient réalisées.

Ce fut ainsi que Dubois, au mois de juin 1719, entra dans cette Triple Alliance réclamée par l'Angleterre, et qu'il dirigea une seconde fois sa diplomatie secrète sur Hanovre pour la conclure. Vers le 15 juin 1719, une berline et une chaise de poste emportaient en Allemagne le comte de Senecterre et Destouches, initiés aux projets de Dubois, l'agent officiel et l'agent secret, en défiance l'un de l'autre, décidés d'ailleurs tous les deux à servir le Régent, pour n'être point desservis [1]. Et en plus, tandis qu'ils arrivaient à Hanovre le 29 juin, un autre agent chargé d'une mission secrète prenait aussi la route de l'Allemagne pour aller en Suède, le sieur de Campredon. C'était le successeur donné, par ordre de l'Angleterre, à La Marck, dont Dubois avait pourtant reconnu le zèle, l'intelligence et l'autorité [2].

Campredon n'était, dans la diplomatie, ni dans les cours du Nord, un homme nouveau. Il avait servi comme résident à Stockholm, de 1707 à 1715; mais écarté depuis, il s'était déclaré prêt à servir toute sorte de politique pour remplacer l'homme qui en 1715 l'avait remplacé [3].

1. Lettre de Destouches à Chavigny, 30 juin 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 167).

2. Lettres de Dubois, à Stanhope et à Senecterre, 19 juin et 1er juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f°s 118 et 147); lettre de Dubois à Senecterre, 5 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 73) : « M. de La Marck s'est disculpé du soupçon des ministres anglais ». Et pourtant il annonce l'envoi de Campredon.

3. Geffroy, *Instructions données aux ambassadeurs en Suède*, p. 297.

Tandis que cette coalition se formait contre la Russie, Pierre le Grand négociait activement dans le Nord, pour la traverser et au besoin lui en opposer une autre [1]. La guerre diplomatique précédait, comme entre l'Espagne et la Triple Alliance, le conflit des flottes et des armées. Pierre le Grand la déclara à l'Angleterre par une note comminatoire : « Si Georges Ier faisait une paix particulière avec la Suède, tandis qu'il était en guerre avec elle, il considérerait sa conduite comme un *casus belli*. Il avait pris la résolution définitive de ne pas se laisser contraindre à la paix et de continuer la guerre à n'importe quel prix [2]. » Il procéda de même, le 31 mai, à l'égard de la Prusse. « Une entente entre la Prusse et l'Angleterre lui paraîtrait une véritable rupture, la fin de tous les traités avec la Prusse [3]. » En présence du danger, le Tsar montrait une grande clairvoyance. « Je vois bien, disait-il à Frédéric-Guillaume Ier, où l'Angleterre tend, à me séparer de vous, à nous sacrifier, et à faire à nos dépens une paix avantageuse [4]. » Cette lettre fut apportée le 30 juin 1719 à Berlin par le colonel Henning [5]. Elle fit réfléchir le roi de Prusse, qui écrivit en marge aussitôt sa réponse : « Je me tiens coi, et ne signerai pas avec l'Angleterre sans le Tsar [6]. » Quelques jours après, Pierre dépêchait à Berlin un véritable ambassadeur, le comte Tolstoï, porteur d'instructions encore plus catégoriques : « Pas de traité entre la Prusse et l'Angleterre, même s'il ne contenait rien contre le Tsar [7]. » Pierre le Grand connaissait trop son allié pour espérer qu'il prendrait parti contre l'Angleterre et le Hanovre : il lui suffisait par ces menaces d'obtenir sa neutralité.

Il y réussit. L'effet obtenu, à la fin de juin 1719, par les premières négociations de Witworth et de Rottenbourg fut détruit. Pierre le Grand se défendait bien, il était résolu à se

1. Solowief, *Hist. de Russie*, tome XVII.
2. Droysen, IV, 2ter Th., I, p. 263.
3. *Ibid.*, p. 264.
4. *Ibid.*, p. 265.
5. Lettre de Senecterre au Roi, 14 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 49) ; lettre de Rottenbourg au Régent, 8 juillet 1719 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 62, f° 179).
6. Lettre de Chammorel à Dubois, 10 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 41), et Droysen, p. 264, note 1.
7. Droysen, I, p. 265.

défendre jusqu'au bout. Il comptait sur le Danemark qui poursuivait la guerre commencée avec Charles XII[1]. Après une retraite désastreuse de l'armée suédoise, en janvier 1719, la Suède s'était trouvée découverte. Les Danois s'étaient jetés sur la Scanie; ils assiègeaient Marstrand, le Gibraltar du Nord. Alors, ils prétendirent s'ouvrir le Sund, prendre pied en Poméranie, enlever au duc de Holstein qui avait servi si longtemps les Suédois, ses États héréditaires, s'agrandir de toutes parts[2]. Le Tsar, encourageant les prétentions de Frédéric IV, lui promit son concours. Assuré de la neutralité de la Prusse, allié au Danemark victorieux, il pouvait faire grande figure encore dans la Baltique. Il pressait ses armements pour y rentrer triomphalement[3].

La situation était si bien la même alors pour l'Espagne et la Russie, réduites toutes deux aux extrémités par la politique anglaise, que l'idée leur vint de se rapprocher encore une fois. Leur entente pouvait, peut-être, *trancher le nœud gordien* que l'Électeur de Hanovre et le Régent avaient formé. Au mois de juin 1719, Pierre le Grand écouta les propositions de l'Irlandais Patricio Laulès qui attendait toujours dans le Nord l'occasion de l'intéresser à la cause du Prétendant Stuart et de Philippe V[4]. Il chargea son ministre de les suivre.

Schaffirof demanda à Laulès des subsides, pour conclure avec l'Espagne une ligue où l'on entraînerait la Prusse. La Russie parut disposée à contribuer le plus tôt possible à une entreprise contre l'Angleterre. Cette alliance politique devait être doublée d'une alliance de famille entre le Tsar et Philippe V. Un Français porta à Alberoni ces assurances et le projet de mariage. Aux abois, l'Espagne trouva ces conditions très sérieuses, et demanda le portrait de la fille de Pierre le Grand.

1. Lettre de Chammorel à Dubois, 17 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 56).
2. Coxe, *Memoirs of Rob. Walpole*, I, p. 161.
3. Lettre de Chammorel à Dubois, 27 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f°s 87, 88).
4. Dès le 8 mars 1719, Dubois signalait à Craggs la présence de cet Irlandais à Hambourg. « Ce n'est pas un méchant acteur, disait-il. Il faudrait l'enfermer dans un château du Hanovre » (A. ÉTR., *Ang.*, t. 322, f° 262). — Lettre de Dubois à Stanhope, 5 août 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 109).

Il était d'ailleurs plus facile à l'Espagne de procurer à cette princesse un mari qu'à son père des subsides. La cour de Madrid était plus riche alors en enfants qu'en argent comptant.

Ainsi la politique agressive de la Triple Alliance formée, au Nord, de l'Angleterre, de la Suède et de la France, malgré les intérêts des deux dernières, prolongeait en 1719 les troubles que la Triple Alliance de La Haye avait provoqués dans le Sud. Ces ligues soi-disant pacifiques, où Stanhope entraînait Dubois, réveillaient partout la guerre ou la faisaient durer, au profit exclusif de l'Angleterre qui promenait dans toutes les mers ses flottes victorieuses. Dans le Nord, comme dans le Sud, ces ligues fussent devenues réellement des *Quadruples Alliances*, si la Prusse comme la Hollande n'eussent été résolues à y demeurer indifférentes, ou à en profiter, sans y prendre part. Des deux côtés les belligérants recherchaient leur concours ou pour la guerre ou pour la paix, avec l'espoir de conditions meilleures ou d'une médiation avantageuse.

L'Angleterre fit avec la Prusse comme avec la Hollande. Ces deux puissances offraient leur médiation, soit avec la Russie [1], soit avec l'Espagne. Le ministère anglais refusa leur offre très énergiquement et travailla à les détacher des États qu'elles voulaient ménager. Tandis que Pierre le Grand sollicitait le concours et la médiation de la Prusse, Stanhope, appuyé par la France, fit un effort décisif pour entraîner le Roi « Sergent » dans l'orbite de la politique anglaise. Il se mit à l'œuvre à la fin de juin 1719, dès que Georges Ier fut revenu des eaux de Pyrmont; il présenta à son maître l'ambassadeur de France, Senecterre [2], et tous deux livrèrent un assaut vigoureux aux ministres hanovriens qui prétendaient le brouiller avec la Prusse [3]. Le roi d'Angleterre voulut bien garantir à son gendre Stettin, le pays entre l'Oder et la Peene, les îles d'Usedom et de Vollin, contre Brême et

1. Frédéric-Guillaume Ier, rescrit du 30 juin (Droysen, IV, 2ter Th., I, p. 264, note 1) : « Der Tsar sucht die Freundschaft England : ich soll *Mediator* sein. »

2. Lettres de Senecterre à Dubois, 30 juin et au Roi, 4 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, fos 49, 164 et 325).

3. Rottenbourg signalait, dès le 19 juin 1719, le désaccord des deux ministres : « un grand fonds d'aigreur entre les deux ministres » (A. ÉTR., *Prusse*, t. 62, fo 127).

Verden. Il promit en revanche de n'exiger de lui aucune démarche contre la Russie, de ne rien réclamer que de juste pour ses ministres hanovriens. Ceux-ci avaient fait une belle défense, mais inutile. Stanhope avait convaincu le maître : « Pourquoi écouter les ministres allemands pour deux ou trois villages? La nation anglaise remplacera cela dix fois en vaisseaux, en argent et en troupes [1]. » Le 12 juillet 1719, Witworth reprit la route de Berlin où il représentait l'Angleterre. Stanhope chanta victoire [2].

L'ambassadeur de France, Rottenbourg, en l'absence de l'envoyé anglais, lui avait rendu les mêmes services que la première fois. Il avait empêché le Roi et ses ministres de se rapprocher des Russes, leur répétant sans cesse qu'avec la France, ils n'auraient rien à craindre d'eux [3]. Le jour même où Witworth revint à Berlin, le 15 juillet 1719 [4], Tolstoï, de Saint-Pétersbourg, apportait les dernières menaces de son maître. C'était le moment décisif [5]. Frédéric-Guillaume Ier signerait-il, ou ne signerait-il pas? Choisirait-il entre une garantie solennelle de conquêtes certaines, et les effets de la colère du Tsar? « *Messieurs les Mazarino, ses ministres* », en partie gagnés par la France, le décidèrent. C'était une belle offre que celle de Stettin et des embouchures de l'Oder, sans rien qui pût le compromettre avec la Russie. Frédéric-Guillaume Ier aurait volontiers tenu le propos qu'on entendit plus tard : « Je dirais comme la feue reine Anne d'Autriche : M. le Cardinal, vous m'en direz tant que je serai obligé de succomber à vos désirs [6]. » La tentation était trop grande. Il écrivit, le 21 juillet 1719, à Witworth : « Vous pouvez le mander à votre Roi en donnant la déclaration comme Ilgen

1. Senecterre l'avait beaucoup aidé à détourner Georges Ier de ses ministres hanovriens. Stanhope se louait de sa dextérité et de sa sagesse. Lettre de Dubois à Senecterre, 5 août 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 72).

2. Lettre de Stanhope à Craggs, 10 juillet 1719, citée par Mahon, *History of England*, II, p. 372, et à Dubois, 13 juillet 1719, dans Wiesener, III, p. 134.

3. Lettres de Rottenbourg à Senecterre, et de Senecterre au Roi, 14 juillet 1719 : « Il avait raccroché la négociation », disait Stanhope dans Wiesener, III, 83.

4. Droysen, IV, 2ter Th., I, p. 265 ; Wiesener, III, p. 134.

5. « Si Witworth est heureux, les affaires du Nord avanceront considérablement », disait Senecterre à Dubois, le 14 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 54).

6. Lavisse, *La jeunesse du Grand Frédéric*, p. 84 à 89.

vous l'a dit, avec la promesse de ne rien entreprendre contre le Tsar[1]. »

Deux jours après, sans doute, il regretta cette décision. C'était son habitude, *cette vacillation perpétuelle*[2], une peur instinctive de perdre, en risquant un parti, les avantages de l'autre. Il s'aperçut aux conversations qu'il eut avec Witworth, aux avis qu'il reçut d'Aland, des desseins de l'Angleterre. Le plénipotentiaire suédois, Lilienthal surtout, avait répondu à l'ultimatum russe par un refus absolu de rien laisser au Tsar de ses conquêtes. C'était l'effet sur la cour de Stockholm, des négociations de Carteret qui poussait les Suédois à la résistance, et promettait de les appuyer. Sa confiance, la présence d'une flotte anglaise dans la Baltique encourageaient les Suédois dont la réponse valait une nouvelle déclaration de guerre au Tsar.

Pierre le Grand prépara sa flotte à Revel, les Suédois essayèrent d'en armer une autre[3]. Frédéric-Guillaume Ier trembla d'être entraîné par le traité qu'il avait promis de signer. Dans son rude langage, il faisait les réflexions suivantes : « Dieu voulût que je n'eusse rien promis, voilà la ruine. Bonne histoire que cette réconciliation avec les Russes. Je n'y crois pas. L'Angleterre n'épargnera pas le Tsar. Ils ne lui laisseront que Pétersbourg et pas de flotte, à cette puissance qui naisse. Ils veulent l'abattre. Est-ce mon intérêt ou non? Je suis encore trop jeune. Je ne comprends rien, mais je crois pourtant que mon intérêt est que le Tsar soit puissant. Si je lui reste attaché, je dors aussi tranquille qu'en Paradis[4]. » Et pourtant que faire? Il avait donné sa parole, engagé son honneur de Roi : comment concilier les intérêts de son royaume et les devoirs de sa conscience?

Il se confia à Dieu, le priant de l'assister en cette nécessité, de lui pardonner enfin la seule conciliation possible. « Je signerai le traité, mais je ne l'exécuterai pas, et quand je jetterai le

1. La lettre citée en extrait par Droysen, *Ibid.*, p. 166, note 2, est en entier aux A. ÉTR., *Prusse*, t. 65, f° 331.

2. Le mot est de Dubois à Senecterre, 1er juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 147).

3. Droysen, IV, 2tier Th., 1, p. 267.

4. Ce curieux monologue, conservé par Droysen, d'après les Archives de l'État prussien, aboutit à une lettre du Roi à Ilgen, du 22 juillet 1719, publiée dans le même ouvrage, p. 268, note 2.

masque, je dirai à tout le monde que c'est la faute des faux amis qui m'ont trompé. » C'était là une de ces honnêtes subtilités que la politique prussienne d'alors tenait en réserve pour ne pas manquer un bon coup, et n'en recevoir guère de mauvais, « le tout avec l'aide et la protection de Dieu ».

Et voilà qu'au même moment, à force d'exigences, les Hanovriens lui fournirent une occasion de reprendre sa parole. Leur représentant à Berlin, Hensch faisait difficultés sur difficultés pour obtenir en toute propriété les villages que réclamait Bernstorff[1]. Bernstorff mettait en défense le pays de l'Elbe, comme pour une guerre. En vain, pour couper court à ses manèges, Witworth voulut-il signer bien vite, le 25 juillet 1719, malgré l'envoyé hanovrien. Le roi de Prusse ne voulait plus. Il gagnait du temps, afin de négocier encore avec le Tsar[2].

Stanhope alors livra un nouveau combat à ses rivaux de Hanovre. La dispute fut chaude. Le ministre menaçait Georges Ier de sa démission. Dubois lui vint en aide. Destouches et Senecterre arrivèrent aussi à la rescousse. Schaub reçut une lettre de France qui le suppliait de fournir ses bons offices à la Triple Alliance[3]. Le cabinet anglais l'emporta encore une fois : Georges Ier fit, le 6 août, pour conquérir le roi de Prusse, toutes les concessions qu'il souhaitait. Le temps pressait. On était à la veille d'une guerre avec la Russie ; il fallait fixer Frédéric-Guillaume Ier, pour qu'il ne fût point tenté d'en courir le risque aux côtés de Pierre le Grand et que l'Angleterre ne se vît pas entraînée à la suite du Hanovre dans un autre conflit en Allemagne.

Depuis le début de juillet, le cabinet anglais avait démasqué ses batteries et déclaré nettement ses intentions sur la Baltique[4]. Il avait augmenté pendant tout le mois de juin la flotte de l'amiral Norris qui s'avançait vers Bornholm. Il poussait la Suède à en armer une. Les Anglais comptaient avoir aussi faci-

1. Lettre de Senecterre à Dubois, 31 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 103) ; lettre de Dubois à Rottenbourg, 7 août 1719 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 62, f° 200).
2. Droysen, IV, 2tep Th, I, p. 270.
3. Lettre de Dubois à Schaub, 5 août 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 82).
4. Lettre de Senecterre au Roi, 14 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 49).

lement raison des vaisseaux du Tsar que de ceux des Espagnols l'année précédente[1]. Ils allaient surtout faire entrer en ligne la Triple Alliance du Nord.

Le concours effectif de la France était la condition de leurs succès. Cette fois Stanhope avait à Hanovre un Français à qui il pouvait confier ses desseins, un envoyé tout à fait de son goût, Campredon. Il l'envoya à Paris solliciter de Dubois et du Régent des subsides qui permissent à la Suède d'armer sa flotte au plus vite. Senecterre n'avait osé promettre ce qui était une dérogation formelle à la médiation pacifique promise par la France. Le roi Georges Ier lui-même avait en vain prié l'ambassadeur qui sentait la gravité d'une pareille démarche[2].

Campredon porta sa prière au Régent. Il ne trouva aucune résistance. Dubois le renvoya aussitôt (10 août), ne lui donnant d'autres instructions que de conformer sa conduite aux indications de Stanhope et de lord Carteret, de prendre les Anglais pour modèles et pour maîtres[3]. Le départ de Campredon ressembla fort à celui de Carteret. Ce n'était pas celui d'un messager de paix. S'il ne quittait pas la France avec une flotte, il emportait les moyens d'en armer une en Suède à son arrivée, huit millions en lingots d'or. Seulement, il n'avait pas mission, comme Carteret, de signer des traités analogues à celui que Georges Ier, le 22 juillet 1719 et le 29 août, avait enfin passé avec les Suédois[4]. C'eût été trop que de s'associer par un acte formel à l'entreprise qui se préparait. Il fallait quelque voile. Dubois avoua lui-même que, dans l'état des affaires du Nord, la France n'avait rien à souhaiter, rien à craindre, qu'elle n'y avait pas d'intérêt, qu'un traité ne servirait qu'à favoriser les convenances de l'Angleterre. Pouvait-il encore annoncer officiellement au Royaume qu'après avoir abandonné la Suède pendant dix ans, il s'imaginait de la défendre ainsi pour plaire à l'Angleterre ?

1. Lettre de Senecterre à Dubois, 31 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 103).
2. Lettre de Senecterre à Dubois, 31 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 103).
3. *Instructions de M Campredon*, 8 et 9 août 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 79) : « On verra par elles, disait Dubois, la déférence de Son Altesse Royale pour le roi d'Angleterre », 11 août 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 137). Voir les remerciements dans la lettre de Stanhope à Dubois, du 22 août 1719, citée par Wiesener, III, p. 137.
4. Dumont, VIII, 2e partie, p. 14.

C'était la vérité pourtant. Si la Triple Alliance du Nord n'était pas formulée dans le traité, elle existait en fait[1]. La France en prenait sa charge, sinon par sa flotte, du moins par une flotte qu'elle payait. Malgré les grands mots, si souvent répétés, de paix, d'équilibre général, de médiation, Dubois s'associait à une politique belliqueuse dans la Baltique comme dans la Méditerranée. Il imposait au royaume les frais d'une nouvelle guerre, sous le prétexte de sauver la Suède épuisée d'argent et de vivres, qui eût pu être sauvée autrement et plus tôt, ou soi-disant pour l'empêcher de soutenir l'Espagne, motifs singulièrement contradictoires. La pensée de Dubois demeure inscrite, sinon dans les traités, du moins dans les dépêches qu'il échangeait alors avec ses amis et avec ses agents.

Son ambassadeur à Hanovre, Senecterre lui écrivait nettement: « Voilà le plan de M. Stanhope qui conduit l'Angleterre à faire la guerre au Tsar et au roi de Danemark, s'ils restent unis par un traité comme ils paraissent de concert dans leurs opérations militaires. Il espérait que S. A. R. entrerait dans les mêmes vues, puisqu'il avait le même intérêt et la même inclination à maintenir la Suède prête à succomber[2]. » Stanhope s'en expliquait avec la même clarté : « Avec les quatre vaisseaux qui vont se joindre à notre amiral, pourvu que la Suède en ait six ou huit, nous hasarderons un combat, quoique nous ne soyons pas sans appréhension que les Danois ne viennent au secours des Russes[3]. » Et Dubois répondit à Senecterre le 5 août : « Aucune puissance ne fait un plus grand sacrifice que S. A. R. en consentant, contre les dispositions du traité de Westphalie, que la Suède aliène les duchés de Brême et de Verden et Stettin avec ses dépendances. *Mais elle préfère à tout la satisfaction du roi de la Grande-Bretagne,* dans l'espérance que l'intime union entre la France, l'Angleterre et la Suède adoucira les reproches qu'on peut lui faire. Tout cela peut donner lieu d'offrir à la

1. « Une intime union, disait Dubois à Senecterre, le 5 août 1719, entre la France, l'Angleterre, l'Électorat de Hanovre et la Suède » (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 109).

2. Lettre de Senecterre à Dubois, 31 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 103).

3. Lettre de Stanhope à Dubois, 31 juillet 1719, dans Mahon, *History of England*, I, p. 368.

Suède un plan propre à la rassurer contre le Tsar et pourrait même, dans la suite, le réduire à des conditions qu'il n'a pas voulu écouter jusqu'ici. Pour l'exécution de ce plan, *chacune des puissances alliées doit sacrifier quelque chose au bien commun d'empêcher le Tsar d'être maître de la Baltique*[1]. » La France, certes, donnait largement l'exemple, sacrifiant huit millions en pure perte à son amitié pour Georges Ier.

Le 9 août 1719, Dubois le répéta encore à Senecterre et donnait l'unique motif du Régent. « D'abord que S. A. R. trouve jour de faire un plaisir essentiel au roi de la Grande-Bretagne et à la Suède, elle s'y porte avec empressement, sans autre condition et sans autre motif que celui de satisfaire son inclination et de contribuer à l'avantage de l'une et de l'autre[2]. » A Stanhope, son confident plus intime encore, quoique étranger, Dubois découvrit tout à fait le fond de sa pensée, avouant qu'il ne s'agissait même plus d'aider la Suède : « Il est aisé de juger que la France, consentant à la cession des États qui ont appartenu à la couronne de Suède possédés par le roi de la Grande-Bretagne et de Prusse, ne peut plus espérer aucun secours de la Suède pour son utilité[3]. » Dubois convenait donc que le royaume n'avait pas l'ombre d'un avantage dans l'entreprise qu'il subventionnait. Il plaçait à fonds perdu l'argent de la France appauvrie, engagée déjà au Sud dans une guerre très onéreuse.

Etait-ce au moins l'effet d'un sentiment généreux à l'égard d'une ancienne alliée ? « L'histoire offre peu d'exemples dit Lemontey, d'une conduite aussi généreuse, que le fut alors celle de la France[4]. » Dubois prétendit d'abord à cet éloge, mais il se démasquait vite : « *A parler naturellement, c'est la disposition de S. A. R. à concourir à tout ce qui pourra contribuer aux avantages de S. M. Britannique comme Électeur de Hanovre, et de la couronne Britannique,* qui la porte à entrer avec joie dans l'ouverture que le roi d'Angleterre lui fait faire par V. Exc. et par M. Campredon et qu'elle le fait partir sur-le-champ avec un

1. Lettre de Dubois à Senecterre, 5 août 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 110).
2. Lettre de Dubois à Senecterre, 9 août 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 132).
3. Lettre de Dubois à Stanhope, 9 août 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 129).
4. Lemontey, *Histoire de la Régence*, I, p. 286.

secours réel et présent, capable de *seconder la résolution* que *le roi de la Grande-Bretagne prend pour délivrer la Suède et la mer Baltique de l'empire du Tsar*[1]. »

Ce ne fut pas même, en dernière analyse, ce sentiment qui décida Dubois et le Régent, mais l'intérêt qui, dès le premier jour, avait formé l'alliance de Georges Ier et du duc d'Orléans. La seconde Triple Alliance du Hanovre, comme la première, les ligues de juin 1716 et d'août 1719 n'étaient pas fondées sur des amitiés, mais sur des intérêts communs, celui du roi d'Angleterre, Électeur de Hanovre, celui de la couronne d'Angleterre, celui de la maison d'Orléans. La France seule était oubliée. On disait cyniquement : « Cela ne lui est d'aucune utilité. » Tel était le gouvernement, qui lui promettait la paix depuis trois ans et lui imposait en une année une dépense de plus de cent millions pour deux guerres qui ne lui rapporteraient rien.

Ce n'était pas encore assez de sacrifices. Le système ruineux de cette Triple Alliance déploya peu à peu ses effets pendant la fin de l'année 1719, aux dépens de la France, et sans profit pour elle. Les coalisés, pour imposer leurs conditions à la Russie, pratiquèrent la politique qui leur avait réussi contre l'Espagne. Ils l'isolèrent définitivement de la Prusse. Le roi de Prusse avait déjà donné sa parole d'abandonner le Tsar. On fit en sorte alors d'obtenir par un traité la confirmation formelle de cette promesse. Witworth, revenu depuis le 8 août 1719 à Berlin, offrit au Roi tous les avantages qu'il pouvait souhaiter, un délai de trois jours pour se faire comprendre dans la paix avec le Hanovre et la Suède. Frédéric-Guillaume Ier, au moment décisif, fut repris de ses hésitations ; il avait encore négocié avec le Tsar, récemment. Mais ses ministres le pressaient : « Quel dommage de perdre une occasion d'acquérir, sans guerre, entièrement Stettin ! » Il en tomba malade. Il eut un de ces accès de goutte que déterminaient périodiquement ses excès et le souci de ses affaires. De son lit de douleur, il écrivit à Witworth qui mena-

1. Lettre de Dubois à Stanhope, 9 août 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 112).

2. Pour toute l'histoire de ce traité, il n'y a rien à ajouter aux documents réunis et commentés par Droysen, *Preussische Politik*, IV, 2er Th., I, p. 272 et les notes.

çait de partir, le 11 août 1719 : « Je reste ferme comme l'acier et le fer dans ma résolution, de ne pas signer sans le Tsar. Qu'ils me donnent une déclaration de recevoir les propositions du Tsar[1]. »

Witworth promit, il prit l'engagement par écrit, en son nom personnel. Toujours en défiance, Frédéric-Guillaume Ier objectait que ce n'était pas là une promesse officielle qui engageât le roi d'Angleterre. Rottenbourg à son tour, au nom de la France, s'engagea à le défendre avec les Anglais si la Russie l'attaquait. Cette seconde garantie[2] le rassura bien mieux que toutes les paroles de Witworth. Il autorisa ses ministres à signer dans des termes encore, il est vrai, qui diminuaient singulièrement la portée de sa résolution et du traité : « Je suis malade ; je le fais sans responsabilité. Je perds le Tsar et je me mets sous le joug de l'Angleterre. Gare à mes ministres qui paieront cela de leur tête. *Il faut que je le leur prédise*[2]. » Frédéric-Guillaume Ier était homme à tenir cette promesse-là, mieux que celles qu'il avait faites aux Anglais et aux Français.

« C'est un grand coup, disait cependant Dubois, que d'avoir déterminé le roi de Prusse à prendre un engagement avec le roi d'Angleterre[3]. » C'était un coup de sa diplomatie : Witworth avoua à Rottenbourg que la garantie de la France avait seule déterminé le roi de Prusse à conclure malgré les offres et les menaces de M. de Tolstoï. Et Stanhope se réjouissait de ce traité qui formait une intime union, « une Quadruple Alliance entre la France, la Suède, l'Angleterre et la Prusse dont les suites heureuses pouvaient s'étendre au-delà de la pacification du Nord[4] ». Il y voyait le fondement d'une politique destinée à tenir pour longtemps la Russie en respect. « Nous cultiverons l'amitié de la Prusse », disait-il à son envoyé[5]. Et Dubois chargeait Rottenbourg de procurer « à Hanovre une entrevue des deux rois qui dissipât l'aigreur trop longtemps formentée entre

1. Le texte est conservé aux A. ÉTR., (*Prusse*, t. 65, f° 109). Lettre de Stanhope à Witworth, 5 août 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 329, f° 370).
2. Droysen, IV, 2ter Th., I, p. 273, note 3.
3. Lettre de Dubois à Senecterre, 5 août 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 109).
4. Lettre de Stanhope à Dubois, 13 juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 328, f° 243).
5. Lettre de Stanhope à Witworth, Droysen, p. 275, note 1.

eux »[1]. Assurée dès lors de la neutralité de la Prusse, la ligue du Nord ne devait plus rien négliger pour obtenir d'elle une sympathie durable et peut-être plus efficace. Dubois lui avait procuré ce succès par la garantie de la France qui, donnée au roi de Prusse avait enfin fixé ses irrésolutions.

Quelle différence entre leurs deux politiques! Ce n'est pas « le Roi Sergent » qui eût engagé son royaume à la légère et gratuitement. On ne voyait pas le profit de la France à protéger la Prusse contre les vengeances du Tsar par une négociation qui pouvait l'entraîner à une guerre dans l'Orient de l'Europe. En vain Dubois prétendait-il rester fidèle à l'ancien système des Bourbons contre l'Autriche. Au temps où ce système s'était formé, la Russie ne comptait pas, elle n'avait point paru encore dans le concert européen. Et quand elle y paraissait, c'était pour s'offrir alors à la France comme une alliée utile, capable de remplacer dans le Nord les alliés qui lui faisaient défaut. Pourquoi partir en guerre contre elle?

Ce ne fut pourtant pas encore le dernier service que le Régent rendit, en 1719, aux Anglais dans le Nord, ni le seul « coup » de la diplomatie de Dubois. La Russie n'avait plus qu'un allié, le Danemark. La France le lui enleva. Les Danois possédaient une flotte qui gênait les flottes anglaises dans la Baltique et des troupes qui inquiétaient la Suède, « mais plus un ducat pour les entretenir[2] ». Ils eussent pu continuer la campagne, si Pierre le Grand avait eu les moyens « de défrayer leurs besoins ». Quand Frédéric IV vit l'Angleterre alliée à la Suède préparer une campagne formidable, il retira ses troupes de Norvège et envoya à Hanovre son ministre, de Holst.

De Holst fit connaître les conditions de son maître à Senecterre[3]: il exigeait Stralsund, Rugen et Wismar, le Slesvig et l'abandon par les Suédois des droits de douane qu'ils levaient à l'entrée du

1. Lettre de Dubois à Rottenbourg, 25 septembre 1719, « le priant de rester à Berlin pour donner à la correspondance mutuelle les soins qui doivent décider de la durée de cette union » (A. ÉTR., *Prusse*, t. 62, f° 268).

2. Lettre de Craggs à Schaub, 13 octobre 1719, dans Mahon, *History of England*, I, p. 369, note 1.

3. Lettre de Senecterre à Dubois, 1er septembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 9).

Sund. Ces prétentions dépassaient la limite de ce qu'on pouvait demander à la Suède. La France, sous prétexte de la sauver, pouvait-elle la laisser ainsi dépouiller de tout ce qu'elle possédait en Allemagne ? « Des clameurs s'élèveraient contre le Régent qui ruinerait ainsi, pour plaire à l'Angleterre, le peu qui subsistait encore des traités de Westphalie [1]. » Le Danemark eût vraiment coûté trop cher au duc d'Orléans. Dubois supplia Stanhope de ne point l'acheter à ce prix, « si le roi de la Grande-Bretagne comptait la France et Son Altesse Royale pour quelque chose ». On put croire d'abord que sa plainte serait entendue : Georges Ier refusa les propositions du Danemark qui rappela de Holst [2]. Il importait aux Anglais cependant que le Danemark fît sa paix avec la Suède, que les flottes du roi de la Grande-Bretagne et de la Suède n'eussent pas deux ennemis à combattre dans les mers du Nord, peut-être trois [3]. Frédéric IV, mécontent de s'être vu refuser, était entré aussitôt en négociations avec le roi de Prusse, lui avait offert la Poméranie tout entière contre une somme d'argent, à la condition qu'il se détachât de l'Angleterre et se rapprochât du Tsar. Ce retour offensif était aussi dangereux que l'offre capable de tenter Frédéric-Guillaume Ier, toujours prêt à changer de camp, suivant ses intérêts [4].

La France para encore ce dernier effort des alliés du Tsar, d'une manière décisive : à Berlin, Rottenbourg tâcha d'obtenir que le « Roi Sergent » « se conduisît en véritable allié ». Il y travailla avec une vigilance, un zèle, une adresse que Stanhope se plut à reconnaître. Le ministre de Prusse, Cniphausen assura les Anglais qu'il « concourrait dans tout ce qui serait requis pour réduire le roi de Danemark à la restitution de la Poméranie [5] ». Mais il n'était pas sincère : il avait au même moment une mission secrète. Sans paraître manquer à ses engagements

1. Lettre de Dubois à Senecterre, 22 septembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 24), et surtout la lettre du Régent au roi d'Angleterre, du 20 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 112), et *in extenso* dans Wiesener, III, p. 149.

2. Lettres de Chammorel et Senecterre à Dubois, 21 et 31 septembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f°s 19 et 41).

3. Lettre de Stanhope à Dubois, 8 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 107).

4. Lettres de Rottenbourg et Senecterre à Dubois, 11 et 19 septembre 1719 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 62, f° 302 ; *Ang.*, t. 326, f° 19).

5. Lettre de Stanhope à Dubois, 8 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 107).

avec l'Angleterre, le roi de Prusse offrit à la Suède, avec qui il négociait, jusqu'à six ou sept millions pour la part de Poméranie que convoitait le Danemark[1]. Ce n'était ni l'affaire des Hanovriens, écartés à jamais ainsi de la Baltique par la Prusse, ni des Danois qui, repoussés de l'Allemagne, devaient se rejeter dans les bras de la Russie, ni de l'Angleterre qui avait besoin de la neutralité du Danemark.

Stanhope imagina un expédient très simple : le débat ne portait que sur une question d'argent, facile à régler avec la France. Impuissants tous deux à continuer la guerre, le Danemark et la Suède tenaient moins à la Poméranie qu'à une bonne indemnité pour doubler le profit de la paix. Prévenant les offres de la Prusse aux Suédois, l'Angleterre fit espérer au Danemark, épuisé par une longue guerre, satisfait, s'il la terminait par la conquête du Slesvig, une forte indemnité et des avantages dans le Sund : le Danemark consentit à laisser à la Suède la Poméranie contre 6,000,000 rixdales et signa, le 4 novembre 1719, une suspension d'armes qui hâta la paix définitive[2]. La Prusse ne s'en fâcha pas autrement, étant de ces puissances fortes qui comptent sur l'avenir : « La Suède reste en Allemagne : tant mieux. Elle n'en sera que plus facile à attaquer. Et si elle y perd un jour tout, *nous aurons ce tout*[3]. » La Suède avait un ennemi de moins : la Russie n'avait plus d'alliés dans la Baltique.

Ce fut encore la France qui fit les frais de cette négociation. Dubois l'avait bien prévu. Il savait la Suède incapable de payer une indemnité à qui que ce fût, et de souscrire à l'engagement que l'Angleterre prenait pour elle. « On ne s'est point expliqué, écrivait-il, le 20 octobre 1719, à Senecterre[4], sur les moyens de

1. Frédéric-Guillaume Ier avait même chargé Rottenbourg d'obtenir le consentement du duc d'Orléans à ce traité. Dubois rejeta l'offre sans examen. Lettre de Rottenbourg à Dubois, 29 septembre 1719, et réponse de Dubois, du 11 octobre 1719 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 62, fos 318, 332).

2. Lettres de Stanhope et Senecterre à Dubois, des 8 et 24 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, fo 91; t. 329, fos 408 à 416). Dans ce dernier volume se trouve le projet de traité dano-suédois.

3. Frédéric-Guillaume Ier à Wallenrodt, Ier octobre 1719. Droysen, IV, 2ter Th, I, p. 278.

4. A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, fo 114.

trouver la somme. Il est bon que vous ne fassiez aucune demande à ce sujet et que vous continuiez à garder le silence ; je ne puis croire que l'on pût proposer à Son Altesse Royale d'entrer dans cette dépense, lorsque la France ne tire aucun avantage des dispositions que l'on fait dans le Nord que celui de contribuer à la satisfaction du roi de la Grande-Bretagne. » Et pourtant, ce fut, en fin de compte, le Régent qui paya la carte, trois millions et demi, ou, par l'effet des changes, cinq millions, cinq cent mille livres. Il les donna, secrètement toujours, à l'Angleterre qui eut l'orgueil de les compter et l'air de les fournir[1]. Le Régent pouvait-il avouer qu'il équipait, sans aucun profit pour la nation, des flottes contre la Russie, qu'il achetait ses alliés par des promesses onéreuses ou des indemnités plus lourdes encore ? C'était la vérité cependant.

Ainsi les finances et la diplomatie de la France entretenaient dans le Nord, comme dans le Sud, une Triple Alliance formée par l'Angleterre contre la Russie ou contre l'Espagne, qui pouvait devenir par l'accession de la Hollande ou de la Prusse, une Quadruple Alliance. On voyait aisément ce que Georges Ier, son ministre Stanhope, et la nation anglaise attendaient de la guerre qui se préparait. En promettant à la Suède son concours contre la Russie, l'Électeur de Hanovre acquérait de son ancienne ennemie Brême et Verden, le cours du Weser, un port considérable sur la Baltique. Puis, en échange des avantages territoriaux qu'il procurait à la Prusse sur l'Oder, il obtenait une extension de territoire en Mecklembourg et la certitude que Frédéric-Guillaume Ier ne soutiendrait plus la Russie.

Stanhope et ses amis, Craggs et Sunderland recueillirent en crédit auprès du Roi autant que le Roi lui-même acquérait par ses alliances avec la France, la Suède et la Prusse : le ministère hanovrien, après avoir fait à Hanovre contre eux un suprême effort, devait s'avouer vaincu[2]. « Coulé à fond, convaincu de vénalité[3] », Bernstorff faillit être remplacé par un Hanovrien plus

1. Lemontey, *Histoire de la Régence*, I, p. 289, note 1.
2. Lettres de Senecterre à Dubois, 11 septembre et 8 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, fos 19, 102).
3. Lettre de Destouches à Dubois, 8 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, fo 120).

conciliant, le comte de Gœrtz. Il s'humilia pour garder sa place[1]. L'argument dont Stanhope s'était servi pour le perdre vaut la peine d'être retenu : « Cet homme n'épargnait rien pour troubler l'union si bien établie entre Sa Majesté Britannique et Son Altesse Royale, tandis que Son Altesse Royale faisait non seulement tout ce qui pouvait convenir à Sa Majesté Britannique, *mais encore bien au delà de ce qu'elle pouvait en désirer*[2]. » Précieux aveu qui éclaire la diplomatie du Régent et des Anglais : c'était la complaisance excessive de Dubois qui décidément assurait la fortune et la supériorité à Hanovre des ministres anglais. Elle faisait en même temps celle de l'Angleterre : si le Tsar avait été moins prêt et moins prudent, l'Angleterre eût ruiné sa marine naissante, comme celle de l'Espagne.

Pour donner à la flotte russe le même assaut qu'à celle de Philippe V[3], le ministre Sunderland équipait une flotte de renfort en toute hâte au mois d'août 1719. Les marins anglais Jennings, Wager comptaient sur l'inexpérience des matelots de Pierre le Grand, le concours des Suédois, la supériorité de leur marine. Tous s'accordaient à blâmer les hésitations de l'amiral Norris : « Je me suis mis de tout cœur, disait Sunderland, à ne pas laisser perdre cette occasion de ruiner la marine du Tsar. C'est là un avantage solide, rien ne peut être plus populaire. » « Envoyez une lettre pressante au Tsar, écrivait le 17 août Stanhope à l'amiral Norris, attendez à Hanó le temps nécessaire pour la réponse, et si vous vous croyez en force, attaquez au nom de Dieu : vous connaissez les vues de Sa Majesté qui sont de *sauver la Suède et de détruire la marine russe*. Il appuiera vos démarches, quel qu'en soit le résultat[4]. »

Pierre le Grand déconcerta cette entreprise par sa décision. En

1. Lettre de Destouches à Dubois, 8 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 123).

2. Cet aveu fut confirmé par une lettre postérieure de Destouches à Dubois, 3 décembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f° 81). « Le Roi et ses ministres vantent sans cesse la générosité qu'a marquée Son Altesse Royale en allant même au delà de ce que ses engagements lui prescrivaient. »

3. Lettre de Sunderland à Stanhope, 31 juillet 1719 (Mahon, *History of England*, II, p. 372). Une lettre de Stanhope à Dubois, du 2 septembre 1719, ne dissimulait guère l'intention : « Je veux espérer que la flotte moscovite se cachera ou *sera détruite* » (Wiesener, III, p. 137).

4. Mahon, *History of England*, II, p. 375.

juillet 1719, son général Lascy débarqua brusquement en face et à sept lieues environ de Stockholm. Les troupes russes brûlèrent les villages, les récoltes, les villes, et, pour rendre la Suède impuissante, lui firent pour plus de quarante millions de dommages. Elles se rembarquèrent aussitôt, et se mirent à l'abri, le 3 septembre, dans le port de Revel [1]. Les Anglais n'eurent pas le temps de protéger leur nouvelle alliée, ni de surprendre leur ennemi. Leur coup, pour le moment, était manqué.

Ils gardèrent pourtant le dessein de l'essayer au printemps suivant [2]. La Triple Alliance du Nord leur fournissait les instruments nécessaires : assurée de la France et de la Suède, de la neutralité de la Prusse, « *l'Angleterre était réellement maîtresse des affaires du Nord* ». Le Roi, ses ministres anglais, la nation escomptaient déjà le profit de cette nouvelle entreprise [3].

Stanhope et Georges Ier purent s'éloigner alors de l'Allemagne, satisfaits de l'œuvre qu'ils y avaient faite; il ne leur restait plus qu'à la soumettre à l'approbation du Parlement. Sunderland et Stanhope pressèrent leur maître d'aller la demander aux deux Chambres, au mois de décembre 1719.

Georges s'en alla donc le 30 octobre de son château de Gohre à Hanovre, avec l'intention de quitter l'Électorat le 10 novembre [4]. Après avoir attendu, jusqu'au 14, la visite du roi de Prusse que la France lui avait adressé avec l'espoir de l'engager plus avant dans la ligue [5], il rentra, le 21, dans son royaume triomphalement : l'opposition était « soumise et rampante ». Stanhope et Sunderland eurent leur bonne part de ce triomphe : le public savait que Georges Ier avait défendu à ses ministres allemands de se mêler à l'avenir des affaires de la nation anglaise [6]. Tous

1. Hermann, *Russische Geschichte*, IV, p. 338 ; lettre de Senecterre à Dubois, 11 septembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 19).

2. Chammorel fut témoin, à Londres, de leur déconvenue. « Cette nouvelle a fait évanouir l'espérance ferme qu'on avait de détruire cette marine » (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326. f° 58, lettre du 28 septembre 1719). Lettre de Stanhope à Dubois, 8 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 104).

3. Lettre de Sunderland à Stanhope, 14 août 1719 dans Mahon, II, p. 375.

4. Lettre de Destouches à Dubois, 8 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 120).

5. Lettre de Senecterre à Dubois, 6 novembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f° 19).

6. Lettre de Destouches à Dubois, de Londres, 27 novembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f° 68).

s'accordaient à vanter la générosité et le zèle de la France[1] : aucun ne lui en ménageait les témoignages. Lorsque Georges Ier s'embarqua dans la rade hollandaise de Helvoetluis pour traverser la mer, Stanhope, sur une chaloupe avec Schaub et Destouches, présenta à sa signature la dépêche de remerciements qu'il envoyait au Régent. Les diplomates s'excusaient de lui donner cette peine : « Donnez, donnez, s'écria Georges Ier, que je signe : tout est bon, et tout m'est agréable pour un pareil sujet[2]. »

La France avait-elle le droit d'être aussi satisfaite que les Anglais, et Louis XV que Georges Ier? Que rapportaient au royaume la diplomatie si active de Dubois à Hanovre, à Berlin, à Stockholm, et les millions qu'il avait fait dépenser? L'honneur d'une médiation stérile, et le droit d'inscrire sa garantie dans les engagements qui venaient de se signer à Hanovre : bien peu de chose.

C'était la seule condition que Dubois eût prescrit à ses agents d'exiger de l'Angleterre. Et pourtant ce ne fut pas sans résistance que Stanhope y consentit[3] : « La couronne de France, disait Dubois, a toujours fait le premier personnage et le doit toujours faire dans les affaires qui regardent la Suède par ses anciennes et continuelles liaisons avec elle[4]. » Le prix, vraiment, était bien mince, si l'on songe que le rôle véritable de la France en cette affaire avait été de procurer aux Allemands, au Hanovre et à la Prusse les provinces allemandes de la Suède. Que lui servait-il de rappeler les traités de Westphalie, si elle les déchirait, ou ceux d'Oliva lorsque sa garantie ou sa médiation, loin de rendre à la Suède, comme en 1669, son empire, confirmait son démembrement[5]? Elle ne sauvait pas les Suédois comme on prétendait le faire croire : les Suédois à qui ses bons offices ne

1. Lettre de Destouches à Dubois, 3 décembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f°s 81 à 85).

2. Lettre de Destouches à Dubois, 27 novembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f° 75).

3. Lettre de Dubois à Senecterre, depuis le 1er juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 147) ; lettre de Stanhope à Dubois, 8 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 104).

4. Même lettre de Dubois à Senecterre.

5. Lettre de Dubois à Senecterre, le 22 septembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 25), on y trouve cet aveu répété dans la lettre du 25 (*Ibid.*, f° 30).

procuraient qu'humiliation de la part de l'Allemagne, que sacrifices au profit de la Russie. Elle n'était plus l'arbitre du Nord : elle n'avait été que l'avocat désintéressé des Allemands et de l'Angleterre.

Ce grand effort diplomatique n'eut pas même l'avantage de circonscrire l'incendie que la guerre de 1718 avait allumé dans le Sud. Ç'aurait été, certes, un bienfait pour la France, que d'être assurée de la paix dans la Baltique, tandis qu'elle faisait la guerre à l'Espagne. Les Anglais se vantaient sans cesse d'avoir procuré à la France ce profit, ôté à l'Espagne cette ressource. Mais c'était encore une illusion : depuis vingt ans que les hostilités étaient ouvertes dans la mer du Nord, la France, trop occupée chez elle, y était demeurée étrangère et pouvait le demeurer encore. Entre le Tsar et Philippe V, la distance était trop grande pour que leur union fût durable et dangereuse. D'ailleurs, depuis 1717, le Tsar offrait à la France son alliance et recherchait l'amitié du Régent. Le rôle de la diplomatie française à Hanovre était plus propre à rallumer la guerre qu'à l'éteindre. Ses complaisances pour l'Angleterre entraînaient le royaume à un conflit nouveau, à de lourdes dépenses sans compensation, et peut-être à la ruine.

La France n'avait donc pas à se louer des changements qui se faisaient alors dans le Nord[1]. Exposée simplement à de nouveaux risques, elle se chargea des frais d'une guerre dont le poids, autrement, ne serait jamais retombé sur elle.

« Ce n'est pas la couronne de France, s'écriait le chancelier de Suède, qui a consenti, sous prétexte de paix, à ces violences, c'est le Régent[2]. » Quoiqu'il parlât au nom de la France, en effet, le duc d'Orléans stipulait à son profit. C'était lui qui avait intérêt à satisfaire l'Électeur en Hanovre, aux dépens de la Suède, l'Angleterre dans la Baltique aux dépens de la Russie : pour soutenir jusqu'au bout les ministres anglais, il fallait les empêcher de se livrer aux conseils de la cour de Vienne, trop

1. Dubois en fit presque l'aveu à Senecterre, le 20 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 114).

2. Propos rapporté par Dubois dans une lettre à Senecterre du 25 septembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 30).

heureuse des progrès qu'elle avait faits en Italie, résolue à les poursuivre en humiliant l'Espagne au delà de ce qui convenait au Régent : « Son Altesse Royale, écrivait Dubois le 5 août[1], aimerait mieux se désister de son opinion que de perdre un ministre comme Stanhope. » « La supériorité du ministère anglais, répétait-il le 20 octobre, n'est pas une chose indifférente dans les circonstances présentes. Elle peut être aussi très utile dans la suite, s'il arrivait des cas où l'on fût contraint de prendre des mesures contre la cour de Vienne, et c'est une disposition qu'il est bien important de ménager. Mylord Stanhope, qui en a jeté les fondements, peut y contribuer plus que personne[2]. » Nul mieux que le ministre anglais ne pouvait aider le duc d'Orléans à obtenir de l'Espagne la reconnaissance de ses droits, à contenir les ambitions de l'Empereur qui, en France, auraient compromis son autorité.

Que la France n'eût aucun intérêt à garantir, à ménager des alliances qui détruisaient les traités de Westphalie et lui aliénaient la Russie, le cas n'était pas le même pour le duc d'Orléans, fortement intéressé à y paraître : il lui importait de faire figure dans le Nord. Il comptait sur Stanhope encore, pour y tenir *le premier personnage*. « Il se voyait autorisé, en son particulier, d'y prétendre par les démarches qu'il y avait faites à la prière et au profit du Roi de la Grande-Bretagne[3]. » Ce rôle d'arbitre devait augmenter son crédit, le désigner d'avance à la France comme héritier de Louis XV, et successeur nécessaire des Rois qui depuis un siècle avaient réglé, à l'honneur du royaume, les différends des puissances du Nord.

Ce fut là le secret de ces négociations, en apparence stériles, de ces dépenses inutiles, de ces complaisances pour l'Angleterre, toujours le *secret particulier* du duc d'Orléans. Il est impossible de les expliquer par les intérêts publics et l'avantage du royaume.

Au temps où il servait, par des négociations secrètes et particulières, les intérêts de son maître, Dubois avait formé, sans et même contre la diplomatie française, une diplomatie

1. Lettre de Dubois à Schaub (A. ÉTR., *Ang.*, t. 325, f° 82).
2. A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 114.
3. Lettre de Dubois à Senecterre, 1er juillet 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 147).

secrète dont il était le chef. Devenu, en 1718, le maître de la politique du royaume, il fit cesser cette fâcheuse opposition. Mais le mal fut plus grand encore : la diplomatie officielle fut mise au service du Régent, et dut abandonner celui de la France. Pecquet, le premier commis du ministère, soucieux de garder sa place, ne s'employa plus que pour le duc d'Orléans et reçut comme collaborateur Chavigny, l'ancien et principal agent de la diplomatie secrète[1]. A l'étranger, les ministres du royaume furent remplacés, surveillés ou débauchés : on ne permit pas à La Marck de retourner en Suède, on lui donna un successeur, Campredon, qui eut l'ordre unique et trouva le moyen de plaire aux Anglais[2]. On avait imposé à notre ambassadeur auprès de Georges Ier, Senecterre, un guide et un surveillant, Destouches ; on ne l'avait envoyé à Londres et à Hanovre *qu'à l'essai*. Il fit ses preuves et servit de son mieux le Régent et l'Angleterre[3]. Destouches, l'agent secret, en montra un violent dépit, demanda plusieurs fois son rappel : « Il n'avait pas voix au chapitre. » « Il voulait gagner son pain ailleurs, autrement[4]. » Il ne reprit quelque crédit que lorsqu'il fit à Londres l'intérim de l'ambassade, le temps du séjour que fit Senecterre à Paris à la fin de l'année 1719 pour faire valoir et recevoir le prix de ses services. A Berlin, enfin, Rottembourg avait pris docilement le mot d'ordre du nouveau ministre et des Anglais ; il méritait leurs éloges par son zèle et sa complaisance.

La diplomatie de Dubois et du Régent était devenue pour tous ces hommes la loi nouvelle qui réglait leur conduite. Ils ne servirent plus la France, mais le Régent. Il semblait déjà que la maison d'Orléans eût pris possession du trône : triste règne qui commençait mal, par une double guerre au

1. Lettre de Destouches à Chavigny, 30 juin 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 167). Nous reviendrons sur le personnage.

2. Lettres de Stanhope à Dubois, 3 juillet et 8 octobre 1719, « un homme dont son Altesse fût assurée » (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 104).

3. Lettre de Destouches à Dubois, 3 décembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 32, f° 88) : « Les soins des Anglais et de M. Campredon l'ont mis dans la bonne voie. Ils ont reconnu en lui des intentions droites, un attachement sincère à Son Altesse Royale, un caractère doux et sociable dont ils s'accommodent infiniment. »

4. Lettres de Destouches à Dubois, 8 octobre et 29 décembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 120 ; t. 327, f° 205).

Nord et au Midi, sous la pression de l'Angleterre[1]. Dubois d'ailleurs s'en rendait compte. Par un effort secret et obstiné vers la paix, il avait hâte de ramener la politique du Régent, pour la durée et le progrès de sa propre fortune, à des entreprises plus conformes aux besoins et au goût de la Nation. C'était désormais le Secret qu'il soignait le mieux, son propre *Secret*.

IV

La guerre contre Alberoni et Pierre le Grand. Le triomphe du duc d'Orléans.

Lorsqu'au mois d'août 1719, Stanhope développant ses plans de guerre contre Alberoni et Pierre le Grand, écrivait à son ami et collaborateur Dubois : « Le roi d'Angleterre est sensible à tous les sentiments que marque Son Altesse Royale sur la situation générale des affaires tant au Sud qu'au Nord ; permettez-moi de vous en témoigner de ma part ma très sincère reconnaissance », il ne pouvait moins faire. Au nom de son maître, il devait remercier le ministre français qui avait pris fait et cause pour l'Empereur dans la Méditerranée, pour la Suède dans la Baltique, afin d'obtenir de tous les deux la garantie des conquêtes hanovriennes. Il devait témoigner plus haut encore des obligations que l'Angleterre avait à Dubois : n'était-ce pas l'auteur des alliances conclues à Hanovre en 1716, à Londres en 1718, qui lui avait procuré les moyens de tenir « en brassière le commerce et la marine de la France », de ruiner la marine espagnole, de préparer la ruine des flottes de Pierre le Grand ?

Le triomphe des Anglais sur toutes les mers, leur supériorité sur toutes les puissances capables de leur faire concurrence se préparaient, s'ils n'étaient point encore achevés. Ils attendaient avec impatience la chute d'Alberoni qui avait restauré les forces navales de l'Espagne, la défaite de Pierre le Grand qui avait créé

1. Voir ce que dit Saint-Simon, XVI, p. 182, des *Instructions de Senecterre*.

celles de la Russie : la France avait promis son concours jusqu'à la fin de cette œuvre. La diplomatie de Dubois leur garantissait la réalité de cette promesse.

Elle avait tout fait pour obtenir à Parme et à Madrid le sacrifice du cardinal Alberoni. L'heure était décisive pour l'autorité de Dubois. Il n'espérait plus tromper la France sur le sens de cette lutte, à mesure qu elle durait, ni pourtant la terminer, tant que le Régent n'y aurait pas trouvé son profit : l'accession de Philippe V aux conditions de la Quadruple Alliance, ou pour parler net, sa garantie formelle, authentique, définitive des droits de la maison d'Orléans au trône de France.

Quelqu'envie qu'il eût alors de conclure, l'abbé ne pouvait renoncer à ce qui avait fait depuis trois ans, l'objet de ses efforts. Sur ses conseils, le duc d'Orléans, pour forcer l'Espagne à joindre sa garantie à celle des puissances européennes, s'était lié avec l'Angleterre, l'Empereur et la Hollande. La résistance de Philippe V avait entraîné l'abbé dans ce débat plus loin qu'il n'eût souhaité, à une guerre inutile, à des sacrifices onéreux pour la France, dangereux même pour le Régent. A mesure que le roi d'Espagne s'obstinait, il avait dû se lier plus étroitement avec l'Angleterre, se compromettre davantage avec l'Empereur, violer les traités d'Utrecht, faire la guerre sous prétexte d'assurer les traités et la paix. Philippe V était vaincu, dénué de troupes, de flottes et de ministres. C'était le moment de lui faire payer, en avantages pour le Régent, le prix de ce long effort diplomatique et militaire. Il fallait une dernière négociation qui pouvait tout ruiner, ou tout confirmer.

Les négociations, en principe, sont toujours des marchandages. Dubois, qui en avait pratiqué de toutes sortes, se défiait. Philippe V, obligé de traiter, avait encore la ressource de vendre la paix à celui des alliés qui lui offrirait le plus ou lui demanderait le moins. Il avait le choix, ou de satisfaire le Régent en lui demandant des compensations aux dépens de ses alliés, ou de satisfaire l'Empereur et l'Angleterre aux dépens du Régent. Dans ce dernier cas, il n'avait qu'à suivre les négociations ébauchées par Alberoni à la veille de sa disgrâce. Peut-être pouvait-il enfin, au moyen d'une suspension d'armes, garder ses

espérances au trône de France[1]. L'agent d'Alberoni, Seyssan, était resté à Londres, bien accueilli par Stanhope à qui il offrait le Mexique, prêt à demander aux Anglais une trêve et peut-être en passe de l'obtenir[2] : Dubois flaira aussitôt le danger et prit bien vite position.

Il joua cette dernière partie avec une décision rare, et une grande habileté. Pour s'éclairer, il dépêcha de Marcien à Alberoni, qui, dans sa rancune, pouvait découvrir les intentions de son maître. Il le chargea de savoir si Philippe V négociait encore avec les puissances alliées, s'il avait renoncé au trône de France[3]. Pour couper court à tout manège possible, il refusa à l'Espagne une suspension d'armes, exigeant qu'avant le moindre congrès, elle adhérât purement et simplement à la Quadruple Alliance et donnât au Régent, d'abord, les satisfactions nécessaires. Enfin, comme on n'est jamais trop prudent, Dubois prit ses mesures avec les Anglais et l'Empereur. Il voulut leur cacher quelques jours la disgrâce d'Alberoni, pour les empêcher d'ouvrir aucune négociation avec l'Espagne. Enfin il exigea de son ami Stanhope que le traité de paix se fît non à Londres, non à Vienne, mais à Paris, entre ses mains, et au profit de son maître[4].

Heureusement pour le Régent, la politique des Farnèse, aussitôt après le départ d'Alberoni, gouverna la cour de Madrid. Le marquis Scotti qui avait renversé le Cardinal le remplaça. Beaucoup moins capable et moins indépendant qu'Alberoni, il se contenta d'employer le crédit qu'il avait sur la Reine et sur le Roi, à les amener aux vues du duc de Parme. Celui-ci tenait à satisfaire le Régent avec l'espoir secret d'obtenir de lui les territoires de Castro et de Ronciglione. Guidé par son beau-père, Philippe V résolut de s'attacher la France, pour arriver peu à peu à la détacher de ses alliés. Il espérait ainsi contraindre l'An-

1. Lettre de Landi à Scotti, 27 décembre 1719 (Arch. Nap., *Farnesiana*, t. 54).

2. Le bruit courut alors à Paris d'une paix prochaine entre l'Angleterre et l'Espagne (Barbier, *Journal*, I, p. 22). De Londres, l'envoyé prussien, Meinertshagen en avisait le ministre Ilgen (Arch. de Prusse, dans Weber, *Die Quadrupel Allianz*, p. 100). Stanhope, enfin, semblait l'annoncer à Dubois, le 27 décembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f°s 207 à 211).

3. Correspondance de Marcien avec Dubois, *passim*.

4. Lettre de Landi à Scotti, lettre citée, note 1.

gleterre et l'Empereur à lui donner une compensation en échange des sacrifices qu'il consentait au Régent, leur allié.

Le 21 décembre 1719, Philippe V offrit au duc d'Orléans son adhésion à la Quadruple Alliance, c'est-à-dire la reconnaissance de ses droits au trône de France, s'il obligeait l'Angleterre à lui céder Gibraltar, l'Empereur à laisser absolument Parme, Plaisance et la Toscane au fils de sa femme, le pape à rendre Castro et Ronciglione à son beau-père. Ce fut l'envoyé de Parme à Paris qui communiqua ces offres au Régent[1]. Pourquoi la France ne contribuerait-elle pas au succès, à la grandeur des Farnèse, en Espagne et en Italie ? Le Régent y trouverait son profit, beaucoup d'autorité et de force, l'honneur d'avoir rétabli l'harmonie entre les deux branches de la maison de Bourbon. Le roi d'Espagne n'attendit même pas la réponse du duc d'Orléans. Il chargea immédiatement Claudio Ré à Londres, Beretti Landi à La Haye de faire savoir ses intentions aux Alliés[2]. L'avis officiel leur en fut donné le 5 janvier 1720. Peut-être avait-il dessein de brouiller la France avec l'Angleterre et l'Empereur : rien ne pouvait y contribuer davantage.

Dubois, connaissant désormais les bonnes intentions de la cour de Parme et son influence sur celle de Madrid, se garda bien de donner dans ce panneau. Toute sa politique tendait depuis trois ans à acquérir l'Espagne, sans perdre l'Angleterre. Pourquoi modifier son jeu, au moment d'en recueillir le prix ? Déjà les défiances des Anglais s'éveillaient. La chute d'Alberoni, cette condition qu'ils avaient mise à la paix, étant un fait acquis, ils entendaient qu'elle se conclût à leur profit, comme la guerre. Stanhope se fit alors donner l'ordre d'aller à Paris surveiller la négociation du Régent « pour obvier à toute espérance que les ennemis voudraient fonder sur la diversité de sentiments entre lui et Georges Ier[3] ». Le 3 janvier 1720, il se mit en route, avec Schaub[4]; le 9, il était à Paris, le 11 il se présentait au Palais-

1. Lettre de Landi à Dubois, 21 décembre 1719 (A. ÉTR., *Parme*, t. VI, f° 116).
2. Lettre de Craggs à Saint-Saphorin, 13 janvier 1720 (Arch. Han., dans Weber, p. 101).
3. Lettre du roi d'Angleterre au duc d'Orléans, 21 décembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f° 178).
4. Lettre de Destouches à Dubois, 2 janvier 1720 (Ibid., *ibid.*, t. 330, f° 13).

Royal, pour discuter avec les Français les conditions de la paix, et prouver au roi d'Espagne que ses projets étaient découverts[1]. L'envoyé de l'Empereur, Pentenridter, fut admis aux conférences, et, d'un commun accord, le 19 janvier 1720, les signataires de la Quadruple Alliance signifièrent à Philippe V « leur volonté de maintenir dans tous ses termes cet acte essentiel à l'équilibre européen[2] ».

Si Philippe V avait espéré persuader à Dubois l'abandon de l'Angleterre, cette déclaration lui en ôta l'espoir. Ce fut même un diplomate anglais, l'auxiliaire de Dubois autant que de Stanhope qui fut chargé de la porter à Madrid (29 janvier 1719), sir Lucas Schaub[3].

Dubois se contenta d'en informer sous main le marquis Scotti et le père Daubenton, les deux confidents de la Reine et du Roi. C'était un dernier ultimatum de l'Angleterre à l'Espagne, où la menace était jointe aux conseils, avec l'alternative d'acquérir Parme et la Toscane, ou de tout perdre[4].

Schaub n'arriva à Madrid que le 8 février[5]. Le courrier expédié par Dubois à Scotti y fut bien avant lui, le 24 janvier avant minuit, pour ainsi dire le 25[6]. Philippe V et sa femme virent s'évanouir leur dernière espérance de séparer la France de ses alliés. La Reine, Italienne avant tout, ne voulut pas sacrifier l'avenir de ses enfants et des Farnèse. Comme elle avait décidé son mari à la guerre, elle le détermina à la paix, et lui persuada de satisfaire le duc d'Orléans, avant l'arrivée de l'envoyé d'Angleterre, de façon qu'il eût l'honneur et le profit de la négo-

1. Lettre de Stanhope à Dubois, 11 janvier 1720 (A. ÉTR., *Ang.* t. 334, f° 5).

2. Lettre de Pentenridter à l'Empereur, 22 janvier 1720 (WIEN. STAATSARCH., Weber, p. 102). Le texte de la Déclaration commune a été publié par Lenglet-Dufrenoy dans les *Mémoires de la Régence*, IV, p. 86, après cette mention : « Il se tint une conférence au Palais-Royal. »

3. Coxe, *Histoire des Bourbons d'Espagne*, III, p. 6.

4. Lettres de Dubois à Landi et Scotti, 19 janvier 1720 (A. ÉTR., *Parme*, t. VI, f° 130). — *Mémoires de la Régence*, IV, p. 87 et 91.

5. Lettre de Landi à Dubois, 26 janvier 1720 (IBID., *ibid.*, t. VI, f° 141).

6. Lettre de Scotti à Dubois, même date (A. ÉTR., *Esp.*, t. 294, f° 136). — L'auteur des *Mémoires de la Régence* a encore été bien renseigné. Il écrit p. 95, « que le roi d'Espagne avait résolu d'accéder à la Quadruple Alliance avant d'avoir été informé de la nouvelle Convention, puisque l'exprès de France avait rencontré à Bayonne M. Schaub qui continuait son chemin vers Madrid, tandis qu'il en venait lui-même ».

ciation, avec le moyen d'en demander plus tard le prix. Scotti et les Farnèse ne furent pas étrangers à cette décision.

Le lendemain, 26 janvier 1720, Philippe V enfin annonça son accession à la Quadruple Alliance par un décret public ; il marquait aux Espagnols sa volonté de rendre la paix à l'Europe, « aux dépens de son intérêt et de ceux de son royaume [1] ». Après avoir chargé son ambassadeur à La Haye, Beretti Landi, de notifier cet acte aux puissances alliées [2], il se réserva de faire connaître sans intermédiaire sa décision au Régent « à qui il avait à dire des choses particulières » ; il lui remettait le soin de ses intérêts, souhaitait qu'il demeurât seul le maître de cette grande affaire, afin de lui procurer, au règlement définitif, une satisfaction juste et honorable [3]. Cette démarche dut être plus pénible à l'orgueil de Philippe V que l'accession pure et simple, mais il comptait obtenir, de la complaisance d'un des vainqueurs au moins, ce que lui refusaient tous les autres.

Ce fut le sens d'un mémoire que Grimaldo, le successeur d'Alberoni, expédia le 26 janvier à Paris. L'Espagne réclamait encore des Anglais Gibraltar, de l'Empereur l'abandon de ses droits sur Parme et la Toscane, du Pape, Castro et Ronciglione [4]. Philippe V ne demandait plus cela, comme un droit à l'Europe coalisée contre lui, mais comme un bienfait à son cousin de France. Il désarmait, mais il prétendait encore lutter, avec l'aide du Régent et de la cour de Parme, satisfaits tous les deux, contre l'Empereur et l'Angleterre au Congrès. Définitive avec la France, la paix qu'il signait ne devait être que le prélude d'une lutte pour l'Italie. Elle ouvrait une nouvelle phase du combat engagé entre les Bourbons et les Habsbourg dans la péninsule.

L'adhésion de Philippe V à la Quadruple Alliance fut pour le Régent et pour Dubois un grand succès, la victoire définitive des prétentions de l'un, de la diplomatie de l'autre. Les trois premiers articles de cette convention célèbre auxquels le roi

1. Le texte dans Rousset, *Actes et Négociations après la paix d'Utrecht*, I, p. 302.
2. Pleins pouvoirs de Beretti Landi, 26 janvier 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 294, f° 127).
3. Lettre de Scotti à Dubois, 26 janvier 1720 (Ibid., *ibid.*, f° 136).
4. Le mémoire de Grimaldo avec les remarques de Dubois aux A. ÉTR., *Esp.*, t. 294, f° 137.

d'Espagne souscrivit sans réserve étaient exclusivement favorables au duc d'Orléans, établissaient définitivement ses droits au trône de France. Les voici dans leur teneur :

« Comme le seul moyen qu'on ait pu trouver pour établir un équilibre permanent a été de régler que les couronnes de France et d'Espagne ne pouvaient être jamais ni en aucun temps réunies sur la même tête ni dans une même ligne, et que, pour assurer une règle si nécessaire pour le repos public, les princes, qui par leur naissance pourraient avoir droit à ces deux successions, ont renoncé formellement à l'une des deux, pour eux et pour toute leur postérité, S. M. Impériale pour donner la dernière perfection à une loi si nécessaire et si salutaire — accepte et consent aux *dispositions faites, réglées et confirmées par les traités d'Utrecht, touchant l'ordre de succession aux royaumes de France et d'Espagne* et renonce, tant pour elle que pour ses héritiers, descendants et successeurs à tous droits et toutes prétentions généralement quelconques sur tous les royaumes, pays et provinces de la monarchie d'Espagne.

« *En conséquence de la dite renonciation... et parce que le duc d'Orléans a renoncé pour lui et ses descendants à ses droits et prétentions sur le royaume d'Espagne,* à condition que l'Empereur ni aucun de ses descendants ne pourraient jamais succéder audit royaume, Sa Majesté Impériale reconnaît le roi Philippe V pour le légitime roi de la monarchie d'Espagne et des Indes[1]. »

Ainsi, successivement le roi d'Angleterre, Électeur de Hanovre, l'Empereur, les Provinces-Unies, le roi de Sicile et le principal intéressé, le roi d'Espagne s'accordèrent en cet acte célèbre pour établir que les Bourbons d'Espagne renonçaient au trône de France. Officiellement, par toute l'Europe, le duc d'Orléans était reconnu comme le plus proche héritier du trône de France. Ses droits proclamés étaient mis sous la garantie des puissances européennes, et confirmés par une nouvelle renonciation des Bourbons d'Espagne qui se fit le 20 juin 1720 à Madrid[2]. Tel était le résultat d'une campagne diplomatique

1. Rousset, *Actes et Négociations*, I, p. 182.
2. Le texte aux Arch. d'Alcala, l. 2555, dans Baudrillart, II, p. 402.

menée depuis trois ans au service du Régent par l'abbé, dont il avait fait le chef de la diplomatie française.

Il pouvait sembler encore que Dubois avait cherché et réussi à rendre au royaume la paix dont il avait besoin. Les Français se laissèrent prendre en effet à cette apparence : « Il a fait les traités et signé la paix avec l'étranger » dira Marais[1]. Le texte de la Quadruple Alliance, les commentaires de ses auteurs entretenaient cette illusion : « Qu'il soit notoire à tous qu'après que le Sérénissime et très puissant prince Louis XV et le Sérénissime et très puissant prince Georges, roi de la Grande-Bretagne, duc de Brunswick-Lüneburg, et les Hauts et Puissants États généraux des Provinces-Unies, appliqués continuellement au maintien de la paix, ont reconnu qu'ils avaient pourvu à la sûreté de leurs États, *mais non entièrement et si solidement que la tranquillité publique pût subsister longtemps, si l'on ne détruisait en même temps les inimitiés et les sources perpétuelles des différends qui subsistent encore entre quelques princes de l'Europe, ils ont convenu entre eux de quelques articles selon lesquels la paix pourrait être rétablie entre Sa Majesté Impériale, le roi d'Espagne et le roi de Sicile*[2]. »

En réalité, la Quadruple Alliance avait préparé la paix, mais ne l'établit point. L'orage qui s'était formé, en 1717, en Italie par l'invasion de la Sardaigne et de la Sicile se dissipa sans doute ; les 6 et 8 mai les généraux allemands et espagnols, Mercy et de Leyde convinrent de l'évacuation des deux îles, objets du litige : mais cette convention et la suspension d'armes qui l'avaient précédée n'avaient pas la valeur d'un traité définitif[3].

Philippe V n'adhéra à la Quadruple Alliance qu'avec l'intention de la discuter, de la réformer[4]. Il demanda aussitôt que la suzeraineté de l'Empereur fût abolie dans les duchés de Parme

1. *Mémoires*, édit. Lescure, III, p. 41.
2. Rousset, *Actes et Négociations*, I, p. 481.
3. La suspension d'armes était du 29 février et du 4 avril 1720, la Convention de Palerme des 6 et 8 mai. On en trouve le texte dans Baudrillart, II, p. 401, d'après la formule conservée à Simancas des *Instructions de Philippe V à ses ambassadeurs au Congrès de Cambrai.*
4. Landi le dit à Scotti dès le 27 décembre 1719 (Arch. Nap., *Farnesiana,* t. 64).

et de Toscane et qu'immédiatement on y fît rentrer son fils. Le duc de Parme, qui ménageait cette paix, espérait en profiter pour obtenir un remaniement de la carte italienne. L'Empereur en fut presque aussi mécontent que s'il eût été vaincu. Il considéra comme une défaite le terme assigné à ses victoires, tout prêt à refuser la médiation des puissances alliées, qu'il avait acceptées comme auxiliaires[1]. Les Bourbons et les Habsbourg se préparaient encore à se disputer l'Italie.

Entre eux, la Quadruple Alliance n'avait en somme mis qu'une trêve aux hostilités qu'elle avait fait naître. Au lieu de laisser l'Italie dans l'état où l'avaient placée les traités d'Utrecht et de Rastadt, dans une sorte de *statu quo* favorable à la paix, l'Angleterre et la France avaient donné l'exemple, par des échanges favorables à l'Autriche, de la bouleverser de nouveau. Elles avaient réveillé les ambitions des Espagnols, des Habsbourg, des Farnèse, et du Pape, sans les satisfaire. Et l'œuvre à laquelle elles aboutissaient en 1720 était moins solide, moins durable que l'édifice provisoire construit en Italie par les soins de la diplomatie de Louis XIV, en 1714. Elle n'y avait pas tari les sources de dispute : elle en avait fait jaillir de nouvelles.

La pacification du Nord, à laquelle Stanhope et Dubois se vantaient aussi d'avoir depuis un an travaillé en commun, n'était pas davantage une œuvre sincère ; sous l'apparence trompeuse de leur langage diplomatique, la guerre s'y préparait comme une réalité prochaine, la guerre contre la Russie, contre sa marine et sa puissance naissantes.

L'Angleterre avait rêvé de commencer l'entreprise dans la Baltique comme dans la Méditerranée, par un coup de main heureux. Les hésitations de l'amiral Norris, la décision et la prudence de Pierre le Grand lui enlevèrent au mois d'août 1719 cette satisfaction. Mais elle ne désespérait pas de prendre sa revanche au printemps prochain. En septembre 1719, elle invita la reine de Suède, l'envoyé de la France, Campredon, l'amiral Norris et Carteret à proposer au Tsar la médiation de l'Angleterre. Cette démarche pacifique encore n'était qu'un délai

1. Protocoles de la Conférence de Vienne des 28 janvier, 4, 8, 12, 15 et 20 mars 1720 : Wien. staatsarch., dans Weber, *Die Quadrupel Allianz*.

destiné à laisser aux vaisseaux de commerce anglais le temps de quitter les ports de Russie, et un prétexte à rejeter sur cette puissance les torts d'une rupture [1].

C'est ainsi qu'on avait procédé avec l'Espagne, lorsqu'au mois d'août 1718, Stanhope était allé lui-même à Madrid, au nom de la Quadruple Alliance, proposer à Philippe V les bons offices de l'Angleterre.

La ligue que, dans le Nord, Stanhope avait formée contre la Russie était analogue à celle qu'il avait formée dans le Sud contre l'Espagne. Là, c'était l'Empereur qui en était le pivot; ici, la Suède. Et l'Angleterre espérait profiter, dans les deux cas, d'un duel inexpiable engagé en Italie entre les Bourbons et les Habsbourg, dans les provinces baltiques entre la Suède et la Russie. Donnant également à l'Empereur et à la Suède l'espoir de reconquérir leurs provinces perdues, elle obtenait de toutes deux pour Georges Ier l'extension de ses possessions hanovriennes, et pour elle-même, l'avantage de détruire dans les mers intérieures de l'Europe deux marines naissantes ou renaissantes. Elle avait lié dans les deux cas le Régent à sa politique, par la promesse de lui assurer dans la paix ou par la guerre la couronne de France [2]. Ainsi, deux fois, à Hanovre, s'était réglée sur ces principes, la Triple Alliance avec l'Angleterre, ici de la France et l'Empereur, là de la Suède et de la France contre l'Espagne et la Russie.

Il était naturel qu'ayant, ici et là, le même objet, la politique anglaise procédât de la même manière. Elle offrit ainsi la paix au Tsar comme à l'Espagne, une paix dictée par elle, donnant à l'Europe l'illusion de ses intentions pacifiques. Puis, pour engager les autres puissances à servir ses desseins et ses intérêts, pour les entraîner à une guerre qu'elle paraissait vouloir éviter à tout prix, elle s'attacha à représenter Pierre le Grand et Alberoni comme des causes de troubles. Le procédé venait de lui réussir dans le Midi : elle l'appliquait aux affaires du Nord.

La paix que l'Angleterre offrait au Tsar était une paix humiliante et stérile, la restitution à la Suède de Revel, de la Fin-

1. Lettre de Stanhope à Dubois, 8 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 328, f° 104).
2. Lettre de Dubois à Stanhope, 20 octobre 1719 (Ibid., *ibid.*, t. 326, f° 87).

lande, de l'Esthonie et de la Livonie, de presque toutes ses conquêtes, le sacrifice de vingt ans de guerre, d'efforts et de génie. Au principal vainqueur, elle faisait les conditions d'un vaincu[1]. Pierre le Grand n'était pas d'humeur à les accepter : ses ministres n'osèrent même pas les lui proposer. La négociation d'Aland fut définitivement rompue. C'était la guerre certaine; Pierre s'y prépara avec plus d'ardeur que jamais. Il ramassa aussitôt toutes les forces militaires de son empire, comme pour une lutte décisive. Il fit entrer en Livonie et en Courlande des masses de Cosaques, Kalmouks, Bachkirs. L'Angleterre équipa une nouvelle flotte dans la Baltique. La Suède demanda des subsides à la France.

Pendant l'hiver de 1719 à 1720, de Londres on mena surtout une formidable campagne diplomatique, après s'être assuré, en octobre 1719, la neutralité du Danemark. La visite de Frédéric-Guillaume Ier à Hanovre fut un véritable succès pour Georges Ier, quand ce prince laissa son ministre libre de former contre la Russie la plus vaste coalition.

Stanhope, au mois d'octobre 1719, en dressa le plan et le soumit à Dubois. Il s'offrit de faire pour la Suède plus même qu'elle ne pouvait désirer. Il comptait sur la Prusse, qui se conduisait déjà en alliée. Il avait surtout deux moyens très efficaces pour accabler le Tsar et le faire rentrer dans de justes bornes : c'était d'une part, d'appeler les Polonais en Livonie au secours des Suédois, et de jeter sur les provinces méridionales de la Russie, les Turcs et les Tartares, garants depuis le traité du Pruth de l'intégrité de la Pologne. Attaqué dans la Baltique par les flottes suédoises et anglaises, en Livonie par les Polonais et peut-être par les Prussiens, au Sud par les Turcs, abandonné par la France, le Tsar de la Russie serait enfin forcé de s'humilier[2].

Aussitôt l'Angleterre hâta, avant le printemps, la formation

1. Note de l'envoyé prussien à Londres du 25 décembre 1719, dans Droysen, *Preussische Politik*, IV, 2ier Th., I, p. 279 : « Les choses n'ont pas à ce point changé que la Russie, au lieu de la Suède, se laisse imposer la paix. »

2. Tout ce système est exposé par Stanhope dans une longue dépêche à Dubois, du 8 octobre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 104).

de cette ligue, plus puissante encore que celle qui avait été conclue à Hanovre. Jusque-là elle n'avait paru dans le Nord qu'en médiatrice. Elle fit un pas décisif, en négociant enfin avec la Suède un traité d'alliance défensif, dont certains articles étaient nettement dirigés contre la Russie : « Quoique pour répondre au désir de Sa Majesté Suédoise, disaient le plénipotentiaire anglais Carteret et le Suédois Duker, on ait pris jusqu'ici les voies pacifiques pour terminer les différends du Nord, *si le succès ne répondait pas à ses vœux*, Sa Majesté Britannique *déclare et s'engage à ne pas laisser perdre le temps davantage en négociations stériles, et à envoyer au printemps prochain*, en temps utile à Sa Majesté de Suède, *le secours d'une forte escadre qui se joindra à la sienne pour repousser l'invasion du Tsar et à obtenir de lui les conditions d'une paix équitable.* La reine de Suède s'engage en échange, à donner *aux commerçants anglais dans ses États, les mêmes droits et les mêmes avantages qu'à ses propres marchands*[1]. » A la fin même de cet article, les Anglais découvraient tout à fait leurs desseins : « *Il importe à la religion protestante, au commerce de la Suède et de la Grande-Bretagne et à toute la chrétienté que la mer Baltique n'appartienne pas au Tsar, s'il refuse la paix, et la restitution des provinces nécessaires à la sécurité de la Suède, et à la liberté du commerce dans la Baltique.* Le roi de la Grande-Bretagne s'engage non seulement au secours stipulé plus haut, *mais promet d'agir de tout son pouvoir auprès des Alliés pour les déterminer à fournir à la Suède les subsides et les moyens de mettre le Tsar à la raison*[2]. »

C'était une singulière alliance défensive que celle-là, un ultimatum formel, et comme une déclaration de guerre à la Russie. La France y était implicitement comprise : « Aujourd'hui, disait le préambule de l'acte, *c'est par la médiation et sous la garantie de Sa Majesté Très Chrétienne qui a désigné à cet effet et chargé de ses ordres M. de Campredon que ce traité a été conclu*[3]. »

1. Traité d'alliance entre les couronnes de la Grande-Bretagne et de Suède conclu à Stockholm, le 27 janvier 1720, dans Rousset, *Actes et Négociations*, II, p. 476, particulièrement les articles XI (p. 484) et XII (p. 485).
2. Article XVII, capital. *Ibidem*, p. 492.
3. Rousset, *Ibid.*, II, p. 477.

D'honneur, elle se trouvait engagée à le maintenir ; et c'était à elle, de fait, qu'on demanderait des subsides, en vertu de l'article 17, si le Tsar refusait à l'Angleterre et à la Suède les satisfactions convenables. Elle entrait à son insu dans cette ligue offensive qui devait prendre une si formidable extension.

Stanhope invita sans cesse ses alliés de France à favoriser la naissance et les progrès de cette coalition. Le 9 novembre 1719, Georges Ier écrivait personnellement au Régent pour lui demander de concourir aux moyens d'y entraîner le roi de Pologne. L'Électeur de Saxe, roi de Pologne, était toujours impuissant à fermer ses États aux troupes russes. Son ministre, le comte Fleming, cherchait à l'étranger les ressources qui lui manquaient ; il les avait d'abord demandées aux ministres hanovriens qui avaient passé avec la Saxe le traité de Vienne[1]. Mais l'aristocratie polonaise avait refusé de souscrire à cet acte et, depuis la disgrâce de Bernstorff, après les succès de Stanhope et de la France, le traité lui-même n'existait plus. Fleming ne se découragea pas ; il s'adressa aux ministres anglais qu'il savait désireux d'humilier le Tsar. Il vint au mois de novembre 1719 trouver Georges Ier, et lui offrit le concours de la Saxe contre la Russie, s'il voulait bien lui fournir l'argent nécessaire pour convertir les Polonais à leur Roi et à sa politique. Stanhope trouvait son compte à cette offre qui allait susciter à la Russie un nouvel ennemi. Il sollicita aussitôt le Régent d'embaucher la Saxe, comme il avait débauché le Danemark. Il lui dépêcha un homme de confiance, le sieur Lecoq, résident de Saxe à Londres, calviniste de Metz retiré en Allemagne, homme d'esprit qu'une occasion de rentrer en France devait séduire[2]. Le duc d'Orléans refusa d'abord : sans blâmer les projets de Stanhope, il déclara que le Roi n'avait pas d'argent

1. 3 janvier 1719.

2. Lettre du roi d'Angleterre au duc d'Orléans, 7 novembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f° 27). — Rottembourg écrivait à Paris, le 11 novembre 1719, et le 6 janvier 1720 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 63, f° 86 ; t. 66, f° 14), que Frédéric-Guillaume, docile à ses conseils et à l'influence anglaise, appuyait les demandes du cabinet saxon et de Lecoq, avec l'espoir d'ailleurs d'en profiter. — On trouve des renseignements sur Lecoq, dans *La Vie du comte de Hoym*, ambassadeur de Saxe à Paris (Paris, Techener, 1880, I, p. 67).

pour cette nouvelle dépense : « La nécessité de pourvoir aux engagements où le Roi est entré avec Sa Majesté est la seule raison qui suspend, quant à présent, ce qu'il désirerait pouvoir faire, pour marquer à Sa Majesté la confiance parfaite dans la solidité de ses projets et pour en partager les événements avec elle[1]. » Tous les ministres qui avaient vainement pressé le Régent pendant le mois de décembre, Stanhope, Stair et Destouches lui-même[2] en furent d'abord pour leurs frais d'arguments : « La somme était peu considérable, on forcerait le Tsar à signer. » — Fallait-il pourtant que le duc d'Orléans soutînt cette vaste entreprise, au risque de mécontenter le tsar Pierre le Grand qui convoitait la Pologne et détestait la Saxe, et cela sans profit ?

Fleming ne perdit pas l'espoir de l'y décider. Il profita de la mort du résident de Saxe à Paris, M. de Sohm, pour envoyer à cette cour un homme capable de gagner le gouvernement français aux intérêts de son maître[3]. C'était un tout jeune diplomate, Charles-Henri de Hoym, fils d'un ministre des finances du royaume, chambellan du Roi, grand seigneur saxon, comte d'Empire : beau, bien fait, ayant de l'esprit, de la politique et beaucoup d'acquit, il réunissait les qualités nécessaires pour réussir en France, très français d'ailleurs par les études qu'il avait faites en sa jeunesse à l'Académie de Lunéville, et par les trois ans qu'il venait de passer à Paris. Il s'était lié alors avec le duc de la Force, l'un des meilleurs amis du Régent, le marquis de Tessé, capitaine de ses gardes, avec J.-B. Rousseau, Fontenelle, Mme de Tencin, Mme de Ferriol sa sœur, la présidente Ferrand, les hommes de lettres et les femmes d'esprit de la Régence. Nul ne pouvait avoir un accès plus facile auprès du Régent, plus de moyens de gagner son affection[4].

Fleming le rappela de Paris, pour l'y renvoyer aussitôt avec une mission importante, celle de décider la France à sou-

1. Lettre du duc d'Orléans au roi d'Angleterre, 6 janvier 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f° 218).

2. Lettres de Destouches à Dubois, 11 décembre et 14 décembre 1719 (Ibid., *ibid.*, t. 327, f°s 118, 144).

3. *Vie du comte de Hoym*, I, p. 27.

4. *Ibidem*, I, p. 1 à 19.

tenir la Saxe contre la Russie[1]. Hoym entra dans ces vues et se proposa de détourner sur la Saxe « les libéralités que depuis un siècle la France faisait à la Suède, incapable désormais de lui servir[2] ». C'était, on s'en souvient, l'offre que Pierre le Grand avait faite à la France : il fallait détourner cette offre au profit de la Saxe. De Hoym comptait, en outre, de nombreux amis à la cour d'Angleterre, tels que le chevalier Schaub, un parent même, le baron de Bothmar son beau-frère, un double appui auprès du ministère hanovrien et anglais, c'est-à-dire un moyen de plus d'agir sur la Régence. Enfin, Auguste II envoyait en même temps à Berlin le général comte Wackerbarth pour renouer avec la cour de Prusse et ôter à la France cette raison de ne pas conclure avec lui[3]. De toutes parts il circonvenait le duc d'Orléans pour l'amener à ses desseins.

Sans attendre d'ailleurs sa décision, l'escomptant pour ainsi dire, Auguste II, à la diète de Varsovie (février 1720), pressa la Pologne de suivre la politique anglaise, prodigua les promesses et les grâces à l'aristocratie polonaise, fit miroiter aux yeux de la nation l'espoir de reconquérir avec la Prusse et l'Angleterre ses provinces perdues, Kiew et Smolensk. Que fallait-il pour cela ? mettre le Tsar à la raison. A défaut de la France, la diplomatie et l'or des Anglais lui avaient déjà assuré le concours du landgrave de Hesse-Cassel, et d'une armée de trente mille Allemands[4]. Que serait-ce quand la France, pressée et décidée par l'Angleterre, soutiendrait ses actes ? Ainsi, au mois de juillet 1720 les princes allemands avaient formé une vaste coalition contre la Russie, destinée à rejeter, avec le concours de la France et des Polonais, alliés de tout temps, le Tsar hors de la Baltique et de l'Allemagne du Nord.

Le succès était probable, si l'influence française mettait en mouvement les armées turques sur les côtes de la mer Noire. Mais la tâche n'était pas aisée : humiliés et vaincus, Achmed III et

1. Voir ses *Instructions* datées de Leipzig, 28 avril 1720 (*Vie du Comte de Hoym*, I, p. 27).

2. *Mémoire du Comte de Hoym*, en réponse à ses Instructions, du 29 avril (*Ibid.*, p. 36).

3. Droysen, *Preussische Politik*, IV, 2ter Th., I, p. 281.

4. Droysen, *Ibidem*, p. 296 à 300 (mai 1720).

son ministre Ibrahim, depuis la paix de Passarowitz, ne songeaient qu'à acheter quelques années de repos au prix d'une soumission totale à leurs vainqueurs[1]. Ils négligeaient la France, leur ancienne alliée, pour désarmer leurs adversaires, et donnaient plus à la crainte qu'à l'amitié. « Tous les ministres étaient d'avis de ménager l'amitié de Sa Majesté Tsarienne dans ces conjectures délicates, jusque-là même qu'on devait fermer les yeux sur le séjour des Moscovites en Pologne[2]. » L'ambassadeur de Hollande, Theyls, soutenait cette politique et procurait à l'envoyé extraordinaire du Tsar, Schafiroff, toutes les satisfactions que souhaitait son maître. Seul, l'envoyé d'Angleterre, Stanyan, essayait d'exciter les inquiétudes et d'aigrir les ressentiments des Turcs contre les Russes[3].

La France était alors représentée à Constantinople par un diplomate de grande valeur, le comte de Bonnac, fort attaché aux maximes de la vieille diplomatie française, uniquement préoccupé de susciter des ennemis à l'Empereur. Son attention allait alors à réconcilier la Turquie et le Tsar, pour restituer à la Porte ce qu'elle avait perdu à Passarowitz[4]. C'était tout l'opposé de l'envoyé anglais qui avait ordre de ménager l'Empereur et de pousser les Turcs contre Pierre le Grand. Stanhope demanda à la France de dicter à son ministre une autre conduite, conforme à celle de son propre envoyé, de le remplacer au besoin s'il résistait[5]. Dubois le lui promit, mais Bonnac était loin, plus

1. Vandal, *Une ambassade française en Orient*, p. 62, où l'on trouve un excellent tableau de la Turquie à cette date.

2. On peut lire des extraits de ce *Mémoire* de Theyls, dans Zinkeisen, *Geschichte des Osmanischen Reichs*, V, p. 584. Bonnac écrivait à Louis XV de même, les 5, 25 juin et 21 juillet 1719 (A. ÉTR., *Turquie*, t. 61, f°s 202, 209, 213) : « Les Turcs feront tout pour éviter la guerre avec les Russes. — Ils les laisseront, quoi que fassent les Anglais, faire la guerre en Pologne et empêcheront le Khan des Tatars de s'en mêler. »

3. Lettre de Bonnac au Roi, 28 janvier 1720 (A. ÉTR., *Turquie*, t. 61, f° 277) : « L'ambassadeur anglais est plus allemand que les Allemands. »

4. Lettres de Bonnac à Louis XV, 21 juillet 1719 (A. ÉTR., *Turquie*, t. 61, f° 213); à Pecquet, 16 octobre 1719 (Ibid., *ibid.*, f° 256). Il se plaint d'être sans ordres. Mais « il ne lui semble pas qu'il faille laisser se battre le Tsar avec les Turcs au profit de l'Empereur, de la Saxe et des Allemands ».

5. Lettre de Stanhope à Dubois, 8 octobre 1719 : « J'espère que M. de Bonnac se conduira mieux suivant nos idées » (A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 104).

maître de ses actes qu'aucun ministre du Roi à l'étranger[1]. Il eut l'air de prendre note des avis qu'on lui envoyait de Paris et continua sous main à favoriser un rapprochement des Turcs et du Tsar. L'indocilité de Bonnac tint obstinément en échec les intrigues et les exigences des Anglais[2].

La docilité de Rottembourg, à Berlin, procura du moins à l'Angleterre une compensation. C'eût été pour elle un coup de parti, si elle eût réussi à tirer la Prusse de la neutralité que son Roi prétendait observer. Rottembourg, qui, pour plaire à la fois au Régent et à la reine de Prusse, s'était donné aux Anglais, les servait de toutes les manières : assuré des ministres, Ilgen et Cniphausen, de l'amitié de la Reine, il avait vaincu les répugnances du Roi et l'avait envoyé à Hanovre vers son beau-père. Alors Frédéric-Guillaume Ier, engagé par cette visite, prit, au retour, le ton des alliés de Hanovre et adressa au Tsar une note comminatoire qu'on eût cru écrite par l'Angleterre, et qu'en réalité Witworth et Rottembourg avaient dictée. « La conduite du Tsar, ses exigences à l'égard de la Suède inquiétaient toute l'Europe, au moment où l'Italie allait être en paix, où la Suède avait recouvré de nombreux amis, où toutes les grandes puissances avaient pris leurs mesures pour rétablir le repos public dans la chrétienté[3]. »

Pierre le Grand reçut cette note et l'envoyé prussien Schlippenbach avec humeur : « C'est dommage, dit-il, que la Prusse se sépare du Tsar ; si elle se joint à l'Angleterre et à la Suède, il la traiterait en ennemie. Il ne se laisserait pas dicter des conditions que méritait la Suède. » Cette attitude fière et décidée avait provoqué chez Frédéric-Guillaume Ier de nouvelles hésitations. Lorsqu'il signa, le 1er février 1720, définitivement son traité avec la Suède, ce ne fut plus sans scrupules : il se hâta d'envoyer une déclaration de neutralité expresse au Tsar, dix jours après. Il semblait encore se réserver[4].

1. Le 28 janvier 1720 (A. ÉTR., *Turquie*, t. 61, f° 277), de Bonnac se plaignait d'être sans ordres depuis dix-huit mois.

2. Destouches transmit encore à Dubois, les 16 juillet et 2 août 1720, des plaintes très vives de Stanhope (A. ÉTR., *Ang.*, t. 332, f°s 63, 93).

3. Droysen, *Preussische Politik*, IV, 2ter Th., I, p. 279.

4. Droysen, *Preussische Politik*, IV, 2ter Th., I, p. 279, 295.

Avec le concours de la France, l'Angleterre entendait pourtant bien le décider[1] : Georges Ier et Stanhope résolurent, au mois de mai 1720, de retourner en Allemagne, pour conclure définitivement à Hanovre la grande coalition qu'ils y avaient ébauchée l'année précédente[2]. Fleming, le ministre de Saxe, devait se rencontrer avec eux. Il fallait conquérir la Prusse à la politique anglaise. Stanhope laissa son maître aux eaux de Pyrmont, le 10 juillet, pour courir le plus vite possible à Berlin[3]. Sa joie fut grande d'y apprendre que Rottembourg lui avait préparé les voies. L'envoyé de France avait disposé la Reine et le roi de Prusse à la guerre contre la Russie, pourvu que l'on fît de leur fille une princesse de Galles, avec Stralsund et Rugen pour dot. Rottembourg s'était même offert d'aller à Paris pour convaincre le Régent de la nécessité d'un nouveau démembrement de la Suède[4]. Stanhope n'aurait plus à Hanovre qu'à vaincre la répugnance de son maître à donner à son fils pour femme, « une personne sujette à des mélancolies, indices de folie ». Il lui importait de réduire le Tsar, avant que l'Angleterre eût le temps de protester contre l'entretien permanent de flottes dans la Baltique. Georges Ier était à Hanovre, le roi de Prusse pourrait y venir conclure du même coup le mariage de son fils et une alliance contre la Russie[5].

Le roi de Prusse vint en effet le 17 août à Hanovre, où l'attitude de la France empêcha l'entrevue d'aboutir[6]. Comment, après avoir payé fort cher au Danemark la restitution de Stralsund et Rugen, en dépouiller la Suède ? Dubois n'osait pas encourir

1. Lettre de Destouches à Dubois, 8 février 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 330, f° 73). Rottembourg disait au Régent tous ses efforts, le 20 avril 1720 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 66, f° 111).

2. Lettres de Destouches à Dubois, 30 mai 1720 ; de Rottembourg au duc d'Orléans, 13 juillet 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f°s 145, 149 ; *Prusse*, t. 66, f° 194).

3. Lettres de Destouches à Dubois, 12 juillet 1720 ; de Dubois à Destouches, 29 juillet 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 332, f°s 32, 60).

4. Rottembourg écrivait de Berlin, le 16 juillet 1720, qu'on était prêt à y prendre des mesures contre le Tsar et l'Empereur (A. ÉTR., *Prusse*, t. 66, f° 199). — Quelques jours avant, le Régent donnait son approbation au projet de mariage, sans consentir encore au partage de la Suède. — Lettres à Rottembourg, 12 et 19 juillet (A. ÉTR., *Prusse*, t. 66, f°s 166, 190). — Destouches, à Hanovre, le 26 juillet, travaillait dans le même sens (A. ÉTR., *Ang.*, t. 332, f° 179).

5. Lettre de Destouches à Dubois, 2 août 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 332, f° 93).

6. Lettre de Destouches à Dubois, 19 août 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 334, f° 329).

le reproche de sacrifier ses Alliés aux desseins ambitieux de l'Angleterre[1]. Et Frédéric-Guillaume refusait à son tour de servir cette haine, sans compensation suffisante[2].

Si la France avait suivi l'Angleterre jusqu'au bout, satisfait la Saxe et la Prusse aux frais de la Suède et poussé les Turcs à la guerre, il est certain que la Russie eût vu se dresser devant elle, au moment où elle croyait sa victoire assurée, une redoutable coalition. Pierre le Grand la prévoyait : tout en pressant ses armements, il s'efforça de la dissoudre. Avec une grande clairvoyance il comprit que l'alliance du Régent avait seule donné aux Anglais le moyen et le droit de lui parler en maître. Il fit un effort considérable pour la rompre.

Le 15 janvier 1720, il chargea son ministre à Paris, le comte de Schleinitz de demander des explications au duc d'Orléans : « une déclaration par écrit portant que Sa Majesté Très Chrétienne n'a aucun engagement ni direct, ni indirect avec la Reine et la couronne de Suède, ni avec aucun autre de ses Alliés, contraire ou opposé au troisième article secret ou séparé du traité d'Amsterdam ». C'était une mise en demeure formelle d'avoir à désavouer les Anglais qui parlaient sans cesse « de mesures prises avec la France pour arrêter les entreprises des Russes ». Le Tsar déclarait « savoir, à n'en pouvoir douter, la part que les envoyés du Roi avaient prise aux traités du Nord et les envois d'argent à la Suède[3] ». La réponse du Régent n'était pas aisée : pour l'esquiver, Dubois laissa La Marck offrir une fois de plus au Tsar, au lieu d'une réponse, la médiation de la France.

Mais, comme La Marck avait à se venger des Anglais, il proposa du même coup à Pierre le Grand, en secret, une alliance entre la France, la Suède, l'Espagne et les puissances protestantes, d'où l'Angleterre serait exclue. Cette alliance procurerait au Régent des avantages particuliers, et à la Suède quelques

1. Lettre du duc d'Orléans à Rottembourg, 19 juillet 1720 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 66, f° 191).

2. Lettre de Destouches à Dubois, de Hanovre, 26 août 1720 (A. ÉTR. *Ang.*, t. 334, f° 349).

3. *Mémoires de la Société Impériale d'Histoire de Russie*, t. XL, p. 74 et suivantes.

ménagements[1]. Pierre le Grand saisit avidement cette occasion de brouiller l'Angleterre et la Régence ; il envoya un plénipotentiaire à Paris, le comte Platon Moussine Pouschkine, porteur d'une lettre pour le duc d'Orléans[2]. Il faisait toujours très durement ses conditions à la Suède, réclamait, à l'exception de la Finlande et d'une partie de la Carélie, toutes les provinces conquises ; mais il acceptait la médiation de la France et demandait au Régent de lui faire savoir les avantages particuliers qu'il souhaitait.

Bien vite, Dubois rejeta la négociation entamée par La Marck, sans son aveu : « En paraissant se prêter au plan du Tsar, l'on s'exposerait à mécontenter l'Angleterre et l'Empereur par des liaisons prises à leur insu. S'il est vrai que, dans d'autres conjectures, des liaisons avec le Tsar puissent devenir utiles et même nécessaires, il serait contraire à toutes les règles de la prudence de rechercher, au prix de l'amitié des seuls Alliés qui nous préservent présentement, des engagements que nous ne pourrons soutenir[3]. »

Pour le moment donc, l'abbé s'en tenait au plan qu'il avait formé avec Stanhope : « Aussi longtemps qu'il restait quelque espérance de pouvoir recouvrer par la force les provinces que le Tsar a conquises sur la Suède ou de modérer ses prétentions, la France éviterait de faire une démarche qui pût affaiblir cette espérance ou fortifier celles dont le Tsar pouvait se flatter[4]. » Ainsi, devait-elle approuver toujours la guerre de l'Angleterre à Pierre le Grand, l'appuyer de ses vœux. Pourtant, quoique fidèle à l'Alliance de Hanovre, le Régent ne fournissait pas, à Berlin ou à Varsovie, les subsides qu'on lui demandait. C'était très réellement faute d'argent ; le système de Law était en pleine déroute ; il fallait pourvoir aux arrangements intérieurs du

1. Lettre du Tsar à Son Altesse Royale le duc d'Orléans, 29 mai 1720 (A. ÉTR., *Russie*, t. 10, f° 99).

2. Voir la note 1.

3. Note de Dubois, *Observations sur la lettre à Son Altesse Royale* (A. ÉTR., *Russie*, X, f° 103). Cette note a été publiée par M. Rambaud, *Instructions de Russie*, I, p. 202 à 204.

4. Instructions données à M. de Campredon, 6 janvier 1721 (Rambaud, *Ibid.*, p. 208).

Royaume. Réduit à ne point agir, Dubois n'en souhaitait pas moins vivement l'amoindrissement de la Russie.

Pierre le Grand se retourna alors d'un autre côté. Au mois de janvier 1720, il s'était imaginé de détacher l'Empereur de l'alliance anglaise : il lui envoya un Silésien, le général Wasbach. Son dessein était d'alarmer le catholicisme des Habsbourg sur la grande alliance protestante dont l'Électeur de Hanovre était en passe de devenir le chef en Allemagne. Ses pronostics n'étaient pas sans fondement. Depuis que la conversion de la maison de Saxe au catholicisme avait réveillé en Allemagne les espérances des princes catholiques, une guerre religieuse était dans l'air. L'Électeur palatin de Neubourg, Charles Philippe, père des évêques d'Augsbourg et de Trèves, parut en 1719 y donner le branle par des persécutions contre ses sujets protestants ; le vice-chancelier de l'Empire, Schönborn, père de l'évêque de Spire l'y encourageait et l'Électeur de Mayence s'y associait, certain d'être soutenu par l'Empereur[1]. Dans les traités qu'ils avaient passés avec la Suède, les Électeurs protestants avaient mis au premier plan les intérêts de leur religion menacée. L'Électeur de Hanovre avait appelé à la rescousse le landgrave de Hesse-Cassel, convoqué les princes protestants à Ratisbonne (10 octobre 1719) et menacé l'Électeur palatin de leur vengeance. Après avoir essayé d'intéresser à sa cause le Régent de France, le Palatin semblait prêt à des concessions, lorsque l'envoyé russe arriva à Vienne avec mission de ranimer cette querelle religieuse, pour brouiller l'Empereur et le Hanovre[2].

L'Angleterre vit le danger : soucieuse de ménager le catholicisme de l'Empereur, elle avait montré moins d'âpreté que la Prusse dans ses revendications. Déjà, par crainte d'un malentendu, en 1720, elle dépêchait à Vienne le général Cadogan, agréable à cette cour et fidèle aux traditions d'une alliance déjà ancienne[3]. Il était temps : le 21 février, excité par la Russie,

1. Droysen, *Geschichte der Pr. Politik*, IV, 2ter Th., I, p. 255, 256, 290.

2. Droysen, *Pr. Politik*, IV, 2ter Th., I, p. 291, note 1, 16 février 1720. « Le Régent ne fera pas la moindre démarche qui puisse déplaire à Votre Majesté », écrit Salentin, envoyé de Prusse à Paris, à son maître.

3. Lettre de Rottembourg au Régent, après avoir vu Cadogan, à Berlin, 1e 6 avril 1720 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 66, f° 292).

l'Empereur avait adressé au roi de Prusse un décret insolent et menaçant : « De quel droit se permettait-il de former dans l'Empire un État dans l'État et de dicter des lois à ses pareils[1] ? » A son tour, alors, le Tsar avait envoyé en Autriche un homme de confiance, Jaguzinsky, pour tenir tête à Cadogan. La rencontre des deux adversaires se fit à Vienne au milieu d'avril 1720 ; leur duel pouvait être décisif. Cadogan avait la poche bourrée d'argent, et le roi de Prusse, gracieusement, lui avait confié 50,000 thalers. Il obtint à prix d'or, de certains ministres de l'Empereur, le 21 mai 1720, un décret impérial qui imposait au Palatin plus de mesure et de tolérance[2]. Mais d'autres ministres s'employaient pour le Tsar à qui Schönborn, Wasbach et Jaguzinsky avaient fait espérer l'honneur d'une réunion de la religion grecque et protestante. Ils caressaient, entre eux, l'idée d'une grande ligue catholique sous les auspices du Pape.

Pendant toute l'année 1720, la cour de Vienne joua ce double jeu. Elle offrit aux Électeurs protestants les satisfactions religieuses qu'ils souhaitaient, et à la Prusse une apparence d'amitié. Mais elle favorisa les desseins de Pierre le Grand, par jalousie et par crainte de l'armée prussienne, « trop belle vraiment et trop forte[3] ». Elle s'entendit avec lui pour ramener la Saxe dans cette ligue catholique, qui devait plaire aux Polonais et leur permettre d'acquérir la Courlande. En face d'une Triple Alliance dirigée depuis deux ans contre lui sous prétexte de paix, Pierre le Grand en préparait une autre capable, sous prétexte de religion, de tenir en bride les Électeurs allemands, la Suède et l'Angleterre[4]. Dans toutes les cours de l'Europe, sa diplomatie était en éveil, sur la brèche, découvrant toutes les mines. A Constantinople, son envoyé Daschkow, cultivant l'amitié des Turcs, leur faisait habilement oublier les clauses du traité du Pruth[5].

1. Le décret dans Droysen, *Gesch. der Pr. Politik*, I, p. 293.
2. Lettre de Cadogan à Haldane, ministre palatin à Vienne, 9 mai 1720 (Droysen, I, p. 296-297).
3. Lettre de Cadogan à Ilgen, 6 novembre 1721 (Droysen, I, p. 305).
4. Lettre de Destouches à Dubois, 2 août 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 332, f° 93).
5. Zinkeisen, *Geschichte des Osmanischen Reichs*, V, p. 589. — Lettre de Bonnac, qui empêcha le grand vizir de renvoyer l'ambassadeur de Pierre le Grand 20 décembre 1719 (A. ÉTR., *Turquie*, t. 61, f° 269).

Après avoir ainsi assuré sa défense au mois de mai 1720, Pierre le Grand fit de nouveau une vigoureuse sortie. Ses troupes débarquèrent dans la Bothnie occidentale, s'y livrèrent à d'effroyables ravages, puis revinrent se mettre à l'abri dans les ports baltiques[1]. La flotte anglaise s'unit, vers la fin de juin, à la flotte suédoise et fit une démonstration devant Revel. Mais l'amiral Norris crut cette fois encore qu'il ne devait pas risquer sa flotte à l'attaque d'une place aussi forte. Les calculs et l'espoir de Stanhope étaient encore une fois déçus : il ne lui plaisait pas d'ailleurs d'engager une guerre navale dans la Baltique, sans la certitude d'une puissante diversion en Allemagne[2]. Les hésitations du roi de Prusse, celles de la France, les manèges de la Saxe et surtout les ménagements de l'Empereur pour le Tsar étaient « *des obstacles invincibles* » au succès des mesures décisives qu'il avait rêvées[3].

L'impatience de l'Angleterre devenait extrême : encore une nouvelle déconvenue, une année perdue sans résultat, la guerre toujours en suspens, des dépenses considérables pour l'entretien de sa marine dans le Nord[4]. Décidément, Pierre le Grand se défendait mieux qu'Alberoni. Il avait l'avantage d'être le maître, et un maître qu'on ne contredisait point. Ses victoires, autrement décisives que celles de l'Espagne en Italie, lui donnaient une autorité que n'avait pas Philippe V. Il agissait aussi avec une prudence et une décision qui, partout, tenaient en respect la diplomatie et les ambitions des Anglais. On eût dit qu'il avait conscience de la gravité du duel qui s'engageait alors pour un long avenir entre la Russie et l'Angleterre : sans rien négliger, il se gardait de précipiter ses démarches dans une affaire dont la solution pouvait se faire attendre deux siècles.

Stanhope, irrité par la résistance de la Russie, et protestant

1. Hermann, *Russische Geschichte*, IV, p. 339.

2. Vallenrodt, envoyé prussien, disait alors, le 3 août 1720, qu'il était impossible de savoir si la Ligue attaquerait le Tsar en Finlande ou en Livonie : « Ils sont encore très indécis, ils n'ont pas un bon plan » (Droysen, I, p. 301, note 1).

3. Instructions pour M. de Campredon, 6 janvier 1721 (Rambaud, *Instructions de Russie*, I, p. 211).

4. Lettre de Destouches à Dubois, 14 octobre 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 333, f° 393).

de son amitié pour les Français[1] accusait cependant leur tiédeur. De fait si, au début de janvier 1720, le Régent lui restait encore fidèle, il hésitait devant l'engagement d'une nouvelle guerre dans la Baltique où il n'avait pas d'intérêt.

Satisfait du côté de l'Espagne, heureux d'avoir paru l'arbitre du Nord, le duc d'Orléans recueillait les fruits de la politique de Dubois. Il faisait grande figure en Europe. Ce fut vraiment l'époque la plus brillante de son gouvernement : le congrès des puissances européennes allait se réunir à Cambrai pour régler, sous ses auspices, l'affaire des Successions italiennes. Sous ses auspices encore s'étaient conclus les traités des puissances du Nord, de la Prusse, du Hanovre, de la Suède, du Danemark et de l'Angleterre. Comment aurait-il risqué cette situation dans une querelle avec le Tsar qui pouvait être la source de nouvelles hostilités ? S'il avait accepté une guerre capable de servir ses intérêts, il n'en voulait point d'une autre qui lui apparaissait tout à fait inutile. Ses propres affaires étaient réglées : il songeait surtout à la liquidation des charges qu'elles lui avaient laissées, craignant que la corde, à force de se tendre, ne cassât. Plutôt renoncer au système de l'alliance hanovrienne et anglaise, à son premier secret formé et soutenu par Dubois que d'accepter de son allié la loi d'une entreprise stérile pour lui et nuisible aux Français.

Peut-être l'abandon de ce système eût-il entraîné celui du diplomate ingénieux qui l'avait formé, si déjà il n'avait pris ses mesures pour concilier les intérêts nouveaux du Régent et l'amitié des Anglais par une révolution politique dont la forme adroite et mystérieuse fit le succès. Véritable secret de l'abbé Dubois, lié désormais à celui du duc d'Orléans pour leur commune sûreté et le progrès de leur fortune, déja si brillante.

1. Lettre de Destouches à Dubois, 26 juillet 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 333, f° 69).

LIVRE II

CHAPITRE PREMIER

DUBOIS, ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI

« L'influence de l'abbé Dubois, dit Lemontey, avait été « depuis trois années tellement décisive qu'on se ferait une « idée bien imparfaite de ce temps-là, si on négligeait d'en cher- « cher le mobile dans les passions de ce ministre[1]. »

Le précepteur du duc d'Orléans avait associé si étroitement sa fortune à celle de son élève qu'il est difficile, surtout alors, de déterminer les vrais motifs des services qu'il lui rendit. Étaient-ce affection naturelle du maître pour son disciple, marques d'un dévouement que Dubois était capable de donner à ceux qu'il aimait, à son neveu par exemple, et que le Régent savait provoquer? Le duc d'Orléans a compté des amis fidèles, et de toutes les heures. Ou bien était-ce calcul de parvenu qui se poussait en la familiarité des grands, allumant, dirigeant leurs ambitions, pour satisfaire la sienne. Était-ce à la fois dévouement et calcul? nul ne le saura jamais. Le cœur humain est trop complexe pour qu'on ose espérer de le déchiffrer jamais; les contradictions s'y rencontrent; les contraires parfois s'y concilient. Et la logique, qui prétendrait ici aux explications rigoureuses, risquerait fort de donner des conclusions incomplètes ou injustes.

Assurément, à mesure que la politique de Dubois rapprochait le Régent du trône de France, lui-même s'installait davantage

1. Lemontey, *Hist. de la Régence*, II, p. 1.

aux premiers emplois de l'Église et de l'État. La ligue du Hanovre et de La Haye l'avait fait en 1717 conseiller de la Régence, secrétaire du cabinet du Roi, abbé commendataire. La conclusion de la Quadruple Alliance le poussa au ministère des affaires étrangères. La guerre contre l'Espagne et contre la Russie le fit archevêque de Cambrai, prince du Saint-Empire et bientôt cardinal. L'Alliance anglaise, la Triple Alliance, la Quadruple Alliance, toutes les Alliances du Midi et du Nord ne servaient pas moins ses ambitions que celles du Régent. Il était à Paris l'avocat des Anglais, qui le payaient de retour non en espèces sonnantes, comme on l'a dit sans preuve et à tort, mais de bons arguments servis à point au Régent, fournis parfois à Londres par des amis discrets de l'abbé, rapportés par d'autres au Palais-Royal. Ce fut alors un échange de bons procédés, habilement dissimulés, toute une diplomatie secrète, parallèle à celle que Dubois avait formée à travers l'Europe pour son maître, aussi étendue et non moins active.

Ce fut en 1719 que cette entreprise personnelle de l'abbé s'organisa vraiment et en secret : tandis qu'avec le concours des Anglais Dubois faisait du Régent le pacificateur du Midi, l'arbitre des cours du Nord, et, sous la garantie de toutes les puissances, le maître prochain du royaume, il travailla à se rendre plus grand encore qu'il n'était. Principal confident et serviteur du Régent, qui était en passe d'être proclamé roi de France, il eut l'idée de devenir un jour son ministre. D'Argenson, son contemporain, disait quelques années plus tard : « Il n'y a en France que deux ministres d'une importance essentielle, celui des finances, et celui des affaires extérieures. » N'était-ce pas Dubois qui avait recommandé au Régent Law et son système, et le système de l'Alliance anglaise, d'où il tira en cette année toute son autorité et sa puissance ? Principal conseiller et conseiller heureux, il pouvait devenir le ministre essentiel d'un gouvernement dont il avait formé à la fois l'administration financière et la politique extérieure, « un système magnifique pour le dedans et le dehors du royaume[1] ».

1. Lettre de Dubois au Régent, 21 juillet 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 320, f° 284).

Pour un si vaste dessein, pour jouer le rôle des Richelieu et des Mazarin, c'était peu que d'avoir des talents supérieurs, il fallait encore en imposer « par un air de grandeur qui marquât que le pouvoir n'était pas déchu en passant aux mains d'un abbé sans naissance[1] ». Qu'un Villeroy ou un Noailles fussent devenus premiers ministres, personne ne s'en fût étonné, ni indigné. Mais le scandale eût été grand, si un homme sans naissance, le précepteur d'un prince, de secrétaire fût devenu tout d'un coup principal ministre d'État.

Le seul moyen d'éviter ce scandale, de combler la distance qui séparait un parvenu d'un duc et pair, c'étaient les hautes dignités de l'Église, le chapeau d'archevêque et de cardinal. « Tout ecclésiastique qui arrive, de quelque bassesse que ce puisse être, à mettre le pied dans les affaires, dit Saint-Simon, a pour but d'être cardinal. Cardinal et archevêque, ces nouveaux titres l'affermissent dans la place de premier et de tout puissant ministre, sans compter le rang et la considération personnelle qui rejaillissent sur tous les siens[2]. »

De bonne heure, Dubois prévit ce moyen de légitimer sa fortune et de l'accroître. Il n'avait pas de place encore au Conseil des Affaires Étrangères, aucune situation officielle, qu'il y songeait déjà. Comme tous les ambitieux, il masquait ses désirs sous de feintes velléités de retraite, ou de vagues propos qui semblaient seulement plaisants. « J'aspire à la retraite, écrivait-il à Pecquet, le 15 novembre 1716 au retour de sa première mission, comme un religieux de la Trappe au Paradis », ou bien à Nocé : « Il n'y a pas un ministre étranger qui ne croie que je vais avoir le chapeau de cardinal, et vous seriez étonné

1. De Seilhac, *L'abbé Dubois*, II, p. 109-110. — Le souvenir de Richelieu est souvent présent à la pensée de Dubois. Il écrit par exemple à Nocé, le 13 juillet 1718 : « La vue de conserver à Son Altesse Royale le maniement des affaires étrangères m'a fait penser à quelque arrangement qui lui en facilitât les moyens. Il m'a paru que le plus facile, le plus sûr et le plus honnête était qu'Elle acquît la confiance des puissances étrangères, au point qu'on ne pût les conserver ni les faire agir que par son canal. C'est par là que le *cardinal de Richelieu s'est soutenu lorsque tous les autres moyens lui ont manqué* » (A. ÉTR., *Ang.*, t. 320, f° 178). Il accuse, d'autre part, Alberoni de « vouloir être un cardinal de Richelieu en France, si nous avons le malheur de perdre le Roi », 8 juillet 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 320, f° 135).

2. Saint-Simon, éd. Chéruel, *Mémoires*, XIV, p. 55 ; XVI, p. 413.

par quelles têtes cette ridiculité passe. » La récompense fut alors, en janvier 1717, une place au Conseil des Affaires Étrangères et, en fait de bénéfices, de bonnes et solides abbayes. L'abbé eut l'art de s'en montrer satisfait, sans laisser ignorer au bienfaiteur qu'il espérait peut-être autre chose : « Je vous suis plus redevable, dit-il au Régent, de m'avoir donné cette marque de confiance *que si vous m'aviez fait cardinal*[1]. » Au Conseil des Affaires Étrangères il s'introduisit, « comme ces plantes qui entrent dans les murs pour les renverser ». Devenu secrétaire d'État, il reprit ses espérances et forma une diplomatie secrète pour les réaliser.

Sa nouvelle fonction lui donnait accès auprès de la cour de Rome. Il était chargé de conduire avec le Pape les négociations délicates des affaires ecclésiastiques. Du fait de la bulle *Unigenitus*, c'était une question toujours ouverte, et plus vive que jamais depuis la nouvelle bulle, parue le 8 septembre 1718, *pastoralis officii*, où le Pape déclarait « séparer de la charité de la Sainte Église romaine tous les prélats de France qui ne se soumettraient pas à la bulle *Unigenitus*[2] ». Quinze jours après, le 24 septembre 1718, le cardinal de Noailles publia un nouvel appel à un futur concile général de cette seconde bulle, que le Parlement d'ailleurs dénonça comme contraire aux canons de l'Église et aux maximes du royaume. Après trois ans de négociations et de coups d'autorité, de paix feinte ou subie, la Régence était menacée d'une nouvelle guerre religieuse, officiellement déclarée.

Le prélat qui représentait la France à Rome ne semblait pas de taille à l'éviter. C'était le cardinal Joseph-Emmanuel de la Trémoille, archevêque de Cambrai, pourvu de deux grosses abbayes, un de ces hommes qui ne se soucient de rien et pourtant craignent tout, inconséquent, incapable d'avoir une politique et de la suivre. Fort âgé et réduit par le désordre de sa maison à vivre des aumônes du pape, il se bornait à des expédients qui ne satisfaisaient ni la cour de Rome, ni celle de France[3]. En

1. Voir Lemontey, *Hist. de la Régence*, II, p. 2 et les notes surtout.
2. Lafiteau, *Histoire de la Constitution*, Avignon, 1737, in-4°, II, p. 71, 72.
3. Saint-Simon, éd. Chéruel, *Mémoires*, XVI, p. 444; Lemontey, II, p. 5.

cette place, avec sa naissance et ses titres, il eût pu être, pour le ministre des Affaires Étrangères, pour d'Huxelles, ce soldat qui n'entendait rien à la politique romaine, un conseiller autorisé et écouté. Il n'était simplement qu'un tampon, recevant les coups, mais ne les écartant pas. L'idée vint à Dubois, quand il prit en ces circonstances délicates les Affaires Étrangères, de diriger ce que des mains si débiles n'avaient pas su conduire. Seulement il ne pouvait être à la fois en Italie et à Paris. Il lui fallut donc à Rome un agent capable de comprendre et de réaliser ses intentions.

La Trémoille, impuissant et inactif, s'était servi d'un homme qui avait fait ses preuves, un jeune abbé, effronté et charmant, un Gascon de Bordeaux, venu à Rome pour y chercher fortune, Lafiteau[1]. Très lié avec les Jésuites, dont le général l'aimait fort, il hésitait pourtant à prononcer ses vœux dans cette compagnie. Il eût préféré un archevêché en France. Il s'était donc mis au service de La Trémoille qui l'avait encouragé, mais ne « pouvait rien faire pour lui[2] ». Alors, pour plaire à la France, Lafiteau se prit enfin à rechercher les bonnes grâces du cardinal Albani, le neveu préféré de Clément XI. Il lui avait procuré un portrait du Régent, entouré de diamants, de belles estampes[3]. A la prière de La Trémoille, le Régent avait demandé au général des Jésuites de retarder ses vœux, et lui gardait l'espoir d'une belle récompense[4]. A la prière de Lafiteau, le Pape avait retardé de plusieurs mois la bulle qu'il destinait contre le cardinal de Noailles. L'abbé était donc influent[5]. On payait déjà ses services.

Dubois avait eu l'occasion de connaître Lafiteau quand il s'était adressé à lui pour obtenir les bonnes grâces du Régent[6]. Ils avaient un ami commun, l'érudit Jésuite Balthus[7]. Dubois ne

1. Pierre-François Lafiteau, né à Bordeaux en 1685 (Lemontey, II, p. 5; de Seilhac, II, p. 110).

2. Lettre de La Trémoille au maréchal d'Huxelles, 5 mai 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 586).

3. Lettre de Lafiteau au même, 4 mai 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 586); lettre d'Huxelles à Lafiteau, 30 août 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 587).

4. Lettre du Roi à La Trémoille, 25 mai 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 586).

5. Lettres de Lafiteau à d'Huxelles, 12, 13 et 28 juin 1718 (Ibid., *ibid.*).

6. Lettre de Lafiteau à Dubois, 4 mai 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 586).

7. Lettre du Père Balthus à Dubois, 3 mai 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 586).

fut pas plutôt ministre des Affaires Étrangères que le Jésuite lui offrit ses services par l'intermédiaire de Mgr de Bezons, archevêque de Bordeaux, son premier protecteur, avec qui il avait un chiffre particulier[1]. L'archevêque, frère du maréchal, prélat fort politique, avait su se tenir en dehors des querelles religieuses, et s'était fait dans les affaires temporelles du clergé, la réputation du premier homme de France pour la science et l'expérience. Chacun louait, en général, son habileté ; sous un extérieur fort rude, on le trouvait de tempérament conciliant et doux, très propre à ménager la paix qu'il souhaitait pour plaire à la cour[2]. Nul ne parut à Dubois mieux désigné pour fournir un moyen et des projets d'accommodement au milieu d'une guerre déclarée. Nul n'y pouvait mieux contribuer que Lafiteau par son entregent et ses relations à Rome. Dubois était disposé à les accueillir tous deux volontiers[3].

« Je ne puis, écrivait Dubois à Lafiteau le 6 décembre 1718, que louer infiniment votre zèle pour la religion et le bien de l'État et vous remercier de la confiance que vous paraissez avoir en moi. Les vues que vous avez communiquées à Monseigneur l'archevêque de Bordeaux méritent de sérieuses réflexions. Dans tout ce qui nous a été proposé, il y a deux choses certainement avantageuses, dont l'une est de mériter l'amitié de Monseigneur le cardinal Albani et l'autre de disposer Monseigneur Massei à venir en France[4]. »

Le projet que Lafiteau soumit à Dubois lui avait été en quelque sorte insinué par le Pape. Clément XI attendait que le Régent imposât aux Jansénistes une soumission entière à ses décrets : il s'engageait, en revanche, à reconnaître ses droits au

1. Cette correspondance particulière de l'archevêque de Bordeaux et de Lafiteau qui précéda la négociation du Jésuite et de Dubois, se trouve déchiffrée dans la correspondance de Rome (t. 590). Dubois reçut une première lettre très vague de l'abbé, le 4 octobre 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 586). La seconde, plus précise lui fut adressée en chiffres le 8 novembre 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 586).

2. Saint-Simon, *Mémoires*, XII, p. 231 ; XIX, p. 157.

3. Dès la première ouverture, Dubois fit accorder au Jésuite une gratification de 2,000 livres, en attendant qu'il lui donnât une marque plus solide de satisfaction. Et aussitôt, 25 octobre 1718, il accepta les propositions de l'archevêque de Bordeaux (A. ÉTR., *Rome*, t. 588).

4. A. ÉTR , *Rome*, t. 589.

trône de France. Mais, comme on ne pouvait exposer l'autorité du duc d'Orléans à de trop rudes assauts, le Saint-Siège s'offrait de présenter au chef des « Appelans », au cardinal de Noailles, des explications de la Bulle dressées à Rome sous les yeux du Pape. Laisser ainsi au prélat l'apparence d'un droit à les examiner, c'était, avec un biais ingénieux qui ménageait l'honneur de l'archevêque de Paris et sa dignité de chef de parti, une manière déguisée de lui imposer les volontés du Pape. S'il les acceptait, le parti janséniste n'avait plus de chef, ni de motifs de résistance [1]. Le Régent n'aurait plus de peine à le mettre à la raison. « Quelque désespérées que sont les choses, disait Lafiteau, peut-être que Dieu par des ressorts secrets les conduira à une heureuse fin : c'est ce qui était réservé au glorieux ministère de Votre Excellence [2]. »

Pour décider Dubois à servir la cour de Rome au gré de ses désirs, Lafiteau lui fit entrevoir du même coup des espérances plus solides que la gloire, le bien de l'État ou la paix de l'Église. Il devina les ambitions du ministre. Le mérite n'était pas singulier. Au même moment, Cellamare les redoutait : « Si l'abbé pense, disait-il, à être cardinal, toutes ses opérations seront subordonnées à cette fin [3]. » Lafiteau lui promit ses offices et ceux du cardinal Albani, directement : « A l'occasion de la future promotion de cardinaux, j'ai parlé de Votre Excellence. Sur quoi le cardinal m'a dit deux choses, la première, qu'il la servirait tôt ou tard, mais que, si Votre Excellence portait Son Altesse Royale à finir promptement ce qu'on lui propose, il ne désespérait pas d'y réussir en peu de jours. Il a fini par me dire ces propres paroles : Que l'un et l'autre finissent notre affaire, et sûrement je finirai la leur [4]. »

1. Ce projet est analysé dans le livre de Lafiteau, écrit quinze ans à peine après la négociation dont il était alors chargé par le Pape (II, p. 81).

Comparer cette analyse aux dépêches mêmes envoyées par lui, le 9 août 1718, au maréchal d'Huxelles (A. ÉTR., *Rome*, t. 587), à l'archevêque de Bordeaux, le 8 novembre 1718, cette dernière secrète (A. ÉTR., *Rome*, t. 590).

2. Lettre de Lafiteau à Dubois, 15 novembre 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 589).

3. Lettre de Cellamare à Alberoni, 10 octobre 1718 (A. ÉTR., *Esp.*), Lemontey (II p. 2, note 3).

4. Lettres de Lafiteau à Dubois, 16 et 22 novembre 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 589).

C'était un marché que la cour de Rome offrait nettement au ministre des Affaires Étrangères. Elle lui donnerait le chapeau, comme à son maître la succession de Louis XV, s'ils lui donnaient tous les évêques de France soumis et humiliés[1]. Cette double faveur serait le prix de la guerre qu'ils déclareraient aux Jansénistes. L'occasion devait paraître belle et l'offre séduisante.

L'abbé Dubois était trop bon diplomate ou pour rejeter d'un coup cette offre, ou pour prendre un parti si violent. Il excellait dans l'art de dissimuler ses ambitions ou celles de son maître sous les dehors d'un dévouement sincère à une cause plus générale. « Je n'ai besoin, répondait-il le 6 décembre à Lafiteau, d'aucun autre attrait pour y travailler avec toute l'application et le zèle possibles que de pouvoir contribuer aux avantages de la religion et à la paix dans les Églises de France[2]. » C'est ainsi qu'il avait servi les intérêts du Régent par une apparence constante de zèle pour la paix de l'Europe et du royaume. Désormais, la poursuite de ses propres avantages dans l'Église paraîtra n'avoir d'autre objet que la paix religieuse de la France, après la paix européenne.

A cette œuvre pie Dubois emploie encore les mêmes moyens qu'il a pris pour pacifier l'Europe. Entre deux partis ou deux puissances irréconciliables, il estime que la conciliation est un procédé inutile, dangereux même, qui d'ordinaire ne rapporte rien au médiateur, ou la haine de tous. Les médiations désintéressées ne sont pas de son goût. Secrètement, il prend parti pour l'un des deux adversaires, lui apporte le concours de sa diplomatie, l'encourage dans ses revendications, entretient ses espérances et s'efforce de laisser à l'autre et au public l'illusion de son impartialité. « *Nous irions volontiers à pleines voiles*, écrit-il à Lafiteau, le 27 décembre 1718, *à ce que le Pape peut souhaiter de plus*

1. Lettre de Lafiteau à Dubois, 6 décembre 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 589). « *Donnez gain de cause aux Constitutionnaires.* Si l'archevêque de Paris persiste dans son refus, Votre Excellence peut regarder son chapeau comme assuré. » — « *Il faut foncer de l'argent*, je manquerais à mon devoir, si je ne tenais à Votre Excellence un tel engage. *C'est le seul qui soit éloquent et efficace en un temps et en un lieu où on ne rougit pas de toujours demander.* »

2. Lettre de Dubois à Lafiteau (A. ÉTR., *Rome*, t. 589).

éclatant pour sa satisfaction[1]. » Déjà, il promet de prendre parti résolument pour le Saint-Siège et la Constitution, mais pourvu qu'on ne lui demande pas des démarches publiques, capables d'irriter la lutte et de compromettre son maître. C'est en médiateur qu'il veut paraître. « De nouveaux mouvements de la cour de Rome, dit-il, attireraient de nouvelles précautions de la part du Parlement qui jetteraient Son Altesse Royale dans de grands embarras et lui ôteraient les moyens de faire ce qu'on désirerait[2]. » C'est là le langage que, vingt fois, Dubois a tenu aux Anglais pour les assurer de son dévouement et les prier aussi de ne pas précipiter ses démarches contre l'Espagne. « Le seul moyen, dit-il au Pape, de préparer une fin à ces contestations, honorable à Sa Sainteté, et sans danger pour la religion et le Saint-Siège, c'est d'avoir recours à la sagesse, à la dissimulation et au silence[3]. »

Avec ces réserves, Dubois demeure parfaitement d'accord avec le Saint-Siège, « à l'égard de l'objet pour lequel on ne peut avoir trop d'empressement » : la soumission des Jansénistes et la satisfaction de la cour de Rome[4]. Le chapeau de cardinal doit être pour lui le prix de cette entente. Il ne diffère que sur l'emploi des moyens « qui sont difficiles et compliqués[5] ». Ainsi, quand il avait mis les Anglais et le Régent d'accord sur le principe de satisfaire l'Empereur et d'y contraindre l'Espagne, il n'avait eu recours à la force, à la guerre déclarée, que faute d'avoir obtenu l'adhésion volontaire de Philippe V. Ici de même : des deux moyens qu'on lui propose, il préfère celui de « *l'acceptation* », de la soumission volontaire des Jansénistes ; à la fin de 1718, il repousse l'autre, plus efficace sans doute, jusqu'au jour où le Régent, dégagé de la guerre d'Espagne, pourra songer, faute de mieux, à l'employer[6].

1. Lettre de Dubois à Lafiteau, 27 décembre 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 589 (Sévelinges, I, p. 270).
2. Lettre de Dubois à Lafiteau, 6 décembre 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 589).
3. Lettre de Dubois à Lafiteau, 27 décembre 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 589). La deuxième partie de cette dépêche, seulement, a été citée par Sévelinges (I, p. 270).
4. Lettre de Dubois à Lafiteau, 6 décembre 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 589).
5. Lettre de Dubois à Lafiteau, 6 décembre 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 589).
6. Sévelinges, I, p. 269, 270.

C'est ainsi une chose curieuse que de retrouver et de suivre, à travers tout ce que propose ou dirige Dubois, dans des affaires d'ordre si différent, pour les intérêts du duc d'Orléans ou pour les siens, une même méthode, qui est vraiment une méthode. Voilà la règle essentielle de sa fortune, et le secret de sa conduite. Il sait du premier coup prendre un parti, le prend sans d'autre souci que celui de ses avantages particuliers, et s'y tient. Mais il excelle à dissimuler ce qu'il y a de particulier en ses desseins sous des motifs d'ordre général et, servant un parti, il garde les apparences d'une impartialité qui réduit, désarme ou trompe ses adversaires et le public. Cette méthode implique l'existence d'une diplomatie secrète qu'il a créée, en dehors de toutes traditions et de toute règle, uniquement dévouée à ses desseins, pénétrée de ses maximes, docile à ses ambitions.

Depuis 1719, la poursuite du cardinalat et la pacification de l'Église de France furent pour Dubois et Lafiteau, pour Albani et le Pape deux affaires si étroitement liées qu'elles n'en formaient plus qu'une. Nous en trouvons la preuve dans une anecdote naïvement conservée par un biographe anonyme de Dubois. Au lendemain de la découverte de la conspiration de Cellamare, le Régent dit un jour à l'abbé : « Vous n'êtes pas encore à l'élévation de grandeur où vous devriez être », et le poussant dans son cabinet, il l'entretint longuement des affaires de la Constitution; il le garda même à souper au petit couvert, et travailla avec lui jusqu'à l'heure où il partit pour l'Opéra. Dès cette époque, le Régent approuvait les espérances et les desseins de son ministre. Rien n'empêchait plus l'abbé de les réaliser[1].

Son premier soin fut de rétablir l'ordre dans le royaume troublé par les querelles religieuses. Si le Régent n'avait pas le droit de décider sur des points réservés à l'autorité spirituelle, il pouvait du moins empêcher que leur discussion ne nuisît à la paix de l'État[2]. Or la querelle, vers la fin de l'année 1718, n'était plus seulement entre évêques *appelants* ou *opposants ;* c'était une dispute où tous prenaient part. Le bas clergé, janséniste, s'emportait à Reims et à Soissons contre les évêques de Mailly et

1. *Anecdotes sur l'abbé Dubois* (Manuscrit de la Bibl. Mazarine, H2354, f° 140).
2. Instructions de Dubois à Lafiteau, 11 juillet 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 597).

Languet, fougueux constitutionnaires. Les docteurs des Facultés se divisaient, fermaient leurs portes aux défenseurs de la Bulle. La Sorbonne recevait en triomphe un fameux Janséniste, le docteur Petit-Pied. Les procureurs généraux, les conseillers des Parlements se jetaient dans la mêlée, soutenaient les prêtres contre leurs évêques et les docteurs contre leurs confrères[1]. Jamais, depuis cinq ans, on n'avait vu dans le royaume pareille confusion. C'était la guerre en plein.

Le 26 octobre 1718, le Régent ordonna à ses Parlements de suspendre les hostilités, aux évêques de faire trêve[2]. Il résolut de limiter le débat, pour en achever l'accommodement. Il ordonna au clergé de second ordre et par conséquent aux fidèles de se soumettre aux décisions de leurs évêques et de n'en appeler désormais que par des mémoires dont il se réservait l'examen. « Il importe à la tranquillité, à la subordination, à la paix, d'empêcher cette indépendance que la multitude est trop portée à désirer, ce qui conduirait nécessairement à la confusion et au trouble[3]. »

Ordre aux Parlements de ne recevoir ces appels du clergé inférieur qu'avec l'avis du Roi, et d'autre part, conseil aux évêques, de « renfermer leur juridiction dans les bornes marquées par les lois du royaume, d'user de prudence et de modération ». Il fallait donner aux esprits aigris le temps et le moyen de se calmer et d'une chaleur pétulante les faire passer à cette indifférence qui parmi nous en est ordinairement si voisine, préparer la paix, en imposant la trêve à tous les partis. On pourrait alors la conclure avec une apparence d'impartialité, en condamnant l'un des deux camps au respect des Bulles pontificales[4]. C'était une question de prudence et de temps.

La cour de Rome eut bien de la peine à admettre ces délais : « Elle voulait finir promptement, tandis qu'il n'y avait de bon aux yeux du Régent que ce qui pourrait gagner du

1. Jobez, *Histoire de Louis XV*, II, p. 222 et suivantes.

2. Le texte des lettres aux Parlements et aux Évêques du royaume se trouve dans les *Mémoires de la Régence*, III, p. 156 et suivantes.

3. *Ibid.*, *ibid.*

4. « Le Régent ne désespérait pas de donner la paix à l'Église de France » *Mém. de la Régence*, III, p. 155.

temps[1]. » Au début de cette négociation, le Pape se trouvait dans les mêmes conditions avec la Régence que l'Angleterre à la veille de la première Convention de Hanovre. Tout animé du désir de vaincre et pressé d'assurer par un coup d'éclat son autorité, il offrait au Régent et à son ministre la garantie de leurs avantages, pour peu qu'ils consentissent à l'y aider et à prendre parti. Le Régent et Dubois soignaient trop leurs intérêts pour rejeter ces avances ou pour se compromettre par des démarches précipitées et décisives. Comme en 1716, l'art et le rôle de Dubois consistèrent à fixer cette Alliance qui s'offrait, sans en courir les risques.

Seulement, cette fois, il négocia, sans sortir de France, au ministère des Affaires Étrangères, en plein Paris, secrètement. Ce n'était plus à lui maintenant à se déplacer, à se déguiser : il laissait ce soin au jeune Jésuite que la cour de Rome avait chargé de la négociation et qui avait sa fortune à faire. Déjà, depuis le mois d'août, le Pape avait marqué son intention de l'envoyer en France, muni d'une lettre pour le duc d'Orléans dans laquelle « il en disait assez pour lui faire plaisir[2] ». Lafiteau, pour mieux préparer son voyage, répandit le bruit qu'il voulait conduire ses frères à Venise. Il eut l'idée de prendre des habits séculiers qui l'aideraient à cacher sa démarche. Il réalisa son projet à la fin de l'année et partit de Rome en laïque, le 26 décembre 1718[3]. Il arrivait, le 20 janvier 1719 à Paris : et aussitôt commencèrent avec Dubois les négociations.

Du premier coup, le ministre écarta le projet de traité que lui offrait la cour de Rome. Exiger du cardinal de Noailles qu'il approuvât d'abord et s'appropriât ensuite des explications de la Bulle rédigées en Italie par les Jésuites, c'était se déclarer pour eux trop ouvertement et trop tôt découvrir au parti janséniste sa défection et celle de la Régence. On ne pouvait même le lui

1. Lettre de Dubois à La Trémoille, 20 décembre 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 589).
2. Lettre de Lafiteau à d'Huxelles, 9 août 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 587).
3. Lettre du frère de Lafiteau à Dubois, Rome, 3 janvier 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595). Lafiteau avait plusieurs frères. Son frère aîné, Jésuite, qui avait un grand crédit à Rome lui servit de lieutenant pendant toute l'affaire. La correspondance des deux frères conservée aux Affaires Étrangères chiffrée ou déchiffrée est un des documents les plus curieux qu'il y ait sur l'état de la Papauté et de l'Église à cette époque. Nous y ferons de fréquents emprunts.

proposer. Dubois s'y refusa[1] : il fallait chercher un autre fondement au traité. Le premier commis des Affaires Étrangères, Pecquet, se mit à l'œuvre ; il imagina qu'on pourrait engager les souverains catholiques d'Europe à demander des explications au Pape et régler le différend religieux par voie diplomatique. Lafiteau à son tour se déroba, trouvant le procédé injurieux pour le Saint-Siège.

On avait besoin pourtant d'un tempérament qui pût conduire à la paix religieuse. Quelques concessions préalables aux Jansénistes prépareraient mieux le public à leur condamnation[2]. Dubois et Lafiteau finirent par trouver ce qu'ils cherchaient. Point d'explications dressées à Rome qui seraient suspectes aux Jansénistes, ni de propositions fournies par le cardinal de Noailles qui, à Rome, seraient trouvées défectueuses, mais de solides explications demandées par le Régent à quelque habile théologien sur les principaux points de la Bulle qui inquiétaient les *opposants*. On les soumettrait à l'examen de tous les théologiens, à toutes les Facultés, et puis le Régent les ferait signer par tous les évêques *acceptants*. En cet état, on les présenterait au cardinal de Noailles. Il faudrait bien alors qu'il les acceptât, de gré ou de force et, s'il refusait d'y souscrire, le Régent déclara d'avance qu'il était résolu de l'abandonner au juste ressentiment du Pape. D'une main on lui offrait la paix, une paix équitable, de l'autre un ultimatum ; et alors ou il terminerait la dispute par une bonne acceptation, ou il porterait toute la peine de sa résistance.

Comme Philippe V et Alberoni, en face de la Quadruple Alliance, étaient demeurés en Europe responsables de la guerre, de même le cardinal de Noailles et les Jansénistes, isolés en France, seraient forcés de céder. Car ils risquaient, s'ils ne cédaient point, de paraître au public des « boute-feu et incendiaires incorrigibles[3] ».

La principale condition de succès pour ce plan, c'était le *secret absolu*. Les deux diplomates s'entendirent alors pour ne

1. Lafiteau, *Histoire de la Constitution*, II, p. 82.
2. Lafiteau, *Ibid.*, II, p. 83.
3. Lafiteau, *Ibid.*, II, p. 43.

le révéler à personne. Lafiteau promit de n'en même pas parler au Pape : car, ou il l'approuverait, et il n'était pas de sa dignité qu'il parût vouloir gagner les opposants ; ou il le traverserait par un nouvel acte d'autorité, persuadé qu'il avait le droit d'exiger de l'Église l'obéissance et de punir l'indiscipline. Si donc le Pape demandait des nouvelles, Lafiteau lui laisserait croire qu'il travaillait au projet dont il l'avait chargé, « de concert avec la cour de France et l'abbé Dubois animé des meilleures dispositions pour la paix de l'Église[1] ». De son côté, Dubois cacha ses desseins à l'ambassadeur du Roi à Rome, La Trémoille[2]. Le Pape pouvait-il s'en étonner, après avoir exigé que le projet du cardinal Albani ne fût pas communiqué à ce prélat[3] ? Le silence du diplomate ne pouvait lui paraître qu'une marque de déférence à ses désirs. Lafiteau laissa enfin espérer au cardinal Albani d'autres preuves de la bonne volonté du Régent. « Ce dont il est question est digne de la magnificence de celui de qui il vient, de même que de sa destination. » Et pour calmer son impatience ainsi éveillée, il lui annonça son prochain retour[4].

Il n'était cependant pas dans l'intention de Dubois ni de laisser Lafiteau partir si vite, ni d'apprendre trop tard au Pape les modifications faites, à Paris, au projet dont il avait chargé le Jésuite. Si le temps n'avait pas d'abord apaisé le débat des Jansénistes et des Ultramontains, un mouvement de colère du Pape pouvait tout gâter et à jamais. Pour faire accepter à Clément XI les conditions qu'on lui proposait et ces semblants de concessions aux Jansénistes, il ne fallait plus ni de révolte de ceux-ci, ni de décrets ultramontains.

Or, au début de 1719, la guerre religieuse était à l'extrême. Le 14 janvier, le cardinal de Noailles publia une *Instruction Pastorale* mal faite pour l'apaiser. Les *Constitutionnaires* y virent deux cents propositions censurables ; les

1. Ces réflexions sont de Lafiteau lui-même : *Histoire de la Constitution*, II, p. 103.

2. Lafiteau en fait également l'aveu sans détour (II, p. 85).

3. Lettre de Lafiteau l'aîné à Lafiteau, de Rome, 17 janvier 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595).

4. Lettre de Lafiteau à Albani, *pour lui seul* (A. ÉTR., *Rome*, t. 595).

Appelants de nouveaux prétextes à résister[1]. Encouragés, les Jansénistes se portèrent aux partis extrêmes ; un docteur Dupin, dont les papiers furent saisis le 10 février 1719, s'adressait à l'archevêque de Cantorbéry pour unir l'Église anglicane et les Jansénistes dans un même schisme[2]. Tout était bon à leur colère. La découverte de la conspiration de Cellamare leur servit à prouver « que les Jésuites étaient aussi mauvais citoyens que mauvais chrétiens ». On les représentait comme l'âme de ce complot. Le père Pagès « avait levé à Rome l'étendard de la révolte comme aux plus mauvais jours de la Ligue[3] ». L'ordre des Bénédictins de Saint-Maur, respectable et entouré de l'estime publique, apporta enfin aux appelants le concours de son autorité morale.

L'ardeur n'était pas moindre à Rome et dans le parti ultramontain qui avait coutume d'y prendre ses mots d'ordre. Le Pape condamna l'*Instruction pastorale* et la congrégation de Saint-Maur. Le nonce Bentivoglio se signala à Paris par ses emportements. Il composait des pamphlets satiriques à la façon de l'Arioste[4], envoyait mémoires sur mémoires, tous plus violents les uns que les autres au Régent[5]. Sur ses conseils, le Pape refusa les bulles d'investiture aux abbés de Castries et de Lorraine que le Roi avait proposés pour les évêchés de Bayeux et de Tours, « suspects de mauvais sentiments pour la Constitution[6] ». C'était un procès de tendance, une injure grave non seulement pour les Jansénistes, mais pour le Régent, une infraction au Concordat, un embarras de plus. Tous les docteurs

1. Lettre de La Trémoille au Roi, 26 février 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595). Lettre du Roi à La Trémoille, 21 mars 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595). Lafiteau, *ouv. cité*, II, p. 86.

2. Lemontey cite la lettre du Dr Dupin qu'il a vue aux Affaires Étrangères (I, p. 165). — Lafiteau, *Ibid.*, II, p. 86.

3. Barbier dans ses *Mémoires* s'est fait l'écho de ce bruit (I, p. 21). Le plus curieux, c'est que Lafiteau l'avoua presque à son frère, le 11 février 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595, et Sévelinges, I, p. 272) : « En général, il y a des Jésuites qui ne sont pas sages. Si le corps doit en souffrir, il faut que cela retombe sur les seuls particuliers. »

4. Lettre de Dubois à Lafiteau, 11 juillet 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 597).

5. *Papiers et Mémoires du Nonce*, février 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595).

6. Saint-Simon, *Mémoires*, XVI, p. 339. — Lettre de La Trémoille à Dubois, 31 janvier 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595).

consultés par Dubois, les conseillers ordinaires de son ministère, Lemaire, Nouet, Saint-Prest furent d'avis qu'il fallait tenir tête à la cour de Rome [1]. La Trémoille protesta hautement, comme c'était son devoir [2].

« L'affaire de la Constitution, écrivait La Trémoille le 28 février 1719, est réduite à un point qu'il faut une protection particulière de Dieu pour la terminer heureusement. Depuis le mois de septembre jusqu'à aujourd'hui on a bien fait du chemin. Le Pape a commencé par la publication de ses *Lettres à l'Église universelle ;* on y a répondu par tout ce qui est venu de France et en dernier lieu par *l'Instruction Pastorale* de M. l'archevêque de Noailles. Il y aura bientôt rupture entière et schisme ouvert sous toutes les formes [3]. » La cour de Rome paraissait prête alors à des résolutions violentes : « On est menacé de quelque pièce sanglante avant la fin du Carême [4]. »

Le Pape n'avait guère de ménagements que pour Dubois. Il renonça de fort bonne grâce au droit d'Indult et de Bulles que Rome pouvait lever sur l'abbaye de Bourgueil accordé par le Régent à son ministre [5]. L'abbé avait fait mine d'abord de refuser cette grâce, si Clément XI ne renonçait pas à ses poursuites contre les évêques de Bayeux et de Tours [6]. Il l'accepta pourtant, et reçut avec bienveillance les félicitations des cardinaux dont il souhaitait d'être le collègue [7]. C'était une belle abbaye que Bourgueil en Maine-et-Loire, d'autant plus belle qu'elle ne coûtait rien. A tous les points de vue, l'amitié de Clément XI était précieuse. Elle n'était pas d'ailleurs désintéressée : le Pape comptait que Dubois pousserait le Régent à se déclarer pour la Constitution : « Il n'y a qu'un moyen de soutenir la religion chancelante, c'est de se déclarer ouvertement pour elle. Que,

1. Lettres de Dubois à Lemaire, Saint-Prest, et leurs réponses (A. ÉTR., *Rome*, t. 595).
2. Lettre de La Trémoille au Roi, 28 février 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595).
3. Lettre de La Trémoille au Roi, 28 février 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595).
4. Lettre de La Chausse à Dubois, 14 mars 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 596) ; lettre de Lafiteau l'aîné à son frère, même jour (A. ÉTR., *Rome*, t. 596).
5. Lettre de La Trémoille au Roi, 28 mars 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 596).
6. Lettre de Dubois à La Trémoille, 20 février 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 596).
7. Lettres de félicitations des cardinaux Ottoboni, Sacripante, Albani, Gualterio (A. ÉTR., *Rome*, t. 596).

sans s'embarrasser des événements, Son Altesse Royale se déclare pour Dieu, et Dieu se déclarera pour elle[1]. » Son neveu Albani parlait plus nettement : « Que le duc d'Orléans se déclare pour le Pape. Le Pape se déclarera pour lui. Il y est tenu par sa conscience et sa politique[2]. » C'était affaire de Dubois de l'y décider. On lui prouvait déjà par de minimes faveurs qu'on lui en réservait de plus hautes.

Mais comment, en cet état violent, faire accepter au Pape des concessions, même de pure forme, envers les *Opposants* ? Clément XI s'obstinait à les considérer comme des rebelles aux lois de l'Église et du royaume qu'il avait le droit, et que le Régent avait, avec lui, le devoir de châtier[3]. Et voilà que les Jansénistes poussaient leur révolte presque jusqu'au schisme. Les mois de janvier à mai s'écoulèrent ainsi. Les deux partis s'irritaient. Dubois avait compté sur le temps : les délais exaspérèrent le Pape et ses adversaires.

Clément XI commença à soupçonner Dubois et Lafiteau ; il accusa l'un d'amuser l'autre[4], et bientôt il reprocha à Lafiteau d'avoir passé un marché avec la cour de France, à la place de celui qu'il était chargé de conclure[5]. Ses soupçons, ses reproches étaient fondés. Dubois, ce grand maître en l'art de la corruption, avait retenu le Jésuite à Paris, et, tandis que le nonce, pour animer sa cour contre la Régence, le déclarait prisonnier à la Bastille, il lui avait forgé d'autres chaînes.

Lafiteau avait laissé à Rome un frère aîné à qui il pouvait se confier. D'une part, il le chargeait de modérer l'impatience du Saint-Siège et d'entretenir ses illusions. Il lui livrait de l'autre ses espérances et les réalités de sa propre fortune. « Pour ce qui le regarde, vous pouvez être tranquille. On est fort de très bonne volonté pour lui ; on aurait même mieux fait pour lui, si l'on eût prévu son voyage. Mais tout *est résolu pour le lieu et*

1. Lafiteau l'aîné fait à son frère le récit de deux conversations qu'il a eues avec le Pape, 10 et 13 janvier 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595).
2. Lettre du cardinal Albani à Lafiteau, 17 janvier 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595).
3. Lettre de La Trémoille au Roi, 2 mai 1719 (Ibid., *ibid.*).
4. Lettre de Lafiteau l'aîné à son frère, 25 février 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595).
5. Lettre de Lafiteau à Dubois, 13 juin 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 597).

le temps qui n'ira pas loin[1]. » Il avait reçu la promesse certaine de l'évêché de Sisteron. S'il ménageait encore le Saint-Siège, c'était pour mieux servir Dubois qui, en France, assurait son avenir.

C'était une étrange cour alors que la cour de Rome, telle que les lettres du ministre ou de ses agents nous la décrivent. Depuis longtemps réduit à l'impuissance par la crainte, par sa santé surtout, le pape Clément XI était incapable de gouverner[2]. Un abcès au cou, des ulcères à la jambe qui faisaient craindre sans cesse que les humeurs ne montassent au cerveau l'exaspéraient et l'accablaient tour à tour[3]. Par moment, il jetait tout son feu. « On disait qu'il écoulait son humeur. » Mais aussitôt, « par bonne rhétorique, il n'était pas difficile de lui faire chanter *Palinodie*[4] ». En cet état, il subissait facilement l'influence du dernier qui lui parlait. Il n'y avait guère sur lui d'action durable que celle des domestiques qui le soignaient et des officiers en qui il avait confiance, son maître de chambre, le maître du Sacré-Palais, le médecin et les commissaires du Saint-Office, son théologien, tous à vendre, et à bon compte. Avec 2,000 écus, dispensés à propos, il était aisé de se les attacher inviolablement[5]. Le Pape, d'autre part, était Albani, et se reposait des embarras de sa charge dans la confidence de ses neveux, l'un déjà cardinal, l'autre qui songeait à le devenir. Ils avaient toutes les passions coûteuses et les besoins des grands seigneurs du temps, fastueux, voluptueux, glorieux et jamais satisfaits. Longtemps, ils s'étaient vendus à l'Empereur; puis l'aîné, pour faire la fortune du cadet, lui procura des titres et des bienfaits à la cour de France, s'étant rapproché d'elle pour solliciter, quoique très riche, ses aumônes. Le troisième, don Alexandre, fou de luxure et d'orgies, continuait à cultiver l'amitié de l'Empe-

1. Lettre chiffrée de Lafiteau à Lafiteau l'aîné, de Paris, 11 février 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595). Le chiffre 2 représente son propre nom.

2. Lettre de La Chausse, consul de France, au Roi, 20 juin 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 597).

3. Lettre de Lafiteau l'aîné à son frère, 28 février 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595).

4. Lettre de Lafiteau l'aîné à son frère, 14 janvier 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 602, f° 42).

5. *Mémoire de Lafiteau* (officiers qui sont dans la confidence du Pape), remis à Dubois, février 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595).

reur. Toute la famille trouvait son compte à ces marchés, formait des factions à Rome et se disputait le pauvre Pape qui, après avoir fulminé contre le népotisme de son prédécesseur, finissait « toujours par céder au torrent[1] ».

Enfin, une dernière faction, à Rome, plus obscure, mais aussi forte, celle des Jésuites surveillait le Pape de près. Quand le Saint-Siège envoya Lafiteau secrètement en France, ils s'efforcèrent de surprendre son secret. Le père général tendait des pièges à Paris au jeune prêtre. Il ne lui plaisait pas qu'un Jésuite s'élevât si haut, ni que le Pape l'employât à l'insu de la Compagnie[2]. Et le malheureux Clément XI ne savait plus à qui entendre. Il disait, *dans une langue turque*, qu'il était maltraité, que tout le monde parlait contre lui avec une licence effrénée. Sa cour était un foyer d'intrigues et d'ambitions, où la politique avait plus de part que la religion[3].

Comme tous les gens faibles, placés dans une situation embarrassée, au mois de juin 1719, Clément XI finit par écouter les calomnies que l'on répandait autour de lui contre Lafiteau, et par incliner aux partis violents qu'on lui proposait.

Il s'était flatté de rendre la paix à l'Église : il s'entêta d'autant à ce projet qu'il sentait sa fin prochaine. C'était l'excuse de sa faiblesse, devant Dieu qui pouvait d'un instant à l'autre lui demander compte de sa conduite. Le cardinal Albani, aussi inquiet que lui de cette mort possible, et soucieux de régler avant ses comptes sur la terre, l'encourageait[4]. Il crut trouver un bon moyen de servir la colère de son vieil oncle, Dubois et ses

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XIV, 174, 255, 281 ; XV, 5, 11, 204, 205, 252, 277. — Lettre de Lafiteau l'aîné à son frère, 24 janvier 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 595).

2. Lettre de Lafiteau à Albani, 6 janvier 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 602, f° 8). — C'étaient les Jésuites attachés aux cardinaux de Rohan et Bissy qui étaient chargés de capter la confiance de Lafiteau et de le faire parler. On l'accusait à Rome de n'avoir pas de religion, d'être calviniste, luthérien, ou tout au moins Janséniste.

3. Lettre de Lafiteau l'aîné à son frère, 14 janvier 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 602, f° 42).

4. Conversation de Lafiteau l'aîné avec le cardinal Albani, transmise le 16 janvier 1719, à Paris (A. ÉTR., *Rome*, t. 602, f° 48). « Si le Régent ne revient pas à mon projet, disait le cardinal, il est perdu sûrement. » Autre lettre de Lafiteau à Albani, 23 juin 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 597). Enfin lettres de La Trémoille au Roi, 6 et 13 juin 1719 (Sévelinges, II, p. 273).

propres intérêts. Le Saint-Siège décida, sur ses avis, de déposer le cardinal de Noailles, après avoir cherché pour justifier cette procédure des précédents et des textes dans les archives du Vatican. On offrit encore le chapeau à Dubois, s'il voulait s'y prêter.

C'était lui mettre le marché à la main, plus clairement encore qu'au mois de décembre. Mais l'offre était aussi plus dangereuse. Si Dubois avait le chapeau qu'il souhaitait, il risquait de perdre, par sa complicité avec les Jésuites, la confiance de la France, de ses alliés protestants, du Régent[1]. C'était un coup trop hardi qu'il fallait esquiver au plus tôt[2]. On résolut au Palais-Royal de renvoyer plus vite Lafiteau à Rome pour révéler au Pape, avant un nouvel éclat, la négociation secrète d'accommodement, que, depuis six mois, on lui dérobait[3]. Et, afin de gagner toujours du temps en France, on conseilla au Régent de publier, le 5 juin, un nouveau décret qui enjoignait aux auteurs, aux théologiens, aux Facultés, aux Parlements le silence sur les affaires de l'Église, pendant six mois, juste le temps qu'il fallait à Lafiteau et à Dubois pour terminer leur négociation.

Lafiteau partit de Paris le 12 juillet 1719, muni des instructions de Dubois[4], un vrai plan de campagne minutieusement dressé. Ses principales opérations devaient être masquées par des opérations de nature à donner le change à l'ennemi. Il fallait toujours lui laisser croire qu'on voulait la conciliation et la paix, et l'endormir dans cette illusion. La déclaration du Roi pour l'imposition du silence était une démonstration de cette nature.

Lafiteau fut chargé de l'expliquer au Pape qui, trompé par le nonce en France, pouvait y voir un acte aussi défavorable à la Constitution qu'aux Jansénistes. Il devait surtout solliciter

1. Lettre curieuse du banquier Crozat, 26 juin 1719, qui informe Dubois des bruits qui couraient déjà sur son compte : « L'alarme est dans le parti opposé aux Jésuites. On dit que Votre Excellence prendrait des engagements avec le Pape contraires aux intérêts du Roi et de Son Altesse Royale, et que la pourpre vous avait fait changer » (A. ÉTR., *Rome*, t. 597). Quelque chose de la mission de Lafiteau avait donc transpiré dans le public.

2. Lettre du Roi à La Trémoille, 11 juillet 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 597).

3. Lettre de Dubois à La Trémoille, 6 juin 1719 (Ibid., *ibid.*).

4. Lettre du Roi à La Trémoille, 4 juillet 1719 (Ibid., *ibid.*).

de Sa Sainteté des démarches analogues qui rassureraient en France l'opinion publique, le rappel d'un nonce trop zélé, Bentivoglio et l'envoi d'une personne plus indulgente, l'octroi des Bulles d'investiture aux évêques de Bayeux et de Tours, la cessation de la procédure contre le cardinal de Noailles, d'une manière générale, toutes les marques d'une modération qui permettrait de gagner du temps et de finir.

L'accommodement, l'opération essentielle se ferait alors, au gré du Pape, « *par une acceptation solide de la Bulle* ». Le Régent s'engageait à faire inscrire dans cet acte l'obligation du respect dû au Saint-Siège, à déterminer la soumission de tous les évêques, à faire reconnaître enfin l'autorité de la Bulle. Il promettait d'employer jusque-là tous les moyens efficaces contre la témérité des personnes ou des corps qui entreprendraient d'entretenir le trouble dans l'Église. C'était la victoire définitive, absolue de l'ultramontanisme, la défaite du Jansénisme que le duc d'Orléans offrait au Pape sans faux détour et à brève échéance[1].

Dans cette savante stratégie, un seul point restait indécis, les mesures que le Régent comptait prendre avec le clergé, pour obtenir son adhésion. Dubois les avait discutées longuement avec Lafiteau, en secret. Mais, dans l'intervalle, le cardinal de La Trémoille en avait imaginé d'autres assez semblables, destinées surtout à lui donner un plus grand rôle et l'honneur de la médiation[2]. Il avait donc proposé à Dubois qu'on rédigeât à Rome des explications de la Bulle sous forme de *Mandement aux fidèles de Cambrai*. Il rêvait de les présenter au cardinal de Noailles et à son parti après les avoir fait approuver par le Pape[3]. C'était comme toujours la diplomatie officielle qui maintenait et réclamait ses droits contre les œuvres secrètes de Dubois. Il n'était pas possible au ministre des Affaires étrangères de la décourager, ni de la désavouer. Il était inutile d'autre

1. *Instructions* de Dubois à Lafiteau, 11 juillet 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 597), accompagnées d'une note spéciale pour le cardinal Albani.

2. Lafiteau, *Histoire de la Constitution*, II, p. 104 et suivantes.

3. *Mémoire sur un projet dont je lui avais insinué quelque chose par rapport à l'affaire de la Constitution* (lettre de La Trémoille à Dubois, 25 mai 1719. — Projet d'Instruction Pastorale, 6 juillet 1719) (A. ÉTR., *Rome*, t. 597, 598).

part de présenter au Pape deux projets qui se ressemblaient de si près. Dubois renonça au sien pour quelque temps, approuva celui de La Trémoille, laissant à Lafiteau le soin d'appuyer l'un, s'il était agréé du Saint-Siège, et, dans le cas contraire, de reprendre l'autre[1]. Tous deux convinrent que cette partie essentielle du plan serait enfin communiquée à l'ambassadeur de France, et au Saint-Siège. Il n'était plus possible de leur cacher ces détails. Lafiteau devait préciser avec eux cette partie du plan de campagne et en poursuivre l'ensemble[2].

Il restait cependant une opération importante que le Jésuite ne devait pas révéler à La Trémoille, la dernière pour ainsi dire, celle à laquelle Dubois attachait le plus de prix, les manœuvres nécessaires à lui procurer le chapeau de cardinal. Pour mieux dissimuler leur correspondance sur ce sujet délicat, le ministre et son confident imaginèrent un petit roman assez piquant, « en un gascon inintelligible, plus sûr qu'un chiffre ». Mme de Gadagne (Dubois) avait depuis longtemps un procès pendant au tribunal de la Rote (le consistoire); elle chargeait son homme d'affaires (Lafiteau) d'en obtenir le jugement à la première séance du tribunal et le priait de gagner à sa cause le président (le Pape) et le rapporteur (le cardinal Albani). Elle promettait de les servir dans l'affaire qu'ils avaient à leur tour présentement à Avignon (l'affaire de la Constitution en France). Sous la robe de Mme de Gadagne, Dubois, qui n'en était pas à son premier travestissement, espérait gagner enfin son procès en cour de Rome, son homme d'affaires un évêché en France.

Lafiteau arriva à Rome en pleine canicule. Il avait pensé, par la rapidité de son voyage, réparer le mauvais effet produit sur l'esprit du Pape par la durée de son absence. Il arriva le 25 juillet 1719, si fatigué, qu'il dut se reposer toute une semaine avant de commencer sa campagne[3]. Sa première visite (17 août) fut pour le Pape, toute de compliments et de bonnes paroles réci-

1. Lettre de Dubois à La Trémoille, de sa main, 20 juin 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 597).
2. *Instructions de Lafiteau*, à la fin.
3. Lettre de La Trémoille à Dubois, 25 juillet 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 598).

proques qui n'engageaient à rien. Il trouva Clément XI si fatigué et si défait qu'il craignit un accident prochain ; c'était un danger de plus. Que ferait son successeur ? Aussitôt Lafiteau indiqua à Dubois le cardinal qui, avec l'appui des Albani, aurait le plus de chance d'être pape, le cardinal Paulucci, « si la France faisait briller au Consistoire la lueur de l'argent et exigeait du Pape de finir l'affaire de la Constitution au gré du Régent [1] ».

Après avoir ainsi préparé l'avenir, Lafiteau s'assura du présent. Ses meilleures sûretés furent des promesses d'argent aux frères Albani, même à don Alexandre, jusque-là mal disposé pour la France, et beaucoup de bonnes paroles distribuées dans la maison du Pape, à son théologien ordinaire, le père Désirande, à la congrégation du Saint-Office [2]. Dans toutes les audiences qu'il eut de Clément XI, Lafiteau expliqua les intentions très fermes, quoique pacifiques, du Régent, par rapport à la Constitution. Mais il ne réussit pas à obtenir en échange des assurances conciliantes de son interlocuteur. Le silence qu'on demandait au Pape ne lui convenait pas. Il avait imaginé un autre moyen de prouver son impartialité. C'était de frapper sur les deux partis à la fois des coups retentissants. Dans un même Consistoire, il proposerait d'accorder l'Investiture des Bulles aux évêques de France suspects, et de condamner énergiquement la conduite et les écrits de M. de Noailles [3]. Il n'y eut pas moyen de l'en faire dédire.

Tout ce qu'il accorda, en fait de concession à la paix, fut le rappel du nonce. La concession avait son prix, mais elle était sans mérite, parce qu'inévitable. Bentivoglio prodiguait les injures à Dubois : » Il faut qu'il ait perdu la tête pour faire un tel ouvrage », avoua le Pape. On ne pouvait vraiment plus le laisser à Paris. Pressé par le cardinal Albani qui obtint du Roi pour son frère le titre de *Cousin*, par Massei qui souhaitait la place de Bentivoglio et une pension de la France [4], Clément XI

1. Lettres de Lafiteau à Dubois, 4 et 5 août 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 598).
2. Même dépêche (Ibid., *ibid.*).
3. Lettre de Lafiteau à Dubois, 8 août 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 598).
4. Lettres de Lafiteau à Dubois, 8, 15 et 29 août 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 598, 599).

se décida, au début de septembre, à rappeler ce personnage brouillon et turbulent[1]. Lafiteau laissait au cardinal La Trémoille le soin de faire agréer au Pape son projet d'accommodement accepté par la France. Ce ne fut pas non plus très aisé. Le Pape parut ravi au premier abord de cet expédient qui lui promettait une satisfaction totale et prompte. Mais son entourage l'en détourna aussitôt.

On excita ses défiances contre La Trémoille. Serait-il fidèle, *dans ses Explications*, à l'esprit de la Bulle et de ses auteurs? Et si Noailles ne les acceptait pas, quelle nouvelle injure pour le Pape, après qu'il les aurait approuvées! Tout dépendait des sûretés que le Pape aurait sur la nature de l'ouvrage et sur la disposition du cardinal de Noailles à l'accepter[2]. Toujours faible, Clément XI *se laissa entraîner par le torrent*[3], et demanda des garanties. C'était un nouveau délai qui avait ses dangers pour la paix de l'Église, et surtout pour le succès personnel de Dubois.

Suivant ses Instructions, Lafiteau s'était réservé la question du chapeau, cette affaire plus secrète encore. Il parla dès le premier jour, à Sa Sainteté d'un fameux procès que Mme de Gadagne avait à la Rote. « Je suis convaincu de son bon droit. N'ayez aucun doute sur l'issue de son procès; tenez pour assuré qu'il finira bien[4] », répondit le Pape. Il manquait à cette réponse, pour qu'elle fût tout à fait favorable, un seul détail, mais fort important, la date de la satisfaction promise qui restait dans le vague. Le Pape voulait gagner du temps. On juge au contraire de la vive impatience du solliciteur et de sa colère quand il apprit la prochaine tenue d'un consistoire pour la désignation de nombreux cardinaux. Le bruit courait que le Pape avait promis le chapeau à deux prélats français, deux constitutionnaires des plus violents : de Gèvres, archevêque de Bourges; de Mailly, archevêque de Reims.

Alors Dubois se fâcha : il connaissait le caractère timide

1. Lettre de Lafiteau à Dubois, 16 septembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 599).
2. Lafiteau, *Histoire de la Constitution*, II, p. 104-107.
3. Lettre de Lafiteau à Dubois, 29 août 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 599).
4. Lettre de Lafiteau à Dubois, 5 août 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 598).

du Pape, opiniâtre avec les gens plus timides que lui. Mme de Gadagne mit à ses juges le marché à la main ; c'était un moyen de rendre la justice moins boîteuse : « *Si son affaire n'était pas jugée dans la présente Rote, elle retirerait sûrement sa procuration*[1]. » Lafiteau exécuta la menace au mois d'octobre 1719. Il lui fallut, pour cela, suivre le Pape à Castel-Gandolpho où il s'était retiré, à l'abri des fièvres de l'automne. Le Pape et le cardinal Albani lui renouvelèrent journellement leur promesse, et déclarèrent qu'au prochain Consistoire Dubois serait nommé, mais *in petto*, et que sa nomination ne serait publiée que plus tard, quand il aurait fait au Saint-Siège le plaisir de détruire le Jansénisme. Ils en offraient leur promesse écrite que le frère Lafiteau porterait à Paris. « J'assure de la part de Monsieur notre Premier Président que si Mme de Gadagne fait à ses juges le plaisir qu'ils en attendent, son procès finira certainement dans la séance, et qu'un des articles qu'elle souhaite sera formellement inséré dans l'arrêt, le tout sans aucune ambiguité[2]. » Encore le cardinal Albani avait-il eu toutes les peines à arracher cet écrit au Pape[3].

Vraiment le bon billet qu'aurait eu La Châtre ! Une *nomination in petto*, subordonnée au règlement définitif des affaires de la Constitution, que le Pape, excité par son entourage, retardait de toutes les manières. Après un an d'efforts, Dubois constata que ses intrigues, ses séductions, ses promesses avaient un effet médiocre sur la cour de Rome plus habile encore que lui à temporiser, plus fertile en expédients. Clément XI, ce vieillard timide et rusé, le jouait à fond. Malgré le voyage de Lafiteau à Paris, ses démarches à Rome et ses prodigalités, le Pape n'avait pas un instant renoncé à son projet ; il se refusait à faire du ministre un cardinal, tant qu'il ne lui assurerait pas, par un coup d'autorité immédiat, la soumission pure et simple des Jansénistes : donnant, donnant. La satisfaction que le Pape exigeait en France était la condition préalable de la grâce que

1. Lettre de Dubois à Lafiteau, 19 septembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 599). — Sévelinges (I, p. 231).

2. Lettre de Lafiteau à Dubois, 7 octobre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 600 ; Sévelinges, I, p. 282-284).

3. Lettres de Lafiteau à Dubois, 1er et 31 octobre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 600).

lui demandait Dubois à Rome. Rien de conclu, pas d'accommodements sans cela, encore moins sur les affaires religieuses que sur toute autre. Dubois n'était pas en état d'accepter ce marché.

« Je profite de l'occasion, écrivait-il, pour vous informer des « dernières intentions de Mme de Gadagne, ma cousine ; elle vous « prie de ne rien oublier pour faire en sorte que son procès soit « terminé définitivement à la première séance, parce qu'autrement « *elle est déterminée sans retour à ne plus poursuivre ce juge-* « *ment à la Rote.* Elle croit devoir à son honneur, à ses intérêts « et à son repos de prendre cette résolution et de ne pas employer « à chicaner et à essayer des subterfuges sans fin un temps pré- « cieux qu'elle *peut employer très utilement à profiter des avances* « *qu'on lui a faites pour un accommodement dans lequel, sans* « *faire aucune injustice à ses associés, elle peut trouver des* « *avantages certains.* Elle vous prie donc de déclarer qu'elle « aime autant perdre son procès que d'obtenir seulement une « *sentence interlocutoire* dans laquelle elle ne fût pas nommée « et qui ne fût pas signifiée aussitôt qu'elle sera rendue[1]. » Plutôt n'être jamais cardinal que l'être en expectative, *in petto,* à des conditions inacceptables !

L'abbé Dubois abandonnait d'ailleurs sa cause, sans dépit apparent, en vrai grand seigneur, généreux envers l'avocat qu'il avait engagé. Ce n'était pas la faute de Lafiteau, si les choses n'allaient pas mieux. Il n'avait manqué ni de discrétion, ni de zèle, ni de prudence. Le jour même où Dubois lui fit connaître sa résolution, il lui annonça sa nomination à l'évêché de Sisteron[2]. Tandis que le Pape lui demandait des arrhes et des sûretés, il payait, lui, d'avance et aussi largement que s'il eût été pleinement satisfait. Il est vrai qu'il n'abandonnait qu'à moitié ses projets, comptant sur la reconnaissance de ses agents pour appuyer des démarches ultérieures[3].

1. Lettre de Dubois à Lafiteau, 8 novembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 600, f° 139 ; Sévelinges, I, p. 284, 285).

2. Lettre de Dubois à Lafiteau, 8 novembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 600, f° 138).

3. Cadeaux faits à Rome, au Père Désirande, en espèces, 50 pistoles ; à l'assesseur du Saint-Office, un bureau couvert de plaques d'argent ciselé, deux flambeaux d'argent, une tabatière et un flacon de vermeil, 35 pistoles ; au com-

Il y avait deux moyens de parvenir au cardinalat : directement par grâce spéciale du Pape qui récompensait de lui-même les prêtres dévoués à sa politique ; indirectement, sur la présentation des gouvernements à qui, par politique encore, le Saint-Siège réservait ce droit à tour de rôle. C'étaient ce qu'on appelait les promotions du Pape ou des couronnes. Dubois avait d'abord choisi le premier mode, par une négociation qui servait les intérêts de son maître, ceux de Rome et les siens. Aussi prudent qu'ambitieux, il n'avait pas tout à fait négligé le second : il avait songé à se faire présenter par son maître. Mais hésitant à demander de lui-même une telle faveur, cherchant un avocat auprès du Régent, il demanda le chapeau comme un salaire aux signataires de la Triple Alliance. Dès lors, une autre intrigue secrète se forma simultanément, à Londres, par l'homme qui lui servait de confident auprès des Anglais, Destouches. Le prétexte était simple et fut trouvé le jour où ceux-ci exigèrent, comme condition préliminaire de la paix avec l'Espagne, le renvoi d'Alberoni.

N'était-il pas juste et logique de rattacher l'affaire du chapeau de Dubois à l'opération dont on le chargeait contre le ministre italien, de le faire cardinal à la place de celui qu'on voulait renverser. L'abbé s'employait auprès de Philippe V et des Farnèse pour obtenir le renvoi d'Alberoni ; les Anglais et l'Empereur pouvaient-ils lui refuser en échange leurs bons offices auprès du duc d'Orléans ?

Entre Destouches et Dubois, l'affaire de Rome fut un nouveau secret particulier [1]. Dès le mois de janvier 1719, Stanhope

missaire du Saint-Office, deux tableaux avec cadre, un bénitier de vermeil, 23 pistoles à tous deux, 10 livres de chocolat et de tabac d'Espagne, 60 livres de sucre de Venise, 80 livres de chandelle, le tout pour 34 pistoles. — Au cardinal Albani, portrait de Son Altesse Royale cadre en cristal et ciselures, 13 pistoles ; à M. Massei, un couvert, une coupe et des salières d'argent, 10 pistoles, aux domestiques, 9 pistoles. — *Mémoire* de Lafiteau du 4 novembre 1719, acquitté par Dubois (A. ÉTR., *Rome*, t. 600, f° 260). Lafiteau indiquait, en outre, que pour prendre le Pape par son faible, il faudrait lui envoyer deux ou trois caisses de livres de *L'Impression du Louvre* bien reliés. « Sa passion est de se faire une Bibliothèque. » 27 novembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 601).

1. Les contemporains l'avaient pénétré à demi. « Je sais très certainement, dit M. Marais, qu'étant en Angleterre en 1718, l'abbé Dubois se vanta qu'il aurait l'archevêché de Paris. Il comptait que l'archevêque de Paris serait déposé. J'en ai vu à Paris des lettres de l'ambassadeur de Savoie » (*Mémoires*, I, p. 276-277).

négociant avec la cour de Vienne, s'y employait activement. Au mois de mai, l'Angleterre décidait de renverser Alberoni à tout prix[1], et s'entendait avec Destouches, enfin, pour assurer à Dubois ses dépouilles. Le secret était trop important pour être confié à un courrier. Destouches, avant d'aller à Hanovre, fit un détour par Paris à la fin de mai, sans attendre la permission de Dubois. « C'est mylord Stanhope qui m'en a prié instamment hier au soir et m'a chargé de vous dire des choses qu'il ne veut point vous écrire et sur lesquelles je dois avoir le bonheur de vous entretenir ; *l'une vous regarde personnellement, et essentiellement,* et j'ose assurer d'avance qu'il n'y aura rien que d'agréable pour vous dans ce que je suis chargé de vous dire à cet égard[2]. »

Nous n'avons pas l'écho des conférences qui se tinrent à Paris sur ce sujet délicat entre Destouches et Dubois au mois de juin. Mais nous savons par un petit billet envoyé alors de Dubois à Stanhope l'accueil que fit le Ministre du Régent à l'intervention gracieuse de l'Angleterre : « Je suis extrêmement touché des bontés que M. Destouches m'a marquées de votre part, et vous en remercie[3] ». Les deux auteurs de la Quadruple Alliance s'étaient mis d'accord sur les satisfactions que méritaient à l'abbé Dubois sa complaisance et son activité. Saint-Simon ne se trompait guère quand il disait : « Ce coup, la ruine du Passage, fit exulter l'Angleterre et fixa la certitude du chapeau sur la tête de Dubois[4]. »

Ce fut à Hanovre que Stanhope prit l'affaire en main, et fit les premières démarches décisives. Il pria la cour de Vienne de menacer le Saint-Siège d'une rupture, s'il ne se déclarait pas contre Alberoni[5]. L'Empereur consentit à envoyer des ordres conformes au comte de Gallas : Gallas, à Rome, obtint du faible Clément XI, sous le poids de la menace, une promesse positive. En même temps Stanhope chargea Stair à Paris de faire

1. « Il faut décider le Pape à lui faire tout le mal qu'il pourra. » — Lettre de Stanhope à Dubois, 15 mai 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 328, f° 177).
2. Lettre de Destouches à Dubois, 22 mai 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 83).
3. Lettre de Dubois à Stanhope, 19 juin 1719 (Ibid., *ibid.*, t. 324, f° 119).
4. Saint-Simon, *Mémoires,* éd. Chéruel, in-12, XVI, p. 251.
5. Lettre de Stanhope à Saint-Saphorin, juin 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 328, f° 297).

au duc d'Orléans les ouvertures que Dubois ne pouvait faire lui-même[1]. Pentenridter, son complice dans la Quadruple Alliance, récemment nommé par l'Empereur à l'ambassade de Paris, appuya les démarches de l'envoyé anglais[2]. Stanhope leur expliquait alors tout son plan : « Rien ne serait plus propre à faire éclater l'union et à donner de la réputation à notre Alliance que si l'Empereur et Son Altesse Royale agissaient de concert pour élever au cardinalat celui qui en a été le principal instrument, tandis qu'ils s'attacheraient à perdre Alberoni, à le chasser d'Espagne, à le dégrader. Aussi me paraît-il naturel que l'époque de l'abaissement de l'un et de l'élévation de l'autre doive être la même[3]. »

Tel était le nouveau marché que Dubois avait passé avec ses associés. Il en parlait à Lafiteau, comme d'une ressource certaine. Au mois de novembre 1719, il rappela à ses alliés d'Angleterre leur promesse, à la veille du Conclave qui devait satisfaire ses ambitions. Aussi, en 1719, caressait-il le double espoir d'obtenir le chapeau, soit comme une récompense de ses efforts pour la paix de l'Europe, soit comme le prix de ses soins pour la paix de l'Église, de s'élever doucement sur les ruines de l'Espagne et d'Alberoni ou sur celles du parti janséniste. Avec son habileté et son sang-froid ordinaires, il calculait les chances des deux partis. La ruine d'Alberoni était alors plus prochaine, dans l'abandon où le laissaient les Farnèse, que la ruine des Jansénistes. L'Empereur et l'Angleterre étaient plus satisfaits que le Pape, et par conséquent plus disposés à satisfaire Dubois. D'un côté l'avantage était presque certain, de l'autre il n'y avait qu'une sentence *interlocutoire, une promesse conditionnelle*[4]. Le temps pressait, le Conclave approchait.

Dubois se décida pour le parti le plus sûr; le 14 novembre 1719,

1. Lettre de Stanhope à Stair, 27 juin 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 324, f° 210) ; Sévelinges, I, p. 275.

2. Saint-Simon, *Mémoires*, XVI, p. 346. Plus tard, Dubois écrit le 8 novembre 1719 à Lafiteau : « M. de Pentenridter qui est venu résider en France est mon ami particulier. Il a une grande influence à Sa Cour » (A. ÉTR., *Rome*, t. 600, f° 134).

3. Sévelinges, I, p. 276; lettre de Stanhope à Stair, 27 juin 1719.

4. Lettre de Dubois à Lafiteau, 8 novembre 1719 (Sévelinges, I, p. 285).

le roi d'Angleterre chargeait officiellement l'ambassadeur de France, Senecterre, d'une confidence particulière pour le Régent. Il lui demandait comme une marque d'amitié la promotion de Dubois : « Nous devons cette reconnaissance à la personne dont il s'agit et cette mortification à nos ennemis. Je ne veux plus différer à vous exhorter de nous acquitter[1]. » Cette confidence semble avoir moins surpris le Régent que Dubois ne s'efforça de le laisser croire[2]. Car, le 29 novembre, dix jours à peine après l'avoir reçue, il écrivait à La Trémoille pour lui donner ordre de presser ce que l'abbé désirait[3]; et il autorisait de plus Dubois à lui préparer une lettre pour le Pape : « Il y a longtemps, disait-il avec l'intention de prouver que c'était une affaire convenue, que je songeais à demander à Votre Sainteté une nouvelle marque de bonté et d'amitié. Elle sait que l'abbé Dubois a ma principale confiance dans les mesures que je continue de prendre pour procurer le rétablissement de la paix de l'Europe, que les dispositions prochaines et la tranquillité générale de l'Europe, qui sont le fruit des négociations que je lui ai confiées, me mettent en état d'avancer ce grand ouvrage auquel il peut encore contribuer. La place qu'il a remplie auprès de moi, les ambassades dont il a été revêtu, et son élévation au Ministère des Affaires étrangères sont, Très Saint Père, autant de progrès qui ont pu l'approcher de la dignité du cardinalat, que je supplie très instamment Votre Sainteté de lui accorder à la première promotion. Si Votre Sainteté veut bien avoir égard à ma prière, elle me donnera de nouveaux moyens de dissiper ce qui pourrait encore entretenir le trouble dans l'Église[4]. »

Les termes de cette lettre présentaient au Pape la candidature de l'abbé sous un jour tout nouveau. Ce n'était plus la candi-

1. Lettre du roi de la Grande-Bretagne au Régent, de Hanovre, le 19 novembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 328, f° 432) et dans Sévelinges, I, p. 287.

2. Lettre de Destouches à Dubois, 3 décembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f° 88). Sévelinges, I, p. 293.

3. Lettre du Régent à La Trémoille, 29 novembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 600, f° 290) ; lettre de Dubois à La Trémoille, 29 novembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 600, f° 289). « Son Altesse Royale dépose entre vos mains le soin d'obtenir la grande distinction qu'elle veut me procurer. »

4. Lettre du Régent au Pape, 29 novembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 600, f° 291), entièrement de la main de Dubois (Sévelinges, I, p. 291).

dature d'Église que Lafiteau avait seulement proposée au Pape, mais une candidature politique appuyée sur les titres diplomatiques de Dubois, justifiée par les services qu'il avait rendus à la paix européenne, ou, pour mieux dire, à la Triple Alliance[1]. A la fin seulement, une allusion discrète aux promesses faites depuis un an pour la paix de l'Église. Désormais, c'était comme Ministre des Affaires étrangères que Dubois sollicitait le chapeau, avec l'espoir d'être appuyé par ses associés d'Autriche et d'Angleterre.

Le jour même où cette lettre partit pour Rome, l'abbé jugea nécessaire de suspendre la correspondance secrète qu'il entretenait avec Lafiteau. Avait-elle été réellement cachée jusque-là au Régent? Était-il véritable, comme l'abbé l'écrivait le 29 novembre 1719[2], que son maître eût seulement découvert par un étranger, peut-être par Torcy surintendant des postes, la négociation de Lafiteau. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Dubois, grand amateur d'intrigues secrètes, eût trompé le duc d'Orléans, comme il trompait la diplomatie officielle. Cependant sa lettre du 8 octobre 1719 à Lafiteau, la démarche du roi d'Angleterre, six jours après, celle du Régent trois semaines plus tard sont si logiquement liées qu'on entrevoit de sa part d'autres motifs.

L'abbé craignit, sans doute, de perdre, en continuant le secret de Lafiteau, ce qu'il espérait obtenir, le concours de l'Angleterre[3]. Ce changement de front ne parut point l'effet d'un hasard, mais d'un calcul. L'abbé Dubois ne quitta son déguisement féminin que lorsqu'il eut intérêt à reprendre à la cour de Rome son véritable personnage, Il le garda une dernière fois encore pour faire parvenir au père Jésuite ses résolutions définitives. « Je persiste à penser qu'il faut que le procès de Mme de Gadagne soit jugé dans la première séance, et l'arrêt prononcé publiquement, ou qu'elle renonce à tout jugement; si elle ne peut obtenir *ses sûretés d'un côté, il faut qu'elle se les procure de l'autre*. Elle aimerait mieux, sans difficulté, celles qui peuvent

1. La lettre était calculée de manière à correspondre aux démarches des puissances européennes. Lettre de Destouches à Dubois, 3 décembre 1719. Voir p. 169, note 2.

2. Lettre de Dubois à Lafiteau, 29 novembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 600, f° 287) ; Sévelinges, I, p. 289.

3. Il recommandait le plus grand secret à La Trémoille et à Lafiteau.

venir du côté de Rome que les plus grands établissements qu'on peut lui procurer ici. Mais en attendant inutilement ce qu'elle aimerait mieux, il ne serait pas juste qu'elle perdît l'occasion de se mettre à l'abri dans ce pays-ci [1]. » Cette fois cependant, la cour de Rome devait jusqu'au bout déjouer les calculs de l'abbé. Le jour même où le Régent, l'Angleterre, l'Empereur s'accordaient à lui procurer le chapeau, le 29 novembre 1719, Clément XI avait répondu à Rome dans un conclave « qu'il avait donné tous les trésors qu'il pouvait donner [2] ».

Il faisait même cet affront à Dubois d'en donner deux à des prélats français, MM. de Mailly et de Gèvres [3], et en plus cette injure particulière au Régent de les leur donner contre son avis, malgré l'exclusion formelle du gouvernement français [4].

« Voilà mes plus grandes espérances à vau-l'eau [5] », s'écria Dubois, et il ajoutait : « C'est la plus grande offense que le Roi ait reçue depuis sa minorité, et cela au moment où le Régent travaillait à ramener les évêques au Saint-Siège [6]. » Il répondit à la démarche du Pape par un éclat. L'archevêque de Reims reçut la visite du chevalier de Villeroy, enseigne des gardes du corps, qui vint au nom du Roi lui défendre d'accepter la calotte. Le secrétaire d'État, d'Armenonville signifia en outre au Présidial de Reims l'ordre exprès de refuser au prélat le titre et les marques de cette dignité étrangère, sollicitée et obtenue « *sans l'avis du Roi* ». Villeroy exécuta ses ordres qui allaient jusqu'à enlever la calotte de force à l'archevêque, s'il la voulait mettre. L'archevêque se soumit, mais il savait si bien de qui venait la poursuite qu'il chargea son vicaire général, La Fare, frère du favori du Régent, de négocier aussitôt avec Dubois (29 décembre 1719). L'abbé

1. Lettre de Dubois à Lafiteau, 29 novembre 1719 (Sévelinges, I, p. 290, 291).
2. Lettre de Dubois à Stanhope, 18 décembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f° 126).
3. Lettre de Lafiteau à Dubois, 27 novembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 601) ; lettre de La Trémoille à Dubois, 29 novembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 601) ; lettre de La Trémoille au Roi, 27 novembre 1719 (Ibid., *ibid.*).
4. Lettre de Dubois à La Trémoille, 3 octobre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 599).
5. Lettre de Dubois à Stanhope, 18 décembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f° 120).
6. Lettre de Dubois à Lafiteau, 12 décembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 601) ; lettre de Dubois à Destouches, 18 décembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f° 128). Sévelinges, I, p. 295.

s'apaisa, à condition que de Mailly soutiendrait en France son projet d'accommodement, et sa candidature plus tard en cour de Rome [1].

Il gardait en effet un dernier espoir : la mort prochaine de Clément XI. Lafiteau d'ailleurs, bien récompensé, ne se montrait pas ingrat. Il nouait au profit de Dubois de nouvelles intrigues et lui écrivait encore dans son jargon d'avocat : « *Le président pense efficacement à se démettre de sa charge.* Je ne crois pas la chose fort éloignée. Si Mme de Gadagne veut continuer à honorer son agent de ses ordres, il tâchera de faire en sorte que le nouveau président n'entrera pas en charge qu'il n'ait auparavant signé toutes ses prétentions [2]. »

Les pronostics sur lesquels se fondait le Jésuite étaient des plus graves. « L'horloge du palais pontifical s'était rompue, et l'aiguille arrêtée sur les dix-neuf heures. On en déduisait à Rome que la vie du Pape devait se conclure sur les dix-neuf ans de son pontificat. » Mieux encore : « Le Pape s'était fait apporter l'anneau du pêcheur pour sceller quelque bref. Au moment où il l'appliquait sur la cire, le sceau, extrêmement massif, se brisa en six ou sept pièces. » Ce présage parut d'autant plus effrayant que l'habitude était, après la mort du Pape, de rompre cet anneau à grands coups de marteau en présence du cadavre et de tout le sacré collège. Le pauvre Clément XI se sentit condamné. Il imposa le secret de cet épouvantable accident à deux personnes du Saint-Office qui en étaient témoins. Mais il n'y avait pas de secret pour la France, « qui avait trouvé le don de délier les langues [3] ». Dubois et Lafiteau prirent leurs mesures pour le prochain Conclave. Ils résolurent de faire du cardinal Conti, homme capable, ferme, fort instruit des cours étrangères, un Pape qui réparât et promît de réparer les fautes de Clément XI [4].

Jusque-là Dubois se résigna à suspendre sa poursuite. La

1. *Mémoires de la Régence*, IV, p. 83, et Saint-Simon, *Mémoires*, XVI, p. 369, 386, même tout le chapitre XVIII. Ce fut le 18 mars 1720, que de Mailly vit seulement la fin de son affaire.

2. Lettre de Lafiteau à Dubois, 6 décembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 601, f° 140). *Président* dans ce jargon est synonyme de *Pape*.

3. Lettre de Lafiteau à Dubois, même dépêche.

4. *Mémoire sur le futur Conclave* (A. ÉTR., *Rome*, t. 601).

résignation devait lui être plutôt facile. Les circonstances, la protection de ses amis d'Angleterre, la faveur du Régent lui procuraient presque aussitôt une compensation inespérée. Le cardinal de La Trémoille mourut le 10 janvier 1720, subitement. L'archevêché de Cambrai devenait, par sa mort, vacant, le plus riche archevêché, un des plus grands postes de l'Église, illustré par la présence et le souvenir de Fénelon, une principauté d'Empire. C'était un degré merveilleux pour parvenir au cardinalat, et plus difficile peut-être d'accès à un simple abbé seulement tonsuré qu'une place au sacré collège [1]. L'investiture ne dépendait que du Roi, c'est-à-dire du Régent.

Comme toujours, Dubois eut recours, pour introduire sa demande, aux amis d'Angleterre. Il dépêcha, le 29 janvier 1720, Destouches à Stanhope. Destouches se mit en campagne aussi vite qu'on pouvait souhaiter[2]. Le zèle de Stanhope se déploya de tous les côtés pour l'abbé auprès du roi d'Angleterre qui écrivit au Régent, auprès de Pentenridter et d'Hofman qui sollicitèrent les bons offices de la cour de Vienne[3]. La Triple Alliance allait gouverner l'Église de France, aussi bien que le royaume.

Le Régent se soumit aux ordres qu'elle lui dictait : le 5 février 1720, il faisait de son précepteur un archevêque de Cambrai[4]. Dubois réalisait le rêve qu'avec tout son génie, Fénelon, moins bien servi par les circonstances, n'avait pu achever; prince de l'Église comme lui et précepteur de prince il était, en plus, ministre du duc d'Orléans. L'Église de France fit une certaine résistance, mais courte; l'archevêque de Paris, Noailles, refusa dignement de donner à Dubois la dispense qui était nécessaire pour obtenir tous les ordres à la fois, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. Les chanoines du chapitre de Cambrai se préparaient à ne pas le reconnaître. C'étaient de faibles obstacles à l'ambition de l'archevêque.

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XVII, p. 20 et suivantes.
2. Lettre de Destouches à Dubois, 29 janvier 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 330) ; Sévelinges, I, p. 297.
3. Lettre de Destouches à Dubois, 29 janvier 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 330) ; Sévelinges, I, p. 298.
4. Lettre de Dubois à Destouches, 5 février 1720 (Sévelinges, I, p. 299).

Il se passa de l'un et méprisa les autres[1]. Le Régent avait des amis dans l'Église, il fit appel à leur complaisance. L'archevêque de Rouen qui, à Bordeaux, avait protégé Lafiteau et servi Dubois, Bezons, lui donna les dispenses nécessaires; l'évêque de Nantes, grand aumônier du Régent, souhaitant un archevêché, conféra, dans une église paroissiale du diocèse de Rouen, les ordres à l'abbé, le 24 février 1720[2]. Le jour même de sa première communion, comme on disait plaisamment, Dubois vint au Conseil de Régence en recevoir les compliments. Il en reçut d'assez piquants du prince de Conti, qui avait l'esprit de sa famille. Mais il les soutint avec le sang-froid et la dignité d'un prince de l'Église, citant saint Ambroise dont il invoqua l'exemple[3]. Le soir, il régala splendidement ses amis, tous gens de distinction, et les prélats qui l'avaient assisté[4].

Dix mois après, le 9 juin, son sacre fut un véritable triomphe : toute l'Église avait collaboré à le rendre éclatant. Le Régent avait sollicité Clément XI d'accorder à son ministre, si bien disposé pour la bulle *Unigenitus* et si utile au royaume, le plus promptement possible, l'expédition des bulles d'investiture[5]. Le Pape les lui accorda gratis : « Non pas tant, disait l'acte, à cause de la faveur où il était auprès de son Altesse Royale qu'à cause de son mérite personnel[6]. » Le 24 mai, l'Université d'Orléans le dispensait *par faveur rare et spéciale* de la présence et des examens, lui conférait le titre et les droits de la licence en droit canon[7]. Rien ne devait plus retarder le succès de l'archevêque. Il le voulait public à dessein, pour apprendre à la

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XVII, p. 22. — Ledran, *Vie et anecdotes sur l'abbé Dubois* (Manuscrit de la Bibl. Mazarine, f°s 231-232).

2. Saint-Simon, XVII, p. 23, fin février. Même date, dans *La Vie manuscrite*, citée plus haut. *Les Mémoires de la Régence* donnent le 24 mars (IV, p. 113). M. de Seilhac (II, p. 76) précise la date et le lieu : le 24 février à Canteleu, près de Treil, les quatre ordres mineurs ; le 25, le sous-diaconat ; le 3 mars, la prêtrise.

3. Saint-Simon et Barbier, *Mémoires*, *passim*.

4. *Vie manuscrite*, f°s 228, 229.

5. Lettres du Régent à Lafiteau, 6 février 1720 ; dans Sévelinges, p. 300, et dans Seilhac, II, p. 76.

6. La réponse du Pape est du 12 avril 1720. La nomination du 14 avril. L'expédition des Bulles vint aussitôt après la nomination (*Vie manuscrite*, p. 239).

7. *Ibid.*, p. 246.

France « que pour le dedans et le dehors, il était entièrement le maître[1] », afin d'habituer les Français à le considérer comme un premier ministre. Dans une certaine mesure, l'archevêché pouvait être aussi utile à son ambition que le cardinalat qui lui avait échappé. L'abbé envoya à l'avance à tout ce que la cour comptait de grands seigneurs et d'ambassadeurs des souverains à Paris, le billet suivant que Marais nous a conservé[2] : « Vous êtes prié de la part de M. Dubois, précepteur de M. le duc d'Orléans, ministre et secrétaire d'État, nommé par le Roi à l'archevêché de Cambrai, de lui faire l'honneur d'assister à la cérémonie de son sacre qui se fera, etc..... » Parvenu à ce degré de fortune, l'abbé Dubois rappelait au public ses titres, ses mérites professionnels d'abord, la faveur du Régent ensuite, et ses services diplomatiques. C'était une fête politique qu'il annonçait à grand bruit pour parer à toutes les objections et masquer ses dernières ambitions.

Le dimanche 9 juin 1720, en l'église de l'abbaye royale du Val-de-Grâce superbement parée, Dubois reçut du cardinal de Rohan la crosse et l'anneau, un anneau de 40,000 écus, gracieusement offert par le Régent[3]. Deux évêques assistaient M. de Rohan, l'évêque de Nantes, Tressan, et Massillon évêque de Clermont : la plus grande noblesse, et le premier génie de l'Église d'alors, prenaient l'abbé sous leurs auspices[4]. Des tribunes à jalousies avaient été préparées pour les ambassadeurs et les ministres protestants, une autre plus magnifique pour le duc d'Orléans et sa famille, d'autres pour les dames. Personne n'aurait hasardé de n'y pas paraître : c'était service commandé et surveillé par le duc d'Orléans; à la sortie, il se tint à la porte pour remercier de leur concours les gens considérables, surtout pour noter les absents.

La fête se continua au dehors, dans la journée, par de grands dîners, l'un au Palais-Royal payé par le Régent, servi par ses

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XVII, p. 30.
2. M. Marais, *Mémoires*, I, p. 276.
3. *Vie manuscrite*, f° 260.
4. Massillon collaborait avec Dubois, alors, au règlement des affaires de la Constitution (de Seilhac, II, p. 79, 81).

cent gardes suisses aux archevêques de Rohan et de Bissy, à des évêques, aux maréchaux de France, Villeroy, Berwick, Tallard, aux secrétaires d'État, aux ministres étrangers; l'autre au Val-de-Grâce, préparé par les soins de Dubois, pour les ecclésiastiques, ses nouveaux confrères[1]. Le menu peuple, qu'il ne fallait pas négliger, eut sa part d'aumônes et de ripailles à tables ouvertes dans la rue Saint-Jacques. Plus indépendant que les grands seigneurs, il la prit et la paya en plaisanteries qui coururent Paris. Il appela ce sacre, *un massacre*[2] : huit jours durant, Dubois fut en effet massacré de félicitations à ne pouvoir travailler[3].

L'Europe, en cette occasion, s'associa aux honneurs que la France lui rendait. Ses amis d'Angleterre et d'Allemagne les consacrèrent par un hommage public qui les dépassait tous. Ils le désignèrent comme l'arbitre de l'Europe, en choisissant Cambrai pour le lieu du congrès où l'on devait solennellement achever l'œuvre des traités d'Utrecht. Dubois se disposa à y paraître avec de superbes équipages, prince du Saint-Empire et duc, archevêque, ministre, et premier ambassadeur de France. La pourpre lui manquait encore pour qu'il eût le pas sur le maréchal de Tessé destiné avec Morville à l'accompagner : le Régent retira cet emploi à Tessé et le donna à Saint-Contest. Dubois faisait ainsi, « sous un nom qui n'était qu'une vaine écorce », la première figure en Europe et en France. Il ne lui fallait plus pour achever sa fortune qu'un peu de complaisance du Saint-Siège. L'évêque de Sisteron chargé, depuis la mort de La Trémoille, des affaires de France à Rome, heureux d'avoir sa part des dépouilles du cardinal, ménageait à son protecteur le reste de ce bel héritage, par ses sollicitations et ses intrigues. Le présent pouvait déjà consoler Dubois de l'échec de ses intrigues passées : un avenir prochain lui réservait la consolation définitive.

1. *Vie anonyme*, p. 246, 247 (de Seilhac, II, p. 81). — Saint-Simon, *Mém.*, XVII, p. 33.
2. Marais, I, p. 276.
3. *Vie anonyme de Dubois*, p. 249.

CHAPITRE II

LA GUERRE CONTRE LAW

Les six premiers mois de l'année 1720 ont été, pour le système de Dubois, l'époque du succès définitif. Ministre des Affaires Étrangères, archevêque de Cambrai, bientôt cardinal, et déjà « premier ministre en plein », il a réussi à disposer la France et l'Europe tout entière selon ses desseins. Le duc d'Orléans, avec lui, a été servi au gré de ses désirs, puisqu'il est enfin assuré totalement de la Succession de France, du consentement volontaire ou forcé de tous les souverains et de toutes les puissances européennes, l'Angleterre, la Hollande, l'Empereur, le Pape, le roi de Prusse, le nouveau roi de Sardaigne, le roi d'Espagne lui-même. Des traités, qui confirment sur ce point essentiel les traités d'Utrecht, lui garantissent cet avenir. La diplomatie et la guerre lui ont procuré ces avantages.

La fortune de la France enfin, par le système de Law que Dubois lui a recommandé, fait l'admiration de l'étranger, et crée des ressources inattendues à son gouvernement. L'opposition des Parlements est réduite, le parti de la vieille cour, abattu. Sa puissance à l'intérieur, son crédit au dehors fortifient ses droits et soutiennent ses espérances. Le mouvement tournant que Dubois lui a conseillé, pour s'approcher du pouvoir suprême, sa stratégie en Europe ont pleinement réussi. Il recueille en paix les fruits du marché que sa diplomatie secrète a passé depuis trois ans avec l'étranger.

Ses associés n'ont pas davantage à se plaindre. La dynastie de Hanovre a réalisé à la fois tous ses desseins. Elle s'est assurée

définitivement du trône d'Angleterre. Le Prétendant est exclu à jamais de France, chassé d'Espagne, méprisé à Londres, réduit à vivre à Rome d'aumônes partout sollicitées sans pudeur. En même temps, les domaines du Hanovre se sont accrus en Allemagne, d'un riche évêché, « *d'un beau port sur la mer du Nord* », et de l'autorité que donnent à l'Électeur ces profits sans risques et ces négociations heureuses. La nation anglaise n'a pas eu moins à se louer d'une politique qui confirmait la victoire remportée par sa diplomatie à Utrecht grâce aux Renonciations.

Elle a séparé plus que jamais les Bourbons d'Espagne de ceux de France, mis la brouille entre eux et leurs peuples. Elle a divisé, ainsi, pour régner sur le commerce et les marines des nations rivales. De bon gré, elle avait obtenu la ruine définitive de Dunkerque et de Mardick ; par la complicité de la France et une guerre heureuse, elle ruinait la marine espagnole, au cap Passaro, au cap Finistère et jusque dans les ports de Philippe V. Elle s'était même assurée de l'avenir par la ruine d'Alberoni.

Dans le Nord, si elle n'avait pas réussi à faire subir le même sort à la marine russe et à son créateur, Pierre le Grand, elle n'en désespérait pas. Ses flottes sillonnaient victorieusement la Baltique, et remorquaient la marine suédoise reconstituée aux frais de la France, au profit de ses espérances. Qu'une diversion heureuse se produisît en Allemagne contre le Tsar par les efforts combinés de la Prusse, de la Saxe, de la Pologne et de la France qui s'était chargé encore de payer la neutralité du Danemark, l'Angleterre avait de grandes chances d'établir sa suprématie maritime dans la mer Baltique, comme elle l'avait fait dans la Méditerranée. La faiblesse servile des Hollandais la lui assurait dans la mer du Nord, la ruine de Dunkerque dans la Manche.

L'amour-propre britannique pouvait être satisfait. Les rivalités des puissances continentales, habilement exploitées, servaient ses prétentions au *dominium maris* et les intérêts de ses marchands. Le cabinet whig qui avait ainsi achevé, sans guerre considérable, l'œuvre des torys, conservé à la nation la dynastie protestante, et trouvé le moyen de concilier les intérêts allemands de cette dynastie avec les intérêts généraux de

l'Angleterre, triomphait aussi complètement que le Régent et Dubois en France : « Au début de 1720, dit Mahon, l'administration de Stanhope atteignit son plus haut point de succès et de réputation. Stanhope avait la première place dans la faveur royale. Au Parlement, sa victoire était si complète que l'opposition, le parti de Walpole, perdant toute espérance, les whigs mécontents se réconcilièrent avec leurs anciens collègues. La défaite de Walpole eut un avantage immédiat, la réconciliation de la famille royale. Walpole décida le prince de Galles à s'humilier, Stanhope décida le Roi à recevoir sa soumission[1]. » Les torys défaits pour longtemps, les whigs ramenés, et les ministres hanovriens perdus auprès du Roi, le Roi satisfait, réconcilié avec son fils, et avec l'Angleterre plus largement satisfaite encore, sans qu'il leur en eût coûté rien, ni aux uns ni aux autres, tel était pour Stanhope le bilan du marché qu'il avait passé avec le Régent par l'intermédiaire de Dubois. Jamais, depuis longtemps, homme d'État n'avait eu, dans l'Angleterre divisée par les partis politiques, une pareille autorité auprès du Roi et de la nation à la fois.

L'Empereur, l'autre associé de sa politique extérieure, passait pour être moins satisfait, mais parce que son ambition ne pouvait jamais l'être. Car, il n'avait pas lieu certes de se plaindre. Le traité de Passarowitz lui avait donné Belgrade, aux dépens de la Turquie, et de grands avantages en Orient, une meilleure situation dans les Balkans que n'avait encore la Russie, rivale de sa maison. La Suède par sa longue résistance, les Allemands par leur jalousie avaient retenu Pierre le Grand dans la Baltique et l'avaient éloigné de l'Allemagne. L'Empereur avait eu ainsi tout le temps et tout le loisir de prendre au Sud, plus vite que le Tsar, la route de Constantinople. Et le lendemain, après s'en être ouvert la principale porte, à Belgrade, il avait le bonheur de voir s'ouvrir toutes grandes les portes de l'Italie que les traités de Rastadt lui avaient fermées. La France, qui s'en était constituée la gardienne au temps de Louis XIV, se laissait adoucir par les arguments du Régent, séduire par ceux de la dynastie hano-

1. Mahon, *History of England*, II, p. 1.

vrienne. L'Empereur payait d'espérances intéressées le Régent, et rentrait victorieux en Italie. Il y prenait, du premier coup, la meilleure place, la Sicile qu'il joignait à sa récente conquête de Naples. Il disposait de la papauté par la terreur et convoitait la Toscane. Au même moment, Charles VI s'assurait enfin, par un réglement définitif de la Barrière, de la possession des Pays-Bas catholiques : le roi d'Angleterre, toujours porté à lui procurer des avantages, pourvu qu'il confirmât ses conquêtes en Allemagne, avait persuadé aux Hollandais, toujours dociles, de consentir à une réduction des charges prévues par les traités de Barrière, de l'hypothèque qui devait grever, pendant un siècle, cette propriété.

La Hollande était entrée moins complètement que l'Empereur et l'Angleterre dans le marché formé par les signataires de la Quadruple Alliance. Un moment, elle y avait tenu le troisième rang, et s'en était bien trouvée. La France avait payé son concours alors aussi largement que celui de l'Angleterre, en faveurs commerciales, qui, pour cette nation de marchands, étaient l'équivalent de conquêtes territoriales. Mais la Hollande avait redouté les frais de cette guerre avec l'Espagne qui avait paru un moment nécessaire au succès de la Quadruple Alliance. Qui ne risque rien, n'a rien. L'Empereur, plus résolu avait pris sa place dans l'association ; on l'en récompensait, beaucoup aux dépens de l'Espagne, et un peu des Hollandais.

Le roi de Prusse qui, comme les Hollandais, avait tenu à conserver dans ce grand débat sa neutralité, avait mieux manœuvré. Il ne l'avait pas donnée ; il l'avait vendue contre *de bonnes pelletées de sable*, la moitié de la Poméranie, et un beau port sur la Baltique, Stettin. S'il se plaignait souvent de la duplicité de l'Angleterre et des Hanovriens, c'était en vrai marchand, qui regrettait dans un marché passé, d'autres marchés qu'il aurait pu faire, craignant de n'avoir pas pris assez de garanties. Il enviait toujours les profits de ses associés : somme toute, ses successeurs et ses historiens ne devaient pas se plaindre du Roi qui, sans coup férir, avait ouvert la Baltique à la Prusse, et recueilli l'héritage de la Suède.

Le roi de Danemark se félicitait aussi du résultat que lui

avaient procuré ses négociations avec l'Angleterre : s'il ne faisait pas de conquêtes, il remplissait ses coffres, gardait tous ses domaines qu'il avait failli perdre bien des fois, et s'indemnisait des dépenses qu'il avait dû faire pour les défendre. Il avait vendu un bon prix au Hanovre et à la Suède sa part des dépouilles de Charles XII, Brême et Verden ; Stralsund et la Poméranie. Pour lui, plus encore que pour tout autre, la guerre, les négociations de neutralité ou d'alliance avaient été des marchés, payés en bonnes espèces sonnantes, écus d'Angleterre ou de France.

Au dernier moment, un autre souverain s'était joint aux associés, bien juste à temps pour n'être pas leur victime, trop tard pour avoir le droit de participer aux bénéfices. Le roi de Sicile n'aurait-il pas eu le droit de se plaindre, qu'on l'obligeât à se faire roi de Sardaigne ? Mais, après le danger qu'il avait couru de tout perdre, placé entre l'Empereur qui avait voulu la Sicile, et les Espagnols qui avaient conquis la Sardaigne, vaincu par Philippe V, il avait au moins le profit de faire une retraite honorable. Comme la Hollande, il était resté longtemps en coquetterie avec les deux partis, mais il n'avait ni une armée assez forte, comme la Prusse, pour faire valoir et pour vendre sa neutralité, ni une situation, comme les Hollandais, à rester en dehors du litige qui se réglait. Dans sa détresse, il pouvait encore se louer de l'Angleterre qui, jusqu'au bout lui avait réservé une place dans la Quadruple Alliance, et une compensation à la perte de la Sicile.

Ainsi, par toute l'Europe, de Copenhague à Palerme, et de Vienne à Londres, le système politique de Dubois était devenu la règle acceptée des intérêts des puissances. Le profit de chacune pouvait se calculer sur la part qu'elle y avait prise, le plus grand et le plus clair pour les Anglais qui s'y étaient associés à la première heure, les premiers, et l'avaient toujours soutenu, les moindres avantages pour les puissances qui y étaient venues trop tard, ou de mauvaise grâce. C'étaient naturellement ceux qui avaient combattu la Régence, qui devaient payer les frais de l'entreprise, l'Espagne, la Russie, la Suède et les princes italiens. Il n'y avait pas d'efforts qu'ils n'eussent faits pour ruiner le système de Dubois, pour détacher le Régent

de son alliance avec les whigs, avec la dynastie hanovrienne et l'Empereur. Ils s'y étaient engagés tantôt seuls, tantôt séparément, plusieurs fois, sans succès. Nul n'y avait apporté plus d'obstination qu'Alberoni, pressé par la cour de Parme, docile aux exigences d'Élisabeth Farnèse, ou que Gœrtz préoccupé de servir l'ambition de Charles XII, jamais abattue par les revers. Tous deux avaient payé cher leur résistance, l'un, de toute sa fortune à jamais brisée, l'autre de sa vie. Philippe V et les Farnèse avaient été atteints dans leur orgueil, Charles XII mortellement.

Et en fin de compte, c'étaient l'Espagne, la Suède et l'Italie qui faisaient les frais de la docilité de ces ministres, et de l'orgueil de leurs maîtres. L'Espagne, épuisée sans profit par une nouvelle guerre en Italie, envahie, voyait tous ses ports brûlés, ses flottes détruites, ses espérances de grandeur perdues ; la Suède, dépouillée de ses provinces baltiques, dépeuplée par la guerre, livrée à l'anarchie des factions, était ruinée « à n'avoir plus que quatre mois de vivres pour ses habitants ». L'Italie enfin, désolée par de nouvelles guerres, soumise plus durement aux contributions et aux contingents de l'Empereur, demeurait sans son aveu partagée entre les étrangers, plus divisée et plus misérable que la Suède.

Voilà donc sur quelles ruines s'élevait la fortune de Dubois et de ses associés. Vraiment, il triomphait d'autant plus, qu'il ne réclamait rien des dépouilles des vaincus, satisfait uniquement d'avoir assuré à son maître la succession de France.

En 1720, la Régence n'avait plus rencontré que deux obstacles, l'attitude résolument hostile de Pierre le Grand, dans le Nord, la rancune de Philippe V dans le Sud. L'un, maître de son pays comme de lui-même, et très maître de lui, voulait détacher le Régent de l'Angleterre pour assurer dans la Baltique l'avenir de la Russie, en face des Anglais. L'autre, quoique vaincu, revenu à lui, après des équipées malheureuses en Italie, et à la nation espagnole qui se personnifiait en son Roi, songeait à réparer les torts qu'il avait faits à l'Espagne. Il voulait amener les Anglais à lui rendre Gibraltar, et dans cette vue s'efforçait aussi de séparer le Régent de Georges Ier. Mais la coalition que

l'Angleterre formait dans la Baltique contre le Tsar avec le concours de la France, celle à laquelle Dubois restait fidèle dans la Méditerranée contre Philippe V, ne laissaient guère de chance qu'après tant de succès, le système de Dubois et des Anglais pût être renversé.

Certes, si l'on doit juger de la valeur de l'homme par le succès de ses entreprises, le diplomate, qui, en quatre ans, du mois de juin 1716 au mois de juin 1720, avait mis sur pied, soutenu, malgré toutes les difficultés du dedans et du dehors, une telle œuvre, n'était pas le premier venu. « Le cardinal Dubois, dit un homme qui l'a bien connu, avait l'esprit d'un ordre supérieur. Son talent principal était celui de la négociation. Admirable pour connaître les hommes et s'en servir, l'esprit aigu et perçant, les distinctions les plus fines et les choses les plus cachées dans une affaire ou dans un caractère ne lui échappaient point, quand il avait intérêt à les démêler. Il avait naturellement de la hardiesse et de la ténacité dans l'esprit : lorsqu'il était une fois embarqué, il allait en avant, et alors le courage et l'ardeur pour la réussite lui tenaient lieu de confiance et de fermeté[1]. » Connaissance des hommes et des choses, finesse et précision d'esprit, décision et ténacité, l'abbé Dubois avait toutes les qualités qui font les grands diplomates. C'eût été pour la France un bienfait d'avoir un pareil serviteur, dans l'état d'abaissement où l'avaient réduite les défaites de Louis XIV, et ç'aurait été un grand honneur pour elle d'imposer un système aux puissances européennes quatre ans après son humiliation, si la conduite de l'homme et son système eussent été réglées par les intérêts de la nation.

Par malheur, il n'en était rien. Trompée par le Régent, la France avait consenti des sacrifices considérables qui ne devaient rien lui rapporter. Elle avait subi la ruine définitive de sa marine dans la Manche, de son commerce dans les pays du Nord, pour l'espoir chimérique d'une paix qu'on ne lui donnait pas. On l'avait vu faire la guerre à l'Espagne, son alliée naturelle, et ruiner une marine qui pouvait l'aider à repousser

1. Le comte de Hoym à la cour de Dresde (*Vie du comte de Hoym*, I, p. 51).

les prétentions de l'Angleterre. Puis, associée à une ligue des puissances du Nord, qui servit exclusivement la grandeur de l'Angleterre et de la Prusse, elle avait laissé ruiner la Suède, sa meilleure alliée, sans acquérir au moins l'amitié de la Russie qui s'offrait. Elle avait perdu toute influence en Italie, la livrant à l'Empereur; en Hollande, la livrant aux Anglais. Et partout, au Nord comme au Midi, c'était elle qui, croyant à la paix, faisait les frais de la guerre. Dans les marchés que depuis trois ans Dubois avait passés avec l'Angleterre et l'Europe, elle était entrée, supportant les charges, très largement, pour n'avoir nulle part aux bénéfices[1]. Dubois et le Régent parlaient en son nom, et ne stipulaient rien pour elle. « L'abbé Dubois était peu instruit, dit encore Hoym, de toutes les notions et connaissances locales du pays qu'il administrait. »

Dans cette détresse, qui contraste tristement avec le succès de la Régence, la France n'avait pas trouvé d'avocats, ou des avocats maladroits. Inférieurs certainement à Dubois, les autres diplomates français, d'Huxelles, Châteauneuf, La Marck, Dubourg, Bonnac ne savaient mettre au profit de la France que des arguments démodés, et des maximes surannées. Ils se croyaient toujours au temps de Louis XIV, et de la guerre inexpiable contre la maison d'Autriche. Les traités d'Utrecht ne leur paraissaient qu'une trève humiliante. Ils vivaient dans la haine des Habsbourg et détestaient l'Angleterre, la Hollande, pour leur alliance avec l'Empire ou recherchaient l'amitié de leurs ennemis, Bourbons d'Espagne, Wasas de Suède, Hohenzollern et Turcs. Ils ne comprenaient pas mieux les véritables intérêts de la France, ou se payaient de mots usés; au besoin, ils eussent aussi conduit le royaume à une nouvelle guerre, plus longue et plus ruineuse encore que celles où le Régent l'entraînait. Mieux valait peut-être encore l'indifférence de Dubois que leur zèle maladroit.

La seule ressource que la France trouvât alors, lui vint d'un étranger, l'Ecossais Law, et d'un système formé, comme celui

1. Marais (*Mémoires*, I, p. 497) s'en aperçut : « La guerre d'Espagne a coûté plus de cent millions, la flotte d'Angleterre a été à nos dépens. Il a fallu beaucoup donner pour les traités. »

de Dubois, dans les conseils secrets du Régent et pour son usage d'abord. La France demeurait à la veille de la banqueroute, lorsque cet étranger était venu lui rendre, d'un coup de baguette magique, la prospérité et le bien-être. Cette révolution qui parut un miracle de *Monseigneur Law*, était l'effet d'une vue très claire et très logique des intérêts de la France. Tandis que les Français, attardés à la contemplation stérile du gouvernement de Louis XIV, ignoraient leur état et les causes de leur ruine, Law vint leur révéler d'un coup le mal et le remède. Il avait passé la plus grande partie de sa vie auprès des deux nations marchandes, qui, par leurs richesses, avaient formé les coalitions et dicté les lois à l'Europe. Il savait, comme chacun le savait en Hollande, « que le commerce était le solide Pérou d'où les sujets et l'État même tiraient des trésors immenses[1] ». Il apportait à la France le secret de ce commerce et les ressources des puissances qui l'avaient vaincue[2].

Le secret était bien simple, c'était l'emploi du crédit, et l'exploitation des colonies : « L'Ecosse, disait Law, ne peut sur aucun marché soutenir la concurrence contre la Hollande. » Il aurait aussi bien dit, la France, « et pourtant la vie y est moins coûteuse, les produits naturels moins chers. Quelle est donc la cause de son infériorité, c'est qu'elle manque d'argent et de colonies[3] ». Il pensait que tout est matière à commerce dans un État, les produits de la terre comme ceux de l'industrie, et que le Roi et la France, satisfaits des revenus de leurs domaines, ignoraient encore la variété et l'étendue des transactions commerciales. L'emploi d'un numéraire d'or et d'argent trop limité lui parut la cause de cette infériorité : « Une augmentation de numéraire, disait-il, ajoutera à la valeur du pays, et la valeur commerciale d'un pays dépend de la quantité de monnaie en circulation, comme l'activité du corps humain de sa richesse sanguine[4]. » Sur ce principe, Law créa le 2 mai 1716 une *banque privée*,

1. Rousset, *Intérêts des Puissances de l'Europe*, I, p. 310.
2. Levasseur, *Système de Law*, I, p. 16.
3. *Considérations sur le numéraire* (Œuvres de Law : Guillaumin, p. 475). — *Essai sur un nouveau Système de Finances*, Bib. Arsenal 4491. Voir A. Girard, *Rev. d'Hist. moderne*, 1908, p. 11.
4. Lettre de Law, citée par Jobez (*Histoire de France sous Louis XV*, II, p. 543).

le cœur de cette vaste machine commerciale, d'où partirait l'élément vital, emportant avec lui les produits éliminés par les cellules de ce vaste organisme, portant aux extrémités la vie, supprimant sur un point l'accumulation, apportant à un autre organe l'aliment souhaité, toujours en circulation, source inépuisable de santé pour toutes les parties de l'État, et de prospérité pour l'État lui-même[1].

Du même coup, Law avait créé ou réorganisé deux grandes compagnies commerciales pour l'exploitation du nouveau monde en août 1717, la Compagnie d'Occident, en mai 1719 la Compagnie des Indes. C'était une nouveauté beaucoup moins grande que celle de la *Banque*, une imitation encore de l'Angleterre et de la Hollande[2]. L'habileté de Law avait consisté à relever le crédit de ces entreprises, décriées par de nombreuses faillites, en choisissant pour la sienne une base nouvelle. Depuis la ruine de plusieurs Compagnies des Indes Occidentales, le public n'avait plus confiance dans le Canada. Depuis les échecs multipliés des Compagnies d'Orient, on ne croyait plus à Madagascar, aux Iles, à l'Inde. Grâce à Cavelier de la Salle, la France possédait aux embouchures du Mississipi, un pays neuf, une vaste propriété dont elle avait le droit de tout attendre, puisqu'on n'y avait encore à peu près rien essayé[3]. Law s'en empara au nom de l'État, et convertit en deux cent mille actions de 500 livres les billets émis depuis dix ans pour garantir l'énorme dette de la France et tombés fort bas[4]. Il n'eut pas besoin d'actionnaires ; il rendit l'espérance à des créanciers publics qui n'en avaient plus ; il ne demanda à l'État qu'un faible intérêt de 4 0/0, et se chargea de sa dette. Le commerce du Mississipi suffirait à rembourser les dettes du royaume.

1. *Considérations sur le numéraire* (éd. Guillaumin, p. 472 à 475).

2. *Mémoires de Law sur les Banques* (*Ibid.*, p. 560). — Ce qui était nouveau, dit avec raison A. Girard (*H. Mod.*, p. 11) c'était surtout le mélange des affaires financières et commerciales, c'était de « Voir de l'Épargne se faire à la Compagnie ».

3. Charlevoix, *Histoire de la nouvelle France*. Mais surtout le livre récent de M. Heinrich, *La Louisiane et la Compagnie des Indes*, qui a exposé ces découvertes et les tentatives antérieures, Paris, 1906, p. I à LXXX.

4. Patentes d'août et décembre 1717 (Forbonnais, VI, p. 54 et 274).

Si Law n'eût alors cherché qu'un expédient, son entreprise eût été simplement coupable. Mais il espérait réellement qu'un pays neuf, où l'on ne rencontrait point encore la concurrence des nations marchandes, serait une fortune pour ses actionnaires. Il ne négligea rien pour le mettre en valeur ; en mai 1719, la Compagnie avait déjà réalisé quatre millions de gain. Elle lançait vingt et un bâtiments sur les mers[1] ; au mois de décembre, elle envoyait avec ses navires en Louisiane des colons : elle fondait la nouvelle Orléans, et créait en Bretagne, un vaste entrepôt de commerce, Lorient, qui devait être, trente ans plus tard, le centre des relations commerciales avec l'Amérique[2]. Bientôt, non plus seulement dans l'Amérique du Nord, mais sur toutes les mers et dans tous les mondes nouveaux le commerce français se réveilla ; une seule entreprise avait ranimé partout chez les Français l'esprit d'entreprise[3]. Ce n'étaient pas uniquement les ressources matérielles de la France que Law mettait en valeur, c'étaient les ressources morales de la nation. Cet étranger rendait au pays qui l'adoptait la conscience de sa puissance, de son activité commerciale, de sa richesse.

Le système de Law ne faisait pas moins d'honneur au Régent, au dehors, que la diplomatie de Dubois On avait vu le royaume humilié et ruiné. On le retrouvait, en quatre ans, ranimé par le crédit et vivant de l'esprit d'entreprise : « Le rétablissement si prompt et si surprenant de vos finances fait l'admiration de toute l'Europe, écrivait Stanhope le 8 octobre 1719 à Dubois[4]. » Comme les puissances européennes s'associaient au système de Dubois pour faire des conquêtes, leurs sujets entraient dans celui de Law, pour faire fortune. Leurs diplomates à Paris, l'Anglais Stair, le baron allemand Pentenridter, le Bâlois Schaub, le Saxon de Hoym, Peterborough, Bolingbroke, tous s'engageaient dans la Société du Mississipi. Leurs compatriotes, qui n'avaient pas l'avantage d'être comme eux à la source de ce Pactole,

1. *Mémoires sur la Régence*, Bib. Arsenal, n° 3857, p. 59. — Forbonnais, VI, p. 285-286.

2. Forbonnais, *ibid.*, VI, p. 311. — Charlevoix, *Hist. de la nouvelle France*. — Lemontey, I, chap. IX. — Levasseur, *Système de Law*, p. 152-155.

3. *Journal de la Régence*, cité par Levasseur, *ibid.*, p. 152.

4. A. ÉTR., *Ang.*, t. 326, f° 120 et suivants.

accoururent bien vite y puiser quelques paillettes d'or. En deux mois, d'octobre à décembre 1719, il vint à Paris 25,000 étrangers[1]. C'était une bonne manière de prouver leur admiration pour le système de Law.

Mais la différence entre ces deux systèmes était considérable. La diplomatie de Dubois avait associé les puissances et le Régent dans une entreprise où tous avaient leur avantage, sauf la France. Le royaume n'était pour l'abbé qu'un instrument de puissance et de succès, et le bien des Français n'était pas la fin qu'il se proposait. Le seul bien qu'il eût parlé de leur procurer, la paix, s'était changé, peu à peu, par une série de mensonges et une pente insensible, en un effet tout contraire. Le système de Law avait un tout autre objet. Sans doute incontestablement, c'était par la complicité de Dubois et par la faveur du Régent qu'il s'était établi. Nul doute qu'il parut à point pour soutenir les entreprises dispendieuses de l'abbé, le crédit de son maître, pour payer l'opposition des ennemis, et récompenser le zèle des amis du nouveau régime[2]. Il avait servi aussi la fortune de son auteur, et le contrôle général fut, au début de 1720, le prix de son œuvre. Mais cette œuvre, ayant une portée plus haute, reposait sur un principe plus élevé : « Le Roi possède le plus grand, le plus fertile pays de l'Europe. Sa puissance est connue de ses voisins ; ils craignent l'augmentation de cette puissance pour s'opposer aux desseins du Roi, si Sa Majesté voulait étendre ses États. Mais, en supposant que l'événement et la guerre fût favorable à la France, elle s'affaiblirait en s'étendant. La véritable manière d'agrandir ce royaume, de le mettre en valeur, est de rendre le Roi, le chef d'un peuple aisé[3]. » Contrôleur général pendant quelques mois,

1. *Journal de la Régence*, cité par Levasseur, p. 138.

2. Lettre de Law à Dubois, 29 janvier 1722 (d'après le Manuscrit de la Bibliothèque d'Aix : « Lorsque j'étais chargé des finances, je prévenais ce que votre Éminence pouvait espérer de moi par rapport aux Affaires Étrangères qui étaient de son département. Preuve de cela, la France a payé régulièrement ses subsides et autres dépenses étrangères, pendant que l'Angleterre et la Hollande continuaient leurs arriérés sur cet article. J'engageai mon crédit et celui de mon correspondant pour ces paiements, lorsque les fonds manquaient. » Lettre de Law à Mouchard, son correspondant en Hollande, 12 février 1722 (*Ibid.*) : « Son Altesse Royale a reconnu ces engagements. »

3. Lettre de Law au Régent, citée par Jobez, II, p. 556. On croirait entendre parler un politique de l'école de Turgot et de Vergennes.

Law justifia par son administration ces sages et nobles paroles. Enrichir et peupler la France, en rendant le commerce plus actif et plus facile, tel était son but. « Comme particulier, il avait créé la Banque et la Compagnie ; comme ministre, il fit tomber les entraves qui gênaient l'industrie et les marchands, simplifia les rouages de l'administration et soulagea les sujets[1]. » De l'archevêque-ministre et de l'Ecossais, c'était l'étranger qui servait le mieux la France.

Aussi, tandis qu'à l'étranger, chacun applaudissait au système de Dubois qui ne procurait rien à la France, celui de Law, à la fin de 1719, commençait à y provoquer les jalousies. Elle se traduisit, en Hollande, par une série de caricatures burlesques, en Angleterre d'une manière plus sérieuse.

Les Anglais, qui devaient tout à la France, ne lui voulaient rien accorder, ni colonies, ni commerce en échange des secours reçus. Aux plus beaux temps de l'alliance franco-anglaise, malgré les réclamations de notre marine, sous prétexte de faire la guerre au commerce espagnol, ils ruinèrent le nôtre sur toutes les mers. Si notre chargé d'affaires à Londres réclamait, ils demandaient son rappel[2].

Au mois de juin 1719, ils recommencèrent sourdement leurs entreprises contre notre colonie du Canada ; ils débauchèrent les Indiens Abénakis établis sur notre territoire, et, sous prétexte de coloniser l'Acadie, occupèrent tout le pays entre Boston et Québec. Ils renouvelèrent à dessein cette querelle des limites acadiennes qui a duré jusqu'à la guerre de sept ans, et préparé la ruine du Canada. Le gouverneur français, de Vaudreuil, très vigilant, surveillait ces entreprises, en signalait le danger, et demandait un réglement définitif. Le Conseil de marine en appelait au Régent des prétentions anglaises et, pour ne pas abandonner le Canada, réclamait une commission des deux nations[3] : elle se réunit en effet au mois d'octobre, entre Bladen, Pulteney et Dubois. Les exigences des commis-

1. Levasseur, *Système de Law*, p. 172 à 185.
2. Lettre de Destouches à Dubois (A. ÉTR., *Ang.*, t. 329, f° 398).
3. *Mémoire sur les affaires acadiennes*, 22 mars 1719, rédigé par le Conseil de Marine (A. ÉTR., *Ang.*, t. 328, f° 82). — Dussieux, *Hist. du Canada.*

saires anglais furent telles que, pour maintenir l'intelligence, Dubois résolut de laisser traîner l'affaire[1]. C'était la pire de toutes les solutions. Comme toujours, la diplomatie secrète sacrifiait à l'alliance anglaise les véritables intérêts de la France. Et pourtant, suivant le mot de Destouches « des nations unies comme la France et l'Angleterre, qui ne commerçaient point ensemble, dont l'une enviait les succès commerciaux de l'autre, pouvaient être comparées à un mari et à une femme qui se disaient beaucoup de douceurs et qui ne couchaient point ensemble[2] ».

Le succès du Mississipi et la prospérité de la France accrurent, à la fin de 1719, la brouille de ce ménage qui n'avait d'intimité qu'aux yeux du monde : « Je vois, disait Destouches le 18 décembre, que l'éclat que fait dans toute l'Europe, l'heureux succès des arrangements qui relèvent la France, inspire une jalousie incroyable dans ce pays-ci, et que sans l'union qui est entre S. A. R. et le roi de la Grande-Bretagne, l'Angleterre n'attendrait pas longtemps à la manifester. Il y a des gens ici qui déclament hautement contre la complaisance qu'a l'Angleterre de souffrir des progrès si rapides et qui disent qu'ils connaissent le Mississipi et que *si la France parvient à y faire un solide établissement, toutes les colonies anglaises sont détruites*[3]. »

L'Angleterre était encore représentée, à Paris, par le compatriote de Law, lord Stair, plus jaloux qu'aucun Anglais, toujours attentif à surprendre, à signaler, à prévenir la moindre renaissance commerciale en France. Personne, moins que lui, n'avait le droit de se plaindre du Système, où il gagnait trois bons millions[4] : il fut le premier pourtant à créer des difficultés à Law, qui vraiment servait trop bien la France. Il saisit un prétexte quelconque : selon son habitude, le Prétendant avait demandé l'aumône, au mois d'août, à Law, et généreusement

1. *Vie manuscrite de Dubois* (Bib. Mazarine, p. 182, 183, 189) (A. ÉTR., *Ang.*, t. 329, f°s 424, 430, 474, 485).

2. Lettre de Destouches à Dubois, 3 juin 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f° 158).

3. Lettre de Destouches à Dubois, 18 décembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 327, f° 165).

4. *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, II, p. 216.

Law lui avait fait cette charité[1]. Stair prétendit qu'il avait le dessein de payer le parti jacobite[2]. Ce procédé éclaira Law sur les intentions de l'Angleterre. Comme il n'entendait pas lui sacrifier son système, il répondit avec hauteur qu'il était le maître, s'il le voulait, « de ruiner le crédit et le commerce des Anglais, et qu'il le ferait si on l'y poussait[3] ». Depuis ce jour-là, la guerre fut déclarée entre le financier et l'ambassadeur anglais.

Au premier moment, Stanhope et son maître n'osèrent pas cependant la déclarer à l'entreprise de Law. Ils redoutaient le mécontentement du Régent auprès de qui l'Écossais était en pleine faveur, et qui avait intérêt à le soutenir[4]. Il aurait irrité la nation qui l'aimait, et le voyait avec plaisir se préparer, par une conversion au catholicisme, à entrer au contrôle général[5]. Le gouvernement d'Angleterre fit droit à la demande du Régent qui exigeait le rappel de Stair[6]. L'Anglais s'était trop hâté : Law devint contrôleur le 5 janvier 1720, tandis que Stair disgracié le 22 février 1720 par la maison de Hanovre, revenait à Londres pour vingt ans.

Mais l'alarme qu'il avait donnée aux Anglais ne s'arrêta point. Avec plus de prudence, le Cabinet anglais entreprit contre le Système et son heureux auteur, une guerre sourde, qui ne devait se terminer que par leur ruine commune. Stanhope sollicita, et obtint de très bonne heure le concours de Dubois, peut-être dans son premier voyage à Paris, au mois de janvier 1720[7].

1. Lettre du Prétendant à Law, 5 août 1719 (Lemontey, I, p. 326).
2. Lettre de Stair à Craggs, 9 septembre 1719 (Mahon, *History of England*, II, p. 9).
3. Lettre de Destouches à Dubois, 18 décembre 1719 (voir note 2). — Lettre de Stanhope à Dubois, *ibid.* Mahon, *Hist. of England*, II, p. 380.
4. Mahon, *History of England*, II, p. 89. — Levasseur, *Système de Law*, p. 171.
5. Sur les détails de cette conversion, voir Saint-Simon, *Mémoires*, XVI, p. 349 à p. 352.
6. Lettre de Dubois à Destouches, 24 février 1720.
7. Wiesener, *Le Régent, l'abbé Dubois*, III, p. 258, a le premier bien indiqué ce voyage, d'après les papiers de Stair, et les causes de cette disgrâce. Lettre de Destouches à Dubois, 30 mai 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f°s 145-149). Il lui rappelle les mesures qu'il a prises avec Stanhope au mois de décembre. « C'est myl. Stanhope qui à son dernier voyage a conseillé à Dubois de se mettre au courant des finances d'Angleterre, pour que vous puissiez faire voir à Son Altesse Royale les défauts du système dans lequel M. Law l'avait embarqué. Vous ne devez pas perdre en ce moment cet objet de vue, c'est le *plus sûr* et

Après s'être servi de Law, comme d'un auxiliaire utile, et de son argent pour négocier et faire la guerre, Dubois commençait à redouter sa puissance. Ils s'étaient poussés simultanément dans la faveur du Régent aux deux ministères les plus importants[1]. La question se posa, au mois de janvier 1720, à l'heure de leur succès commun, de savoir qui l'emporterait en influence. Toutes les chances étaient pour Law qui avait eu le mérite de servir à la fois le Régent et la France. Membre de l'Académie des Sciences, contrôleur général, et bientôt surintendant des Finances, il semblait l'homme providentiel du royaume, *Monseigneur Law*.

Dès le mois de février 1720, la guerre était déclarée entre les deux hommes, entre les deux systèmes. Law avait deviné le point faible du système de Dubois, cette diplomatie qui imposait à la France, sous le prétexte d'une paix mensongère, des charges de guerre et l'abandon de ses intérêts, qui avait froissé toutes les traditions diplomatiques de la vieille cour. Il se mit en tête de rompre l'Alliance anglaise, et de ramener le Régent dont les intérêts étaient satisfaits, à l'Espagne et à la Russie, ces deux victimes de l'Angleterre. Il encouragea secrètement le Régent à réclamer Gibraltar pour Philippe V, énergiquement, fit presser le départ de Senecterre pour Londres avec cette commission[2], et s'aboucha avec le représentant du duc de Parme, avec Peterborough qui se préparait à revenir d'Angleterre[3].

le *plus noble moyen pour maintenir et augmenter votre crédit, en abaissant celui de M. Law.* »

La Vie anonyme de Dubois (Bib. Mazarine) qui lui est favorable naturellement dit aussi, p. 202 : « Stanhope vint à Paris. Les Anglais marquaient leur inquiétude de la Compagnie des Indes et de certaines mesures de finances et de commerce. Dubois les tranquillisa. L'union fut *définitivement affermie.* »

1. Lettre de Law à Dubois, 29 janvier 1722 (Manuscrit d'Aix), citée plus haut.

2. Lettre de Dubois à Destouches, 24 février 1720 (Sévelinges, I, p. 311). « M. Law est fort altéré contre l'Angleterre. Il a fait entrer M. Le Blanc dans ses vues. Ils m'attaquent comme prévenu et favorisent l'Angleterre. Son Altesse Royale fort irritée pourrait se jeter en des extrémités. » Pentenridter à la cour de Vienne, 28 février 1720 (Wien. staatsarch., *France*).

3. Lettre de Schaub à Dubois, 4 janvier 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 335, f° 10). « Peterborough va à Paris tout plein de son beau projet entamé avec Law. » Lettre de Peterborough à Mme de Ferriol (février 1720). « Je puis parler à notre ami de quelque système : jusqu'ici la folie et l'incertitude étaient notre partage. » (Corr. de Bolingbroke, trad. française, 1808, III, p. 43.

Au même moment, il entrait en relation avec la Russie, par l'intermédiaire de Villeroy et peut-être de Torcy. L'ambassadeur de Suède à Paris, le baron de Spaar, reprenant les plans de Gœrtz, avait imaginé de réconcilier le Tsar et la Suède, pour enlever aux Anglais le bénéfice de leur médiation intéressée. L'envoyé du Tsar, M. de Schleinitz entra dans ces vues, pour ruiner la ligue que les Anglais formaient dans la Baltique contre son maître[1]. Ils se virent plusieurs fois au Luxembourg chez Villeroy, d'accord avec Law et le Régent. C'était une diplomatie secrète qui se constituait ainsi, à l'insu de Dubois, contre son système et contre l'Angleterre, d'autant plus forte qu'elle s'appuyait sur les sentiments de la vieille cour, et profitait des fautes de la diplomatie officielle[2].

Mais, précisément alors, Dubois découvrait les fautes de Law et la faiblesse de son système. En révélant aux Français les avantages du crédit et de l'esprit d'entreprise, Law leur en avait caché les dangers, et, peut-être lui-même, ne les voyait-il point. Il n'avait pas prévu que l'autorité absolue dont il disposait ne suffisait point à elle seule à entretenir la confiance nécessaire au crédit, et qu'il faut aux entreprises durables le concours du temps et la preuve des résultats acquis[3]. La multiplication des billets de banque, des actions, et le développement de l'agiotage devinrent très vite des maux qui devaient ruiner son œuvre. Sans doute, il n'en était pas seul responsable. Le gouvernement qui avait besoin d'argent, le public et la cour avaient été

1. Sur ces projets voir les *Instructions* de Dubois à Campredon, 6 janvier 1721 (Rambaud, *Instructions de Russie*, p. 209) et le précis des conférences tenues au Luxembourg (*Ibid.*, p. 204). Dubois apprit cette négociation vers le mois de mai ou le 16 juin 1720. Note manuscrite : « Son Altesse Royale m'avoue la négociation entre le comte de Spaar et M. de Schleinitz qui passe par le maréchal de Villeroy » (Vente du baron Frémont. — Laverdet, 1852). Les Anglais s'en doutaient aussi. Voir la lettre de Destouches à Dubois, 26 juillet 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 332, f° 63), et enfin la lettre de Dubois à Campredon, 30 décembre 1720 (Sévelinges, I, p. 375-376).

2. Lettre de Law au Régent, de Guermande, 17 décembre 1720 : « J'ai appris qu'on m'accuse d'avoir aidé le Prétendant et d'être en liaison avec l'Espagne. J'ai secouru les personnes malheureuses qui manquaient de pain. J'ai travaillé à réunir le commerce entre la France et l'Espagne. *Je donnai connaissance à Votre Altesse Royale de toutes ces démarches*, et elle les approuva. *Le temps fera voir que j'ai été Français* » (Manuscrit d'Aix).

3. C'est le jugement très remarquable de Saint-Simon, XVII, p. 164.

ses complices. Mais il leur avait donné l'exemple de ces prodigalités trop aisées et de cet agiotage[1].

Au mois de janvier 1720, la France s'aperçut trop tard du danger qu'elle courait et commença à réclamer au chef de cette vaste entreprise des bénéfices plus solides que des valeurs fictives. Aussitôt Law prit peur, et voulut faire peur aux agioteurs et aux rentiers. Ses craintes dévoilèrent son embarras, et ses violences, sa faiblesse[2]. Le 22 février 1720, il essayait, par un effort suprême, de remédier au mal qu'il avait créé. Il fit déclarer, pour arrêter l'agiotage, qu'on fermerait tous les bureaux de vente et d'achat d'actions. Il reprit au Roi la Banque, en donna l'administration à la Compagnie, dont il était le chef et l'oracle[3] : « pour être sûr que les gardes du trésor royal ne tireraient plus sur la Compagnie, ni sur la Banque au delà des sommes que Sa Majesté avait encaissées ».

Un an auparavant, ces mesures auraient pu sauver le système. A cette époque, elles n'étaient que des aveux de faiblesse. Encore Law, pour les faire accepter, fut-il obligé de racheter au Roi des actions de la Banque déjà dépréciées, et d'accorder à l'agiotage une dernière émission d'actions du Mississipi. La confiance du public ne lui revint que quelques jours. Le 5 mars 1720, il ne lui restait plus d'autres ressources que d'abolir la monnaie d'or pour soutenir sa monnaie fictive[4], et, pour éviter la faillite, de déclarer la guerre aux agioteurs, en condamnant à mort l'un d'entre eux, le comte de Horn. Il voulut interdire, par la force, le jeu de la rue Quincampoix[5]. C'était une lutte impossible.

Dubois sentait son ennemi ou son rival embarrassé. Le Régent était inquiet. Il s'occupa avec lui des finances, comme Law se mêlait de diplomatie. Les Anglais, se sentant menacés par Law,

1. C'est le point important. Louis Blanc qui fait l'apologie de Law à outrance prend acte d'un passage de Saint-Simon pour rejeter la faute sur le Régent. M. Levasseur (p. 163 à 165 et 168) a discuté et élucidé cette question avec plus d'impartialité.

2. Levasseur, p. 190 à 209. On connaît le joli mot de Stair « quel bon catholique que Law : il avait fait la transsubstantiation et l'inquisition ».

3. Arrêt du 22 février 1720 : Levasseur, p. 210.

4. Arrêt du 11 mars 1720 (Isambert, XXI, p. 210).

5. Ordonnance qui défend de s'assembler dans la rue Quincampoix pour négocier du papier, 22 mars 1720 (Isambert, XXI, p. 178).

se défendirent en l'attaquant auprès de Dubois[1]. Le 22 mars 1720, Stanhope vint de nouveau à Paris, pour pousser *le contrôleur général à toute extrémité, ou pour le ramener à l'Angleterre, tandis qu'il était mortifié*[2]. Les deux amis s'unirent pour livrer à la cour de France un de ces combats décisifs qui leur étaient familiers. Ils décidèrent de remettre au Congrès l'affaire de Gibraltar, à laquelle le parti espagnol soutenu par Law avait intéressé le Régent[3]. Ils lui proposèrent de meilleurs arrangements pour le crédit royal que ceux de Law. Et la guerre fut engagée entre ces deux systèmes opposés de diplomatie et de finances.

Lorsqu'enfin Stanhope fut revenu à Londres, au mois de mai, il pressa Dubois de livrer la bataille décisive. Destouches fut encore l'agent de cette intrigue. Dubois le chargeait de rassurer les Anglais sur la fidélité de son maître. Il lui donnait aussi une autre tâche très secrète par l'intermédiaire des courriers anglais : « Appliquez-vous à tout ce qui pourra vous instruire sur *les finances et le crédit*, et vous ferez des démarches sans vous laisser détourner par aucun amusement[4]. » Et Destouches se mettait aussitôt à l'œuvre, établissait, en dehors de Senecterre, *dans la Cité*, des correspondances *utiles et certaines, pour les affaires de finances*, affirmait son zèle et sa compétence et envoyait aussitôt comme preuve un long mémoire sur l'organisation de la Compagnie des mers du Sud, rivale en Angleterre des entreprises de Law[5].

C'était une intrigue singulière, qui n'honore pas Dubois, que ce complot avec les Anglais pour désabuser le Régent du système de Law. Les confidences de Destouches ne laissent pourtant aucun doute sur la réalité de son existence : « C'est Mylord Stanhope qui, à son dernier voyage, a conseillé à Son Excellence de vous mettre au courant des affaires de finances pour que vous fussiez en état de faire voir à Son Altesse Royale

1. Lettre de Destouches à Dubois, 6 juin 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f° 158).
2. Lettre de Destouches à Dubois, 19 mars 1720 (Ibid., *ibid.*, t. 330, f° 205).
3. Voir notre tome III, chap. Ier.
4. Lettre de Dubois à Destouches, 3 mai 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f° 59).
5. Lettre de Destouches à Dubois, 9 mai 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f° 100).

les défauts dangereux du système dans lequel M. Law l'avait embarqué, et de lui fournir le moyen de le rectifier pour le bien du royaume, et la gloire de Son Altesse Royale.

« Vous ne devez pas perdre un instant cet objet de vue, car c'était le plus sûr et le plus noble moyen pour maintenir et augmenter votre crédit en abaissant celui de M. Law[1]. »

Le plus triste alors fut de voir deux ministres français donner à l'étranger le spectacle de leurs divisions. Tandis que Dubois attaquait à Londres le système financier du contrôleur général, celui-ci combattait sa diplomatie. Il avait débauché l'ambassadeur officiel de la France, le comte de Senecterre ; il lui avait envoyé un de ses agents, cet étrange marquis de Pléneuf, ancien traitant, coupable de banqueroute frauduleuse, qui à Turin s'était essayé à la diplomatie, revenu en France par le crédit du duc de Bourbon, qui fut l'amant affiché de sa fille, Mme de Prie[2]. Le traitant se faisait diplomate pour servir Law, comme Destouches se faisait financier pour plaire à Dubois. Il décriait Dubois et son système, avait un chiffre avec le contrôleur général, effrayait Senecterre d'une disgrâce, s'il ne se livrait pas à lui[3].

A Paris, la lutte fut plus vive encore. Law avait un parti considérable, les princes du sang, le duc de Bourbon surtout, le chef de la maison qui pouvait tenir tête au Régent, prince brutal, avare et avide, enrichi prodigieusement par Law, puis sa maîtresse Mme de Prie, la mère de celle-ci, Mme de Pléneuf qui était le centre du parti militaire dirigé par Le Blanc et Belle-Isle. Law avait encore attiré à lui les gens de la vieille cour, le duc et la duchesse du Maine, Villeroy, Torcy et Villars par la promesse de réconcilier le Régent avec l'Espagne et de le désabuser de l'Empereur.

Dubois se garda bien d'attaquer de front. Comme il en était convenu avec Stanhope, il amena le Régent par persuasion à accepter un arrangement de finances. Il lui conseillait de

1. Lettre de Destouches à Dubois, 3 juin 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f°s 145, 149).

2. Sur Pléneuf, voir Saint-Simon, *Mémoires*, XVI, p. 316, 319. Lettre de Dubois à Destouches, 24 février 1720 (Sévelinges, I, p. 312). Lettre de Dubois à Destouches, 3 mai 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f° 59).

3. Ibid., *ibid.*

diminuer de moitié le prix ou la valeur numéraire des actions des Indes et des billets de la Banque. Ce n'était plus un aveu, c'était une banqueroute, que cet arrêt du 21 mai, pris en dehors du Conseil, à l'insu des gens qui auraient pu y soutenir Law, du duc de Bourbon, de Villars et Saint-Simon[1]. Le public s'ameuta, cassa les vitres de l'hôtel du contrôleur général, le Parlement s'assembla. Le 25 mai, Law était abandonné par le Régent; d'Argenson, que le duc d'Orléans lui avait d'abord donné pour soutien devenait le complice de Dubois à la direction des finances (29 mai)[2].

Les Anglais triomphèrent : « Ils se réjouissaient, le 3 juin 1720, de la chute de ce ministre qui altérait la bonne intelligence entre les deux cours et voulait rompre le traité de Londres[3]. » Ils offraient à la France ruinée comme compensation un traité de commerce, où ils se réservaient encore la part du lion. Dubois triomphait avec eux, quoiqu'il eût eu l'habileté de dissimuler son attaque derrière les manœuvres de d'Argenson.

Mais il ne triomphait pas pour longtemps. Le parti que s'était assuré Law, le soutint énergiquement. Le duc de Bourbon, sa mère, sa maîtresse, les Belle-Isle et Le Blanc, Saint-Simon se réunirent pour relever le financier[4]. Peterborough fut du complot et se chargea de remettre au Régent une lettre où Law demandait à se justifier. Le duc de la Force conduisait le financier dans l'appartement privé du prince. Le soir même, Sassenage, gentilhomme du Régent lui en ouvrait l'entrée secrète[5]. Le contrô-

1. Levasseur, *Système de Law*, p. 228, 229. — Barbier, dans son journal (p. 27), dit que l'arrêt fut examiné entre d'Argenson, Law et Dubois. M. Marais, I, p. 263 : « C'est une intrigue de cabinet où le contrôleur général a succombé. Elle est l'œuvre de d'Argenson » (p. 271).

2. *Mémoires* de Saint-Simon et de Villars. Voici le jugement très curieux que Law, six mois plus tard, portait sur cette intrigue : « Si les hommes étaient assez habiles pour connaître leurs véritables intérêts, ils ne se sépareraient jamais de l'intérêt public. Quand M. le duc demanda avec tant de chaleur la révocation de l'arrêt du 21 mai, il croyait agir pour le bien public. Quand M. d'A(rgenson) harangua contre moi avec tant de chaleur, il ne croyait pas qu'il agissait contre l'intérêt public. » Au marquis de Lassay, 8 janvier 1722 (Manuscrit d'Aix).

3. Lettre de Destouches à Dubois, 3 juin 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 330, f° 38).

4. Barbier, 31 mai 1720 (I, p. 28).

5. Lemontey, *Histoire de la Régence*, I, p. 332, note 1. « Il y a, dit M. Marais, de grands mouvements pour rétablir Law. Les amis du Régent qu'on appelle

leur rentrait triomphant au Palais-Royal, à la Compagnie, aux finances, le 7 juin. Sa disgrâce n'avait duré que sept jours, et son retour allait être le signal d'une guerre acharnée contre ses ennemis.

D'Argenson fut la première victime, comme il avait paru le principal adversaire [1]. Il dut rendre les sceaux, et il fut presque aussitôt remplacé par d'Aguesseau qu'il avait fait chasser, que Law alla chercher lui-même à Fresne, pour regagner les bonnes grâces du Parlement. L'abbé Dubois ne devait pas échapper à cette vengeance du contrôleur : au moment où il prenait en grande pompe, le 9 juin, le titre et les honneurs d'archevêque de Cambrai, un complot plus redoutable que tous ceux qu'il avait déjà déjoués se formait contre lui. Le duc de Bourbon était à la tête de l'intrigue : nous le savons par les efforts que faisait son conseiller Valincour pour grouper des recrues. Le 9 juin, Valincour s'adressait à Saint-Simon : « Il me semble, lui écrivait-il, que ce qui vient d'arriver à M. le Chancelier devrait rapprocher et réunir pour jamais deux personnes qui se conviennent si fort l'une et l'autre par leur vertu, leurs manières de penser et leurs sentiments pour le bien de l'État [2]. » Saint-Simon feignit d'abord d'être demeuré tout à fait étranger à ce qui s'était passé. Il prétendit n'être venu à Paris que rappelé par une maladie de Mme de Saint-Simon [3]. Le 12 juin, cependant, il sollicitait une audience du Régent. « Le point des points, disait-il, le 15 juin, est d'ôter l'abbé Dubois. Il ne faut compter sur rien s'il demeure. On peut compter que le fort et le faible y seront employés de ma part sous toutes sortes de faces [4]. » Il pria nette-

les Roués (Broglie, Canillac, Nocé) sont contre lui, mais tous les grands seigneurs le protègent. M. le duc a été le voir plusieurs fois » (*Mémoires*, I, p. 269).

1. *Vie anonyme de Dubois* (Bibl. Mazarine, p. 250) : « Dubois fut à sa *grande surprise*, chargé d'aller demander les sceaux à d'Argenson. » Villars, *Mémoires ;* Barbier, *Journal*, 2 juin (I, p. 28).

2. Lettre de Valincour à Saint-Simon, 9 juin 1720 (Saint-Simon, *Mémoires*, XIX, p. 294).

3. Lettre de Saint-Simon, du 11 juin (*Ibid.*, p. 294). Il était pourtant venu à Paris pour d'autres motifs. Le 1er juin 1720, il écrivit à un duc (de la Force ou de Chaunes) : « Je pars sans réplique, je suis dévoué à M. le Duc que je regarde comme l'unique ressource. Une heure à la Ferté le dimanche, huit heures de la Ferté à Meudon, voir Mme de Saint-Simon, le soir à Paris » (*Ibid.*, p. 292).

4. Lettre du 15 juin 1720 (Baschet, *Cabinet de Saint-Simon*, p. 421-422 ; *Mémoires*,

ment le duc d'Orléans « de renvoyer son ministre à Cambrai », et employa « tous ses moyens pour renverser cet honnête homme, tandis qu'il était ébranlé[1] ».

Dubois tint tête à l'orage avec une habileté peu commune. Le 3 juin, on le croyait perdu[2]. Il avait encore des amis, les secrétaires d'État La Vrillière et d'Armenonville, actifs, mais trop peu nombreux[3]. Il s'employa et les employa avec un rare bonheur à débaucher le parti de Law. C'était en ces occasions désespérées qu'il se retrouvait tout entier, jugeant la situation avec une rare clairvoyance, et prompt à se déterminer. Le parti de Law se composait des princes du sang que son système avait enrichis, et d'hommes de la vieille cour qu'il avait ralliés, par haine de la politique de Dubois. Les uns le soutenaient par intérêt, les autres par regret et dépit. Dubois imagina de détacher les derniers, de se faire des amis parmi les courtisans qu'il avait jusque-là le plus frappés. Il avait sacrifié les princes du sang, les bâtards et l'Espagne à l'Angleterre. Il regagna le duc et la duchesse du Maine, fit craindre au comte de Toulouse que Law n'empiétât sur la marine[4], leur promit à tous l'abandon de sa politique anglaise et autrichienne, et par ces promesses, il rallia autour de lui la vieille cour, Torcy, d'Huxelles, d'Aumont[5]. « La haine de Law

éd. Chéruel, XIX, p. 296-298). Elle n'a pu être adressée à M. de Valincour qui était le confident du comte de Toulouse. M. Chéruel a bien raison de penser qu'elle était adressée à Millani, « fait à souhait pour mettre entre M. le duc et moi » (*Rev. Historique*, I, p. 149, note 5). C'est le récit de l'audience du mercredi 12.

1. *Ibid.*, *ibid.*

2. Même lettre, p. 297 : « Je l'ai cru perdu l'autre semaine et encore celle-ci. »

3. Lettre du samedi 15 juin 1720, dix heures du soir (*Mémoires*, III, p. 300).

4. *Ibid.*, *ibid.*

5. Canillac paraît avoir été l'agent principal de ce rapprochement subit. Protecteur public du Parlement, du premier Président, ami du maréchal de Villeroy, qui à force de le rechercher l'avait gagné, et enclin au duc du Maine, Canillac, après avoir soutenu l'alliance anglaise, s'était séparé en 1718 de cette politique et de Dubois (Saint-Simon, *Mémoires*, XIII, p. 278). Il avait négocié avec Spaar et Goertz contre elle (*Ibid.*, XIII, p. 222). A l'intérieur, il avait soutenu le Parlement et les bâtards contre les ducs et pairs; le tout en faisant sa fortune, lieutenant général du Languedoc en 1718 (Saint-Simon, XIV, p. 11). La ruine des Conseils le fit entrer au Conseil de Régence (*Ibid.*, XVI, p. 105). Il devint en 1719, conseiller d'État (XVI, p. 240). Quoique opposé depuis deux ans à la politique de Dubois, il avait conservé avec lui des amitiés communes, celle de Rémond (*Mémoires*, XVI, p. 208), de Chavigny. Une haine commune les rapprocha de nouveau, décembre 1718 : il détestait Belle-Isle et le duc de Bourbon, son protecteur (*Mémoires*, XVI, p. 178). Il amena à Dubois le Parlement et la

rallie les gens les plus ennemis, dit Saint-Simon, et le centre de la cabale sont les bâtards. Je n'ai jamais vu de mes yeux, dit-il encore, à quel point l'ancienne cour est maintenant liée au Garde des Sceaux et à l'abbé Dubois, et eux, conséquemment aux bâtards qui est l'angle qui les unit[1]. »

Dubois avait une autre ressource, l'amitié du Régent. C'était même, en apparence, son unique ressource[2]. Le duc d'Orléans lui révélait le lendemain les plans des conjurés, les reproches de Saint-Simon : « Il a eu la bonté de lui raconter de point en point tout ce que je lui ai dit, tant pour l'empêcher d'aller à son sacre que pour le renvoyer à Cambrai[3]. » Et tous deux, d'accord, surveillèrent les manœuvres de la cabale. Dubois conseillait à son maître de se défier du chef de la maison rivale de Bourbon et de s'appuyer sur les bâtards, en changeant de politique extérieure. Le Régent lui avouait alors les négociations secrètes auxquelles il avait consenti, celle de Spaar et Schleinitz appuyée par Villeroy qui lui avait conseillé de la cacher à Dubois « *de peur qu'il ne la communiquât aux Anglais*[4] ».

Pour se défendre encore, Dubois fit appel comme toujours à l'étranger. Stanhope promit à Destouches de revenir à Paris, pour empêcher le Régent de renvoyer son ministre[5]. Mais l'influence anglaise ne devait plus suffire à défendre Dubois auprès de la vieille cour, et de la nation qui « *soupirait après l'Espagne* ». Elle eût achevé de le perdre. L'archevêque de Cambrai chercha des avocats plus agréables au parti dont dépendait le succès de sa cause. Philippe V venait d'envoyer à Paris, au début

vieille cour qu'il avait depuis deux ans tout à fait acquis ou conservés. — M. Marais raconte aussi que les financiers de Paris, les Pâris particulièrement aidèrent à ce complot (I, p. 295). Law, plus tard, dans ses lettres trouvées à Aix les dénonça comme ses pires ennemis.

1. Saint-Simon, samedi 16 juin 1720 (*Mémoires*, XIX, p. 297). Une lettre de Law au marquis de Lassay confirme cette assertion : « *Quand les différentes parties se sont unies pour me perdre, la vieille cour et le garde des Sceaux*, chacun croyant son affaire meilleure, ils se trompaient » (Manuscrit d'Aix, 8 janvier 1722).

2. Lettre de l'ambassadeur Laulès à Philippe V, 16 juin 1720 (Arch. d'Alcala, Baudrillart, II, p. 407, note 3).

3. Saint-Simon, samedi 15 juin 1720, dix heures du soir (*Mémoires*, XIX, p. 299).

4. Fragment de son journal, 16 juin 1720 (Vente de Frémont, catalogue Laverdet, p. 852).

5. Lettre de Destouches à Dubois, 20 juin 1720 A. ÉTR., *Ang.*, t. 332, f° 182).

de mai 1720, à la place de Cellamare, un ambassadeur qui, plus que lui, avait été l'âme de tous les complots d'Alberoni et des Jacobites contre l'Angleterre et le Régent, l'Irlandais Patricio Laulès. Dubois, au nom de son maître, alla lui marquer son vif désir[1] « de voir une parfaite union établie entre les deux monarchies[2] ». Cette démarche surprit tellement l'ancien Jacobite, qu'elle le mit d'abord sur ses gardes. Il ne pouvait croire encore à la sincérité de ce retour : la suite lui prouva que Dubois était de bonne foi. Le ministre avait besoin de l'Espagne désormais, pour s'assurer la vieille cour, devenue, malgré tant d'humiliations, l'arbitre nécessaire du débat ouvert entre Law et lui, entre le duc de Bourbon et le Régent. Son parti était pris : il lui était imposé par la nécessité. Jamais il n'avait été à une telle extrémité, ni menacé d'une aussi forte opposition.

La cabale du duc de Bourbon et de Law, à cette époque, du 12 au 17 juin 1720, fit les derniers efforts. Elle se réunissait chez le duc de Chaunes, fils du duc de Chevreuse, ami de Saint-Simon, unie depuis le lit de justice du mois d'août 1718 contre les bâtards avec les princes du sang[3]. Là, les rôles se répartissaient. Saint-Simon, dans une nouvelle audience, devait solliciter l'amitié du Régent contre Dubois. Le duc de Bourbon était chargé de l'effrayer « lui faisant sentir avec une force adoucie par beaucoup de politesse que son amitié était solide, mais à ce prix[4] ». Law enfin avait le devoir de parler fortement, « témoignant être à bout par le discrédit et les obstacles que M. de Cambrai lui cause au dedans et au dehors ». Le chancelier porterait aussi des bottes. En même temps, ils épieraient leurs adversaires pour surprendre le secret de leurs conciliabules et les dévoiler au duc d'Orléans.

La dernière attaque décisive eut lieu vers le 18 juin. Saint-Simon la commença le 16 par une nouvelle visite au Régent. Il s'attendait à être éconduit. Il fut reçu plus longuement qu'à

1. Instructions de Laulès, 28 avril 1720 (Baudrillart, II, p. 404).
2. La démarche de Dubois est justement du 14 ou 15 juin. Cette date est caractéristique, en la situation où se trouvait alors l'archevêque (lettre de Laulès à Philippe V, 16 juin 1720 ; Baudrillart, II).
3. Saint-Simon, 15 juin (*Mémoires*, XIX, p. 300).
4 Saint-Simon, 15 juin (*Mémoires*, XIX, p. 297, 304).

l'ordinaire. Le duc d'Orléans savait dissimuler : il protesta de son amitié et de sa confiance pour le duc de Bourbon. Encouragé par ce début, Saint-Simon partit en guerre contre Dubois, *le ministre des étrangers*, *l'allié de la vieille cour*. Le Régent le laissa parler « lardant sa conversation d'amitiés et de bonnes paroles », sans rien dire lui-même contre l'archevêque. Il riait, en baissant les yeux comme un homme qui se plaisait à le laisser aller pour le surprendre. Au sortir de cette entrevue, Saint-Simon crut avoir cause gagnée. La décision du Régent était pourtant déjà arrêtée [1]. Il avait résolu de garder Dubois en se réconciliant avec l'Espagne, de lui confier les finances et la liquidation du système de Law, d'en faire un premier ministre [2].

La liquidation du Système commençait en effet, fiévreusement, au milieu de l'agitation populaire. Elle fut réglée dans des conseils secrets que le duc d'Orléans dirigeait à sa guise, où Dubois était admis. On s'efforça de rappeler les billets en circulation : on les remplaça par des rentes nouvelles à un taux raisonnable. On créa des coupures pour faciliter la rentrée des billets que l'on brûlait solennellement. Dubois travaillait avec Law : « Si on l'avait écouté plus tôt, il n'y aurait pas eu de chute [3]. » Désormais la catastrophe était inévitable. Il fallait au moins prévenir l'effet qu'elle ferait sur le public. On se pressait aux bureaux de la Banque, on s'y écrasait littéralement : c'était une tuerie générale pour obtenir quelques espèces contre beaucoup de papier inutile. Le 16 juillet 1720, l'émotion du peuple alla jusqu'à l'émeute : des hommes avaient été écrasés dans la nuit, aux portes de la Banque. La foule porta leurs cadavres au Palais-Royal, criant vengeance, excitée par tout ce qu'il y avait dans Paris de gens sans aveu. Le carrosse de Law fut mis en pièces.

1. Saint-Simon, 16 juin 1720 (*Mémoires*, XIX, p. 301, 305).

2. Lettre de Dubois à Destouches, 19 juin 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f° 180). « L'intérieur est encore plus parfait que les apparences. » Lettre du Régent à Senecterre (Sévelinges, I, p. 386). Le 27 juin, Destouches en était averti : « Inutile qu'il revienne. » Lettre de Destouches à Dubois (A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f° 182).

3. *Vie anonyme de Dubois*, p. 255, 256, 257. — Conseil secret des 8 et 10 juin 1720, A. N., x, 8427, Dubois y assistait.

La fureur du peuple, qui s'acharnait contre lui, pouvait s'étendre jusqu'au Régent[1].

Ce fut Dubois, en cette situation difficile, qui prit sa défense. Dans un conseil secret tenu au Palais-Royal le jour même, il fit approuver une série de mesures destinées à réprimer l'émeute et à rassurer le public. Le Roi décida que les bureaux de la Banque seraient fermés, que les paiements continueraient chez les Commissaires de quartier, chargés de poursuivre avec rigueur le moindre attroupement[2]. En même temps, on s'efforçait de substituer à l'entreprise chimérique du Mississipi, une compagnie de commerce, une compagnie *réelle* des Indes sur le modèle de la Compagnie anglaise des mers du Sud : on lui donnait des privilèges et en échange la charge de toutes les actions, de toutes les rentes. On lui confiait le remboursement, en un an, de six cent millions d'actions. Et le reste des actions, une somme égale, au lieu de lui être remis en espèces, serait établi en compte courant à la Banque. L'avantage de cette combinaison paraissait clairement; c'était de rendre aux deux institutions leur véritable caractère, à la Banque, son rôle d'agence financière, à la Compagnie, sa mission de commerce. C'était pourtant une demi-banqueroute : la Banque de l'État retenait un demi-milliard qui ne pourrait jamais être converti en capital effectif. Ce compte en banque n'était qu'une faillite déguisée[3].

Peut-être eût-elle été, malgré tout, acceptée sans l'opposition du Parlement. Mais l'occasion était trop belle pour ce corps de prendre sa revanche sur le système financier qui lui avait valu depuis deux ans tant d'humiliations. Il n'avait eu que trop raison dans cette lutte inégale contre Law. Les circonstances l'encourageaient à la reprendre. Il refusa d'enregistrer les nouveaux édits. Cette résistance rendit pour quelques jours de l'autorité et du crédit aux amis du contrôleur. Elle effraya le Régent et le

1. Barbier, *Mémoires de la Regence, ibid.*; Lemontey, I, p. 357, 358; Levasseur, *Syst. de Law*, p. 254, 259.

2. Sur le rôle de Dubois à ce nouveau Conseil tenu le 19 juillet, consulter Arch. Nat., x, 8427, Levasseur, p. 264 et la *Vie anonyme*, p 267, 268. « Le Régent lui promit alors une récompense éclatante. »

3. Isambert et Forbonnais, VI, p. 354; Saint-Simon, XVII, p. 114; *Mém. de la Régence*, IV, p. 739.

jeta dans leurs bras. Un Conseil secret décida l'exil du Parlement[1]. Dubois ne pouvait en dissuader son maître. Il avait fait à la hâte quelques visites aux Parlementaires, pour vaincre par la persuasion leur opposition[2]. Il s'efforça du moins que le châtiment fût le moins fort possible ; le Parlement fut exilé, non à Blois, mais à Pontoise où les magistrats devaient se consoler plus aisément de n'être plus à Paris. Ce ne fut guère tout au plus qu'une humiliation[3]. Mais la guerre civile s'allumait en France[4].

Ce que les magistrats réclamaient avec instance, c'était la suppression du crédit et de la Banque, la ruine du Système, la condamnation éclatante de Law. L'existence de la Compagnie les choquait moins. Le public, dont le Parlement se faisait l'interprète, y était habitué depuis longtemps. Après avoir réduit les magistrats à l'obéissance, Dubois conseilla au Régent de leur donner comme satisfaction l'abandon de la Banque. C'était le dernier terme de la lutte qu'il avait engagée contre Law[5]. Il avait alors repris toute sa puissance sur le Régent, préparé par sa diplomatie un retour vers l'Espagne, et l'accommodement du 4 août pour les affaires religieuses. De fait, il était déjà premier ministre[6].

Law fit un dernier effort pour défendre son œuvre. Certain désormais qu'il serait impuissant à maintenir son système de crédit, à conserver au commerce le plus fécond des bienfaits dont il l'avait doté, voyant que le duc de Bourbon lui-même n'était plus capable de soutenir ce système, il fit une dernière démarche auprès de Torcy. L'ancien ministre de Louis XIV ne se consolait pas d'avoir perdu la direction des affaires extérieures, et gardait quelque autorité auprès du Régent[7]. Pour-

1. Conseil du 18 juillet (Levasseur, *Syst. de Law*, p. 265).
2. *Vie anonyme* de Dubois, p. 269.
3. Levasseur, p. 266 : Sur cet exil du 20 juillet 1720, voir Barbier tome I.
4. Je veux faire un camp de frondeurs : « M. le maréchal de Villeroy, généralissime ; le maréchal de Villars et vous, Broglie, major général » (Marais, I, p. 350).
5. Levasseur, p. 268, 270.
6. *Vie anonyme* de Dubois, p. 275.
7. C'est à cette époque que la lutte entre Torcy et Dubois a paru la plus vive. Dubois l'accusait de répandre de mauvais propos sur son compte près du ministre de Prusse. — *Vie anonyme* de Dubois, p. 277 (Sévelinges, I, p. 344).

tant il refusa de se joindre à lui dans sa détresse. Law fut obligé de subir la loi du plus fort. Le 25 août, Dubois lui imposa un arrêt qui supprimait la monnaie de papier et la remplaçait par des rentes sur l'État, au denier 25 et 50 : le Parlement enregistra avec joie un édit qui à partir du 1er octobre 1720 retirerait de la circulation les billets de 1,000 et 10,000 livres. C'était la ruine de la Banque[1].

Les Anglais s'étaient réjouis autant que le Parlement : depuis le 15 juillet, Stanhope engageait Dubois à caresser le Parlement de Paris, à traiter les gens de robe avec distinction. Il lui offrit ses bons offices contre Law. Il chargea spécialement le nouvel ambassadeur à Paris, Sutton, de combattre le financier. C'était une guerre à mort que de Londres on lui avait déclarée. Ce n'était pas seulement la ruine du système qu'il leur fallait[2], mais de son auteur : « La situation de S. A. R., disait-il, sera tous les jours plus violente, tant que M. Law se mêlera de vos finances et restera dans le royaume. Il doit faire en même temps deux choses essentielles, l'une de rappeler le Parlement à Paris, l'autre de faire sortir M. Law du royaume[3]. » Il conseillait en même temps à Dubois de s'entendre avec des personnes sûres et au fait des finances pour convenir secrètement d'un système nouveau, le proposer au Régent avant que Law ait eu le temps de le connaître et de le traverser. Il leur faisait peur à tous deux de la haine du public contre l'auteur du système dont ils se trouvaient être victimes.

Law, en effet, demeurait en place : la Compagnie des Indes avait été réorganisée. Il y trouvait un asile, nommé le 29 août directeur général et seul rapporteur, sous l'égide du duc d'Orléans qui s'en déclarait le protecteur et lui donnait de nouvelles terres à exploiter, la Guinée, l'île de Saint-Domingue. Le Régent

1. Édit des 15 et 25 août 1720 (Isambert, X, p. 344). *Vie anonyme* de Dubois : « L'archevêque essaya avec Law un projet sur les finances » (p. 277), à cette date.

2. Lettre de Destouches à Dubois, 15 juillet 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 334, f° 273). Lettre de Schaub à Dubois, 8 septembre 1720 (Ibid., *ibid.*, f° 356).

3. Lettre de Destouches à Dubois, 8 septembre 1720. — Mahon, *History of England*, II, p. 385, 386. — Mot curieux de Marais, I, p. 351. « L'Angleterre nous venge, il y a un pari ouvert à Londres que Law sera pendu. »

parut alors d'autant moins disposé à traiter avec le Parlement qui s'entêtait dans sa résistance, et refusa obstinément du 6 septembre au 12 octobre d'enregistrer l'accommodement sur la Constitution publié le 4 août[1].

Dubois suivit les conseils de l'Angleterre ; il empêcha le Régent de pousser à l'extrême le Parlement, de tenir un lit de justice dont on eût peut-être profité pour déclarer le Roi majeur[2]. Il avait rallié la vieille cour par les nombreuses et fortes attaches qui la rapprochaient de la magistrature. Le maréchal de Villars s'entremit. Le Parlement accepta la Constitution et Dubois peu à peu lui sacrifia Law. « Le papier va être aboli, écrivait Dubois le 7 octobre à son confident Destouches, et son anéantissement pourra ramener l'ordre et la confiance. Jamais S. A. R. n'a eu plus de confiance en moi qu'elle n'en a présentement : avec un peu de patience tout ira bien[3]. » Les 24 et 28 octobre, en effet, parurent une série d'arrêts définitifs qui achevaient le Système[4].

« Le Roi ne voulait plus que les billets fussent reçus dans les Hôtels de Monnaie, quels qu'ils fussent ». Pour mettre fin à l'agiotage, on déclara que tous les actionnaires seraient tenus dans la quinzaine de rapporter leur titres à la Compagnie, pour être examinés et conservés pendant trois années, pendant lesquelles leurs dividendes leur seraient payés, mais la négociation de leurs actions interdite. Plus de papier-monnaie, plus d'actions négociables, c'était l'arrêt en dernier ressort contre le système du crédit. Ce n'était pas la Banque qui était atteinte seulement, mais la vitalité de la Compagnie. Cette contrainte décria son capital. Les actions tombèrent à vil prix. « Et alors, ce fut une banqueroute générale[5]. »

Excitée par les agioteurs en détresse, par les financiers ruinés, la haine du public se porta sur Law. La misère était extrême,

1. Forb., VI, p. 359. — Marais, I, p. 408, 409. — *Mémoires de la Régence*, IV, p. 197. « L'intrigue des grands mississipiens l'a emporté. »

2. *Vie anonyme*, p. 291. — *Les Mémoires de la Régence*, IV, p. 195, 196, attribuent ce rôle à d'Argenson.

3. Lettre de Dubois à Destouches, 7 octobre 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 333, f° 12).

4. *Mémoires de la Régence*, IV, p. 181.

5. Levasseur, p. 281, 285.

les denrées très chères et le numéraire fort rare[1]. Le Roi n'avait pas de quoi payer sa maison, ni les ministres leurs agents. Pour fournir à Destouches une somme indispensable, Dubois était obligé de mettre en gage sa bague épiscopale[2]. Le menu peuple n'avait pas les mêmes ressources : « Il n'y avait pas un sol dans les maisons, dit Barbier[3]. » « La circulation des choses nécessaires à la vie ne se fait que par crédit. »

Le 12 novembre, Law parut à la Banque, y fut traité de voleur et de fripon. Il fut obligé de s'enfermer au Palais-Royal. Sa vie n'était plus tenable, ni son administration possible : les hommes de la vieille cour, Villeroi, Villars, toujours poussés par Dubois, demandaient au Régent le sacrifice de sa personne. L'archevêque, selon les conseils de Stanhope, s'était assuré des meilleurs financiers, Crozat, Pajot, Rouillé, les frères Pâris rappelés d'exil, pour remplacer Law : seul, le duc de Bourbon le défendit quelque temps encore avec énergie[4].

Le 12 décembre 1720, enfin, Law s'avoua vaincu. Il résigna ses fonctions, parut encore à l'Opéra et se retira à sa terre de Guermande, près Lagny, où il reçut la visite de nombreux seigneurs de son parti. Le public le croyait encore en faveur, caché au Palais-Royal. Le duc de Bourbon, impuissant à lui donner la victoire, avait été assez fort encore pour assurer sa retraite. Il le protégeait ouvertement contre les vengeances du Parlement, de la vieille cour et la fureur du public.

Le duc d'Orléans n'avait pas intérêt à irriter le parti qui soutenait le contrôleur général vaincu. Il avait donné sa parole d'honneur à son cousin de Bourbon, qu'il ne toucherait ni aux biens, ni à la famille, ni à la personne du malheureux financier. Et il la tint : il lui fit parvenir un passeport particulier et le 21 décembre 1720, Law partit en secret pour la Belgique, escorté par l'écuyer du duc de Bourbon et des hommes de sa

1. Marais, I, p. 456. « On ne songe qu'à mourir ; on envie le sort de Marseille. »
2. Lettre de Dubois à Destouches, 7 octobre 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 333, f° 12).
3. Barbier, *Journal*, I.
4. *Mémoires* de Villars, Barbier, Saint-Simon, *Mémoires de la Régence*, IV, p. 201.

livrée[1]. Le 20 décembre le Parlement rentrait à Paris, au milieu des applaudissements du peuple « qui se consolait de sa misère par la victoire de ses avocats ».

Les ennemis de Law s'irritèrent qu'il leur eût échappé. Ils ne le croyaient pas définitivement vaincu. Ils comparaient sa fuite à celle de Mazarin et redoutaient encore ses conseils. D'autres plus perspicaces plaignaient la France d'être privée « d'un homme qui seul pouvait démêler l'embarras des affaires[2] ».

C'était, en effet, la France qui méritait alors l'attention et la pitié. La joie des Anglais témoignait de l'étendue de sa défaite. « C'est un coup de maître que de vous être défait, disait Schaub à Dubois, d'un concurrent également dangereux à vous et à nous[3]. »

La ruine de Law et de son système était le dernier résultat de cette alliance de Georges Ier et du Régent, funeste à la France, précieuse à l'Angleterre, que Dubois et Stanhope avait formée à Hanovre, la dernière victoire de cette guerre, où, sous prétexte de paix extérieure et de concorde intérieure, les Anglais avaient entraîné Dubois aux dépens du royaume. Ils lui en témoignaient hautement leur reconnaissance. « Mylord Stanhope a été tenté plus d'une fois d'aller vous féliciter. Il est prêt à faire un tour à Paris, soit pour vos intérêts personnels, soit pour le service particulier de Son Altesse Royale, soit pour le bien de l'Union[4]. »

Ils ignoraient encore de quelle manière Dubois avait remporté cette dernière vicioire. Ils s'imaginaient que c'était en proposant au Régent, d'après leur plan, un nouveau système de finances et d'autres agents. La conduite du Régent qui sacrifiait tous les collaborateurs de Law, et s'entourait des meilleurs financiers, Crozat, S. Bernard, Pajot, Rouillé et Pâris entre-

1. Tous ces faits indiqués par Duhautchamp (*Hist. du Syst.*), par Barbier et Villars sont confirmés par les lettres nombreuses adressées par Law à cette époque à ses amis, au duc de Bourbon, à Lassay, au Régent même (Manuscrit d'Aix, p. 353).

2. Ce mot curieux est dans les *Mémoires de la Régence*, IV, p. 202.

3. Lettre de Schaub à Dubois, 4 janvier 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 335, f° 10).

4. Même lettre de Schaub à Dubois.

tenait leur illusion : « Ils croyaient Dubois très fort parce qu'il avait trouvé avec eux le remède aux embarras dans lesquels le ministre éconduit avait plongé Son Altesse Royale[1]. » Ils ne pénétraient pas les secrets de sa stratégie.

En fait, c'étaient les gens de la vieille cour, le duc et la duchesse du Maine, les bâtards, tous leurs amis et le parti espagnol qui avaient décidé la victoire de l'archevêque de Cambrai. Dubois s'était assuré leur concours contre le système de Law, en renonçant au principe de l'alliance anglaise. La diplomatie, au dehors comme au dedans, suivait une évolution aussi subite que secrète. Pour achever sa fortune et consolider le pouvoir du Régent, Dubois se préparait, dans Paris et dans Cambrai, à une liquidation du système financier et diplomatique qu'il avait conseillé à son maître. L'édit du 26 janvier 1721, arrêté au Conseil de Régence, réglait la liquidation de la Banque et de la Compagnie d'après le programme des frères Pâris, syndics autorisés de cette grande faillite[2]. Tandis que la France se ruinait en des entreprises stériles et malheureuses, ils avaient tous deux fait leurs affaires. Ils travaillaient dès lors à les mettre en sûreté.

Vaincu et sacrifié par eux, Law adressait de son exil à un de leurs confidents, une lettre où il mettait leur conduite et la sienne en parallèle : « Je vous dirai avec ma sincérité ordinaire et en honnête homme que je ne veux de mal à personne. Je désirerais n'avoir point d'ennemis, et comme je suis très attaché au Régent, je souhaite de vivre bien avec ceux qui le servent, principalement avec la personne dont il s'agit (Dubois), qui est dans sa plus intime confiance.

« Lorsque j'étais chargé des affaires, j'ai fait ce que je croyais de mon devoir, *en honnête homme*. Si j'ai donné quelque conseil à Son Altesse Royale qui n'aura pas été bon, je me serai trompé le premier. Je n'ai *jamais eu d'autre objet que le bien de l'État*. Présentement que je suis retourné à un état privé,

1. *Mémoires de la Régence*, IV, p. 203, et même dépêche de Schaub à Dubois.
2. *Mémoire des frères Pâris*, A. NAT., K 885. — Albert Girard, *Revue d'Histoire Moderne*, 1908 p. 178.

je veux y rester. *Je n'ai plus d'ambition. Je plains ceux qui en ont*[1]. »

Il comparait aussi la conduite des ministres anglais à celle des ministres français. « Ici, écrivait-il de Londres, on *forme quelquefois des cabales contre ceux qui sont en place, mais on ne met pas le poignard dans le sein de l'État. Les différentes parties s'accordent quand la chose publique est en danger.* »

En France, il n'y avait plus qu'une règle à l'avenir pour les ambitieux initiés aux affaires de l'État, les intérêts du duc d'Orléans et les leurs.

1. Lettre de Law à l'abbé de Tencin, 22 février 1721 (Manuscrit d'Aix). — Lettre de Law à M. de Lassay, 30 octobre 1721 (Manuscrit d'Aix).

CHAPITRE III

L'ALLIANCE FRANCO-ESPAGNOLE

(1721)

Si jamais la France eut besoin de la paix, ce fut, à coup sûr, à la fin de l'année 1720. La Régence ne lui avait donné, au début de cette année, qu'une prospérité et un repos mensongers. Ruiné par les guerres de Louis XIV, le royaume avait eu à supporter les frais de guerres nouvelles, plus heureuses, mais aussi stériles. La Quadruple Alliance avait aggravé les conditions des traités d'Utrecht, si funestes déjà pour sa marine et son commerce, et rouvert les conflits auxquels ces traités au moins avaient mis fin. En même temps, le système de Law s'écroulait en une banqueroute, plus considérable encore que la faillite déjà si lourde de 1715. La peste avait fait autant de ravages que les famines de la fin du grand règne. Enfin, les négociations du Régent avec la cour de Rome avaient ranimé l'ardeur des ultramontains et des Constitutionnaires, la résistance des Jansénistes.

La discorde était dans les conseils du gouvernement, entre les ministres et leurs agents, entre les princes du sang, les bâtards et les grands seigneurs, le Parlement et la couronne. Le parti qui avait porté le duc d'Orléans au pouvoir et triomphé un instant avec lui par le succès éphémère de ses systèmes financier et diplomatique, désagrégé, discuté, s'affaiblissait dans la contradiction de ses promesses et de la réalité. Pour comble de maux, sa faiblesse semblait le signal d'une guerre civile prochaine.

Dans ces conditions, que servait au Régent d'avoir fait par sa politique grande figure en Europe, figure d'héritier présomptif,

à Dubois, d'occuper par ses conseils un des premiers sièges épiscopaux de l'Église, si la France leur échappait ? Ils voyaient approcher le terme redoutable de la majorité de Louis XV, où ils seraient bien forcés de rendre leurs comptes à l'État, représenté alors par un roi majeur. Ils avaient cru heureusement régler leurs affaires avec l'Europe et l'Église. Mais le bilan pour la France était désastreux : charges de guerre, et faillite du Système, discordes civiles ou religieuses.

Le temps était venu d'une liquidation prochaine. Il était impossible qu'elle s'accomplît sans la paix, au dehors comme au dedans. Depuis le mois de décembre 1719, Dubois, à qui rien n'échappait, même dans l'ivresse du triomphe, l'avait compris : on l'avait vu négocier, avec le duc de Parme et l'Espagne, le renvoi d'Alberoni qui était la condition mise par les Anglais à la paix. La paix, en effet, avait été signée : le Congrès allait s'ouvrir pour liquider ce conflit et donner à la France le repos dont elle avait si grand besoin, sous la médiation du Régent, dans la ville archiépiscopale de son conseiller, de manière qu'ils en eussent tous deux l'honneur et le bénéfice aux yeux des Français.

Dubois ne s'était pas trompé en demandant au duc de Parme les moyens de fléchir les colères de Philippe V et de sa femme qu'il avait déchaînées. Mais il devait savoir aussi que la chute d'Alberoni ne changerait pas les desseins de la cour de Parme. Pour les mieux réaliser, elle avait sacrifié, sans regret, un serviteur fidèle, avec la certitude de lui trouver un successeur aussi dévoué. Quoique les Farnèse eussent paru contribuer à la paix, obstinés dans leurs ambitions, ils n'avaient pas perdu l'espoir de faire en Italie la guerre à l'Empereur. C'était pour y entraîner le Régent que le duc de Parme l'avait réconcilié avec Philippe V, en décidant son gendre au sacrifice de ses droits à la couronne de France et de son principal ministre. Le choix même qu'il avait fait du comte de Peterborough, ennemi acharné de l'Autriche, indiquait clairement ses intentions belliqueuses. Ni la diplomatie de Dubois, ni les victoires de la Quadruple Alliance n'avaient pu le décourager : sa ténacité égalait sa souplesse. Si le Régent avait son secret, les Farnèse avaient le leur, que l'Espagne ser-

vait, comme la France celui du Régent. Tandis que le duc d'Orléans avait besoin du consentement de l'Espagne et de l'amitié de l'Empereur pour assurer dans la paix ses prétentions, les Farnèse souhaitaient le concours de la France pour une guerre contre l'Empereur utile aux leurs. Pour l'un l'accession de l'Espagne était une condition de paix indispensable, pour les autres le concours de la France, la préface d'une guerre heureuse. Leur objet paraissait donc le même, leurs intentions différaient profondément. Et pourtant les circonstances avaient fait que le Régent avait déclaré la guerre, en 1719, et les Farnèse conseillé la paix, en 1720, au roi d'Espagne.

En réalité, le duc d'Orléans n'avait fait la guerre que faute de pouvoir assurer la paix qu'il souhaitait. Le duc de Parme ne provoquait la paix que pour mieux réaliser la guerre de ses rêves. S'il avait donné satisfaction au Régent, s'il lui avait procuré le renvoi d'Alberoni et la reconnaissance de ses droits en France, c'était avec l'espoir que, satisfait, il abandonnerait enfin l'Empereur, renoncerait au système de la Quadruple Alliance et reviendrait à la tradition française de lutte à outrance contre la maison d'Autriche[1]. Pour Dubois et le Régent, le traité de 1720 était une fin longuement poursuivie, pour les Farnèse un moyen longtemps préparé.

Au lendemain de ce traité, le duel reprit entre ces deux diplomaties, comme avant la guerre. Elles se dissimulaient adroitement à la France et à l'Espagne. Dubois n'était ni moins opiniâtre, ni moins souple que les politiques italiens : mais les Farnèse avaient sur lui une grande supériorité. Ils disposaient de l'Espagne souverainement.

Alberoni avait disparu, mais la reine Élisabeth, son élève, avait appris de lui les moyens de gouverner son mari et l'Espagne au profit des Farnèse. « Ses louanges, ses flatteries, ses complaisances pour le Roi étaient continuelles, jamais l'ennui,

1. Pour les projets de la cour de Parme, voir le *Mémoire* présenté à la France par le comte San Severino (A. ÉTR., *Parme*, VI, f° 210), avec les observations de Dubois du 26 novembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 296, f°s 264, 284). Chavigny dit, dans ses *Mémoires* (f°s 1 à 30) : « Ce prince habile et ambitieux crut que, devenu le centre nécessaire des deux couronnes, il pourrait insensiblement se rendre maître des conditions à leur faire et les diriger selon ses désirs. »

jamais la pesanteur du fardeau ne se laissaient apercevoir. Dans ce qui était étranger à ses projets, le Roi avait toujours raison quoi qu'il pût dire et vouloir : elle allait sans cesse au-devant de tout ce qui pouvait lui plaire avec un air si naturel qu'il semblait que ce fût son goût à elle-même[1]. »

Depuis le jour où à Jadraque, elle avait pris les conseils d'Alberoni, et vaincu son humeur et ses goûts pour assurer sa puissance, Élisabeth Farnèse ne s'était jamais écartée de cette politique. Elle s'était obstinée autant que son oncle de Parme. Et pour elle, les hommes ne comptaient pas davantage : elle avait détruit Alberoni, donné un instant sa faveur à Tarasconi, son maître d'hôtel, qu'elle disgracia en juillet 1720, et repris Scotti pour se confier à lui[2]. Elle avait des confidents, mais conservait sa liberté d'action. Sa politique demeurait liée aux intérêts de sa famille, exclusivement : nièce du duc de Parme, elle ne devait rien négliger pour mettre ses parents à l'abri de l'Empereur. Elle voulait en outre agrandir le duché où elle était née des fiefs de Castro et de Ronciglione ainsi que de la Toscane qui pouvaient un jour revenir aux enfants de son mariage avec Philippe V[3]. Il fallait que l'établissement de sa famille en Espagne assurât la grandeur des Farnèse en Italie.

Philippe V n'était pas de force à lui résister. Il venait de traverser une crise physique terrible qui l'avait tout déformé, « courbé, rapetissé, le menton en avant, fort éloigné de sa poitrine, les pieds tout droits qui se coupaient et se touchaient en marchant, quoiqu'il marchât vite, et les genoux à plus d'un pied l'un de l'autre, l'air niais, la parole traînante[4] ». La guerre avec la France n'avait pas moins affaibli son énergie morale : elle lui avait inspiré, pour la première fois, l'idée d'abdiquer, ce symptôme des grandes défaillances. La Reine avait d'autant plus de prise sur lui qu'il était moins maître de sa volonté. Il ne lui restait guère qu'un rival, le confesseur Daubenton auquel la piété et les sentiments timorés du Roi donnaient souvent beau-

1. Saint-Simon, XVIII, p. 216.
2. Instructions de Maulévrier, 9 juillet 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 295, f° 217).
3. Lettre de Schaub à Dubois, 29 avril 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 294, f° 107).
4. Saint-Simon, XVII, p. 350.

coup de crédit, mais ce crédit n'approchait pas de celui d'Élisabeth ; il était moins constant, s'élevait ou diminuait, selon que Philippe V avait plus ou moins besoin de ses offices [1].

Au début de 1720, le roi d'Espagne avait paru cependant reprendre son énergie, et la conscience de ses devoirs royaux. Il sembla qu'il éprouvât quelques remords des maux que sa politique italienne avait faits à l'Espagne. On l'entendit réclamer hautement la restitution des places conquises par les Français en Biscaye et en Floride, et même celle de Gibraltar que les Anglais et le Régent lui avaient laissé espérer avant la guerre. Il mit d'abord cette condition au traité qu'il accordait au duc d'Orléans [2]. C'était une réparation à laquelle il se croyait tenu envers le royaume. Il voulait aussi guérir le mal qu'avait souffert en France, pour sa cause, la noblesse bretonne, exilée auprès de lui : il lui donnait des pensions et des grades [3]. Ce qui faisait croire aux étrangers qu'il comptait sur eux, le cas échéant. En réalité, il acquittait les dettes du passé, plutôt qu'il ne songeait à l'avenir. Il mettait sa conscience en règle, plutôt que son royaume en état.

S'il eût voulu réellement gouverner l'Espagne, après la chute d'Alberoni, il se serait adressé aux Espagnols. Le marquis de Villena, le duc d'Arco, le marquis de Montalègre, le duc d'Arcos, les ducs de Médina-Cœli et de l'Infantado, très riches, très respectés et très puissants, auraient pu lui être d'un précieux secours, s'ils n'eussent préféré leur repos aux affaires. D'autres cependant, les ducs de Véraguas, d'Aguilar, le marquis de Mejorada avaient de l'ambition et une réelle valeur : mais ils savaient si bien que la faveur était aux Italiens, et, avec cette Reine, leur resterait, qu'ils avaient perdu l'espoir d'arriver sans eux au pouvoir.

Il n'y avait plus en Espagne, depuis Alberoni, de conseils de gouvernement, ni de *Dispacho* ni de *Conseil d'État ;* l'administration appartenait à trois secrétaires d'État, tous trois espa-

1. Instructions de Maulévrier (A. ÉTR., *Esp.*, t. 295, f° 217). — État présent de l'Espagne (Ibid., *ibid.*, t. 295, 266)

2. Lettre confidentielle de Philippe V au duc d'Orléans, 26 janvier 1720.

3. État des Bretons demeurés en Espagne (A. ÉTR., *Esp.*, t. 296, f° 197). — Lettre de Schaub à Dubois, dépêche citée plus haut, 25 avril 1720.

gnols, José Rodrigo, Miguel Duran et Grimaldo. Les deux derniers étaient d'excellents ministres, probes et rompus aux affaires, préoccupés uniquement de relever l'Espagne de ses ruines : Philippe n'aurait eu qu'à se confier à eux, pour connaître et servir ses intérêts. Mais la présence d'Élisabeth Farnèse à toutes les délibérations les empêchait d'imposer au Roi leurs décisions. Ils devaient servir la Reine, et celle-ci quoique détestée, en fin de compte, disposait de la cour, des ministres, comme du Roi. L'Espagne, entre ses mains, demeurait ce qu'elle avait été, aux temps d'Alberoni, un instrument docile aux vues de la cour de Parme[1].

Dubois était loin de disposer de la France aussi complètement. Auprès du Régent, à la cour, dans le ministère, il avait un rival, le Contrôleur général, autrefois son collaborateur et son auxiliaire, son ennemi depuis le jour où les Anglais avaient paru les ennemis de son système financier. Law recueillait alors le bénéfice de son administration et de sa haine pour l'Angleterre. Il pouvait compter sur la reconnaissance du Régent, l'appui des grands seigneurs enrichis, les rancunes de la vieille cour humiliée par Dubois, la sympathie du public, qui désapprouvait l'alliance du Régent avec l'Empereur et l'Angleterre, contraires à la tradition et aux intérêts de la France[2].

La cour de Parme connaissait cette opposition, et résolut de l'employer au service de ses desseins. Le duc de Peterborough, qui faisait toujours des voyages très volontiers, était arrivé à Paris dans les premiers jours de janvier 1720 pour entraîner le Régent au gré des Farnèse contre l'Empereur[3]. Au mois de février 1720, il avait vu et gagné Law à ses projets : « Je n'ai point travaillé, écrivait-il à Mme de Ferriol, inutilement dans le temps de mon absence ; c'est ma consolation pour avoir été si longtemps séparé de mes amis que j'espère revoir en peu de jours. Je vois, après une longue patience, les effets de mes peines,

1. État des noms, caractères et emplois des Grands d'Espagne (A. ÉTR., *Esp.*, t. 295, f° 262). — Instructions de Maulévrier, déjà citées (Baudrillart, II, p. 419). Saint-Simon, *Mémoires*, tomes XVII et XVIII, *passim*).

2. Voir plus haut livre II, chap. III.

3. Lettre de Peterborough au Régent, 18 décembre 1719, de Pont de Beauvoisin (A. ÉTR., *Parme*, t. VI, f° 115).

et je puis faire connaître ce qui m'a occupé pendant plusieurs années. Nous venons de recevoir une réponse positive de l'Espagne qui nous mettra bientôt en une parfaite union avec les cours de Paris et d'Espagne et nous détachera de ces faux engagements dans lesquels nous avons été entraînés. Il aurait été à souhaiter que la machine de M. Law eût duré plus longtemps. Quand vous écrirez à votre ami à Orléans, je vous prie de lui dire qu'il aura de mes nouvelles, *parce que je puis lui parler de quelque système*[1]. »

Law avait aussitôt décidé le Régent à réclamer Gibraltar en faveur de l'Espagne. L'ordre en fut donné à Destouches, le 5 février 1720[2]. Les Farnèse avaient résolu de procurer cette satisfaction à Philippe V pour lui faire agréer les leurs. Ce fut leur première démarche. Elle mit Dubois dans un cruel embarras.

Ses associés d'Angleterre, au premier mot, jetèrent les hauts cris. Craggs et Stanhope ne voulurent rien entendre : le Parlement avait refusé avec indignation de discuter cette proposition[3]. La volonté des Communes était la loi des ministres Anglais et jusque-là, leur volonté avait été la loi du Régent. Mais cette fois, animé par Law et toute sa cabale, le duc d'Orléans se piqua du refus. Il laissa le Contrôleur général accuser Dubois de favoriser l'Angleterre, blâma l'archevêque de Cambrai de ne pas s'être assuré cette condition qu'il avait garantie à Philippe V. Il exigea le rappel immédiat de Stair qu'il accusait d'avoir provoqué ce refus[4]. Law triomphait : « J'ai mis en usage, dit Dubois, toutes les excuses, toutes les espérances, et tous les adoucissements que mon esprit m'a pu fournir ; mais je n'ai pu détourner un moment sa vue du coup mortel et inévitable que cela lui portera en France. Je dépêche, à l'insu de toute personne, ce courrier pour vous faire part de l'état où je l'ai laissé, *de sa douleur qui nous expose à tant de dangers*[5]. »

1. Lettre de Peterborough à Mme de Ferriol (*Corresp. de Bolingbroke*, éd. française, 1808, III, p. 43).
2. Lettre de Destouches à Dubois, 5 février 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 334, f° 17).
3. Lettre de Destouches à Dubois, 8 février 1720 (A. ÉTR., t. 330, f° 73).
4. Lettre de Dubois à Destouches, 24 février 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 330, f° 116). — Sévelinges, II, p. 311.
5. Lettre de Dubois à Stanhope, 17 février 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 330, f° 98). — Sévelinges, I, p. 310.

Le Régent, en effet, huit jours après envoyait à Londres son ministre Senecterre, avec mission spéciale de dire aux Anglais : « *Qu'il consentirait plutôt à sa perte entière que de renoncer à un engagement si public*[1] ». Et Dubois laissait prévoir que, si son maître n'était pas satisfait, il se jetterait dans toutes les extrémités qu'on lui conseillait[2].

Le duc d'Orléans, quelques jours seulement après la signature de sa paix avec l'Espagne, allait-il donc se retourner brusquement, déclarer à l'Angleterre la guerre pour Philippe V qu'il avait combattu avec elle ? C'était le secret désir de Law, de Peterborough, des Farnèse qui détestaient dans les Anglais les alliés de l'Empereur. C'était le système nouveau dont Peterborough saluait avec joie la naissance, un second démenti, et plus décisif, aux promesses pacifiques de la diplomatie de Dubois. S'il s'y ralliait, pour garder le pouvoir, il était entraîné où il n'avait jamais voulu aller. Et s'il s'y opposait, il risquait de se perdre.

En cette détresse, il n'avait qu'une ressource, la complaisance des ministres anglais. Il la sollicitait avec ardeur. Stanhope, le plus modéré de tous, ne lui donnait guère d'espoir : « L'affaire est devenue sérieuse. Toute la nation la regarde comme sienne. Son Altesse Royale doit se tenir pour dit qu'il est impossible de la terminer à la satisfaction du roi d'Espagne[3]. » Craggs entra dans une véritable colère : « Son Altesse Royale traite particulièrement avec l'Espagne : c'est à sa seule instigation que cette couronne s'attache à la restitution de cette place. » Et tous, sans exception, devinaient les intrigues de Law, de Peterborough et du Régent[4]. Stanhope se décida à prendre la route de Paris pour combattre Law et la cabale[5].

1. Lettre de Dubois à Destouches, 23 février 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 334, f° 142).

2. Voir la lettre de Dubois à Stanhope du 17 février 1720.

3. Stanhope : conversation avec Destouches, transmise par lui à Dubois, le 26 février 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 330, f° 123).

4. Lettre de Senecterre à Dubois, 18 mars 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 330, f° 194).

5. Sur les causes de ce voyage, voir la lettre de Destouches à Dubois, du 19 mars 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 330, f° 205) ; celle aussi de Stanhope à Schaub, 28 mai 1720 : « L'alarme a été si forte qu'on commençait à penser que la France méditait un changement de système et prenait prétexte de Gibraltar pour cacher d'autres vues. Le langage extraordinaire tenu par certaines personnes de cer-

Sa victoire fut très incomplète : il n'obtint pas du Régent qu'il abandonnât Law ou les prétentions de l'Espagne. Il s'entendit seulement avec Dubois pour combattre le premier à outrance. Mais le duc d'Orléans ne lui promit pas de refuser à Philippe V la satisfaction qu'il souhaitait : tout ce qu'il accorda fut de soumettre le règlement de la question au Congrès prochain. En dépit des assurances d'union et de bonne intelligence qu'on pouvait lui prodiguer, Stanhope sentit les effets d'une alliance franco-espagnole prochaine, ménagée par les Farnèse et Law, réclamée par la nation. Il revint à Londres, inquiet du tour que prenait la diplomatie française : « Ce qui s'est passé a fait au cœur des ministres anglais une blessure dont les cicatrices auront peine à s'effacer[1]. »

Les craintes et les rancunes des ministres de Georges Ier se traduisirent aussitôt par des menaces violentes : « On conseille au roi d'Angleterre de s'unir à l'Empereur et à l'Espagne contre Son Altesse Royale. Si les choses suivaient un certain train, le dépit et la mauvaise humeur pourraient faire prendre un parti violent, contraire aux intérêts communs. On fomenterait une guerre civile en France qui la rendrait la plus faible et la plus misérable monarchie de l'Europe[2]? » Jamais, depuis quatre ans, l'Angleterre n'avait parlé au Régent un langage pareil. Le Congrès auquel ils renvoyaient, d'un commun accord, le règlement de leurs différends, était destiné à devenir le théâtre d'une lutte diplomatique, si vive qu'elle pouvait ranimer la guerre.

Dans toute l'Europe, les souverains armaient leurs diplomates. Philippe V rédigeait, avec passion, les instructions de son nouvel ambassadeur en France, Patricio-Laulès. Il avait choisi pour ce poste un homme de combat, l'âme du parti jaco-

taines catégories semble confirmer cette opinion. Voilà la cause de mon voyage à Paris » (Coxe, *Histoire des Bourbons d'Espagne*, II, p. 260, Baudrillart, II, p. 411, III, p. 14). Il partit le 22 mars (lettre de Senecterre à Dubois du 18 mars). Il revint le 13 avril (lettre de Senecterre à Dubois, 15 avril, A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f° 26). — Wiesener a consacré tout un chapitre (p. III, 284) à cette question de la restitution de Gibraltar. Il se trompe sur la date de la dépêche qui est bien du 28 mai, à son retour.

1. Lettre de Dubois à Senecterre, 3 mai 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f° 51). Lettre de Stanhope à Schaub du 28 mai, doc. Wiesener, III, p. 305-308.

2. *Ibid.*, *ibid.*

bite, un Irlandais, ennemi déclaré des whigs et de l'Angleterre, plus ami de la vieille cour que Cellamare. Il ne lui donnait certes pas, le 28 avril 1720, une mission de paix[1] : il lui désignait la Quadruple Alliance comme une *coalition monstrueuse* qu'il aurait à dissoudre au profit de l'Espagne. Réclamer sans délai Gibraltar et les places perdues dans la dernière guerre, l'occupation immédiate, par des troupes espagnoles, de Parme, Plaisance et de la Toscane pour un infant, la suppression de la suzeraineté impériale sur ces pays, la cession de Castro et de Ronciglione aux Farnèse, malgré l'Empereur et le Pape; constituer en un mot, au centre de l'Italie, un État puissant, où les Farnèse revivraient dans les héritiers d'Élisabeth, par où les Bourbons reprendraient pied dans la péninsule, tel était le plan tracé à l'ambassadeur d'Espagne, à la veille d'un Congrès de paix : c'était presque un plan de guerre.

On sentait que les Farnèse avaient dicté ces instructions, utiles à leurs prétentions, conformes sur tous les points à celles qu'ils donnaient à leur propre ambassadeur, l'abbé Landi[2]. C'était cet Italien d'ailleurs qui devait, à son arrivée, présenter Laulès au Régent[3]. Les deux diplomaties étaient communes. Il n'y en eut même bientôt plus qu'une, celle des Farnèse dirigée contre l'Empereur.

L'Empereur s'en doutait et prenait ses mesures en conséquence pour le Congrès. C'était avec regret qu'il avait vu la fin de la guerre. Il craignait, dans le règlement de la paix, l'abandon de ses alliés et une revanche de l'Espagne. Pour rendre la paix impossible, il songea d'abord à refuser la médiation de la France et de l'Angleterre[4]. La cour de Vienne réfléchit, il est vrai, bien vite, qu'elle s'exposait ainsi à perdre le bénéfice du traité de Londres; et, par un de ces artifices de chancellerie qui lui étaient familiers, elle accepta la médiation, en refusant à ses associés,

1. Instructions de Patricio Laulès, Arch. Simancas, *Esp.*, l. 4331, cité par Baudrillart, II, p. 404.

2. Lettre de l'abbé Landi à Dubois, 24 avril 1720 (A. ÉTR., *Parme*, t. VI, f°s 157-161); lettre du duc de Parme à Landi, 3 mai 1720 (Ibid., *ibid.*, t. VI, f° 169); lettre du duc de Parme au Régent, 6 mai 1720 (Ibid., *ibid.*, t. VI, f° 171).

3. Lettre de Landi à Dubois, 13 mai 1720 (A. ÉTR., *Parme*, t. VI, f° 176).

4. Conférence du 4 mars 1720 (Wien. Staatsarchiv.).

le titre de médiateurs. Si l'Autriche consentait à la paix, c'était avec l'espoir secret d'en tirer de nouveaux profits : en possession de la Sicile et de Naples, elle convoitait la Toscane et les duchés des Farnèse. Elle prétendait maintenir sa suzeraineté sur ces duchés, en exclure les garnisons espagnoles, et ne pas laisser inscrire dans les traités les droits de l'infant dom Carlos à cet héritage. Surprise par l'amnistie de 1720, au moment où elle mettait la main sur toute l'Italie, elle s'efforçait de faire de la paix une arme et un fondement à ses prétentions futures.

L'Angleterre refusait à l'Espagne Gibraltar avec la même énergie que l'Empereur, les États de l'Italie centrale. Satisfaite à bon droit de la guerre qu'elle lui avait faite, elle n'admettait pas qu'elle eût droit à la moindre compensation. On n'en doit pas aux vaincus. La pitié du Régent et de la vieille cour pour Philippe V lui semblait une trahison. Stanhope ordonna à son envoyé à Madrid de chercher d'autres moyens pour se concilier la sympathie de l'Espagne, car « la nation ferait plutôt une nouvelle guerre à l'Espagne que de lui céder Gibraltar[1] ».

Tel était, au mois d'avril 1720, l'état *de ce saint ouvrage de la paix* que Stanhope et Dubois au mois de décembre se félicitaient d'avoir par leurs soins infatigables amené à sa dernière perfection[2]. La perfection n'est pas de ce monde, et se concevait mal surtout d'un monde diplomatique troublé par tant de prétentions contraires. L'approche du Congrès réveillait les ambitions qu'il devait éteindre : jusqu'au Prétendant qui, lassé de l'hospitalité trop maigre du Pape, reprenait l'espoir de revenir en Espagne ou en France vivre aux dépens de ses anciens amis[3]. Tous les appétits se montraient à la perspective de cette liquidation qui ne devait pourtant pas les satisfaire tous. Le Congrès était une mine chargée qu'une seule étincelle pouvait allumer, et qui risquait de bouleverser toute l'Europe.

Ce n'était pas une petite tâche que de veiller à ces risques

1. Lettre de Schaub à Stanhope, 9 mars 1720 (Rec. Off., *Espagne*).
2. Lettre de Schaub à Dubois, décembre 1719 (A. ÉTR., *Ang.*, t, 327, f° 213).
3. Lettre du Prétendant au cardinal de Noailles, 4 mars 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 334, f° 181) ; lettre du Prétendant au roi d'Espagne (A. ÉTR., *Ang.*, t. 334, f° 182).

d'incendie. Dubois s'en chargea. Il s'efforçait partout de rassurer ses amis, d'apaiser ses ennemis. Il blâmait à Londres les démarches imprudentes de l'Espagne et s'efforça de prouver à Stanhope qu'il ne s'y associerait pas[1]. Il se préparait à envoyer à Madrid le marquis de Maulévrier, le 2 avril 1720, pour porter à Philippe V l'assurance de son dévouement et l'ordre du Saint-Esprit pour son fils[2]. Il caressait l'envoyé impérial, Pentenridter. Le profit de ces efforts fut bien maigre. Cambrai fut désigné, au mois d'avril, comme le lieu du Congrès : honneur stérile, qui ne modifiait pas la nature de cette prétendue pacification ! La diplomatie de Dubois était, en apparence, reconnue par toute l'Europe. Elle n'était pas écoutée du Régent. Le 30 mai, le bruit courut à Londres que le duc d'Orléans avait résolu de se passer des services de l'archevêque[3].

Jamais, en effet, Dubois ne se trouva en face d'aussi grands dangers qu'au mois de mai de 1720; sa longue amitié avec l'Angleterre et la Quadruple Alliance avaient groupé contre lui les partisans du système de Law, les partisans de l'Espagne, les princes du sang, les seigneurs de la vieille cour. La politique Farnèse ne paraissait pas dans cette intrigue, mais secrètement, elle en animait les différents acteurs; par Peterborough elle était en commerce avec Law[4]; l'envoyé de Parme, Landi, reprenait avec les *bâtards* et les *gens vertueux* les menées de Cellamare[5]. Les Farnèse attendaient avec impatience les résultats de cette guerre civile, pour entraîner le duc d'Orléans à la guerre contre l'Empereur.

Lié avec d'Argenson, Dubois se défendit vivement en cette extrémité : il prépara la chute du Système et de Law, par l'édit du 21 mai 1720. Un moment, il parut qu'il triomphait et les Anglais avec lui. Mais la cabale se reforma plus puissante : d'Argenson reçut les premiers coups. Le 2 juin 1720, Dubois, avec lui, devait

1. Lettre de Dubois à Senecterre, 3 mai 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f° 51).
2. Lettre de Son Altesse Royale au roi d'Espagne, 2 avril 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 294, f° 246).
3. Lettre de Destouches à Dubois, mai 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 331, f° 145).
4. Voir tome III, chap. II.
5. Lettre de Laulès à Philippe V, 11 mars 1721 (Arch. d'Alcala) ; lettre de Laulès à Grimaldo, 4 juin 1721 (Arch. Simancas, Baudrillart, II, p. 408, 410).

être frappé en plein triomphe, au moment où le Régent conviait toute la cour à son sacre épiscopal. Les agents des Farnèse et de Philippe V entraient dans le complot ; ce fut Peterborough qui négocia le retour de Law. Le 2 juin, Patricio Laulès tentait une démarche décisive auprès du Régent : il ne suffisait pas, disait-il, à des princes aussi proches parents que le roi Catholique et Sa Majesté Très Chrétienne d'être en paix ; il fallait une amitié et une parfaite union entre eux, tant pour leur satisfaction particulière que pour celle de leurs sujets. « La même raison qui obligeait les autres puissances à mettre tout en usage pour les désunir, faisait voir la nécessité d'une union parfaitre entre eux[1]. »

Tout le parti de l'Espagne en France, le vénérable M. de Torcy, les *gens vertueux*, Villars, d'Huxelles, et le prince de Parme avec Peterborough parlèrent ce jour-là par la bouche de l'ambassadeur d'Espagne : ils étaient las de la tiédeur et de la prétendue impartialité de Dubois « qui n'était que partialité pour l'Angleterre[2] ». Le programme pacifique de Dubois ne pouvait leur suffire. L'amitié prétendue du Régent pour Philippe V, qui n'agissait point, demeurait suspecte. C'était à ses effets qu'ils la voulaient juger. Et l'effet qu'il souhaitait, c'était un changement total des alliances de la Régence. Qu'elle fît pour l'Italie avec le concours de l'Espagne, ce qu'elle avait fait pour l'Empereur avec le concours de l'Angleterre ! Point de paix, mais la substitution de l'alliance franco-espagnole à l'alliance franco-anglaise, poursuivie avec autant de chaleur l'une que l'autre, jusqu'à la guerre, si elle était nécessaire, contre l'Empereur.

Ce n'était pas la première fois que les Farnèse, l'Espagne, le parti de la vieille cour, tenaient ce langage au Régent. On se rappelle qu'au mois de novembre 1717, ils l'avaient fait entendre déjà et avaient failli être écoutés[3]. Dubois était alors revenu de Londres juste à temps pour fermer l'oreille de son maître à ces pro-

1. Lettre de Laulès à Grimaldo, 4 juin 1720 (Arch. Simancas, Baudrillart, II, p. 410).
2. Ibid., *ibidem*.
3. *Le Secret du Régent*, p. 233 et suivantes.

positions. Cette fois, il était sur le lieu des événements; il les suivait jour par jour, étant de fait presque premier ministre, archevêque de Cambrai, en meilleure situation, de toutes manières, qu'en 1717 de repousser ces insinuations dangereuses. Mais, l'opposition aussi paraissait plus forte : Law était un autre adversaire que le maréchal d'Huxelles. Il défendait son œuvre avec une passion dont le maréchal n'était pas capable. Les gens timides et indécis n'avaient pas d'influence sur un prince aussi hésitant que le duc d'Orléans : la fermeté de Dubois avait fait son crédit ; la volonté de Law semblait lui promettre le même avantage. Ils se combattaient à armes égales. Et comme le financier avait mis de son côté les deux grands partis de la Régence, les princes du sang et les ducs et pairs, autant que les bâtards et la vieille cour, Dubois, en définitive, soutenu seulement par le Régent, ne pouvait pas lui résister.

Il le comprit, et le 15 juin 1720, pour désarmer ses adversaires, il se décidait à faire sa soumission à l'Espagne; il s'avouait vaincu par les Farnèse. « La haine ou plutôt la crainte de Law rallie les gens les plus ennemis, l'archevêque de Cambrai, les bâtards, les roués et les personnages de la vieille cour[1]. » Saint-Simon, dans une lettre précieuse, nous a révélé cette alliance, qui désormais devait régler la nouvelle diplomatie de Dubois. L'archevêque acceptait l'union intime de la France et de l'Espagne, aux conditions que les Farnèse y avaient mises, comme il avait accepté l'alliance franco-anglaise aux conditions que l'Empereur lui avaient imposées. Il eût préféré la neutralité et la paix; il se résigna à courir les risques d'une guerre contre les Habsbourg, pour sauver à l'approche de la majorité son maître et sa fortune[2].

1. Saint-Simon, XIX, p. 300.

2. Chavigny dans ses *Mémoires* (A. ÉTR. *France, Mém. et Doc.*, p. 457) a bien noté cette évolution : « A mesure qu'on approchait de la majorité du Roi et de la fin de la Régence, on voyait noir dans les impressions qui restaient en France de nos discordes avec l'Espagne. L'on *sentait à proportion le besoin pressant de les effacer*. L'archevêque de Cambrai n'avait pas attendu jusque-là pour comprendre que ce n'était que sur ce plan qu'il pourrait établir celui de son élévation et de son autorité. Mais il n'était pas facile de passer d'une extrémité à l'autre, sans y tenir un juste milieu. *Il aurait été également imprudent de rejeter le projet du duc de Parme et d'y adhérer.* »

Ce fut, lorsqu'il passa ainsi d'un camp dans un autre, une révolution totale de son système. C'en était d'ailleurs aussi une conséquence logique, nécessaire. Depuis le jour, où, sous prétexte de régler les différends de l'Espagne et de l'Empereur, pour satisfaire en réalité les ambitions de son maître, il avait laissé toucher à la neutralité de l'Italie, il n'avait plus été le maître d'y rétablir la paix. Il avait dû choisir entre les bélligérants, sans espoir de les satisfaire jamais. Pendant quatre ans il avait travaillé pour l'Empereur : il se mettait désormais au service des Farnèse et de l'Espagne. C'était une nouvelle guerre de la Succession d'Espagne qu'il préparait à la France. Personne plus que lui n'avait parlé de la confirmation des traités d'Utrecht : le premier coup de pioche qu'il y avait donné avait ébranlé tout l'édifice, qui s'en allait à présent pierre par pierre. Que lui importait, pourvu que sur ses ruines, s'élevassent toujours le Palais-Royal, en face des Tuileries, et à côté, l'édifice savamment construit de sa propre fortune ?

Le 15 juin, Dubois et le Régent assurèrent l'ambassadeur d'Espagne de leur désir d'établir, comme la France et Philippe V le souhaitaient, une parfaite union entre les Bourbons et leurs États [1]. Ce langage nouveau surprit tellement Laulès que d'abord il ne voulut pas y croire : « C'était une amitié feinte, où le Régent comme toujours cherchait son intérêt. » Mais, à quelques jours de là, il revit Dubois et dut se rendre à l'évidence : le duc d'Orléans et son ministre étaient de bonne foi ; sincèrement ils adhéraient à l'alliance franco-espagnole. Laulès devina leurs motifs : « Tous les principaux seigneurs et ministres de cette cour, avec Torcy, sont convaincus que cette union est la seule qui puisse convenir aux deux couronnes et particulièrement à la France [2]. » C'était bien là l'opinion, à laquelle le duc d'Orléans et Dubois se rendaient à la fin.

Ce fut la cour de Parme qui se trouva la première avertie de ce changement essentiel. Le Régent écrivit au Duc, le 8 juin 1720,

1. Lettre de Laulès à Philippe V, 16 juin (Arch. d'Alcala. Baudrillart, II, p. 409, note 2).
2. Lettre de Laulès à Grimaldo, 24 juin 1720 (Arch. Simancas. Baudrillart, II, p. 410).

pour lui annoncer l'arrivée prochaine de Peterborough dans ses États[1]. Charger officiellement cet ennemi acharné des Habsbourg d'une commission pour les Farnèse, c'était marquer son intention d'entrer dans leurs projets. Pour ne pas laisser de doutes sur ses dispositions, le Régent ajoutait à cette première nouvelle, un avis plus net encore : « J'attends quelques éclaircissements pour vous informer de plusieurs circonstances qui peuvent servir à l'union plus étroite de la France et de l'Espagne. » Et aussitôt le duc de Parme comprit si bien sa victoire qu'il expédia en France un de ses meilleurs ministres, le comte San-Severino d'Aragon pour discuter avec le Régent ce nouveau système d'alliances contre l'Empereur[2].

Le 9 juillet 1720, le marquis de Maulévrier recevait ses instructions et son ordre de départ pour l'Espagne[3]. Dans l'état où se trouvaient alors les puissances européennes, c'était un événement considérable que le retour d'un ambassadeur français à Madrid : il devait attirer l'attention de tous les politiques. Les signataires de la Quadruple Alliance redoutaient une trahison de la France, les Anglais surtout qui, jaloux et défiants comme à l'ordinaire, s'étaient réservé, depuis la signature de la paix, le droit de parler à Madrid au nom de leurs associés. Successivement ils avaient fait passer en Espagne Schaub, puis le colonel Stanhope. Pour ne les point inquiéter, Dubois avait retardé de quatre mois, le départ de Maulévrier, désigné pour son poste dès le mois de mars[4] : cette satisfaction n'avait pas suffi. Quand son départ fut fixé, ils protestèrent vivement. Dubois avait la ressource de mentir ; il s'en servit largement : « nous n'avons pas *plus de relations avec l'Espagne qu'avec le Japon*[5] ». Il lui fallait pourtant expliquer celles que Maulévrier était chargé de rétablir et de suivre.

Le prétexte donné alors, pour couper court aux commentaires,

1. Lettre du Régent au duc de Parme, 8 juin 1720 (A. ÉTR., *Parme*, t. VI, f° 177).
2. Lettre du duc de Parme au Régent, 30 juin 1721 (A. ÉTR., *Parme*, t. VI, f°s 191-192).
3. Lettre de Dubois à Maulévrier et ses Instructions, 9 juillet 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 295, f° 217).
4. Ibid., *ibid.*
5. Lettre de Dubois à Destouches, 15 juillet 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 332, f° 15.)

fut l'intérêt de la France dans la liquidation de la dernière guerre. Philippe V réclamait à la France la restitution immédiate des places conquises en Biscaye et la colonie de Pensacola en Amérique. On donna pour motif à la mission de Maulévrier le règlement de ce litige, à l'avantage de la France[1]. On lui permettait d'accorder au roi d'Espagne ce qu'il demandait en Biscaye, si Philippe V s'engageait à procurer aux sujets du Roi en Espagne des avantages commerciaux. La France ne garderait que Pensacola, inutile à l'Espagne, voisine de la Louisiane, en paiement des dettes que Philippe V avait contractées envers elle dans la guerre de Succession. L'objet apparent du voyage de Maulévrier, c'était donc un traité de commerce, et une discussion d'affaires, non de politique. Pour mieux colorer encore le prétexte, on adjoignait à Maulévrier, un agent instruit des détails du commerce et du règlement des troupes, un financier, le sieur Robin, avec une patente de commissaire royal[2]. De cette manière, les Anglais eussent eu bien mauvaise grâce à se plaindre que la France tirât quelque profit d'une guerre si avantageuse pour eux.

Mais que diraient à leur tour l'Espagne et Sa Majesté Catholique d'un voyage ainsi annoncé ! Après les injures que le Régent avait faites à Philippe V, le tort qu'il avait fait à ses espérances dynastiques, à son ambition, à son royaume, on pouvait bien craindre, de toutes manières, que l'envoyé de Louis XV ne fût pas le bienvenu à Madrid ? A plus forte raison, s'il y portait, au lieu de promesses d'amitié, de nouvelles réclamations. Sans doute le roi d'Espagne avait paru solliciter l'amitié de son oncle : mais ses démarches pouvaient cacher un piège et un dessein inavoué de compromettre la France avec ses alliés. Vaincu par la Quadruple Alliance, Philippe V nourrissait peut-être l'espoir d'une revanche : poussé par les Farnèse, il négociait un projet de mariage pour son fils don Carlos avec une archiduchesse d'Autriche, et peut-être une alliance. Quand il aurait regagné ainsi l'Autriche, brouillé la France et l'Angleterre, ne pourrait-il pas se flatter d'avoir détruit en quelques mois tout le

1. Voir p. 227, notes 3 et 4.
2. Lettre de Dubois à Robin, 2 avril 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 294, f° 54).

laborieux édifice des ambitions du Régent et faire alors valoir les siennes? Son ambition n'était pas moins à craindre que sa colère[1].

La tâche secrète de Maulévrier devait consister à apaiser l'une, à pénétrer et à désarmer l'autre. Le Régent le chargea de dissiper les préjugés qui pourraient « suspendre encore les effets de la confiance *que S. M. C., fidèle à sa parole donnée de renoncer au trône de France, devait prendre en Son Altesse Royale* ». Il l'autorisait à laisser espérer à Philippe V son concours pour toutes les éventualités, à la Reine ses bons offices en Italie, pour sa famille, son alliance en cas d'une guerre nécessaire, à une seule condition, c'est que, pour le moment, on ferait profession d'avoir la paix uniquement en vue. Le Palais-Royal approuvait les plans de la cour de Parme, en demandant seulement un délai; pour prouver en tout sa sincérité, le duc d'Orléans choisissait le ministre des Farnèse à Madrid, Scotti, « comme le seul canal utile à faire parvenir au Roi et à la Reine l'assurance de ses bonnes intentions ». L'objet apparent de la mission du marquis, la discussion relative aux places fortes et au commerce devait être le moyen de savoir avec le temps si le roi d'Espagne, oubliant sa rancune contre le Régent et ses prétentions, était disposé de bonne foi à s'unir avec lui[2].

Tromper les Anglais sans se laisser tromper par Philippe V, négocier délicatement pour le duc d'Orléans, en ayant l'air de négocier pour la France, tel était le programme que devait remplir Maulévrier. La tâche était lourde pour un diplomate encore jeune et sans expérience: on l'avait choisi sur la recommandation de Villeroi et de son oncle, aumônier du Roi, très attaché au duc et à la duchesse du Maine, d'une famille très catholique, fort respectueux, très réservé, de nature à plaire au roi d'Espagne[3]. Encore fallait-il qu'il sût plaire et se tirer de sa commission délicate.

Dubois n'y comptait guère: lorsque autrefois, dans des conditions analogues il avait voulu présenter aux Anglais et à l'Em-

1. Instructions de Maulévrier (A. ÉTR., *Esp.*, t. 295, f° 217).
2. Instructions de Maulévrier (A. ÉTR., *Esp.*, t. 295, f° 225).
3. Saint-Simon, XVII, p. 162; XVIII, p. 186.

pereur, prévenus contre son maître, le plan de la Quadruple Alliance, il savait de quels détours il avait usé, quelle dextérité il lui avait fallu pour se les concilier sans alarmer l'Espagne. Il avait alors créé de toutes pièces une diplomatie secrète, au service de ses desseins. Il avait ainsi fait accepter à toute l'Europe *le Secret du Régent*. La politique, avec les circonstances, changeait en 1720 de nature et d'objet. Il s'agissait à présent de gagner l'Espagne et les Farnèse, sans alarmer l'Angleterre. Ministre des affaires étrangères, Dubois se défiait toujours de la diplomatie officielle liée publiquement aux Anglais, et aussi publiquement brouillée avec les Espagnols ; elle lui parut incapable de faire délicatement l'évolution qu'exigeaient l'intérêt de son maître et le sien. Le Régent avait un nouveau secret ; c'était secrètement qu'il fallait en assurer le succès.

L'archevêque de Cambrai n'était plus en mesure, d'ailleurs, de s'en charger : quant à envoyer spécialement de Paris en Espagne un agent de confiance, il n'y fallait pas songer.

Il y avait alors en Portugal un ambassadeur du Roi, qui, demandait depuis un an, par raison de santé et d'intérêt son rappel [1], l'abbé de *Mornay*, fils d'une amie intime de Mme de Maintenon et de Montchevreuil, gouverneur du duc du Maine. Ses attaches avec la cour de Sceaux ne l'avaient pas empêché d'obtenir du Régent, en 1717, l'archevêché de Besançon. Homme d'esprit et de mérite, fort bien fait, de visage agréable, il avait autrefois paru à Louis XIV trop beau et trop mondain pour prendre place dans l'Église : le Régent avait réparé cette injustice [2]. Quoique de la vieille cour, il devait à la nouvelle sa fortune. Il devait enfin à ses mérites ses succès diplomatiques qu'une ambassade de sept années dans une cour dévouée aux Anglais avait fait valoir. Il y avait réussi à défendre contre eux le commerce et l'influence de la France, dans un temps où elle ne se défendait plus, sans attirer d'ailleurs, par un éclat les colères de cette nation jalouse [3]. Tout le monde s'accordait à louer sa prudence, son

1. Lettre de Mornay à Dubois, 5 septembre 1719 (A. ÉTR., *Portugal*, t. 54, f°s 33-34).

2. Saint-Simon, X, p. 18; XIV, p. 122.

3. Lettre de Dubois à Mornay, 1er août 1719 (A. ÉTR., *Port.*, t. 54, f°s 10, 11) ; lettre de Mornay à Dubois, 24 juillet 1719 (Ibid., *ibid.*, t. 54, f° 13); lettre de Mornay

zèle et son désintéressement. L'état où il se trouvait en était le meilleur témoignage : pour servir le Roi, il avait vendu jusqu'à sa vaisselle. Le froid avait altéré sa santé ; le grand soleil du Portugal, affaibli sa vue. Il demandait alors sa retraite, et l'avait largement méritée[1].

L'archevêque de Cambrai écouta ses plaintes, et l'enleva, comme il souhaitait, à la diplomatie officielle pour lui confier son Secret à Madrid. Incapable d'aller lui-même à la cour d'Espagne, il y envoyait au moins un archevêque. Un prélat de la sorte, et de l'entourage de Mme de Maintenon, ne pouvait qu'être bien accueilli de Philippe V : comme le Régent avait fait la fortune de Mornay, on pouvait lui confier celle de la Maison d'Orléans. C'était un point important qu'il parût à Madrid, sans avoir l'air d'y venir à dessein, mais comme en passant, rappelé en France par un ordre du Roi ou par raison de santé. Les Anglais ne soupçonneraient pas ainsi les motifs de son retour, les Espagnols lui cacheraient moins leurs desseins, et s'ouvriraient à lui plus aisément[2]. Il trouverait moins de difficultés que Maulévrier, et son expérience enfin lui servirait à les mieux tourner.

Ce fut le 2 juillet 1720 que l'archevêque reçut le premier avis du choix qu'avait fait Dubois, un choix qui ne lui pouvait déplaire. En l'état de santé où il se trouvait, son rappel déja était une bonne fortune. Mais employer ce retour à une dernière commission, plus importante aussi, valait mieux encore « Il est bon, lui disait-on, que vous disposiez vos affaires domestiques de manière que vous puissiez partir sans retardement de Lisbonne, si vous receviez l'ordre du Roi de vous rendre à Madrid, afin d'y exécuter une commission[3]. » Dans l'intervalle d'un mois, Mornay reçut trois avis semblables, et de plus en plus pressants[4] : la hâte de ce rappel contrastait trop avec les refus multipliés de le rappeler plus tôt pour qu'il

à Dubois, 8 septembre 1719 (Ibid., *ibid.*, t. 54, f° 35) ; lettre de Mornay à Dubois, 28 février 1720 (Ibid., *ibid.*, t. 54, f° 120).

1. Lettre de Mornay à Dubois, 5 septembre 1719 (A. ÉTR., *Port.*, t. 54, f° 31).

2. Lettre de Dubois à Mornay, 2 juillet 1720 (A. ÉTR., *Port.*, t. 54, f° 205).

3. Ibid., *ibid.*

4. Lettres de Dubois à Mornay, 9 juillet 1720 ; 23 juillet 1720 (A. ÉTR., *Port.*, t. 54, f°s 206-212).

n'en soupçonnât pas l'importance. Il régla le mieux qu'il put ses dettes criardes, et pendant le mois de juillet, pour couvrir sa marche, prépara habilement, par des insinuations, le public à son départ prochain.

Le 3 septembre, il apprenait enfin, par une dépêche de Dubois qui lui apporta du 20 août 1720, ses lettres de rappel, l'objet de sa mission secrète à la cour de Madrid. On le chargeait, comme Maulévrier et Robin, d'établir entre la France et l'Espagne une parfaite union, de former le nouveau système de l'alliance franco-espagnole. Mais il fallait une main plus habile que la leur pour écarter les préjugés de la cour d'Espagne contre le Régent et beaucoup de pénétration pour découvrir les véritables sentiments des deux souverains à l'égard des Renonciations. Que n'avait-on pas fait en Espagne, que ne ferait-on pas encore pour exciter le Roi à faire revivre ses droits sur la couronne de France? L'aigreur de la dernière guerre ne l'y avait-il pas encore animé? Le bruit courait que la rancune et l'ambition de Philippe V s'étendaient même au royaume et à la France, qu'il songeait à se venger en prenant des liaisons intimes avec les Habsbourg. Avant tout, ce qu'il importait de savoir, c'était si le roi d'Espagne avait enfin sincèrement renoncé en faveur du duc d'Orléans à la couronne de France. « Il fallait que celui-ci en fût sûr, pour contribuer à ce que Sa Majesté Catholique avait paru souhaiter de la France. » Mornay était envoyé à Madrid pour s'en assurer, comme Dubois était allé, en Hollande, à l'improviste surprendre, en 1716, les dispositions de Georges Ier à l'égard de son maître.

En toute négociation nouvelle, que ce fût avec l'Angleterre en 1716, ou l'Espagne en 1720, le premier point était de fixer les droits du duc d'Orléans. Suivant les circonstances, Dubois savait employer des matériaux différents aux édifices diplomatiques qu'il construisait pour son maître; mais le fondement même ne variait jamais : le droit du Régent à la couronne de France. La commission de Mornay était donc bien simple, mais de nature très délicate; on pouvait la dire en quelques mots, mais à mots très couverts. Pour plus de précaution, Dubois envoya sa lettre à l'archevêque par un courrier spécial que le lieutenant du Roi à

Bayonne, Dadoncourt, habitué depuis longtemps à ces procédés, fit passer avec le plus grand secret en Portugal[1].

Mornay se tenait prêt[2] : dès qu'il reçut le courrier, son ordre de rappel et ses instructions, il prit congé du roi de Portugal et fit assez de visites pour ne point marquer trop de précipitation[3]. Le défaut d'argent le retint encore quinze jours à Lisbonne. Il en partit le 25 septembre, pour arriver à Madrid le 4 octobre, « deux jours avant Maulévrier et Robin, retenus longtemps à Bayonne par la difficulté de se procurer des voituriers[4] ». Ce retard servit les desseins de Dubois : l'agent secret arrivait à temps pour prévenir et assurer les démarches de l'ambassadeur officiel.

Le roi et la reine d'Espagne étaient alors absents de leur capitale. Ils chassaient à Balsaïn, le lieu du monde le moins propre à une audience, et surtout à une première audience. Saint-Simon nous l'a décrit : « Le reste fort petit d'un grand et beau château, incendié au temps de Charles II où l'on avait accès par une montée en bois comme celle des paysans au village, avec un perron étroit, une chambre pour Sa Majesté, une pour les domestiques, quelques trous au-dessus, les cuisines au-dessous[5]. » Mornay, qui connaissait Balsaïn et la volonté de Philippe V d'y être seul et sans suite, n'aurait pas osé prendre sur lui d'entamer là, en si mauvaises conditions, l'affaire importante dont il était chargé. D'avance, à la veille de quitter Lisbonne, il avait consulté Dubois, et demandé s'il ne devait pas attendre le retour de la Cour à l'Escurial[6]. « Vous ne devez pas hésiter d'aller à Balsaïn, lui répondit le Ministre. Vous perdriez l'occasion de voir le Roi de trop longtemps. Vous pouvez aller à la Cour, en quelque lieu qu'elle se trouve[7]. » Le Régent avait hâte

1. Lettre de Dubois à Dadoncourt, 20 août 1720, de sa main (A. ÉTR., *Esp.*, t. 295, f° 47).

2. Lettres de Mornay à Dubois, 23 juillet et 13 août 1720 (A. ÉTR., *Port.*, t. 54, f°s 224-234).

3. Lettre de Mornay à Dubois, 10 septembre 1720 (Ibid., *ibid.*, f° 255).

4. Lettre de Mornay à Dubois, 7 octobre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 296, f° 127) ; Lettre de Dadoncourt à Dubois, 26 septembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 296, f°s 79, 118) ; lettre de Maulévrier à Dubois, 7 octobre 1720 (Ibid., *ibid.*).

5. Saint-Simon, XVIII, p. 400.

6. Lettre de Mornay à Dubois, 10 septembre 1720 (voir note 3).

7. Lettre de Dubois à Mornay, 24 septembre 1720 (A. ÉTR., *Port.*, t. 55, f° 101).

d'être renseigné : l'ordre était formel. Aussitôt arrivé à Madrid, Mornay demanda au roi d'Espagne la permission de l'aller trouver, malgré l'usage, à Balsaïn. Trois jours après, il était autorisé à prendre la route de Ségovie distant de Balsaïn « comme de la Porte de la Conférence à Sèvres » : c'était une promesse d'audience. Il eut cette audience, vers le 10 octobre 1720[1].

Elle débuta par les assurances d'amitié, et les témoignages d'union dont le duc d'Orléans avait chargé son agent secret. Le roi Catholique répondit par l'expression générale du désir « qu'il avait de former une étroite union avec la France ». Mornay en conclut qu'il n'avait gardé ni les préjugés, ni les rancunes qu'on craignait. La partie la plus importante de sa commission était déjà à moitié remplie. On agréait sa visite; on l'autorisait à la prolonger. Il en avisa Dubois, qui s'en réjouit.

Alors il s'enquit du prix que Philippe V entendait mettre à l'abandon de ses espérances. C'était en réalité la Reine qui devait stipuler, au nom des Farnèse. Le diplomate parmesan qui les représentait à Madrid, Scotti, mis en bonne humeur par une gracieuseté du Régent, lui fit connaître les dispositions et les désirs d'Élisabeth et des Farnèse. Scotti habitait la Granja, château en construction que Philippe V destinait à sa retraite, sur le domaine de l'Escurial, aux portes de Ségovie. Il y reçut plusieurs fois l'archevêque de Besançon et lui dévoila tout entière la politique de ses maîtres : chasser les Impériaux d'Italie par le concours des Bourbons d'Espagne et de France, réconciliés et associés, tel était leur rêve, qu'ils espéraient réaliser d'abord par une alliance franco-espagnole, préface d'une guerre sans merci contre l'Empereur. Sachant le Régent intéressé, ils lui proposaient un marché, outre la succession à la couronne de France, Naples et la Sicile, un bel avenir et une solide retraite[2].

Dubois avait une longue habitude de ces sortes de marché. Il les traitait supérieurement. Il avait l'art de rejeter les conditions qui lui paraissaient onéreuses, sans rompre la négociation, et d'amener à la longue son interlocuteur au plan qu'il avait

1. Lettre de Mornay à Dubois, 7 octobre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 296, f° 127).
2. Lettre de Mornay à Dubois, 14 octobre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 296, f° 152).

tracé. A La Haye, à Hanovre, il avait trouvé mille ressources pour y réussir. A Madrid, il en fournissait à Mornay. Une guerre immédiate contre l'Autriche n'était pas le prix dont il voulait payer l'union franco-espagnole. La Régence se serait perdue par un revirement si brusque, et par de nouvelles guerres. Il lui fallait, en achevant l'ouvrage de la paix, le temps de rompre les alliances de l'Autriche en Europe, se ménager des alliés, réparer d'abord les forces de l'Espagne et de la France.

Mais le duc d'Orléans avait des satisfactions immédiates à offrir à Philippe V, d'autant moins onéreuses pour lui que le royaume seul les fournirait. C'était la France qui devait faire les frais du contrat, comme elle avait réglé le compte du marché passé en 1716 avec l'Angleterre : « Les choses étant dans cette disposition, disait-il à Mornay, il ne conviendrait pas de faire, de votre part aucune instance nouvelle par rapport à la commission dont M. Robin est chargé ; il faut attendre pour relever cette prétention que les autres points soient au moins engagés. Il aurait même été à désirer que l'on n'en eût point encore parlé, afin de ne pas faire naître des questions capables d'embarrasser les affaires principales[1]. »

C'était affaire à la diplomatie officielle de réclamer des avantages pour le commerce et les colonies du Royaume. La diplomatie secrète avait d'autres intérêts plus pressés à régler, et autrement. Le principal objet, pour elle, était d'engager Philippe V à soutenir les droits du duc d'Orléans au trône de France. Pour y parvenir elle voulait imposer silence à la diplomatie du Royaume qui pourrait la gêner, résolue à ne l'appuyer, en aucun cas, se réservant même de la combattre s'il le fallait.

Le diplomate que le Régent avait chargé de représenter la France à Madrid n'était d'humeur ni à se laisser jouer ainsi, ni à se laisser supplanter et combattre. Le marquis de Maulévrier avait sa fortune à faire, et la volonté de réussir ; froid, mais orgueilleux et sujet à des violents accès de colère, il constata avec dépit les progrès que Mornay faisait à la cour de Madrid et la lenteur des siens. Comme lui, il avait demandé à être reçu à

1. Lettre de Dubois à Mornay, 29 octobre 1720 (A. ÉTR., *Port.*, t. 55, f° 118).

Balsaïn[1] ; il n'y fut reçu qu'après lui, juste le temps nécessaire pour présenter ses lettres de créance et recevoir du Roi quelques paroles aimables sur sa conduite à Luzzara[2]. Pendant tout un grand mois, il n'eut plus aucune audience du Roi, ni de ses ministres[3], seulement la visite, le 10 novembre, du confesseur du Roi, Daubenton, qui l'assura des bonnes dispositions de Philippe V. Maulévrier transmit la conversation au Régent : « dans sa Renonciation à la couronne de France, le Roi a agi religieusement, sans aucune restriction mentale[4] ». Le Régent savait à quoi s'en tenir depuis quinze jours ; son agent secret l'en avait averti. Il savait aussi que le père Daubenton était mal avec la Reine, que le Roi traitait bien Scotti à qui Mornay s'était confié, lui faisait dépouiller son courrier tous les matins, l'écoutait volontiers et le chargerait avec Grimaldo de la négociation[5]. Les efforts de Maulévrier étaient inutiles, et ses succès stériles. Il était réduit ou à traverser ou à subir la politique plus heureuse de Mornay, comme autrefois en Hollande, Châteauneuf, celle de Dubois.

La santé ébranlée de l'archevêque de Mornay lui préparait pourtant une revanche. La maladie d'yeux que le prélat avait contractée en Portugal s'aggrava à la fin d'octobre, sous le climat plus rude encore de Madrid[6]. Des rhumatismes le clouèrent au lit pendant tout le mois de novembre[7]. Ce fut une grande déception pour Dubois et le Régent : « Nous sommes dans une situation et dans une crise si délicate qu'il n'y a que vous qui nous en puissiez tirer heureusement, et il serait malheureux de perdre le moment de former une liaison aussi naturelle et avantageuse que celle des deux couronnes. »

1. Lettre de Maulévrier à Dubois, 7 octobre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 296, f° 118).
2. Lettre de Maulévrier au Régent, 21 octobre 1720 (Ibid., *ibid.*, t. 16, f° 188).
3. Lettre de Maulévrier à Son Altesse Royale, 11 novembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 296, f°s 247-252). — M. Baudrillart attribue à Maulévrier l'initiative et le mérite de cette négociation. Il n'a pas connu les premiers détails et les premiers succès de la mission de Mornay dont il n'a pas vu les lettres au fonds *Portugal*. Il ignore aussi les conflits entre les deux diplomaties officielle et secrète, que nous allons raconter (Baudrillart, *Philippe V et le duc d'Orléans*, t. II, p. 438-439).
4. *Ibid.*, *ibid.*
5. Lettre de Mornay à Dubois, 21 octobre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 296, f° 169).
6. Lettre de Mornay à Dubois, 4 novembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 296, f° 235).
7. Lettre de Maulévrier au Régent, 2 décembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 297, f° 93).

Le Palais-Royal ne voulut croire d'abord qu'à une éclipse de peu de durée. Le duc d'Orléans se souvint qu'il avait eu en Espagne une maladie d'yeux. Pour rétablir au plus tôt son agent, il lui envoya des remèdes, des ordonnances de son médecin Chirac, de Gendron, « le plus habile oculiste qu'il y eut en Europe[1] ». Le malade ne devait pas guérir : les médecins espagnols le déclaraient aveugle sans retour[2]. « Quel dommage, s'écriait Dubois que la lumière du corps ne réponde pas à celle de l'esprit[3] ! » C'était au moment où Mornay recevait des instructions formelles, qu'il était réduit à l'incapacité de les remplir. Assurée de ses premières positions, en état de développer son plan, la diplomatie secrète suspendait sa marche victorieuse.

Cet arrêt forcé permit à Maulévrier de reprendre la sienne, et de rattraper le temps perdu. Le 12 décembre 1720 au soir, Daubenton vint l'engager à demander une audience au Roi : sa visite était prévue, attendue. Philippe V et sa femme avaient hâte de conclure. L'audience eut lieu dès le lendemain, dans le cabinet du Roi. Celui-ci alla droit au but : « Vous me demandez un traité. Il ne saurait être ni trop tôt fait, ni trop secret. Vous travaillerez avec Grimaldo qui est un homme sûr. »

Le lendemain, Maulévrier vit Grimaldo, un petit homme de soixante ans, modeste, poli et très spirituel. « Ne faisons pas, lui dit-il, languir la négociation, faisons donc bien vite un bon traité entre les rois nos maîtres. » Grimaldo à son tour, le renvoya à la Reine : « Mon maître et elle ne font qu'un; ne lui communiquerez-vous pas tout ceci ? Il le faut pour le bien de la chose. » L'avis était bon, Maulévrier le suivit. Une longue conversation avec la Reine lui apprit les raisons que le roi d'Espagne avait de conclure vite et secrètement : il n'y fut question que de la cour de Parme, de ses prétentions, de sa haine contre l'Empereur. Et l'entretien se prolongea le même jour, par ordre

1. Lettre du Régent à Mornay, 17 novembre 1720 (A. ÉTR., *Port.*, t. 55, f° 132); lettres de Dubois à Mornay, 18 novembre et 3 décembre 1720 (Ibid., *ibid.*, f°s 135 et 145).

2. Lettre de Robin à Dubois, 2 décembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 297, f° 100).

3. Lettre de Dubois à Mornay, 3 décembre 1720 (A. ÉTR., *Port.*, t. 55, f° 145).

d'Élisabeth, dans une entrevue de Maulévrier et de Scotti, « avec une émotion et une pétulance, de la part du Parmesan, qui tenaient de la colère[1] ».

C'était, à n'en pas douter, la diplomatie secrète des Farnèse qui déterminait l'Espagne à conclure avec le Régent. Elle avait des desseins cachés, et une grande hâte de les réaliser. Faute de pouvoir assez tôt les découvrir aux agents secrets du Régent, elle s'adressait à l'ambassadeur de France. Le roi d'Espagne lui parlait sans doute, sur le ton et avec l'orgueil castillans, des intérêts de l'Espagne, de la restitution de ses places, de ses colonies. « Mes places, Pensacola, ne me les rendra-t-on pas? Je veux qu'on me rende mes places ; je veux avoir ce qui m'appartient. » Mais après cette sortie, il renvoyait Maulévrier à Grimaldo, Grimaldo le renvoyait à la Reine, et celle-ci en dernier lieu à Scotti. Le marquis ne s'en plaignit pas, quoiqu'il eût préféré Daubenton à cet agent secret, trop heureux de reprendre enfin un rôle actif, de recevoir, à la place de Mornay, les confidences de la cour d'Espagne.

Le 22 novembre, des propositions formelles lui vinrent enfin[2]. Elles étaient calquées sur un projet de traité que la cour de Parme avait déjà remis au Régent, sauf pour ce qui concernait l'Espagne spécialement[3] : à l'Espagne, la restitution sans délai des places perdues, et la promesse de lui faire recouvrer Gibraltar ; aux infants l'expectative des duchés italiens, garantis par des garnisons espagnoles, dégagés de la suzeraineté impériale ; aux Farnèse, la restitution de Castro et Ronciglione, le tout stipulé dans un traité secret qui serait placé sous la sauvegarde d'une alliance offensive et défensive des deux couronnes contre l'Empereur et ses alliés éventuels.

Sans doute le projet rédigé à Madrid insistait davantage sur

1. Lettre de Maulévrier au Régent, 23 novembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 297, f° 11).

2. Lettre de Maulévrier au Régent, 23 novembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 297, f° 31).

3. Projet pour un traité entre la France et l'Espagne, donné par le comte de San-Severino, envoyé le 26 novembre à l'abbé de Mornay (A. ÉTR., *Parme*, t. VI, f° 210). M. Baudrillart se trompe, quand il dit que ce projet fut abandonné. Il servit de base à la discussion, et l'on rejeta en France non le projet lui-même, mais la date trop rapprochée de l'exécution (Ibid., *ibid.*, t. II, p. 434-436).

les profits réservés à l'Espagne que le projet rédigé quelques mois auparavant à Parme, un peu moins sur les détails de l'entreprise à former en Italie contre les Habsbourg. Mais ce n'étaient que des différences de forme : le fonds était le même. Tous deux tendaient au même objet, au renouvellement d'une guerre en Italie et en Europe. Alberoni, dans la retraite, prenait sa revanche sur Dubois triomphant en apparence. On eût cru qu'il dictait encore à Madrid ces propositions, que Dubois était réduit à discuter. Après l'avoir vaincu, il devait se défendre pied-à-pied.

Le ministre du Régent s'y était préparé dès le début : aussitôt qu'il avait reçu le premier projet de la cour de Parme, il l'envoya à Mornay le 26 novembre avec ses observations [1]. Avec une rare précision, il démêlait le secret des Farnèse et marquait leurs desseins [2].

« L'Italie, disait-il, veut être délivrée du joug des Allemands. Le duc de Parme y travaille, aspirant à devenir le *vicaire de l'Espagne* dans la péninsule, avec d'autant plus d'ardeur que les duretés des Allemands ont porté son impatience au plus haut point. Il y est animé par un acteur qui est ravi de troubler l'Empereur en Italie ; c'est le comte de Peterborough, homme d'imagination et de feu, grand parleur, pris d'une envie démesurée de se venger de l'archiduc. En correspondance régulière avec le duc de Parme, il le pousse à une guerre générale, espérant faire grande figure à la tête des troupes alliées contre l'Empereur. Par Law, il a cherché un accès secret auprès du Régent, espéré surprendre sa prévoyance. Mais, à mesure que cet acteur ardent a cru faire du chemin avec elle, Son Altesse Royale a eu la bonté de me donner ses ordres. »

Ce que Dubois ne disait pas, c'est qu'il avait dû, pour garder la faveur de son maître, entrer dans les vues des Farnèse « dont L. M. C. étaient éprises ». Il s'écriait avec une belle indignation : « A peine l'encre qui a signé les engagements de la Quadruple

1. Les observations de la main de Dubois, avec la traduction, sont aux A. ÉTR., *Esp.*, t. 296, f° 283.

2. *Ibid.* Voir aussi les *Instructions de Mornay* dans la dépêche de Dubois au même, 26 novembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 296, f° 264).

Alliance et l'accession en dernier lieu du roi d'Espagne est-elle séchée, quelle honte de violer ces engagements! On ne les a pris que pour procurer la tranquillité de l'Europe ; on la replongerait dans un trouble dont il serait impossible de prévoir la fin. »

Mais ce que l'abbé disait du présent et de l'avenir, n'était pas plus vrai que ce qu'il rappelait du passé. Était-ce le souci de la tranquillité publique qui avait formé réellement la Quadruple Alliance? Était-ce ce souci qui l'occupait encore, quand il disait un peu après à Mornay : « Il faut des entreprises bien concertées qui aient un succès rapide et certain ? » Pensait-il enfin à l'avenir pacifique qu'il voulait préparer pour l'Europe, lorsqu'il conseillait « de détacher l'Angleterre de l'Empereur, pour s'assurer qu'elle ne traverserait point les projets des Farnèse sur l'Italie ? »

Seuls les intérêts de son maître et de sa fortune avaient été, étaient et demeuraient les objets de son attention. Pour ne compromettre ni son crédit ni le duc d'Orléans, il acceptait en principe une coalition avec l'Espagne et l'Angleterre contre l'Empereur, comme autrefois, pour se pousser lui et son élève au premier rang, il avait formé contre l'Espagne la Quadruple Alliance[1].

S'il discutait, c'était sur le choix des moyens, ou la date de l'exécution. Là, les vues des Farnèse lui semblaient « *chimériques et impatientes* ». Le concours de la France et de l'Espagne ne suffisait pas pour tenter une pareille entreprise. Il fallait isoler l'Empereur avant de l'attaquer, intéresser à l'affaire les puissances européennes, l'Angleterre surtout, et ne point les alarmer par une alliance dont elles découvriraient trop tôt la portée : « Reculer, pour conclure et réussir plus sûrement[2]. » Ce langage prudent était celui qu'Alberoni avait tenu aux Farnèse et à Philippe V avant l'expédition de Sardaigne[3]. Ils ne l'avaient point écouté alors. Dubois, pour ne pas se perdre comme lui, était bien résolu à se faire mieux écouter. Il indiquait à son agent tous les moyens d'y réussir.

1. Instructions de Mornay, 26 novembre 1720, et la note 2 de la page précédente.
2. *Ibid.*
3. Voir notre tome II : le *Secret des Farnèse.*

Le principal était de céder à Philippe V tout ce que le duc d'Orléans avait d'abord réclamé pour la France, Pensacola en Floride, les dettes contractées pendant la guerre de la succession d'Espagne, les avantages pour le commerce français, « *détails accessoires, minuties que tout cela* ». A quatre ans d'intervalle, dans des milieux différents, les moyens de Dubois, ses procédés, sa manière de faire ne changent pas. La marine française, le sort de Mardyck, la protection de l'industrie française, à Hanovre, à La Haye, « petites choses qu'il faut perdre pour avoir les grandes ». Petites choses aussi que l'avenir de la Louisiane et du commerce français, en comparaison de ce qu'il faut alors obtenir de l'Espagne, la paix pendant quelques années au moins, pour assurer, sans secousse, les droits du Régent.

A côté de ce moyen, Dubois en indiquait d'autres à Mornay qui lui étaient depuis longtemps aussi familiers, la corruption et l'intrigue. Le père Daubenton disposait de la conscience du Roi, et la cour de Rome, du chapeau que ce père convoitait. Il était simple de l'entretenir dans l'espérance d'une intervention de la France à Rome en sa faveur, pour qu'en retour il maintînt Philippe V dans la crainte salutaire d'une guerre et de ses responsabilités. Grimaldo était le seul ministre qui pût être écouté du Roi, mais en retour il écoutait volontiers sa femme, ambitieuse pour lui, et facile à prendre par la vanité. Scotti enfin était le seul canal qu'on eût auprès de la Reine : il fallait le détourner de la source où il puisait les conseils qu'il donnait, et pour cela le changer au besoin en Pactole : « Il faut lui promettre positivement une grosse somme et ne pas s'en tenir à des paroles vagues, mais à la promesse qu'il la touchera dès que le traité d'alliance serait conclu de la *manière qui nous convient*. Qu'on se rappelle le procédé autrefois employé *pour désabuser Pentenridter des préjugés de sa cour*. Pour déraciner ces sortes de préjugés, des leviers de poids étaient nécessaires. Dubois n'avait qu'à choisir, dans le trésor du royaume. Tous les profits du marché étaient pour le Régent et pour lui, les frais au compte de la France[1]. »

1. Instructions de Mornay, 26 novembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*).

On comprend qu'il n'aimât à confier ces sortes d'arguments qu'à des gens sûrs. La maladie de l'archevêque de Besançon, son seul confident, l'avait déconcerté. Au premier moment, il avait espéré qu'elle serait courte et qu'en se ménageant un peu, l'archevêque pourrait encore continuer une diplomatie, toute de confiance, et très délicate. Il avait engagé Mornay à se servir des diplomates officiels, dans les choses qu'il jugerait à propos, seulement « sans leur faire part du secret tout entier[1] ». Comme toujours, la diplomatie officielle s'était vue réduite à un rôle de comparse, heureuse encore lorsqu'on ne la réduisait pas à un rôle muet. « Pour éviter l'affront de n'être plus qu'un ministre en peinture, tout au plus un porteur de paroles, je prie S. A. R., avait alors écrit, le 13 décembre, Maulévrier, de m'épargner cette mortification, de me permettre de m'en retourner[2]. » Cette collaboration servile était plus humiliante en effet pour un ambassadeur qu'une mise à l'écart absolue. Privé de toute correspondance avec la cour, il n'avait qu'une ressource, négocier seul : en ce cas c'était l'autorité de la France qui souffrait de deux négociations différentes, parfois opposées. Mais l'honneur de son représentant était sauf. Dubois ne s'était jamais arrêté à ces considérations. Le succès de son *Secret* lui importait plus que la dignité de la France ou de ses représentants. Il avait ordonné à Maulévrier de se soumettre, et ce fut cet ordre qui avait inspiré un instant au marquis la pensée de se démettre [3].

Lorsque la cour d'Espagne eut d'elle-même mis Maulévrier au courant de la négociation, l'eut chargé, du 12 au 22 décembre, de ses propositions, Dubois fut bien forcé de l'y admettre à son tour. Ç'aurait été l'irriter au dernier point que de l'écarter plus longtemps, éveiller surtout la défiance de Scotti et d'Élisabeth Farnèse. Le duc d'Orléans écrivit alors une longue lettre à l'ambassadeur, que Dubois accompagna de ses observations. C'était

1. Lettre du duc d'Orléans à Mornay, 17 novembre 1720 (A. ÉTR., *Port.*, t. 55, f° 132) ; lettre de Dubois à Mornay, 18 novembre 1720 (Ibid., *ibid.*, f° 135) ; lettre de Dubois à Maulévrier, 18 novembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 297, f° 3).

2. Lettre de Maulévrier au Régent, 12 décembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 297, f° 33).

3. Lettres de Dubois à Maulévrier, 22 octobre et 18 novembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 126, 296, 297, f° 3).

la reproduction des instructions secrètes qu'il avait envoyées à Mornay quinze jours auparavant avec la promesse de restituer les places des Pyrénées et Pensacola, le refus de prendre des engagements offensifs, de conclure un traité d'action. « Il faut combattre les propositions qui auraient pour objet le renouvellement de la guerre et se conduire de manière que l'on ne puisse pas conclure que le Régent n'est pas aussi déterminé que le roi d'Espagne à prendre de solides et fortes résolutions pour donner des bornes à la puissance et à l'ambition de la cour de Vienne[1]. »

Maulévrier recevait enfin l'ordre de négocier, comme Mornay, avec l'envoyé de la cour de Parme, Scotti, sans négliger Daubenton. Les instructions des deux diplomates français étaient les mêmes : désormais, ils devaient et pouvaient agir d'un commun accord. L'action du diplomate officiel était paralysée jusque-là par la diplomatie secrète. L'agent secret était aveugle. C'était le moment d'associer l'aveugle et le paralytique, l'un portant le poids de la négociation, l'autre la conduisant à la cour d'Espagne.

Un personnage de second ordre, le marchand financier Robin, se révéla diplomate et forma cette union nécessaire. Il calma l'amour-propre de Maulévrier *qui était un peu heurté*, lui donna des conseils. *Il fut l'Apollon qui l'inspirait,* devint entre lui, Mornay et Scotti, le messager de la paix[2]. Grâce à lui, « toutes les bonnes têtes du Royaume, dans un même bonnet », se mirent à travailler au succès de la grande affaire[3].

Les dernières confidences de Scotti à Mornay laissaient espérer ce succès. « C'était la Reine qui était particulièrement attachée à l'idée, venue de Parme, d'une alliance offensive. » Le Roi l'abandonnerait peut-être plus volontiers, « s'il était assuré de recouvrer Gibraltar, Pensacola et toutes ses places et de procurer une amnistie aux Bretons qui s'étaient compromis avec lui[4] ».

1. Lettre du Régent à Maulévrier, 13 décembre 1720 ; lettre de Dubois à Maulévrier, 13 décembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 297, f°s 47, 55).

2. Lettre de Robin à Dubois, 2 décembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 297, f° 100).

3. Lettre de Robin à Dubois, 13 janvier 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f° 41) ; lettre de Dubois à Maulévrier, 31 décembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 297, f° 150).

4. Lettres de Mornay à Dubois, 16 et 29 décembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 297, f°s 142, 206).

Ce furent en effet les principales conditions que Philippe V formula au duc d'Orléans, le 6 janvier 1721, dans un mémoire où il insistait plus fortement que jamais sur la restitution de Gibraltar, renonçant à l'espérance d'une guerre immédiate en Italie, s'il avait l'assurance de pouvoir régler ses dettes avec l'Espagne et les Bretons, puis de procurer à ses fils Parme et la Toscane sans inféodation, à son beau-père, Castro et Ronciglione[1].

Ainsi le Régent et Philippe V, chacun de leur côté, avaient fait un grand pas pour se rapprocher : l'un, abandonnant aisément les intérêts de la France, l'autre les plans belliqueux de la cour de Parme. Le beau rôle d'ailleurs était pour le roi d'Espagne qui, sacrifiant les prétentions excessives des Farnèse aux intérêts de son royaume et à la paix[2], écartait le Parmesan Scotti de cette négociation, tandis que le duc d'Orléans faisait de Maulévrier, aux dépens de la France, un second agent de la diplomatie secrète.

« C'est être très avancé, écrivait Dubois, le 14 janvier 1721, que d'avoir lieu de croire, premièrement que le roi d'Espagne désire sincèrement de s'unir avec la France, sans avoir de lui-même d'autre objet que l'établissement de la bonne intelligence, *secundo*, que la reine d'Espagne commence à comprendre l'impossibilité qu'il y aurait à engager actuellement une nouvelle guerre, *tertio* que L. M. C. conviennent de l'article de l'alliance en la manière qu'il est marqué dans les réponses de S. A. R.[3]. »

Obtenir du roi d'Espagne l'abandon définitif de ses droits à la succession de Louis XV, avec l'espoir de montrer à la nation française Philippe V et le Régent étroitement unis et sans la menace d'une nouvelle guerre en Italie, le marché était bon pour le duc d'Orléans, et tel que pouvait le souhaiter Dubois. Il ne restait plus qu'à compléter les satisfactions que réclamait Philippe V, pour lever la dernière difficulté.

Le duc d'Orléans était le maître d'abandonner ce qui appar-

1. Réponse du roi d'Espagne, janvier 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f° 23).

2. Philippe V avait dit, en accédant à la Quadruple Alliance, qu'il la subissait *contraint et forcé*, et qu'elle était contraire aux intérêts de son royaume (Voir tome III, chap. II).

3. Lettre de Dubois à Mornay (A. ÉTR., *Port.*, t. 55, f° 157).

tenait à la France : il y était prêt. Mais il ne disposait pas de la même manière du bien des Anglais, de Gibraltar, leur forteresse dans la Méditerranée, de Castro et Ronciglione, propriétés du Pape, « *petit état qui masquerait sa capitale*[1] ».

Sur la question de Gibraltar, le Régent reprit pourtant ses négociations avec les Anglais. Ceux-ci avaient pénétré le secret formé par Dubois à Madrid : les indiscrétions de Peterborough « qui se vantait de l'avoir fait changer de système[2] » leur avaient révélé les démarches des Farnèse dans les deux cours. Aux premières ouvertures, ils se plaignirent que l'Espagne *leur mît le couteau sous la gorge*. Ils discutèrent pourtant avec l'ambassadeur d'Espagne à Londres, Pozzobuono. Ils admirent même aux discussions l'envoyé des Farnèse, l'ami de Peterborough, le comte de Gazzola[3]. Ils écoutèrent les avis de Dubois.

Leur complaisance et leur modération contrastaient avec leurs habitudes de hauteur. Depuis le mois d'octobre 1720, les difficultés de leur politique intérieure avaient rendu leur diplomatie plus traitable : la chute de la compagnie des mers du Sud avait ébranlé, au milieu de ses succès, le ministère whig de Stanhope, inquiété Georges Ier, mécontenté ses sujets, ranimé l'opposition. Stanhope était réduit à demander, le 20 janvier 1721, qu'on lui donnât le temps de se tirer du « bourbier où il était par rapport à ses finances ». Autant et plus que Dubois, pour soutenir son crédit et celui de son maître, il avait besoin de la paix, d'une paix de quelques années au moins. S'il ne rendait pas Gibraltar à l'Espagne, Philippe V et les Farnèse le menaçaient de la guerre et des Jacobites ; s'il lui rendait cette place, il « risquait en Angleterre de perdre le Roi et peut-être de porter sa tête sur un échafaud ». Il ne pouvait pas, comme le faisait le Régent en France, sacrifier les intérêts de l'Angleterre à son désir d'acheter de l'Espagne au moins une trêve. Georges Ier offrit à Philippe V de prendre des engagements, tels engagements qu'il voudrait contre l'Empereur, si celui-ci pendant un

1. Instructions de Mornay, 26 novembre 1720.

2. Lettres de Destouches à Dubois, 28 novembre et 9 décembre 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 334, f°s 80 et 97).

3. Lettres de Destouches à Dubois, 20 janvier 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 335, f° 35) ; 2 janvier 1721 (Ibid., *ibid.*, t. 335, f° 4).

an voulait se désister de l'article de Gibraltar. Il lui garantissait qu'avant un an on lui rendrait la place « moyennant le plus faible équivalent ou plutôt l'ombre d'un équivalent[1] ». Certes, la concession était grande : mais Stanhope flattait surtout les Farnèse de l'espérance d'une guerre contre l'Empereur ; il chargeait son cousin à Madrid de gagner l'envoyé de Parme, Scotti, pour le déterminer à modérer les prétentions de Philippe V sur Gibraltar[2]. La diplomatie anglaise, malgré sa complaisance, ne pouvait donc pas lever l'obstacle qui empêchait le roi d'Espagne de s'unir avec la France ; et Philippe V refusait de conclure, s'il n'était pas levé. « Jamais, il n'avait été aussi inébranlable sur aucune autre affaire ; jamais il n'en avait eu une plus à cœur[3]. »

Sur l'affaire de Castro et Ronciglione, à laquelle les Farnèse et leur fille à Madrid ne s'acharnaient pas moins, Dubois à son tour, rencontrait d'égales difficultés. Il lui fallut persuader à la fois le duc de Parme de sa bonne volonté, de sa haine contre l'Empereur et de la nécessité de reculer encore une guerre contre l'Autriche. Tandis que les Anglais, pour ne pas rendre Gibraltar, le poussaient à la guerre en Italie, de Paris on l'en détournait[4].

Le soin de cette négociation délicate fut confié à l'un des meilleurs agents du *Secret*, Chavigny, envoyé officiel du Roi à Gênes. Entré enfin dans la diplomatie officielle, en récompense des services qu'il avait rendus secrètement à Dubois, pour y faire son chemin, il reprenait volontiers les sentiers souterrains et détournés[5]. Il fit une première visite à la cour de Parme, en

1. Lettre de Destouches à Dubois, 20 janvier 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 335, f° 35).
2. Lettre de Stanhope à Schaub, 18 janvier 1721 (Coxe, *Bourbons d'Espagne*, III, p. 27).
3. Même depêche.
4. *Mémoires* de Chavigny : « Les Anglais auraient voulu des partis extrêmes. Ils excitaient sous main le duc de Parme à profiter d'une conjoncture si favorable à ses prétentions. »
5. « Je reçus, dit-il dans ses *Mémoires*, ce projet avec goût et applaudissement, aussi persuadé alors que je le suis aujourd'hui qu'on ne pourra tôt ou tard se dispenser d'aviser à quelque arrangement qui fixe l'état de l'Italie. » Ceci fut écrit en 1738, à la veille de la Guerre de Succession d'Autriche qui devait faire, en effet, la fortune des Farnèse.

janvier 1721[1]. Ensuite, il alla jusqu'à Venise chercher un avocat qui eût l'oreille de la cour, auprès de laquelle on le chargeait de plaider. Cette première partie de son intrigue n'est pas la moins curieuse : ce fut à Law ruiné, humilié, disgracié par Dubois qu'il s'adressa[2]. Quand l'Écossais était sorti de France, en bon diplomate, Dubois avait mis un espion sur ses traces, l'abbé de la Rivière[3], comme autrefois Marcieu à la suite d'Alberoni. Il ne connaissait pas la rancune : tel personnage qu'il avait combattu pouvait demain le servir. « Il faut faire pont d'or à ses ennemis. » Chavigny, à Venise, le 23 janvier 1721, offrit à Law le concours de Dubois et lui demanda le sien[4]. De là il passa à Modène où il pouvait saluer la fille du Régent et prit la route de Parme, pour se donner l'air de revenir à son poste. Il eut, le 5 et le 7 février, deux nouvelles audiences du duc par l'intermédiaire du comte Rocca, son ministre principal, l'ancien ami d'Alberoni qui l'installa au palais Farnèse[5]. L'accueil qu'il reçut facilita le succès de sa mission : on mit à sa disposition deux carrosses, quatre valets de pied ; et toute une escorte de gardes forma la haie pour lui. Le duc lui donna un fauteuil plus haut et plus magnifique que le sien, et lui permit de se couvrir[6]. Chavigny, alors, plaida sa cause avec talent, remercia le prince de ses bons offices à Madrid, lui fit sentir, dit-il, la nécessité de remettre à un peu plus tard la délivrance de l'Italie, réservant comme un bon avocat pour la fin du discours,

1. Cette première partie de la négociation commença en janvier 1721 : le 1er et le 3 janvier. Chavigny fut présenté au duc de Parme par les ministres Rocca et Santi, et lui fit comprendre et accepter la nécessité de ne pas commencer l'attaque immédiatement. — Dubois lui recommandait de ne pas presser cette négociation. Il fallait attendre ce qui venait de Madrid (A. ÉTR., *Gênes*, t. 74, fos 9 et 49, lettres de Chavigny à Dubois et Dubois à Chavigny, février 1721). Sévelinges, I, p. 407.

2. Law était arrivé à Venise, le 19 janvier 1721. Lettre de Frémont à Dubois, 1er février 1721 (A. ÉTR., *Venise*, t. 174, f° 56). — Chavigny lui porta le 23 janvier les amitiés de l'archevêque de Cambrai. Il les reçut avec plaisir. (Lettre de Chavigny à Dubois, 25 janvier 1721. — (A. ÉTR., *Venise*, Supp., t. 7, f° 98). Il écrivit aussitôt à Dubois, le 29 janvier 1721, « pour le remercier des sentiments qu'il lui marquait » (*Manuscrit d'Aix*, p. 28).

3. Lemontey, I, p. 345, note 2.

4. Voir note 3.

5. Lettre de Chavigny à Dubois, 6 février 1721 (A. ÉTR., *Parme*, t. VI, f° 233).

6. Lettre de Chavigny à Dubois, 16 février 1721 (Ibid., *ibid.*, t. VI, f° 254).

l'argument le plus frappant, et qui devait porter, l'assurance de tout ce que le Régent avait fait et voulait faire pour l'agrandissement de ses États[1].

Depuis la fin de décembre 1720, Dubois avait chargé en effet son homme de confiance à Rome, Lafiteau, de sonder le Pape sur l'affaire de Castro et Ronciglione. Il avait songé que, pour l'accommoder, on pourrait donner au Saint-Siège un équivalent, au moins en argent[2]. Comme toujours, la France paierait la somme à Élisabeth Farnèse qui la ferait tenir à son père. Les médiations de Dubois en venaient toujours à cette conclusion. Celle-ci demandait beaucoup de délicatesse, au moment où le Régent sollicitait du Pape des semblants de concession aux Jansénistes et le chapeau pour son ministre[3]. A la première ouverture, le Pape avait opposé une telle résistance, qu'il avait cru trouver peu d'espoir d'obtenir de lui une satisfaction pour le duc de Parme, capable d'apaiser ses ambitions. « Vos violences, avait dit le Pape en propres termes, poussent à bout ma patience. Je recourrais à tout plutôt que de souffrir qu'on démembrât les États de l'Église[4]. »

Comme l'Angleterre, le Saint-Siège se refusait nettement à remplir les conditions que Philippe V et son beau-père mettaient encore à leur union avec le duc d'Orléans. N'était-il pas à craindre que la politique anglaise pour garder Gibraltar, et les Farnèse pour acquérir Castro et Ronciglione ou une compensation, n'entraînassent l'Espagne dans une guerre contre l'Empereur ? Déjà Dubois commençait à craindre la rupture du marché qu'il avait proposé. Scotti, à Madrid, parlait très haut. Il cherchait, « la tête toute farcie de jurisprudence, des armes dans un tas de mémoires sur les fiefs et les affaires d'Italie » ;

1. Voir page précédente, notes 5 et 6. « L'intérêt de mettre le duc de Parme en belle humeur et bonne volonté était si capital que M. l'archevêque de Cambrai, sans considérer l'étendue de l'engagement, m'avait autorisé à lui promettre toute satisfaction sur Castro et Ronciglione » (Chavigny, *Mémoires*).

2. Lettre de Dubois à Maulévrier, 13 décembre 1720.

3. Lettre de Dubois à Lafiteau, 20 janvier 1721 (Sévelinges, I, p. 403). L'archevêque de Cambrai avait intérêt à faire peur à la cour de Rome, mais non à la désespérer (Chavigny, *Mémoires*).

4. Lettre de l'évêque de Sisteron au duc de Parme, 24 janvier 1721 (A. ÉTR., *Parme*, t. VI, f° 228).

très vif, il eût allumé la guerre, s'il l'eût pu[1]. L'envoyé d'Angleterre, le colonel Stanhope, le voyait en secret, trois heures tous les jours et soutenait son ardeur[2].

Heureusement, le crédit de Scotti à la cour de Madrid allait diminuant. Depuis le jour où Élisabeth Farnèse avait renoncé à convaincre son mari de la nécessité d'une guerre immédiate, elle avait éloigné Scotti, comme jadis, pour des raisons analogues, elle avait sacrifié Alberoni. C'était le sort à Madrid des diplomates parmesans, instruments d'une volonté supérieure à la leur, qui couvrait ses desseins du voile de leur faveur ou de leur disgrâce[3]. La correspondance d'Élisabeth avec les Farnèse ne passa plus par les mains de Scotti[4]. Philippe V et sa femme parurent ne plus consulter qu'eux-mêmes.

Au même moment, l'envoyé anglais, Stanhope, recevait de Londres un avis capable de satisfaire enfin le roi d'Espagne à propos de Gibraltar. Le ministère et le Roi étaient de plus en plus compromis « dans la maudite affaire du Sud ». Le 21 janvier 1721, le Parlement obligeait les directeurs de la compagnie à rendre leurs comptes et nommait une commission d'enquête composée des plus violents adversaires du ministère. L'enquête pouvait être terrible pour la maison de Hanovre et les amis de Stanhope. Elle menaçait d'aboutir à une revanche éclatante des Jacobites[5]. Pour sauver sa couronne, Georges Ier se décida à une démarche qui pût lui conserver l'amitié et l'appui du duc d'Orléans et de l'Espagne. Elle lui avait été suggérée par le duc de Parme[6]. Il annonça à ce prince qu'il avait rédigé une lettre pour Philippe V que Stanhope porterait lui-même à Madrid, très prochainement. Il ne s'agissait

1. Lettre de Robin à Dubois, 13 janvier 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f° 43).

2. Lettre de Stanhope à Schaub, 18 janvier 1721 (Coxe, *Bourbons d'Espagne*, III, p. 27).

3. Lettres de Maulévrier à Dubois, 20 janvier 1721, et de Mornay à Dubois, 27 janvier 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f°s 68, 107).

4. Lettres de Maulévrier à Dubois, 27 janvier et 3 février 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f°s 107, 121).

5. Mahon, *History of England*, II, p. 18-19.

6. Lettre de Chavigny à Dubois, 6 février 1721 (A. ÉTR., *Parme*, t. VI, f° 233) « Il n'y avait qu'un seul expédient. Le roi d'Angleterre écrirait une lettre au roi d'Espagne, ratifiant la promesse de Gibraltar et s'obligeant à ménager les circonstances propres à l'accomplir » (Chavigny, *Mémoires*, A. ÉTR., *France*, déjà cités).

pas encore d'une restitution immédiate de Gibraltar, mais d'une promesse formelle, d'un engagement garanti par *sa parole de Roi*.

Philippe V s'en contenta. Il prit enfin avec sa femme la résolution d'accepter les termes du marché que lui proposait Dubois[1]. Le Parmesan Scotti n'en fut pas informé ; il tombait chaque jour, et cette fois définitivement[2]. Le père Daubenton seul fut admis à la confidence du Roi. Peut-être n'avait-il pas été étranger à sa décision ; il avait toujours le moyen de vaincre l'obstination du Roi par les craintes dont il assiégeait sa conscience timorée. Nul pourtant n'en sut rien : son influence était de celles qui devaient s'exercer le plus secrètement, pour ménager la dignité royale. Mornay et Maulévrier en sentirent les bienfaits, sans pouvoir en préciser le degré. Au moment où ils croyaient la négociation rompue, où Mornay demandait son rappel, où Dubois faisait les dernières sommations à Philippe V, Daubenton leur apprit, à mots couverts, les résolutions de son maître[3].

L'archevêque de Besançon aurait vivement souhaité que sa santé lui permît d'aller à la cour recevoir de L. M. Catholiques l'assurance de leurs bonnes dispositions. Il n'eut pas la consolation de conclure publiquement la négociation qu'il avait en secret si bien commencée, qu'il avait dû abandonner à Maulévrier : ses maux ne lui laissaient aucun relâche[4]. Ce fut le marquis qui, le 18 février 1721, eut le plaisir de « trouver auprès du Roi un accueil meilleur et plus serein ». Il le pria de lui désigner un ministre pour conférer de nouveau, et définitivement. Philippe V y consentit sur-le-champ et nomma Grimaldo[5] : le père Daubenton l'avait d'avance préparé à cette demande et à ce choix. C'était lui en définitive qui avait donné gain de cause à l'ambassadeur de France, à Dubois, au duc d'Orléans[6].

1. Lettre de Mornay à Dubois, 3 mars 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 15).
2. *Ibid.* « Nous fîmes si bien, dit Chavigny, par nos journées et le duc de Parme par les siennes que l'Espagne se montra satisfaite de cet expédient » (Chavigny, *Mémoires*).
3. Lettre de Mornay à Dubois, 17 février 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f° 121).
4. Même dépêche.
5. Lettres de Maulévrier à Dubois, 23, 25 février 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f° 202).
6. Lettres de Mornay à Dubois, 24 février 1721, et de Dubois à Maulévrier, 13 mars 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f°s 178, 218).

Dès lors, toutes les difficultés s'aplanirent. Philippe V avait résolu de conclure. Il se montrait empressé et gracieux, invitait Maulévrier à des bals où nul ambassadeur étranger n'était jamais invité. En deux jours, le 21 et le 22, le ministre d'Espagne et l'ambassadeur de France discutèrent toutes les questions, les prétentions de l'Empereur et des Farnèse, les intérêts de l'Espagne et des infants. Robin était l'homme indispensable qui suppléait à l'insuffisance de son chef, traduisant en espagnol ou en latin, fournissant à point les maximes de droit public nécessaires, interprète et inspirateur à la fois. Le représentant de l'Espagne insista pour que Parme et la Toscane fussent dégagées de la suzeraineté de l'Empereur, et n'eussent point de garnisons, ou des garnisons espagnoles. Celui de la France exigeait qu'on laissât aux Anglais le moyen d'entrer dans le traité. Les triples alliances étaient du goût de Dubois. Philippe V plaidait pour les Farnèse. Tous deux étaient résolus à ne point s'aliéner la maison de Hanovre qui paraissait abandonner Gibraltar, ou celle de Parme qui semblait renoncer à ses entreprises compromettantes [1]. L'accord définitif était facile et prochain.

Le 25 février 1721, Grimaldo remit à Maulévrier un projet de traité en forme. L'ambassadeur l'envoya à Paris et demanda ses pleins pouvoirs avec les derniers ordres du ministère. Mornay qui, de son lit de douleur, surveillait encore les diplomates officiels, annonça au ministre le succès d'une œuvre qui devait lui coûter la vie : « Voilà enfin la négociation menée aux termes qui nous ont été prescrits [2]. »

Dubois en effet n'hésita pas : le 13 mai 1721, il faisait droit aux dernières réclamations de la cour d'Espagne. Quoique les traités de Londres eussent reconnu la suzeraineté de l'Empereur sur les duchés italiens, et stipulé la défense d'y mettre des garnisons espagnoles, il se déclarait prêt à passer outre, exigeant en échange que l'Angleterre fût admise au traité. Il abandonnait enfin à l'Espagne, sans autre compensation, tous les avantages réclamés d'abord pour les colonies et le commerce

1. Lettre de Maulévrier à Dubois (Voir 23 et 25 février 1721).
2. Lettre de Mornay à Dubois, 5 mars 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f° 214).

français[1]. Au fond ces réclamations n'avaient servi que de prétextes, d'exorde tout au plus. Depuis le jour où la diplomatie secrète avait développé ses arguments véritables, formulé et fait accepter ses conclusions, elle n'y avait plus d'intérêt.

Dubois n'employa que huit jours à dresser ses derniers ordres[2].

C'était peu pour un premier ministre, qui avait alors beaucoup d'affaires sur les bras, la réception de l'ambassadeur turc, l'affaire de la Constitution. Il lui fallait encore prendre l'avis du Régent. Le 12 mars, il dut aller le trouver au chevet de son lit, l'entretint après le Conseil, toute la journée jusqu'au souper. Le 13, il expédia ses instructions, sans perdre un instant[3].

L'attente pourtant avait paru longue à Madrid : Philippe V et la Reine faisaient le calcul du temps que le courrier avait mis pour se rendre à Paris, de celui qu'il devait mettre pour en revenir, des jours que le Régent et son ministre emploieraient à délibérer. Satisfaits, ils avaient hâte de conclure[4]. Maulévrier trompait leur impatience par ses visites, de son mieux : « Il n'était pas aisé en Espagne de voir un roi qui n'avait ni dîner, ni coucher, ni souper officiels, dans une cour où l'étiquette était tombée à rien, par la volonté de Mme des Ursins et d'Elisabeth Farnèse[5]. »

Enfin, le 21 mars 1721, Maulévrier reçut le courrier de Paris, le porta au Roi et tint le 23 mars les dernières conférences avec Grimaldo. La cour d'Espagne ne marqua pas d'éloignement pour joindre l'Angleterre à son alliance avec la France. Une dernière discussion arrêta encore les plénipotentiaires. Le duc d'Orléans n'avait pas hésité à céder Pensacola en Floride. Encouragé par cette complaisance, Philippe V demanda au dernier moment davantage. Sans préciser, il voulait qu'on *lui restituât tout ce que les Français auraient occupé, pendant la dernière guerre, dans*

1. Lettre de Dubois à Maulévrier, 13 mars 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f°s 218 et 240). Projet de traité envoyé de Paris (Ibid., t. 300, f° 225). Recommandation, à l'article 6, de ne pas discuter les conditions commerciales.

2. Les courriers mettaient huit jours à aller de Madrid à Paris. Dubois reçut le 5 mars la dépêche de Maulévrier du 25 février. Il expédia ses ordres le 13.

3. *Vie anonyme de Dubois* (Bib. Mazarine, f°s 301-303).

4. Lettre de Maulévrier au Régent, 10 mars 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 30).

5. Saint-Simon, XVIII, p. 217.

l'Amérique espagnole[1]. Or le temps de la dernière guerre était celui où s'était formée notre colonie de Louisiane. Une restitution aussi générale pouvait donner aux Espagnols les moyens de la diminuer à leur gré, de l'occuper peut-être. Ne se prétendaient-ils pas toujours les seuls possesseurs légitimes de l'Amérique tout entière ? Ces considérations auraient fait réfléchir un ministre qui se serait crû obligé de stipuler au nom de la France. Mais Maulévrier, parti de France avec cette mission, en avait reçu une autre, par la force des circonstances, celle de stipuler au nom du Régent. Puisque le duc d'Orléans se montrait satisfait, « il devait l'être et ne pas risquer de lui déplaire, en prenant trop vivement les intérêts de la France ». La leçon venait de trop haut pour qu'il n'en profitât pas. Ce fut après ce dernier sacrifice que le traité fut signé, le 27 mars 1721, à 11 heures du soir[2].

A quatre ans d'intervalle, le traité de Madrid provoqua, de la part des diplomates et des souverains qui y avaient part, le même enthousiasme que le traité de Hanovre autrefois[3]. Mornay, le principal auteur, quoiqu'il n'eût pas la consolation de signer son œuvre, se réjouit pourtant de la voir achevée. « Notre traité est signé, écrivait-il à Dubois, sans changer un mot au projet que vous nous aviez envoyé[4]. » Il ne demandait d'autre récompense que la liberté de venir au plutôt en France rétablir sa santé épuisée par la maladie, et plus encore par les remèdes. On lui accorda cette permission : il partit comme il put, le 14 avril[5].

La récompense arriva trop tard. Le lieutenant du Roi, qui le reçut à Bayonne, fut frappé de sa faiblesse : « Il le trouva totalement aveugle, avec un tremblement de nerfs, épuisé au point qu'il ne pouvait se soutenir ; dégoûté de tout, à ne pouvoir manger. » Un remède violent qu'on lui avait fait prendre au dernier moment avait achevé l'œuvre de la maladie. « Sa tête était dérangée, la

1. Lettres de Maulévrier à Dubois, 24 mars 1721, et de Mornay à Dubois, 29 mars 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f°s 75-83).

2. Lettres de Mornay à Dubois, 29 mars 1721, et de Maulévrier à Dubois, 30 mars 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f°s 93-96).

3. « Ce furent des effusions de cœur illimitées » (Chavigny, *Mémoires*).

4. Lettre de Dubois à Mornay, 16 mars 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 27), et la réponse du 29 mars (Voir note 4).

5. Lettre de Mornay à Dubois, 13 avril 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 137).

paralysie gagnait toutes les parties du corps. La vie s'arrêtait : c'était un homme perdu[1]. » Mornay croyait trouver aux eaux de Bagnères-de-Bigorre quelque soulagement. On le transporta jusque-là à grand' peine : Il y mourut le 19 mai[2], avec la conscience d'un grand service rendu à son bienfaiteur, frappé, comme un général, au moment de la victoire.

Ce fut pour le marquis de Maulévrier une dernière occasion de recueillir les honneurs et le profit de l'affaire. Jusqu'à la fin, il les avait disputés à l'archevêque, le tracassant de mille manières[3] Il triomphait d'autant mieux qu'il avait toujours employé le confesseur et refusé d'employer Scotti. L'événement semblait lui donner raison. Le crédit de Scotti était tombé : celui de Daubenton avait assuré la victoire. Ainsi Maulévrier parut dans les deux cours l'auteur de cette heureuse révolution qui rapprochait les Bourbons trop longtemps divisés. Le Régent et Dubois ne purent faire autrement que de le féliciter.

Depuis ce jour, le roi d'Espagne le traita en ami ; la Reine en confident. Il prit à Madrid la place d'Alberoni, que la disgrâce de Scotti laissait libre encore. Il recueillait le double bénéfice des services rendus au parti espagnol et à la maison d'Orléans.

Les ministres espagnols n'eurent pas moins à se féliciter du résultat : Dubois savait tenir tout ce qu'il promettait. Il rappela lui-même à Scotti le billet doux que Mornay lui avait remis en arrivant. On prépara en France une galanterie de trente mille livres pour Mme Grimaldo[4]. Daubenton ne fut pas oublié : on lui réservait mieux encore, un chapeau de Cardinal. Dubois lui écrivit une lettre des plus affectueuses, et promit d'appuyer son ambition[5]. Le Jésuite enfin, pour sa Compagnie, se réjouissait de

1. Lettre de Dadoncourt à Dubois, de Bayonne, 4 mai 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 256).

2. Lettre de Dadoncourt à Dubois, 20 mai 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 250). Voir au même fonds (t. 310, f° 167) le certificat de décès dressé le 19 mai par le médecin Dumont, de Bayonne.

3. Lettre de Dubois à Mornay, 4 mars 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f° 167).

4. Lettre de Dubois à Mornay, 13 mars 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f° 264).

5. Lettres de Dubois à Maulévrier, 13 mars 1721 (Sévelinges, II, p. 33), 22 avril 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 142).

l'appui que le duc d'Orléans donnait en France au parti de la Constitution.

De tous les ministres français ou espagnols, celui qui avait le plus lieu de se réjouir, c'était Dubois. Il ne cacha pas sa joie : « Commencer des liaisons qui ne doivent jamais finir et être la source du bonheur des deux monarchies, c'est une carrière ouverte pour de bonnes et grandes choses. Les peuples trouveront leur sûreté, leur bonheur et leur repos dans cette union [1]. » L'alliance anglaise avait autrefois provoqué de sa part les mêmes effusions, presque dans les mêmes termes. Si les motifs de sa joie n'étaient pas véritables, sa joie du moins l'était, sincère, proportionnée au succès. Quel coup de parti, de pouvoir opposer le nouveau traité aux détracteurs de sa politique qui l'accusaient d'être vendu aux Anglais, tout en prouvant à ses amis de Londres qu'il ne les oubliait pas ! « Il faut que je me tâte pour reconnaître si je suis ministre de France ou d'Espagne [2]. »

Suivant le mot de Fontenelle[3], « il était un ministre de toutes les cours ». Il avait trouvé l'art de les servir toutes; et tous, le roi d'Espagne, le duc de Parme, le roi Hanovrien, et le prétendant détrôné, allaient le servir auprès du Pape. Cinq mois après, il était Cardinal. Il avait vaincu les résistances du Saint-Siège, et, en France, les derniers ennemis de sa puissance, Torcy lui-même qui perdait la direction des postes. Le traité de Madrid avait rétabli sa fortune : il la couronnait d'une manière éclatante. Rien ne lui manquait plus pour rouvrir à son gré et à son profit, en France, la série des cardinaux premiers ministres. Il avait enchaîné les Français, le Saint-Siège, son maître et toute l'Europe [4].

Le roi d'Espagne était, plus que nul souverain, satisfait de l'alliance franco-espagnole. Son empressement, à la veille de la signature, n'eut d'égal que sa joie d'avoir été mis en état de

1. Lettre de Dubois à Maulévrier, 1er avril 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 55).
2. Lettre de Dubois à Maulévrier, 22 avril 1721 (Sévelinges, II, p. 53).
3. Discours de Réception de l'abbé Dubois à l'Académie française.
4. *Ibid.* Marais dit de ce discours (III, 5) : « Son oraison funèbre est toute faite dans le discours de M. de Fontenelle à l'Académie. »

signer[1]. Quelle revanche en effet pour son orgueil humilié par les entreprises de la Quadruple Alliance ! Vaincu, sans ressource, il traitait presque en vainqueur. Il recouvrait d'abord toutes les places perdues dans la dernière guerre (article 1, *Secret*). Les dernières traces de la Succession d'Espagne même allaient être effacées : le régent et le roi d'Angleterre lui avaient promis Gibraltar (article 2, *Secret*). La France le tenait quitte des sommes qu'elle avait dépensées à son service. Plus tôt, sans doute, la Quadruple Alliance, lui avait offert de pareils avantages, mais aux dépens de ses enfants ou de ses droits en Italie.

Maintenant l'avenir de ses enfants se trouva du même coup assuré, et la dignité de sa maison ménagée : c'était une propriété libre de toute redevance qu'on constituait aux infants, dans les duchés de Parme et de la Toscane (article 3, *Secret*), une propriété garantie au besoin par la présence de garnisons espagnoles (article 4, *Secret*), agrandie de Castro et Ronciglione (article 5, *Secret*), deux États qui occupaient tout le centre de l'Italie, du Tibre au Pò, et partageaient en deux tronçons les domaines de l'Empereur. Si les Habsbourg invoquaient le traité de Londres, pour refuser à l'Espagne ces avantages, la France et l'Angleterre étaient prêtes à prendre parti pour elle au Congrès. Et, s'il lui déclarait la guerre, dans un délai de deux mois, la France lui assurerait un secours effectif de 10,000 hommes et de 5,000 chevaux, s'engageant à faire la guerre à l'agresseur, à soutenir Philippe V aussi loin et longtemps qu'il le faudrait (articles 2-3-4)[2]. Achever l'unité espagnole, reprendre pied d'une manière ferme et digne en Italie, acquérir au même moment, sans obstacle, Oran et Mers-el-kébir[3], s'ouvrir des débouchés commerciaux en Floride, conserver et étendre le domaine colonial de l'Espagne, c'étaient, en une année, bien des avantages obtenus par l'effet d'une diplomatie heureuse. « La maison de Bourbon

1. Lettres de Maulévrier à Dubois, 30 mars 1721 ; de Mornay au même, 29 mars 1721, et de Philippe V au Régent, 15 avril 1721 (A. ÉTR., t. 301, f°s 83, 105, 174).

2. Le texte du traité a été publié par M. Baudrillart, intégralement (II, p. 453), d'après le texte des A. ÉTR. (*Esp.*, Mém. et Doc., t. 142).

3. Cette expédition préparée par Patino, l'élève et le confident d'Alberoni, eut lieu avec un plein succès à la fin de décembre 1720. Ce fut la revanche du marquis de Lède (Coxe, *Bourbons d'Espagne*, III, p. 5).

soutenait généreusement l'honneur de la Castille, mieux que les successeurs de Charles-Quint. L'Espagne n'avait pas à se plaindre d'avoir changé de maître[1]. » L'orgueil et la conscience de Philippe V pouvaient être satisfaits.

L'ambition de sa femme ne l'était pas moins. Élisabeth se trouvait heureuse de ce qu'on avait fait pour ses intérêts et ceux de ses enfants[2]. Comment ne l'aurait-elle pas été, sincèrement ? Véritable ministre des Farnèse à Madrid, avocat toujours écoutée de sa maison auprès du roi d'Espagne, elle avait réussi à se faire écouter de l'Europe elle-même. Quand on songe que les Farnèse n'avaient d'autre ressource que leur diplomatie, on comprend quel succès c'était déjà pour eux d'imposer aux puissances l'examen de leurs prétentions. Quel succès personnel pour la Reine de les avoir fait inscrire dans un traité garanti par les Bourbons !

Sans doute le duc de Parme et sa nièce auraient souhaité davantage ; ce petit souverain et cette femme ambitieuse avaient provoqué et voulaient provoquer une guerre européenne, pour tailler à leur maison un grand État italien. Le duc d'Orléans et Philippe V ne réalisaient pas encore toutes leurs espérances. Ils ne les avaient pas non plus découragées. Rien dans le traité de Madrid qui fût de nature à leur fermer l'avenir. Au contraire, la France avait pris soin d'assurer le duc de Parme que cet acte était une première démarche faite pour en préparer de plus grandes. L'Angleterre avait donné aux Farnèse les mêmes assurances. Et de son côté, le duc avait maintes fois déclaré qu'il ne sacrifiait aucune de ses vues pour la délivrance de l'Italie, pour la ruine des Impériaux, et la grandeur de sa maison[3]. Pareilles déclarations avaient été échangées à Madrid entre la Reine et le représentant de la France. A défaut d'une convention formelle, elles constituaient pour l'avenir un engagement que les Farnèse se

1. Rousset, *Intérêts des puissances de l'Europe*, I, p. 406.
2. Lettre de Mornay à Dubois, 29 mars 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 83).
3. Lettre de Chavigny à Dubois, 6 février 1721 (A. ÉTR., *Parme*, t. 6, f° 233). A l'article 5 du projet de traité envoyé le 13 mars à Maulévrier (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f° 225), article qui stipulait l'envoi d'un corps français au secours de Philippe V, Dubois avait ajouté cette observation : « Cet article sera certainement agréable à la Reine. »

réservaient de faire valoir[1]. Ils avaient donc lieu de se réjouir et du présent et de l'avenir.

La politique, servie pendant près de vingt ans par Alberoni, commençait à se réaliser au lendemain de sa chute. Successivement, la sagesse de Louis XIV et l'hostilité du Régent avaient empêché les Farnèse d'édifier sur les ruines de la domination allemande, par le concours des Bourbons étroitement unis, leur propre grandeur. Il semblait qu'en 1720, les fondements essentiels de l'édifice fussent ruinés avec l'architecte qui les avait établis. Mais Alberoni avait laissé une élève digne de lui qui les releva en 1721, et fit accepter ses plans à l'Europe[2]. La patience des Farnèse et d'Élisabeth lassait enfin l'indifférence ou la résistance des Français : le traité de Madrid était leur œuvre, un vrai chef-d'œuvre, le triomphe du génie qui crée avec un nombre de moyens très limités, par la puissance de ses prévisions et de sa patience. Le duc de Parme et sa fille avaient le droit d'en être fiers et satisfaits.

Ce traité qui, au début, avait inquiété le roi d'Angleterre lui déplaisait moins, depuis que Dubois avait consenti à lui en faire part et à l'y associer. Menacé par la ruine de ses finances d'une nouvelle restauration jacobite, il devait plus se préoccuper de son trône d'Angleterre que de ses domaines hanovriens, agrandis et garantis par les alliances du Nord. Son intérêt était de ménager la France et l'Espagne, champions naturels du prétendant, plutôt que l'Empereur[3]. Loin de se plaindre de l'Alliance franco-espagnole, il y trouvait, comme au traité de Hanovre, des avantages et des sûretés personnelles. Son ministre Stanhope ne croyait pas qu'après la guerre de 1718, cette alliance devînt jamais assez étroite pour porter ombrage à l'Angleterre[4]. Effrayé

1. « Le cardinal ne put apparemment se dispenser *verbalement* de *flatter la Reine*, toujours occupée du dessein de recouvrer l'Italie, *de l'espérance précise que la France se mettrait, sans perte de temps, en état de seconder puissamment une invasion en Italie* » (Chavigny, Mém. et Doc., *France*).

2. « Qu'il me soit permis, sans profaner, de me servir d'une comparaison. Semblable à Élie, Alberoni laissa en partant, non son manteau, *mais son esprit qui depuis ce temps-là a gouverné l'Espagne* » (Rousset, *Intérêts des puissances de l'Europe*, I, p. 405).

3. Lettre de Dubois à Mornay, 1er avril 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 57).

4. Lettre de Destouches à Dubois, 26 avril 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 61).

de la diplomatie de Law, nettement hostile aux Anglais, il approuvait celle de Dubois qui l'avait détruite et remplacée, sans toucher, en ce quoi concernait les rapports de la France et de l'Angleterre, aux traités précédents.

L'Empereur seul s'apercevait avec dépit de la froideur de ses anciens alliés[1]. Ses ministres à Londres et à Madrid l'avertissaient des négociations de la France et de l'Angleterre avec l'Espagne. Ils devinaient les conditions de cette entente, l'établissement immédiat et sans conditions des Farnèse et des Bourbons dans les duchés de l'Italie centrale[2]. Mais Charles VI avait des soupçons plus que des preuves : il était réduit à se plaindre de ce qu'on lui cachait, sans pouvoir empêcher ce qui se préparait[3].

Le duc d'Orléans enfin recueillit une fois de plus le bénéfice de cette satisfaction générale. « Je n'ai jamais reçu, disait-il, à son neveu, aucune nouvelle qui m'ait causé tant de joie que celle de la résolution que V. M. vient de prendre pour assurer une parfaite union entre la France et l'Espagne. Dans l'empressement que j'ai eu de parvenir à une situation aussi heureuse, j'avoue que je ne me suis pas borné aux avantages qui en doivent revenir aux deux couronnes et que j'ai porté mes vœux jusqu'à pouvoir convaincre V. M. de mon attachement à sa gloire, à ses intérêts, à sa personne[4]. » C'était en effet pour lui un véritable succès que les Farnèse l'eussent réconcilié avec Philippe V[5]. Les souvenirs de sa maladroite équipée en Espagne, de son coup de main à la mort de Louis XIV, de sa guerre récente, semblaient empêcher pour jamais cette réconciliation : et pourtant de tous les souverains d'Europe, le roi d'Espagne était celui qui pouvait le mieux garantir les droits de la maison d'Orléans, par l'abandon de ses propres droits. Les traités

1. Protocole de la conférence de Vienne, 3 mai 1721 (Wien Staatsarchiv.) « Galliam et Angliam favere Hispaniæ. »

2. Dépêches d'Hoffmann et de Pentenridter à la cour de Vienne, mars-juin 1721 (Wien Staatsarchiv.).

3. Protocole de la conférence du 12 mai 1721 (Wien Staatsarchiv.). « Desapprobat modum Anglorum *quod ita clam Cæsare agunt.* »

4. Lettre du Régent à Philippe V, 22 avril 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 158).

5. Baudrillart, II, p. 457-458.

d'Utrecht, la Quadruple Alliance n'avaient arraché à Philippe V qu'un consentement forcé. Au traité de Madrid, il l'apportait de lui-même par un acte de sa pleine et libre volonté. Il promettait de garantir la disposition des traités d'Utrecht et de Londres (art. 2 public), par conséquent les droits du Régent à la couronne de France. Le duc d'Orléans était désormais désigné et reconnu par l'Europe tout entière et par tous les Bourbons eux-mêmes comme l'héritier de Louis XV.

Quels Français désormais pouvaient lui refuser ce titre? Le parti de la vieille cour attachée aux maximes de la monarchie légitime était forcé de s'incliner devant le fait accompli. Philippe V, leur candidat, se dérobait. Il s'unissait volontiers au Régent : pouvaient-ils ne pas l'imiter? Longtemps l'opposition s'était plu à représenter le duc d'Orléans comme l'associé des Anglais, et le protégé des hérétiques. Elle fut désarmée le jour où il devenait, par les bons offices des Jésuites, l'associé du Roi très catholique. La nation tout entière, à qui le gouvernement avait promis la paix, la voyait avec joie assurée par ce traité, qui terminait pour jamais les malentendus avec l'Espagne. Elle disait avec Marais : « Dubois et son maître ont fait les traités et établi la paix avec l'étranger[1]. »

Bien entendu, la France ne savait toujours pas de quel prix elle payait ce repos trompeur. Comme à La Haye autrefois, à Madrid elle faisait tous les frais d'une négociation qui pouvait la conduire une seconde fois à la guerre. Elle payait toujours depuis vingt ans, pour établir les Bourbons en Espagne, pour les y combattre, et maintenant pour les rétablir en Italie; pour sauver les Espagnols et pour les ruiner; pour délivrer à présent les Italiens : politique stérile et contradictoire, dont chaque étape était un nouveau sacrifice. En 1721, sans compensation, la France donnait quittance à Philippe V des dettes qu'il avait contractées envers elle; elle lui rendait Pensacola, et une partie de la Louisiane comme si elle eût été sa victime. Elle n'obtenait pas même un avantage pour son commerce, ni une promesse

1. M. Marais, III, p. 4. *Mémoires de la Régence*, IV, p. 248. « Comme on souhaitait la Paix, le public en France ne laissa pas de la regarder comme infaillible. »

pour le cas où elle serait appelée à soutenir les infants d'Espagne en Italie[1].

« Il faut finir notre grande affaire avec un grand secret à l'égard de tout le monde », disait Dubois à tous ses agents en Espagne, la veille de la signature du traité de Madrid[2]. La France n'en devait pas connaître les détails. Comment pouvait-elle sentir et prévoir les inconvénients de cet acte, dans le présent et pour l'avenir? C'était encore une fois le *Secret* du Régent et de Dubois qui déterminait, à son insu, sa politique.

Les diplomates en effet qui auraient pu et dû la conseiller et l'avertir passaient comme toujours au service de la diplomatie secrète du duc d'Orléans ou des Farnèse ses associés. Dubois, le ministre de toutes les cours, n'en négligeait qu'une, celle de France. Il avait engagé cette intrigue par un agent secret chargé des seuls intérêts du Régent, et, pour n'être pas réduit au rôle d'ambassadeur en peinture, l'agent officiel de la France, Maulévrier, avait suivi l'exemple du ministre et se faisait à Madrid l'avocat de la maison d'Orléans. Lafiteau à Rome, Chavigny à Parme, Destouches à Londres ménageaient partout les intérêts de Philippe V et des Farnèse, sans souci des intérêts de la France: il leur suffisait que les souverains de Parme et d'Espagne donnassent gain de cause au Régent en écoutant l'archevêque de Cambrai.

Quand on compare à la négociation de La Haye qui avait commencé la fortune de Dubois, celle de Madrid qui l'acheva, on est frappé de l'analogie : même secret, même méthode. Dans les deux cas, c'est un marché analogue, habilement offert, et très discrètement insinué ici à l'Espagne, là à l'Angleterre. Ce sont deux conventions identiques entre la diplomatie personnelle du Régent, de Georges Ier, Électeur de Hanovre, d'Élisabeth Farnèse, princesse de Parme, pour les intérêts de la maison

1. Barbier s'en est douté (I, p. 82). A propos d'une réduction des troupes qui se fit en mai 1721, il écrivait : « Il semble qu'on ne soit pas dans un temps de réforme, vu qu'on peut *craindre une guerre de l'Empereur et du roi d'Espagne.* »

2. Lettres de Dubois à Maulévrier, 25 mars 1721, et de Dubois à Mornay, 1er avril 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 39, 57).

d'Orléans en France, de la maison de Hanovre en Allemagne, des Farnèse en Italie.

Comme les Farnèse et les Hanovre avaient tenu à ménager les nations qu'ils gouvernaient, ce fut en ne ménageant pas la France, que dans les deux cas Dubois réussit à rapprocher les souverains et les nations : ici, Mardyck ; là, Pensacola, l'avenir du commerce, de la marine et des colonies françaises toujours sacrifié. Le pacte de Madrid, comme celui de Hanovre, gardait une apparence purement défensive et pacifique ; il était le principe en réalité d'une ligue offensive capable de dicter la loi à l'Empereur comme la Quadruple Alliance l'avait dictée à l'Espagne. La paix que l'on vantait n'était qu'un moyen de préparer la guerre avec plus de succès : il fallait seulement que la diplomatie du Cardinal eût le loisir de transformer le traité de La Haye comme la convention de Hanovre, en une Triple et Quadruple Alliance. Le secret et le temps demeuraient en 1721, comme en 1716, les conditions nécessaires à la perfection de l'ouvrage.

LIVRE III

CHAPITRE PREMIER

LA TRIPLE ALLIANCE DE MADRID

La convention secrète du 27 mars 1721 n'était, dans la pensée des diplomates qui l'avaient signée, que le principe d'un système nouveau qui devait se substituer à la Quadruple Alliance. La transition entre les deux n'était pas aisée.

Il fallait que le Régent et son ministre trouvassent un juste milieu, pour concilier cette nouvelle alliance avec les promesses faites depuis cinq ans à l'Angleterre et à l'Empereur [1].

Les Anglais ne leur auraient pas pardonné un traité séparé avec l'Espagne, où des avantages pour eux n'auraient pas été stipulés. Ils avaient pénétré en partie le secret nouveau de Dubois. Le roi de Sardaigne leur avait dévoilé les négociations de Peterborough avec Chavigny et les Farnèse [2] ; ils s'étaient efforcés d'en prévenir le succès, par une contre-négociation engagée à Londres avec le ministre de Parme, Gazzola [3]. « Parlons d'abord d'une paix particulière entre l'Angleterre et l'Espagne, disait Stanhope à Destouches, nous songerons à la France après [4]. » Ils se méfiaient qu'à passer les premiers et seuls le marché avec les Farnèse, la France eût d'abord et seule les profits. Ils cherchaient avant tout à ne pas rendre Gibraltar, et redoutaient d'y être

1. Chavigny, *Mémoires* (*France*, Mémoires et Documents).
2. Lettres de Dubois à Destouches, 12 avril 1721 ; de Destouches à Dubois, 22 avril 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f°s 17-61).
3. Lettres de Destouches à Dubois, 28 avril et 1er mai 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f°s 87-96).
4. Lettre de Destouches à Dubois, 22 avril 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 61).

contraints par le duc d'Orléans et le roi d'Espagne étroitement unis [1].

S'ils eussent connu que cette union était un fait accompli, et que l'espoir de recouvrer Gibraltar y avait surtout engagé Philippe V, leur défiance, alors, se serait changée en une vive colère. Et, pour le Régent, les effets de leur rancune pouvaient être bien dangereux. S'ils se jetaient dans les bras de la cour de Vienne, c'en était fait en un jour de l'œuvre de cinq années. Le premier soin de Dubois fut de cacher aux Anglais le succès de sa diplomatie à Parme et en Espagne. « Il faut finir cette affaire avec un grand secret, surtout à l'égard du ministre d'Angleterre [2]. » En second lieu, il protestait à l'Angleterre de son très vif désir de maintenir l'entente franco-anglaise. « Rien ne se dément, disait-il, ici à l'égard de l'Angleterre ; non seulement nous sommes fidèles à l'union, mais nous sommes vifs et délicats sur tout ce qui regarde l'Angleterre. Plus on approfondira, plus on reconnaîtra cette vérité [3]. » Enfin, pour en faire la preuve, il ménageait l'intervention de la Grande-Bretagne dans le traité de Madrid, résolu à ne le publier que quand elle y serait comprise.

Si le Régent, comme le souhaitaient les Farnèse, eût été prêt à déclarer la guerre à l'Empereur, il n'aurait pas gardé les mêmes ménagements avec la cour de Vienne. Il lui avait promis sa médiation. Depuis le mois de janvier 1721, les Habsbourg en attendaient vainement les effets. Le lieu du Congrès où elle devait s'exercer était désigné depuis le mois d'avril 1720. Les puissances avaient nommé leurs plénipotentiaires : l'Autriche, le comte de Windischgraetz et le baron Pentenridter ; la France, Dubois, Morville et de Saint-Contest ; l'Angleterre, l'ambassadeur en France, Sutton, Polwarth et Witworth ; l'Espagne, le comte de San-Estevan et le marquis de Beretti-Landi. Tous les princes et les Républiques de l'Italie, les rois de Sardaigne et de Por-

1. Lettre de Destouches à Dubois, 6 mars 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 335, f° 190). Protocole de la Conférence de Vienne, 12 mai 1721 (W. Staatsarchiv.).

2. Lettres de Dubois à Maulévrier, 25 mars 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 39), et de Dubois à Mornay, 1er avril 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 57).

3. Lettre de Dubois à Destouches, 2 avril 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 335, f° 254).

tugal, le duc de Lorraine avaient résolu de s'y faire représenter.

« On eût dit, à voir ce concours, que les affaires les plus importantes allaient s'y traiter[1]. » Pendant toute l'année 1720, on n'y traita rien. Le Congrès ne fut même pas ouvert : les ambassadeurs de l'Espagne et de l'Empereur prétendirent ne pouvoir s'y rencontrer que leurs maîtres ne fussent fixés sur leurs avantages respectifs. L'Empereur Charles VI n'entendait renoncer à son droit sur l'Espagne qu'après un enregistrement formel par les Cortès de la Renonciation de Philippe V aux États d'Italie. Philippe V refusait cet enregistrement. Cette contestation de forme empêcha l'ouverture du Congrès.

Les ministres anglais, à leur tour, la retardaient le plus possible ; ils avaient promis au Régent de s'expliquer à Cambrai sur la question de Gibraltar. Dubois la retarda ensuite pour ne pas s'expliquer trop tôt sur l'affaire des duchés italiens. Il avait promis à l'Empereur et venait de promettre à l'Espagne des satisfactions contradictoires : il n'était pas prêt à résoudre la contradiction, en prenant parti.

Les agents de l'Empereur à Paris et à Londres signalèrent à leur maître les motifs de ces retards[2]. Ils recevaient de Vienne l'ordre de réclamer la tenue du Congrès et l'exécution des promesses de la Quadruple Alliance. « Si, dans un délai donné, tous les ministres n'étaient pas réunis à Cambrai, si les Anglais et la France n'avaient pas rempli leur office de médiateurs et fait exécuter, sans changements favorables à l'Espagne, les conditions du traité de Londres, Charles VI leur laisserait la responsabilité d'une rupture[3]. » Il importait à Dubois qu'elle eût lieu le plus tard possible : pour calmer la cour de Vienne, il lui offrit une garantie signée par son maître et par Georges Ier de la Renonciation de Philippe V. Il s'arrangea pour en discuter les termes pendant quatre mois encore[4]. On ne devait pas d'un coup décourager l'Empereur.

1. Rousset, *Actes et Négociations*, I, p. 307. Dépêche de Pentenridter, 16 juillet 1720. Lettre de Dubois à Sutton, 4 juillet 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 332, f° 14).
2. Weber, *Die Quadrupel Allianz*, p. 112.
3. Protocole de la Conférence du 12 mai 1721 (Wien. Staatsarchiv.).
4. Lettres d'Hoffmann à Carteret, 9 avril 1721, et de Pentenridter à sa cour, 13 mai 1721 (Weber, *ibid.*, p. 113).

En revanche, les Farnèse avaient besoin d'encouragements. C'était en leur laissant l'espoir d'agrandissements considérables que Dubois avait acquis leur concours. Il comptait sur eux pour faire valoir à la cour d'Espagne les avantages d'une triple liaison avec l'Angleterre et le Régent. Cette cour, depuis six ans, demeurait l'asile des Jacobites, et le foyer des intrigues catholiques contre la maison protestante de Hanovre [1]. Elle réclamait avec insistance Gibraltar : Georges Ier ne pouvait, pour se faire pardonner sa qualité d'hérétique, oublier qu'il était roi d'Angleterre. C'était le point délicat d'un rapprochement entre ces souverains. La reine d'Espagne seule y devait mettre la main, persuadée par son beau-père que, si l'on ne saisissait pas l'occasion d'éloigner l'Angleterre de l'Empereur, la grandeur des Farnèse en Italie serait compromise [2]. Dubois ne négligea rien pour les convaincre tous deux qu'il la désirait sincèrement.

Heureusement, la reine d'Espagne et les Farnèse avaient intérêt à le suivre, et à ménager cette entente entre le duc d'Orléans et le roi d'Angleterre, qui demeurait la condition d'un établissement solide pour leurs héritiers en Italie. Nul doute qu'appuyés sur Paris et sur Londres, ils ne forçassent l'Empereur à y consentir de gré ou de force, et Philippe V, certainement, à y concourir. S'ils avaient des ménagements infinis à garder avec Philippe V, la diplomatie féminine d'Élisabeth, doublée des qualités de sa race, fortifiée par un long usage avait aussi mille ressources. Aucune n'était de trop ; toutes devaient servir à convaincre son mari que la mort, qu'il croyait toujours prochaine, le trouverait en règle avec sa conscience et avec ses peuples, qu'on ne lui conseillait ni la guerre, ni le sacrifice des intérêts espagnols. Sans se livrer à son confesseur Daubenton, qui lui faisait craindre l'une, ou à son ministre Grimaldo, qui défendait les autres, Philippe V ne négligeait pas tout à fait leurs arguments. Les Farnèse et la Reine devaient y répondre : détacher l'Angleterre de la cour de Vienne, c'était contraindre l'Empereur à la paix ; rattacher à l'Espagne les Anglais, c'était procurer aux Espagnols sûreté et honneur. « L'alliance franco-

1. Lettre de Dubois à Mornay, 1er avril 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 57).
2. Ibid., *ibid.*

espagnole était une carrière ouverte à de bonnes choses[1] », la voie encore souterraine qui devait ramener triomphalement les Espagnols en Italie au secours des Farnèse. Le duc de Parme et sa fille s'y engagèrent en faisant un détour par Londres, afin d'éviter les deux obstacles placés sur leurs routes par les auteurs de la Quadruple Alliance et les conseillers de Philippe V. Dubois, pour les mêmes raisons, leur montrait le chemin et l'exemple.

L'Angleterre, certes, pour ces diplomates exercés n'était pas un pays nouveau, ni inconnu. La Hollande perdait à cette époque le privilège, consacré par un demi-siècle d'usage, des grandes œuvres diplomatiques. Les traités de 1713 et la Triple Alliance de 1717 s'étaient encore conclus à Utrecht et à La Haye; mais les Anglais les avaient entièrement dictés. Un an après, c'était au-delà de la Manche, à Londres que l'on signait la Quadruple Alliance. Les whigs du parti de Stanhope avaient achevé cette révolution commencée par les Torys à Utrecht.

Depuis qu'elle s'était achevée, la situation de l'Angleterre avait bien changé. Comme en Hollande, autrefois, les profits commerciaux avaient peu à peu engendré, à Londres, une véritable fièvre de spéculation. Les richesses inconnues de l'Amérique espagnole agissaient comme un charme sur les imaginations anglaises; les hommes d'État de tous les partis entretenaient ces visions, pour faire accepter leur politique. Harley, le grand chef tory, avait protégé une Compagnie des mers du Sud qui promettait de réduire à rien la dette publique[2]. Au moment où la guerre de la Méditerranée et de la Baltique fit craindre aux Anglais un accroissement de cette dette, Stanhope, en 1719, lia parti avec le directeur de cette Compagnie, sir Blunt, qui faisait à la nation les mêmes offres. Eblouie, fascinée par ces promesses, gagnée par la contagion du système de Law, la nation suivit Stanhope avec ardeur, au point bientôt de l'effrayer[3]. Elle ne s'occupa plus que d'agiotage, de projets chimé-

1 Lettre de Dubois à Maulévrier, 1er avril 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 55).

2. Green (*Histoire du peuple anglais*, I, p. 302, trad. française), a fait un tableau vivant de cet état des esprits en Angleterre.

3. Voir tome III, chap. I.

riques, éphémères et vides comme des bulles de savon (bubles), livrée à la folie du jeu, aux entreprises des manieurs d'argent[1]. Puis, au mois d'octobre 1720, le charme s'était rompu, brusquement. La faillite de la Compagnie fut provoquée par le premier accident venu, le naufrage d'une flotte, et aussitôt déclarée.

Le roi Georges Ier l'apprit en Hanovre, où il préparait ses derniers desseins contre la Russie. Il faillit en tomber malade[2] : c'était la ruine du parti whig, auquel il s'était confié[3]. Stanhope ne s'en releva plus. Pied à pied, il défendit au Parlement les directeurs de la Compagnie (décembre 1720, janvier 1721) réduit bientôt à se défendre, lui et ses amis, Sunderland et Craggs. L'opposition, formée des anciens whigs et des torys, l'attaqua avec violence. « Séjan », lui criait-elle tandis qu'elle traitait publiquement Georges Ier de « Tibère[4] ». Stanhope mourut sur la brèche : après un discours où il s'était surpassé, il fut pris de frissons, essaya de traiter encore quelques affaires avec son confident Schaub, tomba en convulsions, poussa un long soupir et expira[5]. L'armée, dont son talent protégeait la retraite, privée de chef, fut battue et détruite : le chancelier et le trésorier de l'Échiquier, Aislabie et Charles Stanhope passèrent en jugement. Craggs n'échappa à une condamnation certaine que par la mort. Seul, Sunderland se sauva par sa prodigieuse habileté : il eut l'art de se poser en victime de l'agiotage et demeura dans le gouvernement et la faveur du Roi[6].

Cette déroute politique sans exemple compléta le désarroi où la banqueroute avait mis subitement l'Angleterre. Le peuple était misérable, et l'État près de sa ruine. Les partis ne se reconnaissaient plus. L'heure de la revanche semblait avoir sonné pour Townsend, le chef reconnu des whigs dissidents qui s'était bruyamment séparé de Stanhope. Il reprit en effet la direction des

1. Mahon, *History of England*, II, p. 110. Levasseur, *Système de Law*, p. 400 (Appendice sur les Compagnies anglaises).
2. Lettre de Destouches à Dubois, 11 octobre 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 333, f° 39).
3. Lettre de Destouches à Dubois, 1er novembre 1720 (Ibid., *ibid.*, f° 47).
4. Mahon, *ouv. cité* (II, p. 18-19).
5. Lettre de Destouches à Dubois, 17 février 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 335, f° 130).
6. Mahon, *ouv. cité* (II, p. 21 et 22).

affaires. Mais quelle surprise de le voir s'associer, au Secrétariat des Affaires Étrangères, l'élève préféré de Sunderland, Carteret, et solliciter les conseils du Bâlois Schaub, initié à tous les secrets de la politique hanovrienne[1] ! Walpole entra de même dans le cabinet, comme sa longue opposition au ministère précédent le faisait prévoir. Au moment pourtant où il lui eût été le plus aisé de le combattre, il s'était signalé par sa modération, jusqu'à faire mine de sauver ses adversaires : c'était la preuve d'un grand esprit politique. On le vit servir le Roi en sa détresse et les wighs compromis, de manière à devenir le ministre de l'un, le chef incontesté des autres[2].

Pour remplacer Townsend au gouvernement, il était prêt à reprendre l'héritage de Stanhope[3], s'étant fort instruit dans l'opposition. Un ministère ainsi composé, aussi disparate, était difficile à conduire, plus encore à connaître : « Il allait à tâtons et en tremblant. » Mal guidés, les membres du Parlement ne songeaient qu'à réparer leurs fortunes compromises. La nation ne s'en plaignit pas : indifférente aux affaires publiques, elle parut ne plus souhaiter qu'une bonne administration financière. Walpole aurait pu, en 1721, appliquer à son pays le jugement qu'il portait sur la Hollande en 1716 : « gouvernement à têtes multiples, sans tête, ayant autant de maîtres que d'avis. Si on ne les aide pas à faire leurs propres affaires, ils ne les feront jamais[4] ».

Avec un tel gouvernement, la tâche était plutôt malaisée de conduire une négociation. On n'y trouvait pas de résistance formée, mais aussi pas de prise. Townsend et Carteret traitaient chacun de leur côté, l'un avec le ministre de Parme, le comte Gazzola, l'autre avec celui de France, Destouches. Tous deux se défiaient de la France[5]. Ce n'était plus *la candeur de Stanhope :* « Nous avons perdu d'excellents amis, disait Dubois en manière d'oraison

1. Lettres de Destouches à Dubois, 21 février, 6 et 11 mars 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 335, f°s 144, 190, 201).
2. Mahon, *History of England*, II, p. 15.
3. Green, *ouv. cité*, I, p. 302 : « Il était décidé *à ce que la raison sociale fût Walpole et Townsend.* »
4. Mahon, *History of England*, I, p. 225.
5. Lettres de Destouches à Dubois, 22 avril 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 61).

funèbre, mais si leur système se soutenait, les deux nations et l'Europe n'auraient rien perdu [1]. » Dans le chaos des affaires d'Angleterre et la multiplicité des partis, l'archevêque-ministre ne pouvait s'empêcher de craindre : « Il faut être circonspect avec le nouveau ministère et jeter les yeux de plusieurs côtés [2]. » Telle était la ligne de conduite que Dubois traçait à son agent à Londres. Pour être renseigné lui-même, il eût souhaité trouver à ses côtés, le dernier survivant du ministère Stanhope, Schaub, son ami, pour l'interroger et le séduire encore [3]. Il souhaitait que Carteret fût « l'Élisée en qui le prophète Élie avait fait passer son esprit [4] ».

Le 12 avril 1721, pourtant, il attaqua résolument à la cour de Londres son projet de Triple Alliance [5]. Georges Ier en référa aussitôt à ses ministres. Dès le premier jour, Sunderland déclara hautement qu'il fallait ménager l'Empereur, et ne pas traiter sans lui en dehors du Congrès. Il pensait ainsi faire sa cour au chef du nouveau cabinet, à son ami Townsend, fidèlement attaché depuis quinze ans à l'Alliance Impériale par les souvenirs de la guerre de Succession d'Espagne. Les projets du Régent, de l'Espagne et des Farnèse effrayaient le nouveau cabinet ; il n'était pas d'humeur à s'y associer. Pour les rejeter et même les combattre, néanmoins il voulut percer le mystère où ils demeuraient enveloppés : « Qu'on en livrât au ministère anglais le secret ; le secret serait bien gardé et la négociation marcherait vite ensuite à Londres [6]. »

Destouches, qui n'avait pas vu le piège, se félicitait déjà d'avoir mis l'affaire en si bon train. Dubois ne s'y laissa pas prendre. Quoique le projet de traité eût été fixé dans ses grandes lignes par la convention du 27 mars, il répondit aux Anglais qu'il était impossible de le mettre en forme, sans paraître donner la loi au roi d'Espagne. Quoiqu'assuré du concours de Philippe V, il

1. Lettre de Dubois à Destouches, 7 mars 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 335, f° 166).
2. Lettre de Dubois à Destouches, 12 avril 1721, lettre particulière (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 21).
3. Lettre de Dubois à Destouches, 7 mars 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 335, f° 166).
4. Lettre de Dubois à Destouches, 2 avril 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 335, f° 254).
5. Lettre de Dubois à Destouches, 12 avril 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 21).
6. Lettre de Destouches à Dubois, 22 avril 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 61).

feignit d'en avoir besoin et déclara qu'avant de rien proposer à Londres, il fallait attendre les propositions de Madrid[1].

C'était aux Espagnols en effet qu'il laissait le soin de désabuser par des offres tentantes les Anglais de la cour de Vienne. Les arguments ne manquaient jamais pour convaincre au bon moment les nations marchandes. Dubois en avait assez fourni à l'Angleterre, à la Hollande, pour connaître leur valeur, avantages de toutes sortes pour leur marine et leur commerce. Il pensait que c'était au tour du roi d'Espagne à faire les sacrifices nécessaires. S'il se trouvait à court, le Régent ne refuserait pas de l'aider.

Mais jusqu'à ce que Philippe V fût décidé, Dubois fit mine de n'avoir rien à traiter avec l'Angleterre ni rien traité encore avec l'Espagne. Il écrivit à Maulévrier de porter le Roi Catholique à une Triple Alliance, comme s'il n'y avait pas déjà d'alliance entre ce prince et la France. La lettre était faite pour être montrée à Schaub dont l'archevêque de Cambrai, par ses instances avait décidé le retour à Paris. Elle partit pour Madrid accompagnée d'un court billet d'explications : « L'objet de cette petite ruse est d'aider le Roi Catholique à obtenir des raisons de l'Angleterre, pour la mettre dans une espèce de nécessité de consentir à former cette triple union[2]. » Ce n'était pas encore l'explication dernière : Dubois attendait surtout les raisons que Philippe V pourrait fournir aux Anglais pour les détacher de l'Empereur.

Ces raisons, Philippe V ne pouvait les trouver de lui-même, sans une révolte de sa conscience toute pénétrée de ses devoirs envers l'Espagne. Ses ministres Grimaldo, André de Paëz étaient trop bons patriotes pour les lui suggérer. Peut-être aurait-il payé de quelques concessions commerciales, du rétablissement de l'assiento et du vaisseau de permission la restitution de Gibraltar. Mais sur ce point le ministre anglais ne lui laissait nulle espérance : « Plutôt que de rendre cette place, s'était écrié Stanhope à Madrid, très vivement, l'Angleterre ferait à l'Espa-

1. Lettre de Dubois à Destouches, 28 avril 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 78).
2. Lettre de Dubois à Maulévrier, 22 avril 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 142) ; petit billet particulier, même date (Ibid., *ibid.*, f° 151).

gnol une guerre de dix ans en Amérique[1]. » Une déclaration si brutale préparait mal l'entente qui devait s'établir. Stanhope la souhaitait pourtant. Il avait ordre de la ménager sans le concours de la France, pour que l'Angleterre eût seule le bénéfice des avantages secrètement promis aux Farnèse en Italie. « Sacrifiez-nous le commerce de l'Espagne, disait-il sans cesse, ne donnez rien à la France, nous vous donnerons l'Italie[2]. » Or, Philippe V, de toute manière, n'était pas moins résolu à refuser une alliance particulière avec l'Angleterre, ou une Triple Alliance avec la France sur cette base. Il espérait mieux de l'amitié du Régent qu'il cultivait avec soin.

Ces dispositions des Anglais et de Philippe V ne répondaient guère aux vœux de Dubois[3]. Alors, au début de mai 1721, l'archevêque de Cambrai crut bon de s'expliquer à Madrid plus clairement. Les ratifications de l'acte du 27 mars allaient être définitivement échangées. Elles étaient parties de Paris le 22 avril avec des lettres pleines d'effusion pour leurs Majestés catholiques[4]. Philippe V les attendait avec impatience, regardant à sa montre, l'heure où le courrier devait venir, appelant six fois par jour Maulévrier[5]. Dubois pensa qu'il était temps de *rompre la glace*. Il traça d'une main ferme, cette fois, le plan de Triple Alliance qu'il estimait non seulement possible, mais nécessaire[6].

« L'Empereur, disait-il, travaille à regagner l'Angleterre : c'est le vaincre une première fois et préparer une nouvelle victoire que de ramener le plus tôt possible les Anglais. L'Espagne en a les moyens : il lui suffit de se montrer conciliante, sur l'article de Gibraltar et du commerce anglais. A défaut d'une lettre de Georges Ier, promise par Stanhope que les nouveaux ministres n'accorderaient plus, Philippe V pourrait se contenter d'une garantie formelle fournie par le Régent qui ne s'y refusait point.

1. Lettre de Maulévrier à Dubois, 7 avril 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 132).
2. Lettres de Maulévrier à Dubois, 21 et 25 avril 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f°s 191, 203, 208).
3. Voir la même dépêche du 25 avril 1721.
4. Lettres de Dubois à Maulévrier et à Robin, 22 avril 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 142). Elles arrivèrent le 5 mai 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 268). L'échange eut lieu le 6 mai (voir la dépêche suivante).
5. Lettre de Maulévrier à Dubois, 16 mai 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 41).
6. Lettre de Dubois à Maulévrier, 7 mai 1721 (Ibid., *ibid.*, t. 301, f° 216).

Il devrait consentir du même coup au rétablissement de l'Assiento et du vaisseau annuel.

« Peut-être les Anglais réclameraient-ils encore des profits plus étendus, les bénéfices des traités commerciaux de 1715 et 1716. Pour leur en ôter le prétexte, le Régent était prêt à renoncer aux avantages du même genre d'abord réclamés pour les Français. C'était la dernière concession qu'il tenait en réserve pour convaincre son neveu de ses bonnes intentions. » Dubois avait eu soin qu'aucun article avantageux pour la France ne figurât dans la convention secrète du 27 mars[1]. Il l'avait mis de côté avec prudence ; c'était le prix destiné au second marché qu'il méditait. Le commerce de l'Amérique à l'Angleterre, pour la déterminer à y souscrire ; à l'Espagne, la pleine liberté de sa vie commerciale ; à la France, rien. Un pareil désintéressement avait paru toucher Philippe V et le décider : « la Convention du 27 mars deviendrait alors, dans toutes ses lignes essentielles, le fondement de la Triple Alliance. Il suffirait d'y ajouter, par un traité particulier entre l'Angleterre et l'Espagne, les conditions de leur accord commercial. Elle resterait alors comme les conventions d'Hanovre autrefois, dans les archives, afin que l'Angleterre ne connût jamais l'humiliation d'avoir souscrit à des engagements qu'elle n'avait pas discutés[2]. »

Trois jours après, pour entretenir ces illusions, Dubois fit remettre à Londres les articles publics de cette convention, comme un projet tout nouveau de Triple Alliance[3]. Les articles secrets en étaient modifiés, de façon à rassurer les Anglais sur les craintes d'une nouvelle guerre contre l'Empereur et à leur plaire. Rien n'y était inscrit, de ce qu'on réservait spécialement pour la reine d'Espagne en Italie, pour le Roi à Gibraltar. Toutes les promesses qu'on pouvait faire à leur commerce y figuraient[4].

1. Voir la dépêche de Dubois à Maulévrier, 13 mars 1721 (chapitre précédent).

2. Lemontey a raison de dire (I, 425) : « Il fallut laisser dans l'ombre le premier traité signé trois mois auparavant, et en conclure de nouveaux entre les puissances où tout fut sacrifié *à l'intérêt de la Grande-Bretagne.* » Mais il se trompe, lorsqu'il croit que Dubois y fut contraint par la nécessité. C'était le plan qu'il avait formé pour faire accepter aux Anglais la Convention de Madrid, comme celle de Hanovre autrefois aux Hollandais.

3. Lettre de Dubois à Destouches, 10 mai 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 118).

4. Projet pour un nouveau traité (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 231).

Beaucoup d'arguments, en somme, en faveur de la Triple Alliance, aucun qui fût contraire. Si le ministère anglais eût été homogène, la conclusion d'un tel acte n'aurait pas rencontré d'obstacle. Mais il ne l'était pas, et Dubois ne comptait que sur le roi de la Grande-Bretagne[1].

Tandis que Carteret, fidèle à la politique de Stanhope, se disposait à accepter, Townsend s'entêtait dans sa résistance. Sunderland et Schaub, qui voulaient se faire pardonner leur rôle dans le ministère précédent, encourageaient sa résistance. Schaub était revenu de Paris à la fin d'avril 1721, décidé à desservir Dubois plutôt qu'à l'aider. « Son péché originel était son attachement à la cour de Vienne[2]. » Le désir de plaire à Stanhope avait en lui effacé cette tache : elle reparut alors plus profonde que jamais. Schaub allait jusqu'à accuser Dubois de préparer la guerre contre l'Empereur : il se permit même de supprimer les lettres où Carteret exprimait au Régent sa bonne volonté. Ce fut entre lui et Destouches une guerre déclarée[3]. Georges Ier, entre ses ministres divisés, ne savait plus lequel entendre. Le 13 mai, il se décida à les satisfaire tous.

D'une part, il envoya à Stanhope l'ordre d'accepter tous les articles proposés par la France. Il s'offrit une fois encore de renouer à Gibraltar, moyennant un équivalent, si Philippe donnait à ses sujets tous les privilèges commerciaux dont ils jouissaient avant la rupture[4]. C'était sans doute demander à l'Espagne beaucoup plus que Dubois ne conseillait de leur accorder. Mais l'avantage offert aussi était considérable : la restitution de Gibraltar garantie par une lettre du roi d'Angleterre valait bien quelques sacrifices. Et Philippe V y tenait tellement que l'entente semblait désormais facile. Le marché était bon pour les deux nations. Le Régent conseilla au roi d'Espagne de l'accepter. Les Anglais se montrèrent satisfaits. « Il est très regrettable, disait

1. « C'est par la crainte qu'il faut agir sur le Roi. » Lettre de Dubois à Destouches, 2 mai 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 118).

2. Lettre de Destouches à Dubois, 28 avril 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 87).

3. Lettre de Destouches à Dubois, 10 mai 1721 (Ibid., *ibid.*, f° 137).

4. Lettres de Dubois à Maulévrier, 18 mai et 3 juin 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 258; t. 302, f° 76), après avoir reçu une lettre de Destouches du 14 mai 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 150), qui lui annonçait les décisions de Georges Ier.

dès le 18 janvier 1721, l'envoyé anglais à Madrid, que vous ayiez les mains liées à l'égard de Gibraltar et qu'on ne puisse pas tirer partie du vif désir que le roi d'Espagne a de l'obtenir : autrement nous pourrions, j'en suis pleinement convaincu, le vendre le double de ce qu'il vaut, et gagner d'immenses avantages pour notre commerce[1]. » Carteret partageait cette manière de voir. Il l'avait fait partager à son maître.

Comme Townsend s'obstinait cependant à refuser les présents de la cour de Madrid, Georges Ier ajouta au traité une condition nouvelle, *sine qua non*, de nature à le rassurer. « En cas de rupture avec l'Empereur, les puissances contractantes s'engageaient à n'attaquer jamais les Pays-Bas catholiques[2]. » Le secret de l'alliance traditionnelle des Anglais avec l'Empereur et la Hollande était là, dans ces provinces flamandes qu'à aucun prix ils ne voulaient laisser à la France : « Attaquer ces provinces, disait-il, c'était attaquer l'Angleterre elle-même. » L'opposition de Townsend, la crainte d'une rupture avec l'Empereur n'avait point d'autre fondement que cette *maxime fondamentale de la nation*[3] : s'il était assuré qu'une guerre aux Habsbourg ne procurerait aucun avantage de ce genre à la France, il n'hésiterait plus à s'unir à l'Espagne et à la France. Georges Ier pria Dubois d'obtenir du Régent cette assurance. Il était si bien accoutumé à voir la diplomatie française sacrifier la politique nationale qu'il attendait une réponse favorable.

L'archevêque pourtant recula cette fois devant la grandeur du sacrifice. Refus absolu même d'en parler à son maître : ce n'eût plus été une faiblesse, mais « une trahison véritable, presque un crime. La gloire du Roi, celle du Régent et le bien du royaume ne permettaient pas un pareil engagement[4]. » Schaub eut beau venir à Paris de nouveau, pour lui conseiller cette concession décisive. Dubois s'indigna, et traita Townsend « d'esclave de l'Empereur et de chercheur de chicanes. »

1. Coxe, *Bourbons d'Espagne*, III, p. 24.
2. Lettre de Destouches à Dubois, 14 mai 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 150).
3. Lettre de Destouches à Dubois, 25 mai 1721 (Ibid., *ibid.*, t. 336, f° 203).
4. Lettres de Dubois à Destouches, 19 et 25 mai 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f°s 163-181 à 188).

En vain les Anglais prodiguèrent-ils les répliques et les arguments. « Nous, esclaves de l'Empereur quand nous signons cette convention ! Parlons naturellement : quelques adoucissements, quelques égards que l'on emploie dans les termes de cette alliance, ne nous mène-t-elle pas dans une guerre contre l'Empereur ? Ce prince nous en voudra autant, quand il en aura connaissance, que si nous la déclarions effectivement. » C'était vrai : Dubois l'avait promis à la reine d'Espagne plusieurs fois. « Eh bien, poursuivait-il, nous vous donnons la plus belle occasion de nous détacher pour toujours de la cour de Vienne. Qu'exigeons-nous pour cela ? 1° la sûreté, la facilité, l'aisance de notre commerce en Espagne ; 2° le moyen de ne pas nous perdre auprès du Parlement, de notre nation par des conditions contraires à ses maximes fondamentales[1]. »

La tentation était forte : mais n'était-ce rien d'autre part que les maximes et les intérêts de la France ? Bien des fois, Dubois y avait porté atteinte, et récemment encore, faisant de la première de ces deux conditions le fondement du traité qu'il offrait aux Anglais. Mais la seconde était vraiment trop onéreuse. Il se serait perdu à son tour, pour sauver le ministère de Georges Ier. Il savait la mesure précise des sacrifices que le Régent pouvait imposer à la France, sans la révolter. Les Anglais revinrent à la charge : « Qu'on dise seulement qu'on n'attaquera les Pays-Bas qu'après en être convenu réciproquement[2]. » Cette clause n'était pas moins grosse d'éventualités dangereuses. Dubois la rejeta encore. Fallait-il pourtant que la France fût venue auprès des étrangers à ce degré d'abaissement qu'ils osassent poursuivre à fonds avec elle une discussion qu'en d'autres temps ils n'auraient même pas pu esquisser. Une dernière offre des Anglais prouva ce qu'ils pensaient du duc d'Orléans. Ils lui offrirent, en cas de guerre, « la souveraineté des Pays-Bas, s'il consentait à ne les jamais céder à la France[3] ». L'offre fut encore rejetée. C'était déjà trop qu'on eût pensé à la lui faire.

La résistance de Dubois détruisit les espérances et les

1. Lettre de Destouches à Dubois, 25 mai 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 203).
2. Ibid., *ibid.*
3. Lettre de Destouches à Dubois, 5 juin 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f° 235).

insinuations de Townsend. Il fallut qu'il se contentât d'un article qui rappelât, d'une manière générale, le traité de la Quadruple Alliance de La Haye, inspiré par une pensée analogue [1].

Au mois de juin 1721, par ces concessions mutuelles de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne, la Triple Alliance de Madrid devenait donc possible, probable même. Le 2 mai 1721 une conférence s'était tenue à Aranjuez entre Stanhope, Grimaldo et Maulévrier [2] : le roi d'Espagne, selon les vues et les conseils de Dubois, s'était relâché sur le point du commerce, pour procurer des avantages essentiels à l'infant d'Espagne qui s'établirait en Toscane, et à l'Italie. Le Régent et Philippe V s'étaient mis d'accord pour sacrifier l'Espagne aux Farnèse et la France aux d'Orléans. Mais le sacrifice devait être moindre pour les Espagnols, s'ils recouvraient Gibraltar.

Dubois attendait avec impatience le résultat : pour s'assurer que le Régent serait bien servi, il avait, comme à l'ordinaire, débauché un agent de la diplomatie officielle, le lieutenant de Maulévrier, son confident Robin. Auprès d'un homme comme lui, devenu de financier diplomate, et désireux de se faire valoir, la séduction était facile : il ne devait pas résister à quelque beau compliment d'un ministre, appuyé par l'espoir d'une récompense. « Si vous m'aviez dit de bouche les choses que vous avez bien voulu m'écrire, l'impression qu'elles font sur mon cœur m'aurait fait bégayer en vous remerciant, et m'aurait attaché la langue au palais. Je n'aurais rien pu vous dire. Il en est presque de même pour vous écrire [3]. »

C'était à peu de frais acquérir un serviteur précieux : Robin était l'âme de la diplomatie française à Madrid. « Je fais tous les mémoires à envoyer, tous les discours à tenir au Roi Catholique, toutes les observations aux ministres, je prépare les conférences, j'y assiste et j'y parle. Je ramasse les faits, forme et compile les originaux des dépêches, et fais moi-même les copies de tout

1. Lettres de Destouches à Dubois, 12 juin 1721, et de Dubois à Destouches, 18 juin 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 336, f°s 243-247). Le même à Maulévrier, 17 juin 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 163).

2. Lettre de Maulévrier à Dubois, 30 mai 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 84).

3. Lettre de Robin à Dubois, *pour lui seul*, 13 mai 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 13).

ce qui est en négociation pour éviter les confidents. Tout ce que le marquis écrit est de ma main[1]. » Dubois était sûr d'être bien renseigné sur les démarches de l'ambassadeur du Roi en Espagne.

On touchait au moment décisif de la négociation. Il n'y avait plus qu'à dresser la Triple Alliance. La diplomatie de Dubois en avait trouvé et réuni les matériaux à Paris, à Londres, à Madrid. Il restait à les ajuster, à les mettre en forme. Si on eût laissé faire l'envoyé anglais, avec ses manières dures et sa façon de mettre à tout moment le marché à la main, l'ajustage eût été malaisé. Maulévrier et Robin durent sans cesse intervenir, pour trouver et arranger les joints nécessaires[2].

Le thème et le fondement des conférences fut la lettre que le roi d'Angleterre, le 14 mai 1721, avait envoyée au colonel Stanhope. Walpole nous l'a conservée dans sa forme primitive. « Puisque par la confiance que V. M. veut bien me témoigner, je puis regarder les traités qui ont été en question entre nous comme rétablis, et dès qu'en conformité toutes les pièces nécessaires au commerce de nos sujets auront été extradées, je ne balance plus à assurer Votre Majesté de ma disposition à vous satisfaire en ce qui regarde la restitution de Gibraltar, sur le fondement d'un équivalent, vous promettant de saisir la première occasion favorable de règler cet article avec le consentement de mon Parlement[3]. »

Cette lettre supposait des avantages acquis, et d'autres avantages à acquérir en échange de Gibraltar. Le roi d'Espagne avait d'abord accordé aux Anglais le traité d'*Assiento* avec toutes ses

1. Même dépêche de Robin, page précédente, note 3.

2. Lettre de Maulévrier à Dubois (*Ibid.*, note 2).

3. Coxe, *Mem. of Walpole*, I, p. 309. Cette lettre a été souvent publiée sous des formes et des dates différentes. Coxe (*Bourbons d'Espagne*, II, p. 17), la donne comme étant du 1er février, Walpole, du 29 avril, enfin Baudrillart (II, p. 467), du 1er juin. Le premier et le dernier de ces auteurs n'y font pas figurer le mot d'*équivalent*. Ces différences tiennent à ce que cet acte essentiel parut dans la diplomatie à trois dates différentes. Le 1er février, Georges Ier annonça au duc de Parme et à Philippe V qu'il le préparait. Le 29 avril, il l'envoya en Espagne au colonel Stanhope, rédigé d'une première manière avec l'espoir de faire donner par la cour de Madrid *un équivalent* à la cession de Gibraltar. C'est cette deuxième rédaction que Walpole a publiée. Il expliqua, au même endroit, comment elle fut modifiée définitivement le 1er juin 1721.

clauses ; les instances de la France l'avaient déterminé en outre à leur accorder le rétablissement des traités de commerce si favorables de 1715 et de 1716. C'était le maximum de ses concessions : il jugeait qu'il payait assez cher la promesse prochaine de recouvrer Gibraltar. Georges Ier et ses ministres trouvaient le prix trop faible encore : ils voulaient offrir à la nation, en compensation d'un rocher dans la Méditerranée, une belle colonie espagnole, la Floride ou Saint-Domingue. Livrer à l'Angleterre, du même coup, le commerce et une partie des colonies de son royaume, contre une promesse ; le sacrifice parut trop lourd à Philippe V. Il n'en voulut pas entendre parler.

Maulévrier réussit à ménager au gré des deux parties les conditions du marché. C'était lui qui avait décidé le roi d'Espagne à rétablir, en faveur des Anglais, les traités de 1715 et de 1716 ; le 26 mai, il décida le colonel Stanhope à considérer cette faveur comme l'équivalent réclamé par Georges Ier. Stanhope y consentit à son tour et demanda à Londres une nouvelle lettre du Roi où il ne fût plus question d'autre équivalent [1].

On était d'accord désormais, et l'on pouvait mettre en forme le traité général de Triple Alliance et le traité de commerce entre l'Espagne et l'Angleterre qui en était la condition et le prix.

Quand tout paraissait réglé, l'envoyé d'Angleterre fit naître un nouvel incident, qui embarrassa singulièrement les négociateurs français, et plus encore Dubois par la façon dont il se termina. Pour Stanhope, interprète fidèle des ministres anglais, la partie essentielle de ces conventions était la seconde, celle qui assurait à la nation des privilèges commerciaux considérables. La Triple Alliance, en elle-même, lui importait moins : c'étaient des engagements éventuels qui procuraient aux Anglais des avantages immédiats. Conformément à ses instructions et aux intentions de ses chefs, Stanhope demanda qu'on procédât d'abord au règlement définitif du traité particulier entre l'Espagne et l'Angleterre. Le bénéfice du contrat avant tout : les conditions viendraient ensuite. Mieux valait tenir que courir.

1. Lettre de Maulévrier à Dubois, 30 mai 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 84). — Coxe, *Memoirs of Walpole*, II, p. 309.

A cette demande, Maulévrier prit peur. Il craignit d'être dupe. N'allait-il pas être réduit à courir maintenant après la Triple Alliance, et les avantages qu'elle devait donner au Régent? Grimaldo partageait ses craintes : n'était-ce pas en considération de cette Triple Alliance que Philippe V consentait à traiter avec l'Angleterre? Le 27 mai, au soir, ils se communiquèrent leurs doutes, et vinrent trouver le lendemain Stanhope, résolus à réclamer la priorité pour l'œuvre à laquelle ils attachaient le plus de prix. Ils le trouvèrent d'abord inexorable.

A force d'insistances pourtant, Stanhope proposa qu'un article de nature à confirmer le traité particulier de l'Angleterre et de l'Espagne fût inséré immédiatement dans le traité de la Triple Alliance. Il lui devenait alors indifférent que cette convention particulière ne fût signée qu'en second lieu.

Grimaldo accepta avec joie cette concession. Maulévrier avait un si vif désir de plaire au Régent qu'il l'accepta à son tour. Pour servir le secret de Dubois et du Régent, les ambassadeurs en arrivaient à ne plus tenir compte du Royaume[1].

Qu'allait-on dire en France, malgré tout, quand on connaîtrait ces actes diplomatiques où le commerce français était visiblement sacrifié au commerce anglais? Après une guerre onéreuse pour le Royaume, le premier traité public qu'on lui apportait ne stipulait aucun avantage pour ses marchands, son trésor ou ses colonies. Singulière diplomatie française que celle qui servait uniquement à développer le commerce anglais dans l'Amérique espagnole, à lui faire accorder ce vaisseau de permission, « dont le chargement perpétuellement nourri par la fraude s'écoulait sans cesse et ne s'épuisait jamais », à procurer au même commerce, en Espagne, des avantages énormes, refusés au commerce français! Un tel désintéressement, et tant de complaisance pour l'Angleterre devaient être suspects aux Français : quel danger pour le Régent, s'ils en pénétraient les vrais motifs[2]!

1. Lettre de Maulévrier à Dubois, 30 mai 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 84).

2. Lemontey, I, p. 424-425, note 2. — M. Baudrillart (II, p. 463, note 1) croit que sur ce point, Lemontey s'est entièrement trompé. Il serait à souhaiter pour l'honneur du Régent et de Dubois que son opinion fût la vraie. Nous ne pouvons pour notre part l'admettre :

1° Comme le dit Lemontey, pour satisfaire les Anglais, Dubois a laissé la

Maulévrier n'avait pas prévu tout cela : dans sa hâte de satisfaire le duc d'Orléans, il avait oublié la France. Il lançait à son maître le pavé de l'ours qui pouvait l'écraser.

Dubois vit aussitôt la faute commise par cet agent maladroit. Il avait l'habitude de dire toujours le plus bas et le moins possible au public français le prix des marchés que le duc d'Orléans passait, depuis cinq ans, avec l'étranger. Et jamais il ne lui disait les avantages qu'ils procuraient à son maître. Il discutait et proposait le tout dans le plus grand secret, par lui-même ou des agents qu'il croyait sûrs. La méthode lui avait jusque-là réussi, et voilà qu'un confident trop zélé allait la révéler à la nation Son émoi à cette nouvelle, sa colère mal dissimulée révèlent aujourd'hui à l'histoire le Secret du Régent et de son ministre, pris en faute par l'imprudence de leurs collaborateurs.

La nouvelle arriva à Paris le 7 juin : le jour même Dubois avertissait Maulévrier de réparer sa maladresse, s'il en était temps encore[1] :

« S. A. R. a entendu, par la lecture de votre dépêche, ce que vous avez fait en exécution de ses ordres pour aplanir les difficultés qui pouvaient traverser ou suspendre la conclusion du traité d'alliance entre le Roi, le Roi Catholique et le roi de la

Convention de Madrid dans l'ombre ; il a modifié dans la Triple Alliance les articles secrets qui en étaient le fondement essentiel. « Il faut un nouveau traité, dit-il à Maulévrier, afin de *laisser le premier très secret.* » 7 mai 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 216).

2° Le second traité fut envoyé *de Paris tout rédigé*, comme dit Lemontey. Comment M. Baudrillart peut-il assurer le contraire ? Le texte est aux Affaires Étrangères (*Esp.*, t. 301, f° 231) ;

3° L'erreur capitale de M. Baudrillart est de croire enfin que Maulévrier, de son chef, a ajouté au traité un article qui contenait de nouveaux avantages commerciaux pour les Anglais. Maulévrier ajouta, en effet, un *article* au traité de la Triple Alliance, c'est là ce qui a pu tromper l'historien. Mais cet article n'était qu'une clause générale destinée à garantir dans l'*acte principal* les privilèges que l'Espagne accordait aux Anglais par un *acte particulier*. Or ces privilèges, c'étaient, sans en ajouter un seul, ceux que Dubois et le duc d'Orléans avaient poussé Philippe V à céder. Maulévrier fit seulement la faute de donner à ces concessions la garantie ostensible de la France, et de révéler au public la politique intéressée et peu française du Régent. Dubois le blâma non du fond, mais de l'indiscretion (voir la dépêche du 7 juin 1721, que nous citons note 1).

1. Lettre de Dubois à Maulévrier, 7 juin 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 100). M. Baudrillart a déjà publié cette lettre, II, p. 461-463. Nous la reproduisons à notre tour, pour en tirer des conclusions toutes différentes.

Grande-Bretagne. Et comme elle découvre chaque jour de nouvelles circonstances des mouvements que la cour de Vienne se donne pour établir des liaisons étroites avec celle d'Angleterre, elle est plus persuadée que jamais de l'importance extrême dont il est pour l'Espagne et pour la France de retenir le roi de la Grande-Bretagne par les liens d'une alliance qui ne lui laisse plus la liberté de céder aux conseils et à la suggestion de ceux de ses ministres qui sont attachés à la maison d'Autriche.

« Dans ces circonstances il est aisé de juger que S. A. R. a vu avec beaucoup de plaisir que le roi d'Espagne se soit porté par sa prudence à consentir au rétablissement des traités qu'il a faits en 1715 et 1716 avec la couronne d'Angleterre. *Il aurait été à désirer non seulement pour les intérêts de l'Espagne, mais pour ceux de toutes les nations qui y font du commerce* (La France), que l'on eût pu soutenir le refus de cette condescendance, mais *c'était un obstacle absolument insurmontable à des vues et à des intérêts bien supérieurs, et il est des circonstances où il ne faut pas que les considérations particulières et éloignées traversent des objets capitaux et présents.* C'est aussi l'unique raison qui ait fait désirer à S. A. R. que le roi d'Espagne se portât à entrer dans des facilités sur les points qu'il aurait été convenable de combattre dans d'autres circonstances.

« S. A. R. a remarqué dans le compte que vous rendez de ce qui s'est passé dans vos conférences que, quelque résistance que vous ayez trouvée de la part de M^rd^ Stanhope à consentir que les articles qui ne regardent absolument que les intérêts de l'Espagne et de l'Angleterre réciproquement fussent compris dans les articles que vous deviez signer et qu'ils en fissent partie, vous avez insisté sur cette forme comme indispensablement nécessaire. Elle a toujours cru au contraire que vous ne deviez entrer dans cette matière que pour être instruit de la Convention particulière qui serait faite à cette occasion et autant que vous jugeriez de concert avec le ministre d'Espagne, que votre présence contribuerait à maintenir M^rd^ Stanhope et à modérerses instances.

« Si le traité n'était pas signé ou si, étant signé, les originaux étaient encore à Madrid, S. A. R. est persuadé que le roi d'Espagne, ni M^rd^ Stanhope ne refuseraient pas de faire séparer

dans un acte qui ne serait signé que des ministres d'Espagne et d'Angleterre, *les conditions qui n'ont aucune relation à la France*, telles que celles du rétablissement de l'Assiento, de la permission pour le vaisseau annuel et des traités de 1715 et 1716 entre les couronnes d'Espagne et d'Angleterre, en sorte que comme ces traités et conventions ont été faits sans l'intervention de la France dans leur origine, *il ne parut pas que S. M. R. y entrât dans des circonstances* où *rien dans l'affaire, ni les intéressés ne l'invitent à le faire,* et lorsque en effet ce sont pour la plupart des stipulations qui donnent *aux Anglais des privilèges et des avantages exclusifs, contraires aux intérêts des sujets du Roi et dont S. A. R. aurait été bien éloignée de désirer le rétablissement et la confirmation, si des raisons beaucoup plus intéressantes pour la France et pour l'Espagne ne l'avaient engagé à vous prescrire de ne pas vous y opposer.* »

Que d'aveux dans cette lettre, à peine déguisés par les formes d'une langue diplomatique, très générale et toujours correcte à dessein ! Dubois ne cherchait pas à dissimuler que les privilèges exclusifs accordés aux Anglais étaient *contraires aux intérêts des sujets du Roi*, et que, loin d'en désirer le rétablissement. S. A. R. aurait dû s'y opposer, et déterminer Philippe V à les refuser. Le Régent pourtant l'avait désiré et conseillé au roi d'Espagne, Dubois le reconnaissait. Pouvait-il faire autrement, avec Maulévrier qu'il avait, deux fois de suite, le 7 mai et le 3 juin[1], chargé de régler cette question commerciale à l'avantage de l'Angleterre, aux dépens de la France ? Il aurait eu mauvaise grâce à le lui reprocher. Maulévrier n'avait ajouté de son chef au traité aucun article que Dubois ne l'eût autorisé à proposer et à signer.

Comme toujours, le cardinal Dubois avait préparé et consenti le sacrifice des intérêts français; c'était le prix ordinaire des marchés qu'il passait : à Hanovre Mardick sacrifié à l'Angleterre; à La Haye, le commerce français aux Hollandais; à Madrid, Pensacola rendu à l'Espagne; à Madrid encore, le commerce français affaibli au profit des Anglais. Que lui importaient le commerce, la

1. A. ÉTR., *Esp.*, t. 301, f° 216 ; t. 302, f° 76. Voir la note 1 de la page 280.

marine et les colonies de la France? « *Ménage de bouts de chandelles, petites choses, considérations particulières, éloignées que tout cela* ! » Il avait des raisons plus intéressantes à faire valoir, un bien capital et présent à garantir. La Triple Alliance de La Haye en 1717, celle de Madrid en 1721, consacraient les droits du Régent, sans qu'il y parût, sous l'apparence d'une paix favorable au Royaume. Dubois n'avait pas besoin de l'apprendre à Maulévrier, qui le savait comme lui[1] ; il ne le pouvait même pas dans une dépêche officielle. Il lui disait seulement comme en passant : « S. A. R. a vu avec beaucoup de plaisir que le roi d'Espagne se soit porté à consentir au rétablissement des traités de 1715 et 1716. » Maulévrier, pour l'y avoir déterminé, ne méritait que des éloges et en recevait.

S'il avait péché, c'était par envie de trop bien faire ; il pensait, en inscrivant dans la Triple Alliance, favorable surtout au Régent, une clause relative aux avantages de l'Angleterre, donner au contrat plus de force et de valeur. Dubois espérait qu'il était temps encore de séparer, au contraire, les deux traités, pour cacher au public la nature du contrat « Il faut bien montrer, disait-il, que le préjudice des marchands français n'a pas été autorisé et confirmé par ordre du Roy[2]. Il ne faut pas que S. M. paraisse entrer dans les conventions commerciales de l'Angleterre et de l'Espagne, lorsque rien ne l'y invite et qu'elles sont contraires aux intérêts de ses sujets. » Que le duc d'Orléans y fût entré réellement, au nom du Roi, qu'il eût employé son autorité et ses agents à desservir la France, fort bien, « *pourvu qu'il n'y parût pas* ». Toute l'inquiétude de Dubois, son mécontentement contre Maulévrier sont dans ces seuls mots : l'ambassadeur de France avait rempli ses instructions. Il n'avait pas sauvé les apparences.

Comme Dubois avait été plus habile à La Haye ! Au moment de conclure la première convention qui réglait aux dépens de la France les droits du Régent, il avait refusé aux Anglais et aux Hollandais trop complaisants l'énonciation formelle de ses droits.

1. Voir ses Instructions (tome III, livre II, chap. III).
2. Lettre particulière de Dubois à Maulévrier, 7 juin 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 116).

Il s'était arrangé d'autre part pour rejeter sur Canillac et l'ambassadeur de France à Londres la responsabilité de la ruine de Mardick, en sorte que le Régent parut le moins possible dans des engagements secrètement réglés pour ses seuls intérêts. Et voilà qu'à Madrid, un serviteur maladroit gâtait son ouvrage!

Quand ces reproches y arrivèrent, le 13 juin, il était trop tard pour réparer le mal. Depuis que tout était réglé entre les plénipotentiaires, le roi d'Espagne les pressait de donner leurs signatures. Au début de juin, il fit appeler les diplomates français, et les pria d'achever au plus tôt une œuvre qui lui était agréable. Il leur donna les motifs de sa joie et de son empressement : « A l'égard de l'alliance que j'ai avec la France, elle *est pour l'éternité. C'est avec ma famille*[1]. »

Pour répondre à ses paroles obligeantes, Maulévrier et Robin ne pouvaient mieux faire que de prendre un rendez-vous définitif avec Stanhope et Grimaldo. Les articles du traité furent revisés et traduits dans les trois langues. Le 13 au soir, les ministres s'enfermèrent dans le palais du roi d'Espagne pour relire les actes et les signer : Philippe V ne les perdit pas un instant de vue pendant toute cette semaine. Le dernier soir, il demeura jusqu'à quatre heures dans un cabinet voisin de la salle où ils s'assemblaient. A minuit, le 13 juin 1721, la Triple Alliance de Madrid fut signée[2].

Tandis que Maulévrier rentrait chez lui, tout heureux et tout fier, l'arrivée de Bannières, le courrier venu en toute hâte de Paris lui réservait une rude déception. A la lecture des dépêches de Dubois, il comprit la faute qu'il avait commise, et les suites qu'elle aurait pour sa fortune. Le lendemain, au lever du jour, il courut chez Stanhope et le pria de ne point insérer dans la Triple Alliance les articles séparés relatifs au commerce de l'Angleterre. L'envoyé anglais n'était rien moins qu'accommodant : il avait réfléchi, en outre, à l'avantage de voir garanties par la France les concessions du roi d'Espagne. Il n'eut pas la complaisance de perdre l'avantage que sa bonne volonté lui avait

1. Ce mot capital est cité par Robin dans sa lettre à Dubois, du 9 juin 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 146).

2. Lettre de Maulévrier à Dubois, 16 juin 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 170).

procuré. Maulévrier fut réduit à informer sa cour, le 16 juin, de la signature du traité, et de l'impossibilité de réparer sa maladresse. Il présenta pour sa défense les excuses qu'il put : « L'ar-
» ticle de la Triple Alliance qui confirmait la Convention particu-
» lière de l'Angleterre et de l'Espagne ne devait figurer que dans
» les clauses secrètes du Traité. On pourrait encore le cacher au
» public. » L'excuse était faible[1]. Maulévrier, le jour même, offrit sa démission et demanda son congé pour vaquer à ses affaires domestiques[2].

Le Régent le prit au mot : il accepta son congé et n'admit pas ses excuses[3]. La disgrâce immédiate du ministre marquait le prix que Dubois attachait au Secret de son maître compromis par une maladresse. Un diplomate français, qui trahissait les desseins du Régent, et les siens ne savait pas le premier mot de son métier. Sous la direction de Dubois, la diplomatie française peu à peu avait reçu la mission de servir les intérêts du duc d'Orléans. Maulévrier l'avait acceptée et même recherchée, mais il l'avait mal remplie, se figurant, comme un simple agent de la diplomatie officielle, que le tout était de réussir. Il ignorait que le premier devoir d'un agent secret était avant tout de cacher ses succès. Il devait l'apprendre trop tard à ses dépens.

« Il peut être, comme M. le marquis de Grimaldo vous l'a dit, que le roi d'Espagne soit entré dans les condescendances de ce que les Anglais ont désiré de sa part, pour les avantages de leur commerce, par la considération des représentations que S. A. R. lui a fait faire sur ce que la circonstance demandait de sa part.

« *Mais il s'en faut bien qu'il convienne à S. A. R. de se faire honneur de ce succès, et il faut, s'il vous plaît, que vous gardiez un profond silence sur ce sujet, afin que l'incertitude du fait pour le public et le temps fassent tomber, s'il est possible, cet événement dans l'oubli*[4]. »

C'était une belle leçon de diplomatie secrète. Maulévrier la

1. Lettre de Maulévrier à Dubois 16 juin 1721 (officielle).
2. Lettre particulière de Maulévrier pour Dubois, 16 juin 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 186).
3. Lettre de Dubois à Maulévrier, 24 juin 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 175).
4. Lettre de Maulévrier à Dubois, du 24 juin 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f° 14).

reçut avec humilité : « Je ne crois pas que de ma vie je puisse me démêler du métier de la négociation que je n'ai jamais fait. M. Robin et moi, sommes dans une tristesse qui nous ôte toute liberté d'esprit[1]. » Dubois n'était pas disposé à lui laisser le temps et les moyens de faire son éducation, aux dépens de son propre ouvrage. Dès le 24 juillet 1721, il lui avait cherché et trouvé un successeur, l'évêque d'Agde, Feuquières[2], l'héritier du grand ambassadeur qui avait autrefois si bien servi Louis XIV dans le Nord et en Espagne. Le moyen lui avait paru bon de persuader aux Français que la vieille diplomatie française dictait encore ses desseins et le choix de ses agents. Remplacer Maulévrier par un Feuquières, c'était empêcher le public de rechercher les vrais motifs du rappel de l'ambassadeur. Sa faute et son châtiment devaient se régler sans éclat.

Tandis que Maulévrier payait de la sorte ses erreurs, Grimaldo recevait du roi d'Espagne le titre d'Excellence et de ministre d'État, qui ne se donnait qu'aux plus grands personnages de l'Espagne[3]. Le colonel Stanhope avait échappé à la disgrâce de sa famille[4], et rendu au roi d'Angleterre des services dont il devait recueillir bientôt le fruit. Enfin l'archevêque de Cambrai trouvait, le 16 juillet, la récompense de sa diplomatie aussi adroite qu'heureuse : le Régent lui donnait l'abbaye de Cercamps, 25,000 livres de revenus. Et surtout la Triple Alliance de Madrid, la réconciliation de l'Angleterre, des Farnèse et de l'Espagne avaient mis les choses au point, où Dubois les désirait voir, pour recevoir incessamment la pourpre[5].

Le duc d'Orléans saluait avec plaisir le succès de son ministre : malgré l'accident survenu au dernier moment, dont il n'était pas responsable, « la chose était si bonne et avantageuse dans le tout, qu'il pouvait se consoler de ce qui manquait à sa dernière

1. Lettre de Maulévrier à Dubois, 10 juillet 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f° 14).
2. Lettre de Dubois à l'évêque d'Agde, *de sa main*, 2 juillet 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 188). — La réponse du 29 juillet 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 310, f° 177).
3. Lettre de Robin à Dubois, 23 juin 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 193).
4. Il était frère de Charles Stanhope, accusé de complicité avec les directeurs de la Compagnie des Mers du Sud, cousin du premier ministre. Il devint pair d'Angleterre, lord Harrington, et plus tard secrétaire d'État.
5. Saint-Simon, XVII, p. 241.

perfection[1] ». L'avantage, certes, n'était pas pour la France. Mais on n'avait pas l'intention au Palais-Royal de porter le traité au Conseil de Régence. Si pourtant Dubois s'y voyait forcé, il aurait la ressource de dire, suivant l'usage, qu'il avait voulu assurer plus solidement la tranquillité du Royaume et même celle de l'Europe[2]. Ce mensonge lui avait tant de fois réussi, qu'il pouvait l'employer encore.

Le profit, pour le Régent et son ministre, était considérable : sans rompre le pacte conclu en 1716 avec la maison de Hanovre, ils resserraient celui qui liait désormais les Bourbons d'Espagne à leur politique. Le duc François Farnèse avait eu ce mérite de rapprocher trois familles qui ne paraissaient pas destinées à s'entendre, la maison protestante de Hanovre, en possession d'un trône dérobé aux catholiques, la maison d'Orléans, désignée pour la Succession de France, et les Bourbons d'Espagne, autrefois défenseurs en Angleterre, héritiers en France de la monarchie légitime. Il était devenu, depuis 1721, l'*ange tutélaire*[3] qui particulièrement veillait sur les destinées de la maison d'Orléans.

Il est vrai qu'en échange le duc d'Orléans lui « rendait un culte spécial et lui promettait de riches offrandes ». Il l'assurait que bientôt l'Italie serait délivrée des Allemands et que les Farnèse revivraient dans les fils d'Élisabeth, plus puissants et plus respectés[4]. Il comblait les vœux de ses sujets et les espérances d'Alberoni, leur principal ministre.

Après six ans de lutte, la politique de Dubois, de l'Espagne, et du duc de Parme aboutissait à un résultat inattendu : l'Italie aux Bourbons d'Espagne, comme l'Espagne, en 1700 aux Bourbons de France. L'œuvre d'Alberoni suivie avec obstination, malgré l'indifférence ou l'opposition de la France, soutenue par le mariage d'Élisabeth Farnèse, s'accomplissait. Par ses origines françaises et son mariage italien, Philippe V

1. Lettre du duc d'Orléans à Maulévrier, 24 juin 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 100). — Baudrillart, II, p. 466.

2. *Mémoire à soumettre au Régent*, pièce d'août 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f°s 151-154).

3. Chavigny, *Mémoires*.

4. *Ibid.*, *ibid.*

en assurait la durée. C'était le premier de *ces pactes de famille* qui devaient donner aux Farnèse la moitié de la terre italienne et la couronne royale. Déjà le roi d'Espagne prononçait le mot : « A l'égard de l'alliance avec la France, elle est pour l'*éternité. C'est avec ma famille.* »

C'était cependant trop exclusivement un *pacte de famille*. Instruits par les leçons de la Succession d'Espagne, ses auteurs ne le déclaraient au public qu'après s'être assuré de l'adhésion de l'Angleterre. Ils se souvenaient qu'en 1700, les puissances maritimes avaient soutenu, en Italie et en Espagne, les Habsbourg contre les Bourbons, que « l'Angleterre surtout avait fait leur relief et leur principale force[1] ». Ils la savaient dominée par ses craintes d'une restauration catholique, animée toujours du désir de garantir et d'agrandir son commerce et ses colonies, et s'étaient résolus en 1721, à la satisfaire encore sur ces deux points essentiels, pour l'empêcher de revenir à la Grande Alliance de 1701. Le Régent et Philippe V conseillé par par sa femme n'hésitèrent point : ils sacrifièrent les Stuart à Georges Ier, les colonies et le commerce de l'Espagne et de la France aux Anglais.

Malgré les précautions dont s'entourèrent jusqu'au bout les négociateurs, les Espagnols et les Français pénétrèrent en partie le secret de leurs desseins inavouables. Bien des gens à Madrid critiquaient : « ce pacte de famille où l'Espagne était victime des vues particulières du Régent : ne pas avoir Gibraltar, rendre aux Anglais des privilèges commerciaux considérables, leur livrer l'Amérique espagnole, c'était acheter bien cher ce que l'on promettait en Italie[2] ». Saint-Simon se fit l'écho de ces plaintes : « *on avait mis le couteau à la gorge de l'Espagne pour l'entière et énorme satisfaction des Anglais*[3] ».

Les Français avaient encore plus de droit à se plaindre : les Espagnols au moins avaient l'espoir de recouvrer Gibraltar et une partie de leurs domaines italiens, de réparer les dommages des

1. Conversation de Townsend avec Destouches transmise à Dubois, le 25 mai 1721 (A. ÉTR. *Ang.*, t. 336, f° 203).
2. Lettre de Sourdeval à Dubois, 29 août 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f° 189).
3. Saint-Simon, XVII, p. 241.

traités d'Utrecht. La France n'avait ni espérances pour l'avenir, ni avantages dans le présent, ni la moindre réparation pour le passé. Que de sacrifices ne s'était-elle pas imposés pour établir Philippe V en Espagne, puis pour l'y combattre ? Par elle, Philippe V avait été vainqueur en 1713, vaincu en 1719 ; il ne donnait pourtant rien aux Français, ni pour sa victoire, ni pour sa défaite. C'était aux Anglais qu'il accordait les profits de l'une et de l'autre, les avantages que ceux-ci s'étaient proposés « pour leur commerce, et la ruine de celui des autres nations, *singulièrement* de celui de la France [1] ». Quelques commerçants français se plaignirent [2] : le gouvernement de Dubois étouffa leurs plaintes par un appel au loyalisme de la nation [3]. Il lui vantait les avantages de cette paix avec l'Espagne, qui réconciliait pour jamais les Bourbons des deux pays, également chers à la France. Jamais Louis XIV, au temps de sa plus grande puissance, ne s'était oublié à ce point d'exploiter, au profit de ses enfants, l'attachement des Français à sa maison. Lorsqu'il discutait avec Guillaume III les droits des Bourbons au trône d'Espagne, il avait préféré sacrifier l'héritage de sa famille plutôt que le commerce et les colonies de la France [4].

Le Régent n'avait pas la même délicatesse, et pourtant son autorité transitoire aurait dû lui commander plus de réserve. Il ne stipulait pas en son nom, mais au nom de son pupille, dont la majorité était proche. Deux ans plus tard, Louis XV, mieux inspiré, pouvait désavouer des engagements de famille dont le prix était si lourd pour son peuple. Et s'il venait à mourir, le Régent serait-il en mesure de les tenir ? Avec un avantage, de toute manière incertain, le sacrifice présent était hors de proportion.

Mais ces considérations, au lieu d'arrêter le duc d'Orléans,

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XVII, 241.

2. Lettre de Dubois à Maulévrier, 7 juin 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 116).

3. L'auteur des *Mémoires de la Régence* explique ainsi et excuse la Triple Alliance de Madrid : « Le commerce entre les trois couronnes était *presque* réglé. » L'excuse est plus significative qu'une critique (IV, p. 248).

4. Reynald, *Louis XIV et Guillaume III*, et surtout Legrelle, *Histoire de la succession d'Espagne*, II, *passim*.

l'avaient pressé de conclure. C'était à la fois la majorité et la mort de Louis XV qu'il avait sans cesse devant les yeux : pour s'assurer contre cette double éventualité, le concours de Philippe V lui était nécessaire dans un cas, son désistement dans l'autre. Par l'intermédiaire des Farnèse, il fit cet arrangement de famille qui lui donnait la France en échange de l'Italie : il y apposa la signature du Roi, tandis qu'il en disposait encore. Il acheta, aux frais de la France et à un très haut prix, celle de l'Angleterre, pour prévenir les difficultés qu'elle pouvait opposer à ce règlement favorable aux Farnèse et aux Bourbons d'Espagne. Tels étaient le sens et la véritable portée de cette Triple Alliance, pacte de famille très secret entre la maison du Régent, les Farnèse et le roi d'Espagne, que de prochains mariages allaient resserrer et consacrer, victoire dernière et décisive de la maison d'Orléans dont les progrès et l'avenir s'assuraient par les conseils et décidaient la fortune et le secret de l'archevêque de Cambrai, bientôt cardinal et premier ministre.

CHAPITRE II

LES MARIAGES ESPAGNOLS ET LE CHAPEAU DU CARDINAL DUBOIS

Depuis que l'abbé Dubois avait, en 1716, reçu du Régent le soin de ménager les alliances de son gouvernement avec l'Europe, pendant ces cinq années de démarches actives, de ligues et contre-ligues, de traités publics et secrets, chaque étape d'une diplomatie, réglée en apparence par les intérêts du Roi mineur et du royaume, avait été surtout une assurance d'avenir pour le duc d'Orléans et sa famille, une nouvelle garantie de fortune pour son conseiller.

La réconciliation des Bourbons d'Espagne et de France par l'intermédiaire des Farnèse, la Triple Alliance de Madrid ne devaient pas moins favoriser les droits de Philippe au trône de France, n'avaient fait que le rapprochement de la Régence et des Anglais par l'intermédiaire du Hanovre et la Triple Alliance de La Haye en 1717. Elles avançaient aussi les espérances de Dubois au cardinalat et au premier ministère, à l'héritage de Richelieu et de Mazarin.

Au moment où M. de Mornay travaillait le plus activement avec l'aide de Scotti, de la Reine et du confesseur à calmer les rancunes, à retrouver l'amitié de Philippe V, le duc d'Orléans demandait à l'un des jurisconsultes les plus autorisés de la couronne, l'érudit alsacien Obrecht, une consultation essentielle à la fortune de sa maison. Le titre seul du mémoire en disait long sur les préoccupations intimes et les desseins véritables d'un prince qui se présentait uniquement à l'Europe comme l'un des souverains les plus soucieux de son repos et de son équilibre : « Mémoire concernant le mariage du duc de Chartres et quelques

autres alliances propres à assurer le droit de la maison d'Orléans sur la succession au trône de France » (24 février 1721)[1].

Confident des intrigues de l'abbé Dubois, l'auteur de ce programme domestique recommandait au Régent d'abord la conclusion de l'œuvre poursuivie depuis trois ans pour ses intérêts, la reconnaissance et l'affirmation, au Congrès de Cambrai qui allait s'ouvrir, des droits de sa famille. Il ne fallait jamais perdre de vue que Louis XV était encore le seul et le dernier représentant des Bourbons de la branche aînée, depuis la défaite de Philippe V surtout. Ennemis ou amis de la branche cadette, tous peu à peu s'étaient pris à songer à cette éventualité. « Il faut que je rapporte à Votre Excellence, écrivait à son ministre, l'envoyé de Saxe à Paris, le comte de Hoym, un discours que me tint il y a quelques jours, le maréchal de Villeroy (10 janvier 1721) et dont je fus fort étonné. Il me dit en propres termes : « Allez, monsieur, le bon Dieu conservera le Roy : il vivra. Je puis vous en répondre. » Je fus extrêmement surpris de ce discours et du ton dont il me le dit. On peut juger par là quelles impressions on donne à ce jeune Prince contre le Régent, qu'il hait et qu'il craint à un tel excès qu'il pâlit et change de couleur quand il le voit[2]. »

Mais à mesure que les années s'écoulaient, depuis l'avènement de Louis XV, ce n'était plus avec la mort du Roi, c'était avec sa vie et son règne que la maison d'Orléans devait compter. Et c'était précisément pour ce motif qu'elle prenait les conseils d'Obrecht et qu'Obrecht en second lieu conseillait au Régent de marier, sans hésiter, le Roi son pupille à l'une de ses filles, Mlle de Montpensier. La discrétion aurait peut-être exigé ou conseillé d'autres mesures. Mais pour qui avait spéculé depuis cinq ans sur la mort du Roi, était-il beaucoup plus grave d'envisager son mariage comme une spéculation avantageuse ? La majorité de Louis XV approchant, l'autorité du tuteur menacée pouvait se rétablir par les droits nouveaux que, devenu beau-père, il acquerrait sur son gendre. Enfin, le moment paraissait opportun de profiter de la Régence encore, à temps, pour marier

1. A. ÉTR., *France*, Mém. et Documents, t. 312, f° 20.
2. *Vie du comte de Hoym*, éd. Pichon, II, p. 249.

aussi de bonne manière le jeune prince, le duc de Chartres, espoir d'une famille en faveur de laquelle toute l'Europe semblait travailler et conspirer.

Une politique de mariages apparaissait donc, au début de l'année 1721, comme le complément et la consécration du Secret du duc d'Orléans. Il y avait plus de six mois que les ministres anglais, que Stanhope en particulier, inquiets autant que l'abbé Dubois, de voir approcher le terme de la Régence, et attentifs aux changements possibles du système suivi jusque-là en France à leur gré, recommandaient au duc d'Orléans comme une mesure essentielle à ses intérêts et à leur politique le mariage de Louis XV avec une de ses filles. Le bruit alors courut que, de Parme à Madrid, des propos analogues s'échangeaient entre les Farnèse et Philippe V pour l'établissement en Autriche des Infants, de ceux du second lit surtout à qui leur mère Élisabeth voulait donner archiduchesses et souverainetés italiennes[1]. Certes rien ne faisait prévoir que ces entreprises matrimoniales dussent, un jour prochain, rapprocher les Bourbons de France et d'Espagne divisés par des jalousies et des querelles récentes. C'était en effet pour écarter du trône Philippe V et sur les conseils de l'Angleterre que le Régent songeait à établir ses enfants. Et c'était à Vienne, auprès des Habsbourg, que sur les conseils de Riperda, vengeur d'Alberoni, les souverains espagnols cherchaient des alliances, peu conformes aux sentiments des Français envers l'Autriche.

Et cependant, quelle surprise en Europe, en Angleterre surtout, à la nouvelle qui circula vers le mois de septembre 1721 de l'offre parvenue tout d'un coup de Madrid au Palais-Royal, l'annonce des fiançailles prochaines de Louis XV avec sa cousine Marie-Anne-Victoire, l'infante d'Espagne ! On n'ignorait pas sans doute que depuis quelques mois une réconciliation s'opérait entre les souverains qui s'étaient combattus, Orléans, Farnèse,

1. Lettre de Dubois à Maulévrier, 9 juillet 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 204). Lettre de Maulévrier à Dubois du 26 juillet 1721, à la suite d'un entretien avec le père Daubenton. — Documents d'août 1721, pièces et notes du duc d'Orléans (A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f°s 137, 151, 155). — Voir aussi lettre de Dubois à Destouches, au sujet des projets de mariage entre Vienne et Madrid, 16 et 30 juillet (A. ÉTR., *Ang.*, t. 337, f° 100).

Hanovre, et Bourbons de Madrid. Mais qu'un an au plus après l'agression des uns, l'humiliation des autres, la pièce se dénouât par des mariages, c'était vraiment un coup de théâtre[1].

Devant leurs alliés même et leurs confidents les plus intimes, avec le roi d'Angleterre et ses collaborateurs, tels que Sutton, Schaub et Carteret, le Régent et l'abbé Dubois affectèrent d'abord un étonnement égal à celui du public. Ils répétèrent, et beaucoup d'historiens ont répété sur leur témoignage trop aisément accepté, que seul et de sa propre initiative Philippe V avait engagé l'avenir de sa fille « pour donner au Régent des preuves d'amitié, de tendresse, d'une éternelle et bonne intelligence[2] ». Ç'avait été, le 25 juillet 1721, une réponse spontanée, bien inattendue pour eux, du roi d'Espagne aux observations que le Régent avait, le 9 juillet, chargé son ministre, M. de Maulévrier, de présenter à la cour de Madrid contre les mariages autrichiens. Pourtant, si le Régent n'était pas secrètement l'auteur de cette proposition, pourquoi garda-t-il, pendant près d'un mois, le secret de l'offre avantageuse à sa maison qui, dans l'affaire, constituait son bénéfice personnel[3] ?

Lorsque Philippe V avait informé Maulévrier de ses volontés, il avait commencé par demander en mariage pour le prince des Asturies, Mlle de Montpensier, la fille aînée du duc d'Orléans. Si le Régent se fût avoué trop tôt le promoteur de cette réconciliation, il eût trop laissé voir l'intérêt personnel qu'il avait tantôt à brouiller, tantôt à marier la France et l'Espagne[4].

1. Lettre de Schaub à Carteret, 16 septembre 1721 (R. Off., *France*, vol. 363. — Wiesener, III, p. 420).

2. Lettre de Maulévrier à Dubois, 26 juillet 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f° 135), citée par Baudrillart, II, p. 171, qui ajoute : « ainsi fut engagée d'une façon toute spontanée de la part du roi d'Espagne cette affaire fameuse des mariages espagnols ».

3. Ce fut le 15 septembre seulement que Dubois chargea Destouches d'aviser le cabinet anglais, en attribuant l'initiative au roi d'Espagne. Lettre de Dubois à Destouches (A. ÉTR., *Ang.*, t. 337, f° 172). — Les ministres anglais furent *très étonnés*, dit Destouches dans sa réponse du 18 septembre (Ibid., *ibid.*, t. 337). Georges Ier lui répéta : « cette affaire a été traitée bien secrètement », Schaub, qui avait causé avec Dubois le 15, en avertit également Carteret le 16. (Wiesener, III, p. 420.)

4. Ce fut d'abord par indiscrétion que les Anglais connurent le second mariage, celui de Mlle de Montpensier, plus soigneusement caché encore et jusqu'après la délibération du Conseil de Régence, ainsi que Dubois l'écrivait à Maulévrier, le

Aussi, sur les conseils de Dubois, attendit-il que tout fût bien *bâclé ;* et, l'affaire conclue, ce fut Dubois lui-même qui se chargea, peut-être par amour-propre d'auteur, d'en faire l'histoire, et d'en réclamer la paternité. « Le cardinal s'est découvert à nous, écrivait à sa cour l'envoyé d'Angleterre le 25 septembre déjà ; il avoue que ce party est l'ouvrage de ses mains. Il ne soutient plus que ce mariage est une chose nouvelle [1]. »

Depuis la fin de l'année précédente, on y pensait à Paris, au Palais-Royal, avec l'intention de faire une destinée brillante aux enfants de la maison d'Orléans. L'idée en était-elle venue d'un mot écrit par M. de Mornay, au cours de la mission très secrète dont le Régent l'avait chargé, l'avis transmis de Madrid que de grandes dames du Palais avaient envisagé la perspective utile d'une alliance entre les deux familles d'Orléans et d'Espagne ? Ou, le propos n'était-il qu'une réponse de l'ambassadeur à des instructions secrètes données de Paris en vue de ce mariage [2] ? On serait tenté de le croire à la précaution que prit Mornay de chiffrer cette partie de sa dépêche, à la façon surtout dont il avait accueilli de Mme de Solre la proposition « flatteuse, mais prématurée [3] ».

Le jour où le Régent vint à se plaindre des mariages que les Bourbons d'Espagne négociaient avec les Habsbourg, le 9 juillet précisément quand il ordonnait à Maulévrier de marquer à Madrid sa surprise et ses regrets [4], un seigneur de son entou-

26 août (A. ÉTR., *Esp.*, t. 304, f° 52). « Ils sont à Londres plus alarmés encore d'un autre mariage, qu'on dit conclu », écrivait Destouches, le 22 septembre 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 337, f° 194). Alors Dubois parla le 25 septembre à Sutton.

1. Lettres de Sutton à Carteret, 24 et 25 septembre 1721 (Rec. Off., *France*, t. 363. — Wiesener, III, p. 421) ; lettres de Schaub à Carteret, 28 et 30 septembre 1721 (Ibid., *ibid.*, t. 363).

2. Lettre de Mornay à Dubois, chiffrée, 29 décembre 1720 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 297, f° 216).

3. Lettre de Dubois à Mornay, 14 janvier 1721 (A. ÉTR., *Portugal*, t. 55, f° 167). Il lui conseille de gagner de plus en plus l'amitié et la confiance du père Daubenton.

4. Lettre de Dubois à Maulévrier (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 215). — Au f° 231 on lit : « Si le roi d'Espagne demandait sur quelle princesse Son Altesse Royale lui conseille de jeter les yeux, il devrait répondre qu'il ne croit pas que le Régent prenne la liberté de rien suggérer à Sa Majesté Catholique sur une affaire de cette nature. » — Et du même jour, *instructions chiffrées* pour M. de Sourdeval (A. ÉTR., *Esp.*, t. 302, f° 235).

rage quittait Paris en chaise de poste : autre envoyé secret pourvu, comme M. de Mornay, six mois plus tôt d'un chiffre et d'une mission que l'on ne voulait pas confier à l'ambassadeur ordinaire. Ce que M. de Sourdeval, Pierre-Louis Le Neuf, seigneur de Sourdeval, brigadier des armées du Roi, portait le 20 juillet à Madrid, c'étaient les ratifications des traités récemment signés, des présents ou des compliments pour les ministres qui y avaient collaboré [1].

Sûrement, pour cette seule commission, il n'eût pas été nécessaire de déranger Sourdeval, si on ne lui eût destiné un rôle plus important, un de ces rôles de confiance que, depuis 1717, l'abbé Dubois avait pris l'habitude de lui donner. Cette fois il était chargé d'une tentative de corruption d'abord, sur la personne du principal ministre dont Philippe V écoutait alors le plus volontiers les conseils, le marquis de Grimaldo. Après avoir interrogé les envoyés de France à Madrid pour savoir si le marquis accepterait un portrait du Roi enrichi de diamants, d'un prix considérable, il devait traiter une question plus délicate auprès de M. de Sartine, homme d'affaires, administrateur, négociant et négociateur, passé de Lyon en Espagne pour y faire fortune d'abord, et pour y servir à l'occasion ses concitoyens : dans quelle mesure et par quel moyen, le Régent avait-il chance de faire accepter au même Grimaldo une pension de 30,000 livres, « pour favoriser l'union des deux couronnes » ? L'objet du marché, dans ces termes, demeurait aussi vague que l'offre serait séduisante et précise pour un ministre sans fortune, assuré d'une telle récompense, au titre d'une alliance que son maître lui avait prescrit de conclure et de suivre. Ce qu'on attendait de lui, au lendemain du traité de Madrid, et à ce prix, ne pouvait se borner aux bons offices commandés par ce traité : il s'agissait évidemment d'un nouvel effort et de mesures propres à consolider, à favoriser l'union politique, des projets de mariage évidemment [2]. Tout était combiné pour que le même jour (25 juillet) M. de Maulévrier examinât la façon d'adresser aux souverains d'Espagne, sans les froisser, la plainte de la France contre les mariages

1. Voir la note précédente.
2. A. ÉTR , *Esp.*, t. 302, f° 235.

autrichiens[1], et pour que Sourdeval se hâtât vers l'Escurial où il conféra pendant trois jours jusqu'à l'échange des ratifications avec le père Daubenton, Grimaldo et la Reine[2].

Par l'entretien que plus tard l'abbé Dubois eut avec son ami, l'envoyé anglais Schaub, on peut presque reconstituer les propos échangés entre son homme de confiance et les confidents de Philippe V à l'Escurial[3]. Le Roi, mécontent et inquiet du bruit dont on lui faisait peur à dessein, de l'avenir réservé par le Régent à l'une de ses filles, Mlle de Montpensier ou Beaujolais, se laissa conseiller par son entourage, comme un coup de parti, l'offre de l'Infante : il résolut d'écarter du trône de France la fille du Régent, en lui procurant comme dédommagement le trône d'Espagne. Aux premiers reproches de Maulévrier formulés par ordre, et avec toutes sortes de ménagements le 25 juillet, Philippe ne put contenir sa hâte d'opposer l'éclatant témoignage d'amitié qu'il offrait au Régent, avec la secrète intention de substituer sa fille à la sienne auprès de Louis XV[4].

Et alors aussitôt, Grimaldo pria Maulévrier d'envoyer à Paris un courrier « à francs étriers pour des choses qui en valaient la peine » : la demande en mariage de Mlle de Montpensier pour le prince des Asturies, l'héritier présomptif, et l'offre de marier l'Infante d'Espagne, fille unique de Sa Majesté Catholique avec le roi de France. Sourdeval ne devait pas avoir l'honneur de

1. Lettre de Maulévrier à Dubois, 26 juillet 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f° 134).

2. Sourdeval, Relation de son voyage du 4 août 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f° 116). Sourdeval était arrivé à Madrid, le 20 juillet. Il était le 21, à quatre heures du matin, à l'Escurial. Le 24 il repartait, ayant causé avec Grimaldo et Daubenton. Le 25, il revenait à Madrid mettre Sartine « dans le secret » et le chargeait de proposer à Mme Grimaldo de riches bijoux, au secrétaire d'État du vin de Bourgogne et de Champagne. Le 26 au soir, Daubenton, apprenant que Sourdeval n'était plus à l'Escurial, s'en montrait très mortifié. Grimaldo, le même soir, suppliait Maulévrier de retenir Sourdeval pour porter une nouvelle d'importance à Paris. Deux heures après, il lui apportait les propositions de mariage de Philippe V, et Sourdeval les emportait le 29 juillet, (lettre de Maulévrier à Dubois, 26 juillet 1721 A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f° 137). Sartine, stylé par Sourdeval, avait amené les confidents du roi d'Espagne, le 26 juillet, à ces résolutions décisives.

3. Lettres de Schaub à Carteret, 16 septembre et surtout du 4 octobre 1721 (Rec. Off., *France*, vol. 363. — Wiesener, III, p. 424-427).

4. Lettre de Maulévrier à Dubois du 26 juillet 1721, dix heures du soir (A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f° 137).

porter lui-même au Palais-Royal ces bonnes nouvelles qu'il avait préparées : il les eût portées trop lentement, en chaise de poste, au gré des souverains d'Espagne. Sa mission d'ailleurs n'était point achevée. Sartine, qu'il avait vu à Madrid le 25 juillet, avait besoin de lui pour négocier avec Mme Grimaldo, plutôt disposée, en bonne ménagère, à convertir son mari aux bienfaits du Régent.

La négociation dura quatre jours, avec le désir réciproque d'aboutir : on ne discuta même guère ni le principe ni le montant des bienfaits, mais seulement leur forme. Il fut convenu, d'une part que le ministre recevrait chaque année de bonnes pièces de Bourgogne et de Champagne, les seuls vins qu'il bût, et de l'autre que sa femme, par trop dépourvue de bijoux, boucles d'oreilles, croix de diamant, en recevrait régulièrement pour une somme égale à la pension offerte. « Le mot d'argent eût été odieux, laissant une tache ineffaçable. » Les petits cadeaux, favorables aux amitiés durables, garantissaient au duc d'Orléans et à sa famille le dévouement de Grimaldo [1].

L'intrigue matrimoniale, si savamment lancée et fixée à Madrid, se poursuivit à Paris avec une adresse égale, et suivant une méthode discrète qui fait honneur, autant que l'invention de la pièce tout entière, à Dubois [2]. Ce fut d'abord une lettre du Régent au roi d'Espagne, prompte, enthousiaste, bien faite pour traduire la surprise et la gratitude de l'heureuse et grande nouvelle. « Je trouve, écrivait Philippe, dans le rétablissement de l'union entre le Roi et V. M. et dans le retour de la confiance et de l'amitié dont elle m'honore la plus grande satisfaction que j'aie jamais eue. Aussi n'étais-je occupé que du désir sincère de conserver ce bien si précieux, persuadé qu'il renferme à lui seul tous les avantages que je pouvais désirer. Vous pouviez seul y mettre le comble, et V. M. vient de le faire par un effort de sa profonde sagesse en formant le dessein d'unir plus étroitement les deux couronnes par l'assurance du mariage du Roi avec l'Infante d'Espagne... »

1. Relations déjà citées de Sourdeval et Maulévrier.

2. Lettre de Schaub à Carteret, 30 septembre 1721 : « Il faut avouer que rien n'a été mené plus adroitement. »

« J'avouerai en même temps à V. M. que, comme elle veut combler mes désirs par l'honneur qu'elle fait à Mlle de Montpensier, ma fille, de la choisir pour épouse de M. le Prince des Asturies, je n'ai pas d'expressions assez fortes pour lui marquer combien j'ai le cœur pénétré de ce nouvel effet de ses bontés [1]. »

« Je n'ai pas eu d'autre mérite, disait modestement un mois plus tard le duc d'Orléans à ses amis, que d'avoir sur-le-champ et sans balancer, accordé la demande du roi d'Espagne. » En tout cas Philippe V le crut, et se montra très reconnaissant à son oncle de cette rapide décision. La Reine, enchantée de l'avenir qui se préparait pour l'Infante, de l'appui que cette alliance devait lui procurer en France, avait, depuis le 26 juillet jusqu'au retour du courrier de Paris, le 12 août, compté avec son mari les jours et les heures. La joie des souverains à Madrid égala celle de la famille d'Orléans [2].

Dubois veillait sur son œuvre : il fit décider, dès le 4 août, que les deux princes et surtout son maître devaient suspendre les démonstrations de leur joie, « et en très grande confidence se concerter d'abord sur les moyens d'obtenir le consentement du Roi, afin de prévenir à sa majorité la rupture d'engagements que l'âge des fiancés ne permettait pas de réaliser ». Il fut convenu que Philippe V écrirait à son neveu, au maréchal de Villeroy, le gouverneur et le principal conseiller du jeune prince, des lettres dont les formules habilement nuancées par le ministre du Régent lui devaient être expédiées de Paris. Le premier aveu de Louis XV, nécessaire mais fragile, donnerait lieu aussitôt à un traité en forme entre les deux gouvernements, qu'à défaut du Roi majeur, le Conseil de Régence, à Paris, souscrirait en attendant la majorité et les ratifications définitives à cette époque. En dernier lieu, le duc d'Orléans priait surtout le roi d'Espagne de lui garder, jusqu'après le mariage déclaré de son pupille, la confidence de la faveur qu'il voulait bien faire à Mlle de Montpensier ; il craignait, non sans quelque fondement, le reproche d'avoir

1. Lettre de Son Altesse Royale à Philippe V, 4 août 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f° 170). Drumont, *Ambassade d'Espagne*, p. 91.

2. Lettre de Robin à Dubois, de Madrid, 11 août 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 304, f° 3). Lettre de Maulévrier à Dubois, 15 août 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 304, f° 20).

comme Grimaldo, touché une commission pour le très beau mariage de l'Infante[1].

Toutes ces précautions, qui s'exécutèrent à la lettre, étaient calculées pour surprendre et réduire brusquement à l'impuissance l'opposition qui ne pouvait manquer à la Cour de se déchaîner à la nouvelles des mariages. On prévoyait qu'il faudrait discuter au Conseil de Régence, et, pour faire œuvre durable, emporter l'avis de ce Conseil. Avec ses confidents, le duc d'Orléans prépara ses arguments, si discrètement qu'il retira à ses adversaires le moyen de préparer les leurs[2].

Il entendait ainsi se présenter avec le mérite d'avoir rétabli, depuis dix-huit mois, la bonne correspondance et l'amitié que la France désirait renouer avec les Français d'Espagne. Son plan, dressé dès le mois d'août, consistait à s'attribuer la prévoyance, à esquiver la responsabilité. Le roi d'Espagne seul avait proposé l'Infante, mais il ne l'avait fait, il est vrai, que quand le duc d'Orléans s'était décidé à rompre le silence, à protester contre les inconvénients d'une alliance entre Madrid et Vienne. Qu'on ne lui reprochât donc pas de retarder de huit années le mariage de Louis XV, jusqu'au temps où Marie-Anne Victoire atteindrait sa douzième année. Il y aurait des gens, il y en eut même beaucoup, pour dire que cette attente avait été savamment calculée dans l'entourage du duc d'Orléans, soucieux de prolonger d'autant son autorité, et même ses espérances à la succession d'un neveu marié le plus tard possible.

Le Régent s'apprêtait à répliquer : à quel âge avait-on marié Louis XIV, à vingt-deux ans? Et pourtant l'aïeul était d'une autre vigueur que le petit-fils. Et puis quelle autre princesse catholique choisir, des archiduchesses, une Lorraine? C'était aussi dangereux qu'impraticable. Une Infante de Portugal? plus dangereux « encore par la communication du sang ». On avait

1. Lettres de Dubois à Maulévrier, 4 août 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f° 163), et du 26 août 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 304, f° 52). Un peu plus tard Dubois racontait à l'envoyé anglais Schaub que c'étaient ces trois lettres de Philippe V qui avaient décidé la cour de France : « Je lui ai demandé si c'était lui qui les avait dictées ou composées. Il ne l'a pas trop nié. » Lettre de Schaub à Carteret, 30 septembre 1721 (Rec. Off., *France*, t. 363).

2. Voir notamment les pièces du mois d'août 1721 pour le Conseil de Régence conservées aux A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f°s 151 et 155.

pensé à d'autres princesses, à des Françaises. Mais pour ruiner l'alliance autrichienne qui se préparait à Madrid, le duc d'Orléans « sacrifiant ses filles » avait préféré faire disparaître toutes les espérances dont sa famille aurait pu se flatter « pour ne penser qu'au bien solide du Roy et de l'État[1] ». Du moment qu'il avait soin de taire la destinée prochaine de Mademoiselle destinée à devenir Reine d'Espagne, sinon de France, le Régent avait beau jeu pour confondre la calomnie par ces protestations de désintéressement. Chaque fois, d'ailleurs, qu'il avait écouté et réalisé les avis de son ministre, dévoué à la grandeur de la maison d'Orléans exclusivement, il avait usé des mêmes protestations, et masqué ses desseins ou profits personnels par des motifs d'ordre général et de bien public. Le procédé avait fait ses preuves.

Il les fit encore dans cette semaine décisive où tout se conclut à Paris, suivant le récit de Saint-Simon, du 14 au 22 septembre. Dans la matinée du dimanche 14, le duc d'Orléans, assisté de Dubois, conviait aux Tuileries, autour du Roi, les personnages de la cour les plus capables d'obtenir le consentement de cet enfant de onze ans, de l'incliner au mariage qu'on lui prescrivait en ayant l'air de le consulter : le duc de Bourbon qui approuvait ; le maréchal de Villeroy fort consterné, mais empêché de blâmer une alliance avec la cour d'Espagne, et même obligé d'y engager Louis XV ; l'évêque de Fréjus enfin, favorable avec le regret toutefois qu'on n'eût pas trouvé une princesse plus âgée, capable d'assurer plus tôt la succession de Louis XIV. Au premier discours de son tuteur, l'enfant avait fondu en larmes, inquiet d'avoir à donner vite, sans avis préalable, une réponse sur une si grande affaire, et par cette méfiance naturelle ou acquise qui devait lui laisser toute sa vie une habitude de doute, de tristesse ou d'ennui. Puis un silence obstiné, et un refus prolongé, à travers les larmes, de se prononcer, telle avait été la résistance passive du jeune Roi, jusqu'à ce que l'évêque de Fréjus, le seul dont il ne se défiât point, arracha le « oui » par quelques paroles d'exhortations murmurées à voix basse, mais ferme[2].

Ce consentement était plus précieux encore que les offres de

1. Voir le *Mémoire* du duc d'Orléans (A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f° 155).
2. Saint-Simon, *Mémoires*, édit. Chéruel, XVII, p. 295.

Madrid, trop précieux pour que l'abbé Dubois laissât son maître exposé au risque de n'en pas user en face d'adversaires désarmés par cette suite de coups fourrés. Le Conseil de Régence avait été convoqué pour le même jour, et presque à la même heure, aux Tuileries. Ceux de ses membres qu'on jugeait irréconciliables, les maréchaux d'Huxelles, de Villars, Tallart, d'Estrées arrivèrent, flairant une nouvelle surprise désagréable, mais incapables d'en pénétrer le mystère. Les autres, les amis, le maréchal de Bezons, l'évêque de Troyes, le duc de Saint-Simon avaient été prévenus et formellement invités, ou de vive voix ou par une lettre de ce genre[1] : « Nous sommes en peine de trouver les moyens de rétablir le crédit en France. Je suis persuadé que la Providence nous en fournit un très efficace par les offres du roi d'Espagne. » Toutes les mesures ainsi prises, et l'intrigue réglée, le duc d'Orléans pria le Roi de passer avec lui au Conseil : nouvelle résistance, que Fleury et Villeroy réduisirent encore, d'un sermon de précepteurs à enfant gâté : « Allons, mon Maître, il faut faire les choses de bonne grâce. » Dès que Louis XV fut entré au Conseil, les yeux rouges et la tête basse et maussade, l'exécution eut lieu : « Vous plaît-il, Sire, dit le Régent, qu'il soit fait part au Conseil de votre mariage. » Saint-Simon a consigné la réponse : « un oui sec, en assez basse note, mais qui fut entendu des quatre ou cinq plus proches de chaque côté[2] ».

C'était suffisant pour donner le droit de déclarer le mariage, la prochaine venue de l'Infante, et de passer vite aux voix, après un exposé court et nerveux des conditions et des avantages

1. Lettre de Dubois à l'évêque de Troyes, de sa main (A. ÉTR., *Esp.*, t. 304, f° 13). Il y en eut une autre du 8 septembre de Dubois à Saint-Simon (A. ÉTR., *Esp.*, t. 304, f° 74).

2. Saint-Simon, *Mémoires*, XVII, p. 295 et suivantes.

Le 15 septembre, Dubois envoyait un courrier à Maulévrier (A. ÉTR., *Esp.*, t. 304, f° 118) pour l'informer du Conseil tenu la veille, et prier le roi d'Espagne de le faire repartir bien vite avec la demande de la main de Mlle de Montpensier. Ce fut le 21 septembre, à sept heures, que le courrier apporta à Balsain, au roi d'Espagne, la nouvelle des décisions du Conseil de Régence qui causèrent une grande joie à la cour. « Leurs Majestés ont fondu en larmes », disait Maulévrier dans une dépêche à Dubois du 22 septembre 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 305, f° 9). Le même jour, Philippe V consultait, pour la forme, son fils le prince des Asturies sur le projet de mariage avec Mlle de Montpensier et faisait passer à Paris la demande officielle (Ibid., *ibid.*) qui arriva le 27 au soir.

de l'Alliance. Elles furent unanimes, malgré la sourde colère des hommes de la vieille cour, privés désormais de l'appui qu'ils avaient coutume de se procurer à Madrid contre l'autorité, les ambitions du Régent. Et ce prince alors, ravi par cette unanimité, de conclure : « Voilà donc, Sire, votre mariage approuvé et passé, une grande et heureuse affaire faite. » Faite si adroitement même que le succès enhardit les auteurs de la pièce et qu'ils ne tardèrent pas davantage à presser le dénouement, à publier le second mariage proposé officiellement à Madrid, depuis le 21 septembre, l'union du prince des Asturies et de Mlle de Montpensier. Le 28, un second Conseil de Régence, où le Roi assista, autorisa le duc d'Orléans « à ne pas repousser, dans l'intérêt de l'union des couronnes et de la paix publique, l'offre flatteuse et utile » pour sa maison, du roi d'Espagne. Les maréchaux de Villeroy, Villars, d'Huxelles étaient venus, le visage enflammé, avertis par une communication faite au Roi la veille de ce coup plus rude encore à leurs desseins, à leur rancune, incapables de cacher leur dépit, pour ne pas dire leur désespoir[1].

A ce moment, le ministre du Régent dut jouir, comme jamais, des grâces de la fortune docile aux manèges de son génie entreprenant. Quel contraste satisfaisant pour son amour-propre que la défaite de d'Huxelles et des autres et le triomphe de la maison d'Orléans ! « Avez-vous vu, disait-il à Schaub, des gens aussi penauds que le sont MM. de la vieille cour. Il m'a fallu convenir avec S. A. R. qu'il manquerait quelque chose à ma joie si leur capoterie était moins complète[2]. » Et d'autre part, le jour où cet entretien avait lieu, Saint-Simon voyait et notait « le Roi allant au Palais-Royal, à Saint-Cloud faire compliment de ce grand et incroyable mariage à M. et Mme la duchesse d'Orléans, à Mlle de Montpensier et à Madame, où toute la cour, tous les ministres étrangers, et tout ce qu'il y avait de considérable à Paris, accourut en foule[3] ».

De longtemps, le ressentiment des clients du maréchal de Villeroy humiliés et impuissants ne devait pas s'effacer. Il fut

1. Saint-Simon, *Mémoirés*, XVII, p. 302.
2. Lettre de Schaub à Carteret, 4 octobre 1721 (Rec. Off., *France*, t. 363).
3. Saint-Simon, *Mémoires*, XVII, p. 303.

plus vif peut-être encore contre les souverains d'Espagne dont la conduite parut, envers leurs alliés anciens, une véritable et irréparable trahison. Il se marqua par des menaces à leur adresse et des propos sur le renvoi de l'Infante, possible au temps où le Roi majeur voudrait une femme plus proportionnée à son âge[1].

A Madrid, il est vrai, ces colères, ces menaces devaient se perdre dans le concert de compliments et de félicitations, dans l'allégresse des transports joyeux dont Philippe V et sa femme donnèrent le signal à l'arrivée du courrier Bannière, le 21 septembre à sept heures du matin. Leurs Majestés pleurèrent de joie à la lecture des dépêches qui annonçaient de Paris l'accueil unanime fait par le Roi et son Conseil, à la proposition de l'Infante : Maulévrier, incapable de dominer son émotion, sortit pour ne pas manquer à l'étiquette en laissant voir ses larmes. Les courtisans se précipitèrent, à qui féliciterait le premier la Reine, toute fière d'avoir ainsi conduit les Farnèses du trône de Madrid à celui de France. Sur l'heure, le second envoyé de France, Robin fut fait comte de Castille. Les cloches de Notre-Dame de Balsain sonnèrent pour convier le peuple à un *Te Deum* d'actions de grâce, et un bal improvisé vint le soir, à Ségovie, terminer par ordre du Roi cette grande journée[2]. Une lettre, adressée peu de jours après par Dubois aux souverains d'Espagne, et naturellement calculée sur les sentiments qu'il leur supposait, indique assez bien en quoi le mariage de l'Infante devait leur plaire : « L'Infante sera adorée en France ; elle sera élevée comme le Roi Catholique l'a été, et on sait si bon gré à la Reine du sacrifice qu'elle fait de la charmante princesse, objet de sa prédilection, qu'elle sera *Reine de France, avant et avec elle*[3]. »

Les sentiments d'ailleurs n'empêchaient ni à Paris, ni à Madrid les calculs d'intérêts. Les bons comptes font les bons amis. On examinait, autour du roi d'Espagne, les contrats des deux mariages qu'on avait rédigés au Palais-Royal, et de manière

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XVIII, p. 305 et 306.
2. Lettre de Maulévrier à Dubois, 22 septembre 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 305, f° 9).
3. Lettre de Dubois à Maulévrier, 4 octobre 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 305, f° 24).

toujours à ne pas nuire à la famille d'Orléans. Les dots des deux princesses, l'Espagnole et la Française, étaient établies sur le même pied, cinq cent mille écus d'or, mais avec une différence intéressante, du moins, pour les finances françaises. Tandis que Philippe dotait sa fille en roi, le duc d'Orléans la faisait doter, en Régent, par la caisse de son pupille[1].

Il est assez piquant de rapprocher cette libéralité du Roi et du royaume envers Mlle de Montpensier de toutes les lettres échangées alors entre Dubois et les fonctionnaires de l'État, aveux mutuels de la détresse absolue du trésor : « les choses étaient dans une si grande confusion et un si grand danger que le mois dernier le prêt des troupes, qui est la dernière ressource de S. A. R., a manqué de cinq millions. Tout crédit a été absolument intercepté. Je n'ai pu fournir à aucun ministre du Roi la plus petite portion de leurs appointements », écrivait, le 19 septembre 1721, l'abbé Dubois au cardinal de Rohan[2]. Cette crise durait depuis près d'un an, « n'y ayant, disait Dubois, déjà le 7 octobre 1720, ni affaire, ni ministre à qui on pût envoyer des secours, faute de numéraire et par la dépréciation effrayante du papier ».

On trouvait des écus d'or au Palais-Royal cependant pour constituer à la fille du Régent une très grosse dot ; on en trouvait pour expédier à Grimaldo et à sa femme, sous forme de bijoux, deux pendants d'oreilles de dix brillants, une croix de cinq gros brillants et huit petits attachés et un collier de perles, le premier terme de la pension promise au ministre, en échange « des preuves d'attachement qu'il donnait à S. A. R. dans cette occasion et toutes celles qui allaient se présenter[3] ».

Chargé toujours de suivre le marché, non sans profit bien entendu, Sartine, qui faisait des vœux pour la grande affaire et l'autre destinées à affirmer l'union des couronnes, « racontait à Paris les aventures survenues aux bijoux de Mme Grimaldo ». Par précaution, on avait chargé la police française de la frontière, de prendre des mains du courrier envoyé à Maulévrier, les

1. A. ÉTR., *Esp.*, t. 299, f°s 43-161.
2. Sévelinges, *Mémoires du cardinal Dubois*, II, p. 206.
3. Lettre de Dubois à Sartine, 25 septembre 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 304, f° 130).

cadeaux, de les remettre à un exprès qui partirait derrière l'autre, déguisé en marchand, resterait à Madrid le moins possible, et n'y verrait, sauf Sartine, aucun Français. Cet exprès attira à Vittoria, plus que l'autre, l'attention du magistrat qui, pour faire du zèle, arrêta le paquet et le transmit à la cour d'Espagne elle-même Ce fut aux souverains que le paquet arriva ainsi en droiture, et de leur main que Grimaldo reçut, sans un reproche d'ailleurs ni un remords, le cadeau princier du duc d'Orléans à sa femme[1].

Philippe V, à meilleur compte, s'acquittait avec la Toison d'or conférée à Maulévrier et à Robin le 22 septembre[2]. Mais il aurait eu mauvaise grâce à se plaindre des galanteries de son Éminence à la marquise de Grimaldo : la France seule aurait pu les souhaiter moins brillantes et plus légères à son budget. Après avoir payé la guerre à l'Espagne pour les intérêts du Régent, n'était-il pas naturel cependant qu'elle payât le prix et les frais de la paix? Trop heureux encore, si les finances royales n'avaient pas été mises à contribution en secret pour la fortune de Dubois comme pour celle de la maison d'Orléans.

Le 26 juillet 1721, alors que partait de Madrid la dépêche informant le duc d'Orléans des mariages propices à l'avenir de sa maison, à Paris venait à ce prince un bref du pape Innocent XIII, empressé à lui annoncer la promotion de son fidèle serviteur, l'abbé Dubois, au cardinalat[3]. Si l'on avait dit au Régent et à l'abbé quatre ans plus tôt que l'établissement de la famille d'Orléans s'achèverait du gré et par la faveur du roi d'Espagne, que l'élévation de Dubois aux plus hautes dignités de l'Église se ferait par l'intervention à Rome du prétendant Stuart chassé alors de France impitoyablement, l'avis aurait paru une raillerie. C'était très sérieusement pourtant que le ministre, si puissant dans l'État, avait dû recourir aux Stuart pour le devenir dans l'Église romaine au même degré.

1. Lettre de Sartine à Dubois, 9 octobre 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 305, f° 200).
2. Lettre de Maulévrier à Dubois, de sa main, 22 septembre 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 305, f° 20).
3. Le bref du Pape Innocent XIII a été publié par Sévelinges, II, p. 198, d'après la correspondance de Rome aux A. ÉTR.

L'idée lui était venue à la fin de l'année 1719, suggérée par son fidèle agent, l'évêque de Sisteron chargé des affaires de France et des siennes en cour de Rome. A ce moment-là, il se dépitait de la résistance de Clément XI à ses désirs, il constatait la vanité de ses efforts diplomatiques, quoiqu'il obtînt d'ailleurs avec l'archevêché de Cambrai une belle et large compensation.

Rien ne lui avait servi d'avoir voulu tenir son chapeau du Pape lui-même, en passant avec lui, par l'intermédiaire de sa famille, des Albani, un marché avantageux au repos de l'État et de l'Église, à sa propre grandeur. Inutilement, il avait fait espérer à Rome que la Régence mettrait fin aux querelles de la Constitution par le triomphe du parti ultramontain sur les gallicans et Jansénistes abandonnés. Il avait distribué et promis aux Albani, sur le trésor royal, de riches gratifications, pour qu'en échange ils décidassent leur oncle à garantir la succession de France à la maison d'Orléans, et le gain de son procès à leur amie, Mme de Gadagne, la pourpre à l'abbé Dubois. La diplomatie pontificale avait trop exigé, et surtout trop vite, avec la prétention que l'octroi du chapeau en consistoire fût subordonné à des décrets formels du gouvernement français contre les Jansénistes. Pour devenir cardinal, Dubois ne pouvait demander au Régent le sacrifice de son repos et peut-être de son autorité, une intervention personnelle et maladroite dans les querelles religieuses qui divisaient depuis plus de dix ans le royaume.

Il avait alors cherché, sinon dans la paix de l'Église, du moins dans celle de l'Europe dont il s'attribuait le mérite, dans l'appui des souverains auprès de qui il l'avait négociée, Régent de France, roi d'Angleterre, Empereur, d'autres titres, d'autres ressources à sa candidature. En vain, après la sienne, la diplomatie européenne avait fait jouer à Rome tous les ressorts, menaces, conseils, intrigues et promesses. Clément XI, qui sentait ses jours comptés et s'était mis en tête de ne point mourir avant d'avoir attaché à son pontificat la gloire d'une victoire décisive sur les Jansénistes, avait tenu bon jusqu'au bout : si Dubois ne voulait pas comprendre pourquoi le chapeau lui était refusé, et le même jour donné au plus fougueux des prélats français, partisan de la Constitution, l'archevêque de Mailly, tant pis pour

lui ! Le Saint-Siège était la seule puissance en Europe qui ne tremblât pas devant la Quadruple Alliance. Clément XI défiait obstinément les espérances de Dubois et l'insistance de ses amis.

Ce fut alors que, moins persuadé ou mieux instruit, sur place, des difficultés en apparence insurmontables créées par l'entêtement du Pape, le Jésuite Lafiteau avait, le 27 novembre 1719, informé le ministre des offres formulées au nom du chevalier de Saint-Georges par son principal conseiller, le cardinal Gualterio. Ancien nonce à Paris, où il avait formé dans le monde de la cour et des lettres des amitiés durables, abbé en France de Saint-Victor et de Saint-Rémi de Reims, académicien et correspondant des hommes d'État français, Gualterio s'était trouvé, depuis la retraite forcée du Prétendant à Rome, son recours et son avocat [1].

Fut-il jamais condition plus misérable que celle de cette cour en exil, errante, mendiante ? Quand il se trouvait encore en Lorraine, le chevalier de Saint-Georges, obligé de soutenir les apparences et les partisans de sa royauté proscrite, tendait la main, non seulement aux Bourbons de France et de Madrid, mais aux personnes charitables, disposées, comme l'évêque de Bayeux, aux belles aumônes secrètes. La mort de sa mère, Marie de Modène, à qui le Régent jusqu'au dernier jour avait continué la pension constituée par Louis XIV, était venue diminuer encore ses ressources. Jacques-Édouard était presque complètement tombé à la charge du Pape : Clément XI lui avait donné asile dans sa villa d'Albano avec une rente de près de quarante mille livres que le Trésor pontifical acquittait à regret, et que l'obligé trouvait insuffisante encore pour ses besoins. En 1718, le Saint-Siège avait dû faire un nouveau sacrifice pour marier le Prince, avec un million de dot et le double de la pension, à la petite fille du grand Sobieski et de Marie Casimire de la Grange d'Arquin. Il voyait, avec terreur, approcher le moment d'un baptême, après les frais et les dépenses du mariage [2]. Une fois, comme par hasard, le Pape

1. Saint-Simon, *Mémoires*, éd. de Boislisle, VII, p. 19, et surtout XIII, p. 109, et les lettres éditées par Chéruel, éd. 1873, tome XIX.

2. Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel, XVII, p. 208, à propos de la naissance du fils de Jacques III, 31 décembre 1720.

avait laissé entendre au cardinal de La Trémoille qu'il lui serait agréable de partager avec le Régent le poids de ces aumônes [1] : la proposition pouvait paraître étrange à l'ami de Georges Ier dont toute la politique était dirigée contre les Stuarts et que les Stuarts étaient allés combattre en Espagne. Et d'abord, en effet, elle n'eut aucune suite [2].

L'habileté de Gualterio, un an plus tard, obtint plus de succès que les demandes de la cour romaine, si fréquentes et parfois si indiscrètes qu'elles lassaient. Il s'était mis lui-même, depuis la fin de 1718, en mesure d'aider la diplomatie française et d'en profiter. Contre une bonne pension plus lucrative que le service du Prétendant, il s'était chargé de renseigner la France sur les affaires romaines, les chances et les dispositions des candidats en cas d'élection. Dépêches secrètes ou officielles témoignaient « de son cœur plus français que sa langue ». Elles inspirèrent confiance au Palais-Royal [3]. Et ce fut ainsi qu'il put être entendu en reprenant le 27 novembre 1719 auprès du Régent les offres de Clément XI, et du Prétendant « qui avaient mis en lui toutes leurs espérances [4] ». Quel profit pour Jacques III, s'il pouvait ajouter aux douze mille écus, déjà trop lourds pour le

1. Lettre de La Trémoille au Régent, 31 mai 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 586). « S. Sainteté, apprenant la mort de la reine d'Angleterre, voudrait que le Régent continuât à Jacques III le secours à condition qu'il ne fût pas employé à d'autres fins », et lettre de La Trémoille à Dubois, 15 novembre 1718 (A. ÉTR., *Rome*, t. 589) : « Elle fait ensuite une proposition, si Son Altesse Royale y vouloit consentir, qui seroit de s'en entendre avec Elle pour qu'Elle pût en secourir le chevalier de Saint-Georges qu'Elle est obligée de secourir comme Elle le fait déjà, mais qu'Elle ne peut pas secourir selon ses besoins. Ce seroit une chose particulière entre Mgr le duc d'Orléans et Elle dont personne n'auroit connoissance, et qui passeroit sans qu'on sceut pour qui, sous le nom d'aumones qui auroient esté faites de biens d'Église accumulés illicitement, Elle m'en parla hier au consistoire, me marquant qu'Elle souhaiteroit que j'eusse l'honneur de vous en écrire ; je crois que cela lui feroit beaucoup de plaisir, ce seroit une ressource qu'Elle trouveroit pour cet usage, les revenus de la chambre étant épuisés et les revenans bons de la datterie sur lesquels Elle fait les aumones estant presque arrestés partout. Je vous supplie, Monsieur, d'estre persuadé de l'attachement sincère et inviolable avec lequel je vous honore et vous suis entièrement dévoué. »

2. Ces objections, présentées dans une lettre de Dubois à Gualterio, 1er janvier 1720 (A. ÉTR., *Rome*, t. 606, fos 167 et 273).

3. Voir British Museum, Papiers Gualterio, 20321, fos 7 à 20.

4. A. ÉTR., *Rome*, t. 601, 27 novembre 1719. Voir les lettres chiffrées de Lafiteau, t. 601, fo 146, après un entretien avec Gualterio.

budget pontifical et pour le sien trop faible, la pension que la France faisait à sa mère! Quel avantage, en revanche, pour la Régence et ses chefs de s'assurer l'amitié inaltérable d'un prince, de tout temps dévoué aux intérêts particuliers de la maison d'Espagne! Huit jours après, le roi Stuart demandait au Pape que le privilège lui fût accordé de désigner un cardinal, comme aux autres couronnes[1].

Le 18 janvier 1720, l'abbé Dubois avait répondu à son agent de Rome dans des termes qui laissaient voir sa gratitude pour Gualterio, son désir à la fois et ses craintes des démarches conseillées, recommandées par le cardinal : « Il ne pourrait convenir au personnage que j'ai fait dans les affaires de l'Europe de paraître avoir dans ces temps-ci concerté mes avantages particuliers par ce canal, quelque bonne volonté, quelque compassion et quelque zèle que je puisse avoir dans le cœur en faveur de cette personne. Il faut donc ou abandonner cette idée ou la retourner de manière qu'elle soit entièrement déguisée et impénétrable. » Ces mots-là pourraient servir à caractériser toute la diplomatie de Dubois depuis les origines jusqu'au terme de sa fortune : qu'il s'agît des intérêts de son prince ou des siens, les seuls objets de sa politique officielle ou secrète, il déguisait de telle sorte ses démarches que le sens « en fût comme retourné, et le mobile impénétrable ». « La seule personne, ajoutait-il en ce cas, qui peut trouver les expédients qui conviendraient est M. le cardinal Gualterio en la sagesse et la droiture desquels j'ai une telle confiance... que je le prie très humblement de vouloir être l'architecte de cet ouvrage[2]... » Pour plus de sûreté, et malgré sa confiance dans un cardinal aussi sincère que fertile en expédients, Dubois traçait lui-même le plan capable d'employer les bons offices des Stuarts, sans alarmer les Hanovres. Pour une somme de 300,000 livres, une fois payées et payables à la remise du chapeau entre les mains du Pape qui les donnerait comme

1. Lettre de l'évêque de Sisteron à Dubois, 5 décembre 1719 (A. ÉTR., *Rome*, t. 601, f° 76). Voir aussi ses lettres du 9 janvier et 24 février 1720 (A. ÉTR., *Rome*, t. 606, f° 95, et t. 607, f° 234).

2. Sévelinges, *Mémoires*, I, p. 301 et 302, et aussi lettre de Dubois à Lafiteau, 7 février 1720 (A. ÉTR., *Rome*, t. 606, f° 273).

de sa bourse, le roi d'Angleterre procurerait au neveu de Clément XI, Alexandre Albani, la pourpre, et le Pape alors disposerait en faveur de Dubois, à la demande du Régent et non de Jacques, « du chapeau jusque-là destiné à son neveu[1] ». Combinaison ingénieuse, où le Pape, dans son infinie bonté, paraissait seul, pour faire des heureux autour de lui, et dans le nombre le plus heureux de tous, l'abbé récompensé enfin de sa constance et de son savoir-faire.

Les parties étant désormais d'accord à Rome et à Paris, il avait semblé au début de l'année 1720 que le marché dût se conclure à bref délai. Mais à mesure que Clément XI voyait l'ambition de Dubois plus excitée, et ses bienfaits plus faciles, il accroissait ses exigences. Au mois de février, il demanda une promesse écrite du Régent d'intervenir en faveur des droits que le Saint-Siège faisait valoir au Congrès de Cambrai sur les territoires de Parme et de Plaisance. La réponse indignée du ministre français est instructive : « Je ferai mon devoir avec tant de fidélité et de zèle, que j'espère qu'ils seront à l'épreuve du dégoût même qu'un honnête homme doit trouver à ce que l'on marchande toujours avec lui et qu'on ne lui fait aucune grâce... qu'en voulant la lui faire acheter[2]. » L'indignation provoquée par le spectacle des bassesses humaines ne pouvait se prolonger, chez un ambitieux tel que Dubois, impatient et sceptique : il calcula s'il n'y aurait pas moyen d'acheter, après le Prétendant, le conseiller le plus écouté du Pape, son neveu le cardinal Albani. « Mandez-moi à quoi s'attendrait le cardinal Albani, afin que je me mesure et m'explique bien nettement[3]. »

Alors, sans tarder, la manne bienfaisante se répandit sur les deux cours, celle du Prétendant, celle du Pape. Jamais lettre ne fut plus lucrative que celle que Jacques-Édouard écrivait à l'archevêque de Cambrai : « Il ne tiendra pas à moi que vous n'ayez au plus tôt la grâce qui vous est si justement due par rapport à votre mérite personnel. J'en ai conçu une si grande

1. Lettre de Lafiteau à Dubois, 24 février 1720 (A. ÉTR., *Rome*, t. 607, f° 234).
2. Sévelinges, *Mémoires*, I, p. 315, d'après la lettre de Dubois à Gualterio (A. ÉTR., *Rome*, t. 607, f° 352).
3. Sévelinges, I, p. 316, d'après la même lettre.

idée, que je me suis déterminé sans peine à faire les démarches nécessaires de ma part, me rapportant du reste à ce que votre bon cœur, votre bon esprit, et votre bon amour pour la justice vous inspireront dans la suite[1]. » La confiance du pauvre prince dans la générosité de Dubois et dans les ressources du trésor français ne fut pas déçue.

Selon le propos de Dubois, « les courriers qui allaient de Paris à Rome ne s'en allaient pas les mains vides, comme ceux qui venaient de Rome à Paris[2] ». L'un d'eux, le 27 mars, emporta au prétendant Stuart un cadeau de 50,000 écus romains quittes de change, qui représentaient alors à Paris, vu la rareté du numéraire, près de 600,000 livres. Et la façon de donner valait peut-être mieux que le don, si l'on en juge par le début de ce billet à Gualterio : « Je supplie très humblement votre Eminence de faire agréer à cette personne que je m'abstienne d'écrire. Je demande cette grâce par ménagement pour ses intérêts et par des raisons essentielles pour son service. Je suis comblé de sa générosité... Vous verrez le premier effet de mes soins. Si petit que soit le secours que j'ai obtenu, il viendra régulièrement. Je prendrai de profondes mesures pour travailler aux autres choses de plusieurs espèces, et je ne vous ferai confidence de ma sappe, que lorsque j'aurai fait quelque chose qui puisse être utile .. Je ne veux d'autre récompense que celle de satisfaire les sentiments dont je suis pénétré[3]. » Protestation charmante, mais pure formule, puisqu'elle était suivie des propos que voici, immédiatement : « Sa Sainteté veut m'amuser, et je ne veux pas l'être davantage. Elle veut tirer des avantages ultérieurs et faire des marchés conditionnels... Mais je croirais ternir mon ministère et faire une contenance indécente, si je continuais à être si longtemps suppléant et postulant[4]. »

Si jamais affaire d'Église s'est présentée et traitée sous forme

1. Lettre de Jacques Stuart à Dubois, 4 mars 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 334, f° 184). Sévelinges, I, p. 317. — Le père Bliard a cité inexactement l'origine et la source de cette lettre capitale (II, p. 182).

2. Lettre de Dubois à Lafiteau, 24 mars 1720 (A. ÉTR., *Rome*, t. 607, f° 349).

3. Lettre de Dubois à Gualterio, 27 mars 1720. Sévelinges, I, p. 323 (A. ÉTR., *Rome*, t. 607, f° 352).

4. Sévelinges, I, p. 326.

d'un marché, c'est bien ce chapeau si ardemment souhaité par l'archevêque ministre, si bon à Rome pour servir d'appât et de ressource budgétaire. Malgré ses accès d'impatience et ses crises de découragement, Dubois, en somme, ne quittait pas la partie ; après Jacques Stuart, ce fut le plus jeune neveu du Pape qu'il gagnait, Alexandre Albani, désireux de se faire une place à Vienne, puis au congrès de Cambrai dans la politique européenne[1].

Pourtant, malgré les avocats de toute sorte, et les mieux choisis, malgré les arguments sonnants et du meilleur aloi, le Saint-Siège reculait, sans jamais refuser, l'échéance. En vain, pour rétablir la paix dans l'Église de France, Dubois avait-il eu le mérite d'élaborer un plan d'accommodement qui devait faire accepter aux Jansénistes, à leur chef, M. de Noailles la Bulle *Unigenitus*, qui détournait le schisme menaçant, et soumettait au Saint-Siège les rebelles du clergé de France (13 mars 1720). Sans même attendre les mesures que le duc d'Orléans allait prendre à la fin de l'année (septembre-décembre) pour faire enregistrer par les Parlements la Bulle et la Constitution, Clément XI, au mois d'avril 1720, déclarait au prince Stuart sa joie de l'aubaine que lui valaient les ambitions de Dubois et son intention de ne les satisfaire qu'au prix, plus important pour l'Église, d'une victoire décisive sur les Jansénistes[2]. Au mois de juin, il demeurait sourd aux instantes prières des cardinaux français, Rohan et de Bissy, et comme indifférent même aux appels entremêlés de menaces que le duc d'Orléans officiellement lui adressait[3]. Le secours même d'Alexandre Albani qui, de Vienne, fit parvenir à son oncle un chaud plaidoyer[4], ainsi qu'un nouvel appel du duc d'Orléans en août 1720 fut inutile ! Une

1. Lettres de Dubois à l'évêque de Sisteron, 17 avril 1720, et au joaillier Levieux, du 23 avril, allant à Vienne auprès du cardinal Albani (Sévelinges, I, p. 330-332). Lettres de Dubois à Don Alexandre, 19 et 23 avril 1720 (A. ÉTR., *Vienne*, t. 136, f°s 42 et 57).

2. Lettres de Gualterio à Dubois, 7 et 8 mai 1720 (Sévelinges, I, p. 333, et British Museum, *Papiers Gualterio*).

3. Lettre du Régent au pape Clément XI, 22 juin 1720 (Sévelinges, I, p. 337).

4. Lettre de Don Alexandre à Dubois, 28 mai 1720, et lettre de Dubois à Don Alexandre. Dernière lettre de Levieux (A. ÉTR., *Vienne*, t. 136, f°s 95 à 117).

promotion de trois cardinaux eut lieu, le 25 octobre : le ministre du Régent n'y fut pas compris[1].

Le coup, pour lui, depuis le mois de septembre, n'était pas tout à fait imprévu. « Sans dissimuler ce que la dernière promotion pouvait avoir d'amer et de dégoûtant[2] », l'archevêque avait pris ses mesures pour n'être pas atteint par l'échec. Son confident de Rome, Lafiteau, depuis plus d'un mois, s'en était allé trouver le Pape et lui déclarer par ordre que son chef renonçait à la dignité recherchée[3]. Personnellement, Lafiteau eût préféré une rupture, des menaces, un scandale même pour mettre le Saint-Siège à la raison, tout plutôt que cette façon de se retirer du jeu, avant le dernier effort et de laisser le champ libre. Et peut-être avait-il ce dessein, lorsque, sans consulter l'archevêque, il fit connaître au public son désistement, lequel fit beaucoup de bruit à Rome et en Europe. Par cette décision, Dubois avait voulu s'épargner un ennui, la blessure d'une nouvelle nasarde, sans compromettre absolument l'avenir. Il donnait, en revanche, de sa longanimité des motifs qui faisaient honneur, sinon à sa droiture, du moins à sa dextérité, sa résolution de s'employer à la paix de l'Église de France, de servir la Papauté malgré ses erreurs, de pas laisser parvenir jusqu'au Régent toutes les démarches, les paroles échappés à Rome, qui auraient infailliblement blessé et ulcéré son cœur. Le seul motif qu'il ne donnât pas, c'était son obstination à braver les mépris, les avanies du Saint-Siège. On eût dit qu'il cherchait à lasser, en même temps qu'à séduire. Et la main toujours ouverte, ou prête en tous cas à puiser aux coffres du Trésor, il pratiquait au moins

1. Lettre de Lafiteau à Dubois, 5 octobre 1720 (A. ÉTR., *Rome*, t. 616, f° 93) à la suite d'une lettre du même au Régent qui faisait pressentir l'échec, 30 septembre (Ibid., *ibid.*, t. 616, f° 147). — Sévelinges, I, p. 354 et suivantes.

2. Lettre de Dubois à Lafiteau, 22 octobre 1720 (A. ÉTR., *Rome*, t. 616, f° 176).

3. Sur cette démarche, lettres de Dubois à Lafiteau et Gualterio, du 15 août (A. ÉTR., *Rome*, t. 623, f°s 79 et 80), et à Levieux pour Alexandre Albani, du 23 août (A. ÉTR., *Vienne*, t. 136, f°s 180, 182). Les premières sont dans Sévelinges, I, p. 347. En même temps Dubois le disait aux Anglais, pour que l'Empereur cessât ses démarches, comme on le voit par une lettre de Schaub à Dubois, du 8 septembre 1720 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 334, f° 356, et Sévelinges, I, p. 347). — Lafiteau, qui depuis le 8 mai 1720 (A. ÉTR., *Rome*, t. 612, f° 103) conseillait la violence et l'intimidation, servit cependant Dubois à Rome comme il voulait l'être, le 14 septembre (A. ÉTR., lettre du 15 septembre à Dubois, *Rome*, t. 616, f° 39).

deux vertus chrétiennes, ce prince de l'Église de France, pour se rendre digne de gouverner à Rome l'Église universelle, la charité, et le pardon des injures[1].

Après bientôt trois ans d'efforts et de dépenses, plus considérables que n'en avait fournis l'abbé pour enchaîner toute l'Europe aux intérêts de son maître et à sa propre fortune, rien d'assuré, de probable même, dans cette affaire bien moindre en apparence que la Quadruple Alliance, n'était venu de Rome à la fin de 1720. « Vu l'âge du Pape, écrivait l'archevêque de Cambrai et les circonstances qui m'entourent, je ne fais point de différence entre l'éloignement et la grâce manquée. » Cette inquiétude fondée s'accrut quand se répandit la nouvelle d'une très grave indisposition de Clément XI, peut-être mortelle. Lafiteau courut au Vatican, pour tâcher d'arracher au malade, faute d'une nomination réelle, une promesse *in extremis,* mais une promesse écrite. Il plaida avec adresse, pour ne pas aigrir le vieillard exaspéré et disposé par la maladie à la mauvaise humeur. Il présenta et il soutint cependant la candidature de l'archevêque avec énergie ; il sollicita nettement une réponse précise, il conjura, il pressa[2].

L'avocat crut alors avoir enfin cause gagnée à ce moment où elle semblait perdue : d'autant plus que le chevalier de Saint-Georges lui vint à la rescousse, employant à son tour les plus puissants motifs, les raisons les plus pressantes, et particulièrement la promesse appréciable, si le Pape s'engageait par écrit, de ne plus lui demander d'aumône. Le Pape avait écouté le prince Stuart avec attention et même avec plaisir. Il avait répondu qu'il était prêt à la promotion de l'archevêque de Cambrai, à en donner même l'assurance par un écrit de sa main. Qu'on lui laissât le temps de vérifier seulement si les cours d'Autriche et d'Espagne ne viendraient pas réclamer une compensation : simple formalité d'ailleurs, puisque l'Empereur et Philippe V avaient déclaré s'intéresser à la satisfaction du Régent et de son ministre

1. Lettres de Dubois à Lafiteau, 22 et 29 octobre 1720 (A. ÉTR., *Rome*, t. 616, f°s 176 et 213).

2. Lettres de Lafiteau à Dubois, 26 novembre 1720, Sévelinges, I, p. 361 ; 17 décembre, I, p. 362 ; 28 décembre, I, p. 368.

(17 décembre 1721[1]). Et voilà qu'au seuil de la mort, le Pape allait pourtant imaginer avec son neveu le cardinal Albani une comédie bien italienne, pour éluder une fois de plus ses engagements.

Dans la nuit du 17 décembre, le cardinal informa l'évêque de Sisteron que son oncle s'était enfin décidé à promettre au roi d'Angleterre le chapeau pour son protégé, que Dubois et le Régent y pouvaient enfin compter, sûrement. Là-dessus Lafiteau de réclamer un engagement écrit, et de la main du Pape ; et Albani de s'en retourner au milieu de la nuit comme pour aller quérir de Clément XI à force de prières le précieux papier, puis, d'expédier, au lieu de le rapporter, un peu avant minuit, le plus joli billet, le plus encourageant du monde, mais écrit de sa main et non de celle du pontife : « Le Pape a promis ce matin au roi d'Angleterre d'élever au cardinalat M. l'Archevêque de Cambrai. Il est vrai qu'il n'a pas voulu se déterminer sur le temps précis. Mais votre Seigneurie Illustrissime sait que, selon toutes les apparences, cette promotion ne peut aller loin. Je m'en réjouis avec Votre Seigneurie Illustrissime, parce que je sais combien elle a eu toujours cette affaire à cœur[2]. »

Quand il reçut cette nouvelle, Dubois se dit et répondit à Lafiteau qu'il eût été infiniment plus sûr et plus authentique que le Pape écrivît lui-même le billet que de le faire écrire par le cardinal[3]. Il ne flaira pas cependant l'agréable malice de la cour romaine : il voulut espérer que, dans une seconde audience où la bonne grâce de Clément XI s'affirmerait davantage, on obtiendrait de lui un autre texte, de sa main cette fois, « bien nécessaire, soit que Dieu conservât sa vie précieuse, soit qu'il lui plût de nous affliger au point de nous l'ôter ». Et, marquant au cardinal Albani toute sa reconnaissance, comme si ce premier pas assurait le succès définitif, il promit toutes les récompenses dues ou attendues, et d'une manière vraiment galante : « Je

1. Billet du cardinal Albani, transmis par Lafiteau, du 17 décembre 1720 (A. ÉTR., *Rome*, t. 617, f° 338). — Sévelinges, I, p. 372.

2. Sur toute cette histoire, consulter surtout la lettre de Lafiteau à Dubois du 24 décembre 1720 (A. ÉTR., t. 617, f° 396).

3. Dubois reçut le billet à Paris, le 2 janvier 1721. Voir sa lettre du 20 janvier à Lafiteau (A. ÉTR., *Rome*, t. 624). — Sévelinges, I, p. 385.

n'aurai plus, pendant le cours de toute ma vie, d'autre affaire, ou du moins de plus pressante, que celle d'employer tout ce qui dépend de moi à reconnaître sa générosité ; montrez-m'en, Monsieur l'évêque, tous les chemins, même les plus petits sentiers ! je ferai les grandes et les petites choses avec une égale ardeur[1] ». Outre le cardinal Albani, le Pape lui-même et tout son entourage avaient leur lot de bonnes paroles et de cadeaux : « Je vous prie, écrivait l'archevêque, de vous appliquer à découvrir ce que je puis faire et envoyer chaque semaine pour ainsi dire et par tous les courriers... pour marquer ma respectueuse attention à ce qui peut faire plaisir à Sa Sainteté. Informez-vous des gens qui la servent et l'approchent ; quels petits ouvrages de France on peut choisir pour son usage journalier ; quelles sont les reliures de livres qui peuvent lui plaire davantage ; s'il y a des estampes en France, ou en Angleterre qui puissent la divertir... J'ai devant les yeux le catalogue des livres que vous avez cru pouvoir lui être agréables. J'userai de toute la diligence possible pour les envoyer à mesure qu'on les trouvera et qu'ils seront reliés de nouveau proprement[2]. » Tant de bonne grâce et de cajoleries, l'annonce formelle enfin d'une traite de 200,000 livres en espèces payable aussitôt après la promotion, au profit du cardinal Albani, devaient encore échouer devant les stratagèmes de la cour romaine. Jamais l'habileté et la patience de Dubois n'avaient été mises à une telle épreuve.

Le diplomate insinuant et actif qu'il avait chargé du soin de ses ambitions, ne voulut pourtant pas, en 1721, se décourager. Dans la naissance toute prochaine d'un enfant du Chevalier de Saint-Georges, il retrouva l'occasion encore de faire plaisir au Pape obligé à un cadeau onéreux pour ses finances, s'offrit toujours à en prendre la charge de façon à pouvoir exiger un échange de bienfaits. « Il y a tant de ressources en vous, écrivait Dubois à son auxiliaire, qu'il n'y a qu'à vous laisser faire. »

Le 3 janvier 1721, Jacques-Édouard Stuart se présentait à l'audience du Pape, et, après avoir reçu pour les couches de la Reine compliments et cadeaux, il redemandait à Clément XI une

1. Dubois à Lafiteau, 20 janvier 1721 (Sévelinges, I, p. 393).
2. Même lettre (Sévelinges, p. 394).

promesse par écrit, cette promesse qu'il se refusait toujours à donner, en faveur de l'archevêque de Cambrai[1]. Cette fois le Pape la donna, la signa le 14 janvier, par cette considération subtile que la promesse n'était pas adressée à la France, mais au roi Stuart, et surtout avec des détours si ingénieux dans la forme qu'il fallait plutôt beaucoup de bonne volonté pour y trouver un engagement. La lettre débutait ainsi : « Nous voudrions bien complaire à Votre Majesté en créant cardinal l'archevêque de Cambrai qu'elle nous a si souvent recommandé... Mais dans la situation où nous nous trouvons, la chose est absolument impraticable ». Après cet exorde négatif, la lettre continuait par des affirmations de bons offices et d'espérances : « nous voulons au moins déclarer d'avance, par la présente lettre écrite de notre main, que nous ne ferons pas difficulté de comprendre l'archevêque de Cambrai dans la première promotion *pleine* ». C'était ce dernier mot qui contenait encore, comme par un savant retour en arrière, une réserve, un sous-entendu : que serait, et quand aurait lieu une promotion « pleine » ?

Après avoir reçu cette lettre si artistement combinée, le Prétendant écrivit à Dubois, en la lui faisant passer le 15 janvier : « Je suis peiné de ce que la promesse n'est pas plus précise et moins limitée, mais il a fallu accepter ce qu'on a pu obtenir pour le présent[2]. » En échange, Jacques-Édouard toucha très volontiers sa récompense immédiate, le présent de 20,000 livres que le Régent de France lui faisait à nouveau pour le remercier de son intervention.

Sans se lasser, Lafiteau imaginait alors, quinze jours après, un moyen ingénieux de transformer cette promesse indirecte au roi Stuart, en une promesse directe au duc d'Orléans. Il était très naturel de proposer que le Régent, à la nouvelle de la grâce promise par le Pape à son ministre de confiance, écrivît à Rome une lettre très chaleureuse de remerciements. Et, comme cette lettre exigerait du Pape une réponse, et une réponse forcément

1. Lettre de Lafiteau à Dubois du 7 janvier 1721 (Sévelinges, II, p. 411).

2. Lettres du chevalier de Saint-Georges à Dubois, et du Pape au chevalier de Saint-Georges, 14 janvier 1721 (Sévelinges, I, p. 422 et suivantes), d'après le texte des A. ÉTR. (*Rome*, t. 624, f° 103).

consacrée au même sujet, on pouvait espérer obtenir enfin par ce détour une sorte d'engagement de Clément XI avec le gouvernement français lui-même. Ce stratagème légitime, justifié d'ailleurs par tous ceux que le Saint-Siège avait imaginés pour se dérober, fut agréé au Palais-Royal ; la lettre partit de Paris, confiée au cardinal de Rohan, le 26 février, telle que le duc d'Orléans n'en avait pu rédiger de plus chaude, de plus flatteuse, pour témoigner à Clément XI sa gratitude, ni mieux calculée aussi pour l'obliger à une réponse [1]. Par malheur, quand elle arriva à Rome, à la fin de mars, le Pape, à qui elle était destinée, avait cessé de vivre depuis deux semaines [2].

Ce n'était pas une catastrophe imprévue pour l'archevêque de Cambrai, puisque le messager chargé de cette dernière démarche, le cardinal de Rohan, se trouvait choisi et envoyé tout exprès pour régler, en vue d'une élection possible au trône pontifical et d'avance, la politique française [3]. Ce n'en était pas moins un rude coup que cette mort, la faillite, il faut bien dire le mot, d'une spéculation. Dubois et ses acolytes avaient joué, sur une carte qui ne pouvait plus sortir, un très gros jeu. Toute la partie était à recommencer. Au chevet du Pape moribond, le dernier coup avait été risqué, et perdu. « J'aurais espéré, écrivait Lafiteau le 15 mars, de faire agir le Pape au moment de sa mort, selon nos désirs, au sujet de la promotion. Et je dois cette justice à M. le cardinal Albani que, malgré la douleur qu'il avait de

1. Le stratagème était de Lafiteau qui l'expose dans une lettre à Dubois. Après avoir conseillé au Régent d'envoyer de beaux livres au Pape, des cadeaux aux Albani, il écrit : « Comme j'ai une forte passion d'engager le Pape par quelque stratagème à donner directement lui-même à Son Altesse Royale les mêmes promesses par rapport à Votre Excellence qu'il a données à un autre, ce qui changerait fort d'espèces, il m'est venu une idée, ça été d'écrire moi-même à Son Altesse Royale que le Pape m'avait promis ce chapeau dans sa première promotion et que sa Sainteté m'avait ordonné de l'en assurer de sa part. Mon idée est que Votre Excellence engage M. le Régent à remercier le Pape par une lettre qu'il voudrait bien m'adresser pour que je la remette moi-même. Mon industrie serait de vouloir engager le Pape à répondre à Son Altesse Royale et à lui donner ainsi cette assurance par écrit », 4 février 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 624, f° 272). — Le texte de la lettre du Régent est du 20 février 1721, dans Sévelinges, II, p. 20 ; aux A. ÉTR. (*Rome*, t. 625, f° 32).

2. Clément XI mourut le 10 mars 1721.

3. Instructions officielles et instruction secrète de Rohan, 20 février 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 625).

voir souffrir son oncle, il l'a obsédé tout le temps pour chercher le moment d'en obtenir cette grâce : mais Sa Sainteté a toujours été dans le délire[1]. » Jusqu'à son dernier souffle, Clément XI s'était dérobé à une pression qui, longtemps plaisante, devenait à cette heure tragique à force de cynisme.

Son oraison funèbre ne fut pas longue : « à quoi bon s'attarder, remarquait Lafiteau. L'essentiel est de passer une bonne capitulation avec le Pape qu'on va faire et de lui demander ce chapeau pour première condition ». Ce fut, en effet, le programme prescrit par Dubois et la Régence au cardinal de Rohan, dès qu'il parvint à Rome. « Le Cardinal, écrivait l'archevêque de Cambrai, est fort de mes amis ; il a l'esprit fort bien fait, et une très grande envie de faire plaisir à S. A. R. dans ce qui me regarde, et de lui épargner l'injure d'un refus. »

Le prélat, à qui Dubois avait cru pouvoir confier ses intérêts, pour rattraper le temps et ses peines perdues, était bien l'homme qu'il fallait, à la veille du marché qui se préparait entre la cour de France et le cardinal Albani. Grand aumônier de France, évêque de Strasbourg, ce fils de la belle Mme de Soubise, protégée et aimée de Louis XIV, « prince, disait Saint-Simon, par la grâce du Roi et la beauté de sa mère », Rohan était le type achevé du grand seigneur français, fastueux avec goût, « honnête homme et homme d'honneur, d'un accès charmant, obligeant, d'une politesse générale et parfaite, mais avec mesure et distinction, beau comme le fils de l'Amour, sans fadeur, avec toutes les grâces possibles, instruit et capable de faire valoir sa science par la grâce et la facilité de son débit qui était admirable », bref un ambassadeur à souhait pour négocier en cour de Rome, pourvu de toutes les ressources, fortune, esprit et grâces pour plaire, peu embarrassé d'ailleurs de scrupules et de devoirs religieux[2].

Ce courtier, dont l'archevêque de Cambrai avait fait choix à l'approche du conclave, était, comme lui, disposé à servir le triomphe des Jésuites et de la Constitution, sans éclat, mais avec fermeté. Comme il connaissait bien le cardinal Albani, trop

1. Lettre de Lafiteau à Dubois, 14 mars 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 625, f° 80).
2. Saint-Simon, *Mémoires*, éd. de Boislisle, V, p. 288 ; VII, p. 80, 88, 99, 101 ; éd. Chéruel, X, p. 28, 39.

jeune encore pour briguer la tiare qu'il enviait, mais trop prudent pour consentir à l'élection d'un pape en état de le demeurer longtemps, il devait lier partie avec lui pour rassurer ses ambitions et réaliser enfin celles de Dubois [1].

Dès le premier jour du conclave, le 31 mars, l'autorité d'Albani avait paru très grande : il s'en était fallu de très peu qu'il ne fît élire, par une véritable surprise, l'un des doyens du collège, le cardinal Paulucci, un vieillard très âgé à son gré et tout prêt déjà à signer, pour avoir la voix de la France, la promesse écrite d'un chapeau à Dubois. L'opposition de l'Autriche retarda le succès de cette entente [2].

Mais le crédit d'Albani s'affirma, dans le courant d'avril, sur la candidature d'un autre prélat, le cardinal Conti, Romain obscur, dont l'ambition, disproportionnée à son mérite, devait permettre tous les compromis. Dès le 22 avril, Rohan se réjouissait d'apprendre que, dans cette voie, le cardinal Albani allait *bon jeu, bon argent*. L'expression, charmante d'ailleurs, en disait long. Un véritable programme, de conditions présentées à Conti, était déjà rédigé, dont Rohan nous a donné le texte. Après certaines clauses relatives à la Constitution, l'essentiel contenait les avantages de S. A. R. Régent de France, l'élévation de son ministre au cardinalat par l'abandon que le chevalier de Saint-Georges, assuré d'une pension de la France, ferait de ses droits de présentation [3]. Payé pour n'être point dupe, l'évêque de Sisteron demanda un terme fixe, prescrit d'avance à cette faveur depuis si longtemps attendue ; il réclama en plus du candidat, tandis qu'il était encore à l'heure des engagements faciles, une promesse écrite et signée.

1. Lettres de Dubois à Lafiteau, 29 mars 1721, Sévelinges, II, p. 38 et 41 (A. ÉTR., t. 624, f° 311), à Rohan, le 9 avril (t. 626, f° 110).

2. Lettre de Lafiteau à Dubois, 7 avril 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 627, f° 63), Sévelinges, II, p. 52. — Lettre de Rohan à Dubois, 22 avril 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 627, f° 178). Sévelinges, II, p. 59.

3. Même lettre de Rohan du 22 avril (Sévelinges, II, p. 61 et suivantes) et lettre de Lafiteau à Dubois, 16 avril 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 627, f° 140). — Dubois, dans une lettre à Daubenton qu'il essayait d'associer à sa campagne pontificale, signalait Conti comme le meilleur candidat, un « saint homme souhaité depuis dix ans par toutes les nations, une grande vertu, de la capacité et une impartialité entière » (A. ÉTR., *Rome*, t. 301, f° 148).

On vit alors l'archevêque de Cambrai, consolé de la déception que lui avait causée la mort du Pape, reprendre à Paris courage et espoir. Tout semblait s'arranger pour que le conclave fût enfin l'occasion de sa promotion. Les cardinaux français qui s'en allaient élire le Pape, de Bissy, de Polignac et de Mailly n'étaient pas moins décidés que Rohan à servir Dubois. Le cardinal Acquaviva avait reçu du roi d'Espagne l'ordre de s'unir à eux, et d'entraîner Bentivoglio, tandis que Gualterio, plus actif, plus ardent que jamais, rallierait aux désirs de la France les cardinaux italiens dont les princes avaient des liaisons avec l'Espagne ou la Régence, ceux de Parme notamment[1]. Enfin, pour presser et terminer l'affaire, le ministre archevêque adjoignait à Lafiteau, déprécié par ses trop longues intrigues, un autre prêtre non moins ambitieux, aussi ingénieux et actif, l'abbé de Tencin.

Frère d'une dame qu'on disait au mieux avec Dubois, la chanoinesse de Tencin, maîtresse du chevalier Schaub, cet abbé, instruit comme tous les oratoriens, avait commencé de faire sa fortune par la protection de Torcy au conclave de 1700 et dans le gouvernement de l'archevêché de Sens, dont il fut quinze ans vicaire général. Introduit, au temps de la Régence, dans le monde des financiers, des femmes d'esprit et des hommes de lettres par Mme de Tencin, qui négligeait volontiers le souci de son fils d'Alembert pour travailler à la fortune de son frère, Tencin avait aisément converti Law au catholicisme exigé d'un contrôleur général, et gagné ensuite Dubois à ses intérêts. Dans les salons où se plaisait l'archevêque de Cambrai, entre Mmes de Ferriol, de Tencin, de Mimeure, qui faisaient fête à la vieillesse de Fontenelle et au jeune talent de Voltaire, dans ces milieux qui commençaient à donner le ton à la France artiste et à l'Europe élégante, se préparaient les réputations et les fortunes[2].

1. Dubois l'avait fait demander par Maulévrier, 13 mars (A. ÉTR., *Esp.*, t. 300, f° 255). Lettre de Maulévrier à Dubois, vers le 7 avril (Ibid., *ibid.*, t. 301, f° 129). Lettre de Dubois à Lafiteau, 29 mars 1721 : « Le cardinal Acquaviva eut ordre, etc. » En ce qui concerne Parme, Sévelinges cite la lettre très émue envoyée de Paris par Dubois au marquis de Scotti, qui, sur toutes les questions, mettait d'accord les cours de Parme et de Madrid (II, p. 36).

2. Sur l'abbé de Tencin, voir *Mémoires pour servir à son histoire jusqu'en 1743*, sans date, in-12, et l'abbé Audouy, *Notice historique sur le cardinal de Tencin*, Paris, 1881, in-8° ; enfin Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel, XVI, p. 349.

Lorsque Dubois eut décidé d'envoyer à Rome l'abbé de Tencin comme conclaviste du cardinal de Bissy, il savait s'assurer un précieux auxiliaire, infiniment souple, discret, d'un esprit entreprenant et hardi, d'une patience admirable, toujours agissante vers le but qu'il se proposait, capable sans effort de toutes sortes d'intrigues, incapable d'être rebuté par aucune difficulté. Il lui réservait, après Lafiteau, l'évêché que la famille convoitait pour sa récompense [1].

A mesure qu'on se rapprocha de l'élection pontificale, les trois parties qui allaient conclure, à cette occasion, le pacte de leurs ambitions mutuelles, le cardinal Conti, l'archevêque de Cambrai, le chevalier de Saint-Georges cherchèrent à se lier le plus possible, en s'engageant le moins. Le 3 mai 1721, le futur Pape n'avait pas encore signé sa promesse d'un chapeau, qu'en principe il ne refusait pas au Régent. Mais avec son protégé, le roi d'Angleterre, il exigeait que, par écrit aussi, l'on s'engageât à Paris envers ce prince pour toutes les pensions qu'autrefois sa mère avait reçues de Louis XIV. A cette prétention, les agents de Dubois répliquèrent avec fermeté et hauteur que le ministre du Régent ne pouvait se laisser intimider par de telles exactions, ni passer un traité qui ferait crier en France, s'il y était connu, à la prévarication [2]. Le 10 mai, de son côté, l'archevêque de Cambrai réclamait du Saint-Siège une promesse immédiate et formelle, quitte à compromettre la papauté ; mais il refusait de se compromettre : « Votre Éminence a vu tous les dangers d'insérer dans l'écrit du Pape un nom (celui du roi Stuart), non seulement pour moi, mais pour S. A. R., pour le Saint-Siège et pour la personne même dont le nom pourrait les causer. Depuis la mort du Pape, je n'avais pas cru qu'il pût être question de me rejeter dans les mêmes embarras [3]. »

« Qu'un prince généreux et rempli d'amitié pour S. A. R. s'intéresse aux égards que le Saint-Siège doit avoir pour les recom-

1. Tencin partit de Paris avec Bissy, le 1er avril, (*Mercure*, avril 1721, p. 165). Il arriva à Rome, le 29 avril, pour y jouer avec son chef un rôle essentiel.

2. Lettre de Lafiteau à Pecquet, premier commis de Affaires Étrangères, 5 mai 1721 (Sévelinges, II, p. 75), et une autre lettre du 8 mai, p. 87 (A. ÉTR., *Rome*, t. 628). Lettre de Rohan à Dubois, 5 mai (Ibid., *ibid.*).

3. Lettre de Dubois à Rohan, 10 mai 1721 (A. ÉTR., *Rome*, 627, f° 251).

mandations du Régent de France et qu'il porte ses soins et offices aussi loin que sa générosité peut le lui inspirer, c'est agir en grand prince, en ami, très noblement et peut-être très prudemment. Que le Pape en profite pour marquer de la considération à un héros de la catholicité, et pour ménager ses propres convenances, cela s'entend aussi : mais des écritures, des conventions et toutes autres traces sur cette matière ne peuvent avoir bonne grâce. »

A cette façon d'esquiver pour lui-même les responsabilités que Dubois voulait obliger le futur Pape à prendre, on ne peut refuser, certes, le mérite d'un tour élégant, spirituel, autant d'art dans la forme que de savoir-faire dans le fond. Après tout, le marché était trop avantageux aux contractants pour que, malgré toute leur habileté, ils n'en vinssent pas aux concessions nécessaires.

Le 8 mai 1721, le nouveau Pape était élu et proclamé sous le nom d'Innocent XIII. « Si on pouvait ignorer, écrivait alors Dubois au cardinal de Rohan, que vous avez fait un Pape, je croirais que vous n'avez été occupé dans le Conclave que de mes affaires particulières[1]. » Et, de fait, le jour où le cardinal informait le ministère des détails de l'élection, il lui faisait passer un écrit, ou plutôt la copie d'un texte qu'il ne voulait pas confier à la poste. C'était une note en italien qui avait été présentée au cardinal Conti, avant le vote des cardinaux : elle rappelait les engagements pris par Clément XI, et les motifs qui l'y avaient déterminé, notamment le désir d'alléger le budget pontifical des secours que le Régent ferait à l'avenir parvenir au roi Jacques III. La note se terminait surtout par la déclaration suivante et précieuse, que le futur Pape, après lecture, avait signée et remise au cardinal de Rohan : « après avoir considéré l'état des affaires, et l'espérance du bien que l'on peut croire prudemment qui en résultera pour l'Église et le Saint-Siège, je suis d'opinion que quiconque sera élu Pape, peut et doit y condescendre ».

Quand Rohan tint ce précieux papier, « il n'avait plus rien, dit-il dans la nuit du 6 mai, à désirer du cardinal Conti, il en avait fini ». On pouvait faire un Pape, du prêtre qui s'était

1. Lettre de l'archevêque de Cambrai à Rohan, 26 mai 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 628). Sévelinges, II, p. 95.

engagé, par écrit et d'honneur, à faire de Dubois un cardinal [1].

Naturellement, le ministre du Régent ne se tint pas de joie à ces nouvelles. Il fit connaître, avec sa gratitude, son envie surtout que le nouveau Pape accélérât la grâce dont cette fois on pouvait lui répondre. Il avertit qu'aussitôt l'affaire faite, il assurerait le versement à chaque trimestre de 6,000 écus romains au Chevalier de Saint-Georges, davantage quand les finances du Royaume seraient arrangées. Généreusement, même, pour accélérer l'exécution des promesses pontificales, il offrit d'avance et tout de suite un premier quartier [2]. Le duc d'Orléans intervint à son tour, pour féliciter Innocent XIII de son élection, et le prier d'employer ses premiers soins à la promotion de l'archevêque de Cambrai [3].

Au moment d'atteindre le but, ce but qui depuis deux ans, semblait toujours reculer, l'ambition ardente, inlassable de Dubois se traduit en cris d'impatience, de colère, en mouvements d'espérance ou de crainte, en plaisanteries, en invectives ou en compliments à ses correspondants, à ses agents. C'est la fièvre de l'attente jusqu'ici déçue, qui fait connaître l'homme au naturel. A l'abbé de Ravannes, conclaviste de Rohan, it écrit le même jour qu'à son patron, en ces termes : « Quoique vous ne m'écriviez pas, je ne laisse pas d'être instruit de vos équipées, vous faites rage pour l'archevêque de Cambrai. Vous êtes donc insatiable ? Et non content d'avoir fait un Pape, vous voulez encore faire un cardinal. A la manière dont vous vous y prenez, vous pourriez bien réussir. Car vous avez un grand général à la tête de vos troupes. Vous pouvez me croire quand je vous assurerai que je ne serai pas fâché de votre

1. Ce fut le 5 mai que Rohan envoya à Dubois le précieux papier en italien, de la main du cardinal Conti, dont le texte traduit est aux A. ÉTR., *Rome*, t. 628, et dans Sévelinges, II, p. 82. Ce fut le 6 mai, dans la nuit, que le cardinal dit à Lafiteau qu'il allait le surlendemain procéder à l'élection du Pape, et que l'affaire du chapeau suivrait aussitôt. Lettre de Lafiteau à Dubois, 8 mai 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 628). Sévelinges, II, p. 87.

2. Lettre de Dubois à Rohan, 26 mai 1721 (Sévelinges, II, p. 97). Lettre de Pecquet à Lafiteau, 26 mai 1721 (Sévelinges, II, p. 108).

3. Lettre du duc d'Orléans au pape Innocent XIII, 26 mai 1721 ; lettre de Dubois à l'abbé de Ravannes, collaborateur de Rohan, à Lafiteau, 26 mai 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 628). Sévelinges, II. p. 101, 102, 105.

victoire et que j'en marquerai toute la joie qu'elle méritera... La seule chose que j'ambitionne, c'est que, si je dois être élevé à cette dignité, ou si j'y dois renoncer, ce sera le plus tôt qu'il se pourra... » Par le même courrier, il mandait à Lafiteau, avec ses craintes, sa joie d'être si bien servi : « Je suis si pénétré des bontés et de la chaleur avec laquelle M. le cardinal de Rohan travaille à mon élévation, que je ne sais plus comment m'expliquer avec lui. Et quand je vois avec quelle vivacité M. l'abbé de Ravannes, l'abbé de Tencin et vous-même y concourez, j'avoue que je suis plus heureux que je ne le mérite et que c'est un torrent auquel je ne crois pas que le Pape puisse longtemps résister[1]. » Enfin, voici sur quel ton il parlait encore à son confident le plus intime, le plus actif, écho des propos qui s'échangeaient chez la chanoinesse de Tencin : « Vous avez toujours souhaité d'être à portée de rendre service à un imbécile : vous y voilà et vous vous y mettez jusqu'aux oreilles... Dans la grippe qui vous a pris pour moi, je crois que vous avez satisfaction en travaillant selon votre cœur, avec les personnes qui se portent à mon avancement avec tant de générosité. A la façon dont elles y vont, j'avoue que vous auriez à souffrir, mais j'espère que vous continuerez à faire de votre mieux et à les laisser se trémousser si généreusement, si utilement pour moi.

« Au fond, je suis dans la situation la plus heureuse où je puisse jamais être. Car on fera mon affaire sans que je m'en mêle ; ou il est impossible qu'elle soit faite et, quand je serais un coquin, je dois être aussi content et reconnaissant que s'ils m'avaient mis la calotte sur la tête.

« Si je dois d'ailleurs recevoir la grâce que vous sollicitez, je souhaiterais que ce fût assez tôt pour rendre service au Pape au Congrès .. Quand on trouvera des difficultés pour une conclusion raisonnablement prompte, ma renonciation est toute prête et je vous établis mon plénipotentiaire pour la signifier. Je vous supplie de faire ma cour à M. le cardinal de Rohan ; continuez à m'aimer, non pas le plus longtemps qu'il vous sera possible, mais toute votre vie et, si l'on vous faisait regarder cette

1. Voir la page précédente, note 3.

passion comme une maladie, je vous supplie de ne jamais prendre de rhubarbe, si la rhubarbe peut vous la guérir[1]. »

Une dernière déception pourtant attendait encore le candidat au seuil du succès. Vers le 28 mai, tandis qu'il s'évertuait à lancer ses partisans à l'assaut, le Pape faisait une belle et dernière défense. Le confident d'Innocent XIII, son conclaviste l'abbé Scaglione reprenait avec les Français le jeu qu'avait pratiqué le cardinal Albani au service de Clément XI. Il avait laissé espérer la nomination de Dubois, simultanée avec celle de l'évêque de Terracine, frère d'Innocent XIII, parce qu'il fallait alléger le trésor pontifical des pensions extraordinaires fournies au chevalier de Saint-Georges, et les passer au compte de la France[2]. Là-dessus, Dubois d'expédier la promesse qu'aussitôt son chapeau accordé il procurerait au Prétendant au lieu de 86,000 livres, 150,000 par an, juste le double[3]. Et à Tencin, il ajoutait[4] : « Si l'abbé Scaglione est effectif, n'hésitez point à lui faire donner mille pistoles. » Avec cette libéralité, la partie lui paraissait enfin au point d'être gagnée. « S. A. R., écrivait-il à Rome, le 25 juin, m'a ordonné, à quelque heure qu'un courrier arrive, de l'éveiller et de ne pas différer d'un moment à lui donner une si agréable nouvelle. Quoique mon impatience n'égale point celle de mon maître, j'avouerai pourtant qu'elle est grande, sans même que l'ambition y ait presque aucune part[5]. »

Le courrier arriva, que Rohan avait expédié d'Italie le 17 juin. Quel désastre! Le Pape avait fait un cardinal, le 16 juin, un seul, et ce n'était pas Dubois. Aux reproches très vifs de Rohan, Innocent XIII s'était contenté de répliquer : « puisque je ferai le nécessaire d'ici deux mois ». L'excuse n'avait pas, d'ailleurs,

1. Lettre de l'archevêque de Cambrai à l'abbé de Tencin, 26 mai 1721 (Sévelinges, II, p. 112).

2. Lettre du cardinal de Rohan à Dubois, 28 mai 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 629, f° 115). Sévelinges, II, p. 115. — Lettre de Lafiteau à Dubois, 28 mai 1721 (Ibid., *ibid.*).

3. Lettres de Dubois au cardinal de Rohan, 10 juin 1721 (Sévelinges, II, p. 127), et à Lafiteau (*Ibid.*, p. 128).

4. Lettre de Dubois à l'abbé de Tencin, 20 juin 1721 (Sévelinges, p. 129 ; A. ÉTR., *Rome*, t. 129, f° 175).

5. Lettre de Dubois au cardinal de Rohan (Sévelinges, II, p. 140 ; A. ÉTR., *Rome*, t. 630, f° 48).

apaisé le cardinal qui, sur-le-champ, menaça de prendre son congé et de rompre[1]. Le Régent et Dubois l'approuvèrent, par une lettre qui partit sans délai. Il fut mis en état d'aller aussi loin qu'il lui plairait. Bientôt à Rome, soit au Pape, soit à Scaglione, soit au Secrétaire d'État, les Français firent entendre qu'il leur suffirait, pour obtenir satisfaction ou vengeance, de livrer au public l'engagement écrit qui avait précédé l'élection, et peut-être l'avait déterminée. « Il faut défaire les Romains, disaient-ils avec leur chef, de l'habitude où ils sont de donner des espérances pour des réalités qu'ils reçoivent[2]. » Impossible de mieux définir, en effet, tous ces marchandages qui formaient la matière de cette longue intrigue ecclésiastique.

A voir le zèle de ses agents, le 11 juillet, l'archevêque de Cambrai avait repris courage une fois de plus ; sa confiance dans leur dévouement, dans l'énergie et l'adresse de Rohan, lui dictait alors une de ses plus jolies lettres, dont il faut citer quelques traits, pour peindre l'ambitieux et l'homme d'esprit dans toutes ses démarches. « Je suis étonné et confus de tout ce que votre Éminence a fait dans l'affaire particulière qui me regarde... Après avoir guéri tant de blessures et tant de maladies, il ne lui reste plus qu'à ressusciter les morts et je ne puis m'empêcher d'espérer qu'elle fera ce miracle... M. de Balzac assurait le cardinal de Richelieu qu'il n'oublierait pas le mot de reconnaissance dans le Dictionnaire de l'Académie, je pourrais dire, à meilleur titre, que ce sera le terme favori de mon calepin.

« ...Ne doit-on pas croire que le cardinal Conti, voyant son sort entre vos mains, ne vous aurait rien refusé, si l'affaire dont il s'agit était demeurée dans la simplicité où elle avait été conçue et formée et que, sans éplucher les anciens contrats, il aurait cru faire un bon marché que d'accepter but à but le troc d'un chapeau pour la tiare. Mais, puisqu'on n'a pu détourner le tourbillon des atomes crochus, il faut prendre le système tel qu'il est et..., si compliqué qu'il puisse être, il y a apparence qu'il cédera

1. Lettres du cardinal de Rohan au Régent, 17 et 18 juin 1821 (A. ÉTR., *Rome*, t. 630, f° 138. Lettres de Lafiteau et Tencin à Dubois, 17 et 18 juin 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 630, f°s 129, 132, 148). Voir Sévelinges, II, p. 147.

2. Lettres de Lafiteau et Tencin à Dubois, 23 juin 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 630, f° 150).

à la pénétration et à la capacité d'un si grand maître... Quoique le sort en soit jeté par la lettre que S. A. R., aussi piquée pour votre Eminence que pour elle-même, vous a écrite de sa main, et que je vous ai envoyée le 29 juin, c'est une épée entre les mains d'un héros aussi sage que vaillant[1]. »

A la menace utile, nécessaire même, l'archevêque de Cambrai voulait jusqu'au bout joindre la séduction, et, disons plus, la corruption. Innocent XIII n'étant pas moins passionné bibliophile que son prédécesseur, nouvel achat de livres à Paris que Rohan commandait bien vite à ses frais pour le jour où la promotion serait faite. « Son Altesse, écrivait Dubois, fera remplacer cette somme; nous comptons tous les jours, mais nous comptons encore plus ce qu'ils coûtent à son Éminence, et à l'élite des braves Français qui suivent son exemple et exécutent ses ordres[2]. »

« Tout se prépare pour l'assaut général, écrivit enfin de Rome l'abbé de Tencin, le 26 juillet, il faut, à quelque prix que ce soit, emporter la place. Etre repoussé serait la chose du monde la plus fâcheuse... vous pouvez compter que nos ennemis jouent de leur reste et qu'ils mettent en œuvre tous les ressorts que l'intérêt, la politique, la méchanceté la plus noire peuvent imaginer. Vous avez contre vous en secret les cardinaux Acquaviva et d'Althan, toute la prélature, les Jansénistes et peut-être l'infidélité du Pape, sans compter tous ceux qui trouvent leur intérêt à faire traîner l'affaire. Les offres, les gratifications ont réveillé l'appétit d'une famille pauvre, glorieuse, nombreuse et affamée,

1. Lettre de Dubois au cardinal de Rohan, 11 juillet 1721 (Sévelinges, II, p. 160). — Dans le précédent courrier, l'archevêque et le duc d'Orléans avaient écrit, le 29 juin, deux lettres très vives au cardinal de Rohan pour qu'on fît voir à Rome leurs colères (Sévelinges, II, p. 147 et 150) et leurs menaces. Le dossier est aux A. ÉTR., *Rome*, t. 630, f° 80 et suivants.

2. Lettre de Lafiteau à Dubois, 23 juin 1721 (Sévelinges, II, p. 159 et p. 170). Sur l'ardeur des collaborateurs de Rohan, il y a de bien jolies lettres à voir au même dossier, notamment celle-ci de Dubois à l'abbé de Tencin, le 28 juin (Sévelinges, II, p. 156) : « Son Altesse Royale a été frappée de votre lettre du 17, qui peut servir de modèle pour l'art de bien écrire dans les affaires considérables. M. le cardinal de Rohan est non seulement capable de rendre les plus grands services par ce qu'il fait, mais par les excellents ouvriers qui se sont formés ou se formeront auprès de lui. On s'est ressenti trente ans durant d'une volée qui s'était formée auprès du cardinal Mazarin : tels ont été MM. de Lionne, Joly, Verjus et autres. Vous allez être marqué au bon coin. »

de sorte que M. le cardinal de Rohan est à sec. Je crois que vous devez faire tous vos efforts pour envoyer de nouveaux fonds, au moins 10,000 pistoles. Je sais que l'argent est fort rare, mais il n'en est guère de plus utilement employé au service de S. A. R., et cela ne forme pas à beaucoup près des sommes aussi considérables que M. de Torcy en a obtenu pour ses médiocres services[1]. »

Aveu précieux et bon à consigner, autant que la réponse de l'archevêque-ministre qui, pour s'excuser de ne pas puiser encore cette fois au trésor royal, déclarait le montant total des sommes empruntées pour l'intrigue de Rome à Samuel Bernard : deux millions de livres[2]. Si l'abbé Dubois avait rendu à la France autant de services que ses prédécesseurs, malgré la distinction qu'on devait toujours faire entre service du Régent ou du Royaume, en tous cas, son dévouement n'était ni désintéressé, ni gratuit.

Deux jours après cette dernière négociation, la nouvelle enfin arrivait à Paris, le 25 juillet, que l'assaut avait réussi. Dans un Consistoire tenu le 16 juillet, Innocent XIII s'était rendu aux instances ou aux menaces de Rohan qui, contre le chapeau, restitua au Pape le papier compromettant signé de sa main pendant le Conclave. Lorsque l'exprès dépêché de Rome arriva au Palais-Royal, l'archevêque travaillait avec le Régent[3]. Le message fut salué par tous deux de la façon qu'on peut juger, après une si laborieuse négociation[4]. Il fut porté au Roi sur un autre ton : la distinction accordée à l'archevêque de Cambrai fut présentée

1. Lettres de Tencin à l'archevêque de Cambrai ; Lafiteau au même, 16 juillet 1721 (t. 631, f° 79). Sévelinges, II, p. 173.

2. Lettre de Dubois à Rohan, 23 juillet 1721 : « Nous sommes dans le moment affreux prédit par les prophètes de la finance, où l'on n'a pas un sol pour les choses essentielles. Le 15 juillet le prêt des troupes a manqué net » (A. ÉTR., *Rome*, t. 631, f° 45). Sévelinges, II, p. 176, 177. — Lettre de Dubois à Tencin, même date (A. ÉTR., *Rome*, t. 631, f° 43). Sévelinges, II, p. 181.

3. Le courrier fut expédié de Rome, probablement le 17 ; les lettres de Rohan au duc d'Orléans, à l'archevêque de Cambrai sont datées du 16 juillet avant la fin du Consistoire (A. ÉTR., *Rome*, t. 631, f°s 101 et 120).

4. *Mercure*, août 1721, p. 126. Lettre de Joseph Dubois, 26 juillet, dans Seilhac, *L'abbé Dubois*, II, p. 147. — Villefosse, *Anecdotes sur la constitution Unigenitus*, III, p. 366. — Lettre de Chambrier au roi de Prusse (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 90).

à Louis XV comme la récompense du zèle avec lequel il avait évité au royaume et à l'Église de France un schisme capable de les déchirer cruellement[1].

Au sortir du Louvre, le nouveau Cardinal s'en fut à Saint-Cloud recevoir les compliments de Madame, mère du Régent, qui les lui fit de mauvaise grâce[2]. Puis, de retour à Paris, suivant l'usage, il reçut ceux de la duchesse d'Orléans, du duc de Noailles et du Cardinal son frère. Le soir, il y eut au Palais-Royal grande fête par l'affluence des seigneurs empressés de féliciter le nouveau prince de l'Église[3]. Le surlendemain, la cérémonie officielle de la remise de la barrette s'accomplit dans la chambre du Roi; et il s'y passa encore « pendant une demi-heure, mille jolies choses[4] ». Personne d'autre que les pamphlétaires, dont l'envoyé de Prusse Chambrier recueillait les propos[5], ne parut alors s'indigner, ni à la Cour, ni en Europe. Pas plus les chefs de l'Église de France que le pieux confesseur de Philippe V, Daubenton, ne s'étaient émus de la faveur que le Saint-Siège accordait au confident du Régent[6].

Cette faveur présageait et permettait à l'archevêque de Cambrai des destinées plus hautes et plus brillantes encore : ce fut à qui se disposa de son mieux pour trouver dans la fortune du Cardinal des ressources utiles à la sienne. Le cardinal de Rohan avait cru, pour prix de son zèle, obtenir le titre et les appointements d'ambassadeur à Rome. Dubois allégua la détresse du Trésor et offrit, au lieu d'une ambassade, l'entrée au Conseil de Régence, pour restituer ce droit aux cardinaux, pour se préparer ainsi une place éminente, et un rang digne de la pourpre dans les Conseils de la couronne[7]. L'abbé de Tencin sollicitait et allait obtenir le

1. M. Marais (*Mémoires*, II, p. 181). — *Mémoires de la Régence*, II, p. 192. — *Vie anon. de Dubois* (Bib. Mazar., n° 2354, f° 318).

2. Correspondance de Madame, 26 juillet 1721, et de la marquise de Balleroy.

3. Seilhac, II, p. 147.

4. Seilhac, *Ibid.*, et Buvat, *Journal de la Régence*, II, p. 278. Lettre de Schaub à Carteret (Rec. Off., *France*, t. 363).

5. Lettre de Chambrier au roi de Prusse (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 91). Buvat, *Journal de la Régence*.

6. On peut trouver dans Sévelinges, II, p. 202, dans le père Bliard, II, p. 240, toute la liste de ces félicitations.

7. Lettres de Dubois et du Régent à Rohan, 7 août 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 631, f° 148). Sévelinges, II, p. 194 et suivantes. — Pour l'entrée du Cardinal au Conseil

poste de chargé d'affaires, double début officiel dans la diplomatie et dans l'Église, avec un cadeau de 20,000 livres pour s'installer[1]. L'abbé de Ravannes, l'autre lieutenant, devait presque aussitôt remplacer l'abbé Dubois dans la fonction, où avait commencé sa fortune, de Conseiller d'État d'Église, malgré l'expectative depuis longtemps donnée par le duc d'Orléans à l'abbé de Thésut, qui lui fut retirée[2]. Le Cardinal Gualterio recevait la promesse du bel et riche archevêché de Narbonne, une pension annuelle de 50,000 livres pour demeurer, en secret et de façon à ne pas alarmer les Anglais, le réel et le véritable ambassadeur et représentant de la France à Rome[3]. Il n'y eut pas jusqu'aux fidèles de l'archevêché de Cambrai qui n'eurent leur part des largesses du Cardinal, de très belles fêtes, avec un mandement du cardinal-archevêque, en forme de vœux et d'avis salutaires pour le salut de leurs âmes à l'occasion du jubilé pontifical.

Si l'on était tenté de s'indigner du succès définitif de Dubois, comme l'a fait Saint-Simon après l'en avoir d'abord félicité, c'est à Saint-Simon lui-même qu'il faudrait demander des raisons d'indulgence : « Louis XIV, si volontiers austère pour les autres était accoutumé non seulement à passer, mais à trouver tout bon des cardinaux. Un cardinal est en droit de passer sa vie au jeu, à la bonne chère, et avec les dames les plus jeunes, les plus jolies, d'avoir sa maison pleine de monde pour le rendez-vous et la commodité des autres, d'y donner des bals et des fêtes, surtout de n'entendre plus parler de livres, d'études, de rien d'ecclésiastique, d'aller règner dans son diocèse sans s'en mêler, de n'en être pas importuné par ses grands vicaires, pleinement affranchi, là comme à Paris et à la cour, de toute bienséance[4]. »

De la cour de Rome et d'un Pape, ces procédés, ce marché

voir la lettre de Dubois à Tencin, 10 février 1722 (A. ÉTR., *Rome*, t. 638, f° 117). Lettre de Chambrier au roi de Prusse (Ibid., *Prusse*, t. 70, f° 163). Rohan revint à Paris, le 10 décembre 1721, et entra au Conseil le 28 janvier 1722.

1. Lettre de Dubois à Rohan, 7 novembre 1721 (Sévelinges, II, p. 223).

2. Lettre de Dubois à Rohan, 7 août 1721 (Sévelinges, II, p. 196).

3. Lettre de Dubois à Rohan, 7 novembre. Villeroy fut l'intermédiaire avec Jacques III (A. ÉTR., *Esp.*, t. 306, f° 135 ; *Ang.*, t. 339, f°s 178 et 184).

4. Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel, X, p. 31.

surtout d'une tiare contre un chapeau auraient davantage surpris, si l'on n'avait eu conscience alors qu'à Rome, suivant le propos de Rohan, tout était à vendre. L'affaire parut aux contemporains aussi claire qu'inévitable. On excusa le pacte presque simoniaque qui avait procuré le trône pontifical à Innocent XIII, la mendicité du malheureux roi d'Angleterre, alternativement parasite du Saint-Siège et du Régent, les cadeaux sollicités et acceptés par tous ces grands seigneurs et ces prélats romains, sans vergogne dans leurs requêtes et sans fidélité à leurs promesses. Et par surcroît, il fallait bien qu'on fît la part de l'effet produit sur des gens dépourvus de force matérielle, par la crainte de la politique impériale qui, de Vienne, exigeait la déposition d'Alberoni, se plaisait à retarder la promotion de Dubois, en prétendant dicter des lois à l'Italie, fief ou domaine de l'Autriche.

En somme, l'important est plutôt de constater la dépense d'efforts, de correspondances, d'imagination, d'expédients et d'argent que la poursuite du chapeau exigea, de la Régence, du clergé de France, du ministère et de Dubois enfin. A côté du Secret du Régent, victorieusement conduit par son serviteur jusqu'aux mariages espagnols, c'est le Secret non moins triomphant de l'abbé Dubois, les deux intrigues associées depuis cinq années pour la fortune de la maison d'Orléans et le profit de son conseiller, sous les dehors spécieux de la paix de l'Église et du Royaume. Nul doute que pour l'ouvrier de cette double tâche, plus ruineuse que nécessaire à la France, l'entreprise vraiment pénible et longtemps fort incertaine, fût son élévation au cardinalat. Mais, précisément mieux qu'aucune autre, elle fait voir les procédés et les ressources par lesquels la diplomatie et la fortune de l'archevêque triomphèrent à l'ordinaire : si la patience était toujours du génie, il faudrait, pour ses qualités de ténacité et d'adresse, reconnaître à Dubois du génie, celui de l'intrigue tout au moins.

Ce fut certes un spectacle assez inattendu pour la cour de France et pour l'Europe que le départ, peu de temps après, d'une ambassade expédiée au nom du Régent en Espagne par l'abbé Dubois, devenu cardinal, pour achever par des mariages l'union imprévue des Bourbons de Madrid et des princes

d'Orléans[1]. Pour l'histoire, instruite par les documents des intrigues secrètes du duc Régent et de son ministre, cette ambassade n'a plus que le caractère d'un dénouement prévu. Elle garde cependant une valeur particulière, par le nom et la qualité de l'homme à qui elle fut confiée, le duc de Saint-Simon, par l'occasion et la matière qu'elle a fournies à ce médiocre politique et très grand écrivain d'un récit étendu dans les Mémoires, et de nombreuses lettres aux Archives aujourd'hui publiées.

S'il eût été le maître, l'archevêque de Cambrai n'aurait pas désigné pour cette mission le duc de Saint-Simon, son ancien auxiliaire, passé en 1720 au nombre de ses adversaires. Non pas que, dans ces fonctions, l'ambassadeur pût vraiment trouver des ressources pour lui nuire, mais parce qu'il devait en trouver d'y faire ou d'y avancer sa fortune auprès des deux cours, et que Dubois, trahi par lui, ne se sentait pas d'humeur à le servir ou à le récompenser.

La première pensée du nouveau cardinal avait été de désigner le maréchal de Berwick : il voulait lui donner l'occasion de solliciter à Madrid son pardon, d'effacer la rancune que Philippe V lui avait gardée de l'avoir combattu, après l'avoir sauvé à Almanza. La pensée était peut-être discutable, et risquait d'être mal comprise des souverains espagnols : elle ne se réalisa pas[2].

Saint-Simon avait aperçu dans cette ambassade, dès qu'il la connut, non en juin, selon son récit, mais au mois d'août, un moyen de se mettre lui et son fils, M. de Ruffec, en relief et en valeur. Il avait précipité ses démarches et tiré au plus vite du Régent une promesse positive. Même alors, l'archevêque de Cambrai serait

1. Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel, XVII, p. 395.

2. Lettre de Dubois à Berwick, 28 octobre 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 311, f° 82). « Rien n'eût été plus juste et plus digne de la reconnaissance de Son Altesse Royale qu'elle emploie tout son crédit auprès du roi d'Espagne et tous ses soins pour effacer les idées que votre zèle pour le service du Roy et pour la gloire et les intérêts de Son Altesse Royale ont pu dans des temps fâcheux inspirer contre vous. Dans cette vue, la première pensée qui m'est venue, d'abord que l'ouverture du mariage de l'Infante avec le Roi a été faite, a été de proposer à Son Altesse Royale de vous charger de l'ambassade extraordinaire qu'il fallait envoyer à Madrid pour demander l'Infante. Mais malheureusement je fus prévenu de quelques heures par M. le duc de Saint-Simon qui tira de Son Altesse Royale un engagement si positif qu'il n'y eut plus moyen de le rompre. »

peut-être venu à bout d'annuler cette promesse, comme à cet instant il faisait retirer, à l'abbé de Thesut, l'expectative de sa place au Conseil d'État. Mais, il ne crut pas sans doute nécessaire de livrer une bataille inutile ; il préféra accepter, au contraire, le fait accompli et y chercher un moyen de se réconcilier avec l'ami du Régent. Comme de son côté, Saint-Simon avait eu la prudence de ménager l'autorité de Dubois, de ne pas croire à la valeur d'une promesse qu'il n'aurait pas à son tour consentie, et qu'il rechercha ce consentement, l'archevêque reçut, vers le 5 ou le 6 septembre, la visite d'un officier général, appelé à un grand avenir, le petit-fils de Fouquet. M. de Belle-Isle, grand ami de Saint-Simon, et protégé du ministre de la guerre Le Blanc, qui servait d'autre part à Dubois de secrétaire, de confident. Il venait lui offrir les excuses et la demande du futur ambassadeur. Dans les Mémoires, Saint-Simon a prétendu qu'au contraire, il aurait reçu Belle-Isle envoyé par Dubois « pour ployer sa raideur et lui offrir la paix[1] ». Une lettre écrite au duc par l'archevêque de Cambrai le 8 septembre[2], une lettre[3] du même duc à Belle-Isle du 20 février 1722, ne permettent pas cette version et montrent au vrai ce qui se passa : les sollicitations de Saint-Simon portées par Belle-Isle, les concessions de Dubois, le marché conclu :

« J'avais *deviné, Monsieur, ce que vous désiriez de mes soins,* et j'ai débuté par là, ce matin, avec les sentiments que pouvait m'inspirer l'ancienne amitié dont vous m'aviez autrefois honoré, qui surnagera toujours dans les plus mauvais temps, aux vagues les plus orageuses. Vous me trouverez le même pour toutes les suites que peut avoir la résolution principale. Il est vrai, qu'à mon tour, je mettrai votre équité à quelque épreuve et attendrai de vous la même complaisance et le même concours, dans des choses que je croirai essentielles au service du Roi. »

La faveur sollicitée, implorée, ainsi accordée, n'en déplaise à la fierté rétrospective de l'historien, sentait en vérité le pardon

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XVII, p. 307, 308.
2. *Ambassade d'Espagne*, éd. Drumont, p. 97.
3. Lettre de Saint-Simon à Belle-Isle 20 février 1722 (*Ibid.*, p. 29). « Après que vous m'eûtes mis à portée de M. le cardinal Dubois, et que vous m'eûtes raccommodé avec lui et qu'il commença à me parler avec confiance et amitié des choses de ce pays où il avait assuré de me faire destiner..... »

et la leçon. En face des perspectives qu'elle ouvrait à son ambition et à sa vanité, Saint-Simon ne s'y arrêta pas. Tandis que l'on proclamait définitivement, pendant le mois de septembre, les mariages espagnols, au Conseil et dans le Royaume, l'ambassadeur désigné depuis le 25 septembre, se préparait sans relâche à remplir en conscience et avec éclat son emploi. Ce serait bien mal connaître le caractère de Saint-Simon, l'un des Français qui se sont le plus racontés, son goût violent, âpre pour les dignités, les honneurs et le faste, que de pouvoir admettre sa façon d'attribuer à un dessein machiavélique du cardinal, la magnificence et le prix des équipages, du train auxquels il se laissa entraîner. « Le Cardinal avait entrepris de me ruiner[1]. » A lui seul, Saint-Simon, comme l'on sait, s'y entendait, et y suffit.

Ce fut, dans sa vie, un jour mémorable que le 25 octobre où il réunit dans son gouvernement de Blaye toute sa compagnie et son escorte, ses fils Jacques-Louis et Armand de Saint-Simon, son neveu le comte de Lorges et leur ami, le comte de Céreste, les autres membres de la famille, l'abbé de Saint-Simon, et son frère, l'officier, avec son ami l'abbé de Mathan, sans compter vingt-neuf officiers de tout grade, choisis dans les régiments de cavalerie ou d'infanterie de Saint-Simon. Bref, une véritable expédition, qui n'allait rien moins, sous prétexte de solliciter dignement la main de l'Infante pour le Roi, qu'à la conquête de la Toison d'or et de la Grandesse pour les fils du duc, avide d'ajouter à la pairie française, bienfait inoubliable de Louis XIII à la famille, cette nouvelle grâce des Bourbons en Espagne.

Demeurée à Paris, Mme de Saint-Simon avait la lourde tâche de trouver les fonds de l'entreprise, d'apaiser les créanciers, de prévenir la ruine menaçante dès le mois de novembre 1721. Elle ne rencontrait pas d'ailleurs, auprès du gouvernement et de Dubois, les noires dispositions d'indifférence ou même de trahison que plus tard son mari, ruiné par sa propre faute, devait dans ses Mémoires leur attribuer. Les appels désespérés de la duchesse au cardinal furent entendus. Saint-Simon en remercia Dubois par une lettre bien différente des reproches violents inscrits plus tard

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XVII, p. 308.

par le duc dans son récit de 1740, ce billet écrit le 13 janvier 1722 de Madrid : « Tout ce que vous avez fait auprès de Son Altesse Royale pour me procurer des secours et tout ce que vous n'avez pas dédaigné de faire auprès des particuliers qu'on a cru qui m'en pouvaient fournir, jusqu'à vouloir y engager du vôtre... toutes ces choses me pénètrent si vivement le cœur que les termes me manquent pour en rien exprimer, sinon que je suis à vous à la mort, à la vie[1]. »

Enfin, avec l'année 1721, allait s'achever entre la France et l'Espagne, par les soins de Saint-Simon, l'œuvre d'alliance qui n'excitait dans les deux familles, à Madrid et au Palais-Royal, que des sentiments de satisfaction, d'allégresse. Philippe V, depuis le mois de septembre, attendait avec impatience la demande officielle pour pouvoir envoyer sa fille à Paris le plus tôt possible. Il gourmandait la lenteur de Saint-Simon qui s'attardait en route à goûter le plaisir des honneurs dus à son ambassade. Il avait avec plus de hâte expédié le duc d'Ossone pour demander la main de Mlle de Montpensier. A Paris, on ne s'occupait pas avec moins d'activité des mariages prochains « Les détails, écrivait Dubois le 7 novembre, pour le voyage de l'Infante et de Mademoiselle sont infinis. Le choix des personnes, leurs prétentions, le cérémonial, les rangs entre les plus petits, les voitures, les marchés, les achats, des demandes extraordinaires sans avoir un sou à fournir, chaque petit officier voulant des instructions et des audiences sans bornes. Avec de l'activité, de la fermeté et des verrous pour me barricader, je n'ai pu parvenir à me ménager un quart d'heure pendant le jour, ni pendant la nuit[2]. »

Il avait été décidé, que, pour sceller par des souvenirs imposants l'avenir réservé à un mariage franco-espagnol, l'échange des princesses se ferait sur la Bidassoa, à l'île des Faisans, où l'on avait bâti toute une maison de bois fort bien meublée. Elles

1. Voir toute la correspondance dans le Père Bliard, II, p. 376-380, et notamment cette lettre du 13 janvier 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 324, f° 102). — L'auteur de *Dubois, cardinal et premier ministre*, a relevé avec soin, après M. Chéruel, toutes les contradictions entre le texte des *Mémoires* et celui des *Lettres* contemporaines des événements dénaturés plus tard par Saint-Simon.

2. Sévelinges, *Mémoires de Dubois*, II, p. 217.

s'y rencontrèrent, amenées de France, par le prince de Rohan, la princesse de Soubise et la duchesse de Ventadour, ou d'Espagne par le marquis de Santa-Cruz, de Castel Rodrigo, le duc de Liria, le 9 janvier 1722.

Le mariage de Mlle de Montpensier s'était fait au Palais-Royal le 16 novembre par les soins du cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Son voyage, commencé le 27 novembre, avait duré jusqu'à la frontière six semaines, parce qu'il avait donné lieu, dans toutes les villes du Royaume, à des réceptions officielles, fréquentes et exceptionnelles pour une princesse qui n'était pas fille de France, mais d'Orléans. La signature des contrats à Madrid pour l'Infante avait eu lieu le 25 novembre, accompagnée de fêtes religieuses et populaires. Et si, ce jour-là, Philippe V et la Reine avaient renouvelé l'expression de leur joie à voir leur fille assurée d'être reine de France, la fillette royale, moins sensible à sa propre fortune, avait beaucoup pleuré quand le 14 décembre elle avait quitté ses parents et l'Espagne. Deux mois après, plus étonnée encore qu'heureuse des honneurs prodigués dans le royaume de France à son noble rang, l'Infante faisait en mars 1722 son entrée à Paris.

Mlle de Montpensier était arrivée beaucoup plus tôt, le 20 janvier, au terme de son voyage, à Lerma où l'attendait le prince des Asturies, avec ses parents. Il fut peut-être heureux que Saint-Simon, à peine relevé d'une grave atteinte de petite vérole, ait eu l'idée de donner à ce mariage les apparences d'une consommation immédiate, la consécration d'une singulière cérémonie qui étonna et scandalisa les Espagnols, le défilé de toute la cour devant le lit des jeunes époux. Car la déception des souverains, et presque leur colère ne devaient pas tarder à se manifester, quand ils connurent cette princesse d'Orléans, son état physique, les tares de sa naissance, son état moral, ses allures désordonnées d'enfant gâté de toutes les façons. Saint-Simon qui venait d'obtenir, à la recommandation venue de Paris, du Palais-Royal, appuyée par Daubenton, Sartine et Grimaldo, les deux dignités convoitées, la Toison d'or pour son fils aîné, la Grandesse pour l'autre, ne négligea rien pour apaiser les reproches, calmer les soupçons de Philippe V et de sa femme. Il y réussit provisoirement, d'autant

mieux que l'union du prince des Asturies était et demeurait la garantie et le gage de l'établissement définitif de l'Infante dont l'âge n'avait pas même permis le simulacre imaginé par Saint-Simon pour son frère[1].

En tout ce qui venait de s'accomplir depuis deux ans, dans ce rapprochement des Bourbons, préparé par les Farnèse et les d'Orléans, procuré par Dubois, le profit immédiat, certain, était pour les courtiers principaux, le Régent, le cardinal, et Saint-Simon qui servait leur politique, en la décriant derrière eux et devant la postérité. Par la seule espérance donnée aux souverains espagnols d'établir en France leur fille et leur fils en Italie, le duc d'Orléans acquérait son droit au trône de France, retardait le mariage de Louis XV dont la vie était le seul obstacle à l'usage de ce droit, désignait sa fille comme reine d'Espagne. Dubois, cardinal, archevêque, disposait du royaume autant que les plus grands ministres d'Église dans le passé. Il se vantait, pour justifier les intrigues du duc d'Orléans, les siennes et leur fortune, d'avoir procuré du moins à la France une paix qui la préservait, disait-il, de revoir les jours malheureux où ce beau royaume « n'avait été sauvé d'un démembrement que par l'événement miraculeux de Denain[2] ». Il devait s'attribuer aussi le mérite de l'ordre rétabli dans la vie religieuse du royaume par la défaite du Jansénisme, que le duc d'Orléans par la déclaration du 4 août 1720 avait obligé au silence.

Rien de plus simple en effet aux médecins, pour imposer leur mérite et l'efficacité de leurs médecines, que de prédire, de signaler les maladies les plus redoutables. Le seul danger en réalité que la paix eût couru jusque-là avait été l'encouragement donné par les alliés de Hanovre, et par la politique de Dubois aux ambitions de l'Empereur. Un autre se préparait alors, par les secrètes promesses du Régent et de son ministre, données à Élisabeth Farnèse, à Philippe V, dont ils avaient humilié, puis ravivé tour à tour les ambitions italiennes. Et l'art du diplomate qui, au service de la famille d'Orléans, avait ourdi depuis cinq ans la trame de ces intrigues complexes et obscures, ce n'était pas, quoi qu'il en dît,

1. Saint-Simon, *Ambassade*, éd. Drumont, *passim*.
2. Sévelinges, *Mémoires de Dubois*, II, p. 219.

sa manière d'assurer la paix de l'Europe, mais son habileté à enrichir son maître, prêt comme lui à tous les marchandages, des profits recherchés indistinctement auprès des partis et dans les camps les plus opposés, à travers les guerres, s'il le fallait comme en 1720, ou les congrès, comme ce fut le cas en 1721. Avec ses intimes comme l'abbé de Tencin, déjà formé à son école, et destiné à sa succession, l'auteur du Secret du Régent en définissait plus sincèrement l'objet, au moment où l'œuvre s'achevait : « au fond, le but de toutes les démarches est le succès[1] ! »

1. Lettre de Dubois à Tencin, 11 juillet 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 630, f° 163).

CHAPITRE III

LE CONGRÈS DE CAMBRAI ET LA COALITION DES BOURBONS CONTRE L'AUTRICHE

Au moment où le cardinal Dubois, sa fortune et la fortune de la famille d'Orléans allaient atteindre, à partir de 1721, un si haut degré d'influence et d'éclat, il faut examiner les résultats des efforts que, pour justifier ses projets ou ceux de son maître et pour masquer leurs communs secrets, ce ministre prétendait toujours avoir faits pour la paix du royaume et de l'Europe depuis la chute d'Alberoni. On sait à présent ce qu'il faut penser de la responsabilité des deux princes, de Philippe V et du Régent, et des abbés surtout leurs confidents et leurs ministres dans la querelle inattendue qui les mit aux prises, dans la guerre rallumée par les ambitions des Habsbourg, habiles à profiter des rivalités provoquées par les successions d'Angleterre et de France.

Que doit-on, du moins, croire des sentiments pacifiques affichés après cette guerre par le duc d'Orléans et Dubois? C'était un indice fâcheux que le Congrès destiné à régler définitivement, à partir de 1720, dans Cambrai même, la ville archiépiscopale du cardinal, les derniers litiges en suspens, fût demeuré aussi suspendu pendant quatre ans, jusqu'en 1724. Mais ce n'est pas toujours une preuve rigoureuse de dispositions défavorables à la paix que le recul d'un Congrès, parfois susceptible, s'il se présente et tourne mal, de brouiller plus que d'apaiser. Enfin il ne faut jamais négliger non plus la fine et opportune remarque de La Bruyère sur les Congrès en général. « Il faut que le capital d'une affaire qui assemble les plénipotentiaires dans une ville

soit d'une longue et extraordinaire discussion, si elle leur coûte plus de temps, je ne dis pas que les seuls préliminaires, mais que le simple règlement des rangs, des préséances et autres cérémonies. »

En principe, et d'après les termes du traité de Londres qui avait prescrit la tenue d'un Congrès entre les puissances européennes, il ne semblait pas qu'il dût y avoir lieu à de longues discussions dans cette assemblée : tout le capital avait été réglé, et l'essentiel prévu, imposé même par les médiateurs aux belligérants. L'article 8 des conditions de la paix entre Leurs Majestés Impériale et Catholique avait seulement prescrit qu'après l'exécution, dans les deux mois, des clauses principales, les ministres plénipotentiaires conviendraient « du lieu du Congrès dont elles demeureraient d'accord, et cela le plus tôt que faire se pourra, des autres détails de la paix particulière ». Les auteurs de l'article n'avaient évidemment pensé qu'à une conclusion facile de débats secondaires et courts.

Aussitôt qu'à la fin de sa guerre malheureuse contre l'Europe, Philippe V, isolé et vaincu, eût souscrit aux clauses du traité de Londres, le 26 janvier 1720, le jour même ce souverain désignait ses envoyés à La Haye, le marquis de Beretti-Landi et le comte de San Esteban pour le représenter au Congrès qu'il jugeait nécessaire et prochain [1]. L'empereur Charles VI, après avoir plusieurs fois consulté la conférence de ses ministres en 1720, désignait également son envoyé en Hollande, Windischgrætz [2]. Et de même, au cours de l'année, la France avait fait choix de son ministre à La Haye, M. de Morville, auquel elle adjoignit pour mentor l'un des auteurs de la paix de Bade, Saint-Contest. Il avait donc semblé d'abord, au mois de juillet, que l'année ne se passerait pas sans que l'Europe vît ses plénipotentiaires occupés à terminer la querelle des Bourbons et des Habsbourg. Le lieu du Congrès avait seul donné lieu à quelques débats : l'abbé Dubois proposait Paris, Amiens, Lille, des villes fran-

1. Instructions de Philippe V à ses plénipotentiaires au Congrès de Cambrai, juillet-août 1720 (Arch. Simancas, *Esp.*, l. 7513). — Baudrillart, II, p. 402.

2. Referat vom 6 August über die Conferenzsitzung vom 5 August 1720, (Wien Staatsarchiv, dans Weber, *Die Quadrupel Allianz*, p. 111).

çaises, l'agent impérial Pentenridter tenait bon pour une ville de Flandre ou de Lorraine[1]. L'accord s'était fait sur Cambrai, « la ville, dit un contemporain, la plus chétive et désagréable des Pays-Bas » mais utile par son double caractère de cité française et de principauté ecclésiastique d'Empire. On avait parlé du 15 octobre 1720 comme date d'ouverture.

Certains détails pourtant semblèrent indiquer déjà le peu de hâte que le Régent de France apportait à la tenue de ces assises pacifiques. Quand les ministres étrangers commencèrent d'arriver à Cambrai, ils n'y trouvèrent rien de préparé : ni des maisons, trop peu nombreuses pour les recevoir avec leur suite, ni du bois pour les chauffer, ni même une salle de réunion à l'Hôtel de Ville qui aurait dû être bien plus tôt tapissée, disposée et meublée. Les ordres ne furent envoyés de Paris à l'intendant que le 18 octobre[2] : c'était un peu tard, il faut l'avouer, et l'ambassadeur de Portugal, le comte Tarucca, fut un homme avisé d'avoir pris alors la précaution de faire venir par mer une maison de bois de Hollande, qui, à Cambrai, fit sensation.

L'archevêque, qui avait seulement offert une partie de son palais au neveu du Pape, Albani, pour se faire un titre à devenir cardinal, s'excusait de son mieux auprès des autres plénipotentiaires. Il rejetait la responsabilité des premiers retards sur la politique impériale dont les démarches ne paraissaient point alors déterminées par le désir d'une entente définitive.

Pourquoi l'empereur Habsbourg aurait-il en effet souhaité une réconciliation avec son ancien rival, le roi d'Espagne, quand le concours des puissances maritimes l'avait aidé à disputer

1. Dépêches de Pentenridter de Paris, 12 avril et 8 juillet 1720, Weber, *Die Quadrupel Allianz*, p. 110.

2. Lettre de Dubois du 18 octobre 1720 (A. ÉTR., *France*, Mémoires et Documents, t. 481, f° 48). Alors que les plénipotentiaires espagnols, et celui de Savoie, le comte de Provana, étaient arrivés au Congrès vers le mois de novembre, Saint-Contest n'y vint que le 16 février 1721. (Lettres des 8 et 16 février 1721 à Dubois. Ibid., *ibid.*, f° 189-191). Le motif se trouve dans une lettre très formelle écrite à celui-ci par Dubois, le 28 février : « Nous ne sommes pas assez avancés sur ce qui doit décider de notre concert avec l'Espagne dans le Congrès. La prudence ne veut pas qu'avant cela nous précipitions l'ouverture du Congrès. » (Ibid., f° 201.) L'euphémisme était destiné à expliquer pourquoi l'autre plénipotentiaire, M. de Morville, était retenu par ordre et sous prétexte de santé à Paris.

victorieusement la Sicile et la Sardaigne? La guerre lui avait procuré ce qu'il voulait : la Sicile, autrement belle que la Sardaigne et proche de Naples. Nanti désormais, il devait se méfier plutôt d'une négociation, au terme de laquelle il apercevait chez ses alliés la vague intention de procurer à son concurrent vaincu une indemnité, à son tour, et une compensation [1]. Le traité de Londres avait offert au roi et à la reine d'Espagne, avant la rupture, le moyen d'obtenir la succession des Farnèse et des Médicis pour leurs fils, à Parme et en Toscane, mais il avait aussi stipulé que, si Philippe V préférait une rupture, il s'exposerait à perdre le bénéfice des offres faites par les médiateurs en vue d'éviter le conflit. Le conflit avait eu lieu par la volonté obstinée des souverains espagnols. Il s'était terminé à leurs dépens : l'Empereur qui jouissait de sa victoire et de leur confusion n'admettait pas qu'un Congrès devînt pour l'Europe le prétexte d'effacer ou d'atténuer en faveur de l'Espagne les clauses d'un traité qu'on avait dû lui imposer par la force. Ou alors, s'il lui plaisait d'accorder à Philippe V des concessions, mieux valait qu'il le fît au prix d'avantages qu'il obtiendrait d'elle plus sûrement par une négociation directe [2].

On comprend moins en revanche que le ministre du Régent, s'il avait réellement le regret de la guerre où le royaume avait été entraîné, avec le désir d'un apaisement définitif, ne saisît pas toutes les occasions d'éteindre les querelles, les colères et les rancunes. Nul doute, cependant, qu'au déclin de 1720, surtout au début de 1721, Dubois eût très nettement pris ses mesures pour retarder, autant que l'Empereur, le Congrès. Il s'en expliquait avec Saint-Contest, soit sous forme d'allusion, soit en manière de conseils. « Il faut, lui disait-il, plus veiller à la perfection du traité qu'à sa prompte conclusion [3]. — La prudence, ajoutait-il un

1. Lettre de Dubois à Saint-Contest, 16 février 1722 (A. ÉTR., *France*, Mém. et Documents, t. 482, f° 36).

2. Ce fut cette première politique que l'Empereur poursuivit en tenant longtemps Windischgrætz éloigné de Cambrai ; ce fut la seconde qu'il essaya en le rappelant à Vienne à la suite d'une négociation secrète entamée avec Beretti au mois de mai à Tournai. Lettres de Morville à Dubois, 19 et 26 juin 1721 (A. ÉTR., *France*, Mém. et Documents, t. 482, f°s 31 et 34).

3. Note marginale de la main de Dubois à un *Mémoire* « sur ce qui doit faire la matière du Congrès » (A. ÉTR., *France*, *ibid.*, t. 481, f° 142).

autre jour, le 28 février 1721, ne veut pas que nous précipitions l'ouverture du Congrès. » L'euphémisme était joli : trois ans d'attente ne furent pas précisément folle précipitation.

Il se trouva, au mois de février 1721, que M. de Morville eut une maladie opportune et de deux mois ne put quitter Paris. Au moment où il devenait capable de remplir à Cambrai ses fonctions, voilà que Saint-Contest fut éloigné, le 16 mai, à son tour, de la ville par un procès qui l'appelait d'urgence à la cour[1]. Quand il retourna trois mois plus tard à son poste, le nouvel emploi que Dubois procurait alors à M. de Morville, la survivance de son père, en août 1721, écartait de nouveau le second plénipotentiaire jusqu'à la fin de l'année[2]. Tous ces contretemps n'étaient évidemment que trop calculés : le cardinal en convenait, mais toujours prétendait que c'était son moyen de servir la paix, « d'éviter les aigreurs ordinaires aux Plénipotentiaires », de ne leur laisser rien à dire ni à faire, aucune occasion de disputes, ni de brouilles[3].

Assurément, s'il en doit être des Congrès comme des peuples, s'ils ne sont heureux qu'à la condition de n'avoir pas d'histoire, le Congrès de Cambrai fut le type du Congrès heureux. Suivant le joli mot de Saint-Simon, les cuisiniers des diplomates y eurent plus d'affaires que leurs maîtres. L'ambassadeur d'Espagne, Beretti, Parmesan, grand amateur de théâtre comme tous les Italiens, se vit plus souvent à l'opéra de Lille dont il protégeait les artistes, qu'à la table des conférences. Il y eut plus de troubles dans la paisible cité archiépiscopale du fait des laquais, des cochers de toute nation inoccupés, querelleurs et trop nombreux, que d'inquiétude en Europe sur l'accord de MM. les plénipotentiaires, presque uniquement occupés de fêtes somptueuses, de cérémonial et d'excursions[4].

Au début de cette année employée tout entière à reculer

1. Le vrai motif était des instructions secrètes que Dubois ne pouvait lui envoyer par écrit (A. ÉTR., *France*, Mém. et Documents, t. 482, f°s 8 et 18).

2. Lettres de Dubois à M. de Morville, 28 juillet et 23 août 1721 (Ibid., *ibid.* t. 482, f°s 67 et 78).

3. Lettre de Dubois à M. de Saint-Contest, 16 février 1722 (Ibid., *ibid.*, t. 482, f° 136).

4. Lettre de Saint-Contest à Dubois, 18 août 1721 (A. ÉTR., *ibid.*, t. 482, f° 74).

l'échéance du Congrès, l'archevêque de Cambrai avait fait à Saint-Contest, le 28 février 1721, une confidence significative : « Stanhope est mort, il faut être prudent. » Le problème difficile qui se posait au conseiller du Régent, soucieux de préparer après la guerre une réconciliation de son maître avec l'Espagne, c'était de donner des satisfactions, des gages à Philippe V contre lesquels Vienne allait protester, sans s'exposer aussi à des reproches du cabinet anglais, ou à une rupture de l'alliance anglaise.

Au Palais-Royal, moins qu'ailleurs encore, on ne pouvait ignorer les vœux de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, la restitution des places conquises par la France aux colonies ou en Espagne, la renonciation de l'Empereur au titre qu'il prétendait garder de roi d'Espagne avec le droit de conférer la Toison d'or et la Grandesse, l'investiture éventuelle donnée aux Infants de Parme et de la Toscane, déclarés indépendants du Saint-Empire et la garantie de ces successions assurée aux mêmes princes par des troupes dont les médiateurs seraient obligés de répondre. C'étaient les clauses principales, dictées en forme d'instructions, sur l'ordre des souverains par Grimaldo aux plénipotentiaires de l'Espagne à Cambrai, dès le mois de juin 1721 [1]. Par la seule hésitation de l'Empereur à faire abandon définitif de ses droits sur l'Espagne, de son titre même, il était aussi facile de pressentir la réponse des diplomates autrichiens, à toutes les autres requêtes de Philippe V et de sa femme [2].

Or, ce qui, tout de suite, dans ce conflit probable d'orgueils et d'entêtements égaux, préoccupa les ministres français, ce fut la crainte de trouver les Anglais, leur Roi surtout Électeur allemand, disposés à prendre parti pour l'Empereur, et le double risque, ou de mécontenter encore l'Espagne pour demeurer fidèle à l'alliance anglaise, ou de satisfaire Philippe V par une atteinte inévitable à cette alliance.

Dès le mois de juillet 1720, Dubois avait su qu'à Londres l'envoyé de l'Empereur, Starhemberg, pressait le cabinet anglais

1. Instructions de Philippe V aux plénipotentiaires de Cambrai, art. 1, 5, etc. (Simancas, *Esp.*, l. 7513). — Instructions de Laulès envoyé de l'Espagne à Paris, 28 avril 1720 (Ibid., l. 4331).

2. Protocoles des conférences de Vienne, 4, 8, 12 et 15 mars 1720 (Wien Staatsarchiv, Weber, p. 110-111).

de soutenir au Congrès, sans trève et sans réserve, les intérêts de a maison d'Autriche, et de ne rien accorder à Philippe V, pas même et moins que jamais Gibraltar, la compensation la plus vivement désirée par ce prince et la nation espagnole [1]. La mort récente de Stanhope, bientôt suivie de celle de Craggs, avait enlevé à la politique constituée par Dubois avec leur concours, ses points d'appui essentiels. Privé de leurs services, Georges Ier avait dû faire appel aux whigs qui s'étaient séparés de Stanhope, au moment où celui-ci conseillait, dans l'intérêt de la politique hanovrienne, un rapprochement avec le Régent. Townshend reparut à la tête du cabinet anglais, et son autorité sembla un retour offensif des Walpole, de tout ce parti obstiné à l'alliance invariable avec la cour de Vienne, à la haine de la France. Dans les premiers moments, les paroles échangées entre les nouveaux ministres et l'archevêque de Cambrai, les lettres de Carteret au ministre du Régent ne justifièrent pas du tout les craintes qu'on pouvait avoir d'un changement de politique à Londres [2].

Mais la prudence exigeait que la suite des relations vînt confirmer, et qu'aucun malentendu ne risquât d'interrompre cette entente demeurée pour la maison d'Orléans un avantage essentiel, et presque un axiome. Voici ce qu'écrivait encore, à la fin de novembre 1721, le cardinal Dubois à l'un de ses confidents : « J'avais fait beaucoup de progrès auprès de milord Stanhope. Le changement de ministère en Angleterre m'a dérangé ; la jalousie que l'union intime de la France et de l'Espagne vient d'exciter a produit de nouvelles difficultés par l'importance de tenir le gouvernement britannique uni aux deux couronnes, par les efforts que la cour de Vienne fait pour l'en détacher, par la diversité des sentiments dans le cabinet de Saint-James. Il ne s'agit pas moins que de la paix ou de la guerre, et de perdre notre principale ressource sur le moindre soupçon qui ferait pencher les Anglais du côté de l'Empereur [3]. »

1. Instructions de Stahremberg allant en Angleterre (Wien Staatsarchiv, *Anglica*) : « Si la cour se disposait à céder Gibraltar, il faudrait soulever contre ce projet le Parlement et la nation » (de la main de l'Empereur).

2. Wiesener, le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais, III, p. 351, 353.

3. Lettre de Dubois au cardinal de Rohan, 7 novembre 1721 (Sévelinges, II, p. 219).

Tandis que Dubois invoquait, pour justifier les retards apportés au Congrès l'intérêt de la paix, en dernière analyse, il dissimulait comme toujours par ce motif spécieux les exigences de l'alliance anglaise, et l'intérêt du Régent, supérieur à celui de la paix. « Nous avons essuyé, écrivait le ministre, le 16 juillet 1721 à son confident Destouches, son interprète auprès des ministres anglais, pendant cinq mois, les reproches et les discours de tout le monde sur le retardement qu'il y a eu jusqu'ici au Congrès et qu'on nous imputait. Quoique l'unique motif fût de donner le temps à l'Angleterre d'obtenir du roi d'Espagne ses convenances, nous ne nous sommes jamais expliqués et nous ne nous sommes point embarrassés des reproches sans fin qu'on nous a faits. » Et il ajoutait alors sans le moindre trouble : « Tant que les délais seront nécessaires, les prétextes ne manqueront pas, et je vous détaillerai ceux que l'on pourra donner, s'il est besoin d'en fournir[1]. »

Au début de l'année 1722, il se fit un changement, décisif en apparence, dans les dispositions des puissances européennes à l'égard du Congrès qui depuis deux ans devait en vain les réunir. L'empereur d'Allemagne, jusque-là défavorable au contact des plénipotentiaires, manifesta brusquement, ainsi que ses conseillers, un désir très vif d'établir au plus tôt ce contact. On prétendit que le revirement était dû à l'influence de son ministre à Paris, Pentenridter. Ce diplomate se montrait furieux de n'avoir su ni prévoir ni empêcher le rapprochement inattendu des cours et des familles d'Orléans et d'Espagne, les mariages de Louis XV et de Mlle de Montpensier. Alors il avait, dit-on, persuadé son maître et les ministres de la Conférence à Vienne que le seul moyen de troubler cette entente menaçante pour les Habsbourg était d'amener au plus tôt à Cambrai les délégués de la France et de l'Angleterre, pour les mettre ainsi en demeure de choisir entre Charles VI et Philippe V[2]. Il est vrai que le même avis était

1. Lettre de Dubois à Destouches, 16 juillet 1721 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 339, f° 124).

2. C'est l'explication donnée à Dubois, le 11 février 1722, par Morville, qui cite le propos de Pentenridter arrivant à Cambrai : « Si je n'y étais venu, il n'y aurait pas eu de Congrès. La France et l'Angleterre ne demandaient pas mieux que le dissoudre et laisser aller en fumée. » — Dubois répondait le 16 février : « Il veut couvrir sous le voile de l'amour de la cour de Vienne pour la paix l'imprudence

venu de l'envoyé d'Autriche à Londres, Hoffmann. Ce qui ne parut pas moins certain, fut que cet envoyé exigea de Carteret et du roi d'Angleterre l'envoi de leurs plénipotentiaires à Cambrai, annonçant le prochain départ des ministres impériaux[1].

Le 23 janvier 1722, Carteret promit à l'Empereur satisfaction, et désigna les représentants de Georges Ier, lord Polwarth et le chevalier Sutton ; Pentenridter venait alors de Paris, le 16 février, retrouver Windischgrætz, et se vantait publiquement d'avoir empêché que le Congrès, « ne s'en allât en fumée ». Le délégué de la Sicile, le comte de Provana, ceux de l'Espagne, Beretti et le comte de San Esteban, et celui de Parme, San Severino, crurent tout de bon que le moment était venu où les conférences allaient s'ouvrir. L'Autriche faisait désormais de la tenue du Congrès une condition du consentement que les médiateurs lui demandaient à l'investiture éventuelle des duchés de Parme et de Toscane, réclamée par Élisabeth Farnèse pour ses fils et ses parents d'Italie.

L'Espagne ne cessait, pour obtenir cette compensation de ses défaites, d'exprimer le même vœu. L'Angleterre et la France eurent vraiment l'air d'accepter ces conditions de la paix définitive. Et si elles avaient vraiment eu le souci de la paix, elles auraient dû en avoir plus que l'air[2]. Combien le prince Eugène avait raison de dire à la Conférence : « Quand ces puissances, donnent comme raison de leur retard, leur crainte d'être entraînées par l'obstination de l'Espagne à la guerre, leur prétexte est parfaitement ridicule. Si elles ne veulent pas de la guerre, ce n'est pas l'Espagne qui peut sérieusement les préoccuper. Elles ont d'autres motifs dont il s'agit de pénétrer le secret ! »

En réalité, l'année 1722 devait se passer encore sans que les délibérations du Congrès, malgré les promesses de l'Angleterre

qu'il a eue de conseiller à cette cour d'avancer le Congrès » (A. ÉTR., *France*, Mém. et Docum., t. 482, f°s 130 et 131).

1. Dépêche de Pentenridter, 2 février 1722 (Wien Staatsarchiv, Weber, p. 118).

2. Quand Saint-Contest revint à Cambrai, le 6 mars 1722, Morville à son tour s'en éloigna, au grand dépit de Pentenridter. Il avait pour instructions encore de retarder l'ouverture du Congrès, 20 février et 7 mars 1722 (A. ÉTR., *France*, Mém. et Doc., t. 482, f°s 144 à 197).

à la cour de Vienne, eussent pris forme et consistance. Et le retard venait surtout du cabinet anglais qui, au mois de mars, n'avait pas encore définitivement envoyé ses délégués. Après avoir déclaré que lord Polwarth ne suffisait pas à représenter l'Angleterre, on s'était avisé à Londres de remplacer son collègue désigné, Sutton, par l'ambassadeur anglais en Prusse, lord Witworth dont il fallut attendre le retour en Angleterre, jusqu'au mois de juillet[1].

La cause en fut particulièrement aux divisions qui, depuis la disparition de Stanhope, et en avril 1722, après la mort de Sunderland, opposèrent les uns aux autres les ministres de Georges Ier. Il était impossible de voir deux hommes plus différents que les deux secrétaires d'État des Affaires Étrangères : l'un, Carteret, élégant, nourri de fortes études classiques, excellent orateur, et meilleur courtisan, qui n'avait point d'autre système que de plaire au Roi, en lui parlant dans sa langue de ses intérêts hanovriens[2]; l'autre, Ch. Townshend, le type du whig anglais, uniquement anglais, préoccupé de la supériorité du Parlement et de la grandeur de l'Angleterre, un grand diable d'homme sanguin, brusque, peu soucieux de belles-lettres, entêté dans sa haine du papisme et des Stuart, désagréable au Roi, qui le subissait pour ménager son beau-frère Robert Walpole, l'habile restaurateur des finances du royaume en 1721.

Ces deux hommes d'État représentaient deux partis, des coteries non moins âpres à se disputer les suffrages du Parlement, que la faveur de Georges Ier. Carteret avait beaucoup perdu en perdant Sunderland. Mais il avait encore pour lui lord Cadogan, l'héritier de Marlborough à la tête de l'armée britannique, appuyé par les richesses de la veuve du héros, ainsi que

1. Destouches informait Dubois, le 30 juillet et le 11 septembre 1721, que d'accord avec Schaub leur confident à Paris, les ministres anglais étaient d'avis de reculer le Congrès parce que la « voie des négociations directes leur paraissait meilleure » (A. ÉTR., *Ang.*, t. 337, f°s 145 et 167). Ce fut à la prière de Dubois qu'ils avaient désigné Witworth à la place de Sutton, que le cardinal aimait peu et qu'il jugeait attaché à l'Empereur. Lettres de Dubois à Destouches, 13 juin 1722 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 340, f° 133) ; à Saint-Contest, 25 septembre 1722 (A. ÉTR., *France*, Mém. et Doc., t. 482, f° 276). — Lettres de Dubois à Destouches, 16 janvier et 13 juin 1722 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 340, f°s 17 et 133).

2. Ballantyne, *Life of Carteret*, Londres, 1887.

le chancelier; il avait rallié des torys influents qui préparaient leur rentrée en grâce auprès de la maison de Hanovre. Il comptait surtout sur le crédit des ministres hanovriens, Bothmar et Bernstorff, et sur lady Kendall, la maîtresse du Roi dont l'Empereur avait fait les deux nièces princesses d'Empire[1]. Contre les parlementaires, Carteret était, en un mot, le chef du parti royaliste et de la politique hanovrienne.

Townshend, naturellement, s'appuyait sur l'héritier de la couronne qui, brouillé avec son père, s'était fait des partisans dans le Parlement, et sur ses meilleurs amis, des grands seigneurs comme les ducs d'Argyll et de Newcastle. Il appelait à la rescousse les jeunes whigs, Henri Pelham, Pulteney, le comte de Bath dont le talent de parole et les goûts d'écrivain pouvaient se comparer à ceux de Carteret. Il était fort surtout du concours que les frères Walpole lui donnaient auprès du Parlement et de l'Europe.

Ces rivalités qui allaient presque jusqu'à opposer les Communes et la royauté réconciliées si adroitement par Stanhope, paralysaient la politique anglaise au dehors[2]. Il devenait difficile au cabinet de manœuvrer, comme la situation l'exigeait, entre les prétentions rivales de l'Autriche qu'il ne voulait pas abandonner, et celles de l'Espagne dont l'alliance paraissait utile à la prospérité commerciale de la nation. S'il n'eût tenu qu'aux ministres anglais, le Congrès qu'ils redoutaient ne se fût jamais ouvert.

Dubois, à qui d'ailleurs ils continuaient leur confiance, en lui

1. Lettre de Destouches à Dubois, 4 janvier 1713 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 344, f° 10).

2. « Les Ministres, écrit Destouches, le 13 avril 1722, ont été très ballottés aux élections. Leur salut est entre les mains de Son Altesse Royale qui peut s'en prévaloir » (A. ÉTR., *Ang.*, t. 341, f° 27). — La mort de Sunderland qui succomba à une pleurésie, le 30 avril, accrut encore les brouilles. « C'est, dit Destouches, le gouvernement de Townshend et Walpole qui se prépare, hostile à Carteret. Celui-ci est venu me faire des avances et comme prêter serment de fidélité à Son Altesse Royale entre mes mains », lettre du 30 avril à Dubois (A. ÉTR., *Ang.*, t. 341, f°s 50 et 61). — « Tout le secret de la cour de France, écrivait encore Townshend à Walpole, est jusqu'ici entre ses mains. C'est la force et le cœur de son crédit » (Coxe, *Memoirs of Walpole*, II, p. 280). — « Le gouvernement est ainsi fait, ajoutait Destouches, le 9 juillet 1722, qu'en le ménageant sans lui faire sentir de supériorité, on peut l'amener à tout ce que Son Altesse Royale peut souhaiter » (A. ÉTR., *Ang.*, t. 341, f° 17).

dépêchant vers le mois de juin un agent secret, Churchill, avait décidé au mois de septembre la conduite de la France, et ses procédés de médiation entre Charles VI et Philippe V[1]. Il les exposait le 13 septembre au plénipotentiaire de la France à Cambrai, M. de Saint-Contest[2].

Son plan était alors d'accorder à l'Empereur l'ouverture du Congrès qu'il paraissait si vivement désirer, dont les délais l'irritaient, mais d'y mettre une condition, l'octroi préalable des lettres impériales qui devaient investir éventuellement les fils d'Élisabeth Farnèse des fiefs de Parme et de Toscane, avec une déclaration simultanée des deux cours de Madrid et de Vienne de ne rien entreprendre en Italie au préjudice de la Quadruple Alliance[3].

Ce fut une surprise désagréable pour les plénipotentiaires autrichiens, Pentenridter et Windischgrætz qui avaient poussé Charles VI à réclamer le Congrès et se croyaient au but, d'apprendre le 23 octobre les conditions des médiateurs. « Ils changèrent de visage », se montrèrent inquiets, demandèrent du temps pour consulter leur cour et obtenir les investitures, tout en insistant pour commencer les conférences. Stylés et soutenus par Dubois, appuyés par leurs collègues anglais, les plénipotentiaires français maintinrent énergiquement leurs conditions[4].

Par la nécessité de soumettre au Conseil de l'Empire et à la Diète les formules d'investiture exigées par les médiateurs,

1. Lettres de Dubois à Townshend, Carteret, Walpole, 5 juin 1722, pour les remercier de vouloir toujours suivre les maximes de Stanhope et de l'en avoir assuré par Churchill. — Lettre à Destouches du 4 juillet 1722 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 239, f° 294 et 341, f° 160). — Lettre de Chambrier au roi de Prusse, à qui il annonce l'arrivée et la mission de Churchill, 22 mai 1722 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 196).

2. Instructions du 13 septembre 1722 (A. ÉTR., *France*, Mémoires et Docum., t. 482, f°s 251 à 259).

3. Le projet avait été communiqué à Londres à Townshend « qui l'a lu, relu et admiré ». Lettre de Destouches à Dubois, 17 juin 1722 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 341, f° 145). L'Empereur l'accepta en Conférence le 28 juillet. L'Espagne en fut avertie et Philippe V fut invité à rédiger une déclaration identique. Lettre de Dubois à Maulévrier, 15 septembre 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, f°s 17 et 33).

4. Lettres de Morville et Saint-Contest à Dubois, 24 octobre 1722 (A. ÉTR., *France*, Mém. et Docum., t. 483, f° 11). — Lettre de Dubois à Maulévrier, 7 novembre 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 322, f° 35).

l'œuvre du Congrès se trouvait une fois de plus suspendue [1]. Ce fut seulement au début de décembre que les lettres impériales furent arrêtées par le vice-président du Conseil aulique, M. de Wolbrand, et approuvées de ce Conseil, qu'elles furent à la fin du même mois lues et enregistrées à la Diète [2]. Puis Dubois s'opposa à ce qu'elles fussent communiquées aux plénipotentiaires, sans avoir passé sous les yeux d'abord des ministres du Régent et de Georges Ier [3]. Et, quand il les reçut au mois de mars 1723, ce fut pour y apporter, d'accord avec le cabinet anglais, des corrections qui exigèrent une nouvelle délibération à Vienne et de nouveaux délais [4].

Pour justifier ce recul de six mois, et même d'un an, le cardinal avait invoqué toujours les mêmes raisons, la crainte de remettre à des plénipotentiaires imprudents, à Pentenridter « capable de faire naître des incidents », à Beretti-Landi qui avait « trop peu de règle dans l'esprit », le sort de la paix et les destinées de l'Europe [5]. La réalité était tout autre. La paix n'était pas en dernière analyse l'objet de la politique que Dubois conseillait au Régent et pratiquait en son nom. Toujours et seulement préoccupé de sa fortune liée à celle de la maison d'Orléans, il cherchait alors à plaire aux Farnèse, sans déplaire aux Anglais, parce qu'il avait entrevu, depuis deux ans, dans les

1. Witworth s'en alla aux eaux de Spa. Morville revint à Paris exercer sa charge de secrétaire d'État de la marine. Bientôt il allait être remplacé à Cambrai par Rottenbourg, l'envoyé de la France à Berlin. Le Congrès ne se réunit plus qu'en janvier 1724 (A. ÉTR., *France*, Mém. et Doc., t. 483, *passim*).

2. Lettre de Dubois à Saint-Contest, 4 décembre 1722, et des plénipotentiaires à Dubois, 31 décembre 1722 (A. ÉTR., *France*, t. 483, f°s 89 et 133). Les Français ne furent pas peu surpris de cette hâte. La traduction de ces projets d'investiture se trouve aux A. ÉTR., *France*, Mémoires et Docum., tome 484, f° 14.

3. Lettre de Dubois à Saint-Contest, 4 décembre 1722 (Ibid., *ibid.*, f° 89). Il apprend, le 6 février 1723, que l'Empereur aurait envoyé le projet d'abord à Pentenridter dont, ainsi que Schaub, il se défie. Mais le 10 février, il sait que Charles VI s'est ravisé et s'en réjouit (A. ÉTR., *France*, Mém. et Docum., t. 483, f°s 168 et 175). — Lettre de Dubois à Maulévrier, 6 mars 1723 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 327, f° 371).

4. Lettre de Dubois, 19 février 1723 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 483, f° 200). Le projet réformé par les ministres de France et d'Angleterre selon le vœu de la cour d'Espagne, et envoyé à Vienne, à Dubourg, le 13 avril, est aux A. ÉTR. (*France*, Mém. et Doc., tome 484, f° 37). On en trouve l'analyse en date du 15 mars 1723 aux A. ÉTR. (*Esp.*, t. 328, f° 220).

5. Lettres de Dubois à Saint-Contest, 6 et 19 février 1723 (A. ÉTR., *France*, Mém. et Doc., t. 483, f°s 168 et 200).

ambitions de la cour de Parme le moyen de réconcilier les Bourbons de Madrid et du Palais-Royal, de les opposer aux Habsbourg, et voulait se refaire ainsi auprès de la nation une popularité de ministre vraiment français.

Ce n'était donc pas à Cambrai, mais en Italie et à Parme qu'il y avait chance de retrouver la trame de cette politique, plus secrète que jamais. Pour la suivre auprès des Farnèse, Dubois avait fait choix depuis le début de 1721 de l'envoyé du Roi à Gênes, Chavigny, à qui il avait rouvert, pour les services qu'il lui rendit à Londres, l'accès de la diplomatie officielle. Saint-Simon qui n'a point ménagé Chavigny et a raconté toutes les mésaventures de ses débuts, l'imposture énorme, cause de sa disgrâce à la fin du règne de Louis XIV, a deviné aussi les motifs de son envoi à Gênes où Dubois l'expédia pour « rôder et découvrir[1] ». Ce diplomate allait devenir le principal collaborateur du cardinal dans cette dernière période dont ses dépêches et ses Mémoires ont conservé à l'histoire les entreprises délicates et variées[2]. Et, si l'on en croit Voltaire, par son intelligence et son savoir, nul n'en était plus digne, « étant de ces hommes nés pour réussir partout, égayer le sombre Allemand, adoucir l'orgueilleux Anglais, et négocier avec le subtil Italien[3] ».

Après avoir fait sa cour à François Farnèse, et obtenu de lui une collaboration très active au traité de Madrid du 27 mars 1721, Chavigny eut, en cette fin d'année, la mission délicate de retarder les espérances que le duc de Parme avait fondées sur l'alliance du Régent pour son duché ou pour sa nièce et qu'il était impatient de réaliser avec Dubois, comme avec Alberoni, après avoir été « l'ange tutélaire ». « Il y a à craindre, écrivait-il dès le 5 août, que les engagements pris avec lui ne deviennent trop importuns[4]. »

1. Voir la très complète notice ajoutée par M. de Boislisle au texte de Saint-Simon, dans son édition, t. XIX, p. 456.

2. Les dépêches de Chavigny sont aux A. ÉTR., fonds Gênes, t. 74, ou Parme, t. 6, ou Espagne, t. 316 et Espagne, Supplément, t. 12, Les *Mémoires* en double exemplaire se trouvent au fond *France*, Mém. et Documents, t. 445 et 457.

3. Lettre du 14 avril 1732.

4. Lettre de Chavigny à Dubois, 5 août 1721 (A. ÉTR., *Gênes*, t. 74, f° 134). Ce fut aux environs du 25 novembre que Chavigny reçut à Gênes (A. ÉTR., *Gênes*, t. 74, f° 224) l'ordre « de rompre les idées incertaines ou équivoques que le Duc de Parme donne au roi Philippe V sur l'Italie ».

Son habileté s'employa à lui faire accepter un équivalent en argent à l'occupation de Castro et Ronciglione qui aurait déchaîné une guerre avec le Saint-Siège[1]. Mais elle se heurta à une tâche plus rude, quand le duc lui fit part du désir d'Élisabeth Farnèse de faire passer son héritier, l'Infant Don Carlos immédiatement à sa cour, au risque de rallumer les hostilités en Italie, quand il avoua sa secrète ambition d'avoir le jeune prince en dépôt dans ses États, « avec des troupes pour veiller à sa garde et des subsides propres à flatter son avarice[2] ».

Pour calmer ces exigences dangereuses, éloigner ce risque d'une guerre prématurée, Dubois n'avait rien trouvé de mieux que d'expédier bien vite et en secret Chavigny[3], de Gènes qu'il quitta le 22 janvier 1722[4], à Madrid. Il se défiait depuis quelque temps de l'ambassadeur ordinaire de France en Espagne, M. de Maulévrier, devenu à l'excès le confident de la Reine et presque le serviteur de ses revendications ambitieuses. Il avait décidé le Régent à le rappeler. Connaissant l'ambassadeur extraordinaire, le duc de Saint-Simon, que le duc d'Orléans avait chargé de présider en Espagne au mariage de sa fille, Dubois n'avait pas eu un instant l'idée de lui confier une tâche secrète et délicate. Il lui demanda seulement d'accréditer Chavigny auprès de Philippe V et de ses ministres, avant son départ de Madrid. Ainsi le dernier rôle que Saint-Simon remplit au delà des Pyrénées fut de servir l'intrigue de Chavigny à Madrid comme il avait servi celle de Dubois à Londres, d'accord avec ce « Chavignard » dont il a tant médit plus tard[5].

Cette intrigue se développa, à partir du 15 février 1732, à force

1. Lettres de Dubois à Chavigny, 2 septembre, 21 octobre 1721; Chavigny à Dubois, 16, 23 septembre, 4 novembre 1721 (A. ÉTR., *Gênes*, t. 74, f°s 152, 170, 178, 192, 213).

2. Lettres de Chavigny à Dubois, 17 novembre, 15 décembre 1721 (A. ÉTR., *Gênes*, t. 74, f°s 228, 256), et aussi 8 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 314, f° 205).

3. La première indication est dans une lettre de Dubois à Chavigny du 25 novembre 1721 (A. ÉTR., *Gênes*, t. 74, f° 226).

4. Lettre de Chavigny à Dubois (A. ÉTR., *Gênes*, t. 75, f° 23). Dès le 6 février 1721, Chavigny lui disait qu'il serait plus avantageux de traiter directement à Madrid (A. ÉTR., *Parme*, t. 6, f° 233).

5. Lettre de Dubois à Saint-Simon, 8 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 299, f° 404). — Drumont, *Ambassade de Saint-Simon*, p. 113.

d'éloquence et de délicatesse déployées par Chavigny à qui, dit Saint-Simon, « l'on barra à Madrid d'abord tous les agréments et facilités ». Elle ne prit au début de consistance que quand l'envoyé de Dubois eut cessé de se présenter en agent du duc de Parme et pris, en montrant ses lettres de créance, son véritable caractère[1].

Dubois n'avait pu donner d'abord à son confident qu'une idée générale de sa tâche dont le principe essentiel était de mettre en garde les souverains d'Espagne contre les suggestions belliqueuses du duc de Parme, tout en leur laissant l'espoir d'un avenir brillant pour leurs enfants, « d'événements presque infaillibles propres à faire naître d'heureuses conjonctures et à limiter l'Empereur en Italie[2] ». Dès ce moment, Chavigny pensa qu'il aurait le Roi et la Reine à bon marché, « le Roi glorieux, jaloux de considération, la Reine facile à prendre par l'intérêt », l'intérêt des Farnèse et le sien. Il résumait sa tactique, qui était celle de Dubois, par cette formule : « ne pas trop les alarmer, ni trop les rassurer », soutenir leurs espérances, décourager leurs impatiences[3].

Au début d'avril, il fut en état de manœuvrer quand il eut reçu les instructions très complètes, rédigées par le ministre du Régent, expédiées de Paris le 31 mars[4]. Il les avait réclamées pendant tout le mois de mars sans relâche[5]. Le cardinal excusa son retard par sa mauvaise santé, ses rhumatismes, une bronchite persistante du Régent[6]. Il aurait dû donner aussi comme motif la crise provoquée par son entrée au Conseil de Régence. Enfin il réparait les inconvénients de l'attente par la précision du programme et le détail des ordres.

La nouvelle évolution du Secret de Dubois, tel qu'il apparaît

1. Lettre de Chavigny à Dubois, 21 février 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 313, f° 167). Lettres de Saint-Simon à Belle-Isle, à Dubois, 16 et 18 mars 1722. — Drumont, p. 317, 351.

2. Lettre de Dubois à Chavigny, 8 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 313, f° 205).

3. Lettres de Chavigny à Dubois, 1er et 8 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 315, f°s 2 et 76).

4. Instructions de Chavigny, 31 mars et 3 avril 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 316, f° 50 et suivants). Voir aussi les *Mémoires* du diplomate (A. ÉTR., *France*, Mém. et Docum., t. 257).

5. Lettres de Chavigny à Dubois, 8 et 13 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 315, f°s 76 et 119).

6. Lettre de Dubois à Chavigny, 14 avril 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 316, f° 170).

en 1722 dans ces Instructions, a pour objet la succession d'Autriche, un progrès, en définitive, plus considérable que la succession d'Espagne pour la maison de Bourbon étroitement unie contre les Habsbourg et résolue à les dépouiller encore, surtout en Italie. L'empereur Charles VI, par la Pragmatique Sanction qu'il venait de promulguer en 1718 pour assurer à sa fille Marie-Thérèse l'unité de son héritage, avait révélé à l'Europe, aux Bourbons, la faiblesse de sa dynastie et de la puissance impériale. « Ce qui mérite le plus d'attention, écrivait alors Dubois à son confident, l'Empereur peut mourir sans héritier mâle, et cette mort ouvrir la plus belle carrière pour étendre la succession de Don Carlos à presque toute l'Italie, pour achever de donner la supériorité dans l'Europe au Roi Catholique. Quelle faute si l'on perdait de vue ces grands objets par précipitation ou par impatience ! Au lieu de s'exposer à manquer de petites entreprises, il n'en faut former que de grandes et combiner si bien toutes choses qu'on puisse être assuré du succès[1]. »

Les brillantes perspectives d'un avenir dont l'honneur semblait réservé à Philippe V, l'aîné de la famille, lui furent exposées avec un zèle qui tenait de l'enthousiasme par Chavigny, le 16 avril. Au Roi et à la Reine, il fit briller la destinée réservée à Don Carlos, « l'enfant chéri des deux monarchies », l'espoir du recouvrement des États espagnols en Italie par ce moyen, le succès du dessein qu'on devait former à Paris et à Madrid, d'établir à la mort de l'Empereur une troisième branche des Bourbons dans la Péninsule, pour y répondre à la grandeur des deux autres, le rêve, qu'avaient seulement ébauché les Farnèse avec Alberoni, de l'Italie enlevée, après l'Espagne, aux Habsbourg et aux Allemands[2].

Mais, s'il dévoilait ainsi volontiers aux souverains d'Espagne le secret de l'union des couronnes, Dubois entendit que son agent exigeât le concours du ministre Grimaldo à ce qui en constituait

1. Lettre de Dubois à Chavigny, 31 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 316, f° 34).

2. Lettres de Chavigny à Dubois, 18 avril et 1er mai 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 317, fos 96 à 157). — Voir également le récit de ses entretiens avec Grimaldo, dans les dépêches antérieures, 21 février 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 314, f° 167), et 23 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 316, f° 20).

le prix et la condition. L'objet immédiatement prescrit à Chavigny, c'était de persuader à la cour d'Espagne qu'elle devait consentir à l'abandon de toute entreprise prématurée en faveur de Don Carlos et sur les duchés, qu'il fallait achever d'abord l'ouvrage commencé de la paix, et terminer par un traité qui stipulerait l'investiture éventuelle de ces duchés au fils d'Élisabeth, les négociations de Cambrai [1].

Ainsi se trouveraient contrariés à Madrid les conseils et l'influence des Farnèse, et la paix européenne consolidée, pour le moment du moins, par le règlement des litiges qui séparaient encore les Habsbourg et les Bourbons d'Espagne. Si Dubois reculait les négociations de Cambrai, c'était pour se donner le temps de procéder avec l'aide de Chavigny à ce réglement, directement entre les cours rivales, pour l'apporter tout fait et bien établi aux plénipotentiaires de l'Europe qui n'auraient plus qu'à le signer. Pour ses projets d'avenir, et pour le succès des entreprises ultérieures qu'il méditait, il importait que le Régent parût chaque jour davantage le restaurateur de la paix européenne.

Le 12 mai 1722, le cardinal recevait l'agréable nouvelle que Philippe V, séduit à l'excès peut-être par les promesses du duc d'Orléans, cédant à ses conseils pacifiques, renonçait à réclamer l'envoi de l'Infant à Parme pour lui procurer avant le Congrès l'investiture formelle de l'héritage, qu'il s'offrait enfin à verser aux Farnèse une somme prélevée sur l'indult des Indes et avancée par des banquiers de Madrid sur ses finances, à les désintéresser en somme de Castro et Ronciglione de façon à les ramener, eux aussi, à une politique moins agressive. « Il semblait, écrivait Chavigny, que Sa Majesté Catholique ne voulût plus faire un pas qui ne fût suggéré ou approuvé de S. A. R. et du cardinal Dubois [2]. » Tant l'habile envoyé avait réussi à lui persuader que

1. Chavigny (A. ÉTR., *France*, Mém. et Docum., t. 457). — Instructions de Chavigny, 31 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 316, f° 51).

2. Lettres de Chavigny à Dubois, 18 avril et 1er mai 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 317, f°s 96 à 157). — Rapport transmis le 27 avril des décisions de Philippe V communiquées le 26 avril par Grimaldo (A. ÉTR., *Esp.*, t. 317, f° 145). Dubois fut satisfait du résultat, mais fit reproche pourtant à Chavigny, le 12 mai, d'avoir « un peu trop étendu le projet pompeux d'établir pour Don Carlos une monarchie

cette confiance « ferait à la longue venir toute l'eau à son moulin[1] » ! La seule satisfaction qu'Élisabeth Farnèse ne voulut pas leur accorder fut le rappel de l'ambassadeur, le marquis de Maulévrier. « Il avait le goût dominant de la Reine[2]. » Dubois s'inclina[3]. Il avait mieux à faire que de poursuivre cet objet qui lui paraissait, après tout, secondaire.

L'affaire des Successions italiennes, au moment où elle paraissait réglée, exigeait de nouveau tous ses soins. Le bruit se répandit, le 18 mai 1722, que le grand-duc de Toscane courait risque de succomber à l'hydropisie dont il souffrait, que la vie de son fils, le dernier des Médicis, dont les Farnèse escomptaient l'héritage, était aussi menacée[4]. Aussitôt Philippe V de revenir, par la peur d'être frustré, à ses vues d'intervention immédiate en Italie : son envoyé à Paris, Laulès, s'en fut par ordre solliciter le Régent. Des troupes furent réunies à Barcelone.

La conduite de l'empereur Charles VI semblait faite alors pour justifier les alarmes des Farnèse et du roi d'Espagne. Lui aussi, et plus vite, faisait passer des troupes en Italie. On disait même qu'il enverrait à Pise un prince palatin de Bavière, destiné, sous prétexte d'y faire ses études, à recueillir l'héritage des Médicis[5].

La crise au mois de juin 1722 parut ainsi rouverte, et la guerre en Italie prochaine. Pour les conjurer, le cardinal déploya toute son activité. Il invitait Chavigny à obtenir sans retard du roi d'Espagne la promesse de ne pas intervenir en Italie, si l'Empereur donnait la même promesse. Et bien vite il s'adres-

puissante en Italie, de peur que cette idée n'excite trop l'idée de guerre » (A. ÉTR., *Esp.*, t. 317, f° 164). — Chavigny répondit en se félicitant du résultat obtenu, « de la docilité de Philippe V ». 14 mai 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 317, f° 180).

1. Propos tenu à Grimaldo par Chavigny, le 28 avril 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 317, f° 145).

2. Propos de Daubenton à Chavigny, le 21 avril 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 317, f° 154).

3. Lettre de Dubois à Maulévrier, 12 mai 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 317, f° 175).

4. Lettre de Dubois à Chavigny, 25 mai 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 318, f°s 148 et 168).

5. *Ibid.* Lettre de Saint-Saphorin à Schaub, 17 juin 1722 (Arc. Hanov.). — Lettre de Dubois à Destouches, 13 juin 1722 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 341, f° 133). — Ce nouveau risque de guerre fut le motif de la déclaration que d'accord avec Townshend le Régent exigea de l'Empereur et de Philippe V de n'entreprendre rien, avant le Congrès, en Italie.

sait au cabinet anglais, le 13 juin, pour que son influence obtînt de la cour de Vienne une déclaration pacifique dont il avait dressé la formule, envoyée à Townshend, et de Londres réexpédiée à l'ambassadeur anglais en Autriche, Saint-Saphorin [1]. Aux instances de Georges Ier et de ses ministres, l'Empereur parut d'abord accorder la déclaration pacifique qu'avec Dubois ils lui demandaient. Mais il prétendit aussitôt ne la présenter qu'à Cambrai, au Congrès enfin réuni, sans doute avec l'espoir secret que depuis un an les diplomates autrichiens nourrissaient, de profiter de ce Congrès pour brouiller les alliés de Madrid et susciter un conflit général. Cette prétention laissa l'Europe, la guerre et la paix plus d'un an en suspens.

Alors on put juger des vrais motifs qui, dans cette incertitude, déterminaient la politique de la Régence et la conduite secrète du cardinal Dubois.

Élisabeth Farnèse et ses parents de Parme se montraient, au mois de juin 1722, très mécontents que le duc d'Orléans continuât de s'opposer à leur désir, leur refusât des sûretés immédiates et nécessaires contre l'Empereur en Italie [2]. De cette opposition, ils rendirent responsable l'envoyé extraordinaire qui s'ingéniait à servir avec toutes les ressources d'un esprit avisé et actif la politique pacifique du cardinal. Par ordre de Philippe V, le confesseur Daubenton, écrivit de Balsain, en droiture, à Dubois que « Sa Majesté Catholique ne pouvait prendre confiance en un ministre qui finasse et use d'artifice, qu'elle espérait que Son Éminence contribuerait à le délivrer d'une personne avec qui il serait peiné de traiter [3]. » La cour d'Espagne demandait le rappel immédiat de Chavigny, d'ailleurs sous des prétextes honnêtes et qui ne le perdissent point. « La Reine, écrivait

1. Lettre de Dubois à Destouches (A. ÉTR., *Ang.*, t. 341, f° 133).

2. Voir plus haut, p. 359 et la dépêche de Dubois à Chavigny du 23 juin 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 318, f° 249).

3. Lettre de Daubenton à Dubois, 23 juin 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 319, f° 61). Elle coïncide avec l'avis que Chavigny donnait à Dubois, le 19 juin, « que le Roi et la Reine s'étaient montrés satisfaits du projet de déclaration impériale mais souhaitaient toujours le passage immédiat de l'Infant Don Carlos en Italie avant le Congrès ». « C'est un reste, ajoutait-il, de l'influence du duc de Parme. » Ce fut à cette influence qu'il allait être sacrifié (A. ÉTR., *Esp.*, t. 319, f° 37).

aussitôt celui-ci, est le fléau qu'on a soulevé contre moi. Quels attraits a M. de Maulévrier, ajoutait-il ironiquement, pour faire chez la Reine un enchantement comme il fait[1] ? » La disgrâce de Chavigny coïncida avec un redoublement de faveur pour le marquis qui reçut en juillet la Toison d'or. On louait à Madrid « son air bonhomme, sa conduite simple et naturelle, sans art et sans finesse[2] ». Évidemment, Élisabeth poussée par les Farnèse voulait un diplomate moins habile que Chavigny à deviner leurs plans, et plus docile.

Tandis que Philippe V reprenait, à la demande du duc de Parme obstiné à réclamer une nouvelle guerre en Italie, son dessein de faire passer, avec des garnisons espagnoles, l'Infant Don Carlos à Parme et peut-être en Toscane, sans attendre la fin du Congrès, sur le conseil des Farnèse aussi, il offrait au duc d'Orléans pour sa famille le prix de sa condescendance à cette politique agressive, le mariage de l'Infant avec Mlle de Beaujolais.

Ce projet de mariage avait été, depuis assez longtemps, imaginé à Parme comme un moyen avantageux d'amener le Régent de France et Dubois au système anti-autrichien des Farnèses, de les y enchaîner même au risque d'une guerre. Avant que Chavigny n'eût quitté l'Italie, le 15 décembre 1721, il avait reçu des ouvertures très précises de François Farnèse[3], si précises qu'au 31 mars Dubois inscrivait cette négociation au nombre des affaires essentielles confiées à l'habileté de Chavigny ; « la jeune Princesse est charmante, écrivait Dubois, pour l'esprit et la figure. Il faudrait que la pensée en vînt au père Daubenton : mais ne rien proposer au roi d'Espagne qui pût lui déplaire, tout en étant alerte sur ce qui pourrait s'insinuer pour une princesse de la cour de Vienne[4] ». D'après ses instructions, Cha-

1. Lettres de Chavigny à Dubois des 29 juin, 1er et 12 juillet 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 319, f°s 113, 123, 164, 171).

2. Lettre de Daubenton à Robin, 20 juillet 1722 (A. ÉTR., t. 320, f° 38). Lettre de Maulévrier à Dubois, 20 juillet 1722 (A. ÉTR., t. 320, f° 11). Dans ses *Mémoires*, Chavigny ne paraît pas s'être rendu compte des causes de sa disgrâce, de son renvoi exigés par les Farnèse. Il les attribua à ses instances trop vives auprès de la Reine au sujet du mariage de Mlle de Beaujolais.

3. Lettres de Chavigny à Dubois, 15 et 27 décembre 1721, Plaisance (A. ÉTR., *Gênes*, t. 74, f° 256).

4. Instructions de Chavigny, 3 avril 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 316, f° 68).

vigny n'avait pas apporté moins de zèle, on le conçoit, à cette intrigue matrimoniale qu'au reste de sa tâche. L'envoyé des Farnèse à Madrid, Scotti, l'y avait d'ailleurs poussé[1]. Mais ce n'était plus avec lui qu'il jugea bon de s'entendre sur cette affaire, pas même avec Grimaldo, le ministre espagnol qui essaya le 18 avril de lui en parler[2]. C'était au confesseur tout-puissant qu'il réservait la confidence décisive. La démarche première, le 21 avril, sembla d'abord bien accueillie du père Daubenton à qui le Régent promettait pour prix de son intervention le profit de sa Compagnie désireuse de mettre un confesseur jésuite près de Louis XV[3]. Bientôt cependant la proposition traîna : « un peu de patience », disait Daubenton le 28 avril[4]. « Différez », répétait-il encore le 1er juin. « Le mariage, écrivait tristement Chavigny le 12 juin, ne va pas[5]. »

Or ce fut le jour même où Daubenton, écrivant à Dubois, réclamait le rappel de Chavigny, le 23 juin, que l'offre du mariage partait enfin de Madrid par ses soins également, et à l'insu de tous les diplomates. Deux conditions étaient mises par la cour d'Espagne à ce nouvel établissement d'une autre fille du Régent, l'une stipulée en toutes lettres « que S. A. R. s'emploierait de toutes ses forces pour procurer les États de Toscane et de Parme à son gendre », l'autre, formulée à côté, mais aussi nettement, le rappel de l'envoyé coupable ou suspect de ne pas être assez dévoué aux ambitions impatientes des Farnèse[6].

L'intérêt du Régent, des d'Orléans devait, comme toujours, en cette circonstance l'emporter auprès du cardinal sur toute autre considération de programme ou de personne. Dans une même lettre qu'il expédia à Daubenton le 27 juillet, toute pleine d'effusions de gratitude pour Leurs Majestés Catholiques et le

1. Lettre de Chavigny à Dubois, 21 février 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 314, f° 167).
2. Lettre de Chavigny à Dubois, 18 avril 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 317, f° 107).
3. Lettre de Chavigny à Dubois, 1er mai, après un entretien du 21 avril avec Daubenton (A. ÉTR., *Esp.*, t. 317, f° 130).
4. Lettre de Chavigny à Dubois, 28 avril 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 317, f° 150).
5. Lettre de Chavigny à Dubois, 12 juin 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 319, f° 10).
6. Lettre de Daubenton à Dubois, 23 et 29 juin 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 319, f°s 65 et 75). Baudrillart, II, p. 523.

confesseur, Dubois sacrifiait, sans délai ni examen, Chavigny au désir des souverains. Il acceptait l'offre du mariage, « cette grâce si distinguée et si touchante, avec les vues plus étendues que ce mariage impliquait pour la gloire de la maison de leurs deux maîtres [1] ».

Désormais, la Régence était résolue à prendre parti pour le petit-fils de Louis XIV et des Farnèse, et prête, le cas échéant, à soutenir les revendications de l'Espagne en Italie, puisqu'elles préparaient une couronne dans la péninsule à la famille d'Orléans. En revenant d'Espagne, Chavigny crut apercevoir au mois d'août cette évolution chez le cardinal « désabusé des suites d'un système d'alliance avec l'Empereur qu'il n'avait entrepris que pour des considérations momentanées, affranchi des ménagements qu'il avait eus jusque-là, pour se replier graduellement sur les anciennes maximes et les vrais intérêts de la France [2] ».

Il ne se trompait pas : Dubois avait lié aussi étroitement que possible les intérêts des d'Orléans à ceux des Farnèse, d'Élisabeth, de son fils. A l'occasion du nouveau mariage qui se prépara par l'envoi de Mlle de Beaujolais le 1er décembre 1722 en Espagne, une correspondance intime, affectueuse, s'établit entre le ministre du Régent, la Reine, et Daubenton. La jeune princesse fut accueillie à Madrid mieux encore que sa sœur, « par un million de remerciements ». Le chevalier d'Orléans qui l'accompagnait fut déclaré Grand d'Espagne [3]. Le marquis de Maulévrier, malgré son insuffisance, demeurait l'intermédiaire des deux cours parce qu'il plaisait à la Reine de le garder, « pour qu'il mariât tous ses enfants [4] » et fit prévaloir auprès du Régent ses intérêts ambitieux.

Très secrètement aussi, la Régence et les Farnèse commençaient à examiner le moyen d'abolir dans le duché de Parme la suzeraineté impériale, et même de faire passer un jour, à l'aide de

1. Lettre de Dubois à Daubenton, 27 juillet 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 319, f°s 191 à 197).
2. Chavigny, *Mémoires* (A. ÉTR., *France*, Mém. et Docum., t. 457).
3. Baudrillart, II, p. 524 et 532.
4. Lettre de Maulévrier au Régent, 4 août 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 320, f°s 78 à 81). — Lettre de Dubois à Daubenton, 18 août 1722 (Ibid., f°s 122 à 126). — A partir du 30 août, les détails du mariage furent traités entre Maulévrier et Grimaldo (Ibid., f° 190).

Don Carlos, des troupes suisses et espagnoles en Italie. L'intérêt de la famille d'Orléans livrait peu à peu la France aux Farnèse comme autrefois aux Hanovre, et la préparait lentement à une entreprise contre les Habsbourg, trois ans après celle qu'on lui avait fait accepter contre les Bourbons d'Espagne. Les Anglais, à qui Dubois avait fait part de l'heureux événement, tout de suite, ne cachèrent pas leur dépit du rappel de Chavigny, de la faveur de Maulévrier, de cette évolution de la politique française qu'ils soupçonnaient[1].

L'art du cardinal se marquait toujours à l'habileté des transitions, ici à tous les ménagements qu'il garda pour l'Angleterre. Après avoir informé Georges Ier, le premier, du nouveau mariage « qui devait contribuer à affermir l'union des trois couronnes », il ne faisait point de démarches à Cambrai ou à Vienne que d'accord avec les ministres et les envoyés de l'Angleterre. Et ainsi il espérait bien détourner les soupçons que le colonel Stanhope essayait d'inspirer à Carteret contre ces Bourbons toujours suspects à ses yeux de conspirer avec les Stuart[2].

Cependant, à mesure que Dubois se livrait davantage aux ambitions de la cour d'Espagne et des Farnèse, il dut se préparer de nouvelles alliances capables de suppléer à l'alliance des Hanovre, au cas d'une entreprise contre l'Empereur. Chavigny, redevenu très vite, après sa disgrâce plutôt apparente et provisoire que réelle, l'instrument principal de cette diplomatie secrète, en a fait l'histoire, et retracé dans ses Mémoires l'orientation[3].

Ce fut dans les affaires du Nord, où tant de fois le cardinal avait donné des preuves de sa complaisance à l'Électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, où il lui avait procuré une influence et des profits importants, que la Régence chercha, depuis 1721, la diversion et les appuis nécessaires contre l'Autriche. Sur les conseils de Dubois, le duc d'Orléans avait en partie négligé, en 1717, les offres de Pierre le Grand vainqueur de la Suède. Depuis,

1. Lettre de Dubois à Destouches, 12 août 1722 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 342, f° 110) et surtout la lettre assez vive de Schaub au cardinal Dubois, août 1722 (A. ÉTR. *Esp.*, t. 320, f° 149).

2. Lettres du colonel Stanhope à Carteret, 6 et 29 août 1722 (Rec. Off., *Spain*, t. 169).

3. Chavigny, *Mémoires* (A. ÉTR., *France*, Mém. et Docum., t. 457).

l'Électeur de Hanovre, nanti des provinces suédoises qu'il convoitait, avait bien été forcé de reconnaître, et ses ministres anglais d'avouer aussi qu'il n'y avait plus « de moyen ni d'espérance de reconquérir à la Suède les provinces occupées par les Russes[1] ». Pierre le Grand avait résisté à toutes les coalitions, à toutes les expéditions concertées contre lui[2]. La Régence, dans ces conditions, fut autorisée enfin, au mois de janvier 1721, par ses alliés de Londres et de Hanovre à reprendre avec le Tsar les négociations qu'ils lui avaient interdites[3]. Elles se présentèrent d'abord sous forme d'une médiation entre les héritiers de Charles XII et les Russes confiée aux soins de M. Campredon, suivie par lui de février à septembre 1721 et qui aboutit à la paix de Nystadt[4].

Mais presque aussitôt, le cardinal indiqua le parti qu'il espérait tirer, pour l'avenir de sa nouvelle politique, de cette médiation. Au moment où il rapprochait le duc d'Orléans, les Bourbons d'Espagne et les Farnèse, pour se garantir de l'Autriche, comme Alberoni autrefois, il escomptait l'alliance de Pierre le Grand réconcilié avec la Suède par ses soins, cette diversion du Nord qui avait manqué à l'homme d'État parmesan et que sa diplomatie active ne désespérait pas de retrouver au moment utile. Au mois d'août 1721, son programme était arrêté. Il chargeait Campredon de faire valoir au Tsar « l'avantage pour sa puissance nouvelle d'une alliance qui l'introduirait dans les affaires de l'Europe et ferait de lui, en face de l'Empereur, l'arbitre de l'Empire ». Il n'exigeait, en échange, que la garantie des provinces et villes cédées à la France par les Habsbourg depuis les

1. Chavigny, *Mémoires* (A. ÉTR., *France*, Mém. et Docum., t. 457). — Lettre de Destouches à Dubois, en novembre 1720, après un entretien avec Stanhope (A. ÉTR., *Ang.*, t. 333, f° 51).

2. Voir plus haut, p. 96 et suivantes, *La Guerre du Nord; La guerre contre Pierre le Grand*, et Voltaire, *Histoire de Russie*, chap. xv.

3. Rambaud, *Instructions de Russie*, I, p. 208. — Dubois disait à Campredon, le 6 janvier 1721 : « Il n'y a plus d'espérance de reconquérir par la force les provinces suédoises occupées par la Russie. »

4. Paix de Nystadt déterminée par ces négociations et une nouvelle attaque du Tsar devant Stockholm (30 août, 10 septembre 1721). Cession de la Livonie, Estonie, Ingrie, Carélie, Viborg (Puffendorf, *Histoire de Suède*, III, 2e partie, p. 64, Amsterdam, 1748). — *Mémoires de la Société impériale d'histoire de Russie*, t. LX. — Vandal, *Louis XV et Élisabeth de Russie*, p. 40.

traités de Westphalie[1]. Pour obtenir du Tsar cette garantie qui ferait de la Russie, au lieu de la Suède, le rempart de la France contre la maison d'Autriche, il invitait Campredon à ne ménager, ni les compliments à Pierre le Grand, ni à ses ministres les présents et les subventions. Comme les adversaires de la politique hanovrienne à Paris en 1720, le cardinal entrait en relations suivies avec l'envoyé du Tsar, M. de Schleinitz. Par un envoyé extraordinaire de Pierre le Grand, Kourakin, il recevait en secret ses offres[2].

Et tout de suite dans ces négociations, ainsi que dans celles d'Espagne, apparaissait un autre intérêt qu'un intérêt national, un avantage singulièrement séduisant pour la famille d'Orléans, une proposition de mariage formulée par Schleinitz de la part de son maître entre le duc de Chartres et la fille du Tsar, Élisabeth, avec le trône de Pologne pour dot[3].

Pour concerter cette entreprise, il ne fallait pas que la diplomatie de Dubois redoutât les tâches difficiles. Car, il n'en était pas de plus malaisée que de faire accepter à l'allié du Régent, à Georges Ier, cette nouvelle alliance; à Pierre le Grand une réconciliation avec le Hanovre et ses ministres.

Depuis, en effet, que les princes allemands s'étaient heurtés dans la Basse Allemagne à la politique russe à laquelle ils s'étaient d'abord associés pour dépouiller la Suède, nul d'entre eux ne s'était plus opposé que le Hanovre aux desseins de Pierre le Grand. Le roi de Prusse, par prudence et par peur, avait toujours manœuvré entre le Tsar que caressait son envoyé à Pétersbourg, Mardefeld, et les ennemis de celui-ci. L'Électeur de Saxe, roi de Pologne, ne cherchait guère, et en secret

1. Instructions confidentielles données à Campredon, le 25 août 1721, dans Rambaud, *Instructions de Russie*, p. 217 à 241 : « Il s'agit de former un grand parti dans le Nord. » — Frédéric-Guillaume Ier, bien informé, écrit à Chambrier, son résident à Paris, le 25 août qu'une alliance secrète se prépare entre la France, la Suède et le Tsar, qu'on y travaille activement (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 101). Il offre même à Rottenbourg d'inviter la France à l'y admettre à la place de la Suède pour obtenir Stralsund et Rugen (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 104, 2 septembre 1721).

2. Lettre de Robert Sutton à Carteret, 25 octobre 1721 (Rec. Off., *France*, vol. 363).

3. *Mémoire* de Schleinitz du 28 septembre 1721, et lettre de Campredon à Dubois du 4 novembre 1721, Rambaud, *Ibidem*, p. 241, 251.

seulement, à reprendre son indépendance. L'Empereur lui-même faisait bon accueil à l'ambassadeur du Tsar à Vienne, Iaguzinski. Seul, avec la conscience de la force que lui donnaient les flottes anglaises, Georges Ier, conseillé par Bothmar et Bernstorff, avait tenu tête à la puissance moscovite. Sans cesse depuis deux ans le Tsar avait trouvé l'Électeur de Hanovre en travers de ses projets ou de ses ambitions. S'il voulait soutenir son neveu, le duc de Mecklembourg, Charles-Léopold, contre sa noblesse rebelle au joug des armées russes, c'était le Hanovre qui s'était chargé d'exécuter la sentence prononcée en 1719 par le Conseil aulique contre le duc. S'il réclamait le Slesvig en faveur de son gendre, le duc de Holstein Gottorp, que le traité de Frederiksborg (3 juillet 1720) avait dépouillé en lui promettant un équivalent, c'était Georges Ier qui poussait le Danemark et l'Empire à lui refuser toute indemnité. Le Tsar ne pouvait oublier davantage l'attitude résolument hostile des Anglais à ses progrès dans la mer Baltique. Le crédit de Carteret n'était-il pas tout entier fondé auprès du Roi sur l'appui qu'il lui procurait en Angleterre depuis la paix de Stockholm dont il avait été le principal artisan, sur ses efforts pour former une grande coalition dans la Baltique contre Pierre le Grand ?

On conçoit donc l'embarras où devait se trouver le cardinal, décidé à ne point compromettre l'alliance anglaise, et encore moins l'amitié de Carteret fidèle aux leçons de Stanhope, au moment où il chargeait Campredon de reprendre et de pousser la négociation d'alliance avec le Tsar. Pour ménager cette transition très délicate, il affecta de ne rien traiter en Russie qu'il ne communiquât à l'envoyé d'Angleterre, son ami Schaub [1]. Il donna ordre à Campredon de se montrer plutôt réservé avec les ministres russes et d'exiger d'abord, pour garantir la paix de Nystadt, que l'Angleterre fût associée à cette garantie, puis d'obtenir enfin

1. Il affirmait à Destouches, le 16 janvier 1722, qu'il pouvait rassurer Carteret sur les négociations avec le Tsar, où il ne cherchait « qu'à perfectionner la paix et à empêcher ce prince ambitieux de se lier avec d'autres puissances » (A. ÉTR., *Ang.*, t. 340, f° 15). — Il communiquait à la cour d'Angleterre des extraits de la correspondance de Campredon, mais seulement ce qu'il voulait, « du *galimatias impénétrable* de cet ambassadeur ». Lettre à Destouches du 31 janvier 1722 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 340, f. 67).

une clause en faveur du Hanovre « *de neutralité de la Basse-Allemagne.* » Il confirmait à Schleinitz, à Paris, ces conditions[1]. Le représentant à Paris de la Prusse, inquiet de cette alliance du Tsar avec la France dont il craignait les suites trop favorables au Hanovre, écrivait à son maître pour le rassurer : « La haine irréconciliable qui subsiste entre le roi Georges et le Tsar empêchera le cardinal de se départir des Anglais et de faire quelque traité avec les Russiens. Le Tsar n'accordera pas ce qu'ils demandent[2]. »

Pierre le Grand, peu disposé sur ces entrefaites, à prendre l'attitude d'un solliciteur à l'égard de la France qui retenue, depuis 1717, par les Hanovriens lui marquait tant de tiédeur, avait porté à l'autre extrémité de son empire son activité conquérante. Il avait envahi, en 1721, la Perse d'où il ne revint à la fin de 1722 à Pétersbourg qu'après avoir dépouillé en partie le Schah de ses provinces caspiennes.

Une fois encore, il semblait que la France, empêchée par l'intime union des maisons d'Orléans et de Hanovre, dût renoncer à cette diversion contre l'Autriche que lui offrait le Tsar, à la place des héritiers de Gustave-Adolphe ruinés par les progrès de sa puissance[3]. « Cela ferait, disait Campredon, le 11 mars 1723, un contraste insoutenable à la politique d'alliance avec le Hanovre[4]. »

Il y eut un moment, pendant l'année 1722, où Dubois chercha ailleurs qu'en Russie cette diversion dont une guerre toujours possible avec les Habsbourg lui faisait une nécessité. Dans les milieux où fréquentait le plus volontiers le cardinal, aux rares moments de liberté que lui laissaient les soins de sa charge très lourde, il aimait à rencontrer, à côté de Schaub

1. Lettre de Chambrier à Frédéric-Guillaume Ier, 7 novembre 1721 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 133).

2. Même lettre, Ibid. *Ibidem.*

3. Lettres de Chambrier au roi de Prusse, 6 octobre 1721, 31 août 1722 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 237). « Le comte de Rottenbourg dit bien que s'étant trouvé dans le cabinet de Dubois avec les sieurs de Witworth et Schaub, on avait parlé de la situation des affaires du Nord, que le cardinal était convenu d'attendre le retour du Tsar avant d'entreprendre quelque chose et que rien d'ailleurs ne se ferait sans la participation de Votre Majesté. »

4. Rambaud, *Instructions de Russie* (A. ÉTR., *Moscovie*, t. 13).

et près de Mme de Tencin, l'envoyé de la Saxe, le comte de Hoym un homme de goût, de plaisir et d'esprit, fort riche et très instruit.

Ce n'était pas seulement pour se faire une vie agréable de grand seigneur et d'amateur que Charles-Henry de Hoym avait recherché les bonnes grâces des hommes influents de la Régence, c'était pour défendre et servir à Paris les intérêts de la Saxe menacée par les progrès de la royauté prussienne et de la Russie. Aux environs de 1721, il exposait au comte Fleming, ministre principal d'Auguste II le plan qu'il espérait faire adopter à la France et au Hanovre, pour fournir à l'une par la Saxe agrandie de la Silésie et de la Pologne, une alliée à défaut de la Suède ruinée, à l'autre une auxiliaire singulièrement précieuse contre la Prusse et la Russie[1].

Le 25 février 1722, Dubois parut accepter le programme, à la condition toutefois qu'Auguste II consentirait à se dessaisir de la Pologne pour la maison d'Orléans, en gardant le titre de roi[2]. Par l'intermédiaire d'un agent secret que le cardinal envoya en avril 1722 au comte Fleming, M. de Rézé, une négociation très secrète s'engagea entre la Cour de Dresde et le Palais-Royal[3]. L'envoyé d'Angleterre, Schaub, y fut associé et poussa à la conclusion. L'affaire parut en juillet si avancée que le représentant de la Prusse à Paris en signalait les progrès à Frédéric-Guillaume Ier avec inquiétude. Il s'agissait, suivant lui, « d'un vaste projet de confédération des puissances du Nord pour protéger le Hanovre, fermer aux Russes l'accès de l'Allemagne et fournir à la France les secours contre l'Empereur qu'elle avait espérés du Tsar[4] ».

Malgré son amitié pour Hoym, Dubois s'aperçut pourtant que

1. Baron Pichon, *Vie de Charles-Henri comte de Hoym*, Paris, 1880, *Histoire*, tome Ier. Voir notamment sur ces projets, la page 36, d'après les lettres du comte conservées aux archives de Dresde, et notre volume, p. 129. — Au mois de février 1722, Chambrier avertissait sa cour de l'inquiétude qu'éprouvait Dubois d'un traité préparé à Dresde pour le partage de la Pologne (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 162).

2. Lettre de Fleming à Hoym du 25 février 1722, citée par Pichon, I, p. 45. — Voir aussi la lettre où Chambrier explique au roi de Prusse toute l'intrigue, le 12 janvier 1723 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 290).

3. Lettre de Dubois à Fleming, 20 avril 1722, *Pro Memoria*, avec la réponse du 20 mai 1722 (A. ÉTR., *Pologne*, t. 170, fos 407, 483).

4. Il semble bien qu'il faille ainsi expliquer une curieuse lettre adressée par Schaub à Hoym et publiée par le Baron Pichon, p. 40. « Dubois est très impatient

le comte Fleming n'était pas un homme facile à gouverner, « que tous ces beaux projets formés à Dresde n'iraient jamais jusqu'à une rupture de la Saxe avec l'Autriche et l'Empereur, que c'était de la poudre aux yeux[1] ».

Les offres de Pierre le Grand étaient autrement solides et utiles. Si le Tsar s'était éloigné mécontent, il n'avait point rompu la négociation. Campredon demeurait à Pétersbourg, quand il y revint. Et même, pendant la guerre de Perse, un envoyé russe plus important que Schleinitz, un grand seigneur étroitement associé à l'œuvre du Tsar, Dolgorouki, était venu par son ordre à Paris, pour y porter ses reproches, pour y attendre le moment où la Régence se déciderait peut-être à sortir de sa réserve, et à transformer une amitié établie depuis 1717 en une alliance active.

Ce moment allait-il enfin venir, quand Dubois se décida, le 24 octobre 1722, à expédier l'ordre à Campredon de négocier avec les ministres russes Ostermann et Schafiroff[2]. Si les instructions qu'il donnait alors de s'entendre avec le Tsar pour le mariage de sa fille et du duc de Chartres, après la nomination de ce prince au trône de Pologne, devaient flatter Pierre le Grand, en retour la condition toujours formulée qu'il ne pouvait y avoir de traité entre la Russie et la France sans participation de la Grande-Bretagne demeurait « l'obstacle insurmontable[3] ».

Quel dommage cependant, pour la maison d'Orléans à qui l'alliance du Tsar devenait chaque jour plus nécessaire, capable

de voir avec nous l'ouvrage du G(rand) P(rojet). Est-il fait ou près de l'être et y aurait-il possibilité de le porter ce soir à Versailles ? » Chambrier notait alors, le 6 juillet, l'influence de Hoym sur la Régence (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 215) et définissait ainsi la politique saxonne (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 290).

1. « Le cardinal Dubois n'entrera pas dans les vues de la cour de Pologne. La Saxe est trop livrée à l'Autriche » (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 248).

2. D'après les *Instructions* données à M. de Chavigny (A. ÉTR., *Ang.*, t. 345, f°s 230, 237). — Les *Mémoires* de celui-ci ajoutent : (A. ÉTR., *France*, Mém. et Docum., t. 457). « La Moscovie devenait chaque jour plus considérable. »

3. Lettre de Dubois à Campredon, 14 octobre 1722 (A. ÉTR., *Moscovie*, t. 13). — Vandal, *Louis XV et Élisabeth de Russie*. — Lettre de Campredon à Dubois, 19 février 1723 (A. ÉTR, *Moscovie*, t. 13). Au mois de novembre, le cardinal Dubois recevait, en outre, la visite de Kourakin, envoyé du Tsar en Hollande, venu pour lui offrir quelque traité d'alliance, le recevait à dîner, lui marquait beaucoup de considération. Lettre de Chambrier à Frédéric-Guillaume Ier, 27 novembre 1722 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 263).

d'assurer en Italie contre l'Autriche l'avenir de Don Carlos, gendre du Régent, et maintenant de fixer en Pologne les destinées de son fils ! A force d'instances, dans les premiers jours de 1723, le cardinal obtint une satisfaction pour l'Angleterre, la promesse du Tsar qu'il n'attaquerait point la Basse-Allemagne. Encore l'obtint-il, en dissimulant ses démarches aux Anglais et à Georges Ier qui ne se montrèrent satisfaits ni du secret, ni du résultat[1].

Le cardinal ne s'était jamais résigné, depuis le jour où le duc d'Orléans lui avait confié ses intérêts et par surcroît ceux de la France, à l'abandon d'un contrat ou d'un marché utiles à la grandeur chaque jour mieux établie de la famille. Il décida de tenter un effort décisif contre l'obstination des Hanovriens. Le voyage du roi d'Angleterre dans ses États d'Allemagne annoncé par Destouches pour le 15 juin lui parut une occasion favorable, en même temps qu'une démarche à surveiller. Pouvait-on même savoir si le séjour de Georges Ier en Allemagne ne favoriserait pas les projets formés par la cour de Saxe pour assurer l'héritage polonais au prince Électoral et cette alliance des princes allemands contre le Tsar qui laissait espérer alors la Pologne au duc de Chartres[2] ?

Destouches, l'ancien confident de Dubois, l'auteur dramatique, dégoûté de la politique qui ne lui avait guère donné une fortune brillante, pas même le moyen d'assurer la vieillesse de son vieux père et la vie de ses trois sœurs consacrée à le soigner, malade et endetté[3], demandait au cardinal de n'accompagner plus Georges Ier en Allemagne comme les années précédentes[4]. Chavigny, au contraire, initié comme Destouches aux secrets de Dubois à Londres, ne désirait, depuis son rappel d'Espagne, qu'un emploi. Il avait opposé un refus très digne aux offres de Philippe V, lorsque ce roi, poussé par le remords de son injustice, avait sollicité pour lui du Régent une des deux ambassades

1. Instructions données à M. de Chavigny (A. ÉTR., *Ang.*, t. 345, f° 260).
2. Chavigny, *Mémoires*, t. 457. — Instructions données à M. de Chavigny, 4 août 1723 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 345, f° 233).
3. Lettres de Destouches à Dubois, 12 et 27 avril 1722 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 344, f°s 27 et 46).
4. Lettre de Destouches à Dubois, 6 mai 1723 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 345, f° 28).

vacantes de Venise ou de Hollande. Il avait déclaré très haut son intention d'attendre la compensation et l'avancement qu'il méritait, de ses seuls services[1]. L'occasion s'offrait de rendre au duc d'Orléans et à Dubois un nouveau et plus signalé service, de marier le duc de Chartres après avoir travaillé à marier Mlle de Beaujolais. Aux côtés du cardinal, fatigué et vieilli, il devenait le principal ouvrier du Régent et, s'il réussissait à conclure l'alliance russe, de la politique dirigée contre les Habsbourg. Ensemble, ils rédigèrent les instructions qui nous ont conservé le plan confié à son adresse et à sa discrétion. Chavigny les a résumées dans ses Mémoires en quelques lignes : « Il s'agissait d'amener par degrés le roi d'Angleterre et son ministre Carteret au point de se départir pour le moment de la formalité de l'intervention actuelle et immédiate de l'Angleterre dans le traité avec la Russie, de leur faire concevoir que les précautions stipulées pour la Basse-Allemagne y suppléeraient suffisamment. Puisque le Tsar se faisait un point d'honneur de refuser cette intervention, ne valait-il pas mieux pour la France et la Grande-Bretagne le gagner d'abord ? On obtiendrait ensuite davantage[2]. »

Ce fut pour réaliser ce programme que Chavigny se présenta à Hanovre le 14 août, porteur de toutes les dépêches échangées depuis un an avec Campredon, dont il devait donner lecture aux Anglais pour les disposer à la confiance et aux concessions. Le cardinal lui avait ménagé d'autres ressources, particulièrement l'appui de la comtesse de Platten, la maîtresse royale qui désirait pour son gendre, le marquis de Saint-Florentin, sans avoir pu encore l'obtenir, la dignité de duc et pair : « c'est le seul moyen que j'aie trouvé après trois mois de recherches pour fléchir le roi d'Angleterre, cette grâce interdite à S. A. R. par les constitutions du Royaume qui en trois cents ans s'est peut-être accordée une fois[3] ». Pour en faire valoir le prix et s'en réserver le profit, Chavigny avait ordre de voir la comtesse à Hanovre, la première et en très grand secret.

1. Chavigny, *Mémoires* (A. ÉTR., *France*, t. 457).
2. Chavigny, *Mémoires*, t. 457, et pour plus de détails les Instructions données à celui-ci, du 1 août 1723 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 345, fos 242, 260).
3. Lettre de Dubois à Chavigny, 4 août 1723 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 345, fos 230 à 237).

Au moment où il allait commencer l'entreprise, la nouvelle lui parvenait de la mort de son chef qui avait succombé le 10 août aux suites d'une opération devenue nécessaire. Le coup était d'autant plus rude que ses premières démarches auprès des ministres de Georges Ier ne lui avaient guère donné d'espoir[1].

Au premier moment, la mort de Dubois ne parut rien changer aux ordres pourtant qu'il avait donnés[2]. Le duc d'Orléans, ayant assumé la tâche du gouvernement du Royaume, communiquait à Schaub son intention formelle de conclure avec la Russie une alliance trop avantageuse pour que le refus du Tsar d'y admettre l'Angleterre lui fût un motif d'y renoncer : « Si le Roi, faisait-il écrire par le nouveau secrétaire d'État des Affaires Étrangères, M. de Morville, avait avec le Tsar seul une alliance, ce ne serait certes pas pour Sa Majesté, dans le cas d'une guerre contre l'Empereur et l'Empire, une chose inutile ni onéreuse d'avoir à l'autre bout de l'Allemagne un allié qui agirait avec des forces aussi puissantes que celles du Tsar. » « Et, puisqu'il y a des difficultés presque insurmontables à l'inclusion actuelle de l'Angleterre, il s'agit, ajoutait Morville, d'obtenir que cette alliance soit signée par nous seuls[3]. »

L'âme et la politique de Dubois continuaient à déterminer les conseils de ses successeurs, tous deux, le duc d'Orléans aussi bien que Morville, ses élèves. C'était d'autre part l'ultimatum adressé par le cardinal mourant, le 7 août 1723, à la cour de Vienne qui décidait Charles VI à délivrer enfin les investitures éventuelles de Parme et de la Toscane ainsi qu'il le fit le 8 novembre 1723[4]. Tout tendait alors dans l'entourage du duc d'Orléans à une politique

1. Lettre de Chavigny au Roi, de Hanovre, le 22 août 1723 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 345, fos 296-298). — M. Wiesener a publié (III, p. 473) la lettre de Dubois, datée de Meudon le 3 août, qui accréditait Chavigny auprès de Townshend (Rec. Off., *France*, vol. 358) et la réponse de Townshend qui ne fut pas envoyée (*Ibid.*, p. 474).

2. Schaub, écrivant à Robert Walpole, se félicitait « du peu de nouveauté qu'entraînait la mort du cardinal », 18 août 1723 (Rec. Off., *France*, t. 359). — Wiesener, III, p. 48).

3. Lettre de Morville à Chavigny, 8 septembre 1723 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 345, fos 349-354). Le ministre blâmait presque celui-ci de s'être attaché à la réconciliation du Tsar et de Georges Ier, plutôt que de pousser à la conclusion d'une alliance préalable entre le duc d'Orléans et Pierre le Grand seuls.

4. Lettre de Dubois à Dubourg, 7 août 1723, dépêche intégralement citée par Baudrillart, II, p. 537.

résolument hostile aux Habsbourg. Non seulement Chavigny était chargé de couronner la négociation actuelle, dût-elle déplaire à l'Angleterre, avec le Tsar « pour mettre de furieuses entraves à la maison d'Autriche ; mais il devait encore, à Hanovre, s'enquérir auprès des Anglais de leur sentiment sur la Pragmatique Sanction, et faire pressentir le dessein qu'avait formé Dubois d'abolir la dignité impériale en donnant une nouvelle forme à l'Empire[1] ».

Tant pis, après tout, si les ministres anglais jaloux les uns des autres, si les ministres hanovriens asservis par leurs avantages particuliers à l'Empereur paralysaient la politique britannique ! Ce n'était en effet que querelles à Hanovre autour de Georges Ier. Carteret avait été atteint dans son influence quand, après avoir fait donner la régence à Cadogan, il lui voyait retirer le commandement de l'armée. Il se défendait contre Townshend et Walpole avec l'aide de la comtesse de Platten ; Townshend, lui, distribuait de fortes sommes à la duchesse de Kendall acquise aux intérêts des Habsbourg. Si Carteret, poussé par les Hanovriens, la Suède et le Danemark, inclinait à des mesures hostiles contre la Russie, Townshend, appuyé par Walpole qui désirait la paix, se plaignait à Chavigny du rôle indécent que ces intrigues pouvaient faire jouer à Georges Ier et s'y opposait obstinément[2].

On conçoit d'ailleurs que la maison d'Orléans n'ait rien changé aux directions données par Dubois à Morville et à Chavigny. L'état de l'Europe, à la fin de 1723, se trouvait plus que jamais favorable à cette entreprise des Bourbons contre les Habsbourg à laquelle tous les Français eussent applaudi : la succession d'Autriche déjà mise en question par le décret de Charles VI, l'intime union des Farnèse, des Bourbons de Madrid et de Versailles, l'alliance franco-russe à peu près certaine, les dispositions favorables d'Achmed III et de son grand-vizir désireux de réparer les désastres de Passarowitz[3].

1. Chavigny, *Mémoires* (A. ÉTR., *France*, Mém. et Docum., t. 457).

2. Coxe, *Mem. of Rob. Walpole*, II, p. 251, 260. — Lettre de Chavigny au Roi, 19 septembre 1723 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 346, f° 5).

3. A. ÉTR., *Turquie*, t. 65. — Lettres de Lenoir et Bonnac à Dubois, mars à août 1723, pour réconcilier la Porte et le Tsar, que la guerre de Perse, la question

L'occasion même venait alors s'offrir avec l'affaire de la Compagnie d'Ostende de brouiller entièrement l'Autriche et les puissances maritimes. Charles VI ne s'était-il pas avisé, pour rétablir le commerce dans ses États, de favoriser non seulement les Compagnies de Fiume et de Trieste dans le Levant, mais la Compagnie des Indes fondée à Ostende par un ancien marin de la Compagnie française, le chevalier Godefroid de la Merveille en 1719? Sans égard pour la jalousie des Provinces-Unies qui depuis plus d'un siècle tenait la Belgique et ses ports en interdit, l'Empereur avait fait plus : il avait décidé même, de 1721 à 1723, la constitution d'une Compagnie Impériale pour le commerce des Indes[1] et lui donna sa charte en décembre 1722.

Les Hollandais avaient les premiers fait entendre leurs réclamations que l'Angleterre s'empressa d'appuyer et de porter au cardinal Dubois vers le mois de juin 1723[2]. La France n'avait pas vu d'abord sans quelque satisfaction cette concurrence se créer, de 1721 à 1723, en Belgique aux marchands anglais et hollandais rivaux des siens, et le conflit s'aigrir entre les puissances commerciales et l'Empereur[3]. Quand Dubois eut constaté, en juillet 1723, le profit qu'il pourrait tirer de cette querelle pour s'attacher l'Angleterre et la Hollande, il s'efforça d'exciter les colères des Anglais[4]. Au mois d'octobre 1723, Townshend fit enfin connaître aux Hollandais l'intention de son maître de considérer avec eux le commerce ostendais, comme une violation flagrante des traités[5]. Quelle occasion s'offrait à la France de

des provinces caspiennes et de Géorgie avaient failli brouiller, et les opposer à l'Autriche.

1. Pour l'histoire de cette affaire d'Ostende, consulter le livre très documenté, aussi complet que possible, de Michel Huisman, *La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI*, Paris, Picard, 1902 ; Aragon, *La compagnie d'Ostende*, Annales de l'École des Sciences politiques, p. 240. — On trouvera les textes essentiels dans Rousset, *Actes et Négociations depuis la paix d'Utrecht*, tome II, au début.

2. Lettre de Townshend à L'Hermitage, envoyé hollandais à Londres, 5 avril 1723 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 344, f° 182). Au 16 avril, Dubois écrit à Destouches : « Il faut prendre intérêt aux avantages des Hollandais et exciter les alarmes de la cour de Londres » (t. 344, f° 193).

3. Lettres de Dubois à Dubourg, 30 avril et 11 juin 1723 (A. ÉTR., *Autriche*, t. 181 et 183).

4. Lettre de Dubois à Chammorel, 8 juillet 1723 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 345, f° 153).

5. Huisman, *ouv. cité*, p. 314. « Il est vrai que si Townshend appuyait énergiquement les Hollandais, Walpole refusait de se laisser entraîner à une guerre. »

reprendre ainsi, entre les Habsbourg et les puissances maritimes, le rôle d'arbitre de l'Europe que celles-ci avaient au début du siècle saisi à la faveur de la rivalité des Habsbourg et des Bourbons !

Philippe d'Orléans ne disait pas d'ailleurs la raison principale, essentielle, qu'il avait de poursuivre, après la mort de Dubois, l'œuvre du diplomate fondée surtout pour le succès de ses ambitions personnelles et la grandeur de sa famille. S'il menaçait l'Autriche, ce n'était pas seulement « pour établir une troisième branche des Bourbons en Italie », c'était pour la promesse d'avenir qu'il procurait à Don Carlos le fiancé de sa fille. S'il s'obstinait à l'alliance russe, c'était pour son fils. Quand Chavigny partit pour Hanovre, Dubois lui avait dit : « Attendez qu'on vous parle du bruit qui s'est répandu du mariage du duc de Chartres avec une fille du Tsar. Répondez avec un sourire. Dites que c'est une extravagance de nouvellistes ou plutôt une mauvaise finesse des ministres de la cour de Vienne, que cette vision a été reçue ici avec dérision comme une absurdité qui serait la perte du crédit de S. A. R. en France. Quand on offrirait ici ce Royaume tout musqué, ni le père, ni la mère, ni le fils ne consentiraient à l'accepter [1]. »

Mensonge commandé évidemment, contredit par l'ordre donné à Chavigny de découvrir les intrigues formées par la maison de Saxe pour assurer la couronne de Pologne au Prince Électoral [2], Secrets du Régent, auxquels le cardinal avait travaillé jusqu'à sa dernière heure, dont il laissait la tradition à M. de Morville, dont Chavigny remplacé par de Broglie à Hanovre allait se faire un titre à l'ambassade de Londres. L'affaire matrimoniale en Russie paraissait en bonne voie, au mois d'octobre 1723 : Campredon avait réussi enfin, faute de pouvoir fléchir Georges Ier, à convaincre le Tsar qu'il devait accepter la

1. Lettre de Dubois à Chavigny, *Instructions* du 4 août 1723 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 345, f°s 242, 260).

2. *Ibid.* Chambrier démasquait aussi le mensonge quand il écrivait à Frédéric-Guillaume Ier : « Le comte de Charolais n'épousera pas la fille du Tsar. Le Régent empêchera ce mariage contraire aux vues politiques de la maison d'Orléans » (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 324). — Vandal, *Louis XV et Élisabeth de Russie*, p. 61 à 68.

participation de l'Angleterre à son alliance avec la France[1].

La mort qui vint surprendre à son tour le duc d'Orléans, le 2 décembre 1723, dans les bras de sa maîtresse Mme de Falari, déchira brutalement toutes ces trames. Cette maison à qui Dubois avait donné toute son activité et enchaîné la diplomatie française n'était plus représentée que par un prince dont Barbier a fait, d'après un propos de son père, le portrait que voici : « Aussi peu d'esprit que M. le Duc, aussi brutal que le comte de Charolais, aussi fou que M. le prince de Conti[2]. » Il suffit de deux années à peine pour renverser l'édifice dont l'histoire secrète de la Régence, de 1717 à 1723, pouvait seule permettre à la postérité de reconnaître et d'établir le plan et les détails dissimulés sous les protestations pacifiques de Dubois.

Quand le cardinal et le duc d'Orléans moururent à quatre mois d'intervalle, la santé de Louis XV menacée encore en août 1721 d'une crise mortelle, ses fiançailles avec une princesse encore enfant qui de longtemps ne permettaient pas à la maison de France l'espoir d'un successeur, les Renonciations de Philippe V renouvelées solennellement au traité de Londres et garanties par la Quadruple Alliance, donnaient à la famille d'Orléans un libre accès et toutes les chances de parvenir au trône de France.

Le trône d'Espagne était définitivement assuré aux Bourbons par le traité qui avait, après la guerre de 1719, rapproché Philippe V et Charles VI, réuni leurs plénipotentiaires au Congrès de Cambrai, lorsqu'il s'ouvrit enfin, le 16 janvier 1724, pour achever l'œuvre demeurée en suspens depuis 1714. Et le jour où brusquement pour accomplir un vœu suggéré à Philippe par l'amertume de la défaite, ce prince abdiqua le 14 janvier 1724, son fils Luis Ier installait, en lui succédant, sur le trône d'Espagne la fille du Régent, Mlle de Montpensier devenue Reine, par le soin que Dubois avait pris en 1721 de sa destinée.

L'Europe, à ce même Congrès de Cambrai, sanctionnait la promesse accordée aux Farnèse de se survivre en installant à Parme et à Plaisance, le fils de Philippe V et d'Élisabeth, l'Infant

1. Lettre de Campredon au Roi, 22 octobre 1723 (A. ÉTR., *Moscovie*, t. 14).
2. Barbier, *Journal*, mars 1723.

Don Carlos. De brillantes espérances s'ouvraient pour ce prince, depuis que le grand-duc de Toscane était mort en décembre 1723, n'ayant pour héritier qu'un fils très malade, et l'Infant. Déjà les diplomates français et espagnols se préparaient à dégager de la vassalité impériale, les souverainetés promises « à cet enfant chéri de la France et de l'Espagne » pour les égaler à un royaume indépendant que le zèle de sa mère devait lui procurer quinze ans plus tard. Or, Don Carlos était, en 1723, le fiancé d'une princesse d'Orléans appelée à régner en Italie comme sa sœur en Espagne.

Enfin, dans le Nord, Pierre le Grand se déclarait toujours, en échange du concours qu'il sollicitait d'elle contre les princes allemands, disposé à conclure avec la Régence une entente intime contre l'Autriche. Le Tsar, pour s'ouvrir sous les auspices du duc d'Orléans l'accès de l'Europe que ceux-ci, après l'y avoir appelé contre la Suède lui fermaient obstinément, lui offrait un trône encore, pour son fils, en Pologne, compensation royale pour la famille d'Orléans, au cas où la royauté en France ne lui reviendrait pas.

Quatre grandes Souverainetés européennes promises ou assurées à cette famille autrefois à peine visible dans l'ombre puissante des héritiers de Louis XIV, de ses nombreux enfants et petits-enfants, légitimes ou naturels, obligée pour obtenir une place à la cour du grand Roi à cette alliance avec une de ses bâtardes qui avait indigné la Palatine, tel était le résultat, en 1723, des moyens employés par Dubois. Les résultats acquis prouvaient son adresse à exploiter les circonstances, les morts successives et soudaines qui avaient décimé les Bourbons, le goût de l'Europe pour la paix après une longue guerre, les ambitions des Hanovre et du Tsar, des Farnèse et de Philippe V. L'œuvre accomplie témoignait de sa fermeté, de son activité qui auraient pu faire merveille au service de la France, et autrement. Mais œuvre fragile qui ne devait pas lui survivre, parce qu'elle était fondée sur les risques de mort du jeune roi de France qui vécut, et les chances de grandeur du Prince à qui Dubois s'était dévoué et qui mourut presque avec lui.

Qu'importait à l'ouvrier la fragilité de cette œuvre? Inutile

à la France, elle avait procuré à son ambition plus de satisfactions même qu'au début il n'en pouvait attendre? Au fur et à mesure des services rendus à la maison d'Orléans par son Secret associé au Secret des Farnèse et à celui du Régent, il avait réalisé dans les deux années qui précédèrent sa mort son propre rêve de grandeur, pleinement. Tandis qu'il procurait à ses maîtres et à ses associés surtout des espérances, la fortune et ses talents le gratifièrent vivant de tous les avantages, des honneurs et du pouvoir qu'il avait pu désirer. Rien ne manqua à son succès, que le temps d'en jouir.

CHAPITRE IV

DUBOIS, PREMIER MINISTRE

LA FIN DE LA RÉGENCE ET DU CARDINAL

L'histoire des deux dernières années que vécut le cardinal Dubois est vraiment celle de la plus étonnante fortune politique que l'histoire ait enregistrée. « Partir de la modeste fonction de précepteur d'un prince né dans la ligne collatérale, pour devenir en l'espace de dix ans, non seulement secrétaire d'État et cardinal, mais premier ministre de France, académicien et plus encore, le chef et presque l'arbitre de la politique européenne, c'est là un rare phénomène historique[1] » et l'intérêt presque unique de ce Secret couronné en 1723 par le succès.

Seul maître, en 1721 déjà, de la politique française, conseiller principal de la Régence, le précepteur du duc d'Orléans ne s'était pas trompé quand, à force d'intrigues, d'efforts et d'argent, il s'était âprement obstiné, jusqu'à solliciter les Stuart, à la poursuite du chapeau que le Saint-Siège pendant trois ans lui refusa.

Ce n'était pas de sa part vanité, mais calcul. La confiance du duc d'Orléans suffisait, pendant une minorité où ce prince disposait de tous les pouvoirs, à lui en procurer l'exercice presque incontesté. Mais il fallait prévoir l'heure prochaine où cette minorité cesserait, au début de l'année 1723. Pour un parvenu de lettres ou d'Église, tel que l'abbé, la pourpre romaine était,

1. Wiesener, *Le Régent, l'abbé Dubois* (III, p. 475) et ce texte d'un contemporain (Bibl. nat., pièce n° 386) : « Tant de dignités, une si grande élévation où il parvint dans le cours d'environ six années font, mieux que ce que nous pourrions dire, l'éloge de cet homme extraordinaire. »

ainsi que le bâton de maréchal aux officiers de fortune, le seul moyen de s'élever au niveau des grands seigneurs prêts et autorisés à lui disputer auprès d'un Roi affranchi de la Régence le droit d'agir et de parler en son nom[1].

Encore Dubois, pour réaliser ce programme, dut-il comme toujours prévoir de loin toutes les résistances. « Il faut trouver l'occasion, écrivait-il au cardinal de Rohan le 7 août 1721, de remettre les ecclésiastiques dans les places de gouvernement qu'ils ont longtemps occupées en France presque seuls et dont on les avait éloignés[2]. » Quand Dubois eut reçu le chapeau, on commença de dire à la cour qu'il ne pouvait conserver ses emplois ministériels, sa charge de secrétaire d'État et même de conseiller d'État. « Tout l'air retentissait » des difficultés qu'on imaginait de faire valoir au Régent contre le cumul nettement condamné par Louis XIV entre les fonctions d'Église et d'État.

Le duc d'Orléans trouva dans un entretien avec le nouveau cardinal tous les arguments utiles à la fortune de celui-ci : « Il n'était pas raisonnable d'exclure les cardinaux de la plus honorable et la plus intime fonction qu'un sujet du Roi puisse faire auprès de sa personne et que des cardinaux ont faite dans presque tous les autres États de l'Europe. — Ce serait faire tort à la dignité du Roi de donner lieu de croire qu'il pût rien y avoir dans le service direct et immédiat de Sa Majesté qui fût au-dessous des plus grandes dignités, qu'il était d'ailleurs à observer que les fonctions de ministre des Affaires étrangères étaient encore plus distinguées et même plus relevées que celles des autres secrétaires d'États[3]. »

Ainsi Dubois assurait ses positions acquises dans l'État et dans l'Église avant de s'élever plus haut par la faveur du prince qui ne lui refusait rien. Peut-être eût-il obtenu de lui déjà l'accès et la première place au Conseil de Régence. « Malgré l'envie qu'il

1. Bibl. de l'Arsenal (Papiers Dubois, 2026) *Rang des cardinaux en France :* Recueil formé par le cardinal Dubois sur la préséance des cardinaux, employé ensuite par Fleury, restitué par le frère de Dubois, le 25 juin 1743, à la Bibliothèque de d'Argenson.

2. Lettre de Dubois au cardinal de Rohan, 7 août 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 631, f° 148). — Sévelinges, II, p. 192.

3. Même lettre, Sévelinges, II, p. 190.

avait de tenter l'aventure », il crut prudent d'écouter les avertissements de ses amis et confidents, de Le Blanc et Belle-Isle qui lui faisaient craindre les résistances de quelques envieux, les mouvements des grands[1]. Il se décida d'abord à un coup d'autorité qui fit réfléchir la cour et intimida ses adversaires.

Depuis que l'abbé avait reçu en 1718 la direction des Affaires étrangères, Torcy, qui avait jusque-là caressé l'espérance d'en être chargé après la suppression des Conseils, n'avait point pardonné au Régent et à Dubois sa déception. Il avait employé à sa vengeance la seule fonction que le duc d'Orléans lui eût laissée en 1715, en compensation de son emploi supprimé, la surintendance des postes. Il y avait trouvé des ressources précieuses, soit pour correspondre avec des agents du Roi, tels que Nancré à Madrid, Havard à Berlin, Blondel en Espagne, avec des ministres étrangers à l'insu de Dubois, soit pour se procurer le secret des négociations engagées par l'abbé et les faire échouer.

Pendant deux ans le ministre du Régent avait soupçonné et suivi cette intrigue. Sur un journal intime dont nous n'avons conservé que des fragments il notait les détails de son enquête et ses griefs : tantôt une insolence de Torcy, ou une négociation poursuivie à son insu avec le comte de Schleinitz et le Tsar, ou encore des propos malveillants expédiés contre lui à Berlin et qui lui revenaient par une lettre de Frédéric-Guillaume Ier à son ministre Salentin[2].

Pour donner une leçon qui profitât à la vieille cour, et à lui-même, le cardinal se résolut à un éclat. Il mit le duc d'Orléans en demeure de choisir entre lui et Torcy. Le Régent n'écouta pas ce que lui disait alors sa mère : « L'abbé et M. de Torcy ne valent pas mieux l'un que l'autre. Ils seraient mieux à la potence

1. Lettre de Dubois au cardinal de Rohan, 7 août 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 631, f° 148). — Sévelinges, II, 192, et *Vie Anonyme de Dubois* (Bib. Mazarine) f° 324 : « Le cardinal n'entra plus au Conseil de Régence où ses affaires furent rapportées par M. de La Vrillière, secrétaire du Conseil. D'où la nécessité de joindre à ses fonctions un autre titre, celui de premier ministre, ainsi qu'il fut pratiqué à l'égard des fameux ministres Richelieu et Mazarin. »

2. Journal de la main de Dubois (A. ÉTR., Mém. et Docum., t. 1233, f° 300), 6 février 1719, querelle avec M. de T., etc... — A la vente du baron de Trémont, catalogue de Laverdet, 1852 : « Fragment authentique du journal que Dubois tenait pour lui seul » (1720).

qu'à la cour. Ils sont plus faux que le bois du gibet. Ils ne valent pas le diable. » Le prince se décida, comme toujours, pour son fidèle conseiller. Estimant le 21 octobre 1721 qu'il était devenu nécessaire au service du Roi de réunir la surintendance des postes au secrétariat des Affaires Étrangères, il condamna Torcy à la retraite dans son château de Sablé. Et chacun put voir désormais que le cardinal gouvernerait à lui seul et souverainement le royaume[1].

Le duc d'Orléans lui donnait tous les pouvoirs et se déchargeait sur lui dans la plus large mesure des responsabilités et du travail. C'était l'époque où, délaissant Mme de Parabère, il affichait au Palais-Royal une nouvelle sultane, Mme d'Averne, et dans la détresse du Trésor public trouvait cependant l'argent utile à défrayer cette passion coûteuse[2]. Le cardinal avait mis la main sur tout. Il avait, depuis la chute de Law, assumé la tâche de régler avec un Contrôleur des Finances, qui n'était que son instrument, Pelletier de la Houssaye, la liquidation du Système. Il s'y consacra avec une activité que soutenaient les conseils intelligents des frères Paris. Grâce aux mesures énergiques qu'il prit avec eux, à l'examen des revenus du Roi susceptibles de désintéresser les créanciers légitimes, au contrôle exercé par la production des actes des notaires sur les créances fictives, la Régence avait réussi à faire un arrangement solide et capable de procurer le rétablissement des finances royales[3].

Tout se décidait alors dans le cabinet de Dubois où s'entassaient « les lettres pressées qu'il lisait lui-même[4] », où les secré-

1. *Vie anonyme de Dubois*, f° 356 : « On disait, à propos de cette nomination, que le Régent avait aplani les Pirénées. Tout le monde admirait l'ouvrage de M. le Régent et la politique du cardinal qui avait si bien secondé ce prince. »

2. Lettre de Hoym au roi de Pologne, 23 juin 1721 (Arch. Dresde, 1721, II, f° 257). Pichon, I, p. 38.

3. Lettre de Dubois au cardinal de Rohan, 19 septembre 1721 (A. ÉTR., *Rome*, t. 632, f° 213). Sévelinges, II, p. 206 à 212. — *Mémoire* de Pâris-Duverney au Cardinal (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1251, f°s 278-281). — Du Hautchamp, *Histoire du Visa*, I, p. 28 ; Lemontey, *Hist. de la Régence*, I, p. 351.

4. Lettre de Villeroy à Dubois, 14 avril 1721 (A. ÉTR., Supplém., *Turquie*, t. 11, f° 182) : « Je vous crois environné de cent mille lettres qui vous pressent toutes de faire réponse sur toute sorte d'affaires pressées et de différentes natures. Dieu vous donne la force de satisfaire à vos devoirs. Votre obéissant serviteur. »

taires d'État venaient prendre les ordres. C'étaient les mariages d'Espagne dont il réglait tous les détails, le cérémonial et les instructions avec Pecquet, ou avec Morville son confident et bientôt son successeur. Le comte de Belle-Isle, mestre de camp général des dragons, fournissait en travail au cardinal ce qu'il recevait de lui en faveurs. Le ministre de la guerre Le Blanc, après la guerre d'Espagne réorganisait l'armée d'après les plans de Dubois qui lui donnait, en récompense de sa docilité, la grande prévôté de l'ordre de Saint-Louis, la direction des routes, de solides pensions et une intendance pour son beau-frère Boucher. Dubois, avec ce nouveau Le Tellier à son service, faisait figure de Mazarin[1].

Mais il lui manquait encore de disposer du Conseil de Régence, où le principal rang appartenait au chancelier, à d'Aguesseau mal préparé par les conseils de ses amis, du duc de Noailles surtout, à le lui céder, où sa place même pouvait être contestée par les ducs et pairs. Quoiqu'il fût en quelque sorte premier ministre de fait, il ne se jugeait point assuré d'être reconnu comme tel par les princes du sang et les grands seigneurs. Il interrogeait les jurisconsultes, Godefroy, l'abbé de Targny qui lui envoyaient, en décembre 1721 ou au début de l'année 1722, leurs avis conservés depuis dans les portefeuilles de sa succession. Il essayait d'intéresser le roi T. Catholique « au succès des princes de l'Église en France[2]. »

Le retour du cardinal de Rohan lui fut l'occasion d'un premier assaut. Comme il était d'usage d'accorder l'accès du Conseil aux ambassadeurs qui avaient utilement servi le Roi, et que Rohan avait droit à une récompense après avoir fait de Dubois

1. *Vie anonyme de Dubois*, f°s 360-371. « La santé de Dubois altérée par tant d'affaires », octobre-décembre. Le biographe note qu'on a communiqué « au Cardinal des *Mémoires* sur ce qui se pratiqua sous le ministère du cardinal Mazarin, quand il fit fonction de premier ministre. Ce qui fit croire à tout le monde qu'il serait sûrement élevé aux mêmes honneurs. » (Octobre 1721.) Le 26 décembre 1721, Chambrier écrivait au roi de Prusse : « On parle du retour de Law. La difficulté est le rang qu'occupe aujourd'hui le cardinal, désigné pour être premier ministre et qui en fait fonction, depuis que les secrétaires d'État ont consenti de travailler sous ses ordres » (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 148).

2. Lettres de Dubois à Daubenton, du 14 août 1721 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 303, f° 171). Sévelinges, II, p. 202, du 17 décembre 1721, ainsi que du 13 janvier 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 308, f° 160 ; t. 309, f° 172). « La mine doit sauter sous peu. »

un cardinal, celui-ci engagea le duc d'Orléans à l'appeler au Conseil dix jours après son arrivée à Paris, le 8 février 1722[1]. D'autres influences s'exercèrent au gré de Dubois. Mme de Rohan joua son rôle au Palais-Royal, aussi bien que la maîtresse en titre, Mme d'Averne. Lorsque Rohan parut au Conseil, le Régent dûment stylé alla à sa rencontre et le fit asseoir au milieu des princes et du chancelier, avant les ducs et pairs, de Noailles, Saint-Aignan, d'Antin, Villars qui d'abord se récrièrent, puis décidèrent de se réunir pour rédiger une protestation[2].

La réunion avait lieu trois jours après chez d'Aguesseau. Se sentant menacé lui-même, le chancelier essaya de liguer les seigneurs et les grands officiers de la couronne, pour obtenir une déclaration du Roi qui portât que, s'ils consentaient à céder cette fois, ce serait sans conséquence pour l'avenir[3]. Dans les deux semaines que durèrent ces mouvements, et d'un côté comme de l'autre, personne ne se trompa sur la portée de la dispute. C'était la fortune de Dubois qui se jouait. « Il y a apparence, écrivait le cardinal à son confident l'abbé de Tencin, dès le 10 février 1722, que je suivrai de près le cardinal de Rohan et que j'aurai ouvert aux cardinaux la porte du Conseil que le feu roi Louis XIV leur avait fermée depuis la mort du cardinal Mazarin. » Et toute la noblesse du royaume se révoltait précisément à cette idée que l'obscur précepteur du Régent pût recueillir l'héritage de Richelieu. Le duc de Noailles, furieux de n'avoir pas été, comme il l'espérait, le premier personnage de cette minorité, tenait à Saint-Germain des assemblées de rebelles. Les roués eux-mêmes, Nocé, Canillac, jaloux de l'abbé à proportion des services qu'ils lui avaient autrefois rendus, allaient au Palais-Royal interpeller le prince qui, d'ordinaire, se prêtait à leurs familiarités[4].

La scène finale eut lieu le 22 février, lorsque le duc d'Orléans

1. Lettre de Dubois à Daubenton, 2 mai 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 314, f° 116). — Buvat, *Mémoires*, II, p. 332. — Dangeau, *Journal*, XVII, p. 419.

2. Lettre de Dubois à Tencin, 10 février 1722 (A. ÉTR., *Rome*, t. 638, f° 117). — Mémoire de d'Ossone à Philippe V (de la main de Dubois) (A. ÉTR., *Esp.*, t. 314, f° 135). — Lettre de Chambrier au roi de Prusse, février 1722 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 163). — Villars, *Mémoires*, édit. Michaud, p. 280.

3. *Vie anonyme de Dubois*, f°s 382 à 387.

4. Lettre de Chambrier au roi de Prusse, 19 juin 1722 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 206).

eut décidé et fait décider au Roi d'admettre non seulement Rohan, mais Dubois au Conseil, immédiatement après les princes du sang, avant le chancelier et les ducs. Tous, d'Aguesseau et Noailles en tête, les ducs de Guiche, de Saint-Aignan, d'Antin, les maréchaux de Villars, de Tallard, d'Estrées, d'Huxelles, de Montesquiou se présentèrent une dernière fois, résolus à ne point tolérer cet acte d'autorité. « Vous êtes libres de ne point venir au Conseil, dit le Régent. » « Nous prîmes la balle au bond, dit d'Antin, et nous demandâmes s'il ne le trouverait point mauvais ; à quoi il répondit que non, et nous nous retirâmes[1]. »

Tandis qu'ils s'en allaient en masse, la menace à la bouche, le cardinal vint prendre sa place, sans se soucier en apparence que son entrée au Conseil « en fît déserter les grands du royaume ». En réalité, il voyait la guerre déclarée par l'effet de son audace, et se demandait quelle suite aurait l'affaire. Pour emporter la victoire définitivement, il frappa d'abord le personnage le plus vulnérable. Les sceaux furent immédiatement, le 22 juin, enlevés à d'Aguesseau exilé dans sa terre de Fresnes et remplacé par un serviteur docile, M. d'Armenonville à qui son fils M. de Morville vint de Cambrai succéder[2]. Puis contre les nobles plus difficiles à atteindre, Dubois recourut à ses moyens ordinaires, le concours des souverains et des ministres étrangers associés au Secret du Régent et à sa fortune.

Le duc d'Ossone, l'ambassadeur que Philippe V avait chargé de conduire sa fille en France reçut à Paris de Dubois un Mémoire sur les mauvaises intentions de cette noblesse rebelle.

Il devait informer le roi d'Espagne que toutes ces cabales de la vieille cour venaient du dépit qu'elle éprouvait du rapprochement des Bourbons, de l'union des couronnes, du mariage surtout de

1. *Vie anonyme de Dubois*, f°s 387-389. — Lettre de Dubois à Tencin, 29 février (A. ÉTR., *Rome*, t. 636, f° 344). Sévelinges, II, p. 335-336. — *Mémoires* de Villars et de d'Antin cités par Lemontey, *Hist. de la Régence*, II, p. 63. — *Manuscrit* de la Bibl. Nation. (Fonds. Lancelot, ms. 187, f° 190).

2. Marais, *Journal et Mémoires*, II, p. 246. — Lettres à la marquise de Balleroy (Bibl. Mazar., manusc. 2791, VII, p. 47). — *Mémoire* de d'Ossone au roi d'Espagne, 2 mars 1722 (Sévelinges, II, p. 238). — Lettre de Dubois à Tencin, 3 mars 1722 (A. ÉTR., *Rome*, t. 638, f° 236).

Louis XV avec l'Infante. N'était-il pas urgent qu'on sût à Madrid les propos tenus par ces imprudents, leurs intentions affichées de renvoyer l'Infante, au cas où le Roi de France, majeur, leur donnerait raison contre les auteurs de cette politique chère aux souverains d'Espagne, contre Dubois et le Régent [1] ? Le duc de Saint-Simon qui se trouvait encore à Madrid et dont le cardinal connaissait les préjugés nobiliaires fut averti simultanément, et par lui et par Belle-Isle, d'avoir à présenter à Philippe V les mêmes arguments [2]. Quoiqu'il ait fait sonner très haut dans ses Mémoires sa prétendue indignation, il tint, au dire de Chavigny, une conduite fort édifiante, et ne ménagea rien de ce qui pouvait marquer son attachement pour le Régent et pour Dubois [3]. Son empressement à plaider auprès des souverains, ou de leur ministre Grimaldo, la cause du cardinal n'eut d'égal que les instances du père Daubenton, conformes à la prière pressante que lui avait adressée Dubois. Le tout concourut, au gré du tout-puissant ministre, à lui procurer de Madrid ce précieux témoignage d'approbation que Lemontey a le premier recueilli : « Sa Majesté m'a ordonné hier de faire savoir à Votre Eminence qu'elle n'approuve en aucune manière la conduite de ceux qui se sont retirés de ce Conseil, quoique le Roy y assistât en personne. Sa Majesté a ajouté qu'elle était fort surprise de ce que des personnes si sages aient désobéi à leur maître [4]. » Les ministres anglais, informés aussitôt, et le roi Georges Ier ne ménagèrent pas davantage au cardinal victorieux de ses ennemis leur satisfaction et l'assurance de leurs sympathies actives.

Avec ces armes secrètement et sûrement réunies et fourbies, le cardinal n'hésitait plus à livrer la bataille décisive aux adver-

1. *Mémoire* du duc d'Ossone, déjà cité, et lettre de Dubois à Daubenton, 2 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 315, f° 117). — Sévelinges, II, p. 242-243.

2. Lettres de Dubois au duc de Saint-Simon (A. ÉTR., *Esp.*, t. 314, f° 139) ; à M. de la Fare, 2 mars 1722 (Ibid., f° 138).

3. Lettres de Saint-Simon à Dubois, 11 mars 1722, et à Belle-Isle, 18 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 315, f°s 108, 299 et 450). Drumont, *Ambassade d'Espagne*, p. 31 et 310. — Le témoignage de Chavigny est dans la lettre qu'il adressa le 13 mars 1722 au cardinal (A. ÉTR., *Esp.*, t. 315, f° 122).

4. Lettres de Daubenton au cardinal Dubois, 13 et 14 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 315, f°s 135 et 145), dans Lemontey, *Histoire de la Régence*, II, p. 65, et réponse de remerciements de Dubois, 3 avril 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 325, f° 11), dans Sévelinges, II, p. 254.

saires de sa fortune et de sa grandeur. Après avoir occupé Paris des fêtes auxquelles donna lieu l'arrivée de l'Infante et préparées pour l'éblouir, bal fastueux dans la Salle des Machines au Louvre, illumination et concerts aux Tuileries, cérémonies à Notre-Dame et galas à l'Opéra, accompagnés de feux d'artifice[1], le cardinal frappait des coups retentissants.

Le 27 avril, Nocé, l'un des plus intimes amis du Régent, fils de son gouverneur, incapable de retenir plus longtemps les éclats de sa haine contre Dubois, reçut du prince avec qui il avait été élevé, l'ordre de quitter la cour[2]. Quelque temps après, ce fut le tour du duc de Noailles, exilé sous prétexte que, « capitaine des gardes, il serait peut-être tenté comme de Luynes autrefois, d'essayer un coup de main à la majorité du Roi ». Bientôt Canillac, malgré l'attachement qu'il avait gardé durant vingt-cinq ans au duc d'Orléans, fut envoyé dans ses terres d'Auvergne. Le maréchal de Bezons eut le même sort par une lettre de cachet qui l'éloigna de la cour, puis Grammont, Villars et d'Huxelles. Successivement, le cardinal brisait, sans paraître d'ailleurs, toutes les résistances déclarées ou soupçonnées[3]. Le duc d'Orléans laissait faire et signait, tout à ses plaisirs et à ses ambitions que son précepteur servait pour s'ouvrir le chemin du pouvoir.

Alors le 15 juin 1722, l'occasion se présenta, pour d'autres motifs, de mener le jeune Roi à Versailles. Le Régent et son

1. Le récit de ces fêtes se trouve dans deux lettres adressées par le cardinal, l'un sous le nom du duc d'Ossone, à Philippe V, 8 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 314, f° 198) l'autre à Tencin, le 17 mars 1722 (A. ÉTR., *Rome*, t. 637). Dans Sévelinges, II, p. 245 et 248. — Baudrillart (II, p. 498 à 500), en a fait le récit d'après les documents des Affaires Étrangères et les Archives d'Alcala.

2. Lettre d'Hoym au roi de Pologne, 27 avril 1722 (Arch. Dresde, vol. III, f° 117). « Il avait eu autrefois des liaisons fort étroites avec le cardinal auquel il n'a pas même été inutile du temps de ses premières négociations. Depuis il a cru avoir sujet de s'en plaindre et, soit qu'il l'ait eu en effet, soit qu'il n'ait pu simplement pardonner au cardinal sa fortune et son élévation, il n'a point donné de bornes à son animosité contre lui. Il faut rendre la justice au cardinal *qu'il n'a point agi par lui-même contre son ennemi.* » — Lettre de Tencin à Dubois, 5 mai 1722 (A. ÉTR., *Rome*, t. 637, f° 2) : « L'exil de Nocé était bien mérité. M. le duc d'Orléans se devait cet exemple. »

3. Lettre de Chambrier au roi de Prusse, 19 juin 1722 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 206). « Le cardinal écarte de plus en plus de la maison d'Orléans toutes les personnes suspectes. »

maître allaient l'y préparer, dans le cadre consacré par la grandeur de son aïeul, à l'exercice prochain de ses fonctions royales, et trouver le moyen d'y mieux faire éclater, loin des pamphlets et des quolibets de Paris, leur puissance désormais affranchie de tout contrôle.

Dans la façon dont se trouvaient frappés, l'un après l'autre, tous les personnages admis en 1715 par le duc d'Orléans dans ses conseils ou son intimité, se découvraient les desseins ambitieux de Dubois. Il travaillait à faire le vide autour du Régent qui bientôt ne le serait plus, autour du Roi qui allait le devenir. Pour s'emparer de l'esprit de Louis XV et de l'autorité sous son nom, le cardinal éloignait tous les courtisans et multipliait savamment ses approches.

De tout temps et sur un prince si jeune, l'importance du confesseur devait être ménagée. Jusque-là le Régent avait négligé ce point, laissant le jeune prince aux soins de l'abbé Fleury que l'évêque de Fréjus s'était chargé de surveiller d'assez près. Lorsque cet abbé mourut, et que le moment de la première communion de Louis XV approcha, Dubois détermina le Régent à choisir le successeur parmi les Jésuites. C'était répondre aux vœux du roi d'Espagne à qui le père Daubenton avait demandé une démarche formelle en faveur de son ordre auprès de la cour de France [1]. Pour ce père « la Trinité se composait de quatre personnes dont les Jésuites étaient au moins la quatrième [2] ».

Pour Dubois, l'occasion était excellente alors d'associer la Compagnie aux progrès de son autorité, de se réserver ces auxiliaires auprès de Louis XV qui l'avaient si bien servi depuis deux ans auprès du roi d'Espagne. « Les difficultés ont été grandes, écrivait-il à Daubenton le 2 mars, mais les deux royaumes devaient être purgés des Sectes contraires à la catholicité, pour qu'on

1. Philippe V avait d'abord demandé avec Daubenton que « l'instruction de sa fille l'Infante dans la Religion fût confiée à un confesseur jésuite ». Lettre de Saint-Simon du 22 janvier 1722 (Drumont, p. 243). Puis il fit écrire par son valet de chambre La Roche à Mme de Ventadour, en février, qu'il fallait donner à Louis XV lui-même un confesseur jésuite. Lettre du père Daubenton au père Trévoux du 8 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 314, f° 202).

2. Propos de Tessé cité par Lemontey, *Hist. de la Régence*, I, p. 422. — Voir les lettres de Dubois à Daubenton du 2 et du 8 mars 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 314, f°s 116 et 210). — Sévelinges, II, p. 242.

trouvât dans la durée de l'Union admirable formée par Sa Majesté Catholique la gloire de la religion et la prospérité des deux États. A des objets si grands et si religieux, ajoutait le cardinal, je fais vœu de travailler avec zèle jusqu'au dernier soupir. Si l'on s'en écartait tant soit peu, je ne resterais pas dans le ministère un quart d'heure, persuadé que nos princes oublieraient leurs affaires et celles de Dieu. »

Il y avait bien quelque audace à présenter le Régent comme le champion de la foi en France désormais et au même titre que Philippe V en Espagne. Sans doute les sacrifices que Philippe d'Orléans allait faire, quelques mois après, aux exigences de la morale catholique en renvoyant publiquement, sa maîtresse, Mme d'Averne, n'étaient pas sans valeur. Mais quel mérite aussi aux yeux de la Société de Jésus d'installer auprès de son pupille, le père de Linières, confesseur de sa mère ! Il avait dû, pour l'appeler, écarter d'autres candidats fortement appuyés, les uns par le maréchal de Villeroy, l'abbé Vivant, créature du cardinal de Rohan, et surtout M. Paulet, supérieur du Séminaire des Bons Enfants, docile à l'influence déjà puissante de l'évêque de Fréjus[1].

La dispute avait été très vive particulièrement entre le Régent et le cardinal de Noailles[2] qui, comme archevêque de Paris, avait, depuis 1716, interdit formellement aux Jésuites la confession dans son diocèse. Le choix du père de Linières, à qui le droit de confesser Madame avait été laissé par exception, parut un coup de parti. Noailles pouvait-il refuser le bénéfice de cette exception au confesseur choisi par le duc d'Orléans ? Il le fit d'abord. Le Régent se montra inébranlable dans cette occasion capitale. Il voulut bien que Rohan fît une dernière honnêteté

1. Sévelinges, II, p. 241. Lettre du cardinal de Rohan à Dubois, fin février 1722 : « Le maréchal de Villeroy a fait de violents efforts pour M. Paulet appuyé par l'évêque de Fréjus. Il y a eu une scène très vive entre M. de Nocé et le duc d'Orléans. Mme d'Averne a fort bien fait et Mme de Rohan a bien joué son rôle » (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 125, f° 110).

2. Lettre de Dubois au cardinal de Rohan, 26 mars 1722 (*Ibid.*, f° 126v°). Il informe que le Régent a décidé de prier Villeroy et l'évêque de Fréjus de ne pas avertir encore le Roi. Il désire qu'on ait encore le temps de fléchir Noailles et il l'en charge. « Je ne puis pas croire que M. le cardinal oblige la cour d'aller faire sa résidence à Versailles à la Pentecôte. » Correspondance de Dubois et du père de Linières, 22 mars 1722 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1255, f°s 157 et 158).

au cardinal et s'en fut à Conflans lui porter des paroles de paix. Noailles déclara le lendemain, le 27 mars « qu'il ne pouvait en conscience donner des pouvoirs à un Jésuite, qu'il n'y en aurait point, lui vivant, d'approuvé dans le diocèse de Paris. » Il montra la même obstination avec le père de Linières qui vint le solliciter à son château de Conflans avec un autre prêtre de sa compagnie, le père Gaillard. Le duc d'Orléans tint bon. « Pour le mettre en exercice, répliqua Dubois, je ferai ce que la discipline du clergé du Royaume et ce que la prudence permettront. Je porterai l'iniquité, ajoutait-il allègrement, de ce rétablissement des Jésuites. J'en fais ma gloire et mon honneur[1]. »

Au mois de mai le nouveau confesseur avait pris ses fonctions aux Tuileries et trois fois par semaine entretenait le jeune Roi pour le préparer à sa première communion qui devait coïncider avec son retour à Versailles[2]. Dans un autre diocèse que celui de Paris le confesseur jésuite pouvait exercer sa charge. Enfin le père de Linières, grâce à l'autorité des Jésuites à Rome, recevait au mois de juin du Pape l'autorisation définitive[3]. L'appui qu'il avait trouvé auprès de Dubois dans ces circonstances si utiles à lui-même et à son ordre le disposait, assurément, à la bienveillance pour l'auteur principal de cette résolution que tant d'obstacles, sans lui, auraient fait échouer.

Il ne restait plus d'autorité capable de résister auprès de Louis XV à celle que le cardinal se ménageait, pour devenir premier ministre à la majorité, que le crédit du maréchal de Villeroy. Ce crédit était fait surtout de la grande situation que les Villeroy avaient occupée de père en fils auprès de Louis XIV. Par lui-même, le maréchal était un adversaire médiocre. « Jamais

1. Lettre de Dubois à Daubenton, 2 avril 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 325, f° 10). « Enfin la barrière est franchie. » Remerciement de Daubenton, 20 avril 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 325, f° 100).

2. Le 11 avril, le duc d'Orléans fit informer le maréchal de Villeroy qu'il eût à communiquer le même jour à Louis XV le nom de son confesseur. Par un Jésuite, le père Lallemant, Dubois avait reçu le même jour l'assurance que la cour de Rome saurait bien mettre le cardinal de Noailles à la raison (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, f°s 179-180). Lettre de Dubois à Daubenton, 5 mai 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 325, f° 152).

3. Mémoire sur l'approbation donnée par le Pape au père de Linières pour confesser le Roi (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 312, f° 169).

homme, écrivait Schaub, n'a porté si loin que lui ni la force de l'ignorance et des préjugés, ni l'incapacité de juger et de se conduire[1]. » « Ses lumières, ajoutait le comte de Hoym, étaient extrêmement bornées et souvent fautives[2] ». Son unique souci était de soutenir par tous les moyens habituels aux courtisans l'éclat d'un premier rôle auquel de par son âge, sa fortune et son passé il se croyait destiné[3]. Il semblait que ce fut à lui que le vieux Roi eût confié son petit-fils et même son royaume. Devant le peuple de Paris, il affectait de veiller seul sur la vie précieuse de l'enfant royal confié à sa garde ; il s'appliquait à faire ressortir le contraste de ses allures « romaines et vertueuses[4], de son patriotisme » avec les mœurs équivoques et la politique personnelle du Régent. Ce qui ne l'empêchait d'ailleurs de faire assidûment sa cour au duc d'Orléans, et même à Dubois, de les servir tous deux dans les occasions, d'aider l'un dans ses négociations avec l'Espagne, l'autre dans ses intrigues à Rome, de leur prodiguer publiquement, en les décriant dans l'ombre, les marques les plus évidentes de son respect et de son dévouement[5]. D'un tel homme qui s'était rendu « par ses grandes souplesses de cour, par ses hauts et bas à l'égard du gouvernement, si méprisable après tout et si inutile », le cardinal Dubois ne devait pas beaucoup s'embarrasser[6].

Après les mesures prises au mois de juin 1722 pour écarter d'autres influences plus dangereuses, l'archevêque de Cambrai commença de s'installer de plus près, ainsi que le duc d'Orléans, auprès du jeune Roi[7]. Villeroy l'avait, depuis sept ans, souvent lassé par la dureté de ses réprimandes, l'excès d'une étiquette

1. Lettre de Schaub à Carteret, 12 août 1722 (Rec. Off., *France*, t. 364). — Wiesener, *Le Régent*, III, p. 455.

2. Hoym au roi de Pologne, 21 août 1722 (Arch. Dresde, III, f° 182). — Baron Pichon, I, p. 49.

3. Barbier, *Journal*, I, p. 232.

4. « Tout sévère et romain qu'il paraît, il proteste surtout pour paraître aux yeux du peuple le père de la Patrie », écrit Chambrier au roi de Prusse, le 13 juillet 1722 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 218). « Il affectait d'être bon patriote et se voyait en état, il y a six mois, de former un parti dans l'État », disait Hoym, le 21 août 1722 (Arch. Dresde, vol. III, f° 182). Voir la dépêche de Schaub à Carteret, du 12 août 1722, dans Wiesener, III, p. 456.

5. Mêmes dépêches.

6. Dépêche du comte de Hoym du 21 août 1722, déjà citée.

qui lui fut toujours pénible, la tristesse d'un entourage incapable de dissiper son ennui[1]. Le cardinal trouvait d'autres ressources dans son esprit et dans le zèle de ses collaborateurs pour s'attacher Louis XV. Chacun notait au mois de juillet que la faveur de Villeroy diminuait, s'éteignait[2], que le cardinal avait su établir la sienne auprès du jeune prince, « en faisant assidûment tout ce qui pouvait le mettre bien dans son esprit ». C'étaient chaque jour d'agréables nouveautés qu'il lui procurait, des ouvrages rares des Indes, des montres et des pendules rares que Destouches achetait à un célèbre horloger de Londres, le sieur Clecy, de belles estampes en couleurs également demandées en Angleterre, une « lunette singulière par le moyen de laquelle on voit derrière soi en laissant croire qu'on regarde devant soi », des petites pièces en filigrane d'argent, carrosses, vaisseaux de guerre, moulins à vent[3].

Peu à peu, Dubois et le duc d'Orléans s'insinuaient, ne laissant approcher que des personnes à leur dévotion[4]. A mesure qu'il réussissait, le cardinal prenait le ton qui convenait à sa grandeur prochaine, augmentait ses équipages, accentuait la gravité de sa démarche. Ce n'était plus l'heure de ces jolis soupers où il se divertissait, un an plus tôt, avec des amis de choix et des femmes d'esprit, de ces soirées partagées entre la bonne chère, la galanterie et la musique. La gloire à laquelle il aspirait lui imposait une autre conduite. Il présidait presque, avec autorité et à Versailles, le Conseil dont s'étaient retirés les ducs et pairs, écoutant les rapports du chancelier d'Armenonville, des secrétaires d'État Le Blanc, Morville, La Vrillière, du contrôleur

1. Lettre de Chambrier au roi de Prusse, 13 juillet 1722 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 218).

2. Le même envoyé notait déjà, le 12 janvier 1722 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 153) que le jeune Roi se détachait du maréchal de Villeroy à cause de ses manières dures et sévères. Sur cette éducation voir Lemontey, II, p. 56.

3. Lettre de Dubois à Destouches, 3 octobre 1722, et la réponse du 15 octobre 1722 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 339, f° 343 ; t. 343, f° 30). Sévelinges, II, p. 298. — On trouve aussi dans cette même correspondance, jointe à la lettre de Destouches du 22 octobre une liste des ouvrages envoyés pour le jeune Roi et la Reine, très curieuse (A. ÉTR., t. 343, f°s 44 et 69).

4. Lettre de Chambrier au roi de Prusse, 13 juillet 1722 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 218).

de La Houssaye, des intendants Dodun et Fagon[1]. Il faisait sa cour au Roi, et on la lui faisait.

La situation se précisa bientôt par la jalousie qu'elle inspira au maréchal de Villeroy. Le 4 juillet 1722, le gouverneur écrivait encore au cardinal une lettre affectueuse et même confiante[2]. Mais déjà son dépit s'exhalait par des confidences coulées à des tiers, qui atteignaient même l'Infante pour atteindre la politique de mariage concertée avec son père[3]. Vers le milieu du même mois, le vieux seigneur n'y tenait plus. Au 20 juillet, furieux de ce que Dubois avait demandé l'accès du Conseil des finances présidé par les Villeroy depuis plus de cinquante ans, il éclata[4].

Dans un des grands appartements de Versailles, il interpella le cardinal de Bissy assez haut pour être entendu de l'autre cardinal qui se trouvait à deux pas : « Vous aussi donc, vous pliez le genou devant l'Idole. Il faut être aisé à apprivoiser pour endosser le joug de M. le cardinal Du Bois. Vous allez voir sur quel ton je lui parlerai à lui-même », et, se retournant brusquement vers le principal ministre : « Vous voulez tout gouverner, Monsieur, mais je ne le souffrirai pas. » La vivacité de ces reproches ne troubla pas Dubois qui répondit sur un ton de douceur calculé : « Ce n'est ni à vous ni à moi à dire ce que nous ne souffrirons pas. Nous sommes sujets l'un et l'autre, et devons vouloir ce qui plaît à l'autorité souveraine. Si vous trouvez que j'abuse du pouvoir qui m'est confié, que je m'acquitte mal de mon devoir, ou que je me mêle de trop de choses, permis à vous d'y redire. Mais ce n'est pas à moi qu'il faut vous en prendre. C'est à celui de qui je tiens mon pouvoir. Apparemment les raisons qui vous font juger ainsi sont trop frappantes pour

1. *Vie anonyme de Dubois*, juin 1722, p. 413 et 414.

2. Lettre de Villeroy à Dubois, 4 juillet 1722 (A. ÉTR., *Portugal*, t. 157, f° 150).

3. Lettre de Dubois à Daubenton, 18 août 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 320, f° 144). — Sévelinges, II, p. 273.

4. La date et le récit exacts nous sont donnés par une lettre de Schaub à Carteret du 29 juillet 1722, que Wiesener a négligé de citer (Rec. Off., *France*, t. 364) : « Il y a huit jours que le maréchal rencontrant le cardinal de Bissy lui dit, etc » Ce fut donc environ le 21 juillet. — Chambrier, le 3 août, donne comme cause du premier éclat le refus opposé par Villeroy de laisser entrer le cardinal au Conseil des finances avant qu'il n'eût le brevet de premier ministre (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 226).

ne point emporter la conviction. Servez-vous en. Je vous donne champ libre et, bon citoyen, je me plaindrais de vous si vous négligiez de les représenter dans tout leur jour. Quand vous aurez fait voir que ma conduite est fautive envers le Roy, l'État ou M. le duc d'Orléans, je me rendrai avec docilité à vos preuves, et je me joindrai à vous pour me faire dépouiller d'un ministère mal placé. Une seule chose qui me peine, par l'intérêt que je prends à vous et à votre réputation, c'est qu'un homme de votre âge et de votre élévation autorise ainsi des langages contradictoires et que vous vous déchaîniez contre moi le jour même que vous m'écrivez des lettres remplies de la plus haute estime[1]. »

La riposte valait une leçon pénible en effet à l'orgueil d'un seigneur tel que Villeroy. Elle acheva de « lui faire perdre la tramonte, tout sang-froid et toute mesure. Il crut prendre une revanche en s'allant plaindre au duc d'Orléans, dont la réponse fut une nouvelle déconvenue : « En tout ceci, Monsieur le Maréchal, je ne vois que votre tort[2]. »

Par cet éclat qui fit plus d'honneur que de peine à Dubois, Villeroy précipitait ce qu'il voulait empêcher. L'ambassadeur anglais, Schaub, en faisant connaître le 29 juillet 1722 l'incident à Carteret, concluait qu'il était plus que jamais question de faire le cardinal premier ministre.

En vain, après l'algarade, l'évêque de Meaux s'efforça-t-il, dans les premiers jours d'août, de réconcilier Villeroy avec le cardinal. Saint-Simon nous a gardé le souvenir de ce dernier effort tenté par le cardinal de Bissy, le rendez-vous pris avec Dubois dans les cabinets de Versailles, l'indulgence et les offres de service du prélat au vieux maréchal, les rebuffades de celui-ci échauffé par la colère jusqu'aux insultes les plus graves, et

1. Lettre de Schaub à Carteret, 29 juillet 1722 : « Il était de nouveau question concluait-il, de le faire premier ministre. Le maréchal s'en est aperçu. Et comme par là il se verrait furieusement dérangé par rapport au rôle qu'il prétend jouer à la majorité, il était naturel qu'il s'en gendarmât, mais il a depuis longtemps le malheur de se méprendre aux moyens pour aller à ses fins et vraisemblablement lui est-il arrivé de même en cette occasion. » Il ne faut pas oublier que Schaub ne quittait pour ainsi dire pas le cardinal, qu'il s'était procuré une maison à Versailles, dès le début de juin, pour l'y suivre comme Hoym (voir les dépêches de Chambrier et la *Vie anonyme de Dubois*, p. 414).

2. Même dépêche.

mécontent malgré l'intervention de Bissy du rôle ingrat que Villeroy lui fit jouer, cette déclaration de guerre : « nous ne sommes plus en termes de nous pardonner l'un à l'autre, et je veux bien vous dire que tôt ou tard je vous ferai du pire que je pourrai. Je vais avec candeur vous donner un bon conseil. Vous êtes tout-puissant, faites-moi arrêter si vous l'osez [1]. »

Si le gouverneur de Louis XV espérait par ce nouvel éclat mettre en demeure le duc d'Orléans, comme le lui dit Dubois le soir même, de choisir entre le cardinal et lui, et barrer ainsi définitivement la route du pouvoir à ce parvenu à qu'il avait cru bon de dire son fait, l'événement le détrompa vite. Le duc d'Orléans n'attendait plus qu'un prétexte pour frapper le maréchal, et pour achever la fortune de Dubois par sa ruine.

Le prétexte fut aisément trouvé. Dubois conseilla au Régent de provoquer lui-même un conflit, « un piège tendu à Villeroy », a dit Lemontey [2]. Le lendemain de sa dernière querelle à Versailles, le gouverneur fut averti, ainsi que M. le Duc, surintendant de l'éducation du Roi et l'évêque de Fréjus, son précepteur, de l'intention qu'avait S. A. R. de commencer sans délai l'instruction politique de Louis XV. Le Régent entendait employer les six derniers mois de la minorité à cette tâche devenue urgente.

Le bruit avait déjà circulé à la cour que le maréchal déclarait hautement son intention non moins formelle d'assister à ces entretiens, « personne disait-il, même le Régent ne devant parler au Roi qu'il ne fût là ». Le 10 août, à dix heures du matin, le duc d'Orléans allait chez le Roi, et de sa chambre où l'attendaient Villeroy et Fréjus l'emmenait aussitôt dans le cabinet d'études où il s'enfermait pour la première leçon. Ce fut alors que le maréchal, forçant la porte, vint revendiquer une part de cette éducation, comme un privilège de sa charge, et en réalité se

1. Chambrier, dans une lettre au roi de Prusse du 3 août 1722 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 226), note cette tentative d'accommodement qui amena une nouvelle scène entre le maréchal et Dubois, celle qu'a racontée Saint-Simon, *Mémoires*, XVIII, p. 314. — La lettre de Dubois à Daubenton dans Sévelinges, II, p. 274.

2. Lemontey, *Hist. de la Régence*, II, p. 68.

prendre au piège. Le duc d'Orléans, du coup, cessa la leçon. Par respect pour le Roi, il se retira sans dire mot [1].

Mais quelques heures après, il envoyait son capitaine des gardes La Fare signifier au rebelle un ordre de départ immédiat pour son château de Villeroy ; un autre officier de confiance, d'Artagnan, capitaine des mousquetaires gris, l'y suivit pour s'assurer de son obéissance. Le lendemain, Du Liboys, gentilhomme de la Chambre, vint l'y prendre pour lui faire escorte jusqu'à Lyon où le Régent l'exilait, dans son gouvernement. Le duc de Charost était aussitôt désigné pour le remplacer auprès du Roi [2].

Les mesures arrêtées par Dubois, alors, ou conseillées au Régent, semblèrent indiquer sinon de l'hésitation de leur part, du moins quelque incertitude sur les suites de ce coup d'autorité ! Le jour même, le cardinal rédigeait un acte d'accusation formel contre le maréchal destiné à être placé sous les yeux de Louis XV et à calmer ses regrets, s'il en éprouvait de trop vifs au départ de son gouverneur [3]. Un manifeste fut aussi préparé pour le public et particulièrement pour les Parisiens auprès de qui le maréchal s'était acquis une réelle popularité. Il commençait par cette phrase curieuse : « L'autorité royale n'est comptable qu'à Dieu seul de ses desseins et de l'exécution de ses projets. Cependant les rois et les dépositaires de leur puissance veulent bien quelquefois, par bonté, manifester les raisons qui les font agir. Il est de certaines circonstances où la sagesse les sollicite de renoncer à leurs droits pour confondre les mal intentionnés et pour ne pas scandaliser [4]. » La même prudence dictait la lettre explicative que Dubois rédigeait pour les souverains

1. Le récit le plus complet est dans la lettre de Dubois à M. de Lozelière, envoyé à Turin, écrite le lendemain même, 11 août 1722 (A. ÉTR., *Turin*, t. 38, f° 22). Il est confirmé par la lettre de Chambrier au roi de Prusse du 12 août 1822 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 230) et celle de Schaub à Carteret, du même jour (Rec. Off., *France*, vol. 364).

2. Voir les *Mémoires* de Dulybois, le même qui avait accompagné Cellamare à la frontière d'Espagne (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1253, f° 118). « Le maréchal me déclare qu'il ne reconnaitra jamais le cardinal pour premier ministre ».

3. Ce *Mémoire* du 10 août 1722 est aux A. ÉTR.,*France*, Mém. et Docum., t. 1252, f° 22. Il a été publié par Sévelinges, II, p. 269.

4. Sévelinges, II, p. 268.

espagnols et expédiait le 18 août au père Daubenton. Ce fut aussi l'objet de la narration envoyée le 12 août à Destouches, avec un mémoire justificatif fait pour être lu des ministres anglais et de leur roi[1].

En réalité, suivant l'expression du comte de Hoym, « l'affaire ne devait pas faire beaucoup plus d'éclat que si on avait congédié le dernier officier de la cour[2] ». Si Dubois n'avait pas jugé prudent encore de faire surveiller le maréchal dans son exil par un service d'espionnage dont Dulybois avait la direction, personne ne se fût occupé de ce que Villeroy était devenu à Lyon. La seule démarche et le dernier effort tentés peut-être contre ses projets furent les avis que l'on eut, le 17 août, d'une retraite inattendue de l'évêque de Fréjus.

Contre l'arrestation du maréchal de Villeroy, Fleury avait cru devoir protester dès le 10 août, en annonçant aux ducs d'Orléans et de Bourbon son intention d'abandonner à son tour l'éducation du Roi. Le 17 août, à la première heure, il s'enfuit de Versailles chez le président de Lamoignon, en donnant pour prétexte un pressant besoin de repos[3].

Cette manifestation était calculée pour agir sur l'esprit et le cœur de Louis XV. Sans bruit, par des façons douces et affectueuses, l'évêque de Fréjus avait pris sur son élève une tout autre influence que Villeroy. Dès le début de l'année 1722, l'envoyé de Prusse notait les progrès de cette influence, l'empressement des courtisans à l'exploiter pour leurs intérêts, l'art extrême avec lequel le prélat affectait de dissimuler son ambition sous des dehors désintéressés pour devenir un jour le seul et principal ministre[4].

1. Lettres de Dubois à Destouches, 12 août 1722 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 342, f° 190) dans Sévelinges, II, p. 265; à Lozelière (A. ÉTR., *Turin*, t. 138, f° 21); à Tencin, (A. ÉTR., *Rome*, t .641, f° 221).

2. Lettre de Hoym au roi de Pologne, 21 août 1722 (Arch Dresde, 1722, t. III).

3. Lettre du duc de Bourbon à l'évêque de Fréjus, 17 août 1722 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1252, f° 27), Lemontey, II, p. 70.

4. « A mesure qu'on voit le maréchal s'éteindre, on s'aperçoit que l'évêque de Fréjus fait de nouveaux progrès sur l'esprit de ce prince. L'évêque a la réputation d'avoir beaucoup d'esprit et fort peu d'ambition. Tous ceux qui désirent se rendre maître de l'esprit du roi se flattent de l'avoir dans leur intérêt, le maréchal de Villeroy, Mme de Ventadour, les Rohan, Son Altesse Royale et le

Le départ subit de Fleury fut très sensible au jeune Roi ; de toute la promenade, ce jour-là, il ne parla plus à personne, ne prit goût à rien, eut l'air rêveur et chagrin. Toute une cabale se formait pour exploiter, contre les projets et le succès de Dubois et du Régent, le chagrin du Roi. L'intendant Lepeletier Desforts, qui souhaitait le contrôle général, lia partie avec Le Blanc, le secrétaire d'État de la Guerre, avec Belle-Isle, qui voulaient s'émanciper de l'autorité du cardinal. Tous se groupèrent, du 17 au 20 août, autour du duc de Bourbon qui se crut déjà destiné, à un premier rôle [1]. Le duc écrivit à l'évêque de Fréjus de la part du Roi pour l'inviter à revenir. Belle-Isle agit de son côté, ainsi que Desforts, par l'intermédiaire de son beau-père, Basville, grand ami de Fleury. Un billet de Louis XV détermina son précepteur : « J'ai besoin de vous, revenez au plus tôt [2]. »

Il revint le 22 août. Peut-être ses confidents avaient-ils espéré que son retour serait le signal d'un échec décisif pour le cardinal et ses projets. Leurs espoirs furent déçus. L'affaire se termina par un arrangement. En échange de l'autorité désormais laissée au duc d'Orléans et à Dubois, l'évêque avait obtenu ce que Villeroy n'avait pas su réclamer aussi habilement, le droit pour lui, pour le duc de Bourbon et pour Charost, d'assister aux leçons de politique destinées à Louis XV [3].

Débarrassé désormais de tous ses adversaires, de tous les obstacles, Dubois, « *qui s'était tenu avec soin derrière le*

cardinal. Il peut arriver qu'aucun des trois partis n'ait raison de penser comme il fait à l'égard de cet évêque qui, affectant toujours une ambition fort médiocre, continuera de faire dans la confiance du Roy le plus de progrès possible afin de devenir un jour le seul et principal ministre. » Lettre de Chambrier au roi de Prusse, 12 janvier 1722 (A. ÉTR., *Prusse,* t. 70, f° 153).

1. Voir la lettre du duc de Bourbon, déjà citée, et surtout une lettre non signée, mais de Dubois certainement, du 21 août 1722, adressée à Hoym pour qu'il agisse sur ce prince et le détourne du complot dont il connaît le plan et nomme tous les acteurs (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1252, f° 35). C'est une réponse évidente à une lettre de Hoym à Dubois, datée du 20 août 1722, conservée aux A. ÉTR., *Saxe*, Supplém., t. 1er et publiée par Sévelinges, II, p. 285. Dans les deux textes il est question du grand homme (d'Armenonville). C'est le langage secret d'une même coterie qui prenait ses mesures contre l'autre.

2. Le billet a été cité par Lemontey, II, p. 70, note 1, qui l'avait vu dans les papiers de Fleury.

3. Cela ressort évidemment des récits que nous avons des entretiens avec le Roi. Le Régent avait renoncé à les donner seul, pourvu que Dubois y assistât.

rideau[1] », fit agir discrètement ses amis, les collaborateurs de son Secret de manière à atteindre enfin le faîte des honneurs, cette charge de premier ministre où tendaient depuis un an tous ses efforts.

Les deux acteurs principaux furent le comte de Hoym et le chevalier Schaub qui, depuis le 20 août, tinrent Dubois au courant des décisions prises en sa faveur entre le garde des sceaux d'Armenonville et le duc d Orléans. La base du projet avait été dressée le 15 août sous la dictée du cardinal par son premier commis Pecquet qui présenta au Régent, à l'insu de tous, les arguments nécessaires au rétablissement de cette grande charge, les avantages de la centralisation et de l'unité de direction, les titres de Dubois à l'occuper, les services rendus par lui à la paix de l'Europe et de l'Église [2]. Le duc d'Orléans accepta les conclusions à la condition de garder pour lui la présidence des Conseils, et les honneurs d'un rang qui le faisaient comparer par Villeroy à un lieutenant général du royaume [3].

Il fut convenu entre les confidents du projet qu'on n'en parlerait plus au duc de Bourbon, que l'on préparerait les patentes en grand secret pour les lui apporter le samedi 22 août à neuf heures du matin, qu'alors seulement les princes du sang et Son Éminence s'en iraient informer le Roi, dont l'instruction commencerait immédiatement, du choix que le duc d'Orléans avait dû faire, pour le mieux servir, d'un premier ministre.

Tout s'exécuta de la façon prévue et sans contestation. Les lettres patentes furent expédiées le 22 août à neuf heures du soir. Le lendemain l'archevêque de Cambrai, cardinal et premier ministre, successeur accepté de Richelieu et de Mazarin,

1. Lettre de Chambrier au roi de Prusse, 24 août 1722 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 235). « Le Blanc donnait les ordres. »

2. A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1252, f° 18. La minute de la main de Pecquet le père, citée entièrement par Sévelinges, II, p. 276.

3. Tout le détail se trouve dans une lettre très curieuse du comte de Hoym à Dubois du 20 août 1722 (Sévelinges, II, p. 285). Il ressort de cette lettre que Schaub, « le petit ami », suivait le complot qu'il feignit d'apprendre le 21 au soir seulement. « La nomination de Dubois eut lieu le 22 à neuf heures. » Lettre de Schaub à Carteret, *post-scriptum* du 23 août (six heures du matin), d'une lettre datée du 21 (Rec. Off., *France*, t. 364).

prédécesseur de Fleury, prêtait serment entre les mains du Roi et le remerciait « de n'avoir pas différé à lui donner la place qu'il méritait à tant de justes titres[1] ».

Les archives de France et de l'étranger ont conservé les témoignages des compliments qui vinrent au cardinal de tous les coins de la France et de l'Europe alors : lettres de princes, de souverains, d'érudits et de prêtres comme Tencin ou comme Daubenton. De tous les éloges qu'on lui prodigua, nul ne pouvait lui être plus sensible que le jugement inscrit à cette date par Le Dran, son biographe : « Je trouve qu'il est beau à la France de fournir de tels sujets que le seul mérite a élevé aux places les plus éminentes. » Les hommages officiels qu'il reçut pendant toute la semaine suivante, de la ville de Paris, de l'Académie française, des cours royales à l'exception du Parlement, de la Sorbonne même, ne devaient pas l'empêcher de se consacrer sans retard à la tâche écrasante qu'il avait recherchée[2].

Le lendemain même, il réglait la façon de concentrer entre ses mains tout le travail des ministères. Il spécifiait d'abord qu'aucun de ses collaborateurs ne rapporterait d'affaires au duc d'Orléans qu'en sa présence ou après l'en avoir prévenu. Toutes les demandes de grâces ou d'emplois lui seraient préalablement transmises. Aux Affaires Étrangères particulièrement, Morville, sa créature et son successeur, avait désormais à se considérer comme son représentant à chaque heure[3].

Un tableau nous a été conservé de l'emploi quotidien de son temps[4]. Levé chaque jour à cinq heures, il dépouillait son courrier pendant deux heures, le distribuait, répondait aux lettres particulières, et s'habillait pour se présenter à huit heures trois quarts au lever du Roi. Après quoi, trois fois par semaine,

1. *Vie anonyme de Dubois*, p. 416, « 22 août neuf heures du soir », comme dans le *post-scriptum* de Schaub. — Les lettres patentes aux A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1252, f° 41 ; la minute de la main de Pecquet, les corrections de la main de Dubois, le texte dans Sévelinges, II, p. 288.

2. Pour le détail voir Bliard, *L'abbé Dubois*, II, p. 434 et suivantes.

3. *Mémoire* du 23 août 1722 « pour concentrer tout le travail entre les mains de Son Éminence » (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1252, f° 48).

4. Annexé au tome II de Sévelinges, à la fin.

le dimanche, le lundi, le samedi, à neuf heures, les autres jours à onze heures, il recevait, avec le Régent, les ministres ou les personnes mandées, sauf le mercredi matin toujours réservé aux audiences des ministres étrangers. En attendant la demi-heure consacrée tous les jours à l'instruction du Roi, il signait des dépêches ou écoutait les rapports des premiers commis ; à onze heures il assistait aux Conseils, Conseil de Régence le dimanche, de conscience le lundi, des finances le mardi, des dépêches le samedi. Deux fois par semaine, il donnait, le dimanche et le jeudi, audience publique. — Dans l'après-midi le travail reprenait de trois heures à huit heures, débutant ordinairement et presque chaque jour par un entretien intime avec le duc d'Orléans qui durait une heure et où le secrétaire des commandements, Couturier, tenait la plume et notait les ordres. Puis c'étaient de longues séances de travail, les dimanche, lundi, mardi, mercredi et samedi, avec le contrôleur général, le secrétaire d'État à la guerre, les intendants des finances et les Inspecteurs d'armée.

De toute cette vie si occupée et si remplie, le principal souci allait être d'abord l'éducation politique du Roi. Il s'agissait d'habituer Louis XV, à la veille de sa majorité, à ne juger, à ne décider des affaires de son royaume et du rôle de la France en Europe que d'après les conseils et les vues de son oncle, de Dubois surtout. La durée de l'autorité que le cardinal venait de se faire attribuer était à ce prix[1]. Le souvenir de Mazarin formant et dirigeant Louis XIV servait d'exemple. Dès le 23 août, l'abbé de Targny avait reçu l'ordre de faire des recherches à la Bibliothèque royale dans les livres imprimés et dans les manuscrits touchant le ministère du cardinal Mazarin. Il s'y employait aussi activement que d'autres érudits soucieux de plaire au premier ministre par des mémoires documentés sur les honneurs et

1. *Vie anonyme de Dubois*, p. 423, et surtout les notes curieuses communiquées plus tard par Cangé, valet de chambre du duc d'Orléans à Clairambaut qui contiennent, en outre, un journal de cette éducation de la main de Dubois. Ces notes se trouvent dans le ms. 529, Clairambaut, Bib. Nat., page 297 ; on y lit : « aujourd'hui mercredi 26 août 1722, à dix heures et demie, Son Altesse Royale a commencé d'instruire le Roi des affaires du gouvernement. J'ai lu le présent mémoire fait au nom de Son Altesse Royale. »

les droits de sa charge[1]. Le secrétaire d'État, Le Blanc se mit au travail avec son premier commis Briquet pour rédiger une instruction militaire propre à faire connaître au jeune Roi la guerre, « comme il l'eût fait pour son fils, s'il en avait eu un[2] ». Aux Affaires Étrangères, Le Dran, confident de Dubois, composa un de ces mémoires dont les archives ont conservé de si nombreux exemplaires[3]. L'exposé de l'administration financière fut confié à deux intendants du contrôle, Fagon et d'Ormesson[4].

Le 26 août 1722, à dix heures et demie du matin, le Régent commençait à Versailles la série de ses leçons. Le jeune Roi s'était assis dans un fauteuil devant sa petite table, ayant à sa droite le duc d'Orléans, à sa gauche le duc de Bourbon, ses parents. En face, le cardinal s'était installé sur un pliant, le duc de Charost à sa droite, un peu plus loin de la table, l'évêque de Fréjus à sa gauche. Tout de suite, l'entretien débuta par la lecture d'un mémoire que le premier ministre lut, comme il l'avait composé, au nom du Régent, mélange de maximes sur les droits du Roi et sur sa conduite, de conseils sur la nécessité de servir sa propre gloire et le bonheur de ses sujets, sur l'utilité du secret, « la qualité la plus essentielle aux souverains », de protestations de dévouement et d'assurances de zèle[5]. Après cet exorde général qui n'était pas, on peut le croire, défavorable à sa régence, le duc d'Orléans chargeait Dubois d'apprendre au Roi les détails et le plan de l'administration financière. Le cardinal lisait une étude sur les revenus du Roi, les impositions[6]. De temps à autre, pour ne pas fatiguer l'élève ou pour l'éclairer, le Régent interrompait la lecture, donnait des explications auxquelles il avait eu soin de se préparer par quelque travail préalable.

1. Lettre de l'abbé de Targny au cardinal, 25 août 1722 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1252, f° 88). Voir des mémoires de Clairambaut, l'abbé Raguet, Godefroy (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1252, f° 141).

2. Lettre du cardinal Dubois à M. Le Blanc, 26 août 1722 (Ibid., *ibid.*, t. 1252, f° 94).

3. A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 491.

4. Lemontey, *Hist. de la Régence*, II, p. 76.

5. Recueil Cangé : ms. Clairambaut (Bib. Nat., n° 529). « Discours de M. le duc d'Orléans au Roy (on le croit de M. le cardinal Dubois). »

6. *Ibid.* — *Mémoires sur les finances en général.* Première partie : des Revenus du Roi, p. 300 à 315.

Faut-il croire à la sincérité des éloges qu'un jour en public d'Armenonville décernait à Louis XV pour son assiduité et son zèle ? Il ne semble pas qu'un goût très prononcé pour ses devoirs royaux soit demeuré au jeune prince de ces entretiens destinés à l'y préparer[1]. Le principal profit, peut-être, fut pour Dubois qui l'avait escompté pour son autorité et son crédit.

Dans ces six derniers mois de la minorité et de la Régence, le cardinal ne dut rien négliger de ce qui pouvait le défendre contre les rancunes des courtisans, jaloux de sa grandeur. C'était le conseil que chaque jour lui donnait un de ses familiers, le plus étroitement attaché à sa fortune, homme de sens et d'intrigue, attentif à tous les bruits de la cour pour les lui rapporter, Rémond, introducteur des ambassadeurs.

Peu de temps après le succès de l'effort qui lui avait procuré la succession de Mazarin, Rémond signalait au cardinal comme une menace de Fronde qui s'organisait, une Fronde des princes[2]. Les ennemis de Dubois avaient imaginé de former contre lui une ligue de toute la famille royale, le duc de Bourbon, le comte de Toulouse et le propre fils du Régent, le duc de Chartres. Pour la bonne règle, naturellement, les femmes étaient étroitement mêlées à ce complot. Le centre de l'intrigue paraissait être le salon de l'hôtel de Condé où Mme de Prie, récemment affichée depuis la mort de la duchesse de Bourbon par son amant (mars 1720), prétendait n'être point seulement une reine de la mode, mais l'inspiratrice d'une politique et d'un parti. Auprès de La Fare, l'ami du Régent, la marquise du Deffand groupait des opposants déjà nombreux. La maréchale d'Estrées ne pouvait pardonner à Dubois l'exil du duc de Noailles avec qui elle prenait rendez-vous pour conspirer à l'hôtel Boulainvilliers. Mme de Rohan, jusque-là fidèle à la fortune de Dubois, commençait à se

1. Discours du chancelier d'Armenonville au lit de justice du 22 février 1723, Relation publiée dans Seilhac, *L'abbé Dubois* (II, p. 270). — Buvat (II, p. 473).

2. Lettre de Rémond au cardinal Dubois, 12 septembre 1722 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1252, f° 179); dans Sévelinges, II, p. 295. Les détails qui permettent de compléter et d'éclairer sont pris à une note de Hoym à Dubois qui paraît être du 1er octobre 1722 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1353, f° 1) avec une analyse qui paraît être du 2 octobre au f° 4. — Beaucoup de ces détails sont confirmés par Morosini, *Relazioni degli ambasciadori veneziani.*

détourner, elle et tous les siens, du ministère pour se joindre à cette cabale.

Et la plus dangereuse de ces attaques sourdes parut celle que, plus secrètement encore, le plus actif des collaborateurs du cardinal, Le Blanc préparait contre lui. Un scandale s'était produit, en avril 1722, à l'administration de la guerre dont les suites inquiétaient le secrétaire d'État. Le caissier d'un trésorier de l'Extraordinaire, M. de La Jonchère, le sieur Sandrier de Mitry avait été poignardé et jeté, à Marly, dans la Seine où on retrouva son cadavre. Le sentiment général du public, intrigué par ce crime mystérieux, fut qu'on avait assassiné l'homme pour étouffer avec lui le secret des emprunts faits à la caisse de l'Extraordinaire par Le Blanc lui-même. On désignait même Pâris-Duverney, le célèbre financier chargé, après le Système, de réorganiser les finances royales, comme l'ennemi dont aurait voulu se défendre le ministre de la guerre. Le bruit avait couru en effet, depuis le mois de mars, d'une plainte adressée au duc d'Orléans qu'on lui attribuait : le duc l'avait écartée en nommant une commission d'enquête. L'assassinat de Sandrier avait donné lieu à toutes sortes de nouveaux soupçons, et Le Blanc faillit être renvoyé. Quoique protégé par le Régent, il commençait de montrer quelque inquiétude, en se voyant soumis au contrôle d'un premier ministre qui annonçait le dessein « de rétablir l'ordre et la règle dans les affaires de finances », d'accord surtout avec les frères Pâris.

Contre le duc d'Orléans capable peut-être de le sacrifier au cardinal, Le Blanc rechercha l'appui de son fils, le duc de Chartres, pourvu depuis peu de la charge de colonel général de l'infanterie qu'il ne remplissait pas d'ailleurs, par négligence et goût de la débauche. Aidé par Belle-Isle que Dubois avait cru s'attacher en l'appelant à une collaboration intime et secrète à Versailles et qui le trahissait, Le Blanc organisait un complot pour opposer le fils du Régent, le comte de Toulouse, et le duc de Bourbon à Dubois. Ces princes allaient être employés à faire courir le bruit que les détournements, dont Le Blanc avait été soupçonné, devaient être « attribués à une cause supérieure émanant du gouvernement », qu'ils avaient servi la politique du

duc d'Orléans et de Dubois[1]. Répandue par les princes du sang, la calomnie trouverait plus de créance. Elle devenait surtout un prétexte utile à tous ceux qui se trouvaient chargés de la marine et de l'armée, comme le comte de Toulouse, président du Conseil de marine, le duc de Chartres, colonel général de l'infanterie, Belle-Isle, maître de camp général des dragons, pour refuser de continuer à travailler sous la direction du premier ministre. Ainsi, Le Blanc, encouragé par le duc de Bourbon, se préparait un département de toutes les affaires militaires indépendant, dans lequel il tenterait d'intimider et d'annuler le cardinal.

L'intrigue parut s'achever vers la fin de septembre. Le duc d'Orléans avait décidé qu'au milieu d'octobre Louis XV serait conduit à Reims pour y être sacré. Archevêque et premier ministre, Dubois portait la charge de tous les préparatifs d'une cérémonie qui exigeait surtout un grand soin des détails de l'étiquette, un règlement minutieux des préséances, des costumes. Ce travail extraordinaire, ajouté au fardeau des affaires courantes, devait servir le plan qu'avaient formé les conjurés de forcer le cardinal, en lui prenant son temps, à ne plus pouvoir suivre l'ensemble de ses fonctions, à porter la responsabilité du ralentissement de toute cette grande machine centralisée. Belle-Isle, l'âme et le moteur de l'intrigue, saisit l'occasion du sacre royal comme l'heure favorable au succès de cette manœuvre indiquée par lui-même à ses complices. Dans les derniers jours de septembre, Saint-Simon, toujours à l'affût de tous les complots, se demanda qui l'emporterait du cardinal, « lequel après tout, disait-il, lui avait fait du bien » et payait ses dettes, ou de Belle-Isle, son ami intime. Il s'en fut, le 30 septembre, à la campagne « en attendant que le chaos se débrouillât dans un sens ou dans l'autre[2] ».

1. Mémoire adressé à Dubois par Hoym, 1er octobre 1722 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1253, f° 1 et mémoire remis à Dubois par Rémond pendant le voyage de Reims, 14 octobre 1722 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1253, f° 107). L'original de cette dernière pièce avait été renvoyé à Rémond, le 23 mai 1723, par le chanoine Dubois, neveu du cardinal : note de la main du cardinal, publié par Sévelinges (II, p. 306).

2. Même mémoire de Hoym, du 1er octobre 1722, confirmé par une lettre du comte adressée à Dubois le 27 (A. ÉTR., Supplément, *Saxe*, t. I) où il parle de Mme de Tencin et d'un homme (Rémond) « qui travaillait bien pour le cardinal ».

Quoiqu'occupé à l'excès, Dubois suivit, à l'aide de l'espionnage organisé par ses amis ou ses confidents, les démarches de l'ennemi. Le ministre de Saxe, Hoym, outre Rémond, avait conservé dans l'intimité de Mme de Tencin et l'amitié de Schaub d'excellents moyens d'enquête. Mme de Tencin surtout fréquentait dans la société du duc de Chartres, s'en allait à Choisy, ou à Chantilly, ou au château du comte de Toulouse, partout bien accueillie pour l'esprit et la grâce de ses propos. Un autre concours plus inattendu, fut celui que lui fournirent alors la cour de Sceaux, le duc et la duchesse du Maine. Il avait fait avec eux depuis un an non seulement la paix, mais un contrat d'alliance sollicitée au 10 juin par le prince lui-même, « une contre batterie précieuse à opposer aux ambitions du duc de Bourbon [1] ». Quand la cour quitta Versailles pour accompagner Louis XV, le 16 octobre, à Reims, Dubois avait pris ses mesures et fait appel au Régent, comme à toutes les heures décisives de sa politique et de sa fortune [2]. Le 14 octobre, il lui avait remis un mémoire sur les droits du premier ministre « à qui toutes les parties du gouvernement, toutes les fonctions et toutes les grâces devaient être rattachées uniformément sans aucune exception [3] ». Il avait reçu et consigné de nouvelles notes de Rémond qui lui conseillait, pour conclure, de renvoyer Belle-Isle et le cardinal de Rohan loin de la cour et de Versailles [4].

Averti, et prêt à se défendre, le cardinal premier ministre étalait avec éclat sa grandeur et son autorité aux fêtes du sacre dont la relation fut confiée à son fidèle neveu. Ses équipages comprenaient trois chaises de poste et trois carrosses avec postillon, cocher et quatre laquais. Tous les chevaux et les mules étaient drapés de belles parures de drap rouge aux armes du cardinal. Trente personnes formaient sa suite, officiers, maîtres

1. Lettre du duc du Maine à Dubois, 10 juin 1722 ; lettre de Dubois au duc du Maine, 15 juin 1722 (A. ÉTR., *Esp.*, t. 318, f° 222). — Rémond, *Mémoire d'octobre*, 1722, dans Sévelinges (II, p. 359). Pour prix de ce concours le cardinal décidait Louis XV à rendre, le 27 avril 1723, leurs droits aux légitimés.

2. *Préparatifs et histoire du Sacre* (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1249, f°s 138 à 213).

3. Mémoire lu à Son Altesse Royale, 14 octobre 1722 (A. ÉTR., *France*, t. 1253, f° 99). — Sévelinges (II, p. 300, 305).

4. Mémoire, déjà cité, de Rémond dans Sévelinges (II, p. 306).

d'hôtel, valets de chambre, suisses et courriers. Sa table où vinrent s'asseoir les premiers seigneurs de la cour était toujours dressée pour des compagnies de vingt à quarante invités. Le jour du sacre, le 25 octobre, le premier ministre prit d'abord sa place, une place bien en vue, à gauche du Roi, auprès et en tête des cardinaux de France, de Rohan, Polignac et Bissy. Puis, à mesure que la pompe officielle se développait, il s'installa seul sur une sorte d'estrade dressée auprès des pairs ecclésiastiques, sur un trône d'où il dominait toute l'assemblée, et d'où, pour le dehors, il parut bien le maître de la France entière[1].

Au retour de Reims, « il ne restait plus, comme il disait lui-même, qu'une dignité qui pût s'ajouter à sa fortune », un fauteuil à l'Académie française[2]. Après avoir fait quelque façon pour accepter cette nouvelle et dernière occasion de se comparer à Richelieu, Dubois s'inclina devant le choix de Fontenelle qui l'avait désigné à ses confrères, le 19 novembre 1722. Le 3 décembre, sa réception fut, paraît-il, « l'un des plus beaux jours que l'Académie eût jamais vus[3] ». En tout cas elle ne laissa pas d'être un des succès qui lui avait coûté le moins de peines et valu le plus de suffrages. Toute cette fin d'année s'achevait, pour le prélat comblé de biens, des charges d'État et d'Église les plus éminentes, dans une apothéose d'honneurs académiques, présidence de l'Académie des sciences, ou fauteuil de Membre honoraire à celle des Inscriptions[4].

Tant que la majorité de Louis XV pourtant n'était pas venue, avec l'année 1723, déterminer l'avenir réservé à cet homme à qui tout avait jusque-là réussi, par la même méthode appliquée aux affaires des d'Orléans comme aux siennes, « d'aller toujours à la sape, d'arriver par zigzags, et de mettre en jeu les autres[5] », le succès définitif et durable demeurait, quoique probable, incertain.

1. *Relation du Sacre de Louis XV*, par le neveu et secrétaire du cardinal, dans Seilhac, *L'abbé Dubois*, pièces justificatives, II, p. 250 et suivantes. — *Vie anonyme de Dubois*, p. 428.
2. Lettre du cardinal à l'Académie française, dans Bliard, *L'abbé Dubois*, II, p. 448.
3. Voir dans le même ouvrage, p. 448 à 450.
4. Arc. Nat., $0^1$369. — *Vie anonyme de Dubois*, p. 431 à 435.
5. *Portrait du cardinal*, par le comte de Hoym. — Baron Pichon (I, p. 53).

Ses victimes et ses adversaires se démenèrent une dernière fois furieusement. Villeroy, malgré son exil à Lyon, s'obstinait dans ses rêves d'ambition nourris par sa rancune. Au sieur Dulybois chargé de le surveiller, de noter ses propos et d'intercepter ses correspondances, il ne cachait pas qu'il comptait sur son retour certain à la majorité[1]. Les visites qu'il recevait de grands seigneurs de passage, les informations qui lui venaient de la cour l'entretenaient dans cette conviction. S'il accablait le cardinal de ses injures, il ne tarissait pas d'éloges envers le duc de Chartres, la duchesse d'Orléans, les maréchaux de Villars et d'Estrées, dont il escomptait, à l'heure décisive qui approchait, le concours assuré et fidèle. Dans les provinces où la prudence de Dubois les avait relégués, Noailles, d'Aguesseau, Nocé se remuaient pour le même motif, si bien qu'au début de 1722 le Régent donnait au chevalier de Marcien une mission analogue à celle qu'autrefois il avait reçue auprès d'Alberoni. Il l'envoyait en tournée dans le royaume s'assurer de dix personnes à son choix, M. de Medavy à Grenoble, à Lyon M. de Saint-Mars, commissaire de l'artillerie, Basville en Languedoc, capables de lui faire connaître et de réprimer les moindres tentatives d'intrigue ou de révolte[2].

Pour prévenir cette Fronde que les amis de Villeroy prétendaient déchaîner par des appels aux Parlements favorables, disait-on, à son retour, le cardinal avait exigé ces précautions du duc d'Orléans. Il lui demandait même depuis la fin d'octobre, des mesures plus rigoureuses « contre cette clique ».

Une dernière fois le Régent, dont le caractère répugnait aux châtiments exemplaires, mit le cardinal en péril peut-être ou du moins en défiance. A la cour et dans le ministère affligé de l'autorité d'un premier ministre, tout le monde paraissait conspirer autour du duc de Bourbon poussé par Mme de Prie et par sa mère, pour ruiner Dubois à la majorité. Le bruit se répandit qu'au début de son règne, dans un voyage à Chantilly

1. Mémoire adressé par Dulybois, octobre 1722 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1253, f° 118).

2. Lettres du chevalier de Marcien au duc d'Orléans, 19 août 1723, et de Saint-Mars au duc d'Orléans, 30 août 1723 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1256, f°s 65 et 70). — Lemontey, *Hist. de la Régence*, II, p. 84.

le Roi, obsédé par la coterie, enverrait des ordres pour ramener les victimes du cardinal, le chasser du ministère et que le duc d'Orléans, persuadé par son fils, par les Rohan, par sa mère même, ne voudrait pas résister à ce coup d'État royal exécuté en un tour de main[1].

Par les confidences du ministre anglais, Schaub, on peut apercevoir encore aujourd'hui qu'à ce moment même le cardinal craignit une rupture de cette alliance anglaise sur laquelle s'était fondée la fortune de son maître et la sienne. Une taxe proposée par le roi Georges Ier sur les biens de ses sujets catholiques, une sorte d'amende à prélever sur eux après la découverte d'un complot jacobite, présentée par Carteret et Townshend au Parlement qui la vota le 7 décembre 1722, avait vivement mécontenté les puissances catholiques. Elles réclamèrent une intervention du Roi très chrétien : n'était-ce pas à la puissance qui s'était donné pour principal ministre un cardinal allié de l'Angleterre à prendre sous sa protection les catholiques menacés à Londres? Et si le cardinal agissait, n'était-ce pas courir le risque d'aliéner à la Régence, le Roi, le Parlement même et l'opinion publique en Angleterre[2]?

Au milieu de ces difficultés qui le menaçaient à la veille d'entrer définitivement au port, Dubois manœuvra tantôt par la ruse, comme les politiques, tantôt par des coups d'autorité. Pour ne pas se donner auprès du Régent le tort de rompre l'alliance anglaise, ni auprès de l'Espagne celui d'abandonner les catholiques, il fit écrire par le Conseil Royal une lettre ostensible de représentations et de reproches au Gouvernement anglais[3]. Mais il en écrivait une très secrète à Destouches qui

1. Mémoire de Rémond, octobre 1722, dans Sévelinges (II, p. 307 à 311).

2. Sur cette affaire, voir la lettre de Destouches à Dubois du 12 novembre 1722 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 343, f° 127). « Tout le monde a les yeux sur la France. Votre Éminence n'a pas un moment à perdre. » Le récit du complot jacobite, de la manifestation de Jacques III est dans Wiesener (III, p. 445 à 450).

3. Il confiait à Schaub l'artifice employé : « le cardinal m'a dit que comme toutes les autres cours interposaient des offices en leur faveur, il n'avait pu se dispenser d'en faire autant, mais qu'en écrivant là-dessus à Destouches une lettre ostensible et très sérieuse en apparence, il lui a ordonné de vous dire, en particulier, que ces instances ne se faisaient que par manière d'acquit et sans qu'on s'attende que vous y fassiez autrement attention. » Lettre de Schaub à Carteret, 4 décembre 1724 (Rec. Off., *France*, vol. 364).

était un désaveu de ce blâme public, qu'il lui ordonnait de lire en confidence à Georges Ier et à ses ministres, et de lui renvoyer avec soin après l'avoir lue. L'écueil ainsi fut évité [1].

Avec Villeroy au contraire et les gens de son parti, il conseilla et demanda une dernière fois au Régent de procéder par la rigueur. Il rédigea lui-même, contre le maréchal, un véritable réquisitoire, dont les termes volontairement sévères et durs ne laissaient plus de place au pardon. C'était comme une histoire en raccourci de la vie du vieux courtisan, de sa fortune supérieure à ses mérites, soutenue par sa naissance, sans cesse compromise à la cour ou à la guerre par l'excès de vanité et le défaut de talents, un portrait évidemment peu indulgent, mais non pas faux de l'homme qu'il s'agissait de perdre à jamais dans l'esprit du jeune Roi. Puis venait la série des arguments sur la façon dont Villeroy, poussé par l'espoir de s'établir comme premier ministre à la majorité, s'était comporté pendant la Régence, sa mauvaise humeur avec son élève, « ses corrections déplacées en public, capables de faire croire en France et même à l'étranger que Sa Majesté était remplie de défauts », ses coquetteries « avec le Parlement, le peuple de Paris et des halles, dangereuses en un royaume où l'autorité doit demeurer absolument monarchique », ses insolences à l'égard du duc d'Orléans, du cardinal, telles qu'il était devenu impossible de songer à les réunir à la Cour, au Conseil.

Lorsque le 5 janvier 1723, le Régent, poussé et stylé par son ministre, acheva de lire au Roi cet exposé de griefs qu'il avait commencé le 3, il concluait avec intention : « Je vous suis nécessaire, Sire, je le répète avec confiance et liberté, pour quelque temps, dix-huit mois au moins, par rapport aux Affaires Étrangères et à vos finances. Or, j'avouerai à Votre Majesté que le retour du maréchal de Villeroy me forcerait à tout abandonner. Oui Sire, je suis incompatible avec le maréchal, parce

1. Les deux lettres, l'ostensible et la secrète, sont aux A. ÉTR., *Ang.*, t. 343, fos 130, 135, datées du 19 novembre 1722. — Les réponses de Destouches qui règlent l'incident sont, l'une officielle aussi, l'autre secrète] et particulière (A. ÉTR., *Ang.*, t. 343, fos 156 et 164), datées du lundi 25 novembre 1722.

que le maréchal est incompatible avec le bien du royaume[1]. »

Après six mois d'efforts secrets et calculés, à la veille du jour où Louis XV majeur pouvait être tenté d'écarter le duc d'Orléans, et Dubois avec lui, le cardinal se croyait en mesure d'exiger le maintien de son autorité toute-puissante, la disgrâce définitive de ses ennemis. Il ne l'obtint pas aussitôt. Louis XV écouta en silence le réquisitoire, puis « sur l'article de donner parole de ne pas faire revenir le maréchal, il ne répondit rien[2] ».

La décision était grave pour un enfant de treize ans. Le duc d'Orléans hésitait à la lui arracher par un nouvel acte d'autorité. Les courtisans, la princesse de Rohan, Mme de Vauradon, le duc de Bourbon et peut-être Fleury, réunissant leurs instances, défendaient encore le maréchal et les autres exilés[3]. Par les confidences de Schaub au cabinet anglais, nous savons qu'au 12 janvier 1723 l'inquiétude du cardinal « était montée au plus haut point. Il a, disait l'envoyé anglais, des ennemis qui ne s'endorment point. Les uns lui sont communs avec le Régent, les autres s'attachent à lui aliéner ce prince, en quoi ils ne pourraient mieux réussir qu'en lui faisant regarder comme chancelante l'amitié du Roi mon maître, c'est-à-dire la base de toute la fortune du cardinal[4] ». Les protestations de concours fidèle et dévoué que Schaub lui transmit alors du ministère Carteret le soutenaient dans cette crise.

Mais le 23 janvier, le duc de Chartres excité et poussé par la coterie qui avait résolu de ruiner Dubois avant la majorité, entra en scène, comme Villeroy, par une attaque directe et violente. Il interpella le cardinal déclarant, en présence du Régent, des secrétaires d'État Le Blanc et La Vrillière, qu'il ne

1. Ce mémoire a été intégralement publié par Sévelinges (II, p. 321), d'après le manuscrit des Affaires Étrangères. Il importe de remarquer que l'idée première et les traits essentiels s'en trouvent dans le rapport présenté par Dulybois au cardinal, à la suite de sa mission à Lyon le 1er octobre 1722 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1253, f° 121).

2. Fragment du *Journal* inédit de Dubois, 5 janvier 1723 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1255, f° 4) : « Aujourd'hui Son Altesse Royale a achevé de lire au Roi ce qui regarde le maréchal de Villeroy. »

3. Même fragment.

4. Lettre de Schaub à Carteret, 20 janvier 1723, Versailles. Très secrète (Rec. Off., *France*, vol. 359).

lui pardonnerait jamais de vouloir le contraindre par ordre de son père, à venir travailler sous la direction d'un premier ministre et non du Roi. Après tout ce que Dubois avait fait pour la maison d'Orléans, les reproches du jeune prince furent aussi injustes que maladroits. Dans une réplique respectueuse et ferme, le cardinal le lui fit sentir : « Je sacrifierai volontiers le plaisir que j'ai à vous servir à la satisfaction que vous auriez de mon éloignement. Mais sachez que cette satisfaction vous serait commune avec tous les ennemis de votre père. » Dubois avait le droit d'espérer que cette leçon discrète serait suivie de reproches plus sévères que seul le Régent pouvait adresser à son fils et qu'il ne lui adressa pas. « Mon fils n'est qu'un enfant. Le cardinal se tourmente plus qu'il n'est nécessaire de ces traits de jeunesse[1]. »

Derrière l'enfant, Dubois devinait les courtisans jaloux de sa fortune, les princes du sang, les grandes dames ou favorites entêtés à sa perte, les ministres intéressés à sa succession : « Comment voulez-vous que je me tue à servir un prince qui donne champ libre à tous ceux qui lui parlent mal de moi et qui excitent contre moi et sa femme et son fils. Je suis las de lutter contre sa famille », disait-il à Schaub au lendemain de cette scène[2]. Les Anglais alors, pour établir la fortune de Dubois à la majorité de Louis XV, firent encore en sa faveur une de ces démarches secrètes dont il avait tant de fois ressenti pendant la minorité le bienfait et l'influence sur l'esprit indécis et faible du duc d'Orléans. « Il faut que le public sache que le cardinal est votre seul instrument, auquel vous et nous puissions avoir confiance », déclara Schaub un soir au Régent qui répliqua : « Le cardinal a plus d'esprit que moi, mais j'ai plus de courage que lui et, étant bien unis ensemble, il ne pourra guère nous arriver de mésaventure pour peu que nous soyions attentifs. »

C'était le 16 février 1723 que Louis XV devait avoir treize ans et un jour. Les deux semaines qui précédèrent cette date à

1. Toute cette crise ne nous est connue que par une dépêche de Schaub à Carteret du 26 janvier 1723, très secrète encore (Rec. Off., *France*, t. 359) mais heureusement très circonstanciée.

2. *Ibid.*, *ibid.*

laquelle l'archevêque de Cambrai était depuis longtemps attentif, déterminèrent le succès de ses mesures. Tout fut préparé pour consacrer sa puissance et la défaite de ses ennemis à la fois. Le 16 février, le duc d'Orléans se présenta au lever du Roi, où il n'y avait que MM. les ducs de Bourbon et d'Antin avec le duc de Tresmes. Il dit à Louis XV simplement que « son âge l'autorisait à devenir présentement le maître absolu, mais que le concours de ceux qui avaient pris soin de l'État, pendant son enfance, lui demeurerait acquis s'il le voulait, avec le même zèle et la même affection ». L'entrevue parut si bien au jeune Roi une pure formalité qu'il ne répondit rien, et s'en alla badinant [1].

Formalité aussi que le lit de justice tenu le 22 février à Paris par Louis XV au Parlement suivant la coutume, dont l'objet était d'annoncer au public les premières décisions du nouveau règne, dictées par le Régent qui devenait président de tous les Conseils, et par le cardinal, demeuré premier ministre [2]. Quand cette double cérémonie intime ou publique se fut accomplie, le règne de Louis XV commença, en apparence. Le gouvernement du cardinal Dubois continua.

« Plusieurs personnes s'étaient attendues que le Roi étant une fois devenu majeur, on verrait les affaires étrangères et celles de l'intérieur du Royaume prendre une nouvelle face. Mais nonobstant que la majorité soit arrivée, rien n'a changé ; c'est le même esprit ; ce sont les mêmes personnes qui gouvernent, avec cette différence que le gouvernement du Roi pourra être plus nerveux, parce que le Parlement n'aura plus les mêmes prétextes pour arrêter l'exécution des choses. D'ailleurs, le propre Conseil du Roi sera plus uniforme dans les sentiments des membres qui le composent. C'est ce qui fait que, malgré la majorité, M. le duc d'Orléans et M. le cardinal sont autant les maîtres qu'ils l'ont été pendant la Régence et avec moins de ménagement parce que tout se fait sous le nom seul du Roi [3]. »

1. Ce récit a été conservé par Lemontey, d'après les *Mémoires du duc d'Antin*, aujourd'hui perdus (*Hist. de la Régence*, II, p. 81).

2. Sévelinges, II, p. 339.

3. Lettre de Chambrier au roi de Prusse, 31 mars 1723 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 369).

Si bien qu'un des premiers actes du jeune souverain fut l'ordre donné à son premier ministre d'envoyer des lettres au Chancelier, au maréchal de Villeroy, et au duc de Noailles « pour les inviter à rester jusqu'à nouvel ordre où ils sont[1] ». Leur exil était définitif.

Le complot formé parmi les princes et dans le ministère même pour provoquer, à la majorité, un changement des hommes et des choses avait totalement échoué. Il n'atteignit guère que ses auteurs. Le comte de Toulouse y perdit l'autorité qu'il avait sur la marine, pour laquelle il avait gardé le privilège de traiter directement avec le Roi. Le Conseil de marine, qui avait survécu à la réforme de 1718, fut supprimé[2]; la charge de secrétaire d'État rétablie et rattachée, d'après les précédents fournis par Clairambault, comme au temps de de Lionne, aux Affaires Étrangères, à M. de Morville, et par conséquent à Dubois qu'on soupçonna d'avoir voulu prendre un instant, à l'exemple de Richelieu, la Surintendance des Mers.

Puis ce fut au tour de Le Blanc à payer sa part de l'intrigue. Le 24 mai 1723, le commissaire de l'Extraordinaire, La Jonchère était arrêté, conduit à la Bastille et les scellés apposés à son hôtel de la rue Saint-Honoré. Le lieutenant de police d'Argenson interrogeait aussitôt le prisonnier, examinait ses papiers pour connaître les circonstances et les causes du meurtre de Sandrier, demeuré depuis un an inexpliqué et inconnu. Cette enquête subite et poursuivie avec ténacité « avait mis, disait Marais, le ministre de la guerre et ses amis, Belle-Isle surtout dans une situation périlleuse ». Tandis que guidés par le lieutenant de police, les commissaires de l'Arsenal continuaient de travailler pour éclaircir l'affaire, Belle-Isle avait affecté de ne pas se croire menacé[3].

1. Ordre du 16 février 1723 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1255, f° 65). « Le cardinal Dubois fera expédier des lettres. »

2. *Vie anonyme de l'abbé Dubois*, p. 455. Voir une curieuse lettre de Clairambaut au cardinal sur ce sujet, 13 mars 1723 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1255, f° 150). Cette lettre donne d'intéressants détails sur la constitution des Archives de la marine. « Il y a un règlement du Conseil de marine fait il y a quelques années qui défend de communiquer aucun papier de ce dépôt sans un ordre par écrit. Personne ne peut mieux juger que Votre Éminence, qui est dans le goût de la plus exacte précaution pour ne déplacer aucun papier, que je manquerais à mon devoir si je contrevenais à ce règlement. »

3. M. Marais, *Journal*, III, p. 4 et 5. — Saint-Simon, *Mémoires*, XVIII.

A la fin de juin, on avait recueilli assez d'indices ou de preuves sur les prévarications auxquelles La Jonchère s'était prêté pour enrichir les gens de l'administration de la guerre. Ce fut une exécution générale de tous les ennemis du cardinal.

Le 1er juillet, Le Blanc était exilé à Doué, près Coulommiers, dans le château de son gendre et remplacé par Breteuil, intendant de Limoges. Il s'en fallut d'une voix que la Commission ne le jugeât criminel et décrétât son emprisonnement [1]. Le comte de Belle-Isle, le futur maréchal, fut mis à la Bastille : « Le Roi l'y voulait loger en attendant l'achèvement de son fastueux hôtel du quai de Saint-Gratien. » Le chevalier, son frère, l'y suivait ainsi que Séchelles, les lieutenants généraux de Conches et de Maizières, toute la coterie de la rue de Clichy [2]. A ces nouvelles, le duc de Chartres était entré dans une violente colère. Il déclarait à son père, au cardinal, qu'habitué à travailler pour les devoirs de sa charge avec Le Blanc, il se refusait à entrer en rapport avec son successeur. Mademoiselle de Charolais, la duchesse d'Orléans, se déclarèrent violemment pour la mise en liberté du ministre de la guerre. La sœur du duc de Bourbon avait eu de l'influence sur le Régent, au point que le bruit avait couru un instant d'une liaison entre eux. Elle était au mieux avec le Roi qu'elle accompagnait souvent à la chasse. Elle crut pouvoir parler à Louis XV hautement en faveur de Le Blanc, et ne s'attendait pas à la réprimande plutôt sévère du duc d'Orléans qu'elle s'attira [3].

1. Dans une lettre qu'il adressait à Lepeletier-Desforts, qui, on se le rappelle, intriguait avec Le Blanc depuis un an, le cardinal écrivait, le 7 juillet : « Je le plains autant que vous le plaignez et je voudrais de tout mon cœur qu'il eût une entière confiance en moi. » C'était toujours son même système, quand il décidait le duc d'Orléans à sévir, de se « tenir derrière le rideau ». Ici ce fut au comte d'Argenson qu'il laissa le soin de sévir, en se réservant les apparences de la clémence (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1256, f° 10). Voir aussi la lettre de Chambrier au roi de Prusse (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 180). — Une lettre de Crawford à Carteret et à R. Walpole, montre d'autre part, que Dubois se serait cru empoisonné ou tout au moins très menacé par Le Blanc, 7 et 10 juillet 1723, (Rec. Off., *France*, t. 368). Robert Walpole le félicita vivement, le 29 juillet, de la victoire qu'il venait une fois de plus de remporter sur Le Blanc et sa coterie (Coxe, *Memoirs of R. Walpole*, II, p. 253).

2. Ravaisson, *Arch. de la Bastille*, XIII, p. 355, 390, 393, 407, 408.

3. *Relazioni degli ambasciadori veneziani*, — 1723. — Morosini donne un récit très complet : « Les conspirateurs ne seraient pas seulement des gens ayant quelque

Décidément, personne n'était plus désormais de taille à se mesurer avec le tout-puissant cardinal qui pouvait même commencer à se montrer indulgent [1]. Tandis que loin de la Cour, où il régnait vraiment, ses ennemis étaient dispersés à toutes les extrémités du Royaume, il continuait à accumuler les honneurs et les charges, l'abbaye de Saint-Bertin, le plus gros bénéfice de France [2], la présidence de l'assemblée du Clergé, le 30 mai 1723 [3]. Son frère, l'humble subdélégué de Brive, était promu à la direction des ponts et chaussées [4]. La famille faisait vraiment grande figure dans cet hôtel parisien qu'il avait acheté aux Pontchartrain, où il installait la belle bibliothèque achetée à grands frais à la vente de Law. « Malgré la majorité, disait le ministre de Prusse, M. le duc d'Orléans et surtout le cardinal sont autant les maîtres qu'ils l'ont été pendant la Régence, et avec moins de ménagements, parce que tout se fait sous le nom seul du Roi désormais. » La Compagnie des Indes réorganisée à la prière du Roi, et sur les conseils de Rémond son confident, l'avait choisi, mars-avril 1720, pour protecteur et lui procurait le concours des hommes d'affaires et d'argent [5]. Il passait en grande

attachement à Le Blanc ou à Belle-Isle comme le prince de Rohan, mais les princes même du sang, la duchesse d'Orléans, le duc de Chartres, Mlle de Charolais. De toute façon cette dernière aurait parlé hautement en faveur de Le Blanc au Roi avec qui elle était à la chasse. Ce qui a fait un tel bruit à la cour et une telle impression que le duc d'Orléans l'aurait réprimandée. » — Buvat, *Mémoires*, II, p. 448. — Villars, *Mémoires*, p. 294.

1. On lui reprochait presque d'être trop indulgent, au témoignage de Morosini encore : « Chacun vit dans une sorte de fièvre, et tant d'inquiétudes, de sentiments opposés, de préoccupations fatiguent le cardinal. Certains l'accusent de trop de lenteur dans une affaire de si sérieuse conséquence, mais il n'est pas facile d'inventer un remède qui convienne complètement à tant de besoins, et puisse entraîner le châtiment des coupables, sans brouiller les membres de la famille royale. »

2. Sa lettre au Pape et celle du Régent à ce sujet, du 25 juin 1723, dans Sévelinges (II, p. 357, 369 et 372). — Bliard, *L'abbé Dubois*, II, p. 447, donne la date de l'octroi des Bulles, par une lettre de Tencin du 20 juillet 1723 (A. ÉTR., *Rome*, t. 648, f° 245).

3. Lettre de Dubois à la députation du clergé de France (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1255, f° 208). — Son discours du 4 juin à l'Assemblée, dans Sévelinges (II, p. 353).

4. *Vie anonyme de Dubois*, p. 462, le 30 avril 1723.

5. Le conseil lui avait été donné par Rémond en octobre, déjà, de s'assurer cette position. « Si M. le cardinal veut faire de la Compagnie des Indes un établissement digne de son génie et s'en laisser choisir comme protecteur, il s'atta-

cérémonie, à Versailles, la revue des troupes royales. La finance, l'armée, la justice, le clergé s'inclinaient devant sa fortune.

« Ce pays-ci, lui disait un de ses conseillers, veut des coups d'autorité, et se soumet volontiers à une suite de conduite juste, ferme et courageuse[1]. »

Il est vrai que, même alors, le cardinal eut à cœur de justifier cette étonnante fortune, effet de son habileté et de la docilité de la nation, par la vertu qui de tout temps avait fait sa force et son crédit, une vertu de travail à laquelle tous les contemporains, Villars et Barbier, ont rendu hommage[2]. Depuis qu'il avait poursuivi la succession de Richelieu, en la disputant aux courtisans ses ennemis, il avait donné sans relâche ses soins à une diplomatie dirigée avec l'Espagne et l'Angleterre contre les Habsbourg qui pût, le moment venu, lui procurer le rôle glorieux de champion des traditions nationales en face de la maison d'Autriche.

Maître absolu du dedans, comme du dehors du royaume, il voulut s'employer à réunir toutes les ressources nécessaires, en argent et en hommes, à cette grande politique. Ses conférences principales furent alors avec le contrôleur des finances et les chefs de l'administration militaire[3]. Aidé des frères Pâris, il achevait de faire rendre gorge aux traitants et aux fripons qui s'étaient enrichis aux dépens de l'État[4]. Il forçait le Parlement à enregistrer, le 5 septembre 1722, un édit sur les offices municipaux qui soulageait la détresse du Trésor. Deux mesures étudiées par son ordre indiquaient une intelligence très nette et

chera le plus fort et le plus riche parti du royaume qui combattrait pour lui jusqu'au dernier soupir » (Sévelinges, II, p. 312). Ce fut le 24 mars, presque aussitôt après avoir été nommé premier ministre que le cardinal prit la présidence de la Compagnie. Le 10 avril, il siégeait à la première assemblée. *Vie anonyme de Dubois*, p. 459. — Buvat (II, p. 437).

1. Même *Mémoire* de Rémond dans Sévelinges (II, p. 312).

2. « On dit que cet homme est d'une politique infinie pour son ambition. Il ne fait aussi que cela, car il a soixante-huit ans. Il ne boit pas, ne voit aucune femme, ni ne joue. Cela ne fait que rêver creux et travailler. » Barbier, *Journal*, 23 août 1723, I, p. 234.

3. Voir le tableau de sa Semaine de travail dans Sévelinges, tome II, à la fin du volume.

4. Ses ordres du 8 mai 1723 à d'Argenson, lieutenant de police, contre les concussionnaires, le maître des requêtes Talhouet et le conseiller abbé Clément : « Soutenez votre réputation » (Bibl. de l'Arsenal, manuscrit 2849).

très ferme des besoins de l'État, d'une part, un projet d'établissement de la taille réelle dans le Royaume, et de l'autre la révision du cadastre ou Terrier général de la Couronne[1]. L'intérêt diligent qu'il prenait à la reconstitution de la Compagnie des Indes, au service des ponts et chaussées, au développement des routes françaises témoignait de sa fiévreuse et utile activité[2]. A la veille de sa mort, le 20 juillet, il pressait le duc d'Orléans de prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre la rareté du numéraire nuisible au commerce[3].

Nul n'aurait contesté, même parmi ses adversaires du Secrétariat d'État de la guerre, le souci qu'il avait du progrès et de la puissance de l'armée royale. Tantôt, c'était avec Le Blanc qu'il travaillait au détail de l'infanterie et à la réforme des officiers, avec Médavy qu'il correspondait à Grenoble pour préparer les troupes sur la frontière des Alpes en vue d'une guerre en Italie[4]. Il demandait le 31 juillet au marquis de Fénelon, inspecteur général des troupes à pied des « réflexions sur l'état de l'infanterie française », ou « des principes de conduite utiles à prescrire » au ministre qui devait remplacer Le Blanc[5]. » Ou bien c'était l'ambassadeur de France à Berlin qu'il interrogeait sur l'organisation de l'armée prussienne sans attendre qu'elle eût fait ses preuves contre la France dans la guerre de Sept ans[6]. Les étran-

1. *Vie anonyme de Dubois*, p. 422, 425, 431. « Il s'efforce de faire rentrer de grosses sommes d'argent dans les coffres du Roi. » — Lemontey, *Hist. de la Régence*, II, p. 482.

2. *Vie anonyme de Dubois*, p. 460, avril 1723.

3. C'est une de ses dernières lettres au Régent (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1256, f° 20).

4. Lettre du chevalier de Marcien au duc d'Orléans, 29 août 1723 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1256, f° 65).

5. Le marquis de Fénelon, qui avait failli être désigné à l'ambassade d'Espagne en août 1722, écrivait au cardinal qui le protégeait en souvenir de son amitié avec son oncle à la fin de juillet : « Je souhaite que Son Éminence trouve dans ce que je joins ici quelque chose qui puisse lui plaire. » C'étaient deux mémoires datés des 24 et 31 juillet 1723, intitulés : « Principes de conduite par rapport à l'État militaire pour inspirer au nouveau ministre de la guerre une inflexibilité qui aille jusqu'à hasarder de déplaire. » Et « Réflexions sur l'état présent de l'infanterie française. » (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1256, f°s 35, 39, 46).

6. Lettre de Dubois à Michel, 14 mai 1723 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 69, f° 76). Il lui demande un compte exact des troupes et de l'organisation de l'armée prussienne. C'était l'époque où, en avril, il travaillait avec Le Blanc à la réorganisation de l'infanterie française.

gers admiraient comment il trouvait le temps de s'occuper de l'infanterie avec le comte de Chartres, colonel général de la cavalerie, avec le comte d'Évreux, avec le marquis de Coigny, colonel général des dragons, avec M. de Gramont, colonel des gardes françaises, avec le duc du Maine, grand maître de l'artillerie, avec les uns trois fois par semaine, avec les autres tous les jours[1]. S'il avait si particulièrement favorisé le comte de Belle-Isle, s'il l'avait logé près de lui à Versailles, puis à Meudon, c'était par l'envie qu'il avait de s'instruire à toute heure des détails de l'armée. Le vainqueur de Denain, le voyant à l'œuvre, applaudissait, avec le public, aux règlements qui promettaient à Louis XV les ressources d'un règne glorieux.

Ses ennemis avaient cru le perdre en l'accablant sous le poids des détails. Il parut résister d'abord à la besogne, aussi bien qu'à ses ennemis.

Mais bientôt ses forces le trahirent. Au travail qu'il avait fourni depuis six ans, sa santé que dans sa jeunesse il n'avait pas non plus ménagée[2] s'épuisait peu à peu. Déjà, tandis qu'il négociait à Londres pour faire triompher sa politique et revenir au ministère par le succès de la Triple Alliance, une première attaque de rhumatismes, une crise à la vessie entretenues par l'agitation des affaires l'avaient paralysé trois mois[3]. Il s'était soumis difficilement aux conseils de Chirac qui voulait lui prescrire un régime et modérer son travail. Une nouvelle crise d'irritation à la vessie s'était déclarée le 20 novembre 1719 « avec des convulsions et de grandes douleurs[4] ». Le mal revint désormais périodiquement, aux mois de juin et juillet 1721, si violent alors qu'Innocent XIII crut à sa mort, au moment où il

1. Lettre de Chambrier au roi de Prusse, 31 mars 1723 (A. ÉTR., *Prusse*, t. 70, f° 369).

2. La note exacte paraît avoir été donnée par son biographe, qui l'admire, dans la *Vie anonyme de Dubois*. Après avoir noté, au début de juin, l'éclat de sa fortune, il écrit : « Mais il ne jouissait pas de ce bonheur, parce qu'il avait trop d'affaires et que sa santé s'était usée par certains excès qu'il avait toujours faits en les dissimulant sous le voile de la pudeur. »

3. Lettres de Dubois à Nancré, 25 et 31 janvier 1718 ; à Tallard, 15 février ; à Chirac, 14 avril ; à Chavigny et à son neveu, 2 et 5 mai 1718 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 314, f°s 279, 311 ; t. 315, f° 181 ; t. 317, f° 126 ; t. 318, f°s 30 et 32).

4. Lettre de Dubois à Morville, 20 novembre 1719 (Bibl. Mazarine, ms. 2352).

se préparait à le faire cardinal[1]. Tantôt c'étaient des atteintes de rhumatismes profonds comme au mois de mars 1722[2], ou des fièvres déterminées par des crises de vessie.

Pour ne pas interrompre l'effort d'une ambition que le succès le plus complet devait seul satisfaire, le cardinal ne comptait plus en 1723 que sur les remèdes, quinquina, régime lacté, saignées même. Il se faisait expédier d'Angleterre des eaux de Bristol, souveraines, disait-on, contre le diabète et la gravelle ou des Pyrénées des flacons en grès d'eau de Barèges en quantité[3]. Il tenait peu de compte des conseils de ses amis, Schaub et Hoym ou de son neveu, tous empressés à lui remontrer qu'il serait plus avisé de ménager ses forces que de chercher à les réparer.

Une défaillance, qui le prit au Conseil le 14 janvier 1723, aurait dû l'avertir et peut-être le mieux persuader. Les accès, en mai et en juin, se rapprochèrent. « Ils n'ont d'autres fondements, écrivait-il à Tencin, qu'une trop grande application au travail[4]. » Ils avaient une autre cause, un abcès qui s'était formé à la vessie et qui avait crevé, le jour où Dubois était monté à cheval pour passer la revue des troupes royales, le 7 avril[5]. La fièvre qui ne le quitta plus depuis, le pus mêlé à ses urines témoignaient de l'infection qui le minait.

Le 4 août, il fut obligé à Meudon de prendre le lit, croyant encore à une crise passagère que le repos guérirait. Le président Hénault qui l'allait voir, à le trouver « si léger et disposé au badinage », y crut lui-même et s'imagina tenir bientôt de sa main une ambassade qu'il sollicitait. Quatre jours après, comme la crise continuait et que le 7 août un abcès encore s'était ouvert, le cardinal se fit transporter péniblement à Versailles,

1. Lettre de Rohan à Dubois, 22 juillet 1722 (A. ÉTR., *Rome*, t. 631, f° 181).
2. Lettre de Dubois à Tencin, 28 mars 1722 (Ibid., *ibid.*, t. 639, f° 41).
3. Lettres de Dubois à Chammorel, 24 avril 1723, et de Chammorel à Dubois, 10 mai 1723 (A. ÉTR., *Ang.*, t. 344, f° 210; t. 345, f° 37, 245). — Lettre de Dubois à M. de Letteville, 12 février 1723 (A. ÉTR., Mém. et Docum., *France*, t. 1255, f° 62).
4. Lettre de Dubois à Tencin, 25 juin 1723 (A. ÉTR., *Rome*, t. 648, f° 261).
5. *Gazette de France*, 7 avril 1723. Crawford écrit à Carteret, le 26 mai, que le cardinal est remis de son accident de cheval à la revue, mais que ses infirmités doivent dès maintenant faire prévoir au ministère anglais l'ouverture de sa succession, 26 mai 1723 (Rec. Off., *France*, t. 368).

dans l'espoir qu'un changement d'air conjurerait le mal. Le lundi 9, la crise s'accrut, précipitée par le déplacement [1].

Le chirurgien, La Peyronie, que le duc d'Orléans lui avait envoyé et qui ne le quittait point, insista pour une opération à laquelle il ne voulait pas se résoudre. Il se confessa seulement à un récollet, le père Germain, mais refusa de communier. Le duc d'Orléans vint alors dans la journée, de Meudon en chaise de poste pour le décider à l'opération qui seule pouvait encore le sauver peut-être. On la tenta, à la fin du jour. Elle parut réussir. Mais dans la nuit du 10 août, sur ce corps épuisé par le travail et l'ambition, par l'âge et la maladie, la gangrène se mit et fit des progrès si rapides que le cardinal expira le lendemain, vers cinq heures du soir.

Le mal dont les chirurgiens, appelés trop tard, n'avaient pu le guérir avait sourdement commencé son œuvre depuis le mois de mars 1723, au moment même où le ministre du Régent devenu premier ministre de Louis XV venait de couronner l'effort secret de son ambition.

1. Le 3 août, Dubois écrivait une de ses dernières dépêches de Meudon pour accréditer M. de Chavigny à Hanovre, auprès de Lord Townshend (Rec. Off., *France*, t. 358). La signature, remarque M. Wiesener (III, p. 473), indique déjà l'effort d'un homme mortellement atteint. — Les détails les plus précis sur la maladie et la mort se trouvent dans la *Vie anonyme de Dubois* : le médecin (p. 473) avait déjà blâmé le cardinal d'avoir trop travaillé, le 27. Dubois continua de recevoir, ainsi qu'en témoignent les *Mémoires* très véridiques du *Président Hénault* (voir Lucien Pérey, *Le président Hénault*, p. 126 à 131). Il signait, le 7 août encore, un courrier pour Du Bourg à Vienne (A. ÉTR., *Autriche*, t. 142, f°s 205-209).

CONCLUSION

« Il est étonnant, dit un contemporain de Dubois, qu'un ministre qui a joué un rôle si considérable dans les affaires de l'Europe et qu'on avait tant intérêt à connaître ait été si peu connu ou ne l'ait été que par ses défauts[1]. »

Ce qui est plus étonnant encore, c'est qu'avec le temps le rôle même de l'abbé, la part prépondérante qu'il prit au règlement des grandes questions européennes, son système diplomatique aient été à leur tour oubliés, ou n'aient été appréciés que par leurs avantages imaginaires. Dubois n'a cessé de parler à ses contemporains, aux Français, aux étrangers, des bienfaits de la paix. Et tout le monde a cru à la sincérité de cet homme dont on n'estimait ni le caractère, ni les talents. Il y a là une contradiction singulière, et dans ces jugements facilement acceptés, trop de défiance, d'ignorance ou de crédulité.

Lorsque le duc d'Orléans avait pris en mains le gouvernement du Royaume, la France épuisée par les guerres de Louis XIV, avait du moins retrouvé, par la politique raisonnable et ferme du vieux Roi en ses dernières années, la paix et l'espoir de la conserver. Elle demandait uniquement à son successeur de lui laisser ce bien précieux à sa détresse, si précieux que les apparences seules que le duc d'Orléans lui en offrit furent acceptées des Français comme des avantages réels et suffisants.

Quand le Régent de France remit, le 22 février 1723, à Louis XV majeur le pouvoir dont il avait disposé pendant plus de sept ans, au lit de justice où le garde des sceaux

1. Comte de Hoym, *Portrait de l'abbé Dubois*, adressé à la cour de Saxe, le 12 août 1723 (Arch. Dresde, vol. IV). — Baron Pichon, t. I, p. 52.

d'Armenonville, sa créature, avait pris la parole pour le louer, le Parlement et le public entendirent cette déclaration : « M. le duc d'Orléans mit sa gloire à suivre et à perfectionner le grand ouvrage que Louis XIV avait commencé. Il se regarda comme substitué à l'exécution de ses derniers désirs. Ce fut pour lui une loi sacrée de rendre inviolable ce qu'il avait fait pour la paix et, selon les vœux de ce grand prince, de la rendre générale. C'est dans la suite de ces sages projets que M. le duc d'Orléans a reconnu la capacité du ministre qu'il avait chargé de l'exécution. »

La prétention était singulière de comparer à la politique de paix franche et clairvoyante de Louis XIV dans les années qui suivirent la paix d'Utrecht, la diplomatie secrète de l'abbé Dubois dont le véritable dessein ne peut plus désormais échapper à l'histoire comme aux contemporains.

Pendant les sept années où il dirigea, plus ou moins directement, les relations extérieures de la France, l'œuvre de Dubois fut composée de deux parties essentielles : un rapprochement étroit, de 1716 à 1720, avec la maison de Hanovre, et par suite avec l'Angleterre — une entente de 1720 à 1723 avec les Farnèse, et la cour de Madrid. Tandis que Louis XIV s'était préoccupé de barrer par de sages mesures la route à la politique envahissante de ces deux maisons, aux appétits des princes allemands et italiens, aux rancunes des souverains d'Espagne ou d'Italie, l'abbé Dubois poussa le Régent à la leur ouvrir toute grande ; il renversa les barrières que la prudence du vieux Roi avait placées sur leur chemin. Il encouragea successivement leurs ambitions, écarta ce qui pouvait les traverser, ménagea ce qui pouvait les servir, les débarrassa enfin de leurs adversaires et leur procura des complices.

Hanovre et Parme furent tour à tour le double théâtre de son activité diplomatique. On le vit paraître sur l'un, au mois d'octobre 1716, pour donner à la maison de Hanovre les garanties dont elle avait besoin en Angleterre, afin d'assurer librement sa fortune en Allemagne aux dépens de la Suède, de la Prusse même et de la Russie. Affermi sur son nouveau trône par l'éloignement du Prétendant et les satisfactions que procurait à

ses sujets la ruine de Mardick, Georges Ier trouva dans l'alliance du Régent le moyen et l'autorité nécessaires pour accroître ses domaines « *d'un beau port sur la mer du Nord* », et d'un riche évêché, pour faire la « *première figure* » dans la Basse-Allemagne. Prince allemand d'abord plus que roi d'Angleterre, il ne pouvait achever cette œuvre sans le consentement de son suzerain, l'Empereur. Les progrès des électeurs étaient de nature à inquiéter la cour de Vienne : Georges Ier ne devait lui faire accepter les siens qu'en lui donnant des compensations, hors d'Allemagne, et comme une indemnité aux sacrifices qu'il exigeait d'elle dans l'Empire. Il les lui offrit en Italie. Charles VI, à Rastadt, avait fait dans ce pays de belles conquêtes qu'il jugeait incomplètes ; il convoitait la Sicile, Parme et la Toscane, pour mettre la main sur toute la Péninsule de Milan jusqu'à Palerme. Georges Ier et ses ministres lui proposèrent l'échange de la Sardaigne contre la Sicile, la suzeraineté des Duchés de l'Italie centrale sans le consentement des princes intéressés.

Conseillé et conduit par Dubois, le duc d'Orléans les suivit encore sur ce terrain dangereux. La démarche était contraire aux traités d'Utrecht et de Rastadt qui avaient proclamé à deux reprises la stricte neutralité de l'Italie. Elle n'était pas de nature à favoriser le maintien de la paix en Europe : le Régent avec son ministre s'associait à des intrigues et à des ambitions qui prolongeaient la guerre dans le Nord et la réveillaient dans le Sud. Ce fut la Quadruple Alliance (1718), où la Hollande entra pour soutenir la dynastie protestante en Angleterre, sinon pour appuyer les desseins des Habsbourg sur l'Italie. Et ce ne fut pas la faute des diplomates anglais et de Dubois leur collaborateur, si les États généraux ne prirent pas encore une fois parti, comme dans la guerre de Succession d'Espagne, contre les Bourbons de Madrid. Était-ce donc un instrument de paix et la suite naturelle de la diplomatie de Louis XIV que cette ligue dont le dernier objet était la satisfaction des Hanovriens dans le Nord, des Impériaux dans le Sud ?

Ne ressemblait-elle pas plutôt à cette grande Alliance de 1701 que la France s'était épuisée à combattre, et que son Roi avait pu croire dissoute ? On vit, après cinq ans de répit procuré à

l'Europe par la clairvoyance de Louis XIV, l'œuvre de la guerre précédente reprise au point où elle était restée et par les mêmes moyens d'intrigue et de violence, l'Italie de nouveau livrée aux appétits de la cour de Vienne, et l'Allemagne aux ambitions des princes souverains. Et, tandis que de 1701 à 1713, malgré les efforts contraires des Alliés et de Louis XIV, l'incendie de l'Europe centrale ne s'était point confondu avec le feu qu'allumaient alors dans le Nord la lutte de Charles XII et de Pierre le Grand et les convoitises des Allemands, en 1718, la Quadruple Alliance de Londres menaça le continent d'un embrasement général.

Sans doute cette fois, la France, était entrée dans le parti qui paraissait le plus fort, étant le plus compact. De Londres à La Haye, de La Haye à Paris, de La Haye à Hanovre, de Hanovre à Vienne, de Vienne à Milan, de Milan à Turin, et de Turin enfin à Paris, les Alliés de 1718 se donnaient aisément la main, prêts à faire front en Allemagne, en Italie, sur les Pyrénées. Mais si l'intérêt le plus pressant et le mieux démontré du Royaume était la paix, quelle nécessité y avait-il pour lui à entrer dans cette coalition nouvelle que le Régent et Dubois avaient contribué à former, à subir les charges d'une nouvelle guerre, quelqu'heureuse qu'elle pût être ?

La France les supporta pourtant, en 1719, dans la Méditerranée et dans la Baltique à la fois. Elle fit en Espagne les frais d'une campagne qui, pour avoir été courte, n'en fut pas moins onéreuse. Elle équipa les flottes suédoises dans le Nord, ranimant à force d'argent le cadavre de la monarchie de Charles XII, contre Pierre le Grand, contre un État rempli d'une sève nouvelle dont elle eût obtenu l'amitié à peu de frais. Elle acheta à beaux deniers comptants la neutralité du Danemark, dont l'hostilité gênait les ambitions du Hanovre. Elle répandit de l'argent à la cour de Prusse, pour ramener le roi Sergent aux intérêts de la maison de Brunswick. Ce fut de ce prix que la France, dirigée par Dubois, paya l'amitié de Georges Ier et de Charles VI, d'une guerre implacable aux Farnèse, à Alberoni, à Gœrtz et à Pierre le Grand. Il fallait bien, du moment qu'elle avait pris parti, qu'elle délivrât les Impériaux de leurs adversaires dans la Médi-

terranée, et la maison de Hanovre de ses compétiteurs dans la Baltique.

Sans doute, Dubois sentit le poids des charges qu'il imposait au Royaume et craignit pour la Régence la responsabilité d'une guerre onéreuse. Il tenait compte de l'opinion de la nation. Il travailla et réussit à lui persuader que son principal objet et son véritable dessein étaient d'achever la paix de l'Europe et de conserver celle du royaume. Il y fut aidé par les ministres anglais, et surtout par son ami Stanhope, dont le pouvoir et l'autorité étaient soumis aux mêmes conditions que ceux du duc d'Orléans. Stanhope, pour faire fortune, avec Sunderland, encourageait et favorisait la politique et les ambitions hanovriennes de Georges Ier. Mais il avait besoin de maintenir son crédit auprès de la nation anglaise, comme le Régent auprès des Français. Plus clairvoyant que ses collègues du parti whig, il avait compris que leurs déclamations contre les traités d'Utrecht et la paix n'étaient pas du goût de la nation, qu'après avoir trouvé dans une longue guerre des avantages considérables elle prétendait en jouir en repos. Il accueillit volontiers le plan que lui proposa Dubois : régler les bénéfices de l'Électeur de Hanovre et de la cour de Vienne, en paix, si les princes lésés ne réclamaient pas, par la guerre, s'ils réclamaient, mais en rejetant sur eux la responsabilité des violences, toujours sous les dehors de médiations désintéressées.

Tel fut en dernière analyse, dans cette première période de son œuvre diplomatique, le système de l'abbé Dubois : impartial, désintéressé, non pas ; mais toujours revêtu habilement, pour tromper l'opinion, des apparences de l'impartialité et du désintéressement. Dans les ligues qu'il formait à Hanovre et à Londres, pour la satisfaction de Georges Ier et de l'Empereur, il ne fut jamais question que de médiations, médiation dans le Nord, médiation dans le Sud. Par ses soins et ceux de Stanhope, Georges Ier et le duc d'Orléans ne parurent point aux yeux de l'Europe comme des ambitieux armés pour leurs communs intérêts, mais comme des arbitres soucieux du repos et du bien public. Ils n'eurent pas l'air, dans toute cette année 1718 où se prépara la guerre contre l'Espagne et la

Russie, d'acheter l'alliance de la cour de Vienne, mais de discuter avec elle une œuvre de concorde et d'apaisement général. En tête de leur projet, ils inscrivirent en grosses lettres la mention des traités d'Utrecht, dont l'Europe gardait un souvenir reconnaissant, où la France avait vu l'ancre de son salut.

Et, sous ce déguisement, ils crurent pouvoir régler à leur aise la part de leurs amis et de leurs victimes, distribuer la Sicile à l'Empereur qui la souhaitait passionnément, la Sardaigne au roi de Sicile qui perdait au change, aux Farnèse et à leur nièce, la reine d'Espagne la trompeuse espérance de successions lointaines en Italie ; dans le Nord enfin d'une manière ferme, les évêchés de Brême et de Verden à la maison de Hanovre, la Poméranie et Stettin à celle de Prusse, à la Suède la restitution impossible de ses provinces conquises par Pierre le Grand, au tsar lui-même rien que Saint-Pétersbourg. Pouvait-on en réalité appeler médiation, ce qui n'était que spoliation arbitraire des faibles, au profit des forts ? En quoi était-il désintéressé, ce plan si bien concerté à l'avantage du principal médiateur, du roi d'Angleterre, Électeur de Hanovre ? Mais il fallait que le public le crût tel, et ses auteurs réussirent à le lui faire croire. Ce fut leur principal mérite.

Les protestations de leurs victimes, leurs résistances même furent habilement exploitées contre eux. En vain les princes d'Italie firent-ils remarquer qu'on disposait de leurs États sans leur consentement. On leur répondait que c'était pour le bien de la paix. Les Farnèse, qui avaient dans la Reine et Alberoni d'excellents avocats à Madrid, purent prouver le contraire à Philippe V qui ne demandait qu'à être convaincu. On accusa la mauvaise foi de ces avocats turbulents ; on reprocha à Philippe V de vouloir, comme l'Empereur, s'assurer d'une province italienne et d'en ménager une autre au duc de Parme. Les intrigues de Cellamare, très peu de chose en comparaison de celles qu'avait formées le duc d'Orléans en Espagne, parurent une nouvelle preuve des noirs desseins des Bourbons de Madrid. Cela suffit à convaincre l'Europe et les Français, que leur faire la guerre c'était défendre la paix.

Dans le Nord, les Suédois, dépouillés par les princes allemands,

comme les Italiens, cherchèrent un appui contre les prétentions de Georges Ier. Ils espérèrent le trouver avec Gœrtz auprès de Pierre le Grand, mécontent des Hanovriens qui lui barraient la route de la Basse-Allemagne. Il n'en fallut pas davantage pour qu'on les accusât de vouloir troubler la paix de la Baltique : quelques intrigues misérables d'agents suédois avec les Jacobites, désavouées aussitôt par Charles XII, furent une occasion excellente d'alarmer et d'armer la nation anglaise, dans le Nord, contre une nation affaiblie dont l'Électeur de Hanovre convoitait les dépouilles.

Cependant les Anglais, habitués depuis plus longtemps que les Français, à juger et à décider de leurs propres affaires, étaient moins faciles à séduire ; il fallut, pour les convaincre de la nécessité d'une double guerre, au moment où ils goûtaient les fruits d'une paix récente, autre chose que des prétextes ou des avantages illusoires. Stanhope leur présenta des raisons et des profits plus solides. Il les demanda à Dubois qui, pendant trois ans, les lui fournit volontiers. En 1717, le duc d'Orléans consentit à la démolition de Mardick ; en 1718, il se chargea de détruire à son tour tous les ports et la marine renaissante de l'Espagne. De Dunkerque à Gibraltar, les flottes anglaises occupèrent l'Océan et la Manche. C'était la tradition glorieuse de Cromwell : Stanhope se vantait avec raison, auprès de ses concitoyens, de l'avoir reprise, et, ce qui valait mieux encore, à peu de frais.

Dubois pouvait revendiquer auprès des Anglais une bonne part de cet éloge. Était-ce un service également rendu à la France que l'agrandissement d'une puissance aussi dangereuse pour elle que celle des Habsbourg ? Si grand qu'il fût, il n'épuisa pas cependant la complaisance de l'abbé : de nouveaux débouchés s'ouvrirent au commerce de l'Angleterre, et des ports importants furent assurés à sa marine par les conquêtes de Georges Ier dans la Basse-Allemagne. Elle en pouvait remercier le Régent, autant que son Roi. Elle dut lui savoir gré surtout des efforts qu'il fit pour lui assurer, au traité de Stockholm, le commerce de la Baltique et les ports de la Suède. Elle attendait pourtant mieux encore : la marine naissante de la Russie portait

aux Anglais au moins autant d'ombrage que celle de l'Espagne. C'était, entre eux et l'État créé par Pierre le Grand, le premier germe d'une rivalité que le temps et leurs progrès mutuels allaient développer. Dès le premier jour, le duc d'Orléans, sur les conseils de Dubois, prit parti contre Pierre le Grand ; ce ne fut pas sa faute si, en 1719 et en 1720, la marine russe, comme les flottes de l'Espagne, ne fut pas victime d'un coup de main heureux de la marine anglaise. Servies par la diplomatie de la France qui écartait les Danois, payait les Suédois, neutralisait la Prusse, l'amirauté et la politique anglaise avaient donné les mêmes ordres à l'amiral Norris dans la Baltique qu'à Byng dans la Méditerranée.

La prudence du Tsar priva les Anglais de cette satisfaction : Dubois n'avait rien ménagé pour la leur procurer.

« Il avait les mains liées », ou plutôt pleines de présents pour ses amis de Londres. Il servait leur politique coloniale autant que leurs prétentions à la domination des mers. Si les Anglais du Canada cherchaient chicane aux Français sur les limites indécises de l'Acadie, le ministre du Régent, pour éviter des discussions désagréables, négligeait le règlement de cette question urgente qui devait se régler trente ans plus tard par la ruine de notre plus belle colonie. Si la prospérité de la Louisiane, et la renaissance de nos possessions orientales, l'œuvre de Law éveillaient la jalousie de nos rivaux, Dubois se faisait l'avocat de leurs plaintes, le champion de leurs haines, et ruinait Law, comme il avait détruit Alberoni, au risque de ruiner la France elle-même.

Cette fois, la complaisance devenait si large, et l'entreprise si audacieuse que l'abbé Dubois faillit renverser du même coup son propre pouvoir et celui du Régent. Toute la cour, les princes du sang, les anciens serviteurs de Louis XIV appelaient à leur aide le roi d'Espagne et les Farnèse comme des vengeurs. Dubois vit le danger et, par une évolution adroitement conduite, changea de système.

On le vit alors faire appel aux Farnèse et négocier à Parme, comme il avait fait à Hanovre, un rapprochement avec ces princes ambitieux. Dubois connaissait leurs désirs et leurs

projets. Ces princes ne souhaitaient que la guerre en Italie, pour agrandir leurs États, de la Toscane comme de Castro et de Ronciglione, pour prendre pied solidement au sud de l'Apennin et s'ouvrir des débouchés sur la Méditerranée. Ils avaient poussé Alberoni à la faire en dépit de tout : ils avaient depuis disgracié leur ministre, mais gardé leurs espérances. Sous prétexte encore d'assurer la paix, Dubois les encouragea et les servit. Elles ne pouvaient se réaliser qu'avec le consentement et l'aide du roi d'Espagne : mais la monarchie espagnole avait payé si cher en 1719 un secours de ce genre, que Philippe V, avant d'en fournir de nouveaux, prétendit être indemnisé. Élisabeth Farnèse avait besoin d'arguments pour le déterminer encore à soutenir les prétentions de sa famille. Le duc de Parme et Dubois lui donnèrent l'espérance de recouvrer Gibraltar, de reprendre les places qu'il avait perdues dans la dernière guerre, d'établir ses enfants en Italie. La convention de Madrid donna aux Farnèse la confirmation de leurs espérances, au roi d'Espagne une réparation éclatante, à la France rien, que la perspective d'une nouvelle guerre.

Ce pacte de famille pouvait, en effet, rouvrir le long débat auquel avait donné lieu l'établissement des Bourbons en Espagne. Une nouvelle Grande Alliance des puissances maritimes et de l'Empereur pouvait se reconstituer pour empêcher leur établissement dans la péninsule. Ne donnaient-ils pas l'exemple à leur tour de violer la neutralité de l'Italie ?

Heureusement, le roi d'Angleterre et ses sujets venaient d'être rudement atteints par la ruine de la Compagnie des Mers du Sud. Leurs finances ne pouvaient soutenir les frais d'une pareille guerre. Ils furent obligés de s'associer à la politique des Farnèse, et de fournir à leur tour au roi d'Espagne les compensations qu'il souhaitait, la promesse de lui rendre Gibraltar. Ainsi s'établit la Triple Alliance de Madrid (juin 1721) dirigée, comme l'avait été celle de La Haye contre l'Espagne, contre l'Empereur cette fois, formée par l'entente de la France et des Farnèse qui y entraînaient l'Espagne, ainsi que les Hanovriens autrefois l'Angleterre. Dans ce traité, l'Angleterre passait au second plan, comme la Hollande en 1717, et pour les mêmes raisons.

On cherche en vain ce que la France gagnait à cette évolution décisive. Après avoir servi les intérêts et les ambitions de Georges Ier et de l'Empereur, elle se préparait à rendre les mêmes services au roi d'Espagne et aux Farnèse. Était-ce bien le moyen d'assurer la paix de l'Europe et du Royaume, que de déchaîner et d'encourager tour à tour en Allemagne et en Italie les violences et les appétits ? Dubois prétendit encore et répéta que la paix était son vœu le plus cher et l'objet principal de ses efforts. Et les Français le crurent volontiers, séduits par les apparences agréables de cette réconciliation entre deux familles et deux peuples faits pour s'aimer et s'aider.

Il fut plus difficile de persuader Philippe V, payé pour connaître les desseins ambitieux des Farnèse et les protestations du gouvernement français. La France lui fournit de si bons arguments qu'il se laissa convaincre. Elle obtint du roi d'Angleterre la promesse formelle, écrite, que Gibraltar lui serait rendu. Elle lui fit à ses dépens d'autres avantages immédiats, le tint quitte des dépenses qu'elle avait faites pour l'établir en Espagne, alors qu'elle s'exposait à en subir d'autres pour faire passer ses enfants en Italie. Elle lui rendit ses places de Biscaye, ses colonies de l'Amérique du Nord, avec le moyen d'agrandir la Floride aux dépens de la Louisiane. En échange, elle ne lui demanda rien, pas même le moindre avantage commercial. Elle eût été vaincue par l'Espagne en 1719, qu'elle ne se serait pas davantage humiliée. Si Philippe V courait ainsi le risque d'une nouvelle guerre, il pouvait se rendre cette justice que ses sujets en toucheraient le prix, avant la déclaration même.

Georges Ier pouvait s'y associer aussi, sans encourir les reproches des Anglais. Après avoir recueilli les profits d'une guerre qu'ils avaient d'abord désapprouvée, ceux-ci retrouvaient dans ce nouveau système d'alliances tous les profits que leur rupture avec l'Espagne leur avait fait perdre. Qu'était-ce que la restitution de Gibraltar, une légère blessure d'amour-propre, comparée aux avantages que Philippe V assurait à leur commerce dans l'Amérique du Sud, et en Espagne, aux dépens des autres nations ? La France, qui avait conseillé au roi d'Espagne ces concessions, poussait le désintéressement jusqu'à sacrifier les

intérêts de ses propres marchands, afin de procurer à ceux de Londres le plaisir de n'avoir pas de concurrents. Enfin cette convention, si avantageuse en elle-même, ne devait-elle pas paraître aux Anglais une œuvre inspirée par la prudence, au moment où l'Empereur allait ouvrir ses provinces de Belgique au commerce d'Ostende? Quel meilleur moyen de ruiner ces nouveaux rivaux, dangereux surtout pour l'Angleterre? Toute l'Europe, depuis la Russie jusqu'à l'Espagne, les aiderait à triompher de cette concurrence fâcheuse. La guerre de Succession d'Espagne leur avait procuré des avantages du même genre. La guerre de 1719, qu'on pourrait appeler encore celle de la Succession de France, avait été aussi fructueuse. S'il s'en faisait une pour les Successions italiennes, dans ces conditions, les Anglais pourraient bien se féliciter des conventions qui l'auraient préparée. Dubois leur réservait une dernière satisfaction, la ruine de la Compagnie d'Ostende pour les détacher tout à fait, en 1723, de l'Empereur.

Certes, Dubois méritait l'éloge que lui adressait Fontenelle à la veille de sa mort : « il avait été le ministre de toutes les cours ». Il avait servi, au gré de leurs désirs et selon leurs intérêts, les princes de Hanovre, les rois de Prusse et de Danemark, l'Empereur, le duc de Parme, le Pape, le roi d'Espagne et la République des Provinces-Unies. Avait-il été également, comme on le lui disait à ce moment, un ministre de la paix européenne? N'avait-il fait « que des traités qui ne devaient produire que la paix » ? La première partie de son système avait abouti à une guerre contre l'Espagne, au profit de l'Empereur et du Hanovre. La seconde, inachevée quand il mourut, était destinée à provoquer une guerre contre l'Empereur, ou sa fille quand la Succession d'Autriche s'ouvrirait au profit de l'Espagne, des Farnèse et des Bourbons. Ces prétendus *traités de paix* n'avaient en 1723, suivant la définition de Fontenelle, que *la guerre pour objet :* « Louis XV se ménageait un repos de quelques années pour réparer ses forces, ou plus de forces pour attaquer un ennemi commun ; une haine dissimulée par nécessité, une vengeance méditée de loin, une *ambition adroitement cachée formait toutes ces liaisons.* »

Si la France, en effet, acceptait les charges de toutes ces alliances et de ces guerres, sans paraître réclamer sa part des profits, c'est que le Régent et l'abbé Dubois l'y engageaient pour assurer les leurs en secret. Ils lui imposaient les frais des marchés onéreux qu'ils passaient, en son nom, à leur propre avantage. L'abbé Dubois était trop bon diplomate pour servir d'une manière désintéressée toutes les cours, sans rien demander pour celle qu'il servait uniquement. Mais la cour de France, à ses yeux, c'était exclusivement celle du Régent, son élève et son protecteur. Il prétendit donner au duc d'Orléans le Royaume, comme prix de ses négociations avec l'Europe. La *Succession de France* et le moyen de gouverner pendant la Régence, en l'attendant, tels furent, pendant ces sept années, l'objet de ses efforts et le fruit de son habileté, le *Secret du Régent* toujours associé à celui tantôt des Hanovre, tantôt des Farnèse.

A Hanovre, en 1716, à Londres et à La Haye, en 1717 et en 1718, pendant la guerre d'Espagne, en 1719, à Parme et à Madrid en 1720 et 1721, à Hanovre encore en 1723, l'abbé Dubois ne poursuivit pas d'autre avantage. S'il réveilla et encouragea les ambitions de tous les souverains européens, grands et petits, ce fut pour associer à ces ambitions celles de son maître, pour faire garantir, sans souci des intérêts et de l'honneur de la France, la grandeur de la maison d'Orléans par les puissances européennes, satisfaites des gages qu'avec lui cette maison donnait à leur propre grandeur.

Il pratiquait ainsi au dehors la même politique qu'il avait encouragé le Régent à pratiquer au dedans. Le duc d'Orléans avait tour à tour soutenu son autorité précaire et ses espérances contestées en 1715 avec l'appui du Parlement et de la noblesse associés au gouvernement ; puis en 1718 avec Law et les princes du sang intéressés à la fortune du *Système*, enfin, en 1720, avec les bâtards, et la vieille cour. Il avait successivement ménagé et combattu tous les partis et tous les États européens, appliquant, sur les conseils de Dubois, les mêmes procédés à sa politique étrangère et intérieure, moins soucieux de gouverner le Royaume que sa propre fortune.

Ses amis de l'étranger l'avaient aidé plus d'une fois, comme

Stanhope en 1718, à réduire ses adversaires de Paris. Et réciproquement, l'opposition que le Régent trouvait à la cour, en 1720 par exemple, l'avait forcé parfois à changer le système de ses amitiés en Europe. Dans toutes ses variations, le duc d'Orléans n'avait eu qu'une règle unique, se ménager des auxiliaires dans le présent et pour l'avenir : Dubois n'en avait pas d'autres. « Dans le fond il ne prenait les hommes qu'en qualité d'instruments. Aussi ne haïssait-il que les obstacles et n'aimait-il que les moyens. Aussi se servait-il de tout, et tout devenait instrument apte et utile entre ses mains. Son talent principal était celui de la négociation[1]. »

On s'est souvent demandé si d'autres motifs n'avaient pas contribué aux résolutions que prit l'abbé et qu'il fit prendre à son maître. L'or de l'Angleterre l'a-t-il déterminé à l'alliance anglaise qu'il a si longtemps pratiquée ? Nous avons trouvé partout, dans sa correspondance, les traces des sommes qu'il répandait en Europe, pour faire agréer ses desseins, nulle part, dans aucune correspondance étrangère, la preuve ou même le soupçon même qu'il en eût reçu d'équivalentes. Il n'est pas de ministres en Europe qu'il n'ait achetés ou essayé de corrompre, à Madrid le ministre Grimaldo et le confesseur lui-même, l'envoyé impérial Pentenridter, les membres du Parlement anglais, le Bâlois Schaub, les neveux du pape Clément XI. Pendant trois ans, il a fait vivre le prétendant Stuart à Rome. Il a vendu, pour ainsi dire, la tiare à Innocent XIII, et permis au roi de Suède de racheter la Poméranie au Danemark. Ce grand corrupteur d'hommes a flatté toutes les passions de ses contemporains, la gourmandise, la vanité, la rancune, la débauche, l'ambition. Il ne semble pas qu'il se soit laissé lui-même corrompre. Il refusait les présents que, suivant l'usage, les souverains étrangers lui offraient pour le récompenser de ses peines, après la signature des alliances. Quand le trésor était vide, il engageait, pour suivre les négociations du Royaume, ses propres ressources, jusqu'à sa bague épiscopale.

Qu'aurait-il fait d'ailleurs de cet argent et de ces aumônes? La

1. Comte de Hoym, *Portrait de l'abbé Dubois*, adressé à la cour de Saxe (Baron Pichon, I, p. 54).

vie qu'il s'était créée, depuis 1716, ne lui laissait pas le temps de les employer. Ses journées, et dans la plupart des cas ses nuits étaient prises toutes entières par un travail considérable dont sa correspondance et les témoignages des contemporains prouvent l'étendue. Il avait des goûts délicats, l'amour des livres et des œuvres d'art, le besoin de tenir son rang : les largesses du Régent et une économie bien entendue y suffisaient. Il n'avait d'ailleurs ni la manie de la dissipation, en aucun genre, ni celle de l'entassement des richesses, comme Mazarin. En cette âme, moins vulgaire qu'on ne la représente d'ordinaire, ne se trouvait guère de place que pour une passion exclusive, furieuse, débordante, le besoin de parvenir et de gouverner. Quelle vérité dans ce jugement inscrit par l'avocat Barbier dans son Journal au spectacle des succès décisifs de cette ambition ! « Pour le coup, voilà une belle fortune ! On dit que cet homme-là est d'une politique infinie pour son ambition. » Ce furent à la fois tout le mérite et le secret de l'abbé.

Ainsi s'était-il, en six ans, poussé d'une place de professeur de collège aux premières dignités de l'Église et de l'État par un effort continu de sa volonté et de ses talents. « Admirable à connaître les hommes et à s'en servir », il flatta tous les ambitieux, depuis le Régent jusqu'aux ministres et aux souverains de l'Europe, pour être en retour payé par eux, à son gré, en honneurs et et en dignités. Il s'attacha d'abord à l'Angleterre pour justifier sa propre fortune par l'exemple de la fortune qu'y faisaient alors les hommes de lettres ses pareils, puis à l'Église et à l'Espagne, aux princes catholiques pour réparer par une haute dignité ecclésiastique l'insuffisance de sa condition. Il séduisit enfin le Régent par les grâces d'un esprit facile, cultivé et aimable, la puissance d'une volonté tenace. Il servit avec une prodigieuse activité l'ambition de ce prince et sa paresse à la fois, de manière à tout obtenir et toujours de sa reconnaissance. « Tout en lui était si vif que ses complaisances ressemblaient à des désirs et ses désirs à des passions qu'il avait momentanées pour les autres, mais si fortes et si ardentes pour lui-même, voulant si pleinement et si fortement ce qu'il voulait qu'il était presque impossible qu'elles ne se communiquassent pas et qu'il ne les

fit passer dans ceux qu'il voulait faire concourir à l'exécution de ses desseins. Ce n'est pas, de tous ses moyens, celui qui lui a été le moins utile dans le chemin qu'il a fait[1]. »

Ce fut ainsi qu'en travaillant pour lui-même et lui seul, l'abbé Dubois n'enchaîna jamais le Régent à l'Angleterre et à l'Europe, mais qu'au contraire ce furent les Princes de Hanovre, les Farnèse, le roi d'Espagne et l'Empereur, la Hollande qu'il enchaîna à ses desseins et à ceux de son maître, fixant toujours le prix du marché, au mieux des intérêts de la maison d'Orléans. A Hanovre, il fit confirmer les droits du Régent à la Succession de France par les Anglais et leur Roi (1716), à La Haye (1717) par les Hollandais, à Londres (1718) par la cour de Vienne, à Madrid (1721) par Philippe V lui-même et les Farnèse. A la même époque et de la même manière, il plaça une fille du Régent sur le trône d'Espagne, une autre, en 1722, sur le trône que les Farnèse, avec l'aide des Bourbons, voulaient élever pour leur famille en Italie. Il négociait, à la veille de sa mort, l'acquisition pour le duc de Chartres d'une couronne royale en Pologne (1723).

Dubois avait compris à merveille le caractère de son maître et l'état de l'Europe, l'ambition de l'un, les conditions nouvelles du droit monarchique de l'autre. S'il s'attacha de bonne heure aux Anglais et aux Hollandais, c'est qu'ils avaient fixé par la Révolution de 1688 les règles de transmission du pouvoir royal pour l'avenir, et réussi à les imposer par les traités d'Utrecht aux rois du continent, de France, d'Espagne et bientôt à l'Empereur lui-même. Pourquoi la maison d'Orléans ne ferait-elle pas en Europe la même fortune que la maison d'Orange, à l'aide des mêmes principes, par les mêmes alliances, par la diplomatie et par la guerre ? Ce fut le rêve de Dubois.

Mais il ne pouvait être question, en 1715, de renouveler les grandes coalitions et les longues guerres, dirigées et provoquées par Guillaume III. L'Europe et la France en étaient lasses, les puissances maritimes surtout qui voulaient jouir en repos du fruit de leurs peines. En s'associant à des princes qui cherchaient des aventures nouvelles, Dubois eut l'art de laisser

1. Comte de Hoym, *Portrait de l'abbé Dubois*, déja cité

à ces nations l'illusion de la paix. Il flatta leurs goûts, pour acquérir aussi leur concours aux entreprises qu'il méditait ou soutenait. Et quand le moment vint de les réaliser, même par la guerre, il leur offrit tant d'avantages solides pour leur commerce qu'elles l'acceptèrent et la firent sans trop de regrets. Il employa pour armer les nations maritimes les moyens que Louis XIV avait employés pour les désarmer, et parut avec les whigs et le Régent continuer l'œuvre pacifique des torys et de Louis XIV, qu'en réalité il détruisit. Il fit ou prépara la guerre, au profit des Hanovre, des Farnèse et de la maison d'Orléans, sous le prétexte d'achever et de consolider la paix d'Utrecht. *Si vis bellum, para pacem.*

Nulle puissance ne fut plus que la France la dupe et la victime de cette politique ambitieuse et mensongère. Elle paya les concessions que l'abbé crut devoir faire aux nations maritimes pour le maintien de la paix ; elle lui fournit les ressources nécessaires à la guerre, et aux alliances devenues la condition d'une guerre heureuse. Elle avait bien perdu, depuis longtemps, l'habitude de discuter avec ses maîtres, s'étant confiée à des princes qui en général l'avaient servie avec clairvoyance et succès. Le duc d'Orléans, d'ailleurs, eut soin de lui cacher ses desseins, et l'abbé ses manœuvres.

La politique étrangère du cardinal Dubois fut tout entière une politique secrète, faite d'intrigues mystérieuses, guidée par des voies souterraines et détournées : le *Secret du Régent* utile à son propre *Secret*. Ce fut par une mission cachée que l'abbé débuta à La Haye et à Hanovre. Lorsque, pour récompense, il reçut le droit d'entrer dans la diplomatie officielle, après le traité de La Haye en 1717, il eut recours aux mêmes moyens, dont il eût pu se passer, s'il se fût mis réellement au service de la France. Il en avait besoin pour travailler, en dehors de la diplomatie régulière, contre les intérêts du royaume, avec les amis du Régent, de Nancré, Nocé, et de ses agents Chavigny ou Destouches, au succès de ses ambitions. Ministre des Affaires Étrangères, en 1718, il resta le ministre du *Secret*, et continua à entretenir auprès des ambassadeurs officiels, dont il se défiait, des agents dont l'unique devoir était de plaire et de procurer des amis au

Régent, l'archevêque de Besançon et Chavigny, à côté de Maulévrier et de Saint-Simon à la cour d'Espagne, Destouches à Londres, pendant cinq ans, à côté de Senecterre. Cela dura ainsi jusqu'à sa mort. Pour les d'Orléans ou pour lui, toute son œuvre diplomatique fut un mystère perpétuel. C'est ainsi qu'elle fut acceptée de la France, et depuis si mal connue.

Peut-être même fut-ce la véritable raison de son succès auprès du Régent. Le duc d'Orléans avait naturellement un goût pour les « *voies détournées* ». Il l'avait prouvé en Espagne ; devenu Régent, par crainte de se compromettre, il dissimula, autant qu'il put, ses ambitions et ses intrigues. Le secret de Dubois, d'abord, ne lui suffit pas : il en avait formé, dès 1716, un autre en Espagne avec Noailles, Louville, Longepierre et Saint-Aignan ; il en eut un troisième avec Peterborough, la cour de Parme, le maréchal d'Huxelles, avec Nancré à Madrid et Law à Paris, qui dura jusqu'en 1720. Tous les valets de chambre, Imbert, Desbagnets ouvraient, à tour de rôle, les portes de son appartement en secret aux agents de ces intrigues diverses et contradictoires dont les fils, légers souvent, se tendaient, se brisaient, et se renouaient dans toutes les cours de l'Europe, accrochés au moindre appui que le duc d'Orléans trouvait pour ses ambitions.

Telle fut, en définitive, l'œuvre fragile et obscure à laquelle Dubois consacra les ressources d'un talent et d'une activité qui auraient pu faire de lui un des meilleurs et des plus utiles serviteurs de la France, s'il avait eu l'âme assez haute pour considérer son devoir plus que son intérêt. Elle reposait tout entière sur la tête d'un enfant débile qui vécut, sur la durée précaire de sa propre autorité, sur la santé d'un prince usé par les excès qui ne lui survécut pas. Le vent de la mort souffla sur ces trames patiemment, ingénieusement formées. En un jour elles furent emportées : il n'en resta rien. Après un siècle seulement, la trace même et le souvenir en étaient perdus.

Il eût été à souhaiter pour la France que ce souvenir même disparût, aussitôt que l'œuvre. Le mal que cette œuvre lui avait fait pouvait encore se réparer. Il le fut même bientôt par l'homme

pour qui Dubois avait reconstitué l'héritage de Mazarin, le cardinal Fleury. Mais un mal, bien autrement grave, qui dura et empira sous le gouvernement de Louis XV, ce furent ces habitudes de diplomatie secrète que le Régent et Dubois avaient créées ou encouragées en France et en Europe pour la satisfaction de leur ambition. L'exemple, depuis, n'en fut pas perdu pour les courtisans : ils avaient appris, pendant ces sept années, que le meilleur moyen de se pousser auprès des souverains, c'était de servir secrètement ses desseins, plutôt que le royaume officiellement. Louis XV lui-même avait pris auprès de son tuteur des leçons de dissimulation : « Ce prince quoique fort jeune, disait de lui, le 15 février 1723, un diplomate étranger, est très dissimulé, et, outre cela, fort secret pour les choses sur lesquelles il s'est fait une loi de garder le silence. »

Le *Secret du Régent* devint le *Secret du Roi*. Et lorsqu'un ministre prudent et sage voulut, à la veille de la guerre de Succession d'Autriche, écarter de ce conflit la France qui n'avait point à s'y mêler, le *Secret du Roi* s'opposa à ses desseins, comme le *Secret du Régent*, servi par la politique secrète du cardinal Dubois, avait ruiné la diplomatie pacifique de Louis XIV. La France subit une guerre ruineuse de sept années, sans autre profit que le succès des Farnèse en Italie, et des princes souverains de la Prusse après le Hanovre en Allemagne. On entendit alors le cardinal Fleury, au terme d'un ministère qui avait procuré à la France une paix réelle, la Lorraine et des colonies, avouer à l'Europe, dans une lettre célèbre, la honte et l'impuissance de la politique française vaincue et humiliée par la diplomatie secrète.

Les gouvernements, comme les familles, se transmettent, à leur insu, par une fatalité héréditaire, le lourd héritage des vertus et aussi des vices de leurs ancêtres. Entre les habitudes fâcheuses que la Régence du duc d'Orléans légua aux Français du XVIIIe siècle, il n'en fut pas de plus contraire aux intérêts et à la dignité de la nation, à l'intérêt bien entendu de la Royauté que ces procédés secrets de la diplomatie personnelle, employés par Dubois pour sa fortune et celle de ses maîtres.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I

INTRODUCTION

I. La conspiration de Cellamare et la double déclaration de guerre a l'Espagne. — Devenu ministre officiel par le *Secret du Régent* et l'alliance anglaise qui ont déterminé la guerre d'Espagne (1718), l'abbé Dubois essaie secrètement encore, pour se faire pardonner cette politique par les Français et assurer sa fortune, d'éviter cette guerre, Stanhope, malgré les ministres hanovriens, Georges Ier et l'Empereur, l'y aide. — Son voyage en Espagne. — Alberoni lui-même conseillé par Nancré incline aux concessions et à la paix, avec l'offre de Gibraltar (25 octobre 1718). — Obstination de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse : ils n'acceptent la paix qu'au prix de la Sardaigne (19 octobre 1718). — Le Parlement anglais et la guerre (20 novembre). — L'opinion publique en France, le Conseil de Régence et la paix, le *Secret* de Dubois et la découverte de la conspiration de Cellamare. — Histoire et portée de l'intrigue (mai-décembre 1718). — Le manifeste du duc d'Orléans et la guerre à Alberoni (janvier 1719).

P. 1 à 42.

II. La guerre d'Espagne et le triomphe de la Quadruple Alliance (1719.) — La guerre déclarée à Philippe V, Dubois ne songe qu'à la limiter, à la suspendre, pour mériter l'indulgence des Français et conserver le pouvoir. — Nécessité pourtant de ne pas rompre l'alliance avec les Anglais qui exigent des satisfactions pour l'Empereur et la ruine d'Alberoni. — Lutte diplomatique avec Alberoni et ses auxiliaires en Europe : d'abord en Hollande péniblement acquise à la Quadruple Alliance (janvier 1719) ; dans le Nord où le Hanovre, la Saxe et l'Empereur déclarent la guerre (janvier 1719) à la Suède et à la Russie, puis se préparent sur les conseils de Dubois, à regagner les Suédois en les dépouillant. — Malgré son isolement, Philippe V accepte la guerre qui commence par l'entrée de Berwick en Espagne, la ruine de Passage, San Antonio (mars-avril 1719) et se continue par la prise de Fontarabie, Saint-Sébastien, Rosas (mai-décembre). — Descente victorieuse des Anglais en Galice, des Impériaux en Sicile. — Derniers efforts d'Alberoni pour soulever les Français contre le Régent, et porter les Jacobites en Écosse. — Il demande aux Hollandais leur médiation refusée par les vainqueurs. — Les Anglais exigent sa chute (août 1719). — Continuation de la guerre d'Espagne.

P. 42 à 76

III. La guerre du Nord en 1719. — Une Triple Alliance offensive dans la Baltique. — La guerre se rallume dans la Baltique, après la mort de Charles XII, par l'entente des Hanovriens et de l'Empereur. — Système de Stanhope pour diriger cette guerre, contre Pierre le Grand, après avoir offert aux Suédois la paix et l'abandon de Brême et Verden. — Dubois l'accepte (mars 1719) : « la maison d'Orléans ne refuse rien à la maison de Hanovre ». — Ses efforts du moins pour remplacer par une entente avec le roi de Prusse la Suède à demi-sacrifiée. — Mission donnée à Senecterre et à Destouches de suivre Georges Ier en Hanovre (mars-avril 1719). — Négociations de La Marck et de Carteret à Stockholm pour décider le comte de Horn et les Suédois aux sacrifices nécessaires à l'égard du Hanovre, à une coalition contre Pierre le Grand. — Envoi d'une flotte anglaise dans la Baltique (juin 1719). — Négociations de Rottenbourg à Berlin pour déterminer Frédéric-Guillaume Ier à se rapprocher du Hanovre, à s'éloigner du Tsar, à conquérir à l'amiable la Poméranie sur la Suède. — Mission de lord Witworth en Prusse ; préliminaires d'un traité franco-anglo-hanovrien (juin 1719). — Mission de Campredon à Stockholm, à la place de La Marck trop peu hanovrien. — Mesures diplomatiques de Pierre le Grand contre cette coalition : pression sur la Prusse ; entente avec le Danemark, et avec l'Espagne. — Hésitations de Frédéric-Guillaume Ier. — Instances de Stanhope et de Dubois ; préparatifs des flottes anglaises et suédoises dans la Baltique, après le traité anglo-suédois de Stockholm (juillet-août 1719). — La Prusse se décide à lier partie avec l'Angleterre et le Régent (août 1719). — Le Danemark se détourne de la Russie et restitue la Poméranie à la Suède contre une indemnité versée par la France. — Triomphe de Stanhope à Hanovre : l'Angleterre « maîtresse des affaires du Nord » par le concours diplomatique de Dubois : Pierre le Grand lui résiste par une invasion en Suède ; la France l'y aide sans profit pour elle, mais pour le profit secret du Régent auquel Dubois, pour sa propre fortune, enchaîne toute la diplomatie du Royaume.

P. 76 à 116.

IV. La guerre contre Alberoni et Pierre le Grand. — Le triomphe du duc d'Orléans. — Pressé en secret d'achever la guerre d'Espagne, Dubois négocie avec la cour de Parme le renvoi d'Alberoni, et l'obtient. — Adhésion des Farnèse et de Philippe V, le 21 décembre 1719, à la Quadruple Alliance, contre des avantages qu'ils demandent directement au Régent. — Stanhope et Schaub soupçonneux viennent à Paris (9 janvier 1720) : Dubois les rassure et exige de la cour de Parme une action à Madrid qui détermine la capitulation complète de Philippe V (26 janvier 1725). — La Succession de France définitivement garantie au Régent. — La promesse des Successions italiennes aux Farnèse, et le Congrès de Cambrai. — Dans la Baltique, les alliés de Stockholm (27 janvier, 1er février 1720) menacent Pierre le Grand comme Philippe V, s'il ne cède point. — Leurs efforts pour entraîner la Saxe, la Pologne et la Turquie : Pierre le Grand, de nouveau, propose une alliance au Régent (janvier 1720), qui refuse, pour ne déplaire ni à Dubois, ni aux Anglais. — De dépit il recherche à Vienne l'alliance de l'Empereur, traite avec la Turquie, dévaste la Suède et échappe encore aux flottes anglaises (mai 1720). — Le duc d'Orléans, maître de la France et de son avenir dans le royaume, ne veut pas cependant d'une guerre dans le Nord, après avoir achevé la guerre d'Espagne. Dubois pour s'élever plus haut dans sa faveur, et s'établir définitivement, oriente en secret la politique française dans un autre sens. Ce sera le secret de sa fortune.

P. 116 à 139.

LIVRE II

Chapitre I. — Dubois, archevêque de Cambrai. — Les ambitions de l'abbé Dubois en 1719 : après le secrétariat d'État, le ministère principal. — Les dignités d'Église nécessaires au progrès de sa fortune. — De bonne heure, dès 1717, il a pensé comme Alberoni au chapeau de cardinal. — Le règlement de la querelle du jansénisme et des ultramontains ravivée par la bulle de Clément XI, *Pastoralis officii* (8 septembre 1718) et par l'appel au Concile du cardinal de Noailles lui sert de moyen, pour la poursuite du chapeau. — A défaut de La Trémoille, inactif, Dubois fait choix de Lafiteau pour régler l'affaire de la Constitution et en secret celle de sa promotion (décembre 1718). — Il promet dès 1719, la soumission de l'Église de France aux Jésuites, s'ils obtiennent de Clément XI le chapeau qu'il désire. — Négociation secrète de Lafiteau à Paris (janvier-juillet 1719), tandis que Noailles et les Jansénistes déclarent la guerre à la Constitution. — État de la cour de Rome; Clément XI et les Albani; les Jésuites. A Rome on veut déposer le cardinal de Noailles et donner le chapeau à Dubois. — Dubois résiste aux mesures violentes, envoie par Lafiteau à Clément XI un projet de soumission détournée et pacifique des Jansénistes, obtient le rappel d'un nonce violent, Bentivoglio, et n'obtient pas le chapeau qui est donné à des Constitutionnaires fougueux, de Gesvres et Mailly. — Correspondance chiffrée de Dubois et de Lafiteau nommé pour son dévouement à l'évêché de Sisteron (novembre 1719). — Colère de l'abbé qui essaie par la diplomatie de l'Europe, par les Anglais, l'Empereur et le duc d'Orléans d'obtenir le chapeau qui doit être enlevé à Alberoni. — Refus de Clément XI (21 novembre 1719) à la veille de sa mort. — La mort de La Trémoille et la recommandation des Anglais procurent du moins à l'abbé l'archevêché de Cambrai (février 1720). — Sa consécration, le 9 juin 1720.

P. 139 à 177.

Chapitre II. — La guerre contre Law. — La Régence, le Hanovre et l'Angleterre satisfaits en 1720 par la diplomatie heureuse de Stanhope et de Dubois qui disposent de l'Europe, aux dépens de l'Espagne, de la Suède et de l'Italie. — La France, sacrifiée aux *Secrets* de Dubois et du duc d'Orléans, trouve des ressources dans les projets d'un étranger, l'Écossais Law. — Principes du Système, création de la Banque privée (mai 1716), puis royale. — Réorganisation des Compagnies coloniales (août 1717-mai 1719) : le Mississipi au mois d'octobre 1719. — Law, contrôleur général (1720). — Jalousies des nations marchandes, de l'Angleterre qui cherche à la France des querelles coloniales, au Canada surtout (mars-juin 1719). — Réclamations violentes de Stair (septembre-décembre 1719) contre Law : il est rappelé à la demande du Régent. — Campagne secrète organisée contre Law de nouveau par Stanhope à Paris en décembre-janvier 1720 : Dubois l'approuve et s'y associe. — Law se défend en organisant à son tour avec la vieille Cour, le duc de Parme, l'Espagne et la Russie une campagne contre l'alliance anglaise et Dubois (février 1720). — Mais l'agiotage menace la Banque royale, malgré l'arrêt du 22 février 1720. — Law la reprend, la réunit à la Compagnie, émet de nouvelles actions pour éviter la faillite. — Stanhope de nouveau à Paris livre à Law et au Système un combat décisif auquel Dubois et son agent à Londres,

Destouches, participent avec et pour l'Angleterre (mars-mai 1720). — Malgré l'appui du duc de Bourbon, de Le Blanc, Belle-Isle et la vieille Cour, Law renversé, remplacé par d'Argenson, les actions de la Banque et de la Compagnie réduites par l'arrêt du 29 mai 1720. — Efforts des partisans de Law qui le ramènent, le 7 juin, au pouvoir un instant. — Par des promesses aux légitimés, et à la vieille Cour, par le concours du Parlement ainsi que par une réconciliation secrète avec les Farnèse et l'Espagne, Dubois se défend du 12 au 17 juin 1720, contre le retour offensif de Law et de ses partisans. — Le duc d'Orléans garde Dubois et renvoie Law définitivement (19 juin). — Faillite et Liquidation du Système; émeutes à Paris (16 juillet) réprimées par Dubois et Le Blanc. — Le Parlement refuse les édits de liquidation, s'acharnant contre le Système et contre Law (août 1720). — Le Parlement exilé à Pontoise ; mais Law et sa Banque ruinés par les édits des 25 août et 1er octobre 1720. — Les Anglais exigent le renvoi de Law demeuré à la tête de la Compagnie des Indes et précipitent la ruine du Système. — Départ de Law et retour du Parlement. — Édit du 26 janvier 1721. — Responsabilité de Dubois et de la vieille Cour.

P. 177 à 210.

Chapitre III. — L'Alliance franco-espagnole. — Difficultés de la Régence au début de 1721, après la guerre d'Espagne, par la ruine du Système, la peste et les querelles de la Constitution. — Embarras de Dubois à qui les Farnèse réclament pour prix de leur concours contre Alberoni, une guerre en Italie : autorité d'Élisabeth Farnèse à Madrid, en 1720; ambitions de Philippe V et intrigues de la cour de Parme par les soins de Peterborough auprès du Régent et de Law (1720). — Instructions de Patricio Laulès envoyé à Paris et des plénipotentiaires espagnols à Cambrai. — Résistance de l'Empereur et de Stanhope aux exigences et intrigues de l'Espagne. — Dubois, menacé en juin 1720 par ces menées et le parti de Law et de la vieille Cour, se détermine à une entente étroite avec les Farnèse et l'Espagne, pour se sauver. — Premières démarches du Régent à Parme (juin 1720); envoi de Maulévrier à Madrid et ses instructions (juillet 1720). — Le *Secret* de Dubois, servi par un agent très secret, l'abbé de Mornay rappelé de Portugal avec ordre de s'arrêter à Madrid (juillet 1720). — Objet de cette mission : négocier avec Philippe V et les gens de Parme le consentement de Philippe V aux droits du Régent contre la promesse de conquêtes et revanches en Italie. — Maladie de Mornay qui n'empêche pas le succès de ses démarches secrètes. — Le 13 décembre 1720 déjà, par les soins de Maulévrier, projet de traité franco-espagnol. — Grimaldo, le père Daubenton et Scotti y collaborent. — Philippe V, séduit par l'offre de Gibraltar, et conseillé par sa femme recherche l'alliance du Régent (janvier 1721). — Chavigny, envoyé de Gênes à Parme pour convaincre et séduire définitivement les Farnèse. — Efforts de Dubois pour obtenir des Anglais Gibraltar, du Pape Castro et Ronciglione destinés au duc de Parme. — Du 18 février au 27 mars 1721, sa diplomatie aboutit à un traité d'alliance franco-espagnol, dit de Madrid, que Mornay mourant n'a pu signer. — Compliments et satisfactions réciproques des deux cours. — Le traité public et les articles secrets (Gibraltar, Pensacola en Floride, promesse de territoires italiens à l'Espagne et aux Farnèse) constituent une revanche de la guerre de 1719 pour le roi d'Espagne et même pour Alberoni. — Sans rompre avec les Anglais qui vont évoluer avec le Régent vers l'Espagne, le *Secret* de Dubois les leur procure pour assurer sa fortune et celle de la maison d'Orléans.

P. 211 à 261.

LIVRE III

Chapitre I. — La Triple Alliance de Madrid. — Comme la convention de Hanovre en 1716, celle de Madrid en 1721 est le fondement d'une Triple Alliance, mais cette fois préparée contre l'Empereur, avec l'Espagne et les Farnèse. — Pour la conclure, Dubois et Stanhope retardent l'ouverture du Congrès de Cambrai. — Georges Ier et ses ministres, depuis octobre 1720, en désarroi par la faillite de la *Compagnie des Mers du Sud,* obligés de recourir au Régent. — Mort de Stanhope et de Craggs (février 1721). — Le ministère Carteret-Townshend-Walpole, divisé et impuissant, cherche dans l'alliance offerte par Dubois avec l'Espagne une compensation pour le commerce anglais. — Projet présenté à Londres par l'archevêque de Cambrai et recommandé à la cour de Madrid, mai 1721. — Après un vif débat entre Townshend et Carteret, Georges Ier offre de restituer Gibraltar à Philippe V contre de nombreux avantages pour les marchands anglais en Espagne. — Le duc d'Orléans consent à sacrifier les marchands français aux progrès du commerce anglais ; il se refuse à garantir, comme l'exigeait Townshend, les Pays-Bas autrichiens à l'Empereur. — Lettre de Georges Ier au colonel Stanhope (14 mai 1721), qui fixe définitivement les conditions de la Triple Alliance conclue un mois plus tard. — Les négociations conduites à Madrid par Stanhope, Robin et Grimaldo. — Dernier incident provoqué par la prétention de l'envoyé anglais de conclure d'abord un traité de commerce anglo-espagnol, ou d'obtenir que la Triple Alliance, d'abord signée, contînt un article spécial de garantie de ce traité. Maulévrier et Grimaldo acceptent avec empressement la seconde solution. — Dépit et reproches de Dubois, qui ne veut pas laisser connaître aux Français le prix de l'adhésion des Anglais à son *Secret* avec l'Espagne, le sacrifice de leur commerce à celui de l'Angleterre au delà des Pyrénées. — Ces reproches sont des aveux de la diplomatie secrète. — Ils arrivent trop tard à Madrid, où Maulévrier a signé, le 13 juin 1721, la Triple Alliance. — Avantages pour le Régent, en France, de son entente avec les Farnèse et Philippe V, pour les Farnèse et les Bourbons en Italie du consentement de l'Angleterre éloignée des Habsbourg, des Anglais, enfin, qui voient leur commerce favorisé. Les intérêts de la France toujours sacrifiés aux *Secrets* du Régent et de Dubois.

P. 261 à 291.

Chapitre II. — Les mariages espagnols et le chapeau du cardinal Dubois. — Les ambitions matrimoniales de la Maison d'Orléans, d'après un *Mémoire* d'Obrecht, conservé aux Affaires Étrangères (24 février 1721). — Le rapprochement de famille entre le duc d'Orléans et Philippe V, conclu à l'insu de toutes les puissances par une négociation très secrète de M. de Mornay avec Daubenton, depuis janvier 1721. — Mission mystérieuse de M. de Sourdeval à Madrid pour gagner à l'idée du mariage Grimaldo et sa femme (20 juillet 1721). — Offre de Philippe V (29 juillet), en apparence spontanée, de deux mariages, de l'Infante avec Louis XV, de l'Infant, prince des Asturies, avec Mlle de Montpensier. — Le duc d'Orléans dissimule le mariage qui l'intéresse le plus, pour se procurer sans résistance le consentement du Roi et du Conseil aux fiançailles avec l'Infante, qui n'a que cinq ans. — L'affaire réglée du 14 au 22 septembre 1721. — Joie des souverains espagnols. — Conditions du

mariage. — Publication du mariage de Mlle de Montpensier, le 28 septembre. — Surprise et dépit des courtisans et des Anglais.

Au même moment, 21 juillet 1721, conclusion de l'affaire du Chapeau pour Dubois. — Comment, à la fin de 1719, l'archevêque avait échoué auprès du pape Clément XI, malgré ses concessions à l'ultramontanisme et ses appels à la diplomatie européenne. — Lafiteau lui a proposé, en novembre 1719, de la part de Gualterio, un marché avec le Prétendant Stuart, disposé à lui procurer du Pape le Chapeau contre une pension de la France. — Dubois accepte le marché, en discute les conditions. — Clément XI voudrait se décharger sur la France des aumônes qu'il fait aux Stuart et ne pas donner le Chapeau à Dubois. — Sur les conseils de Lafiteau, l'archevêque de Cambrai pensionne d'avance le Prétendant (27 mars 1720), poursuit toujours les Jansénistes (mars-septembre 1720), séduit le neveu du Pape, Alexandre Albani, et n'est cependant pas compris dans la promotion du 25 octobre 1720. — Grave maladie de Clément XI : Lafiteau livre au Saint-Siège des assauts désespérés, et, avec l'appui du Prétendant, croit obtenir, le 17 décembre 1720, une promesse écrite du Pape au chevalier Saint-Georges, qu'il voudrait transformer, le 4 février, en une promesse directe au Régent. — Clément XI meurt sans l'avoir réalisée. — Le Conclave de 1721 ; le cardinal de Rohan et ses auxiliaires, les abbés de Ravannes et de Tencin, s'emploient (avril 1721) à lier l'élection pontificale à la satisfaction que le duc d'Orléans, l'Espagne, le duc de Parme demandent au Saint-Siège pour Dubois. — Le cardinal Conti, élu par les offices de la France, sous le nom d'Innocent XIII, après avoir signé une note favorable aux ambitions de l'archevêque de Cambrai (5 et 8 mai 1721). — Libéralités de la France au Prétendant Stuart et aux Romains, et dernières hésitations d'Innocent XIII, qui se décide, sur les instances et les menaces de Rohan et de Tencin, à la promotion, le 16 juillet 1721. — Les cérémonies et les récompenses de la promotion de Dubois.

La conclusion des mariages espagnols ; Saint-Simon désigné pour l'ambassade extraordinaire qui doit conduire Mlle de Montpensier en Espagne. — Ses rapports avec le cardinal, d'après les *Mémoires* et les *Lettres* écrites au moment même ; origines et objet de sa mission. — Règlements du double mariage ; échanges des princesses sur la Bidassoa (9 janvier 1722). — Voyage de Saint-Simon en Espagne ; la cérémonie de Lerma ; maladie de Saint-Simon et récompenses obtenues de Philippe V pour sa famille. — Arrivée de l'Infante à Paris (mars 1722). — Profits de la Maison d'Orléans et progrès singuliers de la fortune de l'abbé Dubois, au début de 1722.

P. 291 à 340.

Chapitre III. — Le Congrès de Cambrai et la coalition des Bourbons contre l'Autriche. — Dubois et les Anglais ont retardé l'ouverture du Congrès de Cambrai, d'octobre 1720 à 1722 d'abord. Pour quels motifs ? Soi-disant pour éviter des conflits entre les plénipotentiaires susceptibles d'entraîner une guerre, en réalité pour n'être pas enchaînés à l'Empereur comme par le passé, et pour se rapprocher de l'Espagne, sans rompre immédiatement avec l'Autriche. — Quand l'Empereur, ses conseillers et Pentenridter découvrent à la fin de 1721 l'entente secrète et les mariages des Bourbons de France et de Madrid, par un motif contraire, ils réclament le Congrès. — Avec une condescendance apparente, Georges Ier et ses ministres s'y préparent, mais le retardent, ne pouvant arriver à s'entendre entre eux sur la ligne de conduite à suivre entre l'Empereur et l'Espagne : Carteret, les whigs et les Hanovriens favorables à l'Empereur, Walpole et Townshend à la paix et aux

avantages commerciaux. — Dubois, décidé à n'accorder l'ouverture du Congrès que si l'Empereur promet l'investiture des Successions Italiennes aux Farnèse, et n'attaque point l'Italie (octobre 1722). — Dépit des Impériaux qui se résignent, à la fin de 1722, aux déclarations exigées. — Même engagement réclamé d'ailleurs en secret aux Farnèse d'éviter toute guerre immédiate, avec promesse d'une coalition prochaine contre les Habsbourg. — Missions de Chavigny à Parme pour amener le duc François à ne pas réclamer l'envoi immédiat de Don Carlos en Italie (décembre 1721), puis à Madrid pour détourner Philippe V et sa femme d'écouter les suggestions du duc de Parme. — Instructions de Chavigny ; ses premières négociations, d'abord heureuses, à Madrid (mars-avril 1722) : plan concerté à Paris et à Madrid d'une coalition des Bourbons contre les Habsbourg, à propos de la Succession d'Autriche. — Pour les espérances et la promesse des Successions Italiennes, Philippe V renonce aux satisfactions immédiates. — Le bruit de la maladie du grand-duc de Toscane (18 mai 1722) réveille les ambitions contraires de Charles VI et de Philippe V, que Dubois et les Anglais veulent obliger (juillet-août 1722) à des déclarations pacifiques. — Dépit des Farnèse et de la reine Élisabeth contre la Régence et Chavigny dont ils réclament le rappel (juin 1722). — Pour entraîner le Régent et Dubois à leurs vues ambitieuses sur l'Italie, ils offrent par Daubenton le mariage de Don Carlos et de Mlle de Beaujolais qu'ils avaient refusé, depuis avril, à Chavigny (juillet 1722). — Le duc d'Orléans accepte, et incline à une politique chaque jour plus hostile, mais secrètement encore, aux Habsbourg. — Nécessité d'alliances plus étendues pour réaliser ce programme national contre la Maison d'Autriche. — La Médiation du Nord, confiée à Campredon après Nystadt, et les négociations de 1722 avec le Tsar : refus de Pierre le Grand d'une alliance où le Hanovre serait compris. — Opposition de Georges Ier à une alliance franco-russe où il ne participerait pas. — Embarras de Dubois qui songe un instant avec Hoym et Schaub, ses amis, à une coalition de la Saxe et du Hanovre, contre la Russie (février-juillet 1722). — Mais la Saxe refuse au duc de Chartres la Pologne que Pierre le Grand lui offrait avec la main de sa fille Élisabeth. — Le cardinal revient à l'idée d'une coalition franco-russe et obtient, pour la suivre, du Tsar la promesse utile aux Hanovriens de la neutralité de la Basse-Allemagne (octobre 1722-mars 1723). — Mission donnée à Chavigny auprès de Georges Ier à Hanovre pour faire accepter à ce prince l'alliance franco-russe, sans l'y admettre immédiatement, et pour négocier le mariage du duc de Chartres (4-15 août 1723). — Elle se continue après la mort de Dubois jusqu'à la mort du duc d'Orléans qui en détruit le principal objet. — L'affaire de la Compagnie d'Ostende depuis 1719, jusqu'au mois de juin 1723. — Elle paraît destinée à brouiller les puissances maritimes et l'Empereur, au profit des Bourbons, du Régent, et de Dubois, premier ministre, serviteur de la tradition nationale. — Les espérances de la Maison d'Orléans en 1723 ; l'œuvre personnelle de Dubois ; leur fragilité.

P. 341 à 379.

Chapitre IV. — Dubois, premier ministre. — La fin de la Régence et du Cardinal. — Prévoyant la majorité de Louis XV qui mettra fin au pouvoir du duc d'Orléans, Dubois recherche les fonctions de premier ministre. — Ses mesures préparatoires : la Surintendance des Postes enlevée à Torcy, puis rattachée aux Affaires Étrangères (21 octobre 1721) ; liquidation du Système, mariages espagnols, administration militaire avec Le Blanc et Belle-Isle concentrée entre ses mains ; l'accès du Conseil de Régence donné à Rohan, malgré les

ducs et pairs (8 février 1722), puis à Dubois (mars 1722). — Exil de d'Aguesseau. — En juin 1722, disgrâce de Noailles, Nocé, Canillac qui s'opposent aux ambitions du cardinal. — A la même date, Dubois acquiert définitivement le concours de Philippe V et de Daubenton, en donnant à Louis XV un confesseur jésuite, le père de Linières, malgré la résistance du cardinal de Noailles que le Pape blâme et condamne (juin-juillet). — La cour à Versailles pour la première communion du Roi et son éducation politique à l'approche du Sacre et de la majorité (15 juin). — Le maréchal de Villeroy seul capable désormais de barrer la route à Dubois. — Ses prétentions, sa popularité, son insuffisance d'esprit. — Le 20 juillet, il engage la lutte contre le cardinal et est désavoué par le duc d'Orléans. — Nouvel éclat, au début d'août. — Le Régent l'en punit en lui interdisant d'assister aux leçons de Louis XV. Il se révolte et est exilé à Lyon. — Menaces de retraite de Fleury poussé par le duc de Bourbon et les princes du sang. — Louis XV le rappelle, le Régent le ménage. — Dubois, premier ministre (22 août 1722). — Son triomphe et sa charge. — L'éducation politique et le sacre de Louis XV (septembre-octobre 1722). — Les intrigues de la cour et du ministère. — Une menace de Fronde organisée par Le Blanc et Belle-Isle avec le duc de Chartres, la duchesse d'Orléans, dénoncée par Rémond, Hoym, Schaub et Madame de Tencin (octobre-novembre 1722). — Le cardinal accumule les honneurs académiques et le pouvoir (décembre 1722). — Il déclare, en janvier 1723, la guerre à ses ennemis : réquisitoire contre Villeroy remis à Louis XV : reproches publics au duc de Chartres. — Les Anglais le soutiennent auprès du Régent. — Majorité de Louis XV (16 février 1723), déclarée en lit de justice le 22 février. — Le duc d'Orléans président du Conseil; Dubois premier ministre : ruine définitive de Villeroy, de Noailles, du comte de Toulouse atteint par le rétablissement du Secrétariat de la marine ; de Le Blanc et Belle-Isle impliqués dans l'affaire La Jonchère (avril-juillet 1723). — Dubois, protecteur de la Compagnie des Indes (mars-avril), président de l'Assemblée du clergé (25 mars), abbé de Saint-Bertin par la grâce du Pape et du Roi, seul maître du royaume en 1723. — Son administration : réorganisation et réformes financières ; mesures commerciales et militaires. — Ses excès de travail ; ses infirmités physiques depuis 1718. — Les crises maladives se rapprochent à partir de janvier 1723. — La crise décisive en avril-mai 1723. — Les derniers mois à Meudon ; l'opération et la mort à Versailles (10 août 1723).

P. 380 à 422.

Conclusion. — Le cardinal Dubois, son œuvre et les origines de la diplomatie secrète en France au XVIIIe siècle.

P. 420 à 440.

PARIS. — IMPRIMERIES CERF, 12, RUE SAINTE-ANNE.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 5, rue de Mézières, PARIS

Histoire de la Langue et de la Littérature française, des Origines à 1900, ornée de 156 *planches hors texte*, dont 21 *en couleur*, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville, professeur à l'Université de Paris. (Ouvrage complet en **8 volumes.**) — Chaque volume in-8° raisin, broché... **20** fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée... **25** fr.

HISTOIRES DES LITTÉRATURES

Littérature Allemande, par Arthur Chuquet, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Littérature Anglaise, par Edmund Gosse (Trad. Henry-D. Davray).

Littérature Espagnole, par J. Fitzmaurice-Kelly (Trad. H.-D. Davray).

Littérature Italienne, par Henri Hauvette, maître de conférences à l'Université de Paris.

Littérature Russe, par K. Waliszewski.

Littérature Japonaise, par W. G. Aston (Trad. H.-D. Davray).

Littérature Arabe, par Clément Huart, professeur à l'École des Langues Orientales.

Chaque volume in-8° écu, 400 à 500 pages, relié toile, **6** fr. **50** ; — broché..... **5** fr.

Histoire générale, du IVe siècle à nos jours, publiée sous la direction de Ernest Lavisse, de l'Académie française, professeur à l'Université de Paris, et Alfred Rambaud, de l'Institut, professeur à l'Université de Paris. (Ouvrage complet en **12 volumes.**) — Chaque volume in-8° raisin, broché.. **16** fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée... **20** fr.

Histoire politique de la Révolution française, *Origines et Développement de la Démocratie et de la République* (**1789-1804**), par A. Aulard, professeur à l'Université de Paris. Un vol. in-8° raisin, 816 pages, broché... **12** fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée... **16** fr.

Histoire politique de l'Europe contemporaine, *Évolution des partis et des formes politiques* (**1814-1896**), par Ch. Seignobos, professeur à l'Université de Paris. Un volume in-8° carré de 800 pages, broché.... **12** fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée... **16** fr.

(*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

Manuel d'Histoire des Religions, par P.-D. Chantepie de la Saussaye, professeur à l'Université de Leyde, traduit sur la seconde édition allemande sous la direction de Henri Hubert, maître de conférences à l'École des Hautes Études, et Isidore Lévy, agrégé d'histoire et de géographie. Un volume in-8° raisin de LVI-712 pages, broché..... **16** fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée... **20** fr.

— N° 775 —

PARIS. — IMPRIMERIES CERF, 12, RUE SAINTE-ANNE.

DC
131
.5
B65
t.3

Bourgeois, Émile
Le diplomatie secrète
au XVIIIe siècle, ses débuts

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY